UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 05018134 6

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

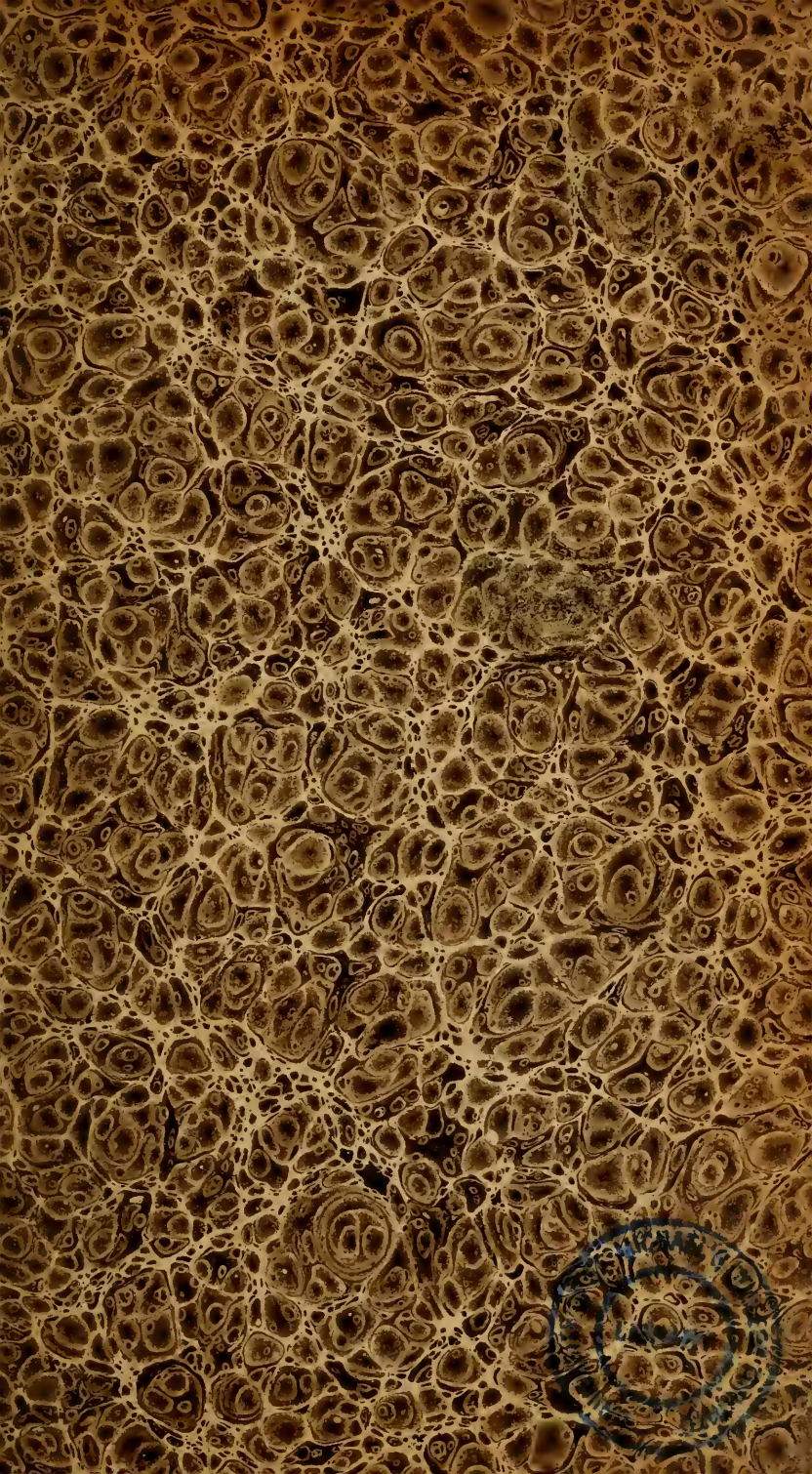

TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

VIII-41

COMMENTAIRE

SUR

LES ÉPITRES DE SAINT PAUL

AUX GALATES, AUX ÉPHÉSIENS, AUX PHILIPPIENS, AUX COLOSSIENS ET AUX THESSALONICIENS.

IX-B-2
IX A-

IMPRIMATUR

† Car. Frid. Episc. Sagien.

COMMENTAIRE

SUR

LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL

AUX GALATES, AUX ÉPHÉSIENS, AUX PHILIPPIENS AUX COLOSSIENS ET AUX THESSALONICIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

TRANSFERRED

PARIS

BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE MADAME, 4

—

1880

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO LIBRARY

TRANSFERRED

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

COMMENTAIRE

SUR L'ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX GALATES

Par **A.-F. MAUNOURY**

CHANOINE DE SÉEZ

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/commentairesurle00maunuoft

PRÉFACE.

I. La Galatie, ou Gallo-Grèce, est une province de l'Asie Mineure, située entre la Bithynie et la Cappadoce. Ses deux principales villes sont Ancyre et Pessinonte. Le fleuve Halys la partage en deux. Cette province, qui faisait autrefois partie de la Phrygie, reçut le nom de Galatie d'une colonie de Gaulois qui vint s'y établir vers l'an 275 avant Jésus-Christ. Saint Jérôme nous apprend que, six cents ans plus tard, les Galates, tout en parlant le grec, conservaient encore leur langue nationale, qui était à peu près la même que celle des habitants de Trèves.

Saint Paul répandit la semence de l'Evangile en Galatie vers l'an 51, peu de temps après le concile de Jérusalem, et y fonda plusieurs Eglises. Il visita de nouveau cette province vers l'an 54 ou 55, après son retour de Corinthe.

Les Galates reçurent l'Evangile avec zèle, ils souffrirent même avec constance pour la défense de la religion ; et leur sainteté éclatait par des miracles.

Mais à peine saint Paul les avait-il quittés pour la

seconde fois que des Juifs, mal convertis au christianisme, vinrent leur annoncer que la circoncision et l'observation de la loi de Moïse étaient nécessaires au salut.

Pour introduire plus facilement cette erreur et pour renverser la doctrine de saint Paul, ils s'efforcèrent de ruiner son autorité. Ils prétendaient qu'il n'était pas Apôtre de Jésus-Christ, mais seulement disciple des Apôtres, dont il n'avait pas bien compris la doctrine. Car, disaient-ils, les Apôtres et toutes les Eglises de Judée conservaient la loi de Moïse en acceptant l'Evangile. C'est ainsi qu'en usaient Jacques, évêque de Jérusalem, et Pierre, le chef des Apôtres. Ceux-là étaient les colonnes de l'Eglise; ils avaient été instruits par Jésus-Christ même, tandis que Paul n'était qu'un nouveau venu, peu instruit de la religion qu'il prêchait. Lui-même d'ailleurs variait dans sa conduite, observant la loi en Judée, et la combattant dans les autres provinces. Jésus, disaient-ils encore, est le docteur de la vérité ; il est le Messie et le grand Prophète ; son Evangile est nécessaire; mais il doit s'ajouter à la loi de Moïse, qui est la loi immuable de Dieu. Enfin les promesses ont été faites à Abraham notre père, et les Gentils qui veulent y participer doivent, comme lui, se faire circoncire et s'agréger à sa race, qui est le peuple de Dieu.

Ce qui donnait une apparence de fondement à l'erreur des judaïsants, c'est que la loi de Moïse était toujours observée à Jérusalem et dans les Eglises de la Palestine. Au fond, elle avait cessé d'être obligatoire, le jour de la Pentecôte, où s'était faite la promulgation de la loi nouvelle. Mais saint Jacques et les

autres Apôtres permettaient aux Juifs convertis de circoncire leurs enfants, et de suivre les autres usages auxquels la sainte Vierge, saint Joseph et Notre-Seigneur lui-même s'étaient conformés. Les Juifs avaient peine à se détacher de ces coutumes antiques, de ces traditions paternelles, de ces rites inscrits dans les livres saints. C'est ce que nous lisons dans les Actes des Apôtres : « Vous voyez, mon frère », disait saint Jacques à saint Paul, deux ans après cette lettre, « combien il y a ici de milliers de Juifs qui ont embrassé l'Evangile, et tous sont zélés pour la loi ». (Act. Ap., XXI, 20.)

Comme l'Eglise, dirigée par l'Esprit de Dieu, fait tout avec douceur, elle tolérait pour un temps, chez les enfants d'Israël, la loi qui avait été donnée jadis à leurs pères. Elle leur laissait le temps de s'en déshabituer peu à peu et de l'ensevelir avec honneur. Mais il n'y avait point de raison pour autoriser les Gentils à accepter des pratiques qu'ils avaient toujours ignorées.

Les Galates, séduits par les imposteurs venus de Judée, acceptèrent la circoncision et les cérémonies légales.

C'était le renversement de toute la religion chrétienne. Car si l'onimposait la loi mosaïque aux Gentils, on reconnaissait qu'elle n'était pas abolie par le Christ, qu'elle était nécessaire, et que l'Evangile ne suffisait pas au salut. Le Christ n'était qu'un successeur de Moïse.

Saint Paul, ayant appris ces fâcheuses nouvelles, se hâta d'écrire aux Galates. Ici commence sa longue lutte contre les faux apôtres : chrétiens judaïsants qui

s'obstinaient à faire un mélange coupable de l'Evangile et de la loi mosaïque ; hommes orgueilleux, hypocrites, avares, qui cherchaient à s'enrichir aux dépens de leurs crédules prosélytes ; mais par-dessus tout adversaires acharnés de saint Paul. Comme juifs et comme hérétiques, ils lui portaient une double haine. Aucune des Epîtres de saint Paul n'est plus véhémente ; mais en reprenant les Galates avec force, il sait aussi employer le langage de la plus tendre charité.

II. Cette Epître a beaucoup de rapport avec celle aux Romains. Dans toutes les deux, saint Paul établit que c'est la foi en Jésus-Christ qui nous sauve. Mais il y a cette différence que, dans celle aux Romains, il s'adresse à la fois aux Gentils et aux Juifs, prouvant que ni les œuvres naturelles des premiers ni les œuvres légales des seconds ne peuvent les justifier : tandis que, dans celle aux Galates, il se borne à établir que la foi en Jésus-Christ est nécessaire et suffit à la justification, sans les œuvres de la loi de Moïse. Cette doctrine est conforme aux décrets du concile de Jérusalem, où les Apôtres avaient décidé que la loi de Moïse ne devait pas être imposée aux Gentils. (Act. Ap., xv.)

Une autre différence est remarquée par tous les lecteurs. Saint Paul traite les judaïsants de Galatie avec beaucoup plus de sévérité que ceux de Rome. C'est que la bonne foi des seconds méritait des égards ; elle n'avait besoin que d'être éclairée. Mais, en Galatie, la prédication des faux docteurs attaquait directement la vérité de l'Evangile et menaçait de ruiner cette Eglise naissante. D'ailleurs saint Paul, en maintenant

aux Gentils l'exemption de la loi de Moïse, ne défendait nulle part aux Juifs d'observer leurs anciens usages. Seulement ils ne devaient pas y reconnaître un caractère obligatoire, ni la grâce de la justification.

Il est probable que cette Epître fut écrite vers la fin de l'an 55 ou au commencement de l'an 56, à Ephèse, où saint Paul séjourna plus de deux ans. Elle occupe ainsi la troisième place dans l'ordre de la composition, et se range après les deux Epîtres aux Thessaloniciens, qui sont les plus anciennes.

Quant à son authenticité, les rationalistes les plus hardis avouent qu'elle ne peut pas être révoquée en doute. (Renan, *S. Paul,* Introd., p. 5.)

III. L'Epître aux Galates se divise, comme presque toutes les autres, en deux parties, l'une dogmatique et l'autre morale.

Dans la première partie, saint Paul relève d'abord l'autorité de son apostolat, en établissant qu'il l'a reçu immédiatement de Jésus-Christ, comme les autres Apôtres, avec cette prérogative singulière qu'il l'a reçu de Jésus-Christ glorieux et régnant dans le ciel.

Il montre ensuite que sa doctrine est la même que celle de Pierre, de Jacques et de ceux qui passaient à Jérusalem pour être les colonnes de l'Eglise.

Il raconte comment il a repris Céphas lui-même de sa complaisance pour les Juifs, et par ce fait il confirme la vérité de sa doctrine.

Enfin il prouve par plusieurs témoignages de l'Ecriture, et par des raisonnements fondés sur ces passages, que l'observation de la loi judaïque est inutile au salut et que c'est la foi en Jésus-Christ qui nous justifie.

La seconde partie commence au verset treizième du chapitre cinquième. Elle renferme diverses instructions morales. Saint Paul énumère les œuvres mauvaises qui excluent du royaume des cieux ; il exhorte les Galates à pratiquer les œuvres de la charité envers le prochain ; il les avertit de ne pas se laisser égarer par les docteurs de mensonge ; et leur conseille de se glorifier, comme lui, dans la croix de Jésus-Christ.

A. MAUNOURY.

ÉPITRE AUX GALATES

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

Les docteurs judaïsants, pour mieux séduire les Galates, leur avaient dit que saint Paul n'était qu'un disciple des Apôtres. Saint Paul combat cette fausseté dès le commencement de son Epître, en déclarant qu'il ne tient point son autorité des hommes, mais de Jésus-Christ.

Il s'étonne de ce qu'ils ont si tôt abandonné Jésus-Christ pour suivre un autre Evangile que le sien ; et s'enflammant de zèle contre les corrupteurs de la sainte doctrine, il les frappe de l'anathème.

Puis, dans le reste du chapitre, il réfute la calomnie des faux docteurs, en prouvant qu'il a reçu immédiatement de Jésus-Christ sa doctrine et sa mission.

Car, avant sa conversion, il persécutait les Apôtres et l'Eglise ; il n'était donc alors le disciple ni des Apôtres ni d'aucun chrétien.

Après sa conversion, il n'a vu aucun Apôtre pendant trois ans, mais, instruit par Jésus-Christ même, il a aussitôt prêché l'Evangile.

Ainsi tombe la première calomnie des faux docteurs.

---

1. *Paulus apostolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, et Deum Patrem, qui suscitavit eum a mortuis ;*

2. *Et qui mecum sunt omnes fratres, Ecclesiis Galatiæ.*

3. *Gratia vobis et pax a Deo Patre, et Domino nostro Jesu Christo,*

1. Paul établi Apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu son Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts ;

2. Et tous les frères qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie.

3. Que la grâce et la paix vous soient accordées par Dieu le Père et par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

4. Qui s'est livré lui-même à la mort pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre Père,

5. A qui appartient la gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

6. Je m'étonne de ce que, abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passiez si tôt à un autre Evangile.

7. Ce n'est pas certes qu'il y en ait un autre ; seulement il y a des hommes qui vous troublent et qui veulent renverser l'Evangile de Jésus-Christ.

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-même, ou quand un ange du ciel vous apporterait un Evangile différent de celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème.

9. Oui, nous vous l'avons dit d'avance, et je vous le redis encore aujourd'hui : Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.

10. Car enfin est-ce l'approbation des hommes ou celle de Dieu que je cherche maintenant ? Est-ce que je me propose de plaire aux hommes ? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ.

11. Car je vous le déclare, mes frères, l'Evangile que je vous ai prêché ne vient point d'un homme;

12. Parce que je ne l'ai point reçu et je ne l'ai point appris d'un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.

13. En effet, vous avez appris de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme, avec quel excès de fureur je persécutais l'Eglise de Dieu, et comment je la ravageais.

14. Alors je me signalais dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, ayant un

4. *Qui dedit semet ipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam, secundum voluntatem Dei et Patris nostri;*

5. *Cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

6. *Miror quod sic tam cito transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium :*

7. *Quod non est aliud, nisi sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi.*

8. *Sed licet nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit.*

9. *Sicut prædiximus, et nunc iterum dico : Si quis vobis evangelizaverit, præter id quod accepistis, anathema sit.*

10. *Modo enim hominibus suadeo, an Deo ? An quæro hominibus placere ? Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.*

11. *Notum enim vobis facio, fratres, Evangelium quod evangelizatum est a me, quia non est secundum hominem* (I Cor., xv, 1).

12. *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi* (Eph., III, 3).

13. *Audistis enim conversationem meam aliquando in judaismo : quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei, et expugnabam illam.*

14. *Et proficiebam in judaismo supra multos coætaneos meos in genere meo, abundantius æmu-*

lator existens paternarum mearum traditionum.

15. *Quum autem placuit ei qui me segregavit ex utero matris meæ, et vocavit per gratiam suam,*

16. *Ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in gentibus, continuo non acquievi carni et sanguini.*

17. *Neque veni Jerosolymam ad antecessores meos Apostolos : sed abii in Arabiam ; et iterum reversus sum Damascum.*

18. *Deinde post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum, et mansi apud eum diebus quindecim.*

19. *Alium autem Apostolorum vidi neminem , nisi Jacobum fratrem Domini.*

20. *Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo quia non mentior.*

21. *Deinde veni in partes Syriæ et Ciliciæ.*

22. *Eram autem ignotus facie Ecclesiis Judææ quæ erant in Christo :*

23. *Tantum autem auditum habebant : Quoniam qui persequebatur nos aliquando, nunc evangelizat fidem quam aliquando expugnabat :*

24. *Et in me clarificabant Deum.*

zèle démesuré pour les traditions de mes pères.

15. Mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce,

16. De révéler son Fils en moi, afin que je publiasse son Evangile parmi les nations, j'ai obéi aussitôt, sans prendre conseil de la chair et du sang ;

17. Et je ne suis point retourné à Jérusalem vers ceux qui étaient Apôtres avant moi ; mais je suis allé en Arabie, et puis je suis revenu de nouveau à Damas.

18. Ensuite, trois ans s'étant écoulés, je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre, et je demeurai chez lui quinze jours.

19. Mais je ne vis aucun autre des Apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur.

20. Ce que je vous écris, je prends Dieu à témoin que c'est la vérité et que je ne mens point.

21. De là je me rendis ensuite dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie.

22. Or les Eglises de la Judée, qui croyaient en Jésus-Christ, ne me connaissaient pas de visage ;

23. Les fidèles de ce pays avaient seulement entendu dire à plusieurs cette parole : Celui qui nous persécutait autrefois annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire ;

24. Et ils rendaient gloire à Dieu de ce qu'il avait fait en moi.

COMMENTAIRE

1. *Paulus apostolus non ab hominibus, neque per hominem.* « Paul établi Apôtre non de la part des hommes, ni par un homme ». Ce début répond directement aux fourbes judaïsants qui répétaient que saint Paul n'était pas un Apôtre, mais seulement un disciple des Apôtres. Je suis Apôtre, dit-il ; ce ne sont point les hommes qui m'ont donné ce titre ; et ce n'est point par l'entremise d'un homme que j'ai reçu ma mission et mon autorité. Tel est le sens des deux prépositions *ab hominibus*, et *per hominem*.

On distingue deux missions légitimes qui viennent de Dieu. L'une en vient immédiatement, comme celle des premiers Apôtres, et l'autre médiatement, comme celle de saint Timothée , et de tous les évêques qui se succèdent dans l'Eglise depuis les Apôtres.

Sed per Jesum Christum. « Mais j'ai été fait Apôtre par Jésus-Christ ». Puisque saint Paul a été fait Apôtre non par un homme, mais immédiatement par Jésus-Christ, les Saints Pères tirent cette conclusion : Donc Jésus-Christ est plus qu'un homme.

Apostolus per Jesum Christum. Au livre des Actes (c. XIII), on voit que saint Paul et saint Barnabé reçoivent des chefs de l'Eglise l'imposition des mains et sont envoyés prêcher l'Evangile aux Gentils. Mais si les hommes leur conféraient le sacrement de l'ordre, ils ne les créaient pas apôtres ; car leur élection était faite et manifestée par le Saint-Esprit, qui dit aux prophètes et aux docteurs de l'Eglise d'Antioche : *Assumpsi eos*, « c'est moi qui les ai choisis ». Cependant comme tout se fait avec ordre dans l'Eglise et que Dieu veut qu'on respecte les autorités qu'il a constituées, ces autorités imposeront les mains à ceux qu'il a élus, et elles les sépareront des simples fidèles par le sacrement de l'Ordination : *Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi*

eos. Pour saint Paul, il avait été élu Apôtre par Jésus-Christ le jour même de sa conversion, puisque le Seigneur dit à Ananie : J'ai fait de cet homme un vase d'élection, afin qu'il porte mon nom devant les nations, les rois et les enfants d'Israël. (Act., IX.)

Et per Deum Patrem, qui suscitavit eum a mortuis. Par ces mots, saint Paul fait entendre que, si les autres Apôtres ont été appelés et instruits par Jésus-Christ pendant sa vie mortelle, pour lui, il a été choisi par Jésus-Christ ressuscité, qu'il a vu de ses yeux, qui lui a parlé, et qui l'a fait son Apôtre. Il ne dit pas cela pour s'élever au-dessus des autres, mais pour montrer qu'il ne leur est pas inférieur en autorité.

2. *Et qui mecum sunt omnes fratres.* « Et tous les frères qui sont avec moi ». Il s'environne de tous les frères qui sont dans le pays où il se trouve pour montrer, par leur témoignage, que tout ce qu'il va écrire aux Galates est la croyance universelle.

Ecclesiis Galatiæ. Cette expression nous montre le progrès que l'Evangile avait fait dans cette province, puisque plusieurs Eglises y étaient établies. Il y avait donc des chefs et des ministres, c'est-à-dire des évêques et des diacres dans quelques villes de cette province. Cependant on remarque qu'il n'ajoute point *dilectis* ou *sanctis*, termes d'affection et d'honneur qu'il a soin de ne point omettre dans ses autres Epîtres. Il ne dit pas même *Ecclesiis Dei.* C'est que les Galates, après avoir reçu la circoncision et mêlé le judaïsme à l'Evangile, ne méritaient plus ces glorieux titres. Ce sont toujours des Eglises, des assemblées religieuses ; mais elles n'appartiendraient plus à Jésus-Christ, si elles persistaient dans leur funeste erreur.

3, 4 et 5. *Gratia vobis et pax a Deo Patre et Domino nostro Jesu Christo, qui dedit semet ipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam, secundum voluntatem Dei et Patris nostri, cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

« Que la grâce et la paix vous soient accordées par la

bonté de Dieu le Père et par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est livré lui-même à la mort pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre Père, à qui est et soit la gloire dans tous les siècles des siècles. *Amen* ».

Gratia vobis et pax, deux choses dont ils avaient grand besoin. La grâce, ils l'avaient perdue : il souhaite que Dieu la leur rende. La paix : ils avaient offensé Jésus-Christ, en mettant son baptême au-dessous de la circoncision. Puisse-t-il leur pardonner cette injure et leur accorder la paix !

Qui dedit semet ipsum pro peccatis nostris. Ces mots font déjà comprendre que les péchés ne sont point effacés par les cérémonies de la loi, mais par le sang de Jésus-Christ. La phrase suivante tend au même but : *Ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam.* « Le siècle mauvais » est une métonymie ; ce qui est mauvais, ce n'est pas le temps composé de jours et d'heures ; ce sont les hommes qui vivent pendant le siècle présent. Or Jésus-Christ nous délivrera de la société des méchants dans le siècle à venir, et dès maintenant il nous en sépare ; car nous ne sommes pas du monde, que nous n'aimons pas et qui ne nous aime pas.

Ut eriperet nos. Ce n'est pas la loi judaïque qui nous sauve de cette masse de perdition, c'est Jésus-Christ qui nous en « arrache ». *Non enim aufert peccata nisi gratia fidei, quæ per dilectionem operatur,* dit saint Augustin. (*In Gal.,* 1.)

Secundum voluntatem Dei et Patris nostri. Il a soin d'unir le nom du Père avec celui du Christ, pour faire comprendre qu'il plaît au Père que nous ne vivions pas selon la loi ancienne, mais selon l'Evangile ; car le Fils n'est venu dans le monde que pour faire la volonté du Père : *Ut facerem voluntatem tuam, Deus.* (Ps. XXXIX.)

Cui est gloria. Expression de respect dont les Juifs accompagnaient toujours le nom de Dieu. C'est aussi un

acte de reconnaissance et d'amour pour le divin bienfait de la rédemption.

Amen. Ce souhait résume tous ceux qui précèdent : la grâce et la paix, la délivrance du siècle corrompu, et la gloire rendue à Dieu dans les siècles des siècles. Après cet exorde, dont le ton est contenu, saint Paul laisse échapper les sentiments douloureux qui remplissent son âme.

6. *Miror quod sic tam cito transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium.* « Je m'étonne de ce qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passiez si tôt à un autre Evangile ».

Miror. Après les avoir vus naguères si fervents et si dociles, quel n'a pas été son étonnement et sa douleur d'apprendre tout à coup leur apostasie !

Tam cito transferimini. Double faute : ils abandonnent Dieu qui les a appelés aux biens merveilleux de la grâce, et ils l'abandonnent si vite !

Tam cito. Ce mot fait aussi comprendre que cette lettre a été écrite peu de temps après le voyage de saint Paul en Galatie.

Transferimini, vous vous laissez entraîner. Il ne dit pas *translati estis ;* car il espère que leur désertion n'est pas accomplie sans retour.

Transferimini ab eo qui vos vocavit ? Quel est celui qui les a appelés à la grâce de Jésus-Christ ? C'est le Père lui-même, répond saint Chrysostome. Comme en effet les Galates s'imaginaient être agréables au Père en observant la loi ancienne, saint Paul leur déclare qu'ils offensent par là non-seulement le Fils, mais encore le Père. Car tout est commun entre le Père et le Fils (S. Jean, XVI, 15) et tous deux sont auteurs de la loi nouvelle, comme tous deux l'étaient de l'ancienne (1).

(1) Saint Jérôme donne une autre explication. Il voit ici une hyperbate, comme s'il y avait : *Transferimini a Christo, qui vos vocavit in gratiam suam.* Cette hyperbate est assez bien dans le genre de saint Paul. Il commençait sa phrase, pour la terminer ainsi : *Transferimini ab eo qui vos vocavit in*

Vos vocavit in gratiam Christi (1). Il vous avait appelés à jouir de tous les biens spirituels que Jésus-Christ nous a mérités pour la vie présente et pour la vie future ; ces biens sont la justification, l'adoption divine, la gloire céleste ; biens admirables auxquels vous avez renoncé.

In aliud Evangelium. Les nouveaux docteurs prétendaient qu'ils annonçaient l'Evangile, aussi bien que saint Paul. Mais l'Evangile devient un autre Evangile lorsqu'on y change, ou qu'on y ajoute, ou qu'on en retranche quelque chose. Saint Paul disait : L'Evangile du Christ est nécessaire au salut et il suffit. Les judaïsants disaient : L'Evangile du Christ est nécessaire, mais il ne suffit pas au salut ; il faut y joindre la loi de Moïse. Ils enseignaient donc une autre doctrine, et un autre Evangile que saint Paul.

7. *Quod non est aliud.* Mais il n'y a point d'autre Evangile que celui de Jésus-Christ : tous les autres ne sont que des doctrines humaines et des mensonges.

Nisi sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi. « Mais il y a de faux docteurs qui vous troublent, en vous enseignant ce que Jésus-Christ n'a point enseigné, et qui veulent renverser son Evangile ».

Non est aliud. Ni le texte, ni l'interprétation du véritable Evangile ne changent point, et il n'est jamais autre que ce qu'il a été d'abord.

Nisi sunt aliqui. C'est comme s'il y avait : *Nihil est aliud, nisi quod existunt quidam e multis aliud loquentes et nova docentes.* Au fond rien n'est changé dans la doctrine. Tout ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'il s'élève quelques individus qui parlent autrement que l'Eglise universelle.

gratiam suam. Mais s'apercevant qne le pronom *suam* est obscur, il détermine le sens en mettant *Christi.*

(1) *In gratiam Christi*, en grec, ἐν χάριτι Χριστοῦ, *in gratia Christi.* « Dieu vous avait appelés à lui par les mérites de Jésus-Christ ». Mais on peut très-bien conserver la traduction de la Vulgate, *in gratiam*, car on voit souvent les particules εἰς et ἐν échanger leur signification dans saint Paul.

Conturbant vos. Ils apportent le trouble dans les assemblées, et ils en accusent ceux qui leur résistent ; mais les perturbateurs ne sont point ceux qui défendent l'ancienne doctrine. Les auteurs du désordre, ce sont les novateurs, c'est à eux qu'il faut imposer silence. L'Eglise ne veut point d'une paix qui fermerait la bouche aux défenseurs de la vérité.

Volunt convertere Evangelium. « Ils veulent changer l'Evangile ». C'est le caractère de l'hérésie : au lieu de réformer sa croyance sur la parole de Dieu, l'hérétique s'efforce de changer cette parole sainte et de la plier à sa pensée ; il en fausse le sens, et par une sacrilége impiété, il la fait servir à persuader le mensonge.

Mais le verbe grec μεταστρέψαι, comme le verbe latin, signifie aussi renverser. En effet changer l'Evangile, même en un seul point qui semble léger, c'est le détruire tout entier. *Quisquis vel minimam sanæ fidei particulam subverterit, totum corrumpit,* dit saint Chrysostome (1).

Volunt. Expression juste. Ils veulent renverser l'Evangile immuable, mais leurs efforts sont vains. *Volunt, sed non valent*, remarque saint Jérôme.

Evangelium. Par ce mot, l'on n'entend pas ici le livre des saints Evangiles, quoique les deux premiers fussent déjà entre les mains des fidèles. *Evangelium* est ici pris dans son sens propre : c'est la Bonne Nouvelle portée dans le monde par la voix des Apôtres.

8. *Sed licet nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit.* Comme les faux docteurs opposaient à saint Paul les autres Apôtres et prétendaient qu'il variait lui-même dans son enseignement, il leur ferme la bouche d'un seul mot. « Nous vous avons annoncé le véritable Evangile, et Dieu a confirmé notre témoignage par des miracles évidents. Si donc nous vous annoncions nous-mêmes un autre Evangile que celui que nous vous

(1) Ὁ τῆς ὑγιοῦς πίστεως καὶ τὸ βραχύτατον ἀνατρέψας, τῷ παντὶ λυμαίνεται. (S. Chrys., in h. l.)

avons prêché, ne nous écoutez pas, gardez l'ancienne doctrine. Si même un ange descendu du ciel vous enseignait un Evangile opposé au nôtre, qu'il soit anathème ! » Voici donc une règle de foi certaine : Tout ce qui ne s'accorde pas avec la foi ancienne, prêchée à l'origine par les Apôtres, est faux.

Licet angelus de cœlo. Saint Paul fait-il ici une supposition impossible ? Oui, s'il parle des bons anges ; car ils sont confirmés dans la vérité, aussi bien que dans la félicité. Mais on peut voir un démon, transformé en ange de lumière, descendre du ciel et enseigner le contraire de l'Evangile. La supposition de saint Paul n'est que trop réelle.

9. *Sicut prædiximus, et nunc iterum dico : si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit.* « Oui, nous vous l'avions déjà dit précédemment, lorsque nous étions au milieu de vous, et maintenant nous le répétons de nouveau : Si quelqu'un vous annonce un Evangile contraire à celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » Ces mots *sicut prædiximus,* étant mis en opposition avec *et nunc iterum dico,* désignent deux temps différents, et signifient : « Nous vous répétons aujourd'hui ce que nous vous disions naguères. Alors nous prononcions l'anathème contre celui qui oserait vous prêcher un autre Evangile ; maintenant que cette impiété a été commise au milieu de vous, nous renouvelons et nous confirmons l'anathème ». Ainsi l'entend saint Jérôme.

Anathema, ἀνάθεμα, était chez les anciens une chose séparée de l'usage des hommes, et consacrée à la divinité. Ici dans saint Paul, et dans le style ecclésiastique, l'anathème prononcé contre une personne signifie que cette personne est retranchée de la société chrétienne et livrée à la punition divine. C'est l'excommunication.

Præter id quod accepistis, παρ' ὃ παρελάβετε. Ce texte est précieux pour la tradition orale ; saint Paul ne dit pas *præter id quod legistis,* mais *præter id quod accepistis.* Gardez bien la doctrine ancienne que vous avez reçue

des Apôtres, et ne la laissez pas altérer en quoi que ce soit. Tout ce qui ne s'accorde pas avec cette doctrine primitive est faux, impie, mérite l'anathème. Nous pouvons répéter à tous les novateurs cette parole de saint Augustin : *Mira sunt quæ dicitis, nova sunt quæ dicitis, falsa sunt quæ dicitis.*

10. *Modo enim hominibus suadeo, an Deo?* Car enfin, lorsque je prêche l'Evangile, lorsque je parcours le monde pour annoncer la même religion que je persécutais jadis, « est-ce l'approbation des hommes que je cherche, ou celle de Dieu ? » (1) Ce sens est déterminé par la phrase suivante : *An quæro hominibus placere ?* « Est-ce que je me propose de plaire aux hommes ? »

Il répond à cette interrogation en prouvant que le seul mobile de ses travaux est le zèle de la vérité. *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.* Ici *placerem* a le sens de *placere vellem.* Ah ! si je voulais encore plaire aux hommes, comme autrefois, je ne me serais pas fait le serviteur de Jésus-Christ, je n'aurais pas embrassé une profession qui m'attire la haine de ma nation et celle du monde entier. Si donc je me dévoue à Jésus-Christ, malgré les menaces et les supplices qui m'attendent, ce n'est pas sans doute pour falsifier sa doctrine (2).

11. *Notum enim vobis facio, fratres, Evangelium quod evangelizatum est a me, quia non est secundum hominem.* Car je veux que vous le sachiez, mes Frères, l'Evangile que j'ai prêché, soit chez vous, soit ailleurs, n'est point l'enseignement d'un homme.

Non est secundum hominem, ce n'est point l'Evangile

(1) En grec, Ἄρτι γὰρ ἀνθρώπους πείθω ἢ τὸν Θεόν ; le verbe πείθω se disait d'un orateur qui plaidait une cause et s'efforçait de la faire approuver de ses auditeurs. *Suadeo* veut donc dire *suadere contendo.* Ce verbe est employé dans le même sens au chap. XXVIII, v. 23, des *Actes des Apôtres.*

(2) Un autre sens se présente : On ne saurait plaire à Dieu et aux hommes. Si donc je plaisais encore aux hommes, comme j'essayais de le faire autrefois, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ ; car il a déclaré que, si les hommes ont persécuté le Maître, ils persécuteront aussi les disciples. Ce sens est peut-être plus littéral ; mais le premier se lie mieux avec le contexte.

selon saint Pierre, ou selon saint Jacques, ou selon saint Matthieu, ou selon aucun homme ; c'est l'Evangile selon Jésus-Christ lui-même. Ce sens est déterminé par le verset suivant.

12. *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi.* Parce que je ne l'ai point reçu par le ministère d'un homme, je ne l'ai point appris par les leçons d'un homme ; mais j'en ai été instruit par la révélation de Jésus-Christ, qui m'a parlé lui-même. Ainsi donc, Notre-Seigneur daigna révéler à saint Paul tous les mystères et tous les dogmes de la religion, avec les principaux faits de sa vie sur la terre, parce qu'il voulait que son autorité ne fût pas inférieure à celle des autres Apôtres.

Per revelationem Jesu Christi. A quelle époque cette révélation fut-elle faite à saint Paul ? D'abord ce ne fut point sur le chemin de Damas, le jour de sa conversion. Car saint Paul demanda : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Et il lui fut répondu : « Lève-toi, entre dans la ville, et il te sera dit ce que tu dois faire ». Si saint Paul avait déjà reçu toute la doctrine évangélique, il n'aurait pas été envoyé apprendre d'Ananie ce qu'il devait faire.

En second lieu, ce ne fut point lorsqu'il fut ravi au troisième ciel. Car ce ravissement n'eut lieu qu'environ huit ans après sa conversion. Or saint Paul prêchait l'Evangile et se conduisait comme apôtre longtemps auparavant. Lorsqu'il revint d'Arabie et se rendit à Jérusalem, trois ans après sa conversion, il alla visiter saint Pierre, le chef de l'Eglise, mais non s'instruire auprès de lui.

Quoique l'époque de cette admirable révélation ne soit point fixée dans le Nouveau Testament, l'on conjecture néanmoins avec assez de vraisemblance qu'elle eut lieu à Damas même, peu de jours après la conversion de saint Paul. Car il semble qu'il agissait déjà en apôtre quand saint Luc dit de lui : *Et continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.* (Act., IX, 20.)

Mais comment persuader à ses adversaires que tous

les mystères et toute la doctrine de la religion lui ont été révélés par Jésus-Christ même? Ce qui le prouve, dit-il, c'est l'histoire même de ma conversion.

13. *Audistis enim conversationem meam aliquando in judaismo : quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei, et expugnabam illam.* C'est Jésus qui m'a lui-même enseigné son Evangile. Car vous avez appris de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme ; personne n'ignore que j'étais l'ennemi déclaré de l'Eglise de Dieu, et que je la persécutais avec ardeur ; on vous a dit comment je la ravageais.

Audistis conversationem meam. Rien n'est plus propre à fortifier l'autorité de saint Paul que le récit de ce qu'il était avant sa conversion ; c'est comme s'il disait : Vos docteurs vous prêchent le judaïsme. Eh bien ! nul homme n'a mieux connu que moi le judaïsme, et ne l'a soutenu avec autant de zèle. Pour l'abandonner, il a fallu que j'aie été terrassé par Jésus-Christ lui-même. Peut-on trouver un témoin plus croyable en faveur de l'Evangile, que l'ennemi acharné de l'Evangile ?

Audistis. Malgré la distance qui sépare la Judée de la Galatie, le bruit de mes anciennes violences est parvenu jusqu'à vous, et mes adversaires mêmes vous les racontent.

Persequebar Ecclesiam, « je persécutais l'Eglise ». Il ne dit pas *christianos ;* c'est l'institution même du christianisme qu'il voulait abolir.

Ecclesiam Dei. Il ajoute ce mot par humilité, pour montrer quelle était son impiété et sa folie, quand il voulait renverser l'œuvre de Dieu.

Et expugnabam illam, καὶ ἐπόρθουν αὐτήν. Ce terme de guerre se dit d'une ville ou d'une province que ravage un ennemi victorieux, lorsqu'il porte partout les chaînes, la flamme, le meurtre et la désolation. Saint Luc rend la même pensée en disant : *Spirans minarum et cædis.* (Act., IX.)

14. *Et proficiebam in judaismo supra multos coætaneos meos in genere meo, abundantius æmulator existens*

paternarum mearum traditionum. « Et je faisais de jour en jour des progrès dans le judaïsme ; je me signalais au-dessus de beaucoup d'autres de ma nation et de mon âge, en embrassant avec un zèle ardent non-seulement la loi de Moïse, mais encore les traditions de mes pères ».

Paternarum mearum traditionum. Saint Paul entend par là les usages et les prescriptions que les docteurs avaient ajoutés à la loi. Les pharisiens étaient extrêmement attachés à ces usages, et l'on sait que saint Paul appartenait à leur secte. Il avait puisé ces principes non-seulement à l'école de ses maîtres, mais dans sa famille. C'étaient pour lui des traditions paternelles qu'il avait héritées de ses ancêtres, comme le fait entendre ce mot emphatique, *mearum.* Notre-Seigneur a souvent combattu les doctrines et les traditions pharisaïques, qui étaient une corruption de la loi (S. Matth., xv ; S. Marc; vii) ; et c'est une des raisons qui lui avaient attiré leur haine.

15 et 16. *Quum autem placuit ei qui me segregavit ex utero matris meæ, et vocavit per gratiam suam, ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in gentibus, continuo non acquievi carni et sanguini.*

« Mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère et qui m'a ensuite appelé par sa grâce, lorsqu'il lui a plu de révéler son Fils en moi, afin que je publiasse son Evangile parmi les nations, j'ai obéi aussitôt, sans prendre conseil de la chair et du sang ».

Qui me segregavit ex utero matris meæ. Dieu, par un décret de sa miséricorde gratuite, avant tout mérite de ma part, lors même que je n'étais pas né, mais encore renfermé dans le sein de ma mère, m'a élu et m'a séparé du reste des hommes pour m'envoyer prêcher aux Gentils, non la loi ancienne, mais l'Evangile de son Fils. Plus tard, en conséquence du décret éternel, l'Esprit-Saint dit aux fidèles d'Antioche : *Segregate mihi Saulum et Barnabam ad opus ad quod assumpsi eos.* (Act., xiii.) La sépa-

ration qui se fait dans le temps par les hommes n'est que l'accomplissement de la bienheureuse séparation arrêtée et prédestinée dans le conseil divin.

Et vocavit. La vocation ou l'appel se fait dans le temps par la grâce, qui porte l'élu à faire l'œuvre à laquelle Dieu l'a prédestiné. Saint Paul désigne par ces mots la grâce de sa conversion.

Ut revelaret. Ce verbe dépend de *segregavit et vocavit.* « Dieu m'a séparé et m'a appelé pour manifester par moi son Fils aux hommes ».

In me, « par moi ». C'est le premier sens. Car on sait qu'*in me* peut être considéré comme un hébraïsme ayant la même signification que *per me.*

In me, « en moi ». C'est le second sens. Dieu m'a séparé et m'a appelé pour révéler son Fils en moi, en faisant éclater sa miséricorde et sa puissance en ma personne, afin que je fusse un miracle vivant de sa bonté, et que par là je devinsse propre à annoncer son Evangile parmi les nations.

Ut evangelizarem illum in Gentibus. La conversion de Saul, le persécuteur acharné de l'Eglise, était tout à la fois une preuve de la vérité de la religion chrétienne et un touchant exemple de la miséricorde divine. Quel pécheur pouvait désespérer de son salut, quand Jésus avait fait un apôtre du plus cruel de ses ennemis?

Continuo non acquievi carni et sanguini. « Aussitôt j'obéis à l'appel de Dieu, sans écouter la chair et le sang ». Ces mots *caro et sanguis,* un composé de chair et de sang, sont une périphrase de l'Ecriture employée pour désigner un homme mortel, faible et ignorant. Ainsi Notre-Seigneur dit à saint Pierre : *Caro et sanguis non revelavit tibi,* « ce n'est point la chair et le sang, ce n'est point la faible intelligence d'un homme qui t'a appris que je suis le Fils de Dieu ». De même dans l'Epître aux Ephésiens : *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem.* « Ce n'est point contre la chair et le sang que nous avons à lutter ». Je veux dire, ce n'est point contre des hommes infirmes et qu'on peut blesser,

mais contre des esprits. *Non acquievi carni et sanguini* doit donc signifier : « Je ne demandai et je n'écoutai les conseils d'aucun homme ». Je rompis avec toutes les traditions de ma famille ; je reniai mes complices, j'abandonnai les célèbres docteurs qui avaient été mes maîtres, et je n'entendis plus que la voix de Dieu. En effet, celui auquel Dieu a fait entendre sa voix, celui qu'il a daigné appeler et instruire lui-même, n'a plus besoin de consulter les hommes. *Æquum fuerit ut talis doceat potius homines, quam ut discat ab eis.* (S. Chrys.)

17. *Neque veni Jerosolymam ad antecessores meos Apostolos.* Saint Paul a relevé l'autorité de son apostolat, en montrant premièrement qu'après avoir été l'ennemi de l'Evangile, il en est devenu le prédicateur ; secondement qu'il a été choisi de Dieu pour ce ministère et qu'il s'en acquitte avec un absolu dévouement. Maintenant il va prouver qu'il a appris de Jésus-Christ, et non des autres Apôtres, l'Evangile qu'il enseigne. Une fois converti au christianisme, dit-il, et quand Jésus-Christ m'eut ordonné de prêcher sa religion, « je ne retournai point à Jérusalem chercher ceux qui étaient Apôtres avant moi », et je ne me fis point leur disciple.

Sed abii in Arabiam. Je ne demeurai pas même à Damas, où se trouvaient déjà des chrétiens ; mais j'allai en Arabie, où personne ne pouvait m'apprendre la religion du Christ.

Et iterum reversus sum Damascum. D'Arabie, je revins à Damas, où je continuai d'annoncer Jésus-Christ et de confondre les Juifs, comme j'avais déjà fait aussitôt après mon baptême.

18. *Deinde post annos tres.* La conversion de saint Paul étant assignée au mois de janvier de l'an 34, c'est l'an 37 qu'il retourna pour la première fois à Jérusalem.

Veni Jerosolymam videre Petrum. « Ce fut seulement trois ans plus tard que je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre », non pour apprendre de lui ce que je prêchais depuis trois ans, mais pour l'honorer comme le

chef des Apôtres et de toute l'Eglise : *Honoris priori Apostolo deferendi studio,* dit saint Jérôme.

Videre Petrum, ἱστορῆσαι Πέτρον. Saint Chrysostome remarque fort bien le sens du mot grec, qui ne signifie pas simplement « voir », mais visiter un grand personnage ou une chose digne d'être contemplée. *Non dixit* ἰδεῖν, *sed* ἱστορῆσαι, *quomodo loqui solent qui magnas ac splendidas urbes invisunt. Adeo judicabat operæ pretium esse modo videre talem virum.*

Et mansi apud eum diebus quindecim. « Il m'accueillit comme un collègue, et je demeurai chez lui pendant quinze jours ». Ce n'est certainement pas dans l'espace de quinze jours qu'un homme eût pu apprendre à saint Paul la profonde théologie qu'il enseignait à tout l'univers.

19. *Alium autem Apostolorum vidi neminem.* S'il n'a point vu les autres Apôtres, ce n'est point par négligence ou défaut d'estime, mais c'est parce qu'ils étaient alors dispersés dans le monde, pour y prêcher l'Evangile.

Nisi Jacobum fratrem Domini. « Et je n'ai vu aucun autre des Apôtres, si ce n'est Jacques le frère du Seigneur », c'est-à-dire, Jacques fils d'Alphée et cousin du Seigneur, celui qui était évêque de Jérusalem. Saint Paul vénérait assurément saint Jacques, comme on le voit au chapitre XXI des Actes, mais ce n'était ni le grand saint ni le parent de Notre-Seigneur qu'il allait voir à Jérusalem ; le but de son voyage était de saluer saint Pierre, le chef de l'Eglise et le Vicaire de Jésus-Christ.

Toute cette narration de saint Paul a pour but de montrer aux Galates qu'il n'a été le disciple d'aucun Apôtre, mais de Jésus-Christ seul, comme il l'avait dit au début de sa lettre : *Paulus apostolus non ab hominibus neque per hominem, sed per Jesum Christum.*

20. *Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo, quia non mentior.* « Ce que je vous écris, je déclare en présence de Dieu que c'est la vérité et que je ne mens point ». Comme ce récit importe à l'autorité de sa prédication et à la foi des Galates, saint Paul n'hésite pas à le confirmer par

serment. Or ce serment ne concerne pas seulement les faits qui précèdent : il s'étend aussi à la suite.

21. *Deinde veni in partes Syriæ et Ciliciæ.* « De Jérusalem, je me rendis ensuite dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie ».

Saint Luc raconte brièvement le même fait et nous apprend pourquoi saint Paul quitta si promptement Jérusalem. Comme il y prêchait Notre-Seigneur et qu'il disputait contre les Juifs hellénistes, ceux-ci résolurent de le tuer. Mais les chrétiens ayant découvert ce complot, firent sortir saint Paul de Jérusalem, l'escortèrent jusqu'à Césarée et ne le quittèrent que lorsqu'il se fut embarqué pour Tarse en Cilicie. (Act. Ap., IX, 29.)

22. *Eram autem ignotus facie Ecclesiis Judææ quæ erant in Christo.* « Or j'étais inconnu de visage aux Eglises de Judée qui croyaient en Jésus-Christ ». On ne peut donc pas dire qu'il ait été instruit de la doctrine chrétienne par les fidèles de Judée, dont un grand nombre avaient pu voir et entendre Notre-Seigneur. *Tam breve tempus se in Judæa fecisse confirmat, ut etiam vultu credentibus esset ignotus. Ex quo ostendit non Petrum, non Jacobum, non Joannem se habuisse doctores, sed Christum qui sibi Evangelium revelasset.* (S. Hieron.)

23. *Tantum autem auditum habebant quoniam : Qui persequebatur nos aliquando, nunc evangelizat fidem quam aliquando expugnabat.* « Les fidèles de la Judée avaient seulement entendu dire à plusieurs cette parole : Celui qui nous persécutait autrefois annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait naguères de détruire ». On peut ici remarquer un hellénisme qui consiste à rapporter une parole citée en l'unissant au récit par une conjonction. Les latins auraient dit : *Tantum audierant hoc : Qui persequebatur nos aliquando nunc evangelizat fidem quam aliquando expugnabat.*

Fidem expugnabat (ἐπόρθει), « il ravageait la foi ». C'est une métonymie, qui met l'abstrait pour le concret, la foi pour la société des fidèles.

Auditum habebant, ἀκούοντες ἦσαν. Cette grande nouvelle

était rapportée et confirmée par de nombreux témoins qui venaient de Jérusalem, de Damas, d'Antioche.

Saint Paul insère adroitement le témoignage des fidèles de la Judée ; car ce témoignage prouvait que la doctrine qu'il prêchait était la même qu'il avait persécutée.

24. *Et in me clarificabant Deum.* « Et ils glorifiaient Dieu en moi ; » c'est-à-dire que, en voyant le grand changement qui s'était opéré en moi, ils reconnaissaient l'ouvrage de Dieu, et ils glorifiaient sa miséricorde. Saint Paul n'insiste pas sans motif sur les sentiments des chrétiens de la Palestine à son égard : il fait entendre que leurs sentiments étaient bien différents de ceux que manifestaient pour sa personne les docteurs judaïsants de la Galatie. (Drach.)

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Saint Paul réfute une seconde calomnie de ses adversaires. Paul, disaient-ils, prêche partout que la loi de Moïse est abrogée, tandis que les vrais Apôtres enseignent qu'on doit l'observer. Saint Paul fait voir au contraire que sa doctrine est conforme à celle des autres Apôtres.

Il le prouve, premièrement, par l'exemple de Tite incirconcis, qu'il mena avec lui à Jérusalem et que les Apôtres n'obligèrent point à la circoncision, quelque instance que fissent les faux frères. (3-5.)

Secondement, parce que les Apôtres Jacques, Pierre et Jean confirmèrent sa doctrine, sans y rien ajouter, ni diminuer, et qu'ils le reconnurent pour Apôtre des Gentils, comme ils l'étaient des Juifs. (6-10.)

Troisièmement, parce que Céphas lui-même, dit-il, souffrit que je le reprisse publiquement de ce qu'il semblait, par sa conduite, laisser croire que la loi n'était pas abolie, et qu'elle devait être observée par les Gentils. (11-14.)

Après avoir montré que sa prédication est conforme à celle des autres Apôtres, entrant dans le fond de la question, il discute sa doctrine, et prouve qu'elle est véritable.

Nous qui sommes Juifs par notre naissance, dit-il, et non sortis de Gentils idolâtres, nous avons reconnu que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, et nous avons embrassé l'Evangile pour être justifiés par la foi en Jésus-Christ. Si donc nous ne sommes pas justifiés par l'Evangile, si au contraire nous sommes devenus prévaricateurs pour avoir abandonné une loi nécessaire au salut, comme le prétendent vos docteurs, ne s'ensuit-il pas que Jésus est auteur et ministre du péché ? Car il nous a enseigné que la foi et le baptême suffisent au salut : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit.* Mais il est impossible que Jésus-Christ soit auteur du péché, et que nous soyons prévaricateurs en lui obéissant. C'est pourtant

ce que nous reconnaîtrions, si nous retournions à la loi ancienne, après l'avoir abandonnée. (15-18.)

Mais non ; la loi est abolie par la mort de Jésus-Christ, et nous avons été affranchis du joug de la loi en mourant avec Jésus-Christ dans notre baptême. (19-20.)

Enfin, il termine par une raison sans réplique, qu'il se contente d'énoncer : Si la loi donne la justice, la mort de Jésus-Christ était donc inutile. (21.)

---

1. *Deinde post annos quatuordecim, iterum ascendi Jerosolymam cum Barnaba, assumpto et Tito.*

2. *Ascendi autem secundum revelationem : et contuli cum illis evangelium quod prædico in gentibus, seorsum autem iis qui videbantur aliquid esse : ne forte in vacuum currerem, aut cucurrissem.*

3. *Sed neque Titus qui mecum erat, quum esset gentilis, compulsus est circumcidi.*

4. *Sed propter subintroductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigerent :*

5. *Quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos.*

6. *Ab iis autem qui videbantur esse aliquid (quales aliquando fuerint, nihil mea interest : Deus personam hominis non accipit), mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.* (Deut., x, 17 ; Job, xxxiv, 19 ; Sap., vi, 8 ; Eccl., xxxv, 15 ; Act., x, 34 ; Rom., ii, 11 ; Eph.,

1. Ensuite, quatorze ans après, j'allai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, et je pris aussi Tite avec moi.

2. Or, je m'y rendis d'après une révélation. J'exposai alors aux fidèles de Jérusalem, et en particulier à ceux qui étaient les plus considérables, l'Evangile que je prêche parmi les nations. J'agissais ainsi pour ne pas courir inutilement, ou de peur d'avoir couru en vain.

3. Or, Tite lui-même, que j'avais amené avec moi, et qui était Gentil de nation, ne fut point obligé de se faire circoncire.

4. Cependant, à cause de certains faux frères qui s'étaient furtivement glissés parmi nous pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et pour nous réduire en servitude, il y eut une discussion dans l'assemblée.

5. Mais nous leur ne cédâmes pas, même pour un moment, et nous refusâmes de nous assujétir à ce qu'ils voulaient, afin que la vérité de l'Evangile demeurât parmi vous dans toute sa pureté.

6. Aussi ceux qui étaient les plus considérables (je ne m'arrête point à ce qu'ils ont été autrefois : Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes) : ceux, dis-je, qui paraissaient les plus considérables n'ajoutèrent rien à mon enseignement.

7. Mais au contraire ayant reconnu que la charge d'annoncer l'Evangile aux incirconcis m'avait été donnée, comme à Pierre celle de prêcher aux circoncis :

8. (Car celui qui a secondé Pierre pour le rendre apôtre des circoncis m'a secondé aussi pour me rendre apôtre des Gentils)

9. Lors donc que les principaux de l'assemblée eurent reconnu la grâce que j'avais reçue, Jacques, Céphas et Jean, qui paraissaient les colonnes de l'Eglise, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, comme marque de la société qui était entre eux et nous ; et il fut convenu que nous prêcherions l'Evangile aux incirconcis, pendant qu'ils le prêcheraient aux circoncis.

10. Ils nous recommandèrent seulement de nous ressouvenir des pauvres de Jérusalem ; comme en effet j'ai eu soin de le faire.

11. Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible.

12. Car avant que certains Juifs qui venaient de la part de Jacques fussent arrivés, il mangeait avec les Gentils. Mais après leur arrivée, il se retirait et se séparait des Gentils, craignant d'offenser les circoncis.

13. Et les autres Juifs usèrent, comme lui, de cette dissimulation ; en sorte que Barnabé même s'y laissa aussi entraîner.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas en présence de tout le monde : Si vous, qui êtes Juif, vivez à la manière des Gentils et non comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les Gentils à judaïser ?

15. Nous sommes Juifs par notre naissance, et non pas des pécheurs issus de Gentils.

16. Cependant comme nous savons

vi, 9 ; Coloss., iii, 25 ; I Petr., i, 17.)

7. *Sed e contra quum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputii, sicut et Petro circumcisionis :*

8. *(Qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis, operatus est et mihi inter gentes)*

9. *Et quum cognovissent gratiam quæ data est mihi, Jacobus et Cephas et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem :*

10. *Tantum ut pauperum memores essemus ; quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.*

11. *Quum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti : quia reprehensibilis erat.*

12. *Prius enim quam venirent quidam a Jacobo, cum gentibus edebat ; quum autem venissent, subtrahebat et segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant.*

13. *Et simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi, ita ut et Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.*

14. *Sed quum vidissem quod non recte ambularent ad veritatem evangelii, dixi Cephæ coram omnibus : Si tu, quum Judæus sis, gentiliter vivis, et non judaice, quomodo gentes cogis judaizare ?*

15. *Nos natura Judæi, et non ex gentibus peccatores.*

16. *Scientes autem quod non*

justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi, et nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, et non ex operibus legis; propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro. (Rom., III, 20.)

17. *Quod si quærentes justificari in Christo, inventi sumus et ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est? Absit.*

18. *Si enim quæ destruxi, iterum hæc ædifico, prævaricatorem me constituo.*

19. *Ego enim per legem legi mortuus sum, ut Deo vivam: Christo confixus sum cruci.*

20. *Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.*

21. *Non abjicio gratiam Dei. Si enim per legem justitia, ergo gratis Christus mortuus est.*

que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ, afin d'obtenir par la foi au Christ la justice que ne pouvaient nous donner les œuvres de la loi; parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.

17. Que si en cherchant à être justifiés par Jésus-Christ, nous sommes nous-mêmes trouvés pécheurs, est-ce que Jésus-Christ serait ministre du péché? A Dieu ne plaise!

18. En effet, si je rétablis de nouveau ce que j'ai détruit, je me déclare moi-même prévaricateur.

19. Car je suis mort à la loi, par la loi même, afin que je ne vive plus que pour Dieu. Je suis crucifié avec Jésus-Christ.

20. Et si je vis à présent, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Que si je vis maintenant dans la chair, j'y vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé, et qui s'est lui-même livré à la mort pour moi.

21. Je ne veux pas rejeter cette grâce de Dieu comme inutile. Car si la justice s'acquiert par la loi, Jésus-Christ est donc mort en vain.

COMMENTAIRE

1. *Deinde post annos quatuordecim, iterum ascendi Jerosolymam.* Les interprètes se partagent sur l'époque où ces quatorze années commencent à courir. Les uns les datent de la visite de saint Paul à saint Pierre, les autres les font remonter à sa conversion. Le premier sentiment, qui est celui de saint Jérôme, nous paraît le meilleur. D'ailleurs c'est le sens naturel, marqué par l'adverbe *deinde*. Lorsque saint Paul dit au milieu d'un récit : « Quatorze ans après », ne doit-on pas entendre

que cet « après » désigne la dernière chose dont il vient de parler ? Or, ce qu'il vient de raconter, c'est le voyage qu'il a fait à Jérusalem pour voir Pierre. Seconde raison : le premier voyage de saint Paul à Jérusalem eut lieu trois ans après sa conversion. C'est donc vers le commencement de l'an 37. A ce chiffre 37 ajoutez quatorze, vous arrivez à l'année 50 ou 51, suivant que l'on part du commencement ou de la fin de l'an 37. Or c'est l'époque assignée au concile de Jérusalem, auquel se rendait saint Paul, non pas quatorze ans, mais dix-sept ans après sa conversion : *Post annos decem et septem,* dit saint Jérôme.

Iterum, « de nouveau ». Dans l'intervalle de ces deux voyages, saint Paul en avait fait un autre, l'an 42, au temps où saint Jacques fut décapité et saint Pierre mis en prison par Hérode Agrippa. (Act. Ap., xi, 30, et xii, 25.) Saint Paul, qui allait porter, avec saint Barnabé, les aumônes des chrétiens d'Antioche aux frères de Jérusalem, ne mentionne point ce voyage, parce qu'il n'avait aucun rapport à la doctrine.

Mais il rapporte au contraire le troisième, parce que celui-là fut entrepris pour faire décider par les Apôtres et les prêtres de Jérusalem la grande question qu'il traite avec les Galates. Car, dit saint Luc dans les Actes des Apôtres, « quelques frères, qui étaient venus de Judée à Antioche, troublèrent la nouvelle Eglise ; ils enseignaient aux fidèles que, s'ils n'étaient pas circoncis, suivant l'usage prescrit par Moïse, ils ne pouvaient être sauvés : *Nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari* ». C'était ce que les docteurs juifs répétaient encore aux Galates. « Sur cela, Paul et Barnabé s'étant élevés fortement contre eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, avec quelques-uns du parti opposé, iraient à Jérusalem, vers les Apôtres et les prêtres, pour leur proposer cette question ». Saint Jacques y résidait toujours, et saint Pierre, revenu de Rome, s'y trouvait alors.

Assumpto et Tito. Saint Paul partant pour Jérusalem, toute pleine de circoncis, eut la hardiesse d'y mener

avec lui Tite, qui était gentil d'origine, et il introduisit dans l'assemblée ce chrétien incirconcis, afin de soutenir la liberté de l'Evangile contre les préventions judaïques.

2. *Ascendi autem secundum revelationem.* « Or je montai à Jérusalem, selon une révélation qui me fut faite » ; c'est-à-dire que Dieu avertit saint Paul d'accéder au désir des chrétiens d'Antioche. Paul et Barnabé enseignaient la vérité ; mais il était bon que leur doctrine fût discutée dans le centre même de la religion, et confirmée dans l'assemblée des prêtres instruits par les douze Apôtres, où siégeait toujours l'Apôtre saint Jacques, et où présidait alors saint Pierre le chef de l'Eglise.

Et contuli cum illis Evangelium quod prædico in gentibus. En grec, ἀνεθέμην, *exposui.* « Et je leur exposai l'Evangile que je prêchais aux Gentils », l'Evangile pur sans la circoncision. Il n'expose pas sa doctrine comme étant leur inférieur, mais comme un égal ; il ne vient pas apprendre quelque chose, mais prouver que son enseignement est irrépréhensible, qu'il est le même que celui des autres Apôtres. *Aliud est autem conferre, aliud discere : inter conferentes æqualitas est,* dit saint Jérôme.

Cum illis désigne les chrétiens de Jérusalem ; car ce mot *illis* se rapporte à *Jerosolymitanis*, qui est contenu dans *Jerusalem.* Cette syllepse est usitée dans toutes les langues et fréquente en hébreu.

Seorsum autem iis qui videbantur aliquid esse. Après avoir exposé ma doctrine dans l'assemblée, je l'expliquai à part et plus en détail à ceux qui étaient regardés comme les plus considérables. En grec, τοῖς δοκοῦσιν. On trouve dans Platon οἱ δοκοῦντες εἶναί τι, *qui videntur aliquid esse,* ceux qui paraissent être quelque chose, qui jouissent de la considération, et que l'estime publique distingue du vulgaire. Οἱ δοκοῦντες a la même signification, dans Euripide : Λόγος γὰρ ἓκ τ' ἀδοξούντων ἰὼν κἀκ τῶν δοκούντων αὐτὸς οὐ ταὐτὸν σθένει, *idem enim sermo ex vilibus profectus et ex insignibus non idem valet.* (Hécube, v. 295.) Dans la phrase d'Euripide οἱ δοκοῦντες (*insignes*) et οἱ ἀδοξοῦντες (*ignobiles*) sont mis en opposition.

Ne forte in vacuum currerem aut cucurrissem. J'exposai ma doctrine, de peur de courir inutilement ou d'avoir couru en vain. Saint Paul ne craignait pas d'avoir enseigné pendant dix-sept ans un faux Evangile ; mais il craignait que les docteurs judaïsants ne vinssent à ruiner ses travaux en publiant que sa doctrine était opposée à celle des autres Apôtres. Cette accusation ébranlait les esprits. Car on savait que saint Pierre, saint Jacques et saint Jean permettaient la circoncision aux chrétiens de Jérusalem, tandis que saint Paul et saint Barnabé la défendaient à ceux d'Antioche. Il semblait donc qu'il y avait division entre les Apôtres : un éclaircissement était nécessaire.

Contuli Evangelium ne forte in vacuum currerem. Cette parole et cet exemple de saint Paul, qui faisait confirmer son Evangile par l'Eglise de Jérusalem et par saint Pierre, montre qu'une révélation certainement divine et même accompagnée de grands miracles a besoin d'être communiquée à l'Eglise et confirmée par elle pour inspirer aux fidèles une pleine confiance. *Ipse apostolus Paulus post ascensionem Domini de cœlo vocatus, si non inveniret in carne Apostolos, quibus communicando et cum quibus conferendo Evangelium, ejusdem societatis esse appareret, Ecclesia illi omnino non crederet.* (S. Aug., *contra Faustum,* l. XXVIII, c. IV.) Fût-on un saint Paul, il faut voir Pierre et être approuvé de Pierre. Ni le génie, ni la science, ni la sainteté n'exemptent de ce devoir.

3. *Sed neque Titus qui mecum erat, quum esset Gentilis, compulsus est circumcidi.* « Mais une preuve que ma doctrine sur la loi de Moïse était véritable, c'est que Tite, que j'avais amené avec moi et qui était gentil de naissance, ne fut point obligé à se faire circoncire, et cela malgré les instances de nos adversaires ». Or les Apôtres n'eussent pas manqué de l'y obliger, si la loi de Moïse eût été nécessaire au salut, puisque la circoncision en est la prescription principale.

4 et 5. *Sed propter subintroductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram, quam habe-*

mus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigerent : quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos.

Ce qui prouve encore mieux que la loi n'oblige plus, c'est la discussion même qui eut lieu dans l'assemblée à ce sujet. Car certains faux frères, continue saint Paul, s'étant glissés furtivement parmi nous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et pour nous réduire en servitude, en nous faisant porter le joug de la loi, cette question fut agitée, et leurs prétentions repoussées. Nous ne leur cédâmes point, même pour un instant, et nous refusâmes de nous assujétir à ce qu'ils voulaient. Nous agîmes avec cette fermeté pour maintenir l'intégrité de la doctrine au centre même de la religion, et pour que la vérité de l'Evangile demeurât parmi vous, Gentils, dans toute sa pureté.

Sed propter subintroductos. Cette première phrase est inachevée. Saint Paul la commençait pour la terminer peut-être ainsi : *Sed propter subintroductos falsos fratres contentio facta est.* Mais voulant expliquer le mot *subintroductos,* il le fait dans une longue parenthèse ; puis, quand la parenthèse est finie, il oublie d'ajouter *contentio facta est.* Cette omission s'explique d'autant mieux, que la parenthèse renferme la même idée et contient la vigoureuse réponse que leur fit saint Paul. Il semble qu'on l'entend dire à ces pharisiens déguisés en chrétiens : Pourquoi venez-vous dans notre assemblée épier notre liberté que nous tenons du Christ ? Qui êtes-vous pour prétendre nous imposer le joug de la servitude ?

Subintroductus, παρείσακτος, signifie un homme « qui s'est glissé furtivement, un intrus » ; et *falsus frater,* ψευδάδελφος, un frère qui ne l'est que de nom. Ceux dont parle saint Paul étaient donc des Juifs hypocrites, qui simulaient leur adhésion à l'Evangile, pour s'introduire dans les assemblées des chrétiens. Saint Epiphane pense que le chef de ces faux frères était l'hérésiarque Cérinthe.

Subintroierunt explorare. Ils s'étaient insinués parmi

nous pour épier notre liberté. Ils voulaient savoir si nous observions la loi et si nous l'imposions aux Gentils qui se convertissaient, ou bien si nous la laissions de côté. Dans ce cas, ils se proposaient de nous dénoncer aux chefs de la nation, comme violateurs de la loi divine, d'exciter contre nous les murmures des fidèles attachés à cette loi, de nous contraindre à en reprendre le joug et de nous réduire ainsi en servitude, avec les Gentils qui acceptaient l'Evangile.

Quibus neque ad horam cessimus. Nous ne leur cédâmes pas, même pour une seule fois, même pour un instant, ni par le désir de conserver la paix avec l'Eglise de Jérusalem toute composée de Juifs, ni par la crainte des chefs de la nation, toujours irrités contre les chrétiens et disposés à verser leur sang.

Subjectione. Nous refusâmes de céder en nous soumettant à leurs exigences.

Ut veritas Evangelii permaneat apud vos. L'Evangile était affirmé à Jérusalem dans toute sa vérité, bien qu'on y tolérât provisoirement l'observation de la loi judaïque. Mais comme la même raison n'avait pas lieu pour les Gentils, les Apôtres avaient établi parmi eux l'Evangile dans sa pureté sans mélange de judaïsme. C'est ce qui existait alors à Antioche, en Cilicie, en Chypre, en Pamphylie. Il s'agissait donc de maintenir ce qui était institué dans ces Eglises, et, au lieu d'y introduire la circoncision, il fallait y protéger la vérité de l'Evangile. Car l'Evangile de Jésus-Christ n'est point une simple addition à la loi ancienne, c'est une loi nouvelle, c'est la vérité qui remplace les figures : *Ut veritas permaneat.*

Apud vos. Les Galates n'avaient pas encore reçu l'Evangile à l'époque dont il parle. En disant « chez vous », il considère les Galates comme faisant partie de la gentilité.

Neque ad horam cessimus. Ce mot réprouve les concessions que la prudence humaine conseille de faire à l'erreur (1). Ne cédons jamais lorsqu'il s'agit d'une doctrine

(1) Saint Paul refuse de circoncire Tite, qui est Gentil d'origine par son père et sa mère. Plus tard il consentira à circoncire Timothée, fils d'une mère juive,

approuvée par l'Eglise. Si l'on nous appelle des exagérés ou des entêtés, nous nous consolerons en répétant avec saint Paul : *Neque ad horam cessimus, ut veritas Evangelii permaneat.*

Ainsi Tite et moi, dit-il, nous étions seuls au milieu de Jérusalem frémissante, environnés de Juifs qui nous menaçaient, de faux frères qui nous épiaient et nous dénonçaient, de docteurs qui nous pressaient d'accepter la loi judaïque : rien ne nous ébranla ; nous ne cédâmes point. Et vous Galates, vous Gentils, vous qui jouissez d'une pleine liberté dans votre province, vous avez spontanément subi le joug !

6. *Ab iis autem qui videbantur esse aliquid.* Voilà encore une phrase suspendue par une parenthèse et terminée par l'anacoluthe. La grammaire exigeait : *Ab iis qui videbantur esse aliquid, nihil mihi collatum est.* Mais après la parenthèse, il change le passif en actif : *Nihil contulerunt.*

Quales aliquando fuerint, nihil mea interest : Deus personam hominis non aspicit. Je ne m'arrête point à ce qu'ils ont été autrefois, je ne considère point s'ils étaient de simples pêcheurs et des hommes sans lettres ; Dieu ne regarde point la condition des personnes ; il choisit ceux qu'il veut pour en faire ses apôtres ; il prend les pauvres pour en faire les princes de son Eglise, et les ignorants pour en faire les docteurs du monde.

Mihi enim qui videbantur esse aliquid nihil mihi contulerunt. Ceux, dis-je, qui étaient les plus considérables dans l'Eglise, ne m'apprirent rien, n'ajoutèrent rien à ma doctrine et n'en retranchèrent rien. Ils reconnurent que mon Evangile et le leur étaient le même Evangile. *Unum suum Paulique Evangelium firmaverunt.* (Hier.)

7, 8 et 9. *Sed e contra, quum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputii, sicut Petro circumcisionis (qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis, operatus est et mihi inter gentes), et quum cognovis-*

parce que Timothée circoncis pourra entrer dans les synagogues et travailler plus utilement au salut des Juifs qui étaient nombreux dans la contrée.

sent gratiam quæ data est mihi, Jacobus et Cephas et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis.

« Mais, au contraire, ayant reconnu que la charge d'annoncer l'Evangile aux incirconcis m'avait été donnée, comme à Pierre celle de le prêcher aux circoncis (car celui qui a secondé Pierre dans l'apostolat des circoncis m'a secondé aussi dans l'apostolat des Gentils), lors, dis-je, que les principaux chrétiens eurent reconnu la grâce que j'avais reçue, Jacques, Céphas et Jean, qui paraissaient être les colonnes de l'Eglise, nous donnèrent la main à Barnabé et à moi, comme marque de la société qui était entre eux et nous ; et il fut convenu que nous prêcherions l'Evangile aux incirconcis, pendant qu'ils le prêcheraient aux circoncis ».

Quum vidissent, « ayant vu que la charge d'annoncer l'Evangile m'avait été confiée ». Ils le reconnurent non-seulement d'après mon témoignage, mais surtout par les effets de ma prédication, que Dieu accompagnait visiblement de sa grâce.

Sicut et Petro circumcisionis. Dieu n'avait pas fait un partage absolu entre saint Pierre et saint Paul ; car tous les Apôtres étaient envoyés à tous. Cependant saint Pierre était spécialement chargé d'annoncer l'Evangile aux Juifs et saint Paul aux Gentils ; ce que Dieu montrait par la grâce qu'il attachait à leur ministère. Car de même qu'il secondait plus efficacement saint Pierre dans l'apostolat des Juifs, de même il bénissait davantage la prédication de saint Paul parmi les Gentils.

Qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis, operatus est et mihi inter Gentes. Quels saints admirables, quels prédicateurs que saint Pierre et saint Paul, et combien ils sont aimés de Dieu ! Cependant l'un gagne peu de Juifs, et l'autre peu de Gentils. Dieu montre ainsi que les hommes ne sont que des instruments dans sa main, et que c'est lui qui fait tout par sa grâce : *Qui operatus est.*

Et quum cognovissent gratiam quæ data est mihi. C'est

la répétition de la phrase qui précède la parenthèse. « Quand les principaux de l'Eglise virent la grâce qui m'était donnée (c'est-à-dire les succès de ma prédication parmi les Gentils), Jacques, Céphas et Jean me donnèrent la main ». Ainsi la prudence des Apôtres laisse d'abord la question se traiter et s'éclaircir parmi les anciens. Mais, en laissant la discussion libre, ils se réservent de la terminer par leur autorité.

Jacobus. Saint Jacques est ici nommé le premier, parce qu'il était le chef de l'Eglise de Jérusalem, et que saint Pierre et saint Jean ne s'y trouvaient qu'en passant.

Et Céphas. Κέφα est en syriaque le même nom que Πέτρος en grec et *Petrus* en latin. Ce mot signifie Rocher. On ne voit pas qu'aucun homme ait porté ce nom avant que Jésus-Christ l'eût donné à Simon, fils de Jean.

Pourquoi saint Paul lui donne-t-il ici le nom de Céphas, au lieu de Pierre. C'est probablement parce qu'il répond aux judaïsants qui désignaient saint Pierre par son nom syriaque. Vos docteurs ont sans cesse dans la bouche le nom de Céphas, dit-il. Eh bien ! Céphas lui-même a approuvé la doctrine que j'enseigne.

Et Joannes. Est-ce l'Apôtre saint Jean ? N'en doutons pas. Cependant saint Paul vient de dire au chapitre précédent qu'il n'a vu que les deux Apôtres saint Pierre et saint Jacques. Comment concilier ces deux textes ? Rien de plus facile. Plus haut, il parle du premier voyage qu'il fit à Jérusalem après sa conversion ; ici il parle de celui qu'il fit quatorze ans plus tard. Lors donc qu'il dit *alium autem Apostolorum vidi neminem,* il faut l'entendre de son premier séjour.

Qui videbantur columnæ esse. Il y en avait d'autres qui remplissaient dans l'Eglise des charges importantes : il y avait des prêtres, des diacres qui jouissaient de la considération dans Jérusalem, *videbantur esse aliquid;* mais ces trois Apôtres étaient regardés comme les fermes colonnes de l'Eglise universelle. Or, ce sont eux qui attestent que la doctrine de saint Paul est approuvée du Seigneur.

Dextras dederunt mihi societatis. « Ils me donnèrent la main en signe de société », ils me reconnurent comme leur collègue et leur égal, sur le témoignage de Dieu qui accompagnait ma prédication des mêmes merveilles et des mêmes fruits que celle de saint Pierre.

Et Barnabæ. Saint Barnabé a donc été reconnu apôtre par saint Pierre, saint Jacques, saint Jean et saint Paul. Il est donc apôtre et non simplement disciple des Apôtres, comme l'étaient saint Tite et saint Timothée. Il n'est cependant pas apôtre au même degré que saint Paul et les Douze.

Ut nos in Gentes, ipsi autem in circumcisionem. Phrase concise ; le verbe qui manque est facile à suppléer. « Il fut convenu que nous ferions la même œuvre, eux chez les Juifs, et nous chez les Gentils », prêchant partout le même Evangile, mais avec des tempéraments différents. Ainsi saint Paul admettait que la circoncision fût permise aux Juifs, et saint Pierre, saint Jacques et saint Jean approuvaient qu'elle fût défendue aux Gentils.

10. *Tantum ut pauperum memores essemus.* « Ils nous recommandèrent seulement de nous ressouvenir des pauvres de Jérusalem », et d'intéresser en leur faveur la charité des Gentils convertis à l'Evangile.

Quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere ; « ce que j'ai eu aussi grand soin de faire ». *Hoc ipsum* avec *quod* forme un pléonasme hébraïque. Les hébreux répètent souvent le pronom démonstratif après avoir mis le pronom conjonctif.

Sollicitus fui, ἐσπούδασα. Et je me suis acquitté de ce soin avec toute la diligence possible. Il montre ainsi en passant l'ingratitude des docteurs juifs qui le calomnient et le persécutent, pendant qu'il recueille des aumônes pour leur nation.

Pourquoi ne dit-il pas *solliciti fuimus ?* c'est que, saint Barnabé s'étant séparé de lui peu de temps après, saint Paul ne doit attester que ce qu'il a fait lui-même.

On demande quelquefois : Pourquoi les fidèles de Jérusalem vendaient-ils leurs biens ? N'eussent-ils pas mieux

fait de les garder ? Maintenant qu'ils n'ont plus rien, il faut que les chrétiens des autres pays les nourrissent.

Nous répondrons premièrement que tous ne vendirent pas leurs biens, et que, parmi ceux qui s'y déterminèrent, plusieurs calculaient que, la ruine de Jérusalem étant proche, la mesure la plus sage à prendre était de ne rien conserver en cette ville maudite. Mais la pauvreté de ces chrétiens avait une autre cause. La raison principale de leur détresse venait de ce que les Juifs avaient dépouillé violemment de leurs biens la plupart des fidèles. *Plerique Judæi qui crediderant in Palæstina facultatibus omnibus exuti fuerant, ac per omnes regiones disjecti exsulabant.* (S. Chrysost.) C'est ce que saint Paul déclare dans sa première Epître aux Thessaloniciens : *Vos imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei quæ sunt in Judæa ; quia eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis.* (I Thess., II, 14.) Il l'atteste plus expressément encore dans son Epître aux Hébreux. *Et rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* (Hebr., X, 34.)

11. *Quum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat.* Quoique l'époque où ce fait eut lieu ne puisse être précisée avec certitude, cependant il est probable que ce fut peu de temps après le concile de Jérusalem. Car saint Paul et saint Barnabé, étant retournés à Antioche porter le décret du concile, passèrent quelque temps en cette ville. (Act. Ap., XV, 30-35.) Il n'est pas non plus invraisemblable que saint Pierre, récemment arrivé de Rome, ait voulu, après une longue absence, revoir cette Eglise dont il avait été l'évêque pendant sept ans.

Saint Paul ne raconte pas cette histoire pour s'élever au-dessus de saint Pierre, mais pour montrer que les Gentils sont exempts du joug de la loi. Ce fait en contient deux preuves manifestes. 1° Saint Pierre vivait lui-même comme gentil parmi les Gentils à Antioche. Donc il croyait que la loi n'obligeait ni lui-même ni les Gentils devenus chrétiens. 2° Plus tard, ayant craint d'offenser des Juifs qui étaient venus à Antioche, il avait renoncé à

cette liberté : c'était engager par son exemple les Gentils à se soumettre à la loi. Mais saint Paul l'en reprit, et saint Pierre, le chef de l'Eglise, accepta la remontrance.

In faciem ei restiti. Une célèbre dispute s'éleva jadis entre deux grands docteurs sur l'interprétation de ces paroles. Saint Jérôme disait que saint Pierre n'était point répréhensible dans sa conduite, mais que saint Paul lui reprochait publiquement sa complaisance pour les Juifs, afin de les amener doucement à reconnaître que la loi n'obligeait plus. C'était une scène concertée entre les deux Apôtres. Saint Augustin trouvait un défaut de sincérité dans l'Ecriture, si l'on admettait cette explication, qui paraissait inconciliable avec ces mots de saint Paul : *Reprehensibilis erat*, et *Non recte ambulabat.* Le sentiment de saint Augustin a prévalu, au point que saint Jérôme s'y est rangé lui-même.

Reprehensibilis erat. Ce texte ne prouve rien contre l'infaillibilité de saint Pierre et de ses successeurs, puisqu'il ne s'agit pas ici de la doctrine de saint Pierre, mais de sa conduite. *Conversationis fuit vitium, non prædicationis,* dit Tertullien. (Præscript., c. XXIII.)

Des théologiens examinent quelle fut la faute de saint Pierre. Tous conviennent qu'elle ne fut pas mortelle. Mais commit-il même un péché véniel ? Sa conduite avait l'inconvénient de favoriser les partisans de la loi, qui voulaient y soumettre les Gentils. Il avait donc tort ; mais le manque de prudence n'est pas toujours un péché devant Dieu (1).

Au lieu de discuter la faute de saint Pierre, il vaut beaucoup mieux admirer son humilité. Repris par saint Paul, il garde le silence, et réforme sa conduite. *Tacuit Petrus, ut qui primus erat in apostolatus culmine, primus esset in humilitate.* (S. Greg. P., in Ezech., Hom. 18.) La vertu de saint Pierre va plus loin encore : dans ses Epîtres, il fait l'éloge de celui qui l'avait blâmé, et il loue

(1) *Reprehensibilis.* Le participe grec κατεγνωσμένος, *reprehensus*, doit se traduire ici par l'adjectif *reprehensibilis* ou *reprehensione dignus.* On dit de même en latin *contemptus* pour *contemptibilis.*

même les écrits qui contiennent l'avertissement sévère qu'il avait reçu de son inférieur. (II Petr., III, 16.)

12. *Enim.* Il expose maintenant en quoi la conduite de saint Pierre était blâmable. *Prius enim quam venirent quidam a Jacobo, cum gentibus edebat.* En effet, avant que certains Juifs envoyés ou recommandés par Jacques, fussent venus de Jérusalem à Antioche, Pierre mangeait avec les Gentils convertis à la religion chrétienne, et usait, comme eux, de toute espèce de viandes, sans tenir compte des prescriptions de la loi. Nous l'avons dit, ce fait prouve que saint Pierre, le chef des Apôtres, regardait la loi comme abolie pour tout le monde, puisque lui-même, quoique Juif, s'en affranchissait en mangeant avec les Gentils.

Quum autem venissent, subtrahebat et segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant. Mais après l'arrivée de ces Juifs, Pierre évitait les repas des Gentils et mangeait à part, craignant les circoncis. Ce n'était pas leur haine ou leur violence qu'il redoutait, lui qui méprisait les verges et la mort pour Jésus-Christ. Mais il craignait que ces ardents zélateurs, le voyant observer la loi dans Jérusalem et la négliger dans Antioche, n'excitassent des troubles fâcheux parmi les fidèles. Il pensa que la prudence lui conseillait de s'abstenir ; mais saint Paul lui fit voir qu'il se trompait.

13. *Et simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi.* Avant ces nouveaux venus, il y avait à Antioche des Juifs qui mangeaient avec les Gentils, se regardant comme affranchis de la loi par l'Evangile. L'exemple de saint Pierre les fit changer de conduite, et ils revinrent à l'abstinence des viandes défendues par la loi de Moïse.

Simulationi ejus consenserunt, en grec συνυπεκρίθησαν αὐτῷ. Cette expression montre que ni saint Pierre ni ces Juifs ne se croyaient tenus à l'observation de la loi, et que leur abstinence n'était qu'une complaisance et « une feinte ».

Ita ut Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem. La chose alla si loin que Barnabé, qui était apôtre des

Gentils comme saint Paul, fut entraîné dans la même feinte par l'exemple général et surtout par celui de saint Pierre. De là il résultait que l'erreur des judaïsants qui infestaient la Galatie s'appuyait, non pas sur la doctrine de ces deux grands hommes, mais sur leur conduite.

14. *Sed quum vidissem quod non recte ambularent ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ.* « Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas ». *Recte ambulare* s'exprime en grec par un seul mot, ὀρθοποδοῦν, *recto pede incedere.* Cela ne veut pas dire qu'il y eût dans leur pensée aucune erreur contraire à la foi, mais qu'ils ne réglaient pas leur conduite selon la prudence. La vraie prudence met avant tout le dogme en sûreté.

Dixi Cephæ coram omnibus. « Je m'adressai à Pierre devant tous les frères, en pleine assemblée ». Saint Paul reprend saint Pierre en public, parce que le mal était public et général : un avertissement secret n'eût pas suffi. Il ne s'adresse qu'à saint Pierre ; car de même qu'il avait entraîné les autres par son exemple, de même il devait les ramener par son autorité. *Quod autem hoc ei coram omnibus dixit necessitas coegit, ut omnes illius objurgatione sanarentur. Non enim utile erat errorem qui palam noceret, in secreto emendare.* (S. Aug.)

Si tu quum Judæus sis gentiliter vivis, et non judaice, quomodo gentes cogis judaizare ? Je lui dis : Si vous, qui êtes Juif de naissance, vivez à la manière des Gentils, et non comme les Juifs, si naguères vous mangiez de toute espèce de viandes à la table des Gentils, pourquoi changez-vous de conduite, et forcez-vous maintenant les Gentils à judaïser ? Car si vous les évitez, comme s'ils étaient immondes, et s'ils sont immondes parce qu'ils ne sont pas circoncis, vous les obligez à se faire circoncire et à garder toutes les prescriptions de la loi. Pourquoi les provoquez-vous au judaïsme par votre exemple, après y avoir renoncé vous-même ? L'argument était pressant.

Gentes cogis judaizare. Voilà le tort de saint Pierre. Qu'il permette aux Juifs d'observer encore leur loi, on

ne lui en fait pas de reproche. Mais sa conduite entraîne les Gentils au judaïsme : ce qui est contraire à sa propre doctrine. *Cogis*, dit saint Augustin, *conversationis exemplo, non docentis imperio.*

Saint Pierre, au lieu de s'excuser sur la droiture de ses intentions, garda le silence, et si, par son défaut de prudence, il causa un instant quelque préjudice à l'Eglise d'Antioche, son humilité édifie encore aujourd'hui l'Eglise universelle.

Dixi Cephæ coram omnibus. Nous ne pouvons passer sous silence une idée émise par plusieurs écrivains. Ils ont supposé, par respect pour le chef des Apôtres, que saint Paul désignait ici un certain Céphas qui aurait été l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. Mais cette opinion est depuis longtemps abandonnée. Saint Paul vient de parler de Céphas, l'une des colonnes de l'Eglise avec Jacques et Jean. C'est manifestement du prince des Apôtres qu'il s'agit en cet endroit. Immédiatement après, saint Paul ajoute que Céphas vint à Antioche, sans que rien fasse soupçonner un changement de personnage. Le Céphas d'Antioche est donc le même que celui de Jérusalem (1). D'ailleurs saint Jérôme, qui avait lu tous les écrivains ecclésiastiques dont les ouvrages existaient de son temps, n'avait rencontré nulle part aucune trace de ce prétendu Céphas, et il rejette cette supposition comme n'étant appuyée sur aucun fondement. *Sunt qui Cepham cui hic in faciem Paulus restitisse se scribit, non putant apostolum Petrum, sed alium de septuaginta discipulis isto vocabulo nuncupatum. Quibus respondendum, alterius nescio cujus Cephæ nescire nos nomen, nisi ejus qui et in Evangelio, et in aliis Pauli Epistolis, et in hac quoque ipsa, modo Cephas modo Petrus scribitur.* (S. Hieron., in Gal.)

15. *Nos natura Judæi, et non ex gentibus peccatores.* « Nous sommes nés Juifs, et non des pécheurs comme les enfants des nations ». On n'est pas d'accord sur l'en-

(1) Voyez Thomas : *Etudes critiques sur les origines du Christianisme.*

droit où finit l'interpellation de saint Paul. Quelques-uns l'arrêtent au verset 17e, d'autres au 18e, plusieurs la prolongent jusqu'à la fin du chapitre. Il en est qui pensent que saint Paul quitte insensiblement saint Pierre pour s'adresser aux Galates : ils pourraient bien avoir raison. Cependant il nous semble que tout le discours de saint Paul à saint Pierre peut se réduire à la simple phrase que nous venons de lire. Saint Paul n'avait pas besoin d'expliquer à saint Pierre une doctrine que saint Pierre venait d'exposer lui-même avec beaucoup de clarté dans le concile de Jérusalem. Saint Paul lui représente un fait : *Gentes cogis judaizare*. Ce fait établi, la complaisance de saint Pierre est dangereuse, et il doit y renoncer. Car, dit le pape saint Grégoire, lorsque la vérité est en péril, il vaut mieux permettre le scandale que d'abandonner la vérité (1). Nous considérons donc les paroles qui suivent comme ne s'adressant plus à saint Pierre, mais aux Galates, avec lesquels la discussion continue.

16. *Scientes autem quod non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi, et nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, et non ex operibus legis : propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro.*

« Nous sommes Juifs par notre naissance, nous sommes le peuple choisi et béni de Dieu, et nous ne sommes point des pécheurs issus de nations idolâtres. Cependant, comme nous savons que l'homme n'est point justifié devant Dieu par les œuvres de la loi, et que la loi ne sert de rien sans la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes embrassé la foi en Jésus-Christ, afin d'obtenir par la foi la justice que les œuvres de la loi ne pouvaient nous donner ; car nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi ».

Nos natura Judæi. Cette phrase n'est liée à la précédente par aucune conjonction ; c'est une preuve que saint

(1) *In quantum sine peccato possumus, vitare proximorum scandalum debemus. Si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur nasci scandalum quam veritas relinquatur.* (S. Greg., in Ezech., Hom. VII.)

Paul quitte Céphas, pour retourner aux Galates. Car, s'il eût continué de raisonner avec Céphas, il n'eût pas sans doute manqué de mettre : *Nos enim natura Judæi.* Ce verset commence donc un nouvel argument et se rattache non à ce qui précède, mais à ce qui suit.

Et non ex gentibus peccatores. Ce mot, pécheur, est le nom sous lequel les Juifs désignaient tous les Gentils. Notre-Seigneur lui-même, dans l'Evangile, conformant son langage aux idées de sa nation, disait : *Sit tibi sicut ethnicus,* « qu'il soit pour vous comme un Gentil », c'est-à-dire comme un pécheur manifeste. L'on sait quelle idée les Juifs attachent encore au terme *Goïm* (Gentils), par lequel ils nous désignent. Ils nous méprisent, ne nous considèrent point comme leur prochain ; à peine nous regardent-ils comme des hommes.

Saint Paul raisonne donc ainsi : Nous avons la gloire d'être nés Juifs, et nous ne sommes pas des *Goïm* et des pécheurs, comme vos nouveaux docteurs vous appellent; cependant nous savons que notre loi ne nous justifie pas sans la foi en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous embrassons la foi en Jésus-Christ pour être justifiés. Et vous qui êtes justifiés par cette foi, vous qui êtes sortis purs et saints des eaux baptismales, vous qui êtes maintenant pleins du Saint-Esprit, vous vous imposez à vous-mêmes le joug d'une loi qui ne nous sert de rien !

Non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi. La conjonction *nisi* s'interprète de deux manières. « L'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, si la foi en Jésus-Christ ne s'y ajoute ». Donc les œuvres de la loi servent à la justification, quoiqu'elles ne suffisent pas sans la foi. Cela était vrai avant la publication de l'Evangile ; car la loi était alors obligatoire. Mais ce premier sens est étranger au but que se propose saint Paul, qui s'occupe de ce qui est maintenant nécessaire au salut. Car il ne dit pas : *Non justificabatur homo,* mais *non justificatur;* il parle du temps présent et non du temps passé. Enfin, s'il désignait l'Ancien Testament, il dirait simplement *per fidem Christi,* puisque les anciens

ne savaient pas que le Christ s'appellerait Jésus. Mais puisqu'il dit *per fidem Jesu Christi*, il s'agit bien du Nouveau Testament. La première explication rejetée, il s'ensuit qu'il faut donner à *nisi* le sens de *sed*. « L'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ. Ce sens de *nisi* est parfaitement latin : *De re nihil possum judicare,* dit Cicéron, *nisi* (*sed*) *illud mihi certe persuadeo, te talem virum nihil temere fecisse* (Epist. fam., l. XIII, 73). Au reste, on peut conserver le sens ordinaire de *nisi*, « si ce n'est », en répétant *non justificatur*, de cette manière : *Non justificatur homo ex operibus legis, quippe non justificatur nisi per fidem Jesu Christi.* Telle est donc la véritable explication de ce verset.

Et nos in Christo Jesu credimus. Ἐπιστεύσαμεν, *credidimus*, c'est la leçon de tous les manuscrits grecs, et il est probable que c'est la bonne. Saint Augustin et saint Jérôme la donnent, et elle se trouve dans plusieurs manuscrits de la Vulgate. Le sens paraît aussi meilleur : Ce ne sont pas seulement les Gentils, nations pécheresses, qui ont eu besoin de quitter leurs idoles pour trouver la justice dans la foi au Christ ; nous-mêmes, quoique nés sous la loi de Dieu, nous avons aussi embrassé la foi en Jésus-Christ, afin d'obtenir par cette foi la justice que les œuvres de la loi ne pouvaient pas nous donner. *Ut justificemur ex fide Christi, et non ex operibus legis.*

Par les œuvres de la loi, il n'entend pas l'accomplissement des préceptes moraux qui sont toujours obligatoires, mais les cérémonies figuratives qui prophétisaient le Christ et la nouvelle alliance.

Propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro. Il répète, en l'affirmant de nouveau, que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi. Phrase hébraïque imitant le style des prophètes ; ce qui donne une forme majestueuse à l'affirmation. Saint Paul semble faire allusion à ce verset du psaume : *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.* (Ps. CXLII, 2.) — *Propter quod* a souvent le sens de *ideo*, « c'est pourquoi ». Ici

propter quod, διότι, signifie *propterea quod*, « parce que ».

Il va maintenant passer à un autre argument et prouver sa thèse par l'absurde.

17. *Quod si quærentes justificari in Christo, inventi sumus et ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est? Absit.*

« Que si, cherchant la justification dans la foi au Christ, nous sommes nous-mêmes trouvés pécheurs, est-ce que le Christ est ministre du péché ? A Dieu ne plaise ! » Ce passage a besoin d'éclaircissement. Voici comment l'expliquent saint Jérôme et saint Chrysostome. Nous, Juifs, nous avons cherché la justice dans la foi au Christ, étant persuadés que la loi ne justifie point. Mais si nous avons été trompés, si au lieu d'avoir été justifiés par l'Evangile, nous sommes trouvés coupables pour avoir quitté la loi de Moïse, il s'ensuit que le Christ a été pour nous une cause de péché ; puisque c'est lui-même qui nous a proposé la Nouvelle Alliance, comme devant nous justifier. Mais cette conséquence est un blasphème. Non, le Christ n'est pas ministre du péché. Il est au contraire l'Agneau de Dieu immolé pour nos crimes. C'est son sang divin, et non pas la circoncision, qui les efface.

Numquid? Le raisonnement amenait cette conclusion : *Igitur Christus peccati minister est,* « il s'ensuit que le Christ est ministre du péché ». Mais à la vue d'une telle pensée, l'Apôtre indigné s'écrie : *Numquid Christus peccati minister est?* Il ne veut pas que cette injurieuse affirmation sorte de ses lèvres, il la tourne en interrogation.

18. *Si enim quæ destruxi, iterum hæc ædifico, prævaricatorem me constituo.* « Car si je rebâtis de nouveau ce que j'ai détruit, je me constitue prévaricateur ». Expliquons encore ceci. N'est-ce pas un affreux blasphème de dire que Jésus-Christ nous a conduits au péché ? C'est pourtant ce que prononcent par leur conduite ceux qui retournent à la loi après l'avoir quittée. Car si je rebâtis de nouveau ce que j'ai détruit, je me condamne moi-même, je confesse que j'ai eu tort de quitter la loi de Moïse pour l'Evangile, et je me déclare ainsi prévarica-

teur pour avoir cru aux promesses de Jésus-Christ. Je suis nécessairement prévaricateur, ou de la loi que j'ai violée, ou de la foi dont je nie maintenant l'efficacité.

19. Mais non, il n'en est pas ainsi, et je n'ai point été coupable de prévarication en abandonnant la loi ancienne : *Ego enim per legem legi mortuus sum, ut Deo vivam.* Car c'est par la loi même que je suis mort à la loi. C'est elle-même qui m'a ordonné de la quitter, parce qu'elle m'a conduit au Christ, et m'a appris qu'elle finissait au Christ ; en sorte que je la viole, si désormais je l'observe. *Ipsa lex me huc perduxit, ne posthac ipsi auscultarem. Itaque si nunc illi auscultor, ipsam transgredior.* (S. Chrys.) L'argument des judaïsants est ainsi rétorqué contre eux.

Christo confixus sum cruci. Je suis mort à la loi dans mon baptême, afin de vivre pour Dieu. Dans mon baptême, j'ai été mystérieusement incorporé au Christ, j'ai été cloué avec lui sur la croix et j'ai partagé sa mort, dont le sacrifice a aboli l'ancien sacrifice et l'ancienne alliance. Je suis maintenant crucifié avec Jésus-Christ.

Legi mortuus sum. J'étais esclave de la loi ; mais par ma mort elle a perdu ses droits sur ma personne, et je suis désormais affranchi du joug de cette maîtresse impérieuse, pour servir Dieu dans l'amour et la liberté.

Saint Paul laisse ici le raisonnement, pour se livrer aux élans de son amour. Le baptême, la croix de Jésus-Christ, ses bienfaits excitent en lui de sublimes transports, qu'il ne peut contenir.

20. *Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus.* C'est la même pensée qu'il écrira aux Romains. *Ita et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu.* (Rom., VI, 11.) Saint Paul dit donc : Membre de Jésus-Christ et crucifié avec lui, désormais je suis mort pour la loi et je vis pour Dieu. « Ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ». Car un membre ne vit pas de sa vie propre, mais de la vie de son chef. Ce n'est pas de la vie naturelle que saint Paul veut parler ici, mais de la vie de la grâce. Notre-Sei-

gneur exprime la même idée lorsqu'il dit : *Non vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* Les théologiens en concluent avec raison que les œuvres des justes sont moins leurs œuvres que celles de l'Esprit-Saint qui habite en eux, parle en eux et agit en eux. Il n'est donc pas surprenant que ces œuvres surnaturelles et divines méritent la vie éternelle.

Voilà pour la vie spirituelle. Quant à la vie de ma chair, ajoute saint Paul, tant que cette vie dure, je la dépense tout entière dans la foi, oui, dans la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu : *Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo Filii Dei.* Toutes mes actions ont leur principe dans la foi en Jésus-Christ, et se rapportent à sa gloire. N'est-ce pas bien juste, puisqu'il m'a aimé et qu'il s'est livré à la mort pour moi ? *Qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me.*

Or, ce que saint Paul dit de l'amour de Jésus-Christ pour lui, chacun peut se l'appliquer à soi-même ; car Jésus-Christ n'a pas seulement aimé les hommes en général, il les a tous aimés en particulier, il les a tous discernés du haut de sa croix, et il a donné son sang pour tous ensemble et pour tous à part ; afin que chacun puisse répéter, comme saint Paul : Il m'a aimé, et il s'est livré à la mort pour moi, comme si j'avais été seul au monde. C'est l'explication donnée par saint Chrysostome : *Debet unusquisque nostrum Christo non minus agere gratias, quam si propter ipsum solum venisset. Neque enim recusaturus erat vel ob unum tantam exhibere dispensationem : adeo quemque hominem pari caritatis modo diligit, quo diligit orbem universum.* Il prouve cette belle doctrine par l'exemple de la brebis qui s'était écartée du troupeau. Elle était seule, et cependant le bon Pasteur laissa les quatre-vingt-dix-neuf autres pour la chercher et la rapporter sur ses épaules. (S. Matth., XVIII, 12.)

21. Pénétré d'un si grand bienfait et vivement touché d'un tel amour, l'Apôtre s'écrie : « Non, je ne rejette pas la grâce de Dieu », et je ne lui fais pas l'injure de la croire incapable de me sauver. Loin de moi cette ingra-

titude. *Non abjicio gratiam Dei.* Et cependant je mériterais ce reproche, si j'attendais la justice de la loi.

C'est ce qu'il prouve aussitôt. Car, dit-il, si la loi donne la justice, comme le prétendent vos docteurs, la mort de Jésus-Christ n'était donc pas nécessaire, elle était superflue et sans cause. *Si enim per legem justitia, ergo gratis Christus mortuus est.* Ici *gratis* a le même sens que *sine causa.* Pourquoi la rédemption douloureuse, pourquoi la croix et l'effusion du sang divin, si nous pouvions sans cela parvenir à la justice ? L'anéantissement du Verbe dans l'Incarnation était sans motif, et par conséquent indigne de la sagesse divine.

Voilà pourtant où conduisait l'erreur pernicieuse des judaïsants. Quoi ! ce mystère sublime, tant désiré par les patriarches, annoncé par les prophètes, admiré des anges, et qui était le grand dessein par excellence arrêté dans le conseil de la très-sainte Trinité, n'aurait été qu'une œuvre sans motif et sans raison, une superfluité ! Se peut-il imaginer rien de plus insensé ? On ne doit pas s'étonner que saint Paul ait combattu cette hérésie avec tant de zèle et de persévérance.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Saint Paul a montré, dans les deux premiers chapitres, qu'il n'est ni l'envoyé des hommes, ni leur disciple, mais qu'il a reçu de Jésus-Christ sa mission et sa doctrine. Maintenant, après avoir solidement établi son autorité, il va reprendre, enseigner, exhorter.

Tout à l'heure, il disait que nous sommes justifiés, non par la loi de Moïse, mais par la foi en Jésus-Christ. (II, 16.) C'est ce qu'il va prouver dans ce troisième chapitre : il apporte cinq raisons principales.

La première est l'expérience des Galates eux-mêmes ; car ils ont reçu le Saint-Esprit et ses dons miraculeux dans le baptême, lorsqu'ils étaient incirconcis.

La seconde preuve se tire d'Abraham : Il fut justifié, dit l'Ecriture, parce qu'il crut à Dieu, c'est-à-dire que sa foi le rendit juste, alors qu'il n'était pas encore circoncis.

Troisièmement, au lieu de justifier les pécheurs, la loi prononce la malédiction contre ceux qui la violent. Or, l'Ecriture nous apprend que tous les hommes la violent. C'est le Christ seul qui nous a délivrés de la malédiction, en se faisant malédiction pour nous.

Quatrième preuve. Le prophète Habacuc enseigne que le juste vit de la foi, et non des œuvres de la loi.

Tout cela se trouve indiqué dans les quatorze premiers versets.

Voici la cinquième raison. Le testament d'un homme ne peut être annulé ni changé, lorsqu'il est reconnu conforme aux lois. A plus forte raison une promesse divine, un pacte divin sont-ils fermes et immuables. Or Dieu a fait un traité avec Abraham : il lui a promis que toutes les nations de la terre seraient bénies dans l'un de sa race. Cette bénédiction (c'est-à-dire la justice et le salut) nous est donnée par la foi en vertu de la promesse

faite à Abraham, et non par la loi de Moïse, qui n'est venue que quatre cent trente ans plus tard. (15-18.)

Dans le reste du chapitre, saint Paul examine à quoi servait la loi. Elle était un précepteur qui devait conduire les Juifs au Messie. Le Messie venu, les fonctions du précepteur cessent. Les Juifs qui ont embrassé la foi, et les Gentils qui ont reçu le baptême, sont affranchis du précepteur : ils jouissent de la liberté des enfants de Dieu ; car ils sont devenus ses fils par leur union avec le Christ.

---

1. *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati, ante quorum oculos Jesus Christus prœscriptus est in vobis crucifixus ?*

1. O Galates insensés ! qui donc vous a fascinés, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité ? vous, sous les yeux de qui Jésus-Christ a été dépeint crucifié au milieu de vous.

2. *Hoc solum a vobis volo discere : Ex operibus legis Spiritum accepistis, an ex auditu fidei ?*

2. Je ne veux apprendre de vous qu'une seule chose : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez entendu prêcher ?

3. *Sic stulti estis, ut quum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini ?*

3. Etes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair ?

4. *Tanta passi estis sine causa ? si tamen sine causa.*

4. Sera-ce en vain que vous aurez tant souffert ? Si toutefois c'est en vain.

5. *Qui ergo tribuit vobis Spiritum, et operatur virtutes in vobis, ex operibus legis, an ex auditu fidei ?*

5. Celui donc qui vous communique l'Esprit-Saint et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il à cause de la loi, ou à cause de la foi que vous avez entendu prêcher ?

6. *Sicut scriptum est : Abraham credidit Deo, et reputatum est illi ad justitiam.* (Gen., xv, 6 ; Rom., iv, 3 ; Jac., ii, 23.)

6. Selon qu'il est écrit d'Abraham : Il crut à Dieu, et sa croyance lui fut imputée à justice.

7. *Cognoscite ergo quia qui ex fide sunt, ii sunt filii Abrahæ.*

7. Reconnaissez donc que ceux qui sont les enfants de la foi sont aussi les enfants d'Abraham.

8. *Providens autem Scriptura quia ex fide justificat gentes Deus, prœnuntiavit Abrahæ : Quia benedicentur in te omnes gentes.* (Gen., xii, 3 ; Eccl., xliv, 20.)

8. Aussi l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les nations par la foi, l'annonça par avance à Abraham en lui disant : Toutes les nations de la terre seront bénies en vous.

9. *Igitur qui ex fide sunt, benedicentur cum fideli Abraham.*

9. Ceux donc qui sont enfants de la foi seront bénis avec le fidèle Abraham.

10. Mais tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont sous la malédiction. Car il est écrit : Maudit soit tout homme qui ne persévèrera pas dans tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi et ne l'observera pas.

11. Au reste il est certain que nul homme n'est justifié devant Dieu par la loi, puisque selon l'Ecriture « Le juste vit de la foi ».

12. Or, la loi ne s'appuie pas sur la foi ; mais elle dit : « Celui qui observera ces préceptes y trouvera la vie ».

13. C'est Jésus-Christ qui nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, (car il est écrit : Maudit quiconque est pendu au bois !)

14. Afin que la bénédiction donnée à Abraham soit communiquée à toutes les nations par Jésus-Christ, et qu'ainsi nous recevions par la foi l'Esprit-Saint qui a été promis.

15. Mes frères, je prendrai un exemple dans les choses humaines. Lorsque le testament d'un homme a été confirmé, personne ne peut le mépriser ni y ajouter.

16. Or, les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race. L'Ecriture ne dit pas : à ceux de sa race, comme si elle eût voulu en marquer plusieurs ; mais elle dit : à ta race, c'est-à-dire à l'un de ta race, qui est le Christ.

17. Ce que je veux dire, c'est que Dieu, ayant confirmé un testament, la loi, qui a été faite quatre cent trente ans après, n'a pu rendre nul ce testament, ni en abroger la promesse.

18. Car si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, il ne l'est donc plus par la promesse. Cependant c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

19. Pourquoi donc la loi a-t-elle été établie ? C'était à cause des transgressions, jusqu'à l'avènement du

10. *Quicumque enim ex operibus legis sunt, sub maledicto sunt. Scriptum est enim : Maledictus omnis qui non permanserit in omnibus quæ scripta sunt in libro legis, ut faciat ea.* (Deut., XXVII, 26.)

11. *Quoniam autem in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est ; quia Justus ex fide vivit.* (Hab., II, 4 ; Rom., I, 17.)

12. *Lex autem non est ex fide ; sed : Qui fecerit ea, vivet in illis.* (Lev., XVIII, 5.)

13. *Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum : quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno* (Deut., XXI, 23) :

14. *Ut in gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu, ut pollicitationem Spiritus accipiamus per fidem.*

15. *Fratres (secundum hominem dico), tamen hominis confirmatum testamentum nemo spernit, aut superordinat.* (Hebr., IX, 17.)

16. *Abrahæ dictæ sunt promissiones et semini ejus. Non dicit : Et seminibus, quasi in multis ; sed quasi in uno : Et semini tuo, qui est Christus.*

17. *Hoc autem dico : testamentum confirmatum a Deo, quæ post quadringentos et triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem.*

18. *Nam si ex lege hæreditas, jam non ex promissione. Abrahæ autem per repromissionem donavit Deus.*

19. *Quid igitur lex ? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen cui promiserat,*

ordinata per angelos in manu mediatoris.

20. *Mediator autem unius non est; Deus autem unus est.*

21. *Lex ergo adversus promissa Dei? Absit. Si enim data esset lex quæ posset vivificare, vere ex lege esset justitia.*

22. *Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.*

23. *Prius autem quam veniret fides, sub lege custodiebamur conclusi in eam fidem quæ revelanda erat.*

24. *Itaque lex pædagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur.*

25. *At ubi venit fides, jam non sumus sub pædagogo.*

26. *Omnes enim filii Dei estis per fidem quæ est in Christo Jesu.*

27. *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis.*

28. *Non est Judæus neque Græcus; non est servus neque liber; non est masculus neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.*

29. *Si autem vos Christi, ergo semen Abrahæ estis, secundum promissionem hæredes.*

Fils auquel la promesse avait été faite. Et cette loi a été donnée par les anges par l'entremise d'un médiateur.

20. Or, un médiateur n'est pas médiateur d'un seul. Mais Dieu est seul.

21. La loi était-elle donc contre les promesses de Dieu ? Nullement. Car si Moïse avait promulgué une loi capable de donner la vie, la justice aurait été véritablement obtenue par la loi.

22. Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que la bénédiction promise fût donnée par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient en lui.

23. Or, avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenait renfermés pour nous préparer à la foi qui devait être un jour révélée.

24. Ainsi la loi nous a servi de précepteur pour nous conduire comme des enfants à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.

25. Mais depuis que la foi est venue, nous ne sommes plus sous le précepteur.

26. Car vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ.

27. Vous tous en effet qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ.

28. Il n'y a plus ni Juif ni Gentil, ni esclave ni libre, ni homme ni femme ; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

29. Que si vous êtes membres de Jésus-Christ, vous êtes donc la race d'Abraham, et les héritiers selon la promesse.

COMMENTAIRE

1. *O insensati Galatæ.* En grec ἀνόητοι, *stultus, sine intelligentia.* C'est le même mot que Jésus-Christ adresse aux disciples d'Emmaüs : *O stulti et tardi corde ad credendum!* « O hommes sans intelligence et dont le cœur est tardif à croire! » Cette expression, dans la bouche de saint Paul, n'est pas plus une injure que dans celle de Notre-Seigneur. Il est des personnes peu intelligentes, que la réprimande persuade mieux que les raisonnements. *Mentes duræ, nisi aperta essent increpatione perculsæ, nullo modo malum cognoscerent quod egissent.* (S. Grég., in Ez., Hom. XI.) Tels étaient les Galates, esprits moins cultivés que les habitants d'Ephèse, de Rome et de Corinthe. Saint Paul ne laisse pas de raisonner avec eux d'une manière aussi solide que pressante; mais il pense qu'une expression vigoureuse est utile pour faire entrer la vérité dans ces esprits tardifs.

Insensati. Cette épithète demeure attachée au nom des Galates. Saint Jérôme remarque que les caractères attribués à diverses nations dans les lettres de saint Paul subsistaient encore de son temps. Ainsi, dit-il, la foi des Romains, tant louée par saint Paul, distingue toujours cette Eglise. Est-il un lieu de la terre où l'on s'empresse, comme à Rome, aux tombeaux des martyrs? Où voit-on une piété aussi fervente et une foi plus simple? Ecrivant aux Corinthiens, il reprochait aux femmes leur peu de modestie, aux hommes de porter la chevelure longue, de se tenir mal dans le lieu saint, de manger dans l'église : c'est encore la même chose. Les Macédoniens sont toujours hospitaliers, comme au temps de saint Paul, mais ils ne sont ni moins oisifs ni moins paresseux. Quant aux Galates, tous ceux qui ont, comme moi, visité Ancyre leur métropole, continue saint Jérôme, savent que les erreurs et les superstitions les plus absurdes y règnent encore. Là on trouve non-seulement les Cataphryges, les Ophites, les Borborites et les Manichéens, fléaux connus

du genre humain; mais qui est-ce qui a jamais entendu parler des Artotyrites, des Ascodroges, des Passalorhyncites, qui s'enfoncent les doigts ou une cheville dans le nez quand ils prient? Vous trouverez tout cela dans Ancyre, avec d'autres impiétés monstrueuses et bizarres : *magis portenta quam nomina.*

Ne nous moquons point de ces stupides folies. Plaignons plutôt la dégradation où tombe l'homme qui abandonne la foi. Au moment où nous écrivons, Paris est plein de docteurs qui soutiennent gravement que leurs aïeux étaient des singes. Dans aucun siècle et dans aucun pays du monde, on n'a rien inventé de plus insensé que ce qui se débite au nom de la science dans nos académies.

Quis vos fascinavit? En grec, ἐβάσκανεν, qui vous a ensorcelés? βασκαίνω (qui vient de βάζω, parler) signifie « ensorceler quelqu'un en prononçant des paroles magiques ». Il a signifié plus tard ensorceler quelqu'un par un regard malveillant. Car les anciens croyaient qu'un fascinateur avait le pouvoir de porter malheur à un enfant en le regardant d'un mauvais œil. Virgile fait allusion à cette croyance dans ses Eglogues (III, 103) : *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.* Saint Paul, empruntant cette expression aux croyances populaires, dit aux Galates : Quel est donc l'enchanteur qui vous a ensorcelés par ses discours magiques, au point de vous empêcher d'obéir à la vérité? Ces mots *non obedire veritati* manquent dans presque tous les exemplaires grecs, et dans plusieurs Pères latins. Ils ont pu être apportés ici du chapitre v, v. 7. Toutefois comme cette leçon remonte à une très-haute antiquité, elle doit être conservée, d'autant plus que, si on la retranche du texte, il faut la suppléer dans le commentaire.

Ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus. « Vous, sous les yeux de qui Jésus-Christ a été représenté crucifié au milieu de vous ». Comment Notre-Seigneur a-t-il été représenté sous les yeux des Galates? Comment a-t-il été peint crucifié au milieu

d'eux? C'est par la prédication de saint Paul, sans doute, et par le récit animé qu'il leur a fait de sa passion. Son discours a été comme un tableau vivant dans lequel ils ont contemplé Jésus-Christ sur sa croix. Telle est l'explication donnée par saint Chrysostome (1).

Ce n'est pas chez les Galates, mais à Jérusalem, que Jésus-Christ a été crucifié. D'où vient donc qu'il dit : *In vobis*, « au milieu de vous? » C'est pour montrer la puissance de la foi qui contemple les choses éloignées par le temps et l'espace. Avec les yeux de la foi, les Galates avaient mieux vu ce qui se passa sur le Calvaire, que plusieurs même de ceux qui, étant présents, voyaient et demeuraient insensibles. Pour les Galates, ils avaient vu le Christ insulté, couvert de crachats, dépouillé, flagellé, cloué sur la croix, percé d'une lance. Et après avoir frémi, pleuré, à ce spectacle d'un Dieu mourant pour expier les péchés des hommes, ils le quittaient pour aller chercher la justice dans des observances dictées par Moïse !

2. *Hoc solum a vobis volo discere.* Il va leur proposer une question très-simple, les interroger sur un fait manifeste qui les concerne ; et, par leur réponse, il va leur prouver combien il est déraisonnable d'embrasser la loi judaïque.

Ex operibus legis Spiritum accepistis, an ex auditu fidei ? « Je veux apprendre de vous seulement une chose : Est-ce en faisant les œuvres de la loi, que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou bien est-ce en acceptant la foi qu'on vous a prêchée? » Ainsi vous parlez diverses langues que vous n'avez pas apprises, vous prophétisez, vous opérez des guérisons miraculeuses. Pourquoi l'Esprit-

(1) Nous adoptons volontiers l'explication de saint Chrysostome. Cependant lorsqu'on examine avec attention tous ces termes, *ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus*, le Christ exposé aux yeux des Galates, et crucifié au milieu d'eux, semble indiquer autre chose qu'une description faite par la parole. Ne serait-il point question d'une peinture réelle, d'un tableau représentant Notre-Seigneur en croix, peint par un artiste chrétien, peut-être par saint Luc, compagnon de saint Paul? Le verbe προγράφω (dont le sens radical est *præscribo* et *depingo*) n'exige pas cette interprétation, mais peut l'admettre.

Saint, auteur de ces merveilles, est-il venu résider en vous? Est-ce parce que vous avez reçu la circoncision? Evidemment non, puisque vous n'aviez pas encore embrassé la loi judaïque, alors que tous ces dons admirables éclataient parmi vous. C'est donc la foi en Jésus-Christ qui vous a communiqué l'Esprit de Dieu. Comprenez-vous maintenant quelle folie c'est de quitter la foi du Christ pour la loi de Moïse?

3. *Sic stulti estis, ut quum Spiritu cœperitis, nunc carne consummemini?* « Etes-vous donc tellement insensés, qu'après avoir commencé par l'Esprit, vous finissiez maintenant par la chair? » Avez-vous trop peu d'intelligence pour comprendre qu'étant remplis du Saint-Esprit même, de sa grâce et de ses dons admirables, il est absurde d'aller chercher votre perfection et la consommation de votre justice dans des pratiques charnelles, comme la circoncision? *Ut consummemini,* ἐπιτελεῖσθε, *ut perfici quæratis.*

4. *Tanta passi estis sine causa? Si tamen sine causa.* Sera-ce donc en vain que vous aurez tant souffert pour Jésus-Christ? Non, je veux espérer que ce ne sera pas en vain. — *Tanta,* τοσαῦτα, ce qui peut s'entendre du nombre et de la grandeur des maux que les Galates ont endurés pour la foi. — *Sine causa,* εἰκῇ, a le même sens que *frustra.*

Ce texte, fort remarqué par les théologiens, prouve deux choses : 1° le mérite des bonnes œuvres que l'on a faites en état de grâce est annulé par le péché mortel; 2° ce mérite peut revivre par la pénitence. *Ex hoc habetur quod opera mortificata reviviscunt,* dit saint Thomas. (In. h. l.)

C'est aussi ce qu'enseigne saint Jérôme en expliquant ce passage : *Quicumque ob Christi fidem laboraverit, et postea lapsus fuerit in peccatum, sicut priora sine causa dicitur passus fuisse dum peccat, sic rursum non perdet ea, si ad pristinam fidem et ad antiquum studium revertatur.*

5. *Qui tribuit vobis Spiritum, et operatur virtutes in vobis, ex operibus legis, an ex auditu fidei?* On pourrait

traduire ainsi : *Qui tribuebat vobis Spiritum et operabatur virtutes in vobis.* Car les participes grecs ὁ ἐπιχορηγῶν καὶ ἐνεργῶν peuvent se rendre par l'imparfait aussi bien que par le présent de l'indicatif : *Qui tribuit* ou *tribuebat*, et *qui operatur* ou *operabatur*. Comme il n'est pas probable que les Galates eussent conservé les dons miraculeux du Saint-Esprit depuis leur prévarication, le sens serait : Dieu, qui vous avait accordé les dons merveilleux du Saint-Esprit après votre baptême, et qui daignait opérer de grands miracles parmi vous, le faisait-il parce que vous suiviez la loi de Moïse, ou parce que vous aviez cru en Jésus-Christ ? La première supposition est impossible, puisqu'alors vous ne songiez pas même à la loi. C'est donc à la foi en Jésus-Christ que vous deviez cette gloire. S'il en est ainsi, d'où vient que vous abandonnez la foi du Christ pour la loi de Moïse ? Vous étiez justes au temps où vous ne l'observiez pas. Est-ce que les merveilles que vous opériez alors ne prouvaient pas la présence du Saint-Esprit au milieu de vous, et l'effusion de sa grâce dans vos cœurs ?

On peut, du reste, admettre aussi le présent *tribuit* et *operatur*, comme la Vulgate, parce que tous les Galates ne s'étaient pas laissé entraîner dans l'erreur, et ceux qui étaient restés fidèles pouvaient avoir conservé les dons visibles du Saint-Esprit.

6. *Sicut Abraham credidit Deo, et reputatum est ei ad justitiam.* (Gen., XV, 6.) C'est à cause de votre foi que Dieu vous a donné son Esprit et la vertu d'opérer des prodiges. Le glorieux patriarche Abraham lui-même n'a pas été justifié d'une autre manière. Il crut à Dieu, en sortant de sa patrie pour aller dans une terre qu'il ne connaissait pas ; il crut, sur la parole de Dieu, que Sara stérile et âgée de quatre-vingt-dix ans enfanterait un fils. Il crut, lorsqu'il sacrifiait Isaac, que Dieu, selon sa promesse, multiplierait la race de cet enfant qu'il allait immoler par son ordre. Il crut, et sa foi lui fut imputée à justice, sans la loi qu'il ne connut jamais, et sans la circoncision qu'il n'avait pas encore reçue.

7. *Cognoscite ergo quia qui ex fide sunt, ii sunt filii Abrahæ.* Les Juifs se glorifient d'être les enfants d'Abraham, et ils vous imposent la circoncision pour vous admettre dans leur famille. Sachez donc que les vrais enfants d'Abraham sont ceux qui croient comme Abraham. C'est à la foi et non pas à une marque charnelle qu'il reconnaît sa postérité. C'est ce que Notre-Seigneur faisait entendre aux Juifs quand il leur disait : « Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham » (S. Joan., VIII, 39) ; et l'œuvre qu'il leur demandait alors était de croire en lui. Vous pouvez donc, sans la circoncision et sans la loi, être fils d'Abraham et héritiers des bénédictions promises à sa race, comme la suite va mieux le faire comprendre encore.

8. *Providens autem Scriptura quia ex fide justificat gentes Deus, prænuntiavit Abrahæ : quia benedicentur in te omnes gentes.* Comme Dieu avait prévu et décrété dans ses conseils qu'il justifierait les nations par la foi, l'Ecriture inspirée par lui a attesté que cet heureux évènement avait été annoncé longtemps d'avance à Abraham, en ces termes : Toutes les nations seront bénies en toi.

Providens autem Scriptura. C'est une métonymie, l'Ecriture est mise pour l'auteur de l'Ecriture.

Prænuntiavit Abrahæ. L'Ecriture ici désignée est la Genèse, qui ne fut composée que plusieurs siècles après Abraham. Cette phrase doit donc s'interpréter ainsi : Dieu a voulu consigner dans l'Ecriture qu'il avait annoncé d'avance à Abraham la bénédiction de tous les peuples de la terre. En grec, au lieu de *prænuntiavit*, on lit προευηγγελίσατο, *prius evangelizavit.* Ainsi la bonne nouvelle que les Apôtres annonçent maintenant au monde entier n'est pas différente de la bonne nouvelle que Dieu lui-même avait annoncée à Abraham.

In te. Elles seront bénies en toi, c'est-à-dire dans l'un de tes descendants, *in semine tuo*, comme Dieu l'explique au chapitre XXII de la Genèse.

Omnes gentes. Ce mot ne désigne pas seulement les Gentils, mais tous les peuples sans exception, y compris

les Juifs. Car dans l'hébreu on ne lit pas ici *Goïm* (*Gentes*), mais un autre mot (*michphecôth*) que les Septante traduisent par φυλαὶ, et que la Vulgate rend par *cognationes*, dans la Genèse. Saint Paul l'a interprété à dessein par ἔθνη, *gentes*.

Benedicentur. Ce n'est point une bénédiction terrestre qui est l'objet de cette promesse, c'est l'abondance des grâces spirituelles qu'auront reçues tous ceux à qui Notre-Seigneur Jésus-Christ dira un jour : *Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum.*

9. *Igitur qui ex fide sunt benedicentur cum fideli Abraham.* « Ainsi donc ceux qui s'attachent à la foi seront bénis avec le fidèle Abraham ». *Qui ex fide sunt*, οἱ ἐκ πίστεως, veut dire : Ceux qui sont de la foi, du parti de la foi, et non du parti de la loi. Voici le raisonnement de saint Paul : Dieu voulant annoncer qu'il avait résolu de justifier les nations par la foi, dit à Abraham qu'elles seraient bénies en lui. Il faisait ainsi entendre qu'elles recevraient la bénédiction par le même moyen qu'il l'avait méritée. Or, Abraham l'avait méritée par la foi, avant la circoncision et sans la loi. Donc les nations l'obtiendraient aussi par la foi, sans la loi et sans la circoncision. *Benedicentur in te omnes gentes : imitatione utique fidei ejus, qua justificatus est etiam ante sacramentum circumcisionis, quod ad fidei signaculum accepit, et ante servitutem Legis, quæ multo post data est.* (S. Aug.)

Cum fideli Abraham. Ce mot *fideli*, c'est-à-dire *credente*, contient la raison de la bénédiction et la force de l'argument : Si les nations croient comme Abraham, elles seront bénies comme le croyant Abraham.

Elles ne seront donc pas bénies à cause de la loi et de ses œuvres. Ce qui précède le fait déjà comprendre ; mais saint Paul va le prouver plus clairement encore.

10. *Quicumque enim ex operibus legis sunt, sub maledicto sunt.* « Car tous les partisans de la loi, ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, au lieu d'être bénis, sont sous la malédiction ». Comment cela ?

Scriptum est enim : Maledictus omnis qui non perman-

serit in omnibus quæ scripta sunt in libro legis, ut faciat ea. « Car il est écrit : Maudit soit tout homme qui ne persévèrera pas dans tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi et ne l'observera pas ! » (Deuter., xxvii, 26.) On a remarqué que saint Paul cite ce passage d'après les Septante et non d'après le texte hébreu, où on ne lit ni *omnis,* ni *omnibus.* Mais les Septante ont compris que cette proposition indéfinie, mise dans une loi, équivalait à une proposition universelle, et les deux mots qu'ils ont insérés n'ajoutent rien au sens du texte. Cela est si vrai que le samaritain contient aussi ces deux mots *omnis* et *omnibus.*

Saint Paul argumente donc ainsi : D'un côté la loi maudit ceux qui n'accomplissent pas toutes ses prescriptions. De l'autre, elle ne donne à personne la force de les accomplir. Donc, les partisans de la loi, ceux qui veulent s'en tenir à elle et se confient dans ses œuvres, encourent la malédiction ; car la loi ne saurait être accomplie sans la foi et sans la grâce de Jésus-Christ. C'est une vérité certaine, attestée par les anciens prophètes, comme il le prouve aussitôt.

11. *Quoniam autem in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est ; quia Justus ex fide vivit.* Il est manifeste que nul homme n'est justifié devant Dieu par la loi, puisque, selon l'Ecriture, le juste vit de la foi.

Ces paroles sont d'Habacuc. Le prophète déclare que le juste puise la vie de la justice, non dans les œuvres de la loi, mais dans la foi. Au lieu de *justus ex fide vivit* on lit dans le grec le futur ζήσεται, *vivet ;* mais c'est le même sens.

12. *Lex autem non est ex fide. Sed, Qui fecerit ea vivet in illis.* Or la loi n'est pas appuyée sur la foi, et ne suppose pas la foi dans ceux à qui elle commande, mais elle dit : Celui qui fera ces choses y trouvera la vie. Ce passage est obscur ; voici comme nous l'entendons. On pouvait objecter à saint Paul que la foi et la loi n'étaient pas opposées, mais concouraient toutes deux à donner la justice. Par conséquent le texte du prophète qui enseigne

la nécessité de la foi pour obtenir la justice ne dispense pas de la loi. C'était bien la doctrine des judaïsants. Le juste vit de la foi, disaient-ils ; mais il vit aussi de la loi. Saint Paul répond : La loi n'est pas l'associée de la foi, ni son alliée. *Lex non est ex fide.* Elle dit simplement : Celui qui fera ces choses, celui qui ne violera pas ouvertement ces préceptes, y trouvera la vie temporelle ; il ne sera pas puni de mort. Quant à l'accomplissement parfait et méritoire des commandements de Dieu, il est impossible à tout homme qui n'a pas la foi. Car il est dit que le juste vit de la foi et tire de sa foi sa justice : *Justus ex fide vivit.*

D'où il faut conclure, avec saint Augustin, que tous les saints de l'Ancien Testament ont été justifiés par la foi. *Simul nos cogit intelligere omnes antiquos, qui justificati sunt, ex ipsa fide justificatos.* Saint Grégoire de Nazianze n'est pas moins explicite : Je pense, dit-il, avec tous ceux qui aiment Dieu, qu'aucun de ceux qui ont souffert le martyre avant le Christ n'a pu obtenir cette grâce sans la foi dans le Christ. *Neminem eorum qui ante Christi adventum martyrio consummati sunt, id sine fide in Christum consequi potuisse.* (In Macch.)

13. *Christus nos redemit.* Saint Jérôme fait sur ce mot *redemit* une observation ingénieuse. Il y a une différence entre acheter et racheter, dit-il. Celui qui achète, achète ce qui n'est pas à lui ; mais celui qui rachète, achète de nouveau ce qui avait cessé d'être sien. *Qui emit, alienum emit ; qui autem redimit, id emit proprie quod suum fuit et suum esse desivit.* Jésus-Christ nous a rachetés, parce que nous avions cessé d'être ses sujets, pour devenir les esclaves de Satan, selon la parole du prophète Isaïe : *Ecce peccatis vestris venditi estis.* (Isaïe, L, 1.) Et l'Apôtre lui-même ne dit-il pas : *Ego autem carnalis sum venumdatus sub peccato ?* (Rom., VII, 14.)

Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum. Ceux qui sont du parti des œuvres légales sont donc sous la malédiction, et la loi ne saurait les en délivrer. Qui nous sauvera ? C'est le Christ, si nous

croyons en lui. « Car le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, en se faisant lui-même malédiction pour nous » : comme ferait un homme innocent et généreux qui s'offrirait à mourir pour un coupable.

Mais quoi ! le Christ, le Saint des saints, a-t-il pu être malédiction ? Saint Paul le montre et l'explique.

Quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno. (Deuter., xxi, 23.) L'hébreu porte seulement : *Maledictio Dei suspensus.* Mais ces mots *in ligno* ont été justement ajoutés par les Septante et par saint Paul ; car, en cet endroit, il s'agit bien d'un homme pendu au bois, comme on le reconnaît en lisant le verset entier : *Quando peccaverit homo quod morte plectendum est, et adjudicatus morti appensus fuerit in patibulo, non permanebit cadaver ejus in ligno, sed eadem die sepelietur : quia maledictus a Deo est, qui pendet in ligno.* Celui qui était pendu au bois était maudit de Dieu, non parce qu'il était pendu, mais pour avoir mérité un tel supplice. C'est pourquoi son corps infâme ne devait pas être laissé exposé à la vue des hommes, mais enseveli le même jour.

O amour d'un Dieu, qui se charge volontairement de nos crimes, et subit volontairement la malédiction et le supplice honteux que nous méritons ! *Injuria Domini gloria nostra est,* dit saint Jérôme. *Ille mortuus est, ut nos viveremus. Ille descendit ad inferos, ut nos ascenderemus in cœlum. Ille factus est stultitia, ut nos sapientia fieremus. Ille pependit in ligno, ut peccatum quod commiseramus in ligno scientiæ boni et mali, ligno deleret appensus. Ad postremum factus est maledictio, ut benedictiones quæ promissæ fuerant Abrahæ transferrentur ad gentes.*

14. *Ut in gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu.* Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, « afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée à toutes les nations », soit aux Juifs, soit aux Gentils. Or, quelle était cette bénédiction ? Il explique en quoi elle consiste :

Ut pollicitationem Spiritus accipiamus, c'est afin que nous recevions, par lui et en croyant en lui, l'Esprit de

sanctification qui avait été promis à Abraham, et que la loi n'avait donné à personne.

Il va maintenant prouver par un autre argument que la justice ne vient point de la loi.

15. *Fratres, secundum hominem dico.* Mes frères, je vais vous apporter une nouvelle raison ; ce sera un exemple pris dans les usages humains.

Tamen hominis confirmatum testamentum nemo spernit aut superordinat. Lorsqu'un homme a fait un testament, et que ce testament est reconnu, par le juge, comme légal et valide, personne ne peut le casser, ni le changer. S'il en est ainsi d'un acte fait par la volonté d'un simple mortel, est-ce qu'un pacte, un traité qui émane de la volonté divine sera moins ferme ?

Tamen hominis est la même chose que *licet* ou *quamvis hominis*. Bien qu'un testament n'ait pour auteur qu'un homme, on ne le casse pas (1). *Tamen* a le même sens dans la première Epître aux Corinthiens. (XIV, 7.)

Confirmatum, c'est-à-dire, *modo confirmatum sit*, pourvu qu'il soit confirmé par le juge et reconnu fait en bonne forme.

Nemo spernit, ἀθετεῖ, *rejicit*, personne ne le méprise, ne le met de côté, ne le rejette comme nul.

Aut superordinat, ἐπιδιατάσσει, personne n'y insère une disposition nouvelle, n'ajoute, ne retranche, ne change rien.

16. *Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus. Non dicit : Et seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno : Et semini tuo, qui est Christus.* « Or les promesses de Dieu ont été déclarées par lui à Abraham et à sa race. L'Ecriture ne dit pas : A ceux de sa race, comme si elle eût voulu marquer plusieurs de ses descendants ; mais elle dit : A ta race, c'est-à-dire : A l'un de ta race, qui est le Christ ».

(1) Au reste, on peut conserver à *tamen* son sens propre, en complétant ainsi la phrase : *Testamentum confirmatum, licet hominis, nemo tamen spernit.* Ainsi cette phrase contient trois propositions : *Si testamentum confirmatum est, licet hominis sit testamentum, nemo tamen illud spernit.*

Promissiones. L'Apôtre met le pluriel, non-seulement parce que Dieu a renouvelé la même promesse plusieurs fois, mais encore parce qu'il a promis à Abraham plusieurs choses : savoir que le Christ naîtrait de sa race, et que toutes les nations de la terre seraient bénies en lui.

Et semini ejus. Quoique les promesses divines soient répétées cinq ou six fois dans la Genèse, celle que l'Apôtre a spécialement en vue est contenue au chapitre XXII, v. 18 : *Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.*

Non dicit : Et seminibus. Le mot *semen*, race, est un nom collectif, qui, étant mis au singulier, désigne tantôt plusieurs personnes, tantôt une seule. Néanmoins saint Paul, dirigé par le même Esprit qui a fait la promesse et dicté la parole de la Genèse, reconnaît dans le choix de ce terme un dessein mystérieux. *Semen* est la race par excellence, le rejeton illustre qui fera seul la gloire d'Abraham et le salut des nations.

17. *Hoc autem dico : Testamentum confirmatum a Deo, quæ post quadringentos et triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem.* « Voici donc ce que je veux dire, et la conclusion qui sort de ce qui précède : Dieu ayant fait un pacte, un testament avec Abraham au sujet du Christ, et l'ayant confirmé par serment, la loi, qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après ce traité, n'a pu le rendre nul ni anéantir la promesse qu'il contenait ». Ainsi la bénédiction doit être donnée par le fils d'Abraham, par le Christ, à toutes les nations du monde qui croiront en lui. Cet héritage spirituel n'a pu et ne peut être donné par la loi, sans violer la promesse faite au Christ, fils d'Abraham.

Testamentum (en grec διαθηκη) a deux significations dans l'Ecriture, comme dans les auteurs classiques : 1° pacte, traité, alliance en général ; 2° testament, ou acte qui n'a d'effet que par la mort de son auteur. C'est dans ce second sens que *testamentum* est employé au verset 15, où l'on parle du testament d'un homme. Au

contraire, il se prend ici dans le premier sens. Néanmoins le raisonnement de saint Paul est juste; car il repose sur ce principe, que tout pacte divin est plus inviolable que le plus ferme des contrats humains, qui est le testament. D'où il suit que, si le testament d'un homme ne peut pas être annulé, à plus forte raison un traité que Dieu a fait ne peut pas l'être.

Au reste, le terme de testament n'est pas choisi sans mystère ; car l'Ancien comme le Nouveau tiraient leur force de la mort de Jésus-Christ, résolue dès l'origine dans le conseil de la sainte Trinité.

Post quadringentos et triginta annos. Ces quatre cent trente ans ont embarrassé les commentateurs et les chronologistes. On convient aujourd'hui qu'ils commencent à l'année 75 d'Abraham, année où ce grand homme quitta Haran sa patrie, sur l'appel de Dieu, et reçut les premières promesses dont parle ici l'Apôtre. Cette période de quatre cent trente ans, pendant laquelle Abraham et sa postérité vécurent en exil, soit dans la terre de Chanaan, soit en Egypte, se termine à la proclamation de la loi sur le mont Sinaï. C'est alors que ses descendants forment un peuple qui a sa législation et se gouverne lui-même.

18. *Nam si ex lege hæreditas, jam non ex promissione. Abrahæ autem per repromissionem donavit Deus.* L'héritage de la bénédiction ne peut pas être donné par la loi; car s'il était donné par la loi, il ne le serait donc plus en vertu de la promesse. Cependant c'est par la promesse que Dieu donne à Abraham l'héritage de la bénédiction, pour l'un de sa race et pour toutes les nations de la terre. Le testament d'un homme ne peut être changé, et le testament de Dieu confirmé par serment et tenu pour solide durant quatre cent trente années, serait annulé par Moïse? Cela est impossible.

19. *Quid igitur lex?* Mais ici une question se présente: Si l'héritage de la bénédiction est donné en vertu de la promesse et non par la loi, à quoi donc servait la loi? Certes, elle n'était pas inutile, répond l'Apôtre, elle était

même nécessaire, quoique inférieure à la promesse. *Propter transgressiones posita est, donec veniret semen cui promiserat.* « C'est à cause des transgressions qu'elle a été ajoutée et promulguée, jusqu'à l'avènement de Celui auquel Dieu avait fait la promesse ».

Posita est, en grec, προσετέθη, *apposita, addita est.* L'alliance subsistait entre Dieu et la postérité d'Abraham. La promesse demeurait ferme; mais la loi de Moïse venait s'ajouter pour un temps à cause de la corruption des hommes; elle dissipait les ténèbres dont les passions offusquaient leur conscience; elle réprimait du moins, par la terreur et les menaces, les transgressions manifestes de la loi naturelle.

Donec veniret semen. La loi n'était donc pas établie pour durer toujours; elle n'était que temporaire et provisoire. Moïse lui-même en avertissait les Hébreux, quand il leur disait : Dieu vous suscitera un prophète : vous l'écouterez. (Deuter., XVIII, 15.)

Semen cui promiserat. En grec, ᾧ ἐπήγγελται, *cui promissum est*, celui de la race auquel la promesse a été faite. Quoique la forme moyenne ἐπαγγέλλομαι ait la signification active, *promitto*, néanmoins le parfait ἐπήγγελται n'a que le sens passif, *promissum est.*

Ordinata per angelos. La loi ancienne a été apportée, écrite et promulguée par les anges. Ainsi ce n'est point Dieu lui-même qui parlait à Moïse : c'était un Ange envoyé de Dieu, comme son ambassadeur, et qui tenait sa place. Les saints Pères le reconnaissent; d'ailleurs saint Etienne le déclare dans les Actes des Apôtres (VII, 38), et saint Paul l'affirme de nouveau dans son Epître aux Hébreux (II, 2). Saint Paul oppose ainsi la loi et la promesse. La loi est apportée par les anges, et la promesse que Dieu a faite lui-même est accomplie par Jésus-Christ.

In manu mediatoris. Ce médiateur de la loi ancienne est Moïse, tandis que Jésus-Christ est le médiateur de la loi nouvelle. (Hébr., VIII, 6; et XII, 24.) Ainsi la loi ancienne fut donnée aux Israélites par les anges, non pas

immédiatement, mais par l'entremise et le ministère d'un homme, tandis que la loi nouvelle a été donnée au monde par Jésus-Christ même, Fils de Dieu.

20. *Mediator autem unius non est.* « Or un médiateur n'est pas médiateur d'une seule personne », mais de deux au moins; puisque par sa qualité de médiateur il est placé entre deux extrêmes qu'il rapproche. Tel fut Moïse, qui dit lui-même au peuple d'Israël : *Ego sequester et medius fui inter Dominum et vos, ut annuntiarem vobis verba ejus.* (Deuter., v, 5.)

Deus autem unus est. « Mais Dieu, lorsqu'il fait la promesse à Abraham, est seul ». Il ne se sert pas d'un médiateur, comme il fit pour porter la loi; il promet la bénédiction lui-même.

En répondant à cette question : *Quid igitur lex?* saint Paul montre que la loi était utile, mais inférieure à la promesse. D'abord elle est inférieure, parce que la promesse a été faite la première et tient le premier rang; la loi n'est qu'une addition tardive. La promesse bénit, la loi punit. La promesse n'est bornée par aucune limite de siècles; la loi ne doit durer que jusqu'à l'avènement du Messie. C'est Dieu qui fait la promesse, ce sont les anges qui préparent et apportent la loi. Dans l'une Dieu parle seul, sans médiateur, à Abraham; dans l'autre, Moïse est le médiateur entre Dieu et le peuple, qui tremble de frayeur au bruit des tonnerres et de la voix de l'ange. Secondement, la loi est utile, car elle réprime le vice et conduit au Messie.

21. *Lex ergo adversus promissa Dei? Absit.* La réponse de l'Apôtre fait naître une nouvelle objection. Mais, direz-vous, si la loi est introduite pour faire connaître le péché et pour réprimer les transgressions, n'est-elle pas contraire aux promesses de Dieu? Si elle abolit le péché, n'usurpe-t-elle pas la bénédiction qui était réservée à la promesse? Ne s'arroge-t-elle pas les fonctions du Messie? — Nullement; et il le prouve.

Si enim data esset lex quæ posset vivificare, vere ex lege esset justitia. Car si Moïse eût apporté une loi capable de

donner la vie, on obtiendrait véritablement la justice par cette loi ; ce qui serait un empiètement sur la promesse.

22. *Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.* Mais il n'en est pas ainsi ; non, la loi ne donnait pas la vie et la justice. Car l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que la bénédiction promise fût donnée par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient en lui.

Conclusit Scriptura omnia sub peccato. Saint Paul exprime et développe la même pensée dans l'Epître aux Romains, où il montre, par divers passages de l'Ecriture, que tous les hommes sont pécheurs. Puis il ajoute : *Conclusit Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur.* (Rom., III, 32.)

Conclusit omnia sub peccato, ut promissio daretur credentibus. Phrase elliptique, que l'on peut ainsi compléter : La sainte Ecriture a fait voir (spécialement dans les Psaumes de David) que tous les hommes sont pécheurs, afin de montrer que, la loi étant impuissante à justifier les hommes, la bénédiction promise ne serait donnée qu'à ceux qui croiraient en Jésus-Christ.

23. *Prius autem quam veniret fides, sub lege custodiebamur, conclusi in eam fidem quæ revelanda erat.* Or avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenait renfermés par la crainte dans l'observation de ses préceptes, afin de nous transmettre et de nous présenter à cette foi qui devait être un jour révélée.

Prius quam veniret fides. La Foi et la Loi sont ici personnifiées. La Foi est une princesse que ses enfants attendent et qu'elle comblera de bienfaits à son arrivée. La Loi est une gouvernante, chargée de la garde et de l'éducation de ces enfants, qu'elle doit un jour remettre à la Reine leur mère.

Conclusi. Nous étions enfermés sous l'œil de la Loi, soumis à son autorité sévère, séparés des nations idolâtres, comme par un mur d'enceinte, et préservés de

leur corruption. *Lex enim velut muro quodam Judæos continens Fidei reservabat*, dit saint Chrysostome.

In eam fidem quæ revelanda erat. Nous, enfants d'Abraham, nous étions ainsi gardés sous l'œil de la Loi pour être conduits à la Foi, qui devait être en son temps manifestée par l'avènement du Christ et la prédication des Apôtres.

24. *Itaque*, en grec ὥστε, *ita ut*, « de sorte que ». Il explique ces deux mots *custodiebamur* et *conclusi*. Il ne veut pas dire que nous étions enfermés dans une prison sous la garde d'un geôlier. Le gardien qui nous séparait des sociétés dangereuses était un précepteur.

Itaque lex pædagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur. « Ainsi, la loi a été pour nous un précepteur, qui devait nous conduire comme des enfants à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi que nous aurions en lui ». — Quoiqu'on puisse dire en latin *lex pædagogus fuit*, l'expression, comme l'idée, est plus naturelle en grec, où νόμος est un nom masculin.

Pædagogus, παιδαγωγὸς, un pédagogue est un précepteur qui garde, gouverne, corrige et instruit un jeune enfant, jusqu'à ce qu'il puisse recevoir les leçons des grands maîtres qui lui apprendront les hautes sciences et les beaux-arts. *Pædagogus parvulis assignatur, ut lasciviens refrenetur ætas.* (S. Hieron.)

Telle a été la loi de Moïse par rapport à nous, dit saint Paul. Nous étions des enfants ignorants et enclins au péché. Après nous avoir séparés des impies et des idolâtres qui nous auraient pervertis, elle nous a enseigné les premiers éléments de la sagesse et nous a soumis à une discipline salutaire pour nous conduire à Jésus-Christ, le vrai docteur de la sagesse et le dispensateur de la justice.

Si la loi n'avait pas été donnée aux enfants d'Israël, ils se seraient tous livrés à la corruption, et personne n'eût été préparé à recevoir le Messie. Mais la loi les a retenus comme par un frein ; et, en leur montrant leurs péchés et leur faiblesse, elle les a avertis de demander à la

grâce du Christ la justice et le salut qu'elle ne donnait pas elle-même.

Non, la loi n'était pas inutile. C'est elle qui a préparé ces milliers de juifs qui ont formé la première Eglise, Eglise modèle de tous les siècles, où l'Evangile a été pratiqué dans sa perfection, et d'où sont sortis tant de zélés prédicateurs qui, accompagnant et secondant les Apôtres, ont converti le monde.

25. *At ubi venit fides, jam non sumus sub pædagogo.* « Mais depuis que la foi est venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue ». La loi, qui conduit à la foi, n'est pas opposée à la foi ; mais si elle retenait sous sa puissance ceux qu'elle doit lui remettre, elle deviendrait son adversaire. Ainsi le pédagogue ne retient pas sous son autorité les enfants qu'on lui a confiés, il les remet à leur père. Ainsi la lampe qui nous a guidés pendant les ténèbres deviendrait importune, si elle prétendait nous éclairer encore lorsque le soleil est à son midi. Les fonctions de la loi ont cessé à l'arrivée de la foi. Nous ne tremblons plus sous la verge de Moïse. Nous habitons maintenant, comme des fils adultes, la maison de notre père avec Jésus-Christ notre frère. *Tutor a nobis curatorque discedunt, et legitimum ætatis tempus ineuntes, veri Dei filii nominamur,* dit noblement saint Jérôme.

26. *Omnes enim filii Dei estis per fidem quæ est in Christo Jesu.* « Car vous êtes tous enfants de Dieu en Jésus-Christ et par la foi en Jésus-Christ ». Dans le grec, ces mots *in Christo Jesu* dépendent tout à la fois de *filii Dei* et de *per fidem :* Υἱοὶ Θεοῦ ἐστε διὰ τῆς πίστεως ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. C'est, en effet, parce que vous êtes membres de Jésus-Christ que vous êtes enfants de Dieu ; et c'est par la foi en Jésus-Christ que vous êtes faits membres de Jésus-Christ.

27. *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis.* « Vous tous, en effet, qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ ». Il montre comment les Galates sont devenus les enfants de Dieu. Par le baptême, dit-il, vous avez été revêtus de

Jésus-Christ, comme Jacob se revêtit des habits d'Esaü. Et de même qu'Isaac bénit Jacob caché sous les vêtements précieux de son frère ; de même Dieu le Père nous bénit et nous adopte pour ses enfants, parce qu'il voit la grâce et les vertus de son Fils unique pénétrer nos âmes et les envelopper comme d'un vêtement spirituel.

Se revêtir de Jésus-Christ ou de ses vertus est une expression familière à saint Paul. *Induite vos Dominum Jesum Christum,* dit-il aux Romains (XIII, 14); et aux Ephésiens : *Induite novum hominem.* (IV, 28.) Ce terme fait une gracieuse allusion à la tunique blanche dont on revêtait les nouveaux baptisés. L'Apôtre semble leur dire : En prenant cette tunique, vous avez fait profession de montrer en vous toutes les vertus de Jésus-Christ.

28. *Non est Judæus neque Græcus, non est servus neque liber, non est masculus neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* Saint Paul va maintenant confondre les prétentions des judaïsants par une solennelle déclaration. Que nous fait la circoncision? Que nous parlez-vous de néoménies et de rites judaïques? Il n'y a plus de Juifs, comme il n'y a plus de Grecs. Toutes les distinctions de peuples, de races et de conditions sont effacées dans le royaume nouveau. Aux yeux du Christ et de son Eglise, l'esclave et l'homme libre sont au même rang. Que dis-je? la différence marquée par la nature même entre l'homme et la femme est supprimée par le baptême, et Dieu ne voit en vous tous que la justice de son Christ dont vous êtes revêtus. *Qui prius erat ethnicus, aut Judæus, aut servus, nunc obambulat formam gestans non angeli neque archangeli, sed universorum Domini, Christum in se repræsentans,* dit saint Chrysostome.

Unum estis. Vous êtes tous une seule chose dans le Christ. En grec, εἷς ἐστε, *unus estis*, vous êtes un seul et non plusieurs. Car, étant membres du Christ, vous ne formez avec lui qu'un seul Christ; et cette union commencée sur la terre par la foi en Dieu et par la charité, s'achève dans le ciel d'une manière ineffable par la vision

de Dieu. L'idée que présente *unus* se ramène ainsi à la doctrine de l'Apôtre. Cependant la leçon *unum* (ἕν), qui n'était pas inconnue aux Grecs, semble la meilleure comme la plus conforme aux paroles de Notre-Seigneur : *Omnes unum sumus in Christo Jesu, ut quomodo Pater et Filius in se unum sunt, ita et nos in ipsis unum simus,* dit saint Jérôme.

29. *Si autem vos Christi, ergo semen Abrahæ estis, secundum promissionem hæredes.* Or, si vous êtes unis au Christ, si vous êtes ses membres, et si vous ne faites avec lui qu'un même corps mystique, vous êtes donc avec lui de la race d'Abraham ; et, comme fils d'Abraham, vous êtes les héritiers de la bénédiction et de la justice, selon la promesse.

Si autem vos Christi, sous-entendez *pars* ou *membrum.* Si vous faites partie du Christ, si vous lui appartenez comme ses membres, il s'ensuit que vous êtes de la race d'Abraham. Car, d'un côté le Christ est la véritable race d'Abraham, et de l'autre, vous ne faites aux yeux de Dieu qu'un seul Christ avec lui.

Secundum promissionem hæredes. Il en résulte que vous êtes les héritiers de la grande bénédiction, selon la promesse. Car vous n'êtes point comme Ismaël et comme les enfants des servantes, qui ont été exclus de l'héritage : c'est vous qui êtes le fils légitime et glorieux, dont la naissance a fait tressaillir Abraham.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

1. La loi de Moïse était un précepteur donné à un peuple enfant : nous l'avons vu ; elle était aussi un tuteur, auquel les Juifs étaient soumis comme des pupilles. Mais les chrétiens sont des fils adultes, qui jouissent de leurs biens et de leur liberté. Ne serait-ce pas pour eux une honte d'aller volontairement se soumettre à un tuteur et à un pédagogue ? (1-7.)

2. C'est cependant ce que font les Galates; après avoir si bien accueilli saint Paul et embrassé l'Evangile avec tant d'empressement, ils se livrent à des Juifs qui leur imposent le joug de leur loi. (8-20.)

3. Saint Paul voudrait être au milieu d'eux afin de mieux discerner leurs pensées et de pouvoir approprier son discours à leurs besoins. Dans l'embarras où il se trouve, craignant que tous les esprits ne soient pas encore persuadés par les raisons qu'il a déjà données, il apporte un nouvel argument pour démontrer que les chrétiens ne sont pas soumis à la loi. C'est l'histoire allégorique d'Agar et de Sara, deux femmes qui sont la figure de l'ancienne et de la nouvelle alliance. (21-31.)

---

1. *Dico autem : Quanto tempore hæres parvulus est, nihil differt a servo, quum sit dominus omnium ;*

2. *Sed sub tutoribus et actoribus est usque ad præfinitum tempus a patre :*

3. *Ita et nos, quum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.*

4. *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum,*

1. Je dis de plus : Tant que l'héritier est encore enfant, il ne diffère point du serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout.

2. Mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs, jusqu'au temps marqué par son père.

3. Ainsi, lorsque nous étions encore enfants, nous étions assujettis aux éléments de ce monde.

4. Mais lorsque la plénitude des temps est arrivée, Dieu a envoyé

son Fils, formé d'une femme et assujetti à la loi,

5. Pour racheter ceux qui étaient sous la loi, et pour nous faire recevoir l'adoption des enfants de Dieu.

6. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui vous fait crier Abba, c'est-à-dire Père.

7. C'est pourquoi il n'y a plus d'esclave, mais le chrétien est fils. Que s'il est fils, il est aussi héritier par le bienfait de Dieu.

8. Autrefois lorsque vous ne connaissiez point Dieu, vous étiez esclaves de dieux qui ne sont point dieux par leur nature.

9. Mais à présent que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de Dieu, comment donc retournez-vous encore à ces éléments infirmes et pauvres, auxquels vous voulez vous assujétir par une nouvelle servitude ?

10. Vous observez les jours et les mois, les saisons et les années.

11. Je suis inquiet à votre égard ; j'appréhende d'avoir peut-être inutilement travaillé parmi vous.

12. Soyez comme moi, puisque moi-même je suis comme vous. Je vous en conjure, mes frères. Au reste, vous ne m'avez offensé en aucune chose.

13. Au contraire, vous savez que je vous ai annoncé autrefois l'Evangile dans l'infirmité de la chair, et que la faiblesse de ma chair a été pour vous un sujet de tentation.

14. Cependant vous ne m'avez point méprisé ni rejeté, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même.

15. Où est donc le temps où vous vous estimiez si heureux ? Car je puis vous rendre ce témoignage, que vous étiez prêts alors, s'il eût été possible, à vous arracher les yeux pour me les donner.

16. Suis-je donc devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ?

factum ex muliere, factum sub lege,

5. *Ut eos qui sub lege erant redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.*

6. *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem : Abba, Pater.*

7. *Itaque jam non est servus, sed filius. Quod si filius, et hæres per Deum.*

8. *Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis qui natura non sunt dii, serviebatis.*

9. *Nunc autem quum cogneritis Deum, imo cogniti sitis a Deo, quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa, quibus denuo servire vultis ?*

10. *Dies observatis, et menses, et tempora, et annos.*

11. *Timeo vos, ne forte sine causa laboraverim in vobis.*

12. *Estote sicut ego, quia et ego sicut vos ; fratres, obsecro vos : nihil me lœsistis.*

13. *Scitis autem quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis jampridem, et tentationem vestram in carne mea*

14. *Non sprevistis, neque respuistis : sed sicut angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum.*

15. *Ubi est ergo beatitudo vestra ? Testimonium enim perhibeo vobis quia, si fieri posset, oculos vestros eruissetis, et dedissetis mihi.*

16. *Ergo inimicus vobis factus sum, verum dicens vobis ?*

17. *Æmulantur vos non bene : sed excludere vos volunt, ut illos æmulemini.*

18. *Bonum autem æmulamini in bono semper, et non tantum quum præsens sum apud vos.*

19. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

20. *Vellem autem esse apud vos modo, et mutare vocem meam : quoniam confundor in vobis.*

21. *Dicite mihi qui sub lege vultis esse : legem non legistis?*

22. *Scriptum est enim quoniam Abraham duos filios habuit : unum de ancilla, et unum de libera.* (Gen., XVI, 14 ; XXI, 2.)

23. *Sed qui de ancilla, secundum carnem natus est ; qui autem de libera, per repromissionem :*

24. *Quæ sunt per allegoriam dicta. Hæc enim sunt duo testamenta. Unum quidem in monte Sina, in servitutem generans : quæ est Agar.*

25. *Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei quæ nunc est Jerusalem, et servit cum filiis suis.*

26. *Illa autem quæ sursum est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra.*

27. *Scriptum est enim : Lætare, sterilis, quæ non paris ; erumpe et clama, quæ non parturis : quia multi filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum.* (Isaïe, LIV, 1.)

28. *Nos autem, fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus.*

29. *Sed quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat persequebatur eum qui secundum spiritum : ita et nunc.*

17. Ils vous témoignent une affection qui n'est pas bonne. Ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez à eux.

18. Soyez zélés pour le bien, selon le bien, en tout temps, et non pas seulement quand je suis présent parmi vous.

19. Mes petits enfants, pour qui je ressens de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous :

20. Je voudrais être en ce moment parmi vous pour diversifier mes paroles selon vos besoins ; car je ne sais comment je dois vous parler.

21. Dites-moi donc, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi : N'avez-vous point lu la loi ?

22. Car il y est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante et l'autre de la femme libre.

23. Mais celui qui naquit de la servante naquit selon la chair ; mais celui qui naquit de la femme libre naquit en vertu de la promesse de Dieu.

24. Tout ceci est une allégorie ; car ces deux femmes sont les deux alliances. L'une a été établie sur le mont Sina, et n'engendre que des esclaves : c'est Agar.

25. Car le Sina est une montagne d'Arabie, qui représente la Jérusalem d'ici-bas, laquelle est esclave avec ses enfants.

26. Au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre ; et c'est elle qui est notre mère.

27. Car il est écrit : Réjouis-toi, stérile qui n'enfantais pas ; pousse des cris d'allégresse, toi qui ne devenais pas mère ; car celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui avait l'époux.

28. Pour nous, mes frères, nous sommes les enfants de la promesse figurés dans Isaac.

29. Mais comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit : de même en est-il encore aujourd'hui.

30. Mais que dit l'Ecriture ? Chassez la servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre.

31. Ainsi donc, mes frères, nous ne sommes point les enfants de la servante, mais de la femme libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté.

30. *Sed quid dicit Scriptura ? Ejice ancillam et filium ejus : non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ.* (Gen., XXI, 10.)

31. *Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ ; qua libertate Christus nos liberavit.*

COMMENTAIRE

1. *Dico autem, quanto tempore hæres parvulus est, nihil differt a servo, quum sit dominus omnium.* Le dernier mot que saint Paul vient de prononcer, *secundum promissionem hæredes,* lui suggère une nouvelle comparaison. Il avait représenté la loi comme un pédagogue ; il va maintenant la comparer à un tuteur.

Nous sommes héritiers selon la promesse, dit-il ; c'est ce qu'il faut expliquer. Tant que l'héritier est encore enfant, il ne diffère point du serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout l'héritage. Un autre administre ses biens et lui commande à lui-même ; en sorte qu'il ne peut disposer ni de sa fortune ni de sa liberté.

2. *Sed sub tutoribus et actoribus est, usque ad præfinitum tempus a patre.* Mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs, jusqu'à l'âge déterminé par son père ou fixé par la loi commune.

Tutoribus. Le tuteur a l'autorité pour prendre soin d'un mineur. Il est chargé de pourvoir à son éducation et d'administrer ses biens.

Actoribus. L'*actor* est proprement un subrogé tuteur. En grec, au lieu de *actoribus*, on lit le mot général οἰκονόμοις, les économes et les administrateurs.

3. *Ita et nos, quum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.* « Ainsi, lorsque nous étions encore enfants, nous étions assujettis aux éléments de ce monde ».

Nos, c'est l'état où nous étions, nous Juifs. Nous étions des enfants par notre intelligence et par nos affections, ne comprenant point les choses spirituelles, et n'aimant que les choses sensibles.

Sub elementis mundi, ὑπὸ τὰ στοιχεῖα τοῦ κόσμου. Ce mot *elementa* embarrasse les commentateurs. Prenons-le dans son sens propre. *Elementum* est le principe constitutif d'une chose ; *elementa mundi*, ce sont les choses qui constituent le monde. Nous étions avant le Christ, assujettis à des choses visibles, palpables, qui se perçoivent par les sens, et qui composent ce monde matériel. Nous célébrions des cérémonies figuratives de choses spirituelles, qui nous étaient inconnues. Telles étaient la circoncision, les ablutions, les pains azymes, les sacrifices de boucs et de taureaux, et le festin même de l'agneau pascal.

Eramus servientes, ἦμεν δεδουλωμένοι. Nous étions constitués, indépendamment de notre volonté, dans un état de servitude, et soumis à ces éléments matériels et symboliques.

4. *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum, factum ex muliere, factum sub lege.* Mais lorsque les temps marqués dans les conseils divins ont été accomplis, Dieu a envoyé du ciel en terre son Fils formé de la substance d'une femme, et il a voulu qu'il fût assujetti à la loi.

Plenitudo temporis. Il continue d'appliquer sa comparaison. De même que l'enfant parvenu à l'âge fixé par son père est affranchi de la domination de ses tuteurs, et entre en possession de lui-même et de ses biens : de même, puisque les temps marqués par notre Père céleste sont maintenant accomplis, nous sommes délivrés de la servitude de la loi et nous jouissons de notre héritage.

Misit Filium suum. Ce ne sont point les préteurs, ni les tribunaux humains qui nous ont mis en possession de nos droits. Le Fils de Dieu, envoyé par son Père, nous a lui-même délivrés de la servitude légale. A sa venue, le pédagogue et les tuteurs se sont retirés.

Factum ex muliere. Eve a été faite de la substance de l'homme, sans naître de l'homme ; car Dieu prit une côte d'Adam et de cette matière il forma le corps d'Eve. Le Fils de Dieu a été, selon son corps, fait de la substance de la femme, dans le sein de la femme, et il est né de la femme.

Ce mot *factum ex muliere* confond l'impie Nestorius, qui prétendait que Marie était seulement mère d'un homme, et non mère du Verbe. Mais le grand Apôtre nous déclare que le Fils de Dieu a été fait de la femme. Donc celui qui était avant tous les temps Fils de Dieu a été fait dans le temps Fils de la femme.

Factum ex muliere. Il a été fait de la femme seule, par l'opération du Saint-Esprit, et sans la participation de l'homme. Car cette femme était vierge, et, quoique épouse, elle ne connaissait pas de mari : *Virum non cognosco.* Le mot latin *mulier*, comme chez nous le mot femme, indique le sexe, et ne nie pas la virginité. *Mulieris nomine*, dit saint Augustin, *non virgineum decus negatur, sed femineus sexus ostenditur.* (Serm. CLXXXVI.)

Factum ex muliere. Donc le Verbe n'a pas apporté dans le sein de Marie un corps céleste, comme le prétendaient les Valentiniens et les Anabaptistes.

Factum sub lege. Le Christ a été soumis à la loi ; c'est un fait : il l'a accomplie, il a été circoncis, présenté au temple et racheté, selon le précepte de Moïse. Mais avait-il reçu de son Père l'ordre d'obéir à la loi ? Sans doute ; car nous lisons dans saint Paul « qu'il a été obéissant jusqu'à la mort de la croix ». Or, l'on n'obéit qu'à un commandement. Toutefois on ne peut pas dire que le Père ait imposé au Fils une obligation. Le décret de l'incarnation du Verbe et de ses conséquences a été résolu par les trois personnes de la très-sainte Trinité. Lors donc que le Père voulait, le Fils et le Saint-Esprit voulaient aussi, et en Jésus-Christ Dieu-Homme, la volonté humaine obéissait à la volonté divine.

5. *Ut eos qui sub lege erant redimeret.* Le Fils de Dieu s'est soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous

la loi. *Redimeret*, ce mot désigne un véritable rachat. Car ἐξαγοράζειν signifie payer le prix d'une chose qui appartenait à un autre, et en acquérir soi-même la possession. Nous étions les sujets de la loi : Jésus-Christ nous a délivrés de ce joug en payant notre rançon par son obéissance (1). Nous ne sommes donc plus à la loi, mais à Jésus-Christ. Cependant, quoiqu'il soit notre Seigneur, il n'a pas voulu que nous fussions ses esclaves ; au contraire, il a partagé avec nous son titre de Fils de Dieu, en sorte que nous devinssions enfants de Dieu par adoption, comme il est lui-même Fils de Dieu par sa nature. *Ut adoptionem filiorum reciperemus.* Le mot *reciperemus*, et non *acciperemus*, est choisi à dessein, pour montrer que l'adoption divine n'est pas une libéralité gratuite qui nous soit accordée par Dieu le Père, mais un droit qui nous est acquis par Jésus-Christ notre frère. Nous recevons par lui l'adoption qui nous est due.

6. *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater.* Mais pour vous, Galates, il n'en a pas été de même ; vous n'étiez pas sous la loi. Aussitôt que vous avez cru, vous avez été faits enfants de Dieu dans la plénitude de l'âge, et vous n'avez pas eu besoin d'un tuteur. La preuve, c'est qu'au sortir du baptême Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui vous a fait crier avec confiance : *Abba*, c'est-à-dire Père. Or, comment pouvez-vous appeler Dieu votre père, si vous n'êtes pas ses fils ? Ou comment douter que ce mot ne vous soit suggéré par le Saint-Esprit, quand vous voyez les miracles qu'il opère dans ceux qui le prononcent ? Non, dit saint Jérôme, nous n'oserions jamais nous exprimer ainsi : « Notre Père qui êtes « dans les cieux, que votre nom soit sanctifié », si le Saint-Esprit, qui habite en nous, ne prononçait lui-même ces mots au fond de nos cœurs : *Abba, Pater.*

(1) Les saints Pères donnent une autre interprétation très-juste du mot *redimere*. On rachète, disent-ils, ce qu'on avait perdu. Or l'homme, créature de Dieu, s'était vendu au démon. Le Fils de Dieu l'a racheté au prix de son sang.

En comparant ce texte avec les paroles semblables de l'Epître aux Romains, on est porté à croire qu'elles sont citées de la liturgie alors en usage. Pourquoi saint Paul rappellerait-il aux Romains et aux Galates ce mot étranger *Abba*, s'il ne leur était pas familier? Son raisonnement suppose qu'après le baptême le nouveau chrétien disait à Dieu : *Abba, Pater.* Saint Augustin fait là-dessus une remarque ingénieuse. Ces deux mots, pris dans les deux langues grecque et hébraïque, montraient qu'après le baptême les Gentils et les Juifs ne faisaient qu'un seul peuple. (Aug., ad Gal., 31.)

Clamantem. Ce mot ne désigne pas ici la puissance de la voix, dit saint Jérôme, mais la grandeur du dogme ou la force du sentiment. C'est ainsi que Dieu dit à Moïse : *Quid clamas ad me?* quoique Moïse ne prononçât aucune parole ; mais l'Ecriture appelle un cri les gémissements du cœur de Moïse, qui priait pour le peuple. (Exod., XIV, 15.)

Les trois personnes de la très-sainte Trinité sont clairement marquées dans ce texte : *Misit Deus Spiritum Filii sui.* Ces paroles, si brèves, nous montrent d'abord que, dans la Trinité, il y a un Père, un Fils et un Saint-Esprit ; elles prouvent, en outre, que le Saint-Esprit n'est pas seulement l'Esprit du Père qui l'envoie, mais qu'il est encore l'Esprit du Fils, et que, par conséquent, il procède de l'un et de l'autre.

7. *Itaque jam non est servus, sed filius.* Celui qui parle ainsi n'est donc plus esclave, puisqu'il crie : *Abba, Pater!* il est fils. De là sort cette conséquence :

Quod si filius, et hæres per Deum. « Que s'il est fils, il est aussi héritier par le bienfait de Dieu ». C'est là qu'il en voulait venir : Vous êtes héritiers, affranchis des pédagogues et des tuteurs ; vous êtes libres, dit-il, et Dieu vous a mis en possession des grandes bénédictions qu'il avait promises à Abraham.

Dans le grec on lit : Οὐκ ἔτι εἶ δοῦλος, *jam non es servus.* Plusieurs exemplaires latins portent aussi *es.* L'Apôtre venait de prouver aux Galates, par les paroles mêmes de

leur prière, que Dieu était leur Père ; il conclut ainsi son raisonnement : « C'est pourquoi, ô Gentil, tu n'es plus esclave, mais tu es fils ». Cette leçon est tout à la fois plus éloquente et plus naturelle ; nous ne doutons pas que ce ne soit la meilleure. On aura facilement écrit et prononcé *est* au lieu de *es ;* d'autant plus qu'on venait de lire, quelques lignes plus haut : *Non est servus.* (III, 28.)

8. *Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis qui natura non sunt dii serviebatis.* Saint Paul vient de dire : *Jam non es servus,* « O Galate, tu n'es plus esclave ». Les Galates pouvaient demander : Mais est-ce que nous l'avons été ? — Oui, répond saint Paul, vous n'honoriez pas Dieu servilement comme les Juifs, mais votre servitude était encore plus malheureuse ; car, avant que vous eussiez entendu prêcher l'Evangile, vous ne connaissiez point le vrai Dieu et vous étiez esclaves de dieux qui ne le sont point par leur nature, mais seulement dans la vaine opinion des hommes.

9. *Nunc autem quum cognoveritis Deum, imo cogniti estis a Deo, quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa, quibus denuo servire vultis ?* Mais à présent que vous connaissez Dieu, que dis-je ? maintenant que vous êtes connus de Dieu, comment donc retournez-vous encore à ces éléments infirmes et pauvres ? Pourquoi voulez-vous recommencer de nouveau à vous assujettir à des cérémonies vides de grâce et de justice ?

Imo cogniti ; c'est-à-dire *cogniti et dilecti.* Car Dieu, qui sait tout, est dit spécialement connaître ceux qu'il aime et qui lui appartiennent : *Cognovit Dominus qui sunt ejus.* Au contraire, il déclare lui-même à ceux qu'il réprouve qu'il ne les connaît pas : *Nescio vos, recedite a me, operarii iniquitatis.* (S. Luc., XIII, 27.) Si l'on médite bien ces mots *Nescio vos,* et *Recedite a me,* ils suffisent pour faire comprendre le souverain malheur des réprouvés, même sans qu'il soit besoin d'y ajouter le feu de l'enfer : *In ignem æternum.*

Quomodo convertimini iterum ? Saint Paul reproche aux Galates de s'assujétir « de nouveau » à des éléments

infirmes. Cependant ils n'avaient pas abandonné les cérémonies judaïques pour les reprendre. Que signifient donc ces mots *iterum, denuo ?*

L'on répond que les cérémonies des Juifs et le culte des Gentils se ressemblaient extérieurement. Ils immolaient des animaux, les uns au vrai Dieu, les autres aux idoles. Voulez-vous donc, leur dit-il, retourner à ces éléments grossiers ? Les rites auxquels vous avez renoncé étaient coupables, ceux que vous embrassez maintenant sont sans vertu ; et les uns et les autres ne sont que des pratiques serviles. *Quid prodest vos evasisse servitutem qua tenebamini quum serviretis elementis mundi, quando rursus ad talia reditis ?* (S. Aug., ad Gal., 34.)

Infirma elementa. Les cérémonies de l'ancienne loi n'avaient par elles-mêmes aucune efficacité ; elles ne pouvaient effacer les péchés, ni donner la justice. C'est pourquoi saint Paul dit, dans son Epître aux Romains, que l'ancienne loi est rejetée comme impuissante et inutile : *Reprobatio quidem fit præcedentis mandati propter infirmitatem ejus et inutilitatem* (VII, 18) ; et plus loin il le prouve par une raison manifeste, c'est que le sang des taureaux ne peut effacer les péchés : *Impossibile enim est sanguine taurorum auferri peccata.* (X, 4.)

Egena elementa. Si les rites mosaïques contribuaient à la sanctification, c'est parce qu'en les accomplissant les Israélites vertueux s'élevaient des signes aux mystères figurés, c'est parce qu'ils découvraient et saluaient le Messie dans les symboles qui le représentaient. Ils étaient donc justifiés, non par les œuvres légales, mais par leur foi. C'est pourquoi saint Paul nomme ces cérémonies des sacrements pauvres, *egena,* πτωχὰ, des rites mendiants, qui ne possèdent rien par eux-mêmes et qui empruntent à la foi toute leur vertu.

10. *Dies observatis, et menses, et tempora, et annos.* Vous observez les jours, les mois, les saisons, les années, ainsi que font les Juifs.

Dies. « Vous observez les jours », comme le sabbat et la néoménie ou jour de la nouvelle lune. La néoménie

était célébrée par des sacrifices et le bruit des trompettes, comme on le voit dans le Psaume : *Buccinate in neomenia tuba.* (Ps. LXXX.)

Et menses. Au premier mois (celui de mars), on célébrait la pâque. Le septième était consacré par la fête des Expiations et celle des Tabernacles, qui duraient plusieurs jours. (Lév., XXIII.)

Et tempora. Au printemps, la Pâque ; à l'été, la Pentecôte ; à l'automne, les Tabernacles : trois époques où les Juifs devaient se rendre chaque année au temple de Jérusalem. *Tribus temporibus anni apparebit masculinum tuum in conspectu Domini Dei tui.* (Exod., XXXIV, 23.)

Et annos. La septième année était l'année du repos de la terre, et la cinquantième l'année du jubilé. (Lév., XXV, 4, 10.)

Selon plusieurs commentateurs, ce verset expliquerait le précédent, de manière que les jours, les mois, les années, seraient ce que saint Paul nomme *elementa.* Nous croyons qu'*elementa* comprend tout le culte extérieur des Juifs, tandis que ce verset n'en désigne qu'un détail.

11. *Timeo vos, ne forte sine causa laboraverim in vobis.* « Votre salut m'inquiète : je crains d'avoir travaillé peut-être en vain parmi vous ».

Timeo vos, pour *timeo de vobis,* vous m'inspirez de la crainte, ou je crains à votre sujet. Que craint-il ? les mots suivants l'expliquent. *Ne forte sine causa laboraverim in vobis.* Ce verbe *laboraverim,* κεκοπίακα, donne à entendre que les fatigues de saint Paul en Galatie n'ont pas été médiocres. Mais s'il craint pour eux, il espère néanmoins qu'ils reviendront à de meilleurs sentiments. Aussi le verbe φοβοῦμαι, *metuo,* qui indique une crainte sérieuse, est-il corrigé par la particule dubitative *ne forte,* μήπως.

12. *Estote sicut ego, quia et ego sicut vos.* « Soyez comme moi, puisque moi-même je suis comme vous ». Moi Juif, j'ai renoncé aux cérémonies légales, pour vivre comme vous Gentils : vous Gentils, gardez donc votre ancienne manière de vivre, puisque je n'ai pas craint de l'embrasser moi-même, en abandonnant les prescriptions de Moïse et les usages de mes pères.

Fratres, obsecro vos. « Je vous en conjure, mes Frères ». Il emploie tous les moyens de ramener les Galates au pur christianisme. Il avait instruit, raisonné, réprimandé ; maintenant il supplie. On le voit pratiquer le conseil qu'il donne à Timothée : *Argue, obsecra, increpa, in omni patientia et doctrina.* (II Tim., IV, 2.)

Nihil me læsistis. Ne croyez pas qu'en vous parlant ainsi, j'obéisse à quelque ressentiment. Non, « vous ne m'avez blessé en rien ». Au contraire, je n'ai point oublié l'affection que vous m'avez témoignée.

13. *Scitis autem quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis jampridem.* « Vous savez que je vous ai annoncé l'Evangile autrefois dans l'infirmité de la chair ». Par *infirmitatem carnis* on peut entendre quelque maladie, quelque souffrance corporelle. C'est le sens propre que rien n'oblige à rejeter. Souvent les plus glorieux ouvriers de l'Evangile accomplissent leurs travaux, malgré les faiblesses d'un corps infirme, comme on le rapporte de saint Grégoire le Grand : *Admirabilia sunt quæ dixit, fecit, scripsit, decrevit, præsertim infirma semper et ægra valetudine.* (Brev. R.) Mais rien n'empêche d'entendre aussi la pauvreté et le dénûment où se trouvait saint Paul, lorsqu'il prêchait en Galatie, les contrariétés qu'il éprouva dans cette province, les adversités, les insultes, les périls qui le suivaient partout. Loin de paraître un homme puissant, il n'était que le prédicateur et le disciple d'un Dieu humilié et mort sur la croix.

Per infirmitatem carnis, δι' ἀσθένειαν τῆς σαρκός. Quelques philologues veulent corriger ici la Vulgate. Au lieu de *per infirmitatem,* ils traduisent *propter infirmitatem.* Car, selon eux, διὰ avec l'accusatif signifie seulement *propter.* C'est pourquoi ils prétendent que saint Paul disait aux Galates : « Vous savez que je n'avais pas d'abord l'intention de vous prêcher l'Evangile ; mais comme je traversais votre province, une maladie m'a forcé de séjourner quelque temps parmi vous ; et c'est « à cause de « cette infirmité » que je suis devenu votre apôtre. Ce langage est-il bien adroit ? Les nouveaux hellénistes

oublient que διὰ ne signifie pas seulement « à cause de », mais encore « pendant ». Est-ce qu'Homère ne dit pas διὰ νύκτα, *per noctem?* Laissons donc ici *per infirmitatem*, comme on lit dans la Vulgate : « Je vous ai annoncé l'Evangile pendant l'infirmité de ma chair ».

14. *Et tentationem vestram in carne mea non sprevistis neque respuistis ; sed sicut angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum.* Non-seulement vous ne m'avez manqué en rien, leur dit-il ; mais je me rappelle la bienveillance et le respect dont j'ai été l'objet parmi vous. Cette faiblesse qui paraissait dans tout mon extérieur était pour vous une tentation. Comment croire qu'un homme infirme, pauvre et dénué de tout, soit un envoyé du ciel, un ambassadeur du Dieu qui a fait le monde? Cependant bien loin de me mépriser et de rejeter ma parole, vous avez accepté l'Evangile que je vous ai prêché, et vous m'avez reçu moi-même comme un ange de Dieu ; que dis-je ? comme Jésus-Christ même. Car vous n'avez point considéré la bassesse de ma personne, mais la puissance spirituelle dont j'étais revêtu. *Quum me videretis in corpore infirmitatibus obnoxio constitutum, regna cœlestia pollicentem non irrisistis.* (S. Hieron.)

Tentationem vestram in carne mea non sprevistis. Cette phrase elliptique peut s'éclaircir ainsi : *Quamvis infirmitas carnis meæ tentaret vos ne crederetis mihi, tamen non sprevistis me.* Saint Chrysostome l'entend ainsi : *Nec ob afflictiones et persecutiones meas aversati me fuistis. Hoc enim vocat infirmitatem et tentationem* (1).

15. *Ubi est ergo beatitudo vestra? Testimonium enim perhibeo vobis, quia, si fieri posset, oculos vestros eruissetis et dedissetis mihi.* Pour moi, je n'ai point oublié vos anciennes dispositions. Mais que sont-elles devenues? « Où est donc le bonheur que vous trouviez alors à écouter mes paroles? Car je puis vous rendre ce témoi-

(1) De bonnes éditions grecques donnent τὸν πειρασμόν μου, *tentationem meam.* Mais de meilleures éditions, appuyées sur d'excellents manuscrits (A B C S) maintiennent τὸν πειρασμὸν ὑμῶν, *tentationem vestram*, comme la Vulgate.

gnage, que vous étiez prêts, s'il eût été possible, à vous arracher les yeux pour me les donner ».

Beatitudo vestra, ὁ μακαρισμὸς ὑμῶν. Ce mot n'a pas d'équivalent en latin. Il vient de μακαρίζω, qui veut dire « féliciter », *beatum prædico.* Les Galates se félicitaient eux-mêmes d'avoir connu l'Evangile par la prédication de saint Paul. Heureux, disaient-ils, les peuples qui ont le bonheur de voir et d'entendre un tel apôtre ! C'est donc comme s'il y avait : *Ubi sunt hæ voces quibus vos beatos ipsi prædicabatis ?*

Si fieri posset, oculos vestros eruissetis et dedissetis mihi. C'est là une des rares hyperboles qu'on remarque dans saint Paul. Nous avons même peine à croire qu'elle soit de lui. Nous pensons plutôt qu'il leur rappelle ainsi délicatement une expression qu'ils avaient eux-mêmes employée pour lui témoigner leur affection. C'est d'ailleurs ce qu'il laisse entendre par ces mots : *Testimonium perhibeo vobis.* Il atteste les sentiments qu'ils avaient pour lui ; or comment connaissait-il ces sentiments, sinon par la manière dont ils les exprimaient. Nous avons dit que l'hyperbole est rare dans saint Paul. Nous doutons même que, dans toutes ses Epîtres, on puisse en montrer une seule qui lui appartienne.

16. *Ergo inimicus vobis factus sum ?* D'où vient que vos sentiments sont changés à mon égard ? Suis-je donc devenu votre ennemi ? On voit que les perfides discours des judaïsants avaient refroidi l'affection des Galates pour saint Paul. Il en est toujours ainsi : les novateurs commencent par discréditer les chefs et les défenseurs de l'Eglise, quand ils se préparent à miner sa doctrine.

Verum dicens. Est-ce parce que je vous ai dit la vérité, que vous me croyez votre ennemi ? Saint Paul avait eu soin, dans son dernier voyage, de prémunir les Galates contre les erreurs des judaïsants ; mais ces pernicieux docteurs avaient réussi à détruire dans leur esprit l'enseignement de l'Apôtre, et ils l'accusaient lui-même de tromper ceux qu'il évangélisait.

17. *Æmulantur vos non bene ; sed excludere vos volunt,*

ut illos æmulemini. Vous savez bien que je vous aime ; mais vos nouveaux maîtres sont jaloux de l'attachement que vous avez pour nous ; ils vous témoignent une affection qui n'est pas bonne ; ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez à eux seuls et à leur fausse doctrine.

Æmulantur. Quel est le sujet de ce verbe ? les Galates connaissent trop bien les personnages pour qu'il soit besoin de les leur nommer.

Non bene. C'est un amour hypocrite, intéressé, pire que la haine.

Excludere vos volunt, ils veulent vous séparer. *Excludere*, ἐκκλεῖσαι, sans déterminatif, semble désigner la séparation que la loi de Moïse établissait entre les Juifs et tous les autres peuples. Ils veulent donc, dit-il, vous imposer la loi judaïque, afin de vous séparer de tous ceux qui ne l'embrassent pas, et de faire de vous un peuple à part, comme était l'ancien Israël. Ils vous poussent à rompre toute relation avec nous-mêmes pour dominer seuls sur vous. Ce texte rappelle ces paroles de Notre-Seigneur : « Malheur à vous, scribes, et pharisiens hypocrites, qui parcourez la terre et la mer, afin de faire un prosélyte ; et lorsqu'il l'est devenu par vos conseils, vous le rendez fils de l'enfer deux fois plus que vous-mêmes ». (S. Matth., XXIII, 15.)

18. *Bonum autem æmulamini in bono semper.* Pour vous, aimez avec zèle ce qui est bon ; mais il faut l'aimer bien, l'aimer toujours, et non pas seulement quand je suis présent parmi vous. Ce mot *in bono* contient une leçon importante. Rien ne semble plus commun que d'aimer le bien ; mais l'aimer bien est chose plus rare. Il ne faut jamais prendre de mauvais moyens pour atteindre un but excellent. Lors même qu'il s'agit du salut des âmes, on ne doit pas s'écarter des règles que l'autorité des pasteurs a tracées. Que de pieux brouillons troublent l'Église, parce qu'ils aiment le bien, mais ne l'aiment pas avec sagesse, *in bono.* — Puis, comme ce mot *semper* condamne notre inconstance ? Le plus difficile n'est pas

de faire une grande chose, c'est de faire une bonne chose avec obéissance, et de la faire toujours (1).

19. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* « Mes petits enfants, pour qui je ressens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous ». Il les avait enfantés une première fois à Jésus-Christ, lorsqu'ils avaient reçu de lui la foi et le baptême. Ils étaient donc ses enfants très-chers. Mais ils avaient perdu cette vie spirituelle en acceptant une doctrine contraire à l'Evangile.C'est pourquoi il ressent dans ses entrailles de grandes douleurs et il s'efforce de les enfanter de nouveau à la foi chrétienne et à la vie surnaturelle. Ce travail durera jusqu'à ce que l'image de Jésus-Christ, défigurée en eux par une doctrine mauvaise, ait reçu sa forme pure et primitive ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils croient d'une foi sincère que l'Evangile du Fils de Dieu suffit au salut sans la loi de Moïse. *Formatur enim Christus in eo qui formam accipit Christi.* (S. Aug. ad Gal., 38.)

20. *Vellem autem esse apud vos modo, et mutare vocem meam, quoniam confundor in vobis.* « Je voudrais être en ce moment parmi vous, afin de conformer mes paroles à vos besoins. Car je suis en peine de ce que je dois vous dire pour vous persuader ».

Mutare vocem meam. L'écriture est froide ; je voudrais changer le ton de ma voix pour lui faire exprimer les divers sentiments dont mon cœur est animé.

Mutare vocem meam. Si saint Paul était au milieu d'eux, voyant les objections qui les arrêtent, il pourrait adapter son raisonnement aux dispositions de leurs esprits. Maintenant il hésite, il ne sait quel argument les persuadera le mieux.

Confundor, ἀποροῦμαι, signifie *inops consilii sum,* je ne

(1) En grec, plusieurs éditions portent : Καλὸν δὲ τὸ ζηλοῦσθαι ἐν καλῷ πάντοτε, *bonum est autem æmulari in bono semper.* « L'émulation est une bonne chose, mais elle doit toujours avoir un bon objet ». *Etenim bona æmulatio,* dit saint Chrysostome, *quum quis sic æmulatur ut virtutem imitetur.* Cette leçon présente donc un sens estimable. Mais d'autres éditions portent : Καλὸν

sais quel parti prendre, quelles raisons choisir, quelles expressions employer.

21. *Dicite mihi qui sub lege vultis esse, legem non legistis?* (1) « Dites-moi donc, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous point lu la loi ? » Après avoir essayé de toucher leurs cœurs par les prières et par les sentiments les plus affectueux, il revient au raisonnement; et il puise une nouvelle preuve dans l'Ecriture, qui déjà lui en a fourni plusieurs. Cette fois ce sera une histoire allégorique, qu'il explique d'une manière aussi ingénieuse qu'attachante. Elle est tirée de la Genèse, et il appelle la Genèse la loi ; car c'est le nom qu'on donnait aux cinq livres de Moïse.

22. *Scriptum est enim quoniam Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, et unum de libera.* Ce n'est pas en effet sans mystère que l'Ecriture raconte d'Abraham qu'il eut deux fils, de deux femmes différentes, l'une servante et l'autre libre. Le raisonnement de saint Paul n'est pas seulement spirituel, il repose sur ce principe que le Christ et ses mystères étaient figurés dans la vie des Patriarches et surtout dans l'histoire d'Abraham (2).

23. *Sed qui de ancilla, secundum carnem natus est ; qui autem de libera, per repromissionem.* « Or celui qui naquit de la servante naquit selon la chair ; mais celui qui naquit de la femme libre naquit en vertu de la promesse ».

Secundum carnem natus est. Ismaël naquit de la servante qui, étant jeune, avait naturellement et par la puissance de sa chair la vertu d'engendrer : tandis qu'Isaac naquit par un miracle promis ; et il naquit

δὲ ζηλοῦσθε, ou ζηλοῦσθαι sans l'article τὸ, leçon conforme à la Vulgate, et qui a pour elle d'excellents manuscrits (A B C S). Nous la préférons. — Les grammairiens noteront ici le moyen ζηλοῦσθαι pris dans le sens de ζηλοῦν.

(1) Au lieu de *legistis*, les meilleurs manuscrits grecs donnent ἀκούετε, *auditis* ou *audistis*. Quelques-uns donnent ἀναγινώσκετε, comme la Vulgate. C'est une variante indifférente pour le sens.

(2) Cette histoire est rappportée aux chapitres XVI et XXI de la Genèse. Abraham eut plusieurs autres fils, dont saint Paul ne parle pas, vu que tout son raisonnement repose sur Ismaël et sur Isaac.

d'une femme doublement incapable d'engendrer, à cause de son âge et à cause de sa stérilité. Mais le fils de la chair ne l'emporta point sur le fils de la promesse. Vous donc, qui êtes enfants spirituels d'Abraham par la foi, ne craignez pas d'être inférieurs à la postérité de sa chair.

24. *Quæ sunt per allegoriam dicta.* En effet tout ce récit est une allégorie. L'Apôtre ne nie pas la réalité de l'histoire ; il explique ce qu'elle figure. Quintilien définit l'allégorie un discours par lequel on dit une chose pour en faire entendre une autre : *Sermo quo aliud verbis, aliud sensu ostenditur.* Mais il y a deux espèces d'allégories, l'une dans les paroles, l'autre dans les choses. La première est commune aux écrivains profanes et aux écrivains sacrés. L'Epître aux Romains (XI, 17) nous en fournit un bel exemple dans la figure de l'olivier franc et de l'olivier sauvage. Pour l'allégorie qui consiste dans les choses, elle est particulière à l'Ecriture sainte, et spécialement à l'Ancien Testament ; car presque tous les faits qui y sont racontés sont la figure de ce qui devait avoir lieu dans le Nouveau : *Hæc autem omnia in figura contingebant illis.* (I Cor., X, 11.) Saint Paul, dirigé par l'Esprit de Dieu, nous affirme que la naissance d'Ismaël et d'Isaac renferme une allégorie, et il l'expose (1).

Dieu lui-même était l'auteur de ces allégories ; car lui seul pouvait faire qu'une action de l'Ancien Testament devînt la figure et la prophétie d'un fait du Nouveau. Le Nouveau Testament lui-même contient une foule de symboles qui se réalisent en partie dans le cours des siècles, ou qui n'auront leur parfait accomplissement que dans le ciel.

24, 25, 26. *Hæc enim sunt duo Testamenta. Unum quidem in monte Sina, in servitutem generans ; quæ est Agar.* (*Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei quæ nunc est Jerusalem*), *et servit cum filiis suis. Illa autem*

(1) Nous ne disons pas que tous les faits de l'Ancien Testament, sans exception, soient figuratifs du Nouveau. Peut-être de pieux écrivains ont-ils poussé trop loin l'allégorie. Cependant l'affirmation de saint Paul, *hæc omnia,* ne se borne pas aux faits qu'il cite : elle nous fait comprendre qu'il y en a beaucoup d'autres.

quæ sursum est Jerusalem, libera est; quæ est mater nostra. Car ces deux femmes sont les deux alliances que Dieu a faites avec les hommes. L'une de ces alliances a été formée sur le mont Sina et n'engendre que des esclaves : c'est Agar. (Car Agar et le Sina sont la même figure, et le Sina, montagne d'Arabie, est aussi la même chose que la Jérusalem d'ici-bas). Et Agar est esclave avec ses enfants : au lieu que la Jérusalem d'en haut, figurée par la femme libre, est libre aussi et donne la liberté à ses enfants. Or, c'est elle qui est notre mère.

Hæc enim sunt duo Testamenta. Le pronom *hæc*, sujet de *sunt*, est mis au neutre, parce qu'il s'accorde avec l'attribut *testamenta;* comme en grec le féminin αὗται s'accorde avec l'attribut διαθῆκαί. Voilà pour la grammaire; quant au sens, il n'est point obscur : ces deux femmes sont les deux alliances ; c'est-à-dire, ce que la Genèse raconte des deux fils d'Abraham et de leurs mères figure l'Ancien et le Nouveau Testament.

Unum quidem in monte Sina. En grec, ἀπὸ ὄρους Σινᾶ, *a monte Sina.* L'ancien pacte ou l'Ancien Testament est venu du Sina, il a été conclu entre Dieu et les hommes sur le mont Sina, parce que la loi promulguée sur cette montagne a été la condition de l'alliance entre Dieu et le peuple hébreu.

In servitutem generans. La servitude dans laquelle cette alliance engendrait ses fils consistait premièrement dans l'esprit de crainte qui est propre aux esclaves, comme le dit saint Paul aux Romains: *Spiritum servitutis in timore.* (Rom., VIII, 15.) Elle consistait secondement dans une multitude de cérémonies pénibles, que saint Augustin appelle *Jugum servile carnalium observationum.* (Ad Gal., 40.)

Quæ est Agar. « Cette alliance est représentée par Agar, qui était esclave ». On voit encore ici le sujet féminin *quæ* s'accorder avec l'attribut *Agar*, selon une règle de syntaxe bien connue.

(Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei quæ nunc est Jerusalem). Dans cette parenthèse il prouve

ce qu'il vient d'avancer, savoir, le rapport qu'il y a entre le mont Sina et Agar avec son fils. Le Sina est, en effet, dit-il, une montagne d'Arabie située en dehors de la terre qui fut promise comme héritage à Abraham. En outre, cette montagne offre un certain rapport avec la Jérusalem actuelle. Car le Sina rappelle l'ancienne alliance ; et la Jérusalem terrestre est la patrie habitée par les enfants de cette alliance. Le même peuple qui a reçu la loi sur le mont Sina l'observe encore et la défend maintenant dans Jérusalem. Et Agar est esclave avec ses fils, aussi bien que le Sina et que Jérusalem. *Et servit cum filiis suis*. Le sujet de *servit* nous semble être *Agar,* et la phrase comprise entre *Agar* et *Jerusalem* est une parenthèse.

Le mot *conjunctus est* a donné lieu à je ne sais combien d'hypothèses et d'explications. Mais si le latin est obscur, le grec est heureusement plus clair. Συστοιχεῖ signifie *ejusdem est ordinis,* ou *convenit*. Ne cherchons donc point à violenter la géographie pour rapprocher de Jérusalem le mont Sina, qui en est à plusieurs journées de marche. Disons seulement que Jérusalem et cette montagne signifient la même chose, « et qu'on peut les mettre sur la même ligne, συστοιχοῦσι », puisque l'une donne la loi de servitude et que l'autre la garde.

C'est ce que Théodoret a fort bien compris : Ἐκεῖνο δὲ τὸ ὄρος, dit-il, τῇ ἐπιγείῳ ταύτῃ συμφωνεῖ Ἱερουσαλήμ : *Ille autem mons terrestri Jerusalem consentit* (1).

26. *Illa autem quæ sursum est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra.* Si Agar signifie l'Ancien Testament, Sara est la figure du Nouveau. Elle représente la Jérusalem d'en haut, l'Eglise dont le Chef réside au ciel, l'Eglise qui marche elle-même vers le ciel. Or, cette Jérusalem

(1) Plusieurs éditions portent : Τὸ γὰρ Ἄγαρ Σινᾶ ὄρος ἐστὶν, « le mot Agar est le mont Sina ». Cela présente un sens peu naturel. Aussi les éditeurs intelligents retranchent Ἄγαρ, comme font la Vulgate, saint Jérôme et de bons manuscrits. Les copistes ont pu facilement s'embrouiller dans

ΑΓΑΡΤΟΓΑΡΣΙΝΑ

qu'une légère distraction a fait lire :

ΑΓΑΡΤΟΑΓΑΡΣΙΝΑ.

est libre comme Sara, et c'est elle qui est notre mère. L'Apôtre nomme l'Eglise la Jérusalem d'en haut, parce qu'elle est céleste non-seulement dans les bienheureux qui habitent le ciel, mais encore dans ses citoyens qui voyagent et combattent sur la terre. En effet, ils tendent au ciel, ils sont inscrits sur les registres du ciel, ils possèdent une maison, un trône, une couronne dans le ciel; enfin ils y habitent déjà par la pensée, selon l'expression de saint Paul : *Nostra autem conversatio in cœlis est.* (Philipp., III, 20.)

27. *Scriptum est enim.* Il cite le prophète Isaïe, non selon l'hébreu, mais d'après les Septante, qui, du reste, s'accordent, pour le sens, avec le texte.

Lætare, sterilis, quæ non paris; erumpe et clama, quæ non parturis: quia multi filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum. (Is., LIV, 1.)

Car il est écrit en parlant de la nouvelle Jérusalem : « Réjouis-toi, stérile qui n'enfantais pas; pousse des cris d'allégresse, toi qui ne devenais pas mère; car celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui avait l'époux ».

Lætare, loue Dieu dans le transport de ta joie; c'est le sens de l'hébreu, *jubilando celebra.*

Erumpe et clama, « chante les louanges du Seigneur et fais entendre des cris d'allégresse ». Selon l'hébreu, *decanta laudem et hinni.*

Erumpe, en grec ῥῆξον, veut dire ; *rumpe verba, laudes ;* car le substantif, complément de *rumpe,* se trouve contenu dans le verbe suivant, *clama.*

Multi filii desertæ. Les fils de celle qui était solitaire et délaissée, en grec τῆς ἐρήμου. C'est la nation des Gentils, épouse qui semblait délaissée par le Seigneur depuis tant de siècles, mais qui maintenant donne à Dieu des enfants innombrables.

Magis quam ejus quæ habet virum. Oui, les fils de la femme qui était délaissée, l'Eglise des Gentils, sont plus nombreux que ceux de la femme qui avait l'époux. Celle qu'honorait l'époux était la Synagogue ou la nation juive,

qui, quoique chérie de Dieu et comblée de ses faveurs, ne lui a jamais donné qu'un petit nombre d'enfants.

Virum, « l'époux », et non pas un époux ; car il y a en grec τὸν ἄνδρα. L'Eglise et la Synagogue sont ici considérées comme deux épouses du même époux, qui est Dieu. Isaïe parle selon les mœurs autorisées de son temps. La Synagogue avait l'époux ; l'Eglise, qui devait être formée de la gentilité, semblait délaissée. Maintenant la prophétie de David s'accomplit en elle. Le Seigneur fait habiter la femme stérile au milieu de fils nombreux qui la comblent de joie : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem.* (Ps. CXII.) Comme Sara, qui avait passé toutes les années de sa vie dans la stérilité, devint mère dans son extrême vieillesse : de même, quand les temps sont accomplis, l'Eglise donne à son époux des fils innombrables, sans que sa fécondité s'épuise jusqu'à la fin des siècles. *Sicut enim illa, quum per omnes pristinos ætatis annos non peperisset, in extrema senectute fit mater : ita et hæc, ubi venit plenitudo temporis, parit.* (S. Chrys.)

28. *Nos autem, fratres, secundum Isaac, promissionis filii sumus.* Après avoir exposé l'allégorie, il en vient à l'explication. « Pour nous, mes frères, nous ne sommes point les enfants de la chair, comme Ismaël ; nous sommes les enfants de la promesse, comme Isaac ». Ce n'est point la Synagogue, esclave de la loi, qui nous a engendrés ; nous sommes nés de l'Eglise libre, en dehors des règles de la nature et par la bénédiction de Dieu : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt,* dit l'Apôtre saint Jean en parlant des chrétiens. Saint Chrysostome exprime avec noblesse la même pensée. « Ce n'est point la nature qui rendit Sara féconde. De même la nature n'est pour rien dans notre régénération », dit-il. « Mais la parole divine est prononcée par le prêtre sur les eaux baptismales ; c'est elle qui forme et régénère dans les fonts sacrés, comme dans un sein maternel, le néophyte que l'on y plonge ». Il résulte de là que ceux qui croient en Jésus-Christ sont affranchis de la loi ; car les sujets

de la loi sont ceux qui, comme Ismaël, sont nés de la servante et selon la chair.

29. *Sed quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat persequebatur eum qui secundum spiritum : ita et nunc.* « Mais, de même qu'alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, ainsi en est-il encore maintenant ». Voilà un second rapport entre la figure et la chose qu'elle signifie. De même qu'Ismaël, né selon la chair, persécutait Isaac, né selon la promesse par une grâce miraculeuse de l'Esprit de Dieu : ainsi les Juifs, nés selon la chair, persécutent les chrétiens, qui sont nés selon l'esprit et qui ont été adoptés comme enfants de Dieu par la vertu de l'Esprit-Saint. Les Juifs se sont toujours montrés les plus violents persécuteurs des chrétiens. *Videmus multo majores persecutiones a Judæis in Christianos, quam a Gentibus concitatas*, dit saint Jérôme. Après tant de siècles, la haine des pères se transmet encore aux enfants.

Ita et nunc. Les fils de la chair persécutent maintenant les fils de l'esprit. Mais ayez patience, comme nous voyons la persécution figurée s'accomplir, le châtiment prédit s'accomplira de même.

30. *Sed quid dicit Scriptura?* « Mais que dit l'Ecriture ? » Quelles sont les paroles mystérieuses qu'adressa la femme libre à son époux, lorsqu'elle vit son fils maltraité par celui de la servante ? Elle lui dit :

Ejice ancillam et filium ejus. « Chassez la servante avec son fils ». C'est le troisième rapport de la figure avec la chose figurée. De même que, sur la prière de Sara, la servante et son fils, Agar et Ismaël, furent chassés de la maison d'Abraham : ainsi la loi servile et ses observateurs seront exclus de la famille et du peuple de Dieu. Par là est ouvertement démontrée l'abrogation de la loi et de l'ancienne Alliance. Or, c'est ce que saint Paul voulait persuader, en expliquant cette histoire allégorique.

Ejice filium ancillæ. Saint Chrysostome fait ici une remarque importante. L'Ecriture ne dit pas : « Chassez le persécuteur » ; mais elle dit : « Chassez le fils de la

servante ». C'est donc parce qu'il est fils de la servante, qu'Ismaël est chassé. Lors même qu'il n'aurait pas persécuté le fils de la promesse, il eût été néanmoins chassé. Donnez à un homme toutes les vertus morales, s'il n'est pas enfant de la foi, il sera exclu de la maison du Seigneur. Il ne sert de rien d'être un savant hérétique ou un pieux schismatique; ni l'un ni l'autre ne seront admis avec nous dans le palais de notre Père qui est dans les cieux.

Non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ. « Car le fils de la servante ne partagera point l'héritage avec le fils de l'épouse libre ». Quatrième ressemblance entre la figure et la chose figurée. Comme Ismaël, fils de la servante, n'hérita point des biens d'Abraham, de même les enfants de l'ancienne Alliance ne partageront point avec les chrétiens l'héritage des bénédictions promises. Cette conséquence donnait à réfléchir aux Galates, qui se mettaient hors du salut, en s'imposant eux-mêmes le joug d'une loi servile.

31. *Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ.* « C'est pourquoi, mes frères, nous ne sommes point les enfants de la servante, mais ceux de la femme libre ». Cette conclusion découle de ce qu'il a établi précédemment. La Jérusalem céleste ou l'Eglise du Christ est notre mère : *Quæ sursum est Jerusalem libera est, quæ est mater nostra.* Toutefois ce n'est point la conclusion froide d'un syllogisme; c'est l'affirmation énergique d'une vérité qui est chère à saint Paul, et qui doit l'être à tous les chrétiens. Il semble dire aux Galates : Reconnaissons donc, ô mes frères, que notre origine est noble, que ce n'est point une servante qui nous a mis au monde, mais que nous sommes les fils légitimes de la véritable épouse. Laissons donc les Juifs dans la servitude qu'ils aiment et jouissons des privilèges de notre liberté.

Qua libertate Christus nos liberavit. Cette glorieuse liberté, nous la devons à Jésus-Christ : nous ne lui ferons point l'injure de la repousser, après qu'il nous l'a acquise au prix de son sang.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

Ce chapitre se divise en deux parties.

1. Dans la première, saint Paul conclut, de toute la discussion précédente, que les Galates doivent rejeter la circoncision avec la loi judaïque. Il leur déclare qu'en se soumettant à cette loi, ils se sont séparés de Jésus-Christ, et qu'ils sont déchus de la grâce. Dans sa douleur, il prononce une imprécation contre ceux qui troublent leur Eglise par leurs doctrines perverses. Ainsi finit la partie dogmatique de la lettre. (1-12.)

2. Une transition naturelle y rattache la partie morale. Le Christ vous appelle donc à la liberté, dit-il ; seulement, au lieu d'abuser de cette liberté pour flatter la chair, soyez plutôt les serviteurs les uns des autres par la charité que le Saint-Esprit a répandue dans vos cœurs.

Puis il décrit les œuvres de la chair qu'il faut éviter ; et les fruits de vertu que l'Esprit-Saint doit produire en nous. (13-26.)

---

1. *State et nolite iterum jugo servitutis contineri.*

2. *Ecce ego Paulus dico vobis : quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit.*

3. *Testificor autem rursus omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ.*

4. *Evacuati estis a Christo, qui in lege justificamini ; a gratia excidistis.*

5. *Nos enim Spiritu ex fide spem justitiæ exspectamus.*

1. Demeurez fermes, et ne vous laissez pas de nouveau lier au joug de la servitude.

2. Car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien.

3. Et, de plus, je déclare à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé de garder toute la loi.

4. Vous n'êtes plus à Jésus-Christ, vous qui voulez être justifiés par la loi ; vous êtes déchus de la grâce.

5. Car pour nous, c'est du Saint-Esprit et par la foi que nous espérons recevoir la justice.

6. En effet, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi qui opère par la charité.

7. Vous couriez si bien : qui donc vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8. Ce sentiment, dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient pas de celui qui vous appelle.

9. Un peu de levain aigrit toute la pâte.

10. J'ai confiance en vous, et j'espère du Seigneur que vous n'aurez point d'autres sentiments que les nôtres. Mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11. Et moi, mes frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore en butte à la persécution ? Le scandale de la croix est-il donc anéanti ?

12. Que ceux qui vous troublent ne sont-ils eux-mêmes plus que circoncis !

13. Car, mes frères, vous êtes appelés à la liberté. Seulement ayez soin que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair; mais soyez plutôt les serviteurs les uns des autres par une charité spirituelle.

14. Car toute la loi est renfermée dans cette seule parole : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes.

15. Mais si vous vous mordez et vous dévorez mutuellement, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

16. Je vous le dis donc : Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

17. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit ne veut pas ce que veut la chair : ils sont opposés l'un à l'autre, afin que vous ne fassiez pas toutes les choses que vous voulez.

18. Que si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes point sous la loi.

6. *Nam in Christo Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium : sed fides, quæ per caritatem operatur.*

7. *Currebatis bene : quis vos impedivit veritati non obedire ?*

8. *Persuasio hæc non est ex eo qui vocat vos.*

9. *Modicum fermentum totam massam corrumpit.*

10. *Ego confido in vobis in Domino, quod nihil aliud sapietis : qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille.*

11. *Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico, quid adhuc persecutionem patior ? Ergo evacuatum est scandalum crucis ?*

12. *Utinam et abscindantur qui vos conturbant !*

13. *Vos enim in libertatem vocati estis, fratres ; tantum ne libertatem in occasionem detis carnis, sed per charitatem spiritus servite invicem.*

14. *Omnis enim lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut teipsum.*

15. *Quod si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini.*

16. *Dico autem : Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis.*

17. *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur : ut non quæcumque vultis, illa faciatis.*

18. *Quod si spiritu ducimini, non estis sub lege.*

19. *Manifesta sunt autem opera carnis : quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria ;*

20. *Idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ ;*

21. *Invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, et his similia : quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.*

22. *Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas ;*

23. *Mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. Adversus hujusmodi non est lex.*

24. *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.*

25. *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus.*

26. *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.*

19. Or, il est facile de connaître les œuvres de la chair : ce sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure ;

20. L'idolâtrie, les maléfices, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les sectes ;

21. Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les excès de bonne chère, et les autres péchés semblables. Or je vous déclare, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent ces péchés ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

22. Le fruit de l'Esprit, au contraire, est la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité ;

23. La douceur, la bonne foi, la modestie, la tempérance et la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte.

24. Or ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés.

25. Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi selon l'esprit.

26. Ne nous laissons point aller au désir de la vaine gloire, nous piquant les uns les autres et nous portant envie les uns aux autres.

COMMENTAIRE

1. *State.* De la doctrine qu'il a établie dans toute sa lettre, saint Paul tire maintenant cette conclusion : *State*, demeurez fermes dans la liberté que Jésus-Christ vous a donnée, repoussez la circoncision et toutes les cérémonies judaïques. C'est la conséquence de tous les raisonnements qui précèdent (1).

(1) Les éditions grecques rattachent le mot στήκετε, *state*, à la phrase précédente de cette manière : Οὐκ ἐσμὲν παιδίσκης τέκνα, ἀλλὰ τῆς ἐλευθέρας. Τῇ ἐλευθερίᾳ ᾗ ἡμᾶς Χριστὸς ἠλευθέρωσε στήκετε. *Non sumus ancillæ filii, sed*

Et nolite iterum jugo servitutis contineri. Ce joug pénible est la loi judaïque. Saint Pierre la nomme un joug insupportable : *jugum quod neque patres nostri neque nos portare potuimus.* (Act. Ap., xv, 10.)

Servitutis. En effet la multitude et la nature des prescriptions de cette loi convenaient plus à des esclaves qu'à des hommes libres.

Contineri, ἐνέχεσθαι, *teneri* ou *implicari.* Ne laissez pas attacher de nouveau sur votre cou un joug de servitude.

Iterum. Le culte des idoles n'était qu'un triste esclavage ; Jésus-Christ vous en a délivrés : n'allez pas vous livrer à une autre servitude, qui est celle de la loi judaïque.

2. *Ecce ego Paulus dico vobis.* « Je vous le dis, moi Paul ». Il produit l'autorité de son nom avec assurance. Car Paul est apôtre et leur apôtre.

Si circumcidamini Christus vobis nihil proderit. Moi Paul, je vous le déclare, si vous vous faites circoncire, en vain vous honorez le Christ, le Christ ne vous servira de rien. C'est juste le contraire de ce que soutenaient les faux apôtres. *Nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari.* Voilà ce qu'ils osaient affirmer aux Galates, malgré la décision du concile de Jérusalem. (Act. Ap., xv, 1.)

On doit observer que saint Paul s'adresse aux chrétiens venus de la gentilité, et non à ceux qui sortaient du peuple juif. Car, nous le répétons, les juifs convertis

liberæ. Ea libertate qua Christus nos liberavit, state. L'auteur de la Vulgate a lu : Τῇς ἐλευθέρας ᾗ ἐλευθερίᾳ ἡμᾶς Χριστὸς ἠλευθέρωσε στήκετε. *Liberæ qua libertate Christus nos liberavit state.* Mais, où faut-il mettre la division ? Est-ce après *liberæ*, comme dans les éditions grecques ? Est-ce avant *state*, comme dans nos éditions latines ? On est libre. Car cette petite phrase : *qua libertate Christus nos liberavit*, peut se rapporter à ce qui précède et à ce qui suit, à *liberæ* ou à *state*. Nous pensons qu'elle appartient, en effet, à l'un et à l'autre, et que le chapitre est mal coupé. C'est une de ces phrases qui sont prononcées une fois, et pensées deux fois. Au lieu d'écrire στήκετε ἐν αὐτῇ, *state in ea*, l'auteur supprime le pronom, comme inutile, puisque le lecteur a sous les yeux la phrase même qui sert de complément à στήκετε, *state*, aussi bien qu'à *liberæ*.

pouvaient, avec l'approbation des Apôtres, suivre encore l'ancienne coutume et continuer de circoncire leurs fils, tout en reconnaissant que la justice venait du Christ et non de la circoncision.

C'est ainsi que Timothée reçut la circoncision de saint Paul lui-même, afin que sa prédication fût mieux accueillie des Juifs, auxquels il devait annoncer l'Evangile. *Circumcidit eum propter Judæos qui erant in illis locis.* (Act. Ap., xvi, 3.) Il fut fait juif pour convertir les Juifs à la foi en Jésus-Christ. *Factus Judæis judæus, ut Judæos ad fidem Christi sua circumcisione transduceret*, dit saint Jérôme. Mais les Gentils n'avaient aucune raison de se faire circoncire, à moins de croire que le baptême ne remettait pas les péchés, et que la circoncision était encore nécessaire au salut, même avec la foi en Jésus-Christ. Or c'était faire injure à la grâce de l'Homme-Dieu, c'était nier la vertu de son sang et de sa mort; c'était une hérésie qui renversait le christianisme. Il en résultait que la circoncision était pour les Galates une pratique coupable, équivalente à l'apostasie. C'est pourquoi saint Paul leur déclare que, s'ils se font circoncire, le Christ ne leur servira de rien.

Et comme les faux docteurs, voulant gagner les Galates, leur assuraient que toutes les prescriptions de la loi de Moïse n'obligeaient pas les circoncis, mais que l'observation du sabbat et des principales fêtes suffisait, il les détrompe. A ma première déclaration, dit saint Paul, j'en ajouterai une seconde. Non-seulement la circoncision annule en vous la justice du baptême, mais elle vous impose le joug de toute la loi judaïque.

3. *Testificor autem rursus omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ.* La circoncision rend donc inutile le baptême; mais je déclare en outre à tout homme qui se fait circoncire qu'il s'oblige, par là même, à garder toute la loi.

Testificor. Je l'atteste et l'on peut m'en croire, moi juif de naissance, qui connais bien la loi, pour l'avoir étudiée avec zèle sous les plus célèbres docteurs.

Omni homini circumcidenti se. Souvenons-nous toujours qu'il ne parle pas à des juifs convertis, mais aux Galates, gentils d'origine ; et il leur présente un argument qu'ils ne pouvaient réfuter.

D'après le droit judaïque, la circoncision, dit-il, emporte l'obligation d'observer toute la loi de Moïse. Si donc vous croyez que la circoncision est nécessaire au salut, les autres prescriptions ne le sont pas moins. Pour être conséquents avec vous-mêmes, il faut les observer toutes. Lisez donc le Lévitique, étudiez le Deutéronome, et tous les livres de la loi. Apprenez ce rituel compliqué, et gardez-vous de négliger une seule des innombrables ordonnances qui s'y trouvent. Car la malédiction est portée contre ceux qui les enfreignent. Galates circoncis, il faut vous décider à porter un joug que vos docteurs ne portent pas eux-mêmes.

Ce verset 3 est une parenthèse, après laquelle saint Paul continue de prouver que la circoncision n'est pas permise aux Gentils.

4. *Evacuati estis a Christo qui in lege justificamini.* « Vous avez cessé d'appartenir à Jésus-Christ, vous qui voulez être justifiés par la loi ». Il répète et il explique ce qu'il venait de dire : *Christus nihil vobis proderit.*

En grec κατηργήθητε ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ. Vous êtes devenus comme des membres frappés d'inertie, paralysés, morts, qui ne peuvent plus recevoir la vie du Christ. On peut aussi expliquer cette phrase par une hypallage, comme dans l'Epître aux Romains (VII, 2) : Le Christ est devenu inefficace pour vous, comme s'il y avait ὁ Χριστὸς ὑμῖν κατηργήθη. Le verbe καταργέω (de ἀργὸς, *iners*) signifie rendre inefficace, abolir, et se dit bien d'une loi qu'on abroge.

A gratia excidistis, « vous êtes déchus de la grâce ». La grâce était un état surnaturel où le baptême vous avait constitués. Vous étiez enfants de Dieu et princes du ciel. En vous faisant juifs, vous êtes tombés de cette dignité sublime.

5. Mais tandis que vous cherchez vainement la justice

dans la loi, nous qui sommes chrétiens, nous attendons avec une espérance certaine la justice que nous donnera le Saint-Esprit en vertu de notre foi. *Nos enim Spiritu ex fide spem justitiæ exspectamus.* Ces mots *spem justitiæ exspectamus* présentent un hébraïsme qui consiste à donner pour complément au verbe le nom qui en est formé, ou un nom de signification analogue : comme *peccare peccatum, servire servitutem.* De même, *spem* ou *exspectationem sperare* ou *exspectare.* Cet hébraïsme a passé dans la langue grecque, où il est fréquent. C'est un pléonasme qui donne de la force à la pensée.

Au reste, on peut dire aussi que *spem justitiæ exspectamus* est la même chose que *speratam justitiam exspectamus,* nous attendons la justice qui est l'objet de notre espérance.

6. *Nam in Christo Jesu neque circumcisio aliquid valet neque præputium.* La circoncision servait autrefois à séparer le peuple israélite des nations infidèles, et à le protéger ainsi contre l'idolâtrie. C'était une marque qui discernait le peuple de Dieu d'avec le reste des hommes. Mais depuis que la lumière de l'Evangile a brillé dans tout l'univers et que toutes les nations de la terre sont entrées dans le sein de l'Eglise, la circoncision est devenue inutile. *Ex eo tempore quo Evangelium in toto orbe radiavit, superflua est circumcisionis injuria,* dit élégamment saint Jérôme.

In Christo Jesu signifie « dans la religion de Jésus-Christ », selon les interprètes. On peut aussi entendre qu'il ne sert de rien « à un membre de Jésus-Christ » d'être circoncis ou de ne l'être pas. Saint Paul avait écrit de même dans la première Epître aux Corinthiens : *Circumcisio nihil est, et præputium nihil est.* (VII, 19.)

Sed fides quæ per charitatem operatur. Mais ce qui sert pour acquérir la justice et pour l'augmenter, c'est la foi qui opère par la charité. D'après cette parole, la foi qui sauve est une foi vivante et non morte, une foi agissante et non oisive, une foi qui produit l'amour de Dieu et qui détermine cet amour à faire des œuvres saintes. *Multi*

dicunt : Credo ; sed fides sine operibus non salvat, dit saint Augustin. (In Ep. I Joan., 1.)

Quæ per charitatem operatur, δι' ἀγαπῆς ἐνεργουμένη. Quelques-uns, croyant qu'ἐνεργέομαι n'a pas le sens actif, veulent traduire ἐνεργουμένη par le passif : *fides quæ per charitatem ad opus incitatur.* On arrive à la même pensée. Mais la forme ἐνεργέομαι a certainement la double signification active et passive. Passive, comme dans ἐνεργούμενος, un énergumène qui est possédé et agité par le démon. Active, comme dans l'Epître aux Romains : *Passiones peccatorum quæ operabantur,* ἐνηργεῖτο, *in membris nostris.* (VII, 5.)

7. *Currebatis bene : quis vos impedivit veritati non obedire?* « Vous couriez bien : qui donc vous a arrêtés dans votre course ? Qui vous a empêchés d'obéir à la vérité ? » Avant que de pernicieux docteurs vinssent corrompre votre foi, non-seulement vous marchiez d'un pas assuré dans la voie de l'Evangile, mais vous y couriez, *currebatis;* vous faisiez de grands progrès dans toutes les vertus. Car votre foi était alors pure, ferme et active.

Quis vos impedivit? C'est moins une interrogation, qu'une indignation. Saint Paul ne demande pas qui les a séduits ; il connaît trop bien les auteurs du scandale ; mais à la vue de leur chute, il exprime son étonnement et sa douleur.

Currebatis bene. Saint Paul fait allusion aux jeux publics où les athlètes couraient dans la carrière. Vous couriez si bien ; vous alliez toucher au but et remporter le prix de la victoire. Qui donc vous a heurtés et vous a fait tomber? τίς ἐνέκοψεν ; *quis vos impedivit? quis retundens evertit?*

Veritati non obedire. On n'obéit plus à la vérité, dès qu'on y mêle l'erreur. Celui qui n'admet qu'une partie de l'Evangile ne fait plus fléchir son intelligence sous l'autorité divine ; il croit ce qu'il veut, ou ce que veulent les docteurs de mensonge qu'il prend pour guides.

Veritati non obedire. Ces mêmes mots se sont déjà rencontrés au chapitre III, v. 1.

8. *Persuasio hæc non est ex eo qui vocat vos.* « Ce sentiment, dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient pas de celui qui vous appelle ». Ce n'est pas Dieu, c'est le démon qui vous inspire cette croyance.

Qui vocat. Remarquez ce présent : Dieu non-seulement a appelé les Galates à la vraie foi, mais il les y rappelle encore. »

9. *Modicum fermentum totam massam corrumpit.* « Un peu de levain aigrit toute la pâte ». En grec : Μικρὰ ζύμη ὅλον τὸ φύραμα ζυμοῖ, *modicum fermentum totam conspersionem fermentat.* Saint Paul avait déjà employé cette comparaison pour dire aux Corinthiens : Prenez garde qu'un seul adultère ne corrompe les mœurs de votre Eglise, comme un peu de levain aigrit toute la pâte. (I Cor., v, 6.) Ici la même figure donne à entendre aux Galates que quelques Juifs, arrivés chez eux, suffisent pour corrompre la foi d'un grand nombre. Si l'erreur n'est pas étouffée dans son principe, elle produit les plus grands ravages. *Arius in Alexandria una scintilla fuit,* dit saint Jérôme, *sed quia non statim oppressa est, totum orbem ejus flamma populata est.*

10. *Ego confido in vobis in Domino quod nihil aliud sapietis.* Cependant j'ai confiance en vos bonnes dispositions et dans la miséricorde du Seigneur à votre égard ; j'espère que ceux d'entre vous qui n'ont pas été séduits, persévèreront, que ceux qui sont tombés se relèveront, et que tous à l'avenir n'auront point d'autres sentiments que ceux de l'Eglise de Jésus-Christ.

Nihil aliud sapietis. Il y a des esprits singuliers qui ne veulent jamais penser comme tout le monde. Contredire les opinions reçues, attaquer les dogmes qui sont définis par l'Eglise, en un mot, penser autrement que l'univers catholique, *aliud sapere*, tel est le moyen qu'emploie leur vanité pour se distinguer de la foule.

Qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille. Pour celui qui répand le trouble parmi vous, en semant des doctrines mensongères, il en portera la peine, quel qu'il soit, et il n'échappera pas au jugement de Dieu.

Quicumque est ille. Saint Paul désigne, sans doute, celui qui paraissait être le chef et le plus intrigant des faux docteurs. Ces mots « quel qu'il soit » font entendre que ce n'était pas un juif vulgaire, mais un personnage de distinction; peut-être même était-ce un de ces hommes qui se prétendaient apôtres, parce qu'ils avaient fréquenté saint Jacques et saint Pierre, ou même parce qu'ils avaient vu et entendu Notre-Seigneur Jésus-Christ pendant sa vie mortelle.

Portabit judicium. Mais quels que soient ses titres, eût-il même opéré des miracles au nom de Jésus-Christ, il subira la sentence prononcée dans l'Evangile contre ceux qui n'écoutent pas l'Eglise.

11. *Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico, quid adhuc persecutionem patior?* Pour entraîner les Galates dans leur parti, les judaïsants leur disaient : Non-seulement Pierre, Jacques, Jean et les autres Apôtres observent la loi dans la Judée, mais Paul lui-même s'y soumet. Ne savez-vous pas qu'il a circoncis Timothée son disciple? Saint Paul leur répond : Je sais, mes Frères, que vos docteurs veulent alléguer ma propre autorité en faveur de leur doctrine. Mais si je prêche encore la circoncision, comme ils le prétendent, d'où vient que, jusqu'à ce jour, je suis en butte aux persécutions des Juifs? D'où vient leur haine contre moi, sinon de ce que j'enseigne en tous lieux que leur loi est remplacée par l'Evangile?

Ergo evacuatum est scandalum crucis? Quoi! le scandale de la croix est-il donc aboli? En effet, si j'annonce aux Gentils que la circoncision et les pratiques de la loi de Moïse sont nécessaires, je n'offense plus les chrétiens judaïsants, ni les Juifs mêmes. Ils me loueront au contraire de ce que j'engage les peuples étrangers à se rendre, comme eux, disciples de Moïse. Si Jésus n'a rien changé, sa croix n'a plus rien qui les offense. Le scandale d'un crucifié, renversant la loi de Moïse, a disparu; les chrétiens ne sont plus qu'une secte de Juifs, comme les pharisiens et les sadducéens; Jésus lui-même, que

les chrétiens vénèrent, n'est plus qu'un prophète semblable aux autres. Seulement Anne et Caïphe ont eu le tort de le faire mourir. Mais non, le scandale de la croix n'est pas aboli. Il faut qu'elle soit un signe de contradiction élevé aux yeux de tout l'univers ; il faut que, jusqu'à la fin des siècles, elle sauve les uns et condamne les autres.

12. *Utinam et abscindantur qui vos conturbant.* Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent non-seulement circoncis, mais mutilés !

Qui vos conturbant, οἱ ἀναστατοῦντες ὑμᾶς, ceux qui bouleversent vos institutions et ravagent votre Eglise.

Abscindantur, ἀποκόψονται. *Utinam non modo circumcidantur ablatione pelliculæ, sed etiam exsecentur, amputentur et spadones fiant.* Tel est le sens donné par saint Jérôme, saint Chrysostome, Théodoret et tous les Grecs. Ils connaissent bien la signification du verbe ἀποκόπτειν et ne soupçonnent pas qu'on puisse interpréter autrement cette parole. Saint Jérôme ajoute qu'il ne trouve dans aucun livre de l'Ancien Testament une sentence aussi véhémente. *Et certe nullam puto in veteri lege tam trucem, tam cruentam in aliquo esse sententiam, quam « Utinam abscindantur qui vos conturbant ! »* Pourquoi saint Paul prononce-t-il cette imprécation ? D'abord, ils la méritent. En second lieu, c'est que les *spadones* étant vils et méprisés, si les judaïsants portaient cette injure dans leurs corps, ils seraient sans autorité pour entraîner les peuples dans l'erreur.

Saint Augustin commente ce passage d'une manière aussi spirituelle que pieuse, et il voit une bénédiction réelle dans cette malédiction apparente. Saint Paul, dit-il, leur souhaite de devenir, selon l'expression de Notre-Seigneur, eunuques pour le royaume des cieux. *Adjecit elegantissima ambiguitate, quasi sub specie maledictionis, benedictionem, dicens : « Utinam et abscindantur ! » Sic enim fient spadones propter regnum cœlorum, et carnalia seminare cessabunt.*

Quelques-uns traduisent ainsi *abscindantur :* Puissent-

ils être retranchés de la communion des fidèles ! Mais outre que le verbe ἀποκόπτειν n'a point ce sens par lui-même, saint Paul pouvait très-bien excommunier ces faux frères, s'il le jugeait utile. Pourquoi donc souhaiter une chose qui dépend de lui ? Cette interprétation n'est guère admissible, et il faut nous en tenir à celle des grands docteurs de l'antiquité. Si de telles expressions ne sont plus dans nos mœurs, permettons à saint Paul de reproduire des paroles que la bouche adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'avait pas craint de prononcer.

13. *Vos enim in libertatem vocati estis, fratres; tantum ne libertatem in occasionem detis carnis; sed per charitatem Spiritus servite invicem.* Ceux qui veulent vous faire partager leur servitude méritent la colère de Dieu. « Car pour vous, mes Frères, vous avez été appelés à la foi dans la liberté. Seulement prenez garde que cette liberté ne donne à votre chair l'occasion de vivre selon ses désirs. Faites-vous plutôt les serviteurs les uns des autres par une charité vraiment spirituelle ».

La première phrase de ce verset résume toute la discussion dogmatique qui a rempli le commencement de la lettre. Vous avez été appelés à la foi, dit-il, non pour porter le joug pesant de la loi, mais pour jouir de la liberté. Je vous l'ai démontré par des preuves irréfutables. Mais si vous êtes affranchis de tous les rites judaïques, si vous êtes libres, n'allez pas abuser de votre liberté pour flatter votre chair et vivre selon les désirs de la concupiscence.

Cette explication de la liberté chrétienne sert de transition à la partie morale de l'Epître. « Faites-vous plutôt les serviteurs les uns des autres ». Il met en tête de ses avis le précepte de la charité, qui est le plus important, et celui d'où tous les autres découlent.

In libertatem, en grec, ἐπ' ἐλευθερίᾳ. Vous avez été appelés et admis au baptême avec la condition que vous seriez libres. C'est un des sens d'ἐπί ; cette préposition avec le datif marque l'idée de condition.

Ne libertatem in occasionem detis carnis. En grec, il y a seulement : Μόνον μὴ τὴν ἐλευθερίαν εἰς ἀφορμὴν τῇ σαρκί. Le verbe manque donc ; le traducteur a suppléé *detis.* En outre, au lieu de *carnis,* il faudrait lire *carni.* Le copiste qui écrivait sous la dictée a facilement ajouté une *s,* à cause de celle qui commence le mot suivant. Car rien n'est plus facile que de confondre dans la prononciation, *carni sed* avec *carnis sed.* D'ailleurs on lit *carni* dans saint Jérôme et dans le commentaire ambrosien. Toutefois si la Vulgate n'est pas ici littérale, elle rend le vrai sens avec clarté et n'a pas besoin d'être corrigée.

Servite. Remarquez cette antithèse : Vous êtes libres, mais faites-vous esclaves par la charité, *servite,* δουλεύετε. Saint Paul ne conseille que ce qu'il pratiquait lui-même. Car il écrivait aux Corinthiens : *Quum liber essem ex omnibus omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem.* (I Cor., IX, 19.)

De peur que les Galates déliés du joug de la loi ne se précipitent dans la licence, saint Paul leur impose un autre joug pour les contenir dans la sagesse. C'est le joug de la charité, plus doux et plus fort que celui qu'il leur ôte, dit saint Chrysostome.

14. *Omnis enim lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut te ipsum.* Car toute la loi est renfermée dans une seule parole, qui est celle-ci : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même.» Lorsqu'on accomplit ce précepte, on accomplit toute la loi.

Omnis lex. Ne vous croyez pas exempts de toute loi : celle des cérémonies judaïques est abolie, mais non celle des mœurs. Car c'est votre soumission à la loi des mœurs qui vous rend libres du péché.

Omnis lex impletur. Comment toute la loi est-elle accomplie, si on aime le prochain ? C'est qu'on ne peut pas aimer le prochain d'un amour véritable, sans aimer Dieu ; ni aimer Dieu sans aimer le prochain. Car si l'on aime Dieu de tout son cœur, on aime aussi le prochain que Dieu aime et nous ordonne d'aimer. D'un autre côté, peut-on aimer le prochain d'un amour surnaturel,

comme Dieu le veut, si l'on n'aime pas Dieu qui nous en donne la grâce ? Ainsi donc un de ces deux préceptes emporte l'autre. Or, quand on aime Dieu et le prochain, on accomplit toute la loi. Saint Paul exprime la même pensée dans l'Epître aux Romains : *Qui enim diligit proximum, legem implevit.* (Rom., XIII, 8.)

Remarquez la justesse de ce mot *lex impletur*, et non *continetur*. L'Apôtre ne dit pas seulement : Toute la loi est renfermée dans ce mot; mais il dit encore : Ce précepte accompli, toute la loi est accomplie.

15. *Quod si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini.* « Mais si, violant le précepte de la charité, vous vous mordez, si vous vous dévorez mutuellement, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres ». Cet avertissement nous fait entendre qu'il s'était élevé des disputes violentes parmi les Galates. En effet, quand on perd la foi, on ne conserve pas la charité et la concorde, et c'est le propre de l'hérésie d'engendrer les querelles et les haines.

Mordetis. On fait une morsure dans un mouvement de colère. *Comeditis.* Mais dévorer est l'effet d'une haine et d'une méchanceté persévérantes. *Videte ne ab invicem consumamini.* C'est un grand mal que les divisions. Cependant la vérité vaut mieux que la paix ; et les saints docteurs ont, dans tous les siècles, combattu avec courage les hérésies qui s'élevaient au sein de l'Eglise. Saint Paul nous en donne ici l'exemple. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit lui-même : *Non veni pacem mittere, sed gladium.* (S. Matth., X, 34.) Cette épée vigilante, apportée du ciel et mise aux mains de l'Eglise, frappe incessamment les erreurs que l'esprit de mensonge suscite de siècle en siècle contre la doctrine de l'Evangile. La paix doit régner entre les orthodoxes ; mais, pour les hérétiques, on les combat, on les réfute, on les expulse de l'Eglise ; et si le prince entend le bien de l'Etat, il les réprime à leur naissance, autant qu'il lui est possible.

16. *Dico autem : Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis.* Or, écoutez bien ce que je vous dis : Mar-

chez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair. Comme tous les préceptes de la loi se résument dans un seul, qui est la charité : de même tous les moyens d'acquérir, de conserver et de perfectionner la charité, se réduisent à suivre les mouvements du Saint-Esprit.

Spiritu. Par ce mot nous entendons le Saint-Esprit qui nous suggère les bonnes pensées, nous détourne du mal et nous porte au bien (1).

Desideria carnis non perficietis. Il ne dit pas *non patiemini ;* car tous les justes, excepté la sainte Vierge, ont senti en eux la rébellion de la chair. Mais au lieu d'obéir à ces désirs, ils les réprimaient, ils les châtiaient, et Dieu les récompensait de leurs combats.

Par *desideria carnis,* on n'entend pas seulement l'impureté, mais encore toutes les passions qu'allument en nous les plaisirs et les besoins du corps, ou qui naissent de la concupiscence originelle, comme la suite le fait comprendre.

17. *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi adversantur ; ut non, quæcumque vultis, illa faciatis.* « En effet les désirs de la chair sont contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit ne veut pas ce que veut la chair : car ils sont opposés l'un à l'autre ; afin que vous ne fassiez pas ce que vous voulez ». Saint Paul lui-même donne un beau commentaire de cette pensée dans son Epître aux Romains. (ch. VII.)

Caro. Par la chair on entend la concupiscence qui habite en nous, comme suite du péché originel. C'est un foyer inextinguible de désirs mauvais.

Concupiscit adversus spiritum. Par l'esprit l'on entend, comme plus haut, non la raison ou la partie supérieure de notre âme, mais le Saint-Esprit lui-même, qui éclaire notre intelligence et nous excite à faire le bien.

Cette signification donnée à la chair et à l'Esprit se

(1) L'on pourrait entendre l'esprit même du chrétien, mais en tant qu'il est illuminé par la foi et mû par la grâce de l'Esprit-Saint.

trouve clairement marquée dans l'Epître aux Romains, où on lit : *Si enim secundum carnem vixeritis, moriemini ; si autem Spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.* (Rom., VIII, 13.)

Hæc enim sibi adversantur. « Car l'Esprit et la chair sont opposés, même dans les justes ». Cette guerre de l'Esprit et de la chair, autrement cette lutte intérieure de l'âme corrompue par le péché originel et de l'âme dirigée et mue par le Saint-Esprit, est amplement et éloquemment dépeinte dans l'Epître aux Romains. (VII, 14-25.)

Ut non, quæcumque vultis, illa faciatis. On peut indifféremment rattacher cette phrase aux deux verbes *adversantur* et *concupiscit.* La chair et l'Esprit sont opposés l'un à l'autre et ils ont des désirs contraires : la chair lutte, afin que vous ne fassiez pas ce que vous voulez, en obéissant à l'impulsion de l'Esprit ; et l'Esprit lutte, afin que vous ne fassiez pas ce que vous voulez, quand vous êtes sollicités par la concupiscence de la chair (1).

Le pieux Hervé exprime fort bien ces deux volontés : *Concupiscentiæ non permittunt vos implere quod vultis; nolite et vos eis permittere quod ipsæ volunt : ita nec vos nec illæ facietis quod vultis.*

La chair peut toujours être vaincue, mais elle ne sera jamais complètement domptée en cette vie ; pour être parfaitement épurée, il faut qu'elle meure et qu'elle ressuscite, dit saint Augustin. *Quod ex omni parte nonnisi in resurrectione carnis atque commutatione sperandum est.* (in Gal., 48.)

18. *Quod si Spiritu ducimini non estis sub lege.* « Que si, malgré la résistance de la chair, vous vous laissez conduire par l'Esprit, vous n'êtes plus sous la loi ; vous êtes au-dessus d'elle ; car, étant dirigés par l'Esprit-Saint, vous évitez le mal et vous faites le bien dans votre

(1) On traduit pour l'ordinaire : La chair et l'esprit sont opposés, « de sorte que » vous ne faites pas ce que vous voulez. C'est au fond le même sens. Toutefois il semble plus exact de traduire *ut* par « afin que », parce qu'on lit en grec ἵνα μή, et non ὥστε μή.

pleine liberté, et par choix. La loi, dit ailleurs saint Paul, n'est pas établie pour le juste, mais pour les injustes : *Lex justo non est posita, sed injustis.* (I Tim., I, 9.) C'est aux injustes que la loi dit : *Non furtum facies ;* c'est aux impudiques qu'elle dit : *Non mœchaberis.* Le juste n'a pas besoin qu'une loi menaçante lui interdise ces crimes. L'Esprit de Dieu qui habite en son cœur suffit pour les lui faire détester.

19. *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria.* Or, il est facile de discerner si c'est la chair ou l'Esprit de Dieu qui vous fait agir. « Car les œuvres de la chair sont manifestes. Ce sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure ». Ici, par les œuvres de la chair, saint Paul entend toutes celles où nous porte la concupiscence. Elles comprennent donc toutes les œuvres qui souillent non-seulement la chair, mais encore l'esprit, comme il s'exprime en parlant aux Corinthiens : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus.* (II Cor., VII, 1.)

Fornicatio, πορνεία, n'est pas seulement, dans le style de l'Ecriture, *soluti cum soluta concubitus*, mais encore *omnis illegitimus concubitus ;* en sorte que ce mot comprend l'adultère, l'inceste, et les abominations qui causèrent la ruine de Sodome.

Immunditia, ἀκαθαρσία, ce sont les impuretés solitaires, comme *aspectus*, *tactus*, *mollities.*

Impudicitia et luxuria, deux mots qui rendent le mot grec ἀσέλγεια. Ce sont des actions lascives auxquelles un impudique se laisse emporter par sa passion, comme *verba, oscula ;* c'est tout ce qui trahit aux yeux des hommes des sentiments de luxure et viole les règles de la pudeur. Ces mêmes termes se lisent dans la seconde Epître aux Corinthiens. (XII, 21.) Les deux mots *impudicitia* et *luxuria* ne sont pas de trop pour rendre le seul mot grec ἀσέλγεια, car l'adjectif ἀσελγής devrait se traduire par *impudice luxurians.*

20. *Idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissentiones, sectæ.* Aux

péchés qui consistent dans la délectation charnelle, ajoutez l'idolâtrie, les sortiléges, les inimitiés, les dissensions, les querelles, les divisions, les hérésies et les sectes.

Idolorum servitus, εἰδωλολατρεία. Comment les chrétiens étaient-ils exposés à participer au culte des idoles, c'est une question amplement traitée dans la première Epître aux Corinthiens. (VIII, 10.)

Veneficia est synonyme de *maleficæ artes,* selon saint Jérôme. C'est le sens du grec φαρμακεία, breuvage magique, philtre, sortilège, maléfice. On voit pourquoi saint Paul joint *veneficium* à l'idolâtrie : c'en est une espèce, puisque le magicien rend un culte aux démons en les invoquant.

Inimicitiæ, ἐχθραί. Les inimitiés sont la source des péchés contraires à la charité. Ainsi elles engendrent les discordes (*contentiones,* ἔρεις), et les jalousies (*æmulationes,* ζῆλοι). De là naissent les colères, les animosités, les rancunes (*iræ,* θυμοί). Celles-ci éclatent par des querelles violentes (*rixæ,* ἐριθεῖαι), qui se transforment en dissensions profondes, en cabales et en partis (*dissensiones,* διχοστασίαι). Enfin l'on en vient à rompre l'unité de la foi, on brise le lien de la hiérarchie, et l'on forme des sectes et des hérésies séparées de l'Eglise (*sectæ,* αἱρέσεις).

Le mot grec ἐριθεῖαι, que la Vulgate rend par *rixæ,* désigne la malice qui se plaît à contredire les autres et à les molester, pour jouir de leur chagrin.

Les quatre mots ἔρεις, ζῆλοι, θυμοί, ἐριθεῖαι se lisent aussi dans la seconde Epître aux Corinthiens. (XII, 20.)

Entre *æmulationes* et *invidiæ,* il y a cette différence que la jalousie (ζῆλος) est une tristesse de ne pas avoir ce qu'un autre possède, un dépit de ce qu'un autre a obtenu ce qu'on désirait pour soi-même. L'envie, au contraire (φθόνος), est un chagrin que l'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui, lors même que l'on n'y saurait prétendre. (S. Aug., Gal., 52.) L'envie, péché diabolique, tourmente les âmes basses, tandis que les caractères même vertueux ont peine à se garantir de la jalou-

sic. *Quo quidem malo nescio quis nostrum careat,* dit saint Jérôme.

21. *Invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, et his similia.* Les envies, les homicides, les ivrogneries, les excès de bonne chère, et les autres péchés semblables.

Quel rapport y a-t-il entre *invidiæ* et *homicidia*? Il y en a deux, l'un dans les mots, et l'autre dans l'idée. En effet, le mot φθόνος, *invidia,* fait penser au mot φόνος, *homicidium.* De plus, on sait que l'envie du diable a causé la mort de tous les hommes : *Invidia autem diaboli mors intravit in orbem terrarum.* (Sap., II, 24.)

Les péchés que l'Apôtre vient d'énumérer ont leur cause dans l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, et la luxure. Il termine par deux péchés de gourmandise, *ebrietates* et *comessationes,* l'ivresse et les débauches de table, qui sont aussi marquées dans l'Epître aux Romains. (XIII, 13.) Six des péchés capitaux sont donc ici compris. Saint Paul ne laisse que la paresse, qui ne trouvait point de place sur une liste où il ne mentionnait que des actions : *opera carnis.*

Quæ prædico vobis, sicut et prædixi, quoniam qui talia agunt regnum Dei non consequentur. « Or, je vous déclare, comme je vous l'ai déjà dit quand j'étais au milieu de vous, que ceux qui commettent ces péchés ne seront point héritiers du royaume de Dieu ». Toutes ces fautes sont donc des péchés mortels, les unes de leur nature, comme la fornication ; les autres, lorsqu'elles sont complètes et consommées, comme la colère, qui porte à souhaiter ou à faire un grave dommage au prochain.

Cette phrase *regnum Dei non consequentur* se retrouve dans l'Epître aux Romains. (VI, 10.)

22, 23. *Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas.* Au contraire, le fruit de l'Esprit est la charité, la joie, la paix, la patience, la générosité, la bonté, la longanimité, la douceur, la bonne foi, la modestie, la tempérance et la chasteté.

Fructus Spiritus. Saint Paul nomme « fruit du Saint-Esprit » les effets qu'il opère dans les âmes justes, pour faire entendre que, comme l'arbre produit naturellement le fruit qui lui est propre, de même la présence du Saint-Esprit dans une âme y produit par elle-même ces bienheureux effets qui la délectent, la nourrissent, la fortifient et la sanctifient, selon cette autre parole de saint Paul aux Romains (VI, 22) : *Habetis fructum vestrum in sanctificationem* (1).

Fructus Spiritus est charitas. On remarque que saint Paul emploie le singulier ; il dit : « le fruit est », et non pas « les fruits sont ». C'est pour fixer l'attention sur le premier fruit, qui renferme tous les autres. Il place en tête la charité, comme le principal, et mentionne ensuite les autres, qui en naissent et s'y rattachent.

Saint Augustin montre fort bien comment les neuf vertus marquées par saint Paul sont contenues dans la première, qui est la charité. *Quis autem bene gaudet, qui bonum non diligit unde gaudet ? Quis pacem veram nisi cum illo potest habere quem veraciter diligit ? Quis est longanimis in bono perseveranter manendo, nisi ferveat diligendo ? Quis est benignus, nisi diligat cui opitulatur ? Quis bonus, nisi diligendo efficiatur ? Quis salubriter fidelis, nisi ea fide quæ per dilectionem operatur ? Quis utiliter mansuetus, cui non dilectio moderetur ? Quis ab eo continet unde turpatur, nisi diligat unde honestatur ?* (S. Aug., in Joan. Tract. 87.)

On peut remarquer que l'Apôtre, ayant mis la fornication en tête des œuvres de la chair, lui a justement op-

(1) La Vulgate énumère douze fruits du Saint-Esprit, le grec n'en présente que neuf, qui sont : Ἀγαπή, χαρά, εἰρήνη, μακροθυμία, χρηστότης, ἀγαθωσύνη, πίστις, πραΰτης, ἐγκράτεια. Mais la différence n'est qu'apparente, car la Vulgate rend μακροθυμία par *patientia* et *longanimitas*, et ἐγκράτεια par *modestia*, *continentia*, *castitas*. Saint Jérôme et saint Augustin ne comptent que neuf fruits comme les Grecs, ce sont : *charitas*, *gaudium*, *pax*, *longanimitas*, *benignitas*, *bonitas*, *fides*, *mansuetudo*, *continentia*. (Hieron. ad Gal.; Aug. in Joann. Tract. 87.) Le grec n'est donc point mutilé, comme l'ont cru plusieurs interprètes ; et d'un autre côté la Vulgate n'est point répréhensible d'avoir ajouté trois mots pour être plus fidèle. Seulement *patientia* et *longanimitas*, qui sont séparés dans l'édition actuelle de la Vulgate, devraient être mis ensemble.

posé la charité, qui seule est capable de conserver la chasteté. *Recte fornicationi opponitur charitas, in qua sola est custodia castitatis.* (S. Aug., in Gal., 51.)

Considérons donc ces fruits divins qui germent de la charité. C'est la joie, avec la paix, que saint Paul unit souvent : *Pax et gaudium in Spiritu sancto.* (Rom., XIV, 17.) D'abord *gaudium*, la joie du cœur produite dans l'âme par la vue et la possession du bien, *exsultatio animi super his quæ digna sunt exsultantis.* (S. Jérôme.) La joie que l'on éprouve quand on a vaincu ses passions : *Voluptatem vicisse voluptas est maxima,* dit saint Cyprien. (Discipl. et bon. pud.) Joie que le Saint-Esprit fait goûter à l'âme fidèle, au milieu même des persécutions et des souffrances. Ensuite la paix du cœur que rien ne trouble, parce qu'on se sent entre les mains de Dieu, et que ni les hommes, ni les démons ne peuvent nuire à celui que Dieu protège. *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum,* dit ailleurs saint Paul. (Philipp., IV, 7.)

Patientia, longanimitas, μακροθυμία. La patience consiste à souffrir les peines, les maux, les adversités avec courage; la longanimité est une patience avec laquelle on endure les fautes et les outrages que l'on pourrait punir. C'est un des plus beaux caractères de la charité : *Charitas patiens est, omnia suffert.* (I Cor., XIII.)

Benignitas, bonitas. Entre ces deux qualités, qui ont beaucoup de rapport, on peut trouver la même différence qu'entre la bienveillance et la bonté. *Benignitas*, χρηστότης, rend un homme aimable, affable, toujours prêt à rendre service. *Benignitas*, selon la peinture qu'en fait saint Jérôme : *Virtus est lenis, blanda, tranquilla, invitans ad familiaritatem sui, dulcis alloquio, moribus temperata.* Quant à *bonitas*, ἀγαθωσύνη, elle montre que le fond du cœur est sincèrement bon. L'homme *bonus*, ἀγαθὸς, est bon en soi, et le *benignus* χρηστὸς (de χρήσιμος) veut épancher sa bonté sur les autres. (Voyez I Cor., XIII, 4.)

Mansuetudo. De la bienveillance, de la bonté et de la patience, naît la mansuétude ou la douceur, qui donne à ces vertus un charme inexprimable. Jésus-Christ nous

en a offert le modèle, et il veut que nous l'imitions : *Discite a me quia mitis sum.* Souvenons-nous que la douceur chrétienne n'est point la mollesse du cœur, ni l'effet du tempérament, mais un fruit du Saint-Esprit.

Fides n'est pas ici la vertu théologale qui nous fait croire à la parole de Dieu : cette vertu qui est le fondement de toute la justice, ne saurait être rangée ici par saint Paul au milieu des fruits du Saint-Esprit. *Fides* désigne plutôt la bonne foi et la sincérité qui rend un homme incapable de manquer à sa parole. *Fides est fidelitas et veracitas in promissis*, dit Corneille Lapierre.

Enfin, *modestia*, *continentia* et *castitas*, ces trois mots rendent ἐγκράτεια, et sont nécessaires pour en exprimer toute la signification. En effet, ἐγκρατὴς est l'homme *modestus* ou *moderatus* qui maîtrise et règle parfaitement son humeur ; l'homme *continens* qui contient ses désirs, réprime les saillies de ses passions ; il est surtout l'homme *castus*, qui ne se laisse pas entraîner aux plaisirs de la chair. On pourrait même ajouter l'homme *sobrius*, qui observe la tempérance.

Adversus hujusmodi non est lex, il n'y a point de loi contre ceux en qui l'Esprit-Saint produit de tels fruits. Ils évitent par eux-mêmes tout le mal que la loi peut leur défendre, et ils font tout le bien qu'elle peut leur commander. *Adversus hujusmodi,* κατὰ τῶν τοιούτων, *adversus eos qui tales sunt.* C'est la répétition de ce qu'il avait dit plus haut. Vous n'êtes plus sous la loi, vous n'avez pas besoin de ses menaces pour éviter ce qu'elle défend. *Quod si Spiritu ducimini, non estis sub lege.*

Telles sont les œuvres de la chair et celles de l'Esprit; tel est le combat engagé entre ces deux adversaires. O Galates, choisissez donc et voyez le parti que vous voulez prendre.

24. *Qui autem sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* « Mais ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences ». D'abord ils l'ont crucifiée dans le baptême, où ils sont morts avec Jésus-Christ, selon le vieil homme,

pour renaître à la vie spirituelle de la grâce ; et ils continuent de la crucifier, en mortifiant leurs passions toujours prêtes à renaître.

Qui sunt Christi, ceux qui appartiennent à Jésus-Christ par la foi, par le baptême, par la docilité à suivre son Evangile.

Crucifixerunt. Au lieu d'employer le mot *domuerunt*, « ils ont dompté leur chair », saint Paul se sert d'un mot plus énergique, *crucifixerunt.* Les vrais chrétiens prennent pour leur modèle Jésus-Christ sur la croix ; ils font mourir, comme sur une croix, leur chair coupable avec ses désirs mauvais et ses passions désordonnées.

Comment s'opère ce crucifiement? « Les saints », dit Corneille Lapierre, « crucifient leur chair : 1° par la pensée des jugements de Dieu et la crainte de l'enfer, comme faisait David lorsqu'il disait : *Confige timore tuo carnes meas ; a judiciis enim tuis timui* (Ps. CXVIII); 2° par la ferme résolution d'obéir à Dieu ; 3° par la garde de leurs sens, et principalement des yeux ; 4° par la prière ; 5° par le jeûne et les autres mortifications ».

De ce que ceux qui appartiennent à Jésus-Christ crucifient leur chair, on conclut avec justesse que ceux qui ne la crucifient pas ne lui appartiennent pas. C'est là un sujet sérieux de méditation pour un grand nombre de chrétiens.

25. *Si Spiritu vivimus, Spiritu et ambulemus.* Si donc nous vivons de l'Esprit-Saint, depuis qu'il a communiqué la vie de la grâce à nos âmes dans la régénération du baptême, marchons d'un pas ferme sous la direction de cet Esprit divin, sans nous écarter à droite ou à gauche par complaisance pour nos passions.

Ambulemus, στοιχῶμεν, *via recta incedamus* (1).

26. *Non efficiamus inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.* Mais en soumettant notre

(1) *Si Spiritu vivimus, debemus in omnibus ab ipso agi. Sicut enim in vita corporali corpus non movetur nisi per animam per quam vivit, ita et in vita spirituali omnis motus noster debet esse a Spiritu sancto.* (S. Thom., in h. l.)

chair, ne nous laissons point aller aux désirs de la vaine gloire. Ceux qui sont demeurés fermes ne doivent point mépriser ceux qui sont tombés par imprudence. Ne vous provoquez point les uns les autres, ne vous portez point envie les uns aux autres.

Que cet avis est important ! Il est triste de voir des hommes qui ont vaincu la chair dans les combats héroïques de la chasteté, succomber à la honteuse passion de l'envie, se déchirer mutuellement et donner au monde le spectacle de disputes scandaleuses.

CHAPITRE SIXIÈME

ANALYSE

Après avoir énuméré dans le chapitre précédent les œuvres de la chair, et leur avoir opposé les fruits que produit l'Esprit-Saint dans les âmes où il habite, saint Paul exhorte les Galates à pratiquer la charité à l'égard du prochain.

1. Montrez-vous pleins de bonté envers ceux qui tombent en quelque faute, leur dit-il, considérant que vous pouvez être tentés vous-mêmes.

Il les avertit ensuite qu'ils doivent pourvoir aux besoins de ceux qui les instruisent de la religion.

Enfin ils tâcheront de faire du bien à tout le monde, selon leur pouvoir, mais surtout à ceux qui leur sont unis par le lien de la foi. (1-10.)

2. Saint Paul revient sur le point doctrinal de sa lettre et porte un dernier coup aux faux docteurs en découvrant le motif qui les fait agir, et après avoir ruiné leur autorité, il affirme de nouveau la nullité de la circoncision. Puis il termine son Epître aux Galates en leur souhaitant la grâce de Jésus-Christ. (11-18.)

---

1. *Fratres, et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans te ipsum, ne et tu tenteris.*

2. *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi.*

3. *Nam si quis existimat se aliquid esse, quum nihil sit, ipse se seducit.*

4. *Opus autem suum probet*

1. Mes frères, si un homme tombe par surprise dans quelque péché, vous qui êtes spirituels, relevez-le dans un esprit de douceur, chacun faisant réflexion sur soi-même et craignant d'être tenté aussi bien que lui.

2. Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, lorsqu'il n'est rien, il se trompe lui-même.

4. Que chacun examine ses œuvres,

et il trouvera ainsi sa gloire seulement en lui-même, et non dans un autre.

5. Car chacun portera son propre fardeau.

6. Que celui à qui l'on enseigne les vérités de la foi assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit.

7. Ne vous trompez pas, on ne se moque point de Dieu.

8. L'homme recueillera ce qu'il aura semé. Car celui qui sème dans sa chair recueillera de la chair la corruption ; celui, au contraire, qui sème dans l'esprit recueillera de l'esprit la vie éternelle.

9. Ne nous lassons point de faire le bien ; car nous en recueillerons le fruit en son temps, sans nous lasser jamais.

10. Ainsi donc faisons du bien pendant que nous en avons le temps ; faisons-en à tous, mais surtout à nos frères dans la foi.

11. Voyez quelles lettres je vous ai écrites de ma propre main.

12. Car ceux qui veulent plaire selon la chair vous obligent à vous faire circoncire ; et ils n'agissent ainsi qu'afin de n'être point persécutés pour la croix de Jésus-Christ.

13. Car eux-mêmes qui sont circoncis ne gardent pas la loi, mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin de se glorifier dans votre chair.

14. Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je suis crucifié pour le monde.

15. Car, dans le Christ Jésus, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien ; mais ce qui est salutaire, c'est la nouvelle créature.

16. Et tous ceux qui suivront cette règle, que la paix et la miséricorde reposent sur eux et sur le véritable Israël qui appartient à Dieu.

17. Au reste, que personne ne me moleste ; car je porte imprimées

unusquisque, et sic in semetipso tantum gloriam habebit, et non in altero.

5. *Unusquisque enim onus suum portabit.*

6. *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis.*

7. *Nolite errare : Deus non irridetur.*

8. *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. Quoniam qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem ; qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.*

9. *Bonum autem facientes, non deficiamus : tempore enim suo metemus non deficientes.*

10. *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei.*

11. *Videte qualibus litteris scripsi vobis mea manu.*

12. *Quicumque enim volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur.*

13. *Neque enim qui circumciduntur legem custodiunt : sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra glorientur.*

14. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi ; per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.*

15. *In Christo enim Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura.*

16. *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia, et super Israel Dei.*

17. *De cætero nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata*

Domini Jesu in corpore meo porto.

18. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, fratres. Amen.*

dans mon corps les marques du Seigneur Jésus.

18. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, demeure avec votre esprit. Amen.

COMMENTAIRE

1. *Fratres, et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis.* Au lieu donc de vous laisser aller à la vaine gloire, de vous élever les uns au-dessus des autres, et de vous abandonner à l'envie, « si vous voyez un de vos frères entraîné par la fragilité humaine tomber dans quelque faute, vous qui êtes spirituels et plus fermes, relevez-le dans sa chute avec un esprit de douceur », et pansez ses blessures avec bonté.

Quoique le précepte soit général, saint Paul a particulièrement en vue ceux qui ont été séduits par les faux docteurs ; il recommande aux autres chrétiens de les traiter avec charité. La même maxime se lit dans l'Epître aux Romains : *Infirmum autem in fide assumite.* (Rom., XIV, 1.) Il ne dit pas : Réprimandez, condamnez, punissez ; mais secourez avec une tendre compassion.

Homo. Est-il étonnant qu'un homme tombe ?

Præoccupatus. Ce mot désigne une faute commise par surprise, et non par malice ou de dessein prémédité. Car pour ceux qui s'endurcissent dans le mal et qui pèchent avec une volonté réfléchie, c'est la sévérité et non la douceur qu'il faut employer à leur égard. Mais celui qui reconnaît sa faute et en demande pardon, mérite qu'on l'accueille avec miséricorde. *Ubi peccator, intelligens vulnus suum, tradit medico se curandum, ibi non est virga necessaria, sed spiritus lenitatis.* (S. Hieron.)

Delictum, παράπτωμα, est une faute qui vient de la faiblesse, de l'imprudence ou de la simple inadvertance. On

marchait avec trop de sécurité, le pied glisse et on tombe. Voilà ce que les Grecs appellent παράπτωμα. La faute des Galates est d'avoir cru trop facilement des hommes dont ils devaient se méfier (1).

Spirituales sont ceux qui règlent leurs jugements et leur conduite sur les lumières du Saint-Esprit.

Instruite, καταρτίζετε. Ce verbe signifie remettre en ordre ce qui était dérangé, réparer ce qui était froissé ou brisé. Or, pour réparer une âme brisée par le péché, il faut une grande douceur, que le Saint-Esprit peut seul donner : *in spiritu lenitatis.* C'est le fruit excellent que saint Paul nommait tout à l'heure *mansuetudo* (v. 23) ; car on lit en grec le même mot πραότης dans les deux endroits. Si l'on n'a pas cet esprit de douceur, la correction fraternelle est souvent plus nuisible qu'utile ; et une réprimande acerbe n'est point un acte de charité : *Quidquid lacerato animo dixeris punientis est impetus, non charitas corrigentis.* (S. Aug., in Gal., 57.)

Considerans teipsum, ne et tu tenteris. Saint Paul change subitement de nombre, pour mettre chacun en face de sa conscience. Toi qui censures avec amertume les fautes de ton frère, considère ta propre faiblesse et crains d'être tenté comme lui. Sais-tu si tu serais plus courageux dans le combat ? *Qui se existimat stare, videat ne cadat.* (I Cor., x, 12.) Rien n'est plus capable d'incliner à la miséricorde envers un pauvre pécheur, que cette pensée : Je puis tomber dans la même faute, si la grâce de Dieu ne me soutient.

2. *Alter alterius onera portate.* « Portez les fardeaux les uns des autres ». Il fait allusion aux voyageurs qui,

(1) Saint Thomas note dans le texte de l'Apôtre trois choses qui doivent porter à la clémence envers le pécheur : 1° la surprise, *præoccupatus* : ce n'est pas un péché commis avec malice et préméditation ; 2° le petit nombre de fautes, *in aliquo :* ce n'est pas une habitude ; 3° *delicto,* la qualité de la faute : c'est un manquement, une omission, un oubli, une ignorance, et non pas la transgression réfléchie d'une défense. Soyons pleins de miséricorde envers de tels pécheurs. Mais celui qui méprise une défense grave, celui qui viole sciemment un précepte et chez qui le péché devient une habitude, appelle sur lui une plus grande sévérité.

cheminant ensemble, s'entr'aident à porter les fardeaux dont ils sont chargés.

Onera. Les fardeaux que désigne saint Paul sont les défauts et les vices qui appesantissent notre cœur, nous courbent vers la terre et nous rendent à charge aux autres. Il est injuste d'imposer nos fardeaux au prochain, sans vouloir supporter les siens. C'est en se portant les unes les autres, que les pierres forment un édifice. Point de société sans le support mutuel. Au lieu de railler et de censurer nos frères, tendons-leur une main charitable et aidons-les à marcher dans la voie du salut. *Qui fratris non desperat salutem, sed manum porrigit deprecanti, suaque judicat aliena peccata, iste per charitatem adimplet legem Christi.* (S. Hieron.)

Et sic adimplebitis legem Christi. Et en agissant ainsi vous accomplirez la loi du Christ, qui consiste à nous aimer les uns les autres, comme Jésus-Christ nous a aimés lui-même : *Mandatum novum do vobis,* nous dit-il, *ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (Joan., XIII, 34.) Or, ce qu'il y a de plus difficile dans le précepte de la charité, c'est de supporter les défauts du prochain. Si donc ce point est accompli, tout le reste l'est certainement (1).

3. *Nam si quis existimat se aliquid esse, quum nihil sit, ipse se seducit.* Saint Paul applique cette maxime générale aux orgueilleux qui, pleins d'estime pour eux-mêmes et se croyant sans défauts, traitent les faibles avec dureté, arrogance, et ne pardonnent rien à leur prochain. Si quelqu'un, dit-il, loin de compatir aux infirmités des autres, pense être quelque chose, lorsqu'il n'est rien, il se trompe lui-même. — *Quum nihil sit.* L'homme n'est rien par lui-même sous le rapport de la

(1) Au lieu de *adimplebitis*, plusieurs éditions grecques donnent ἀναπληρώσατε, *adimplete*. D'autres éditions estimées et de bons manuscrits donnent ἀναπληρώσετε, *adimplebitis*, comme la Vulgate. La variante importe peu. Car cet impératif a le sens du futur, comme dans cette parole de la Genèse : *Ambula coram me, et esto perfectus.* (XVII, 1.)

grâce, puisque Jésus-Christ nous dit : *Sine me nihil potestis facere* (Joan., xv, 5); et saint Paul nous atteste à son tour que nous sommes incapables de former une bonne pensée : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid a nobis tanquam ex nobis.* (II Cor., III, 5.) De même sous le rapport de la nature nous ne sommes rien par notre fonds; car la cause de tout notre être étant la volonté de Dieu, s'il ne nous avait pas faits, nous ne serions pas; nous sommes par lui ce que nous sommes, et, s'il cessait de nous conserver, nous retomberions à l'instant dans le néant.

Se seducit, ἑαυτὸν φρεναπατᾷ, néologisme qu'on ne trouve que dans saint Paul. Littéralement : *mentem suam decipit,* il trompe lui-même son âme, il pervertit sa conscience, et il se fait ainsi un mal presque impossible à guérir.

4. *Opus autem suum probet unusquisque : et sic in semet ipso tantum gloriam habebit, et non in altero.* Que chacun examine et discute ses œuvres, qu'il considère ce qu'il a fait et dans quelle intention il l'a fait. Si ses œuvres sont bonnes et ses intentions pures, alors il en aura de la gloire devant sa propre conscience; et, pour se trouver du mérite, il n'aura pas besoin de se comparer aux autres et d'envisager leurs défauts. Ce sens, qui s'accorde bien avec le latin, ressort encore mieux du grec; car, au lieu de *in semet ipso, et non in altero*, on y lit : εἰς ἑαυτὸν, καὶ οὐκ εἰς τὸν ἕτερον, *respicions ad semet ipsum, et non ad alterum.* Saint Paul semble dire : Il est peu raisonnable de se glorifier soi-même. Toutefois je vous le pardonne; mais du moins glorifiez-vous de votre propre mérite et non pas des vices d'autrui, comme faisait le pharisien, qui s'enorgueillissait de n'être pas un pécheur comme le publicain.

5. *Unusquisque enim opus suum portabit.* Considérez donc vos œuvres; car au jour du jugement chacun portera son propre fardeau; l'on n'en pourra décharger aucune part sur les autres; alors chacun de nous sera examiné et jugé comme s'il était seul au monde. On voit

la même pensée dans l'Epître aux Romains : *Unusquisque nostrum pro se rationem reddet Deo.* (XIV, 12.)

6. *Communicet autem is qui catechizatur verbo ei qui se catechizat, in omnibus bonis.* Il ne suffit pas de supporter les défauts du prochain ; la charité ordonne encore de le soulager. Il faut donc faire des bonnes œuvres. Saint Paul met en tête l'obligation de subvenir aux besoins de ceux qui nous enseignent la doctrine évangélique. « Que celui à qui l'on enseigne les vérités de la foi », dit-il, « assiste de ses biens, en toutes manières, celui qui l'instruit ».

Celui qui annonce l'Evangile doit vivre de l'Evangile. Notre-Seigneur l'a ainsi réglé dans la nouvelle alliance, afin d'unir le prédicateur avec le disciple par un lien mutuel. Il veut que le prédicateur soit modeste, ayant besoin des disciples, et il veut que les disciples procurent généreusement les biens temporels à celui qui leur dispense les biens du ciel. C'est d'ailleurs une gloire pour le prédicateur d'être si appliqué aux fonctions évangéliques, qu'il néglige totalement le soin de sa fortune. (S. Chrys.)

Qui catechizatur, ὁ κατηχούμενος. Ce n'est pas seulement le catéchumène qui est désigné par ce terme, mais le chrétien baptisé. Les fidèles ont continuellement besoin qu'on les instruise dans la science du salut ; et ils sont tenus de pourvoir à la subsistance des pasteurs qui leur expliquent la parole divine. *In omnibus bonis.* Cela ne veut pas dire que les fidèles soient obligés d'enrichir leurs évangélistes, mais ils doivent subvenir à toutes leurs nécessités ; il est juste que le pasteur et le prédicateur soient logés, vêtus, nourris par l'Eglise à laquelle ils se consacrent.

Catechizatur, catechizat. Ὁ κατηχούμενος, ὁ κατηχῶν. Les catéchistes enseignaient et expliquaient, de vive voix, les principales vérités de la religion à ceux qui voulaient l'embrasser, et qu'on appelait pour cette raison « catéchumènes ». L'exposition de la doctrine que l'on faisait à l'assemblée des fidèles se nommait aussi « catéchèse,

κατήχησις ». Saint Cyrille de Jérusalem nous en a laissé de fort belles. L'instruction du peuple chrétien se complétait par les homélies des évêques ou des prêtres qui commentaient avec simplicité l'Evangile et les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous avons changé tout cela pour le grand dommage des peuples. En voulant perfectionner la prédication, nous l'avons gâtée. L'homélie, conversation familière sur un passage des livres saints, est aujourd'hui presque inconnue. Le sermon, qui n'était chez saint Augustin qu'un simple discours populaire, un entretien, *sermo*, est devenu une magnifique pièce d'éloquence ou un profond traité de théologie. Nous prêchons beaucoup en France, et cependant l'ignorance du peuple est déplorable. On nous écoute et l'on s'instruit peu.

Ce n'est point la science, ni l'esprit qui nous manquent ; le zèle est une vertu commune parmi le clergé français ; mais, pour instruire le peuple, il faut reprendre la méthode apostolique, qu'on n'aurait jamais dû abandonner. Réservons le sermon pour les solennités. Faisons des homélies et revenons aux catéchèses. Dans nos homélies, expliquons mot à mot les épîtres et les évangiles, comme faisait saint Jean Chrysostome ; dans nos catéchèses, exposons clairement la doctrine et la morale. Le peuple alors comprendra, retiendra, possèdera enfin la science de la religion, surtout si nous avons soin de rattacher les vérités dogmatiques et morales aux beaux récits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ne serait-il pas regrettable que les fidèles en sortant du sermon n'eussent rien autre chose à dire, sinon que le prédicateur a une belle voix, une prononciation distinguée, un geste magnifique, et une élocution pleine de poésie ? Pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ô prédicateur, prêchez l'Evangile, et oubliez-vous vous-même.

7. *Nolite errare : Deus non irridetur.* Parmi les Galates plusieurs se dispensaient de contribuer à l'entretien de leurs catéchistes en prétextant leurs propres besoins. Saint Paul leur adresse un avertissement sévère, que les

avares de tous les pays feront bien de méditer. Vos excuses peuvent en imposer aux hommes, dit-il ; mais ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. Il sait discerner entre l'avarice et la pauvreté.

8. *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* Vous qui ne donnez rien des biens que Dieu fait croître dans vos champs, ne savez-vous pas que l'homme recueillera ce qu'il a semé ? Ici-bas, celui qui sème ne moissonne pas toujours : un orage peut anéantir les travaux d'une année. Mais la moisson des œuvres ne manque jamais. Bonnes ou mauvaises, on est assuré d'en recueillir les fruits au dernier jour.

Quoniam qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem. Qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam. « Car celui qui sème dans sa chair recueillera de cette chair des fruits de corruption ; et celui qui sème dans l'esprit recueillera de l'esprit la vie éternelle.

In carne, in spiritu, en grec, εἰς τὴν σάρκα, εἰς τὸ πνεῦμα, *in carnem, in spiritum.*

Par cette métaphore l'écrivain compare les œuvres que l'on fait à une semence que l'on jette dans un champ : elle y germe et produit un fruit selon la nature de la semence et en rapport avec la qualité du terrain. Ainsi, celui qui sème de l'ivraie ne récoltera pas du froment ; et s'il jette son travail et son or dans le champ de ses convoitises charnelles et mondaines, il recueillera ce que peut produire ce sol malheureux : des fruits de corruption et de mort. Celui, au contraire, qui répand la semence de ses travaux et de ses aumônes dans le champ du Saint-Esprit, moissonnera des fruits incorruptibles ; le Saint-Esprit fécondera cette semence bénie et lui fera produire d'immenses richesses pour la vie éternelle.

9. *Bonum autem facientes non deficiamus: tempore enim suo metemus non deficientes.* On voit que saint Paul, après avoir marqué le devoir des fidèles envers les prédicateurs de l'Evangile, parle maintenant des bonnes œuvres en général. « Ne nous lassons donc pas de faire le bien », dit-il, « car nous en recueillerons le fruit en son temps ».

Tempore suo. Quand sera venue la consommation du siècle, qui est le temps de la moisson, alors nous moissonnerons les gerbes de nos mérites. Et cette moisson abondante, qui remplira notre sein, n'est autre chose que la vie éternelle, dont nous goûterons les fruits, sans nous lasser jamais : *Non deficientes.* Le laboureur moissonne dans la sueur et la poussière ; mais la moisson des biens spirituels se fait toute dans la joie : *cum exsultatione portantes manipulos suos.*

10. *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes.* Ainsi donc, puisque chaque bonne œuvre que nous semons en cette vie doit produire un fruit d'immortalité, faisons du bien pendant que nous en avons le temps, et faisons-en à tout le monde, n'exceptant personne de notre charité. La fontaine donne libéralement son eau à tous ceux qui viennent y puiser ; la lampe allumée éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Nous ferons de même, dit saint Jérôme (1).

Dum tempus habemus. Ce temps est une occasion rapide ; il la faut saisir au passage, pour effacer nos fautes et pour faire un peu de bien qui nous mérite le ciel. Car le moment viendra bientôt où l'ange du Seigneur jurera qu'il n'y a plus de temps pour nous. *Juravit per viventem in sæcula sæculorum quia tempus non erit amplius.* (Apoc., x, 6.)

Maxime autem ad domesticos fidei. Mais faisons du bien surtout à ceux qui sont nos frères dans la foi. Toutes choses égales, préférons les fidèles aux infidèles, les catholiques aux hérétiques, les chrétiens vertueux à ceux qui sont décriés pour leurs vices. En agissant ainsi, nous règlerons notre charité sur celle de Dieu même.

Ad domesticos fidei, πρὸς τοὺς οἰκείους τῆς πίστεως. Le latin *domesticus* et le grec οἰκεῖος signifient « qui est de la maison, de la famille ».

(1) Imitemur Patrem nostrum qui solem suum oriri facit super bonos et malos. (Matth., v.) Fons bonitatis omnibus patet. Servus et liber, plebeius et rex, dives et pauper, ex eo similiter bibunt. Lucerna quum accensa fuerit in domo, omnibus lucet æqualiter. (S. Hieron., in Gal.)

Nous n'exclurons personne de notre charité ; mais puisque la foi réunit tous les chrétiens dans une même maison et dans une même famille, qui est l'Eglise, nous nous souviendrons, en distribuant nos libéralités, que les membres de la famille passent avant les étrangers. Saint Augustin exprime cette doctrine avec justesse, lorsqu'il dit : *Omnibus pari dilectione vita æterna optanda est ; sed non omnibus eadem possunt exhiberi dilectionis officia.* (In Gal., 61.)

11. *Videte qualibus litteris scripsi vobis mea manu.* « Voyez quelles lettres je vous ai écrites de ma main ». Ordinairement saint Paul dictait ses Epîtres à un secrétaire, et il se contentait de les signer ou d'ajouter quelques mots à la fin. Pour celle-ci, il a voulu l'écrire lui-même, afin que l'authenticité ne pût pas en être révoquée en doute.

Que saint Paul ait écrit de sa main la lettre tout entière, saint Chrysostome et Théodoret l'affirment, avec Théophylacte, et OEcumenius. D'autres pensent qu'il n'a commencé à écrire qu'à ce mot *videte*, et qu'il a selon sa coutume, dicté tout ce qui précède. Mais ce sentiment paraît difficile à soutenir. Comment saint Paul aurait-il pu dire en prenant la plume : *Videte qualibus litteris scripsi ?* Ce parfait *scripsi* désigne une écriture déjà couchée sur le papier. Or, comme il est impossible de marquer, dans ce qui précède, l'endroit où le secrétaire s'arrête, il faut bien reconnaître que tout est de la main de saint Paul.

Qualibus litteris, πηλίκοις γράμμασι. *quantis litteris* et *quam longis*. Cette expression paraît signifier des caractères non-seulement gros, mais grossiers et mal formés. Le mot *qualibus* de la Vulgate semble donc juste. C'est comme si l'Apôtre disait aux Galates : Vos docteurs m'accusent d'avoir une double doctrine, prohibant chez vous la circoncision, et l'autorisant ailleurs. Je vous livre une pièce authentique, qui établit le contraire. Je suis peu habitué à tracer des lettres grecques et mon écriture est peu élégante ; j'ai voulu néanmoins vous écrire moi-même cette lettre d'un bout à l'autre, afin de fermer la

bouche à mes calomniateurs. Cette observation est de saint Chrysostome, et Théodoret l'entend de même.

Plusieurs traduisent : « Voyez quelle longue lettre je vous ai écrite ». Si Saint Paul eût voulu dire cela, nous pensons qu'il aurait plutôt mis l'accusatif : ἴδετε πηλίκα γράμματα ἔγραψα, *videte quales litteras scripsi* (1).

12. *Quicumque volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi.* Sa lettre est finie ; cependant avant de la clore, il revient une dernière fois sur l'objet principal, qui est la réfutation des faux Apôtres, au sujet de la circoncision. Il ruine leur autorité en montrant le motif qui les fait agir. Voyez, dit-il, ces judéo-chrétiens qui tâchent de plaire aux hommes et qui veulent être agréables à leur nation ; tous ces docteurs conciliants, qui s'efforcent d'être bien avec tout le monde en ménageant la Synagogue et l'Eglise, sont ceux qui vous obligent à vous faire circoncire.

Placere, εὐπροσωπῆσαι, signifie montrer un visage agréable à quelqu'un et tâcher de gagner ses bonnes grâces. Ce n'est donc point la gloire de Dieu ni le salut des âmes qui inspire ces docteurs : ils amputent la chair des fidèles pour plaire aux incrédules.

Tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur. Voilà leur but : ils veulent éviter d'être persécutés pour la croix de Jésus-Christ. Ils consentent à être disciples du Christ, mais en conservant l'amitié des Juifs. Car, comme nous l'avons déjà remarqué, ce qui irritait les Juifs, était moins l'honneur rendu à Jésus de Nazareth, que l'abrogation de la loi de Moïse. Ils ne pouvaient entendre dire que la croix de Jésus abolissait l'Ancienne Alliance et en consacrait une Nouvelle. Ces mots *Novum Testamentum in sanguine meo* les révoltaient.

Tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur. Le grec présente une nuance curieuse : μόνον ἵνα τῷ σταυρῷ τοῦ Χριστοῦ μὴ διώκωνται, *tantum ut a cruce Christi persecu-*

(1) Au lieu de *videte*, Erasme traduit *videtis* dans sa version, croyant corger la Vulgate. C'est une distraction du célèbre helléniste. Ἴδετε n'est point un indicatif, c'est l'impératif de l'aoriste εἶδον, qu'il faut rendre par *videte*.

tionem non patiantur. « Ils demandent seulement à n'être point persécutés par la croix de Jésus-Christ ». Car c'est la croix qui fait tout le mal, disaient-ils. Si l'on ne prétendait pas renverser l'ancienne religion avec cette croix, la paix se ferait entre les chrétiens et les Juifs. Au fond, la doctrine de Jésus est vraie ; ses miracles ne sont pas douteux. C'est un prophète. On l'accepte même comme le Messie (1). Mais nous ne voulons pas rompre avec nos usages, ni avec les Juifs qui sont nos frères. Nous consentons à réunir Jésus et Moïse, la loi et l'Evangile, la circoncision et le baptême. Nous blâmerons volontiers Anne et Caïphe qui ont injustement livré à la mort ce saint prophète. Mais en devenant disciples de Jésus, nous conservons les saintes traditions de nos pères : nous sommes juifs et chrétiens.

A toutes les époques, il se trouve des hommes complaisants, qui essaient d'allier la lumière avec les ténèbres.

13. *Neque enim qui circumciduntur legem custodiunt.* Il oppose leur conduite à leur doctrine. « Eux-mêmes, qui sont circoncis, ne gardent pas la loi ». Non-seulement ils se dispensent des prescriptions qui ne peuvent être observées qu'à Jérusalem ou dans la Judée, mais il y a une foule d'autres préceptes qu'ils violent sans scrupule. Ce n'est donc pas le zèle de la loi qui les fait agir.

Sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra glorientur. « Mais ils veulent que vous soyez circoncis, afin de se glorifier dans votre chair ». C'est-à-dire, ils veulent se vanter de vous avoir conquis à la circoncision ; ils veulent montrer votre chair circoncise comme un titre de gloire pour eux devant leur nation, qui non-seulement ne les persécutera pas, mais les regardera comme des Juifs pleins de zèle, et ardents à faire des prosélytes.

14. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.* Que les autres se glorifient dans leur

(1) Telle est, croyons-nous, la pensée qu'exprime l'historien Josèphe dans le célèbre passage, parfaitement authentique, qu'il a écrit sur Jésus. (Ant. Jud. XVIII, 3.)

circoncision ou dans celle de leurs disciples ; « mais à Dieu ne plaise que, pour moi, je me glorifie en autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! » Car c'est de cette croix que me viennent la rémission de mes péchés, le succès de mon apostolat, tout le bien que j'ai pu faire, et toute l'espérance de mon salut.

Per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. Je me glorifie donc uniquement dans la croix de mon Sauveur, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je suis crucifié pour le monde.

Mundus. Par le monde, il faut entendre les mondains, les hommes charnels, qui n'estiment que les biens terrestres, comme les richesses ou la gloire humaine. Ce monde, saint Paul le méprise, comme on méprise le cadavre d'un scélérat crucifié pour ses crimes.

Et ego mundo. Autant je hais le monde, autant il me hait ; et c'est ce qui fait ma gloire. Car le monde étant tout entier fixé dans le mauvais, *positus in maligno,* sa haine prouve que je ne lui appartiens pas.

Mais il n'en est pas ainsi de vos docteurs. Ils se laissent guider par des sentiments mondains et par le respect humain, quand ils vous prêchent la circoncision. Ne les écoutez pas.

15. *In Christo enim Jesu neque circumcisio aliquid valet neque præputium, sed nova creatura.* Car dans le Christ Jésus, lorsqu'on croit en lui et qu'on fait partie de son Eglise, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, pas plus que d'être Scythe ou Grec, libre ou esclave. C'est la conclusion de toute l'Epître, et ce qu'il se proposait de persuader aux Galates. Mais, ajoute-t-il, ce qui sert à un chrétien, c'est de devenir une nouvelle créature, c'est de recevoir l'être nouveau que le Saint-Esprit forme en son âme régénérée.

16. *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia.* « Et tous ceux qui suivront cette règle, que la paix et la miséricorde reposent sur eux ».

Hanc regulam. Il vient de leur tracer cette règle en

deux mots. Règle de foi : rejetez la circoncision avec la loi judaïque. Règle de conduite : conservez, augmentez la vie nouvelle que vous avez reçue dans le baptême.

Pax et misericordia. La paix ! c'est l'union, l'alliance, l'amitié de Dieu et de l'homme. Mais cette bienheureuse paix, que Jésus-Christ nous a apportée du ciel, ne peut être conservée que par la miséricorde divine, qui secourt notre faiblesse et nous pardonne nos fragilités.

Et super Israel Dei. Il avait combattu avec force les docteurs judaïsants ; mais pour ne pas laisser croire qu'il conserve aucune aversion contre la nation juive, il a soin d'ajouter : « Que la paix et la miséricorde soient aussi sur l'Israël de Dieu », c'est-à-dire sur l'Israël qui, par sa foi et sa docilité, se montre vraiment le peuple de Dieu. Quant à ceux qui s'obstinent à rejeter son Christ ou à corrompre sa doctrine, il n'y a point de paix pour eux. Ceux-là ne sont point l'Israël de Dieu.

17. *De cætero, nemo mihi molestus sit.* « Au reste, que personne ne m'importune davantage au sujet de la circoncision ». Il leur fait entendre que toute insistance sur cette question serait désormais inutile, et qu'elle est tranchée par son autorité apostolique. Une pensée semblable se voit dans la première Epître aux Corinthiens : *Si quis autem videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei.* (I Cor., XI, 16.) Les nouvelles raisons que pourraient alléguer les judaïsants seraient donc nulles.

Je compte pour rien la circoncision, leur dit-il ; car je porte en mon corps un signe meilleur. *Nam ego stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.* Il porte fièrement ces insignes, comme un trophée et comme une décoration royale.

Ce sont les blessures qu'il a reçues pour Jésus-Christ et dont les traces sont empreintes dans sa chair. Voilà une marque ineffaçable qui prouve que saint Paul appartient à Jésus-Christ, son maître et son Seigneur. Décoré de ces glorieuses blessures, il ne craint point que Jésus refuse

de le reconnaître comme son disciple et son serviteur fidèle (1).

18. *Gratia Domini Jesu Christi cum Spiritu vestro, fratres. Amen.* Enfin, toutes les instructions étant données, il termine en leur souhaitant ce qui peut rendre ses paroles efficaces : « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, mes frères. Amen ! »

Ce peu de mots résume toute l'Epître. *Gratia.* Je vous souhaite la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ : elle suffit à la justification, et elle est si nécessaire que les saints mêmes de l'Ancien Testament n'ont pu être justifiés sans elle, puisqu'ils vivaient de la foi au Messie. — *Cum spiritu vestro.* Ne songez donc qu'à perfectionner votre esprit en le remplissant de lumière et de charité, et ne taillez point votre chair par une incision inutile. — *Fratres.* Cette salutation et ces souhaits, je ne les adresse point aux Juifs ni aux hérétiques, mais aux chrétiens fidèles, qui seuls méritent le nom de frères.

Toute cette Epître est écrite avec vigueur, et le choix des termes laisse souvent entendre plus qu'ils n'expriment.

(1) *Stigma* (de στίζω, piquer) est la marque d'une piqûre faite avec une pointe aiguë. C'était aussi une marque de propriété, que les maîtres imprimaient avec un fer rouge sur la peau de leurs esclaves, pour les retrouver s'ils venaient à s'échapper.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX ÉPHÉSIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PRÉFACE.

Ephèse, située à l'embouchure du Caystre, était la principale des villes ioniennes et la métropole de l'Asie. Elle était surtout fameuse par son temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde. Ce temple avait 425 pieds de long sur 200 de large, et la nef était soutenue par 127 colonnes de 60 pieds de haut.

Saint Paul séjourna trois ans dans Ephèse : *Per triennium non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrum.* (Act. Ap., xx, 31.) Il annonçait l'Evangile aux Juifs et aux Gentils, en sorte que tous les habitants de la province d'Asie entendirent la parole du Seigneur. (Act. Ap., xix, 10.) Un grand nombre de Gentils embrassèrent la religion chrétienne ; mais la plupart des Juifs fermèrent les yeux à la lumière et conçurent pour saint Paul une haine mortelle. Ce furent les Juifs d'Asie qui soulevèrent contre lui le peuple dans Jérusalem et furent les premiers auteurs de la longue captivité qu'il subissait encore dans Rome, à l'époque où il écrivit cette lettre aux Ephésiens.

Saint Paul avait annoncé l'Evangile à Ephèse pendant les années 55, 56, 57. L'année suivante, lorsqu'il revenait de visiter la Grèce et la Macédoine, il aborda à Milet et fit venir en cette ville les principaux chrétiens de l'Eglise d'Ephèse (*majores natu Ecclesiæ*). Il leur adressa alors un discours célèbre, que saint Luc

rapporte au chapitre xx des Actes des Apôtres. On y lit entre autres paroles : « Je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants, qui n'épargneront point le troupeau. Et d'entre vous-mêmes il s'élèvera des hommes qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux. C'est pourquoi veillez (1) ».

Les prévisions de l'Apôtre s'étaient réalisées. Quatre ans plus tard, saint Paul, étant captif à Rome, apprit au fond de sa prison que les Simoniens faisaient invasion dans l'Asie et répandaient leur détestable doctrine dans Ephèse ; qu'en outre plusieurs chrétiens, séduits par les théories des philosophes, mêlaient à l'Evangile leurs idées profanes. C'est afin de combattre ces erreurs que saint Paul écrivit l'Epître aux Ephésiens.

Les Juifs d'Asie ayant rejeté l'Evangile, c'est aux Gentils qu'il s'adresse. On le voit par ces paroles : *Memores estote, quod aliquando vos eratis Gentes in carne* (c. II) ; et par celles-ci encore : *Ego Paulus vinctus Jesu Christi pro vobis Gentibus* (c. III).

Comme il parle à des esprits cultivés, à des hommes qui se piquaient d'entendre la philosophie, saint Paul ne craint pas d'aborder des questions peu accessibles au vulgaire, et souvent il s'élève à une hauteur où les plus grands théologiens ont peine à le suivre. Il semble que la langue humaine soit trop faible pour exprimer des dogmes si sublimes. *Nec enim ulla est epistola quæ tam abditos habeat sensus,* dit Erasme.

Dans les trois premiers chapitres, il expose le mys-

(1) *Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi. Et ex vobis ipsis exsurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se. Propter quod vigilate.*

tère de l'Incarnation et celui de la vocation des Gentils à la foi. Dans les trois derniers, il donne des préceptes qui concernent les mœurs.

Quant à l'authenticité de cette Epître, elle est reconnue par toute l'antiquité : par saint Ignace, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien. Qu'il nous suffise de citer un cours passage de Saint Irénée : Καθὼς ὁ μακάριος Παῦλός φησιν ἐν τῇ πρὸς Ἐφεσίους ἐπιστολῇ ὅτι μέλη ἐσμὲν τοῦ σώματος, ἐκ της σαρκὸς αὐτοῦ καὶ ἐκ τῶν ὀστέων αὐτοῦ. *Quemadmodum beatus Apostolus ait in ea quæ est ad Ephesios epistola, quoniam membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus.* (S. Iren., Adv. Hær., l. v, c. 2.)

L'Epître aux Ephésiens, écrite l'an 62 de Notre-Seigneur, fut portée à Ephèse par Tychique, auquel saint Paul en confiait une autre à peu près semblable pour les Colossiens.

A. MAUNOURY.

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

I. Saint Paul bénit Dieu de ce qu'il nous a élus, prédestinés et comblés de toutes sortes de biens spirituels, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il énumère ces biens, dont les principaux sont la rémission des péchés, l'adoption divine et la connaissance du grand mystère de l'Incarnation, révélé aux Ephésiens. (1-14.)

II. Il prie Dieu de leur faire comprendre de plus en plus la magnificence de l'héritage céleste qui leur est destiné et la grâce admirable qu'il leur a faite en les appelant à la foi en Jésus-Christ. (15-19.)

III. Puis il montre la grandeur de Jésus-Christ, que Dieu a ressuscité d'entre les morts, fait asseoir à sa droite, élevé au-dessus de tous les anges et donné comme chef à l'Eglise, qui est son corps mystique. (20-fin.)

Saint Paul, ayant le cœur plein de ces grandes vérités, ne les développe point avec calme dans un ordre didactique ; mais, ravi d'admiration, il les expose rapidement et avec un certain désordre. Le début de cette Epître rappelle l'enthousiasme du Prophète s'écriant : *Eructavit cor meum verbum bonum ; lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.*

---

1. Paul apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints et fidèles en Jésus-Christ qui sont à Ephèse :

2. Que la grâce et la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Père, et de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

3. Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés en Jésus-Christ de toute sorte de bénédictions spirituelles pour le ciel :

1. *Paulus apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, omnibus sanctis qui sunt Ephesi, et fidelibus in Christo Jesu.*

2. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.*

3. *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo;*

4. *Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in caritate.*

4. Nous ayant élus en son Fils avant la création du monde, afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux, dans la charité.

5. *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ,*

5. Car il nous avait prédestinés, selon le décret de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ et en Jésus-Christ :

6. *In laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo.*

6. Afin de louer la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé :

7. *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum secundum divitias gratiæ ejus,*

7. Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, et la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce :

8. *Quæ superabundavit in nobis in omni sapientia et prudentia ;*

8. Parce qu'il l'a répandue en nous avec abondance, en nous remplissant d'intelligence et de sagesse :

9. *Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,*

9. Pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, fondé sur sa bienveillance, dont il avait placé le dessein et l'exécution dans le Christ ;

10. *In dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis et quæ in terra sunt, in ipso :*

10. Afin que, les temps étant accomplis, il réunît dans le Christ tout ce qui est au ciel et sur la terre.

11. *In quo etiam et nos sorte vocati sumus, prædestinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ ;*

11. C'est aussi en lui que la vocation nous est échue, ayant été prédestinés par le décret de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté :

12. *Ut simus in laudem gloriæ ejus nos, qui ante speravimus in Christo :*

12. Afin que nous soyons établis pour louer sa gloire, nous qui avons les premiers espéré dans le Christ.

13. *In quo et vos (quum audissetis verbum veritatis, evangelium salutis vestræ), in quo et credentes signati estis Spiritu promissionis sancto,*

13. Et c'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, et après y avoir cru, vous avez été scellés du sceau de l'Esprit-Saint qui avait été promis ;

14. *Qui est pignus hæreditatis nostræ, in redemptionem acquisitionis, in laudem gloriæ ipsius.*

14. Esprit qui est le gage et les arrhes de notre héritage, jusqu'à la parfaite rédemption du peuple que Jésus-Christ s'est acquis pour la louange de sa gloire.

15. *Propterea et ego audiens fidem vestram quæ est in Domino Jesu, et dilectionem in omnes sanctos,*

15. C'est pourquoi, ayant appris quelle est votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre amour envers tous les saints,

16. Je ne cesse point de rendre des actions de grâces pour vous, me souvenant de vous dans mes prières :

17. Afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne l'Esprit de sagesse et de révélation pour le connaître.

18. Je demande qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il destine aux saints ;

19. Et quelle est la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons, selon la vertu de sa force et de sa puissance,

20. Qu'il a fait paraître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts et le faisant asseoir à sa droite dans les cieux,

21. Au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus et de toutes les dominations, et de tous les noms de dignité qui peuvent être nommés non-seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.

22. Car il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise,

23. Qui est le corps du Christ, et la plénitude du Christ, qui trouve dans tous son accomplissement et son intégrité complète.

16. *Non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis :*

17. *Ut Deus Domini nostri Jesu Christi, pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ et revelationis, in agnitione ejus :*

18. *Illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, et quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in sanctis,*

19. *Et quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus secundum operationem potentiæ virtutis ejus.*

20. *Quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis, et constituens ad dexteram suam in cœlestibus,*

21. *Supra omnem principatum et potestatem et virtutem et dominationem, et omne nomen quod nominatur non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro.*

22. *Et omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam,*

23. *Quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.*

COMMENTAIRE

Malgré la longueur des périodes, ce chapitre ne présente point de sérieuses difficultés de syntaxe ; mais les choses mêmes qu'il renferme exigent une grande attention pour être comprises. Entrons dans ces profondeurs avec la grâce de Dieu et le secours des saints Pères.

1. *Paulus apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei.* Tout pasteur qui vient régir une portion de l'Eglise, tout prédicateur qui vient parler au nom de Dieu aux hommes, doit présenter les titres qui lui confèrent son autorité. Le titre de saint Paul est sa mission divine, reconnue par l'Eglise et attestée par ses miracles.

Omnibus sanctis. Par ce mot « saints », on entend les chrétiens. Ils sont saints, parce qu'ils ont été sanctifiés dans le baptême et qu'ils ont pris le saint Evangile pour règle de leur croyance et de leur conduite. Toutefois saint Chrysostome entend ce mot d'une sainteté parfaite. Voyez, dit-il, comme le bienheureux Apôtre donne le nom de saints à des hommes qui ont des fils, des épouses, des esclaves, ainsi que le montre la fin de cette lettre, où on lit ces paroles : *Mulieres viris suis subditæ sint. Filii, obedite parentibus vestris. Servi, obedite dominis.* (Eph., v, 22; vi, 1, 5.) Nous devons rougir de notre indifférence et de notre mollesse, en considérant la ferveur de ces premiers chrétiens. La vertu était alors si florissante et si commune parmi eux que les séculiers mêmes méritaient le nom de saints et de fidèles : *Ut etiam mundani tunc sancti dicerentur et fideles.* (V. Philem., 5.)

Qui sunt Ephesi. Nous apprenons de saint Basile que ces mots ἐν Ἐφέσῳ manquaient dans de très-anciens manuscrits. « Τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ ». Οὕτω γὰρ οἱ πρὸ ἡμῶν παραδεδώκασιν, καὶ ἡμεῖς ἐν τοῖς παλαιοῖς τῶν ἀντιγράφων εὑρήκαμεν. « *Sanctis qui sunt, et fidelibus in Christo Jesu* ». *Sic enim et qui ante nos fuere tradiderunt, et nos in antiquis exemplaribus invenimus.* (S. Bas., adv. Eunom., l. II, c. XIX.) Ἐν Ἐφέσῳ manque aussi dans le manuscrit sinaïtique et dans celui du Vatican. Tertullien et Origène ne lisaient pas non plus ce mot dans leurs exemplaires (1).

(1) Nous savons par le témoignage véridique de l'Eglise, dit Tertullien, que cette Epître a été envoyée aux chrétiens d'Ephèse, et non à ceux de Laodicée. Mais c'est Marcion qui s'est empressé d'y interpoler un faux titre, comme pour montrer sa diligence et son érudition. *Ecclesiæ quidem veritate Epistolam istam ad Ephesios habemus emissam, non ad Laodicenos. Sed Marcion ei titulum aliquando interpolare gestiit, quasi in isto diligentissimus explo-*

De ce fait, plusieurs savants, comme Usserius et Dom Garnier, conjecturent avec vraisemblance que cette Epître était une lettre encyclique, destinée par saint Paul, non-seulement aux Ephésiens, mais encore à d'autres Eglises de la province d'Asie. Peut-être laissait-il à Tychique le soin de suppléer, mais seulement de vive voix, le nom des villes auxquelles il devrait lire sa lettre. Cependant il est certain que l'on a lu très-anciennement *Ephesi* en latin et ἐν Ἐφέσῳ en grec; et l'on sait aussi que cette Epître, encyclique ou non, a porté de tout temps le titre d'Epître aux Ephésiens, parce qu'elle leur était certainement adressée.

2. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* La grâce nous vient de Dieu le Père, qui en est le principe, et elle nous est méritée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or la grâce nous donne une paix qu'aucune puissance ne peut nous ravir. On voit le même titre dans les deux Epîtres aux Corinthiens, celle aux Philippiens et celle aux Colossiens.

3. *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi.* Béni soit le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ considéré comme homme, et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ considéré comme le Verbe éternel. C'est l'interprétation de saint Jérôme : *Benedictus Deus ejus qui assumptus est hominis, et Pater ejus qui in principio apud Deum fuit Deus Verbum.*

Qui benedixit nos in omni benedictione spirituali. L'ancienne bénédiction promettait aux Israélites des biens temporels dont ils jouissaient sur la terre : *Benedicet fructui ventris tui et fructui terræ tuæ, frumento tuo atque vindemiæ, oleo et armentis, gregibus ovium tuarum super terram.* (Deut., VII, 13.) Mais la nouvelle bénédiction que Dieu donne aux Chrétiens leur assure les biens spirituels,

rator. (Tertull., adv. Marcion, l. V, c. XVII.) En examinant les paroles de Tertullien on reconnaît trois choses : 1° le nom *Ephesi* manquait dans ses exemplaires ; 2° la tradition et l'autorité de l'Eglise attestaient que cette lettre était adressée aux Ephésiens. 3° Marcion remplissait la lacune en y mettant le nom de Laodicée, contre le sentiment général.

dont ils jouiront éternellement dans les cieux : *In cœlestibus* (1).

In omni benedictione. Par Jésus-Christ nous avons reçu toutes les bénédictions, à savoir les dons du Saint-Esprit, l'espérance de la résurrection, la promesse de l'immortalité, le droit au royaume des cieux et la noblesse de l'adoption divine, dit Théodoret. Que vous manque-t-il? demande à son tour saint Chrysostome. Vous êtes immortels ; Dieu vous adopte pour ses enfants ; vous êtes devenus les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. Que dis-je? Vous régnez en sa personne, et sa gloire est la vôtre. *Simul regnas, simul glorificaris.*

In Christo. Dieu vous a comblés de toute sorte de bénédictions, non-seulement par le Christ, mais encore en la personne du Christ. En effet, n'êtes-vous pas unis au Christ, comme les membres à la tête ? Non-seulement vous serez un jour couronnés et glorifiés dans le ciel, mais déjà vos prémices y sont adorées par les Anges, par les Chérubins et par les Séraphins. *Primitiæ tuæ adorantur ab Angelis, a Cherubim, a Seraphim*, dit saint Chrysostome.

Benedixit nos in Christo. Ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre se sert de cette expression : elle rappelle la promesse que Dieu fit à Abraham et qui s'est accomplie en Jésus-Christ : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.* (Gen., XXII, 18.)

4. *Sicut elegit nos.* Il va expliquer ces bénédictions spirituelles, et il commence par la prédestination, parce qu'elle est le premier des bienfaits divins dans l'ordre du salut des hommes.

Elegit. Il ne s'agit pas ici de l'élection ou de la prédestination à la gloire, mais à la grâce. *Hujusmodi electio non alia est quam vocatio non ad gloriam absolute, sed*

(1) Cette expression, *in cœlestibus*, se lit quatre fois dans cette Epître (I, 3 et 20 ; II, 6 ; III, 10 ; VI, 12), et nulle part ailleurs. Dans les trois derniers endroits elle signifie *in locis cœlestibus*, et non *in rebus cœlestibus*. On en conclut qu'elle a, au premier endroit, la même signification.

ad fidem et evangelicam gratiam, dit le savant jésuite Pétau. (*De Prædest.*, l. X, c. I, n. 14.)

Elegit nos. Dieu nous a choisis parmi tous les hommes de tous les pays et de tous les siècles, non point à cause de nos mérites, mais par sa pure bienveillance.

Benedixit nos, sicut elegit nos. Les bénédictions que Dieu a répandues sur nous dans ces derniers jours sont l'accomplissement de son éternel décret, par lequel il nous a élus avant la création du monde.

In ipso, in Christo. C'est par le Christ qu'il nous a comblés de bénédictions dans le temps, et c'est aussi par lui qu'il nous a choisis avant tous les temps. *Per quem nos benedixit, per eum etiam nos elegit,* dit saint Chrysostome.

In ipso. Dieu nous a donc choisis par le Christ et en vue de ses mérites. *In ipso.* Comme Dieu considérait tous les hommes dans le premier homme, de même il considère les élus dans la personne du Christ ; et l'amour qu'il a pour le Christ se répand sur nous qui lui sommes unis comme ses membres.

Ante mundi constitutionem. Le monde n'était pas quand Dieu nous a choisis. *In mundo isto facti sumus, nec mundus erat quando electi sumus,* dit saint Augustin. (Serm. XXVI, n. 4.) Ainsi, Dieu m'a aimé de toute éternité. Quand il faisait le monde, il pensait à moi. Avant de créer le ciel et la terre, il décidait que l'Evangile me serait annoncé et que les trésors de sa grâce me seraient ouverts. Serai-je donc insensible à un tel amour ?

Ante mundi constitutionem ; en grec : Πρὸ καταβολῆς κόσμου : ce qui pourrait se rendre par ces mots : *Antequam mundi fundamenta jacerentur.*

Ut essemus sancti et immaculati. Il nous a élus dès lors, afin que, purifiés de nos péchés et ornés de la justice, nous fussions saints et sans tache, non-seulement devant les hommes, mais devant Dieu lui-même : *in conspectu ejus.*

Ut essemus. Remarquons avec saint Augustin que Dieu ne nous a pas élus parce que nous devions être saints,

mais « afin que » nous le fussions. *Non quia futuri eramus, sed ut essemus.* Car nous devions être saints, parce qu'il nous avait élus lui-même, en nous prédestinant à l'être avec le secours de sa grâce. *Ideo quippe tales eramus futuri, quia elegit ipse, prædestinans ut tales per gratiam ejus essemus.* (*De prædest. sanct.*, c. XVIII, n. 36.)

Observons, en outre, que Dieu ne nous a pas élus pour nous imputer seulement la justice de son Christ, comme l'imaginent les protestants, mais afin que nous fussions nous-mêmes saints et sans tache : *ut essemus.*

In charitate. C'est dans la charité que notre sainteté, commencée par la foi, se perfectionne, se conserve, augmente et doit être enfin couronnée. Car nul n'est justifié ni sauvé, s'il n'aime Dieu.

In charitate. Saint Chrysostome et Théodoret joignent ces mots au verset suivant : Ἐν ἀγάπῃ προορίσας ἡμᾶς εἰς υἱοθεσίαν, *quum in charitate prædestinasset nos in adoptionem filiorum.* C'est en effet une preuve de son immense charité, que de nous avoir choisis et prédestinés pour être ses enfants. Quoique ce sens soit très-bon, nous préférons néanmoins la première division que l'Eglise a adoptée dans la Vulgate et dans sa liturgie.

L'élection a produit la justification : *Elegit ut essemus sancti ;* et la justification va produire l'adoption.

5. *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum.* Il nous a prédestinés par Jésus-Christ et en vue de ses mérites, à devenir ses enfants adoptifs pour être unis intimement à son Fils. En grec εἰς αὐτὸν, *in ipsum, scilicet in Christum.* C'est ainsi qu'a lu l'auteur de la Vulgate. Cependant de bonnes éditions portent εἰς αὑτόν avec esprit rude, *in seipsum, scilicet Patrem* ; ce qui revient à la pensée de saint Jean : *Ut filii ejus nominemur et simus.* (I Joan., III, 1.) Il nous a prédestinés, afin que nous soyons intimement unis à lui-même comme ses enfants.

Secundum propositum voluntatis suæ, κατὰ τὴν εὐδοκίαν τοῦ θελήματος αὐτοῦ, *juxta beneplacitum voluntatis suæ*, « selon le bon plaisir de sa volonté ». Εὐδοκία, dans la

sainte Ecriture, marque la volonté de faire du bien à quelqu'un ; en latin, *bonæ voluntatis propensio* ou *benefaciendi voluntas*. Dieu nous a choisis et prédestinés à la grâce, à la foi, à la justification, à l'adoption, non en prévision de nos bonnes œuvres, mais à cause de sa charité pour nous, parce qu'il nous a aimés. *Prædestinatio,* dit saint Thomas, *præsupponit electionem, et electio dilectionem.*

6. *In laudem gloriæ gratiæ suæ.* Quel est donc le but que Dieu s'est proposé en nous comblant de bénédictions ? C'est sa gloire ; car Dieu rapporte à sa gloire tout ce qu'il fait, et il veut que ses bienfaits soient publiés, connus, loués ; et ici la bonté de Dieu éclate d'une manière si étonnante que les anges et les hommes, ravis d'admiration, « loueront éternellement la gloire de sa grâce ». *In laudem gloriæ gratiæ suæ* est la même chose que *ut laudetur gloriosa gratia illius.*

In qua gratificavit nos, ἐχαρίτωσεν ἡμᾶς ; c'est par sa grâce qu'il nous a rendus agréables à ses yeux, *gratos effecit nos, gratia plenos reddidit.* C'est le même mot que l'ange Gabriel emploie pour saluer Marie : χαῖρε κεχαριτωμένη, *ave, gratia plena.* Par le baptême, nos âmes ont été rendues pures et immaculées, toutes belles et pleines de grâce. Dieu, remarque saint Chrysostome, ne s'est pas contenté d'effacer les taches de nos péchés ; il a paré nos âmes de grâce et d'amabilité ; en sorte que les Anges, les Archanges et les Vertus des cieux désirent de contempler une âme sanctifiée (1). Pour Marie, elle a toujours été pure, belle et ornée d'une grâce incomparable. On peut même remarquer que l'Ange ne lui dit pas : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce » ; mais il lui dit : « Je vous salue, ô Pleine de grâce », χαῖρε Κεχαριτωμένη, comme si Κεχαριτωμένη, *gratia plena*, était son nom propre : nom qui n'appartient qu'à elle seule, nom qui la distingue de toutes les autres créatures issues d'Adam, parce que

(1) Ἐπιθυμοῦσι γὰρ ἄγγελοι παρακύψαι πρὸς τὴν τοιαύτην ψυχήν, ἀρχάγγελοι, πᾶσαι αἱ ἄλλαι δυνάμεις. (Hom. 1, 3.)

toutes ont été souillées du péché avant d'être embellies de la grâce.

7. *In dilecto Filio suo.* Nous n'aurions pas été l'objet de la munificence divine, sans la rédemption opérée par Jésus-Christ. Tout ce que Dieu nous accorde, il nous l'accorde dans son Fils bien-aimé. Quand il nous donne, c'est son Fils qu'il regarde : *Respice in faciem Christi tui.* (Ps. LXXXIII, 10.)

In dilecto Filio suo, in quo habemus redemptionem. Enfants d'Adam coupable, nous naissons esclaves de Satan, à cause du péché de notre premier père. C'est pour nous racheter de cet esclavage que le Fils de Dieu a versé son sang. Ainsi, baptiser un enfant, c'est accomplir le dessein que la très-sainte Trinité s'est proposé dans l'incarnation du Verbe. Combien donc est agréable à Jésus-Christ la sainte OEuvre qui procure le baptême aux enfants des infidèles, lorsqu'ils sont près de mourir !

Remissionem peccatorum. Mais la rédemption de notre servitude originelle n'est pas le seul effet du sang de Jésus-Christ : il nous a de plus mérité la rémission de tous nos péchés personnels. Car ils sont d'abord effacés dans le baptême, et ceux que nous commettons ensuite le sont par le sacrement de la Pénitence, qui est offert aux chrétiens, toutes les fois qu'ils y ont recours avec le sincère repentir de leurs péchés : *Quoties in peccata labuntur, quoties ab admissis peccatis, ad ipsum pœnitentes confugerint.* (Conc. Trid., de Pœn., c. II, et can. 1.)

Per sanguinem ejus. Que Dieu nous ait donné son Fils bien-aimé pour être notre Rédempteur, c'est une bonté admirable. Mais qu'il nous l'ait donné pour être immolé et pour nous racheter par l'effusion de son sang divin, c'est un bienfait que la pensée de l'homme et des anges ne comprendra jamais. Aussi l'Apôtre ajoute-t-il : *Secundum divitias gratiæ ejus.*

8. *Quæ superabundavit in nobis* (1). Dieu a répandu sur

(1) *Quæ superabundavit in nobis.* Grec : ἧς ἐπερίσσευσεν εἰς ἡμᾶς, *de qua effudit ubertim in nos.* L'auteur de la Vulgate aura lu : ἣ ἐπερίσσευσεν, *quæ superabundavit.*

nous les richesses de sa grâce avec une telle abondance que le langage humain ne saurait les exprimer. *Verbis exprimi non possunt ea quæ nos re sumus experti.* (S. Chrysostome.)

In omni sapientia et prudentia. Les dons de Dieu nous seraient inutiles, si nous n'en connaissions pas le prix. C'est pourquoi Dieu, en donnant son Fils, nous a remplis de sagesse et d'intelligence pour nous faire comprendre la grandeur du don qu'il nous faisait ; et c'est en vain que le sang du Rédempteur a coulé pour ceux qui n'ont pas été éclairés de cette sagesse ou qui ont volontairement fermé les yeux à la lumière.

Sapientia et prudentia. Saint Paul emploie à dessein ces termes philosophiques très-familiers aux lettrés d'Asie. *Sapientia,* σοφία, est la connaissance spéculative des choses divines et humaines ; tandis que *prudentia,* φρόνησις, est une lumière qui dirige l'intelligence vers le vrai et la volonté vers le bien. L'académicien qui parle doctement sur une foule de choses est un homme d'esprit, σοφός. Mais le chrétien, qui connaît et embrasse la vérité et la vertu, est le seul sage, *prudens,* φρόνιμος.

9. *Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ.* Dieu nous a traités en amis, en nous faisant connaître le secret caché dans sa volonté, le dessein formé par sa bienveillance pour nous, et qu'il avait résolu d'accomplir par son Christ : *Secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,* c'est-à-dire *in Christo.*

Ce profond mystère va tout à l'heure être expliqué par ces mots : *Instaurare omnia in Christo.*

10. *In dispensatione plenitudinis temporum.* Il voulait tout réparer dans le Christ lorsque les temps seraient accomplis : εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν, c'est-à-dire, *quum constituta et ordinata a Deo tempora essent evoluta et impleta,* comme l'explique Corneille Lapierre. En effet, pendant quatre mille ans, tous les grands événements qui sont arrivés dans le monde et toutes les révolutions des empires ont été la préparation de l'Incarnation du Verbe ; tout concourait à ce dessein : *Instaurare*

omnia in Christo, quæ in cœlis et quæ in terra sunt, in ipso. C'est là une parole profonde. Dieu a voulu réparer par le Christ le monde visible et invisible, qui avait été pour ainsi dire ruiné par la chute de Lucifer et la prévarication d'Adam ; il a voulu réunir dans le Christ tout ce qui est sur la terre et dans les cieux, afin que toutes les voix des anges et des hommes, unies à celle du Christ, louent Dieu dans les siècles des siècles. Tel est, croyons-nous, le sens du mot *instaurare.*

Ce verbe signifie « réparer, renouveler », et le verbe grec ἀνακεφαλαιώσασθαι signifie, en outre, récapituler, résumer, réunir en un seul tout et sous un seul chef. Ce terme est juste dans sa double signification ; car le Christ a tout réparé au ciel et sur la terre, puisque les hommes qu'il sauve complèteront les rangs de l'armée céleste, et rempliront les trônes laissés vides par les anges rebelles. De même il a tout réuni, aux cieux et sur la terre. Car toute la création visible et invisible a été ramenée, par le Christ, à l'unité parfaite, comme saint Paul l'exprime ailleurs d'une manière admirable : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* (I Cor., III, 22.)

In ipso est un pléonasme motivé par le pronom relatif *in quo* qui suit, et dont il fallait rapprocher l'antécédent. C'est comme s'il disait : Dieu a voulu réparer et réunir dans le Christ tout ce qui est aux cieux et sur la terre ; oui, dans le Christ, en qui nous avons été nous-mêmes appelés et prédestinés.

11. *In quo etiam et nos sorte vocati sumus,* ἐκληρώθημεν, *sortem adepti sumus.* Le mot κλῆρος signifie l'objet, le signe dont on se sert pour tirer au sort ; puis le sort même, le partage, l'héritage désigné par ce signe. On trouve ce sens donné au mot *sors* dans l'Epître aux Colossiens : *Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum.* (I, 12.) Et David disait de même : *In manibus tuis sortes meæ.* (Ps. III.) Or, de κλῆρος se forme le verbe κληρόω, adjuger par la voix du sort. Ne croyons pas que le hasard soit pour quelque chose dans notre

salut. Ce que les hommes appellent sort n'est qu'un évènement qui résulte des dispositions de la Providence. Saint Paul veut nous faire entendre, par ce mot, que le royaume des cieux nous est échu par l'élection divine. Ainsi l'entend saint Thomas : *In quo*, c'est-à-dire *per quem Christum nos sorte sumus vocati, id est non nostris meritis, sed divina electione.* D'ailleurs, saint Paul explique aussitôt cette expression en ajoutant : *Prædestinati secundum propositum ejus, qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ.* « Nous avons été prédestinés selon le bon plaisir de Dieu, qui fait tout selon le conseil de sa volonté ». Si donc l'Evangile nous a été annoncé, si nous avons été baptisés, justifiés, adoptés et destinés au royaume des cieux, nous le devons à la pure bonté divine, qui nous a élus avant notre naissance et même avant la création du monde.

Mais plus ces bienfaits sont gratuits dans leur principe, plus ils exigent notre reconnaissance.

12. *Ut simus in laudem gloriæ ejus.* Telle est la fin nécessaire de tous les bienfaits divins. Remarquez comme saint Paul insiste sur la louange que nous devons à Dieu. Il répète ici trois fois cette obligation et presque dans les mêmes termes (aux versets 6, 12 et 14). Nous sommes, en effet, créés pour louer Dieu ; car, en nous créant, il n'a pu se proposer une autre fin meilleure que sa gloire, et tous les biens dont il nous comble ont pour but d'obtenir notre amour et nos louanges. Or, nous trouvons notre bonheur dans notre fin. La félicité des saints dans le ciel consiste à louer Dieu : *Beati qui habitant in domo tua, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te.* (Ps. LXXXIII.)

Il ne dit pas *ut laudemus,* mais *ut simus in laudem,* afin de nous faire comprendre que nous ne « sommes » et que nous n'avons « l'être » que pour le bénir. *In laudem ejus* suffirait ; mais il dit mieux : *In laudem gloriæ ejus.* Nous sommes, nous existons pour louer la gloire de sa puissance, de sa sainteté, de sa justice, de sa bonté. Que sont les anges et les saints du ciel ? Une louange, une voix qui loue et rend grâce.

Nos. Nous, enfants d'Abraham, qui depuis tant de siècles attendions le Messie : *Nos qui ante speravimus in Christo.* Mais en écrivant *nos*, il pensait aussi *et vos*, qu'il ajoutera tout de suite : Et vous, chrétiens d'Ephèse qui, venus de la gentilité, ne faites qu'un seul peuple avec nous.

13. *In quo et vos (quum audissetis verbum veritatis, Evangelium salutis vestræ), in quo et credentes signati estis Spiritu promissionis sancto.*

Avec *in quo et vos,* plusieurs sous-entendent *sperastis,* et traduisent ainsi : Dieu nous a prédestinés à louer sa gloire, nous, qui depuis tant de siècles espérions dans le Christ, « dans lequel Christ vous avez vous-mêmes espéré, après avoir entendu la parole de la vérité (l'Evangile de votre salut), dans lequel, dis-je, après avoir mis aussi, comme nous, votre foi en lui, vous avez été marqués du signe de l'Esprit-Saint ». Ce sens peut être accepté, l'ellipse de *sperastis* étant autorisée par la grammaire. Cependant il y a un autre sens qui nous paraît plus naturel encore. Le second *in quo,* qui vient tout de suite, n'est, à notre avis, que la répétition du premier, répétition motivée par la parenthèse : *Quum audissetis verbum veritatis, evangelium salutis vestræ.* Nous traduisons donc : Dieu nous a prédestinés dans le Christ à louer sa gloire, nous qui depuis tant de siècles espérions le Christ, « dans lequel Christ vous-mêmes, ô Ephésiens (après avoir entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut), dans lequel Christ, dis-je, vous avez cru et vous avez été marqués du signe de l'Esprit-Saint, qui avait été promis au monde ». Ainsi l'entend saint Jérôme.

Quum audissetis verbum veritatis. La parole de la vérité n'est point celle de Simon le magicien, ni celle de Platon, ni celle d'aucun philosophe : c'est la parole de Dieu, que ses Apôtres vous ont transmise dans sa pureté.

Evangelium salutis vestræ. Cette parole vous apporte l'heureuse nouvelle de votre salut. Car, en ce qui dépend de Dieu, vous êtes sauvés. La rémission des péchés vous

est offerte avec la résurrection glorieuse et la félicité éternelle (1).

In quo et credentes signati estis, ἐν ᾧ καὶ πιστεύσαντες ἐσφραγίσθητε, *in quo Christo, postquam credidistis, signati estis.* L'aoriste πιστεύσαντες fait entendre que la foi au Christ et son baptême ont précédé le sceau du Saint-Esprit. Il s'agit donc ici du caractère imprimé dans l'âme par le sacrement de la confirmation.

Signati estis Spiritu promissionis sancto. Les Juifs étaient aussi marqués comme appartenant au Seigneur ; mais ils étaient marqués dans leur chair par la circoncision, comme des troupeaux sans raison : tandis que nous, chrétiens, nous sommes marqués dans nos âmes par le sceau du Saint-Esprit, comme il convient aux enfants de Dieu, dit saint Chrysostome.

Spiritu promissionis. L'Esprit-Saint avait été promis par les Prophètes et par Jésus-Christ même. Joël avait dit : *Effundam Spiritum meum super omnem carnem.* (II, 28) ; et Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti super vos.* (Act. Ap., I, 8.)

14. *Qui est pignus hæreditatis nostræ.* Dieu nous donne dès cette vie un gage de la récompense qu'il nous a promise dans le ciel. Cette récompense sera la jouissance de Dieu. Or, le Saint-Esprit, l'une des trois personnes divines, réside déjà dans l'âme du chrétien. Telles sont les arrhes qui nous sont données. Elles sont le paiement anticipé d'une partie de ce qui nous est promis. La personne même de l'Esprit-Saint qui réside en nous est le gage qui nous est livré, en attendant que Dieu accomplisse sa promesse et nous mette en pleine possession de notre héritage.

Conservons-le donc, ce gage divin. Car, si nous le perdons, nous perdons avec lui tous nos droits à l'héritage éternel.

Pignus, ἀρραβών. Les arrhes sont une partie du paie-

(1) Τὸ αὐτοῦ μέρος, πάντας ἔσωσε, *quod ad ipsum spectat, omnes salvos fecit.* (S. Chrys., in Hebr., Hom. II, n. 3.)

ment intégral. Dieu, qui était notre créateur, était aussi notre maître, et il avait sur nous un droit absolu. Néanmoins il a bien voulu acheter de nous le service de louanges que nous lui devions comme ses créatures, et il nous a donné des arrhes sur le prix convenu. Pourquoi n'a-t-il pas tout donné à la fois ? parce que nous n'avons pas encore fait tout ce que nous avons promis. Déjà nous croyons à sa parole : c'est un heureux commencement. Là-dessus il nous donne des arrhes. Mais pour nous solder le prix entier, il attend que nous ajoutions les œuvres à notre foi et que nous achevions le cantique de nos louanges, qui doit durer autant que notre vie.

In redemptionem acquisitionis veut dire *in redemptionem plebis acquisitæ ;* car *acquisitio* est ici la même chose que *res acquisita.* On dit de même en français « une acquisition », pour signifier un objet acquis. Or, la parfaite rédemption des élus, que le Christ a voulu acquérir, n'aura lieu que par l'entière délivrance du péché et de la mort ; c'est-à-dire lorsque, transformés dans la gloire, non-seulement nous serons vivants et purs, mais nous ne pourrons plus ni pécher ni mourir.

In laudem gloriæ ipsius. C'est alors que la gloire de Dieu sera consommée, quand les anges et les saints unis au Christ chanteront l'hymne de louanges dans les siècles des siècles.

15. *Propterea et ego audiens fidem vestram quæ est in Domino Jesu, et dilectionem in omnes sanctos, non cesso gratias agens pro vobis.* C'est à cause de ces biens futurs promis aux justes, que je ne cesse de rendre grâces à Dieu pour vous. *Propterea, hoc est propter futurum et reposita bona iis qui recte credunt et vivunt.* (S. Chrys.) En apprenant votre foi en Jésus-Christ et votre charité envers tous les saints, je le remercie de ce qu'il vous donne la grâce de mériter la rédemption parfaite. Car la foi en Jésus-Christ et la charité envers les frères sont deux vertus qui vous assurent la possession de l'héritage éternel.

16 et 17. *Memoriam vestri faciens in orationibus meis : Ut Deus Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ, det vobis*

spiritum sapientiæ. En faisant mémoire de vous assidûment dans mes prières, je demande que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître.

Pater gloriæ. Théodoret et saint Jérôme entendent par *gloria* le Verbe divin lui-même, et ils s'appuient sur divers textes de l'Ecriture, notamment sur cette expression de l'Epître aux Hébreux : *Quum sit splendor gloriæ,* où le mot *gloria* désigne la Divinité. Ce verset de notre Epître indiquerait donc les deux natures de Jésus-Christ : *Deus Domini nostri Jesu Christi,* le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est une créature et un homme comme nous ; et *Pater gloriæ,* le Père du Verbe à qui Dieu communique la gloire et la nature divine. Au reste, on peut considérer *Pater gloriæ* comme un simple hébraïsme, qui signifie *Pater gloriosus,* le Père de gloire.

Det vobis spiritum sapientiæ. Pour connaître Dieu, il faut que nous soyons éclairés par l'esprit de sagesse. Car l'homme abandonné aux seules forces de son intelligence ne connaît pas Dieu d'une manière suffisante pour le salut. Ne voyons-nous pas, de nos jours, les hommes les plus distingués par leur esprit, des philosophes mêmes, ne rien comprendre aux choses divines ? *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei.* (I Cor., II, 14.)

Spiritum revelationis, in agnitione ejus. Les vérités divines, comme l'incarnation, la rédemption, l'eucharistie, la gloire du ciel, sont couvertes comme d'un voile pour les sages du siècle. Il faut que le Saint-Esprit lève ce voile pour leur faire contempler ces vérités surnaturelles, *in agnitione ejus.*

18. *Illuminatos oculos cordis vestri.* Ce n'est même pas assez de nous présenter clairement les augustes vérités de la foi. De quelque splendeur qu'elles soient environnées, nous ne les verrons pas, si le Saint-Esprit ne nous donne des yeux pour les voir. Placez un aveugle devant le soleil, en plein midi ; il demeurera dans les ténèbres : *Non viderunt solem.* Faites lire à un philosophe incrédule

les plus beaux discours, où la divinité de la religion soit parfaitement démontrée, ce sera en vain ; il ne verra rien, jusqu'à ce que le Saint-Esprit mette des yeux dans son cœur et y fasse pénétrer la lumière : *Ut det illuminatos oculos cordis.* Alors seulement il comprendra la magnificence des biens que nous espérons, et la gloire à laquelle nous sommes appelés.

Ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus. Par cette expression, dit saint Jérôme, il faut entendre les biens que Dieu réserve aux élus et qu'espèrent les saints : *Quæ reposita sunt vocatis et quæ speranda sanctis.*

Et quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus. Saint Paul, parlant avec une langue de chair et ne pouvant louer Dieu comme il veut, ni exprimer la grandeur de ses bienfaits, entasse les mots pour faire entendre qu'il ne saurait dire tout ce qu'il comprend. (Théodoret.)

In sanctis. Non-seulement ce magnifique héritage est promis aux saints qui vivent sur la terre, dans la foi et la piété ; mais, actuellement, une foule immense de saints sont déja introduits, par le Christ, dans la joie du Seigneur, et ils règneront avec lui dans les siècles des siècles.

19 et 20. *Et quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus.* « Je ne cesse de demander à Dieu qu'il vous fasse comprendre quelle est la suréminente grandeur de la puissance qu'il a déployée en faveur de nous, qui croyons ». C'est qu'en effet la conversion d'un infidèle à la foi, comme celle d'un pécheur à la pratique de la loi chrétienne, bien loin de pouvoir être un effet de l'éloquence humaine, est la plus grande des œuvres de Dieu.

Persuader l'Evangile à un incrédule est un plus grand miracle que de ressusciter un mort, dit saint Chrysostome (1). En effet Jésus-Christ dit à Lazare enseveli dans le tombeau : *Lazare veni foras!* et Lazare obéit sur-le-champ. Saint Pierre dit à Tabithe : *Surge!* et Tabithe,

(1) Τοῦ γὰρ ἀναστῆσαι νεκρὸν πόλλῳ θαυμασιώτερον τὸ πεῖσαι ψυχάς. (S. Chrys., Hom. III, n. 1.)

qui était morte, se leva aussitôt. A la fin du monde, tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et ils ressusciteront en un clin d'œil. (Joann., v, 28 ; I Cor., xv, 52.) Rien ne résiste à Dieu, excepté la volonté de l'homme. D'une parole il peut faire sortir un monde du néant. Mais il n'en va pas de même, lorsqu'il s'agit de donner la foi ou la justice à celui qui ne l'a pas. Dieu rencontre devant lui le libre arbitre de l'homme ; en sorte que la sanctification d'un pécheur est le chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance et de la miséricorde du Seigneur.

Il est plus difficile, dit le savant Corneille Lapierre, de justifier un pécheur que de créer le ciel et la terre : *Difficilius est majorisque potentiæ peccatorem justificare, quam cœlum et terram creare.* Et il en donne la raison : *Quia magis contraria sunt peccatum et gratia, quam aliquid et nihil.*

Saint Augustin à son tour se demande lequel est le plus grand de créer des anges dans la justice, ou de justifier des impies. *Intelligat qui potest, judicet qui potest, utrum majus sit justos creare, quam impios justificare.* Et sans décider la question, il répond : *Certe si æqualis est utrumque potentiæ, hoc majoris misericordiæ.* (In Joann., Tract. 73.) Or l'Ecriture nous dit : *Miserationes ejus super omnia opera ejus.* (Ps. CXLIV.) Et l'Eglise exprime la même pensée dans sa liturgie : *Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas.* On peut voir cette question clairement élucidée par saint Thomas. (1ª 2æ, q. CXIII, a. 9.)

Qui credimus secundum operationem potentiæ virtutis ejus, quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis. Quant à l'interprétation littérale, nous pensons qu'on doit joindre *secundum operationem* à *credimus,* et traduire ainsi : « Je demande que vous compreniez quelle est la grandeur de la puissance que Dieu a déployée pour nous qui avons reçu la foi et qui croyons à l'Evangile, selon la puissance (c'est-à-dire à cause de la puissance) qu'il a manifestée en ressuscitant Jésus-Christ d'entre les morts ».

Nous croyons en Jésus-Christ, parce que Dieu l'a ressuscité. *Credimus secundum operationem quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis.* L'éclatant miracle de la résurrection de Jésus-Christ, qui n'a pu être opéré que par la puissance divine, est le motif de notre foi ; mais il n'en est pas la cause efficace. C'est Dieu lui-même qui opère la foi en nous par sa grâce. Les Juifs croyaient à la résurrection de Lazare faite sous leurs yeux par Jésus-Christ, et ils ne croyaient pas en Jésus-Christ. Entre un miracle incontestable et la foi d'un impie qui en est témoin, il y a un abîme que « la suréminente grandeur de la puissance divine » peut seule combler.

La génération présente a vu des miracles nombreux, palpables ; ils ont affermi la foi des justes, et excité les blasphèmes des impies. Les miracles sont des motifs de croire ; ils rendent notre foi raisonnable et l'entêtement des incrédules inexcusable : mais c'est la grâce intérieure qui opère en nous la foi, et ce ne sont pas les miracles qui la donnent.

21. *Et constituens ad dexteram suam in cœlestibus, supra omnem Principatum, et Potestatem, et Virtutem, et Dominationem, et omne nomen quod nominatur non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro.* Saint Paul affirme que Dieu a placé la sainte Humanité de Jésus-Christ dans les cieux, à sa droite, au-dessus des Principautés et des Puissances, des Vertus et des Dominations, au-dessus de tous les esprits dont nous connaissons les noms dans le siècle présent, ou que nous connaîtrons dans le siècle à venir. Pourquoi saint Paul insiste-t-il avec tant de force sur l'exaltation de Jésus-Christ au-dessus de tous les esprits célestes ? Pour deux raisons.

Premièrement, parce que beaucoup d'Ephésiens étaient adonnés à la magie et qu'ils croyaient aux esprits, dont ils invoquaient et redoutaient la puissance. Saint Paul veut leur persuader qu'il n'y a point d'esprits ni de génies dont Jésus-Christ ne soit le maître.

Secondement, parce que les Simoniens et les premiers

Gnostiques faisaient alors des progrès dans la province d'Asie. Or, ces hérétiques bâtissaient leurs systèmes sur la puissance des esprits célestes, auxquels ils donnaient une foule de noms, et ils les élevaient au-dessus de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Apôtre, sans discuter ces vains systèmes éclos de leur imagination, les renverse tous en déclarant que Dieu a fait asseoir Jésus-Christ à sa droite, au-dessus de toute créature, et qu'il a tout mis sous ses pieds : *Et omnia subjecit sub pedibus ejus.* Parole qui n'est pas une simple affirmation, mais une preuve ; car c'est une citation du psaume VIII[e], qui s'entend du Messie, comme les Juifs l'avouent : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus.*

22 et 23. *Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam.* Il a établi Jésus-Christ chef suprême de toute l'Eglise, soit sur la terre, soit dans les cieux ; chef de toute l'Eglise, qui est son corps, et en même temps la plénitude du Christ, lequel trouve sa parfaite plénitude dans tous ses membres : *Supra omnem Ecclesiam quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus qui omnia in omnibus adimpletur.*

L'Eglise est l'assemblée des fidèles. Cette définition est de Théodoret. *Ecclesiam vocat cœtum fidelium*, dit-il. Ἐκκλησίαν καλεῖ τὸν σύλλογον τῶν πιστῶν. L'Eglise ne comprend donc pas les anges, mais seulement les hommes. Jésus est sans doute le Roi et le Seigneur des anges ; et tous ses sujets forment une seule société et un seul royaume. Il est cependant d'une manière plus spéciale le chef de l'Eglise des fidèles. Car le Chef ou la Tête suppose une conformité de nature qui se trouve entre Jésus-Christ et les hommes, mais non pas entre Jésus-Christ et les anges. *Nunquam enim angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit.* (Hebr., II, 16.)

En grec on lit : Καὶ αὐτὸν ἔδωκε κεφαλὴν ὑπὲρ πάντα τῇ Ἐκκλησίᾳ, *et ipsum dedit caput supra omnia Ecclesiæ.* C'est-à-dire, il a donné pour chef, à l'Eglise, le Christ, qui est au-dessus de toute chose : Τὸν ὄντα ὑπὲρ πάντα τὰ ὁρώμενα καὶ

τὰ νοούμενα Χριστόν, dit saint Chrysostome. *Christum dicit qui est super omnia quæ cernuntur et quæ intelliguntur.* Dieu ne nous honore pas seulement en élevant au-dessus des anges celui qui est sorti du milieu de nous ; mais il nous glorifie en ordonnant que toute sa famille le suive, que ses frères l'accompagnent et que ses membres soient où il est.

23. *Ecclesiam, quæ est corpus ipsius.* L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ, qui en est la tête. Voyez à quelle hauteur l'Eglise est élevée et sur quel trône elle est assise. Car où est la tête, là est aussi le corps. Il ne peut y avoir de séparation entre ces deux choses. Si la tête se trouvait dans un lieu et le corps dans un autre, la tête ne serait plus tête, et le corps ne serait plus corps, dit saint Chrysostome (1). Aussi nous ne sommes point séparés de Jésus-Christ notre chef : il nous vivifie par son divin Esprit ; et de plus il est avec nous et nous sommes avec lui dès maintenant, par la sainte Eucharistie, en attendant que nous soyons pleinement avec lui dans les cieux.

Et plenitudo ejus. La tête n'est pas complète par elle-même ; il faut qu'elle soit complétée par les membres, comme les membres ont besoin d'être complétés par la tête : *Plenitudo enim capitis est corpus, et plenitudo corporis caput.* (S. Chrysostome.) Ainsi, chaque membre de l'Eglise, évêque, prêtre, fidèle, est un complément de Jésus-Christ. Par l'un, il instruit les ignorants ; par l'autre, il soulage les malades ; par un autre, il fait l'aumône aux pauvres ; par un autre, il commande ; par un autre, il obéit ; par un autre, il chante les louanges de Dieu. *Nunc Deus per partes in singulis est,* ajoute saint Jérôme : *in alio justitia, in alio castitas, in alio temperantia, in alio sapientia, in alio fortitudo, et difficile est etiam in sanctis viris atque perfectis omnes pariter esse virtutes.* Mais le Chef étant complété par ses membres, auxquels il donne

(1) Ἔνθα γάρ ἡ κεφαλὴ ἐκεῖ καὶ τὸ σῶμα· οὐδενὶ γὰρ μέσῳ διείργεται ἡ κεφαλὴ καὶ τὸ σῶμα· εἰ γὰρ διείργετο, οὐκ ἂν εἴη σῶμα, οὐκ ἂν εἴη κεφαλή. (S. Chrys., Hom. III, 2.)

le mouvement et la vie, exerce toutes les fonctions et toutes les vertus pour le salut du corps entier et pour la gloire de Dieu. Telle est l'explication de ces belles paroles : *Plenitudo ejus qui omnia in omnibus adimpletur.*

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Saint Paul vient de montrer la grandeur de Jésus-Christ. Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, il l'a fait asseoir à sa droite dans les cieux, il lui a donné l'empire sur toute créature. L'Apôtre a ensuite ajouté que Dieu a établi Jésus-Christ chef de l'Eglise, laquelle étant son corps, participe à sa gloire. Maintenant il va montrer la bonté de Dieu envers les Ephésiens, qu'il a appelés à faire partie de l'Eglise du Christ.

Car premièrement, lorsqu'ils étaient morts par leurs péchés et abandonnés aux désordres de leur concupiscence, Dieu a rendu la vie à leurs âmes; il les a appelés gratuitement à la foi; il les a justifiés, et, par une création nouvelle, il les a faits capables d'accomplir des œuvres saintes; enfin il leur a donné la promesse certaine de la résurrection future et de la gloire céleste. (1-10.)

Deuxièmement. Les Ephésiens doivent être pénétrés de reconnaissance pour ces bienfaits de Dieu, et ne jamais oublier deux choses : ce qu'ils étaient, et ce qu'ils sont devenus. — 1. Lorsqu'ils étaient Gentils, les Juifs adorateurs du vrai Dieu les appelaient incirconcis et les méprisaient; ils étaient étrangers à la loi divine, étrangers à la promesse du Libérateur; ils étaient même sans Dieu, puisque les idoles qu'ils adoraient ne sont rien. — 2. Mais maintenant ils ont accès auprès de Dieu par le sang de Jésus-Christ : de sorte que les Gentils convertis à la foi ne sont en rien inférieurs aux Juifs. Les deux peuples, en acceptant l'Evangile et le baptême, n'en font qu'un seul, qui n'est plus ni Juif ni Gentil, mais le peuple chrétien. (11-18.)

Troisièmement. Comme conclusion de tout ce qui précède, Vous n'êtes donc plus des étrangers, leur dit-il; vous êtes les concitoyens de tous les saints qui ont vécu depuis le commencement du monde, vous êtes les amis de Dieu, vous êtes de sa maison ; que dis-je ? vous êtes vous-mêmes un saint temple fondé sur les Apôtres et sur les Prophètes. Ce temple auguste repose

sur Jésus-Christ même, la pierre angulaire qui réunit dans un seul édifice la muraille de la gentilité et celle du judaïsme, autrefois séparées. Ce temple grandit, s'embellit chaque jour, et Dieu y fait sa résidence.

On observe que, dans cette Epître, saint Paul s'adresse principalement aux fidèles issus de la gentilité : on en conclut que les Juifs d'Ephèse avaient repoussé l'Evangile ou que la plupart n'y avaient pas persévéré.

---

1. Et vous-mêmes, Dieu vous a rendu la vie lorsque vous étiez morts par vos fautes et vos péchés,

2. Dans lesquels vous avez autrefois marché selon la coutume de ce monde, selon le prince des puissances de l'air, cet esprit de malice qui exerce maintenant son pouvoir sur les fils de l'incrédulité et de la rébellion.

3. Nous avons tous été aussi dans les mêmes désordres, vivant selon nos passions charnelles, faisant la volonté de la chair et nous abandonnant à nos pensées : car nous étions par notre nature, enfants de colère, comme les autres hommes.

4. Mais Dieu, qui est riche en miséricordes, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. Lorsque nous étions ainsi morts par nos péchés, nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grâce duquel vous êtes sauvés ;

6. Et il nous a ressuscités avec lui ; et il nous a fait asseoir dans les cieux, en la personne de Jésus-Christ :

7. Afin de manifester aux siècles à venir la magnificence des richesses de sa grâce, en montrant la bonté qu'il a eue pour nous en vue de Jésus-Christ.

8. Car c'est par la grâce de Dieu que vous avez été sauvés, en vertu de la foi ; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.

1. *Et vos quum essetis mortui delictis et peccatis vestris,*

2. *In quibus aliquando ambulastis secundum sæculum mundi hujus, secundum principem potestatis aeris hujus, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentiæ,*

3. *In quibus et nos omnes aliquando conversati sumus in desideriis carnis nostræ, facientes voluntatem carnis et cogitationum (et eramus natura filii iræ, sicut et cæteri) :*

4. *Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam caritatem suam, qua dilexit nos,*

5. *Et quum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo (cujus gratia estis salvati),*

6. *Et conresuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu ;*

7. *Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos in Christo Jesu.*

8. *Gratia enim estis salvati per fidem, et hoc non ex vobis : Dei enim donum est ;*

9. *Non ex operibus, ut ne quis glorietur.*

9. Cela ne vient point de vos œuvres, afin que nul ne se glorifie.

10. *Ipsius enim sumus factura, creati in Chisto Jesu in operibus bonis quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus.*

10. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées afin que nous y marchions.

11. *Propter quod memores estote quod aliquando vos gentes in carne (qui dicimini præputium ab ea quæ dicitur circumcisio in carne, manu facta),*

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'autrefois, vous qui êtes Gentils selon la chair et qui êtes appelés incirconcis par ceux qui se glorifient de la circoncision charnelle, faite de main d'homme;

12. *Quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati a conversatione Israel, et hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, et sine Deo in hoc mundo.*

12. Souvenez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ, étrangers à la société d'Israël, étrangers aux alliances divines : que vous n'aviez point l'espérance de la promesse, et que vous étiez sans Dieu en ce monde.

13. *Nunc autem in Christo Jesu vos, qui aliquando eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi.*

13. Mais maintenant unis au Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes devenus proches par le sang de Jésus-Christ.

14. *Ipse enim est pax nostra, qui fecit utraque unum, et medium parietem maceriæ solvens, inimicitias, in carne sua :*

14. Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un seul ; lui qui a rompu, en sa chair, la muraille de séparation, cette inimitié qui les divisait.

15. *Legem mandatorum decretis evacuans, ut duos condat in semet ipso in unum novum hominem, faciens pacem,*

15. Il a aboli la loi chargée de préceptes, en la remplaçant par sa doctrine : afin que des deux races il forme, en lui-même, un seul homme nouveau, et fasse ainsi la paix.

16. *Et reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semet ipso.*

16. Il a voulu les réunir tous deux en un seul corps, et les réconcilier avec Dieu par sa croix, en détruisant les inimitiés en sa personne.

17. *Et veniens evangelizavit pacem vobis qui longe fuistis, et pacem iis qui prope :*

17. Il est ainsi venu annoncer la paix tant à vous qui étiez éloignés, qu'à ceux qui étaient proches.

18. *Quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem.*

18. Car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres auprès du Père, et cela dans un même esprit.

19. *Ergo jam non estis hospites et advenæ, sed estis cives sanctorum, et domestici Dei :*

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers, ni des habitants d'une cité qui n'est pas la vôtre ; mais vous êtes les concitoyens des saints, et les membres de la famille de Dieu :

20. *Superædificati super fun-*

20. Puisque vous êtes édifiés sur

damentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu :

21. *In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino ;*

22. *In quo et vos coædificamini in habitaculum Dei in Spiritu.*

le fondement des Apôtres et des Prophètes, sur la pierre extrême de l'angle, qui est Jésus-Christ :

21. Sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît pour être un saint temple consacré au Seigneur.

22. Et vous-mêmes aussi, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu, par le Saint-Esprit.

COMMENTAIRE

1. *Et vos.* Il vient de dire que Dieu a ressuscité le Christ et l'a fait asseoir à sa droite. De même, ajoute-t-il maintenant, il vous a aussi rendu la vie quand vous étiez morts par le péché, et il vous a fait asseoir avec le Christ dans les cieux.

Et vos quum essetis mortui delictis et peccatis vestris. Delictum, παράπτωμα, est une faute commise par ignorance, inadvertance, imprudence ; ou bien encore c'est une omission, une négligence, un oubli coupable. *Peccatum*, ἁμαρτία, est une transgression de la loi faite sciemment. Notez que ces deux espèces de fautes, le *delictum* aussi bien que le *peccatum,* peuvent donner la mort à l'âme : *Quum essetis mortui delictis et peccatis vestris.* Ainsi l'âme qui pèche meurt, comme le déclarait Ezéchiel avant saint Paul : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur.* (Ez., LVIII, 4.) Or, une âme morte ne peut pas plus se rendre la vie qu'un corps mort ne peut se ressusciter. L'une et l'autre résurrection exige la puissance divine. C'est pourquoi saint Paul dit : *Quum essemus mortui, convivificavit nos.*

2. *In quibus aliquando ambulastis secundum sæculum mundi hujus;* c'est-à-dire, *secundum consuetudinem hominum in hoc sæculo viventium.* Par *sæculum* on entend les foules humaines, dont la vie est renfermée dans les

limites d'un siècle. Chez les anciens auteurs, *sæculum* désigne une génération d'hommes ou même d'animaux qui peuplent la terre. *Sæcla ferarum* est une expression familière à Lucrèce. *Sæculum mundi hujus* peut donc signifier la génération qui couvre maintenant le monde.

Sæculum mundi hujus, pris dans un sens qui n'est pas moins littéral, peut aussi marquer les sentiments des hommes qui ne pensent qu'à la durée de la vie présente, sans songer s'il y a une vie future et un autre monde que cette terre.

Enfin il en est qui regardent *sæculum mundi* comme un pléonasme, parce que ces deux mots signifient la même chose, et ils pensent que saint Paul les a réunis par mépris, comme ailleurs il emploie le pléonasme par admiration.

Secundum principem potestatis aeris hujus. Le prince de la puissance qui est répandue dans l'air est Satan, et cette puissance, dont il est le prince, ce sont les esprits mauvais, les démons. — Il ajoute *spiritus,* au lieu de *spirituum.* Ce mot est au génitif (gr. τοῦ πνεύματος), comme apposition et explication de *potestatis.* (Voyez c. VI, v. 12.)

Spiritus qui nunc operatur in filios diffidentiæ. La puissance du démon s'exerce sur tous les hommes qui rejettent la prédication de l'Evangile. Saint Paul les appelle « les fils de l'incrédulité ». Satan opère en eux, dit-il, ἐνεργεῖ. Il les meut, il dirige leurs desseins, leurs paroles, leurs actions. Tous les incrédules sont, d'une certaine manière, des « énergumènes » ou possédés du diable. Car il leur commande comme à ses esclaves ; il se sert d'eux comme de ses organes, et ils obéissent à l'Esprit mauvais en croyant ne faire que leur propre volonté.

Diffidentiæ, ἀπειθείας, mot qui signifie désobéissance et incrédulité. Ceux qui repoussent l'Evangile désobéissent à Dieu, parce qu'ils ne croient pas à sa parole.

3. *In quibus et nos omnes aliquando conversati sumus,* « dans lesquels péchés nous avons aussi nous-mêmes vécu tous autrefois ». Le second relatif *in quibus* (v. 3) se

rapporte aussi bien que le premier (v. 2) à *delictis et peccatis*. Cette remarque est de saint Jérôme.

Et nos omnes. Saint Paul avoue ses anciennes fautes et celles de toute sa nation, pour éviter de choquer les Gentils quand il rappelle leurs premiers désordres.

In desideriis carnis nostræ. C'est l'explication de *in quibus delictis et peccatis*. Nous avons tous marché autrefois dans le péché en suivant les désirs de notre chair dépravée.

Facientes voluntatem carnis et cogitationum. Mais ce n'est pas la chair seule qui est mauvaise : l'esprit lui-même est corrompu. La volonté de la chair nous porte à la gourmandise et à la luxure. Les péchés de l'esprit, plus criminels encore, sont les pensées d'orgueil, et surtout la révolte contre la parole de Dieu, c'est-à-dire l'hérésie. *Mentium* (ou *cogitationum*) *delictum ad dogmata pertinet contraria veritati et hæreticam pravitatem*, dit saint Jérôme.

Et eramus natura filii iræ, sicut et cæteri. « Et nous étions par notre nature enfants de colère, comme le reste des hommes». Cette petite phrase, jetée là en parenthèse, est un des textes qui prouvent le plus clairement le péché originel. « Enfant de colère » signifie digne de colère ; comme « fils de mort » signifie digne de mort ; et comme « fils de perdition » veut dire réservé à la perdition. Or, nul n'est digne de la colère d'un Dieu juste, s'il n'est coupable. Si donc nous sommes dignes de colère par notre nature, nous sommes coupables par notre nature : non pas que l'ouvrage de Dieu soit mauvais par lui-même, mais parce qu'il est vicié dans son origine. La chair et l'esprit ne font dans l'homme (selon saint Thomas) qu'un seul tout substanciel. D'où il suit que la chair qui vient d'Adam, étant souillée, le tout se trouve impur ; parce que l'âme s'unit à la chair, sans la grâce que Dieu lui avait préparée et destinée dans Adam.

Que ce dogme soit clair et complètement expliqué par les théologiens, nous ne le prétendons pas. Nous disons seulement que saint Paul l'enseigne et que l'Eglise l'impose à notre croyance. (Voyez Rom., v, 12.)

4 et 5. *Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam qua dilexit nos, et quum essemus mortui peccatis, convivificavit nos.* La particule *autem* est superflue ; car, si l'on retranche toutes les surcharges, cette longue période se compose de deux membres très-courts : 1° *Quum essetis mortui* (v. 1); 2° *Deus convivificavit vos*(v. 5). Pourquoi donc saint Paul a-t-il mis *autem ?* C'est à cause de la phrase incidente qui précède : *Eramus natura filii iræ.* Oubliant tout le commencement de la période, il rattache le second membre à cette dernière phrase, comme s'il y avait: *Eramus quidem natura filii iræ ; Deus autem, qui dives est in misericordia, convivificavit nos.* Que ces irrégularités de grammaire ne nous empêchent pas de considérer et de goûter ces douces paroles : Dieu qui est riche en miséricorde, Dieu n'écoutant que la tendresse dont il nous aime, nous a rendu la vie quand le péché nous avait donné la mort.

Mais nous n'en avons pas fini avec les licences de cette phrase. En voici une seconde. *Et quum essemus mortui peccatis, convivificavit nos.* Il y a ici une anacoluthe. Car *et vos quum essetis mortui,* qu'on lit au premier verset, reste une phrase inachevée. Après que saint Paul avait ajouté : *In quibus et nos omnes aliquando conversati sumus,* il se trouvait conduit à abandonner la seconde personne et à terminer sa phrase par la première, en disant : *quum essemus mortui, convivificavit nos.* Tout ce morceau peut se rendre ainsi : « Lorsque vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés, dans lesquels vous viviez autrefois en vous conduisant selon les habitudes du siècle et les mœurs de ce monde, selon le prince des puissances répandues dans l'air, selon le prince de ces esprits mauvais qui agissent maintenant sur les incrédules ; lorsque vous vous abandonniez, dis-je, aux péchés dans lesquels nous avons aussi nous-mêmes vécu tous autrefois, selon nos inclinations charnelles, en suivant les mouvements de la chair et de nos pensées (car nous étions par notre naissance enfants de colère, comme le reste des hommes) : lors donc que nous tous, Juifs et

Gentils, nous étions morts par nos péchés, Dieu qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, nous a accordé trois bienfaits admirables : d'abord il a rendu la vie à nos âmes en Jésus-Christ, par la grâce duquel vous êtes sauvés ; secondement il a ressuscité nos corps avec le même Jésus-Christ ; et troisièmement enfin il nous a fait asseoir dans le ciel en sa personne ». L'*et* qui précède *quum essemus mortui* n'est que la conjonction répétée : *Et convivificavit, et conresuscitavit, et consedere fecit.*

Le grec est un peu plus clair et même ne manque pas d'une certaine élégance. Voici l'enchaînement de la phrase : Ὑμᾶς ὄντας νεκροὺς τοῖς παραπτώμασιν... ἐν οἷς καὶ ἡμεῖς πάντες ἀνεστράφημεν...., ὁ Θεὸς ὄντας ἡμᾶς νεκροὺς καὶ συνεζωοποίησε τῷ Χριστῷ, καὶ συνήγειρε, καὶ συνεκάθισεν ἐν τοῖς ἐπουρανίοις.

Cette longue période, où se croisent les phrases incidentes et les parenthèses, est compliquée, irrégulière. Saint Jérôme la trouve incorrecte ; mais Platon, qui sans doute l'eût tournée avec plus d'élégance, prend avec la syntaxe des libertés pareilles. La diction de saint Paul est souvent inculte, mais elle est toujours grecque.

Et convivificavit nos. C'est le grand miracle que saint Paul a célébré au chapitre précédent (v. 19). Rendre la vie surnaturelle à une âme morte par le péché est un plus grand miracle que de rendre la vie naturelle à un cadavre. Or la résurrection de Jésus-Christ est le principe de la résurrection de nos âmes. En ce qui regarde Dieu, cette résurrection est opérée : *convivificavit.* Pour qu'elle le soit réellement en nous, il n'y manque que notre volonté.

6. *Et conresuscitavit.* Quant à la résurrection de nos corps, elle est commencée. Puisque la tête est ressuscitée, les membres ne peuvent rester dans la mort. *Quum caput surrexit, nos quoque suscitati sumus*, dit saint Chrysostome.

Et consedere fecit in cœlestibus in Christo. Enfin nous pouvons dire que nous sommes assis avec Jésus-Christ dans les cieux. *Sedente enim capite, sedet quoque corpus*, ajoute

le même saint Docteur. Car ce que nous voyons accompli dans le Christ est le commencement de ce qui doit se faire en nous. *In illo enim nostra perfecta sunt,* dit Théodoret. Et saint Augustin n'est pas moins précis. Sans doute nous ne sommes pas encore dans les cieux où le Christ est assis, dit-il, mais comme nous possédons déjà par l'espérance ce qui aura lieu certainement, l'Apôtre a dit que nous sommes assis dans les cieux, non pas encore nous-mêmes, mais dans la personne du Christ. *Certe in cœlestibus Christus jam sedet, nondum autem nos. Sed quia spe certa quod futurum est jam tenemus, simul sedere nos dixit, nondum in nobis, sed jam in illo.* (Cont. Faust, l. XI, c. VII.)

7. *Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos in Christo Jesu.* Pourquoi Dieu a-t-il montré tant de bonté à l'égard des Gentils et des Juifs, à l'égard des Ephésiens en particulier ? C'est afin de faire éclater les richesses de sa grâce aux yeux des siècles à venir ; c'est afin qu'aucun pécheur ne désespère de la miséricorde divine, en voyant de quel abîme il a retiré des idolâtres corrompus et des Juifs obstinés. En effet la conversion du monde est un prodige de puissance et de bonté qui laisse aujourd'hui sans excuse et les esprits superbes qui refusent de croire et les pécheurs qui désespèrent de leur salut.

Les œuvres de Dieu ne sont point, dans leurs effets, limitées au temps où elles ont été accomplies. Dieu les opère et les publie, afin qu'elles servent dans tous les âges. Ainsi le martyre de saint Etienne et la conversion de saint Paul, qui étaient des grâces pour leurs concitoyens et leurs contemporains, sont encore, après dix-neuf siècles, des grâces pour tous les peuples du monde.

8. *Gratia enim estis salvati per fidem, et hoc non ex vobis ; Dei enim donum est.* C'est la grâce qui nous sauve ; mais Dieu y met pour condition nécessaire la foi : *per fidem.* Car sa grâce, quelque généreuse qu'elle soit, ne sauve pas ceux qui ne croient pas. *Sine fide impossibile est placere Deo.* Or cette foi même, que Dieu exige pour nous sauver, ne vient pas de nous seuls : elle est aussi un

don de Dieu, qu'il accorde dans sa miséricorde et que personne ne mérite. *Non sponte credidimus, sed vocati accessimus,* dit Théodoret. En sorte que nul homme ne peut se glorifier de s'être sauvé par lui-même.

9. *Non ex operibus, ut ne quis glorietur.* Les belles actions des infidèles, qu'ils font en usant de leur liberté, ne sauraient leur mériter la foi ni la grâce. Elles peuvent seulement être une disposition négative à recevoir la grâce, comme l'admettent plusieurs théologiens ; en ce sens que Dieu ne refuse point sa grâce à celui qui n'y met pas l'obstacle du péché ; *Facienti quod in se est Deus non gratiam negat.* L'homme n'a donc pas lieu de se glorifier en lui-même. Si quelqu'un veut se glorifier, qu'il se glorifie dans le Seigneur : *Qui gloriatur in Domino glorietur.* (I Cor., I, 3.)

10. *Ipsius enim sumus factura.* Saint Paul explique pourquoi notre salut n'est pas dû à nos œuvres, mais à la grâce, et comment notre foi elle-même est un don de Dieu. C'est que nous sommes l'ouvrage de Dieu. Non-seulement il nous a tirés du néant, et nous tenons de sa bonté toutes les facultés de notre âme, aussi bien que la vie et la respiration, mais il nous a donné un nouvel être en Jésus-Christ, qui est le principe de nos opérations surnaturelles (1) ; il nous prévient par sa grâce et nous aide à faire le bien sans nuire à notre liberté. Car saint Paul ne supprime pas notre libre arbitre ; au contraire, il l'établit, puisqu'il ajoute ici même : *Ut in illis ambulemus.* Dieu nous a créés afin que nous marchions dans les bonnes œuvres. Or marcher est un mouvement libre, qui part de la volonté.

Creati. C'est une seconde création que la régénération du chrétien ; car nous devenons par elle ce que nous n'étions pas ; et cette seconde création est plus heureuse que la première : la première nous a faits vivants, et la seconde nous fait vivants dans la sainteté ; la première

(1) *Ipsius enim factura sumus. Hoc est, quod vivimus, quod spiramus, quod intelligimus et credere possumus, ipsius est, quia ipse conditor noster est.* (S. Hieron.)

nous a faits terrestres, et la seconde nous fait célestes et concitoyens des anges.

Creati in Christo Jesu in operibus bonis. Dieu nous donne gratuitement la foi, qui est le commencement de notre salut. Mais après avoir reçu la foi, nous devons continuellement nous appliquer aux bonnes œuvres. C'est pour cela même que nous avons été créés, régénérés, et justifiés en Jésus-Christ par la foi ; c'est afin que nous fassions des œuvres qui soient agréables à Dieu : *creati in operibus bonis* ou *ad opera bona ;* car il y a dans le grec ἐπὶ ἐργοῖς ἀγαθοῖς, et la préposition ἐπὶ marque le but, l'intention, la fin.

Quæ præparavit Deus, ut in illis ambulemus. « Nous avons reçu, dis-je, une nouvelle création en Jésus-Christ, pour faire les bonnes œuvres qu'il nous a préparées d'avance ». On traduit ordinairement : « pour faire les bonnes œuvres auxquelles Dieu nous a préparés ». La pensée est vraie ; car Dieu nous a préparé et nous a destiné de toute éternité en Jésus-Christ, son son divin Fils, les grâces nécessaires pour accomplir les bonnes œuvres que nous faisons. Mais ce n'est pas tout à fait ce que dit la phrase de saint Paul. Elle nous fait entendre que Dieu a préparé des bonnes œuvres pour tous les chrétiens. Il a préparé et destiné d'avance à saint Pierre la fondation de l'Eglise romaine, à saint Paul la prédication de l'Evangile parmi les Gentils, à saint François Xavier la conversion des Indes et du Japon, à d'autres l'éducation de la jeunesse dans les collèges, à d'autres le soin des malades dans les hôpitaux, à d'autres le gouvernement d'un royaume, d'un évêché, d'une paroisse, d'un monastère, à tous des devoirs à remplir.

Allons plus loin. Dieu ayant résolu l'Incarnation de son Fils, a disposé les évènements qui devaient la précéder et ceux qui en seraient la conséquence. Puis il a choisi les hommes qui devaient concourir à ses desseins. Abraham, Moïse, David, Marie, Jean-Baptiste, ont apparu au temps marqué pour exécuter le plan divin. Depuis l'Incarnation, d'autres évènements voulus par la provi-

dence se déroulent d'âge en âge. Il est arrêté que l'Eglise triomphera des persécutions, des corruptions, des oppressions, comme des hérésies, des philosophies et des hypocrisies. Dieu a créé des hommes pour accomplir ces grands travaux. Tels furent Constantin et Charlemagne, saint Athanase et saint Martin, saint Augustin et saint Thomas, saint Benoît, saint Dominique, saint François, saint Ignace. Les œuvres se succèderont jusqu'à la fin, et les ouvriers apparaîtront à point nommé pour commencer, continuer, achever ce que Dieu a résolu pour sa gloire et le salut des hommes.

Dans son éternité, Dieu a conçu le plan d'un temple immense. Il a commencé à l'exécuter dès l'origine du monde; mais ce grand ouvrage ne sera terminé qu'à la fin des siècles. D'innombrables ouvriers travaillent sans relâche sous la direction de l'Esprit-Saint, à fonder, élever, orner l'édifice. Tout ce qui est arrêté dans le plan divin sera fait. Pas une pierre, pas une sculpture n'y manquera. Car celui qui a fixé le plan forme aussi les ouvriers qui l'exécutent. Lors donc que nous voyons disparaître un grand personnage utile à l'Eglise, un saint Hilaire, un saint Louis, un Pie IX, ne croyons pas que l'œuvre divine soit en péril. Les rois et les pontifes ne sont, comme les autres hommes, que des ouvriers. Ils viennent au monde travailler un instant à l'édifice dont la construction, commencée avant leur naissance, se poursuit après eux. Dieu termine ce que chacun a commencé : *complevit labores illius.* (Sap., x, 10.)

11. *Propter quod memores estote quod.* Pour bien comprendre les versets 11 et 12, il faut ouvrir une parenthèse après *carne* et la fermer après *manu facta.* Il en résulte que la phrase, commencée avant la parenthèse, s'achève par ces mots *quia eratis sine Christo.* Ainsi *quia* n'est que la répétition de *quod,* et il faut joindre ensemble : *Memores estote quod eratis.* En grec, c'est la même conjonction ὅτι dans les deux endroits. Ce sens très-simple et très-naturel, donné par Estius, n'a pas été saisi par d'excellents commentateurs, tels que Théodoret et Corneille Lapierre.

Propter quod. Puisque Dieu nous a comblés de bienfaits, sans que nous l'ayons mérité, il ne faut jamais oublier ce que nous étions autrefois par nous-mêmes, et ce que nous sommes devenus par sa grâce. C'est ce que l'Apôtre va développer dans tout le reste du chapitre.

L'admirable bonté de Dieu à notre égard se montre surtout en quatre manières : 1° Il nous a sauvés par lui-même et non par ses anges ; 2° Il nous a sauvés en répandant son sang pour nous ; 3° Il nous a sauvés lorsque nous étions pécheurs et ses ennemis ; 4° Enfin, non content de nous arracher aux flammes de l'enfer, il nous a introduits dans le royaume des cieux. Voilà ce que nous ne devons jamais oublier, ce dont il faut sans cesse lui témoigner notre reconnaissance. *Propter quod memores estote.*

Quod aliquando vos Gentes in carne. Souvenez-vous qu'autrefois, vous qui êtes Gentils dans la chair, issus de Gentils selon la chair, et portant une chair non circoncise;

Qui dicimini præputium ab ea quæ dicitur circumcisio in carne, manu facta. Il y en a qui traduisent : Vous qu'on appelle incirconcis pour vous distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair. Ni le latin ni le grec n'admettent ce sens. Il faut traduire : Vous qui êtes appelés incirconcis, par ceux qui se glorifient de la circoncision charnelle. Οἱ λεγόμενοι ἀκροβυστία ὑπὸ τῆς λεγομένης περιτομῆς ἐν σαρκὶ χειροποιητοῦ. Littéralement : « Vous qui êtes les nommés prépuce par la nommée circoncision, faite de main d'homme dans la chair ».

12. *Memores estote quia eratis illo in tempore sine Christo.* Souvenez-vous, dis-je, qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ.

Quia illo in tempore n'est, comme nous l'avons dit, que la répétition de *quod aliquando,* phrase commencée, puis suspendue par la parenthèse, et qui maintenant s'achève.

Eratis sine Christo, vous ne connaissiez pas le Christ, qu'attendaient les enfants d'Abraham.

Alienati a conversatione Israel. Des lois différentes, et une aversion profonde vous séparaient d'avec le peuple d'Israël, adorateur du vrai Dieu. *Alienati,* ἀπηλλοτριωμένοι. Cette expression fait entendre qu'à l'origine les Gentils avaient connu et servi le vrai Dieu, comme les enfants d'Israël, mais que dans la suite ils l'avaient abandonné pour les idoles, et lui étaient devenus étrangers.

Et hospites testamentorum. Ce n'était pas pour vous qu'étaient faits les testaments, et vous n'aviez aucune part à l'alliance conclue avec nous.

Promissionis spem non habentes. Ainsi vous n'aviez point, comme nous, l'espérance de la grande promesse faite à nos pères.

Et sine Deo in hoc mundo. Enfin vous étiez sans Dieu en ce monde; car ceux que vous adoriez n'étaient que de vaines idoles. Mais si vous étiez sans Dieu en ce monde, il n'en était pas de même après cette vie. Alors vous deviez tomber, avec vos péchés, entre les mains d'un Juge terrible.

13. *Nunc autem in Christo Jesu, vos qui eratis longe, facti estis prope.* Mais maintenant, par la miséricorde du Christ Jésus, vous qui étiez loin de Dieu, vous êtes devenus proches de Dieu. La théologie et la raison nous enseignent que Dieu est partout et tout entier partout : *Deus ubique est, et totus ubique est.* (S. Hieron.) Cependant l'Ecriture dit qu'il est loin des impies : *Longe est Dominus ab impiis.* Mais par là on entend un éloignement de sa volonté ou de son amour, et non de sa puissance et de sa présence.

In sanguine Christi. Ce verset nous offre un exemple sensible d'un procédé familier à saint Paul. Comme il improvise sa phrase sous le souffle de l'Esprit-Saint, au lieu de la disposer dans un ordre méthodique, il exprime d'abord rapidement sa pensée d'une manière sommaire, puis il la reprend pour la présenter avec plus de force ou la compléter. Ainsi la pensée contenue dans ce verset est exprimée par les paroles suivantes : *Nunc autem in Christo Jesu, vos qui aliquando eratis longe, facti estis prope.*

« Mais maintenant, vous qui étiez loin de Dieu, vous en êtes devenus proches par Jésus-Christ ». La phrase est achevée, mais toute la pensée de saint Paul n'est pas exprimée : ces mots *in Christo Jesu* (ou *per Christum Jesum*) ne suffisent pas à son amour. Il faut qu'il dise par quel moyen admirable Jésus-Christ nous a rendus proches de Dieu : c'est par son sang. Il ajoute donc à la fin de la phrase, *in sanguine Christi,* pour expliquer *in Christo Jesu.*

14. *Ipse enim est pax nostra.* Car le Christ est notre paix, non-seulement parce qu'il nous a réconciliés avec Dieu, mais encore parce que des deux peuples ennemis il n'en a fait qu'un seul : ὁ ποιήσας τὰ ἀμφότερα ἕν. Après le baptême du Christ, il n'y a plus ni Juif, ni Gentil, mais une seule Eglise unie par une seule foi au seul Dieu.

Et medium parietem maceriæ solvens (1), *inimicitias, in carne sua.* Par le sacrifice de sa chair divine, immolée sur la croix, Jésus-Christ a détruit le mur de séparation qui divisait le temple de Dieu, mur formé par la haine mutuelle des Juifs et des Gentils. Car *inimicitias* est l'explication de *parietem.* Quant à *medium parietem maceriæ,* τὸ μεσότοιχον τοῦ φραγμοῦ, c'est la même chose que *maceriam, quæ medius erat paries,* la clôture qui divisait le temple en deux par une muraille mitoyenne. *Solvens in carne sua* veut dire *solvit per carnis suæ passionem.*

Saint Paul fait allusion au mur qui, dans le temple de Jérusalem, séparait l'atrium des Gentils de l'atrium des Juifs.

15. *Legem mandatorum decretis evacuans.* En grec, τὸν νόμον τῶν ἐντολῶν ἐν δόγμασι καταργήσας. « Ayant abrogé la loi des préceptes par des décrets ». *Lex mandatorum* désigne les cérémonies légales prescrites aux Israélites par la loi de Moïse, et *decreta* (δόγματα) marque la doctrine évangélique. *Decreta autem appellavit doctrinam evangelicam,* dit Théodoret, après saint Chrysostome. Cette in-

(1) La traduction est ici incorrecte. Il faudrait : *Ipse est qui fecit utraque unum et medium parietem maceriæ solvit.* En grec, la phrase est régulière : ὁ ποιήσας καὶ λύσας.

terprétation paraît juste ; car la différence entre la loi de Moïse et celle de Jésus-Christ consiste, au fond, dans le dogme. Les dix commandements, qui appartiennent à la loi naturelle, dans leur substance, sont communs à la loi de Moïse et à celle de Jésus-Christ. Il n'y avait donc de propre à la loi mosaïque que les cérémonies, *mandata.* Jésus-Christ les a abolies et remplacées par des vérités qu'il nous propose à croire, par des points de doctrine, par des dogmes qu'il nous enseigne, δόγμασι.

Théodoret et saint Chrysostome donnent à δόγμασιν un second sens. Ils étendent ce terme aux conseils évangéliques, comme celui de la continence et celui de la pauvreté : *Si vis perfectus esse, vende quæ habes.* Car ces conseils dépendent de la libre acceptation de notre volonté et rentrent dans le sens du mot grec δόγμα, synonyme de τὸ δοκούμενον, ce qui est jugé bon et accepté par chacun.

Ut duos condat in semet ipso in unum hominem, ἵνα τοὺς δύο κτίσῃ ἐν ἑαυτῷ. Mais le Christ ne détruit que pour bâtir, *solvens ut condat.* Après avoir abattu le mur de séparation, il prend le Juif et le Gentil pour en former un nouvel édifice, qu'il pose sur lui-même : *Ut duos condat in semet ipso.* Et cet édifice, construit par une main divine, n'est point une maison de pierre, mais un ouvrage semblable à celui que façonna le Créateur, lorsqu'il prit du limon dans le paradis terrestre. Du Juif et du Gentil, le Christ forme un homme nouveau : *Ut duos condat in unum novum hominem.* Pouvait-il mieux faire la paix entre eux, qu'en les unissant dans un seul homme ? *Faciens pacem.*

Et reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem. Mais en les réunissant entre eux comme les membres d'un même corps, il les réconcilie en même temps avec Dieu par sa croix, qui répare leur faute et satisfait la justice.

16. *Interficiens inimicitias in semet ipso.* « Il a tué les haines dans sa personne ». *Inimicitias :* la haine de l'homme pour Dieu, la haine de Dieu pour l'homme, et la haine de l'homme pour l'homme : voilà trois inimitiés

que Jésus-Christ a tuées. — Il ne dit pas *tollens*, mais *interficiens*, mot énergique et juste. Car la croix de Jésus-Christ a fait mourir ces haines, en sorte qu'elles ne peuvent plus ressusciter. Elles sont ensevelies dans le baptême, elles sont mortes pour toujours. Il est vrai que, par une fécondité malheureuse, nous pouvons en engendrer de nouvelles. Mais les haines que la croix de Jésus-Christ a tuées ne renaîtront jamais. De là nous pouvons conclure, avec les théologiens, que les péchés pardonnés par le baptême ou par l'absolution ne revivent pas, lorsque celui qui était justifié pèche de nouveau.

17. *Et veniens evangelizavit pacem vobis, qui longe fuistis, et pacem iis qui prope.* Il ne s'est pas contenté, comme autrefois, de déployer sa puissance du haut des cieux ; il est venu lui-même visiter ses créatures, il s'est fait homme et, après avoir expié tous les péchés du monde, il a annoncé la paix à vous, Gentils, qui étiez loin, la paix aux Juifs, qui étaient proches. Il l'a annoncée par ses hérauts, qu'il a envoyés porter la bonne nouvelle dans tout l'univers.

Saint Jérôme expose très-bien tout le passage contenu dans les versets 14-18. *Postquam sapientiam carnis quæ est inimica Deo* (Rom., VIII) *in sua Salvator carne destruxit, et præcepta legalia evangelicis dogmatibus commutavit : ut de Judæo atque Gentili unum populum faceret Christianum, evangelizans nobis qui longe eramus, et reliquiis Judæorum qui de Israel per Apostolos crediderunt, pacem atque concordiam : tunc accessimus per ipsum ad Deum, et unum in Spiritu Patrem nos habere cognovimus : completumque est illud quod in Evangelio Dominus loquebatur, dicens : Et fiet unum ovile et unus Pastor.*

Quant à ce texte : *Evangelizavit pacem vobis qui longe fuistis, et pacem iis qui prope*, c'est une citation libre du prophète Isaïe : *Creavi fructum labiorum pacem, pacem ei qui longe est, et qui prope.* (Is., LVII, 19.)

18. *Quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem.* Vous Gentils, vous n'avez pas moins, et les Juifs n'ont pas plus : c'est le même Esprit-

Saint qui sauve les deux peuples. Quoique les Juifs semblent plus proches du vrai Dieu, parce qu'ils ont la loi de Moïse; quoique les Gentils paraissent plus éloignés, parce qu'ils ne connaissent que la loi naturelle : cependant la même grâce les introduit ensemble auprès du Père.

19. *Ergo jam non estis hospites et advenæ* (1). Il avait dit plus haut que les Gentils étaient étrangers aux testaments et séparés d'Israël. Mais puisque le Christ a maintenant renversé le mur de séparation, bâti le nouvel édifice, et créé l'homme nouveau, il conclut : Donc, ô Gentils qui avez reçu l'Evangile, vous n'êtes plus des étrangers par rapport au peuple de Dieu, vous n'êtes plus même de simples colons domiciliés dans la ville sainte, vous êtes vous-mêmes les vrais citoyens.

Sed estis cives sanctorum et domestici Dei, ἀλλ'ἐστὲ συμπολῖται τῶν ἁγίων καὶ οἰκεῖοι τοῦ Θεοῦ, vous Gentils qui avez reçu l'Evangile, « vous êtes les concitoyens des saints, des patriarches, des prophètes, des martyrs, des vierges, et les familiers de la maison de Dieu ». Οἰκεῖος signifie « qui est de la maison ou de la famille ». Οἱ οἰκεῖοι, « les personnes qui font partie d'une famille ou d'une maison ».

20. *Superædificati supra fundamentum Apostolorum et prophetarum*. Les Gentils sont fondés immédiatement sur les Apôtres, qui leur ont annoncé Jésus-Christ, sa résurrection, ses miracles et sa doctrine. Ils sont, en outre, fondés sur les prophètes, qui ont annoncé d'avance le Messie et marqué les signes auxquels on devait le reconnaître. Les Apôtres et les Prophètes sont pour ainsi dire les deux assises d'un même fondement et d'un même édifice, qui est l'Eglise. Et ce fondement est lui-même établi sur le rocher qui porte tout l'édifice : *Petra autem erat Christus*. C'est Jésus-Christ qui soutient tout; voilà pourquoi il est fondement et rocher. C'est Jésus-

(1) *Hospites*, ξένοι, sont des étrangers qui habitent une terre étrangère. *Advenæ*, πάροικοι, des étrangers domiciliés dans une ville dont ils ne sont pas les citoyens.

Christ qui unit tout; voilà pourquoi il est la pierre de l'angle.

Ipso summo angulari lapide Christo Jesu. Grec, Ὄντος ἀκρογωνιαίου αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ, « Jésus-Christ étant lui-même la pierre du sommet de l'angle ». Les interprètes s'embrouillent dans l'explication de *summus*, les uns regardant ce mot comme synonyme d'*excelsus* et les autres d'*infimus*. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Jésus-Christ est la pierre angulaire; on n'examine point si sa place est haute ou basse : cette pierre est placée à « l'extrémité » de l'angle pour unir ensemble et consolider les deux murs. Tel est le sens de ἀκρογωνιαῖος, *qui est in extremo angulo*.

C'est de cette pierre que prophétisait David, lorsqu'il disait : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* Isaïe la décrit à son tour : *Mittam in fundamentis Sion lapidem,* dit le Seigneur, *lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.* (Is., XXVIII, 16.) Et c'est de la même pierre que Jésus-Christ a dit cette parole qui résume toute l'histoire des persécuteurs, passés et futurs : Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et elle broiera celui sur qui elle tombera. *Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur; super quem autem ceciderit, comminuet illum.* (S. Luc., XX, 18.)

Angulari lapide. Saint Augustin fait sur ces mots un ingénieux commentaire, qui est pour ainsi dire une explication géométrique.

Deux murs opposés, dit-il, se dirigent vers la pierre angulaire, d'un côté les Juifs, de l'autre les Gentils. Autant ces murs s'éloignent de l'angle, autant ils s'éloignent l'un de l'autre. Au contraire, ils se rapprochent mutuellement en se rapprochant de l'angle; et lorsqu'enfin ils touchent l'angle, ils adhèrent ensemble (1).

(1) *Diversi parietes,* dit-il, *ad lapidem angularem venerunt, inde Judæi, inde Gentes... Tantum a se parietes longe sunt, quantum ab angulo remoti sunt. Quantum ad angulum propinquant, propinquant sibi; quum ad angulum venerint, hærent sibi.* (S. Aug., Serm. 375.)

21. *In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino.* Or, tout l'édifice étant posé sur cette pierre, s'élève et s'accroît avec ordre dans ses justes proportions pour être un saint temple consacré au Seigneur. *Constructa,* en grec συναρμολογουμένη, peut se rendre par *apto ordine disposita et compacta surgit.*

Crescit, l'édifice s'accroît; il grandit sans cesse, parce que de siècle en siècle, depuis les patriarches et les Apôtres, des saints viennent s'ajouter aux saints: ce sont des pierres nouvelles qui, se posant d'âge en âge à la place qui les attend, embellissent de plus en plus ce temple auguste. Il ne sera achevé qu'à la fin du monde. Le monde périra, mais le temple du Seigneur sera transporté dans les cieux et pas une pierre n'en sera perdue.

22. *In quo et vos coædificamini in habitaculum Dei in Spiritu.* Or ce temple admirable ne s'élève pas seulement sous vos yeux, ô Ephésiens. Vous entrez vous-mêmes dans sa structure, étant posés sur la pierre angulaire, aussi bien que les enfants d'Israël, et vous devenez, par le Saint-Esprit, la maison que Dieu habite.

Saint Paul a soin de choisir ses comparaisons parmi les objets familiers à ceux qui le lisent ou l'écoutent. Ainsi il exhorte les Corinthiens à mériter la couronne céleste, en leur rappelant les efforts que font les athlètes, près de leur ville, pour remporter les couronnes des jeux isthmiques. Aux Ephésiens qui avaient sous les yeux le temple de Diane, une des sept merveilles du monde, il montre dans ce temple profane l'image d'un temple autrement glorieux, le temple de la sainte Eglise, que Dieu habite et dont ils sont eux-mêmes les pierres vivantes.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Après avoir exposé dans le chapitre précédent les biens admirables qui sont accordés aux Gentils par Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Paul dit aux Ephésiens qu'il prie Dieu de les fortifier dans l'homme intérieur et de les enraciner dans la charité. C'est l'idée principale qu'il énonce dans ce nouveau chapitre.

Mais à peine a-t-il commencé à l'exprimer en ces termes : « Moi Paul, enchaîné pour l'amour de Jésus-Christ à cause de vous », qu'il suspend sa phrase et ouvre une longue parenthèse pour leur rappeler qu'il a été choisi de Dieu afin d'annoncer aux nations le grand mystère de l'Incarnation du Verbe et de la vocation des Gentils. Cette parenthèse comprend les versets 2-13.

Lorsqu'elle est finie, il reprend la phrase suspendue. Je fléchis les genoux devant Dieu, dit-il, et je le supplie de vous fortifier dans la foi et dans la charité, afin que vous compreniez de plus en plus l'amour immense de Dieu pour les hommes.

Puis il termine la partie dogmatique de sa lettre, en souhaitant que Dieu soit glorifié par l'Eglise et par Jésus-Christ dans les siècles des siècles. (14-fin.)

---

1. *Hujus rei gratia, ego Paulus vinctus Christi Jesu pro vobis gentibus,*

2. *Si tamen audistis dispensationem gratiæ Dei quæ data est mihi in vobis :*

3. *Quoniam secundum revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut supra scripsi in brevi,*

1. C'est pour ce sujet que je prie Dieu, moi Paul, qui suis prisonnier pour Jésus-Christ à cause de vous Gentils.

2. Car vous aurez appris sans doute comment Dieu a dispensé sa grâce, et me l'a donnée pour vous la communiquer,

3. M'ayant découvert par révélation ce grand mystère dont je vous ai brièvement écrit ci-dessus.

4. Or, en lisant ces paroles, vous pouvez connaître quelle est l'intelligence que j'ai du mystère du Christ ;

5. Mystère qui n'a point été découvert aux enfants des hommes dans les autres générations, comme il est révélé maintenant aux saints Apôtres et aux Prophètes, par le Saint-Esprit :

6. Mystère qui consiste en ce que les Gentils sont appelés au même héritage, sont les membres d'un même corps, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Evangile,

7. Dont j'ai été fait le ministre par le don de la grâce de Dieu, qui m'a été conférée selon l'efficace opération de sa puissance.

8. J'ai donc reçu, moi qui suis le plus petit d'entre tous les saints, la grâce d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ,

9. Et d'éclairer tous les hommes, en leur découvrant quelle est l'économie du mystère, caché dès le commencement des siècles, en Dieu qui a créé toutes choses :

10. Afin que les Principautés et les Puissances des cieux connaissent par l'Eglise la sagesse de Dieu, merveilleuse dans la variété de ses voies :

11. Selon le dessein qu'il a conçu avant tous les siècles et qu'il a accompli par Jésus-Christ Notre-Seigneur,

12. En qui nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance par la foi en son nom.

13. C'est pourquoi je vous prie de ne point perdre courage, en me voyant souffrir tant de tribulations pour vous ; puisque c'est là votre gloire.

14. Aussi je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

15. Lequel est le principe et le chef de toute tribu nommée au ciel et sur la terre.

16. Je le prie afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie

4. *Prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi,*

5. *Quod aliis generationibus non est agnitum filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis apostolis ejus et prophetis in Spiritu,*

6. *Gentes esse cohæredes, et concorporales, et comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium,*

7. *Cujus factus sum minister secundum donum gratiæ Dei, quæ data est mihi secundum operationem virtutis ejus.*

8. *Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc in gentibus, evangelizare investigabiles divitias Christi,*

9. *Et illuminare omnes quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo, qui omnia creavit ;*

10. *Ut innotescat principatibus et potestatibus, in cœlestibus, per Ecclesiam, multiformis sapientia Dei :*

11. *Secundum præfinitionem sæculorum quam fecit in Christo Jesu Domino nostro,*

12. *In quo habemus fiduciam et accessum in confidentia per fidem ejus.*

13. *Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis : quæ est gloria vestra.*

14. *Hujus rei gratia flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi,*

15. *Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur,*

16. *Ut det vobis secundum divitias gloriæ suæ virtute corro-*

borari per Spiritum ejus in interiorem hominem,

17. *Christum habitare per fidem in cordibus vestris, in charitate radicati et fundati :*

18. *Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum :*

19. *Scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.*

20. *Ei autem qui potens est omnia facere superabundanter quam petimus aut intelligimus, secundum virtutem quæ operatur in nobis :*

21. *Ipsi gloria in Ecclesia et in Christo Jesu in omnes generationes sæculi sæculorum. Amen.*

dans l'homme intérieur par son Esprit ;

17. Qu'il fasse habiter Jésus-Christ par la foi dans vos cœurs, et qu'étant enracinés et fondés dans la charité,

18. Vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de ce mystère ;

19. Et connaître aussi l'amour de Jésus-Christ, qui surpasse toute connaissance : afin que vous soyez comblés de toute la plénitude de Dieu.

20. A celui qui est assez puissant pour faire beaucoup plus que nous ne demandons et que nous ne pensons, par la vertu de sa grâce qui opère en nous,

21. A lui soit rendue la gloire dans l'Eglise et par Jésus-Christ dans les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE

1. *Hujus rei gratia, ego Paulus vinctus Christi Jesu pro vobis Gentibus.* « C'est pourquoi, moi Paul, qui porte les chaînes de Jésus-Christ pour vous Gentils ». Il faut ici ouvrir une parenthèse qui renferme les versets 2-13. Après cette longue parenthèse, saint Paul reprendra, au verset 14, la phrase commencée au verset 1^er^, et qui se complète ainsi : *Hujus rei gratia, ego Paulus vinctus Christi Jesu pro vobis Gentibus, flecto genua mea ad Patrem.* « A cause de ces immenses bienfaits dont vous avez été comblés par Jésus-Christ, puisque vous êtes devenus les concitoyens des Saints, les amis de Dieu et le temple où il habite, je fléchis les genoux devant le Père, et je le supplie de vous fortifier dans l'homme intérieur par la vertu de son Esprit-Saint ».

Théodoret a fort bien entendu ce passage, et il l'interprète ainsi : En considérant les grands biens auxquels

vous avez été appelés, je prie Dieu qu'il vous confirme dans la foi. *Quum perspectam habeam hanc vestram vocationem, et probe noverim quinam fueritis, et quomodo vocati, et ad quid vocati, oro et obsecro Deum ut vos fide confirmet.*

L'on pourrait aussi, comme fait OEcumenius, joindre le premier verset au huitième, de cette manière : *Hujus rei gratia ego Paulus... mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc.* « C'est pourquoi moi Paul, j'ai reçu la grâce d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles que Dieu offre aux hommes ». Il est vrai, la syntaxe régulière demanderait : *Ego Paulus accepi hanc gratiam,* ou bien : *Mihi Paulo... data est hæc gratia.* Mais un tel changement de construction, après une longue parenthèse, n'est point inconnu aux Grecs. OEcumenius déclare qu'on trouve des phrases semblables dans Thucydides et chez Démosthène. On peut même en voir dans notre Syntaxe (§ 263). Ni la grammaire ni le contexte ne s'opposent donc à l'interprétation d'OEcumenius. Toutefois, comme saint Paul répète au verset 14 *Hujus rei gratia*, il semble indiquer, par cette reprise, qu'il entend rattacher au verset premier la pensée du quatorzième, et vouloir achever ainsi la phrase suspendue (1).

(1) Picquigny supplée le verbe *sum* et traduit comme s'il y avait : *Ego Paulus sum vinctus Christi Jesu.* C'est inadmissible, attendu qu'on lit en grec : Ἐγὼ Παῦλος ὁ δέσμιος. L'adjectif δέσμιος *(vinctus)* étant accompagné de l'article, doit se prendre comme épithète et non comme attribut. C'est à tort que Picquigny invoque l'autorité de saint Chrysostome et de Théophylacte; il s'est mépris sur le sens de leur texte. — Quelques-uns ont vu ici un solécisme. Le style de l'Apôtre est simple, et parfois même inculte si l'on veut. Mais s'il ne cherche point l'élégance, du moins il emploie toujours l'expression juste, et choisit dans la langue grecque le mot qui rend le plus fidèlement sa pensée. Il suspend sa phrase, la prolonge, la complique de parenthèses, en change brusquement la structure, sans violer cependant les règles fondamentales du langage. Son style est à lui, mais ses mots sont les mots communs, et sauf les hébraïsmes, sa syntaxe est celle de toute la Grèce. Nous n'avons trouvé chez saint Paul ni barbarisme ni solécisme. N'abusons point de l'aveu que fait son humilité, quand il dit de lui-même qu'il n'a point cultivé le beau langage : *Imperitus sermone.* (II Cor., XI, 6.) Nous pouvons scruter les Ecritures, celles de saint Paul comme les autres, en peser tous les mots, les prendre dans leur sens naturel : à mesure qu'on les approfondit, on y découvre de nouvelles vérités exprimées avec une admirable justesse.

Vinctus Christi Jesu. Saint Paul pouvait dire aux Ephésiens dans un sens rigoureusement vrai : Je suis prisonnier de Jésus-Christ à cause de vous Gentils. Car c'est pour avoir prêché l'Evangile aux Gentils d'Ephèse et de la province d'Asie, que les Juifs d'Asie se jetèrent sur lui dans le temple de Jérusalem et le firent charger des chaînes qu'il portait encore à Rome, quand il leur écrivait cette lettre. (Act. Ap., XXI, 27)

Vinctus Christi Jesu pro vobis. C'est comme s'il disait : Les Juifs vous dédaignent, ô Gentils, mais nous, Apôtres du Seigneur, nous ne vous méprisons pas. Loin de vous rejeter, nous nous faisons enchaîner pour vous ; et moi Paul, je suis honoré de cette grâce.

Vinctus. Etre enchaîné pour Jésus-Christ est plus glorieux que d'être Apôtre, dit saint Chrysostome. Une couronne de diamants qui ceint une tête royale, ne vaut pas une chaîne de fer portée pour Jésus-Christ (1).

2. *Si tamen audistis dispensationem gratiæ quæ data est mihi in vobis.* « Si toutefois vous avez appris comment la grâce m'a été dispensée pour vous la communiquer ». Sans doute, pendant les trois années que saint Paul avait passées à Ephèse, il avait raconté plus d'une fois comment il avait été choisi par Jésus-Christ pour annoncer l'Evangile aux Nations. (Act. Ap., IX, 15, et XIII, 47.) Mais, depuis son départ, l'Evangile avait fait des progrès, et plusieurs de ceux qui devaient entendre lire sa lettre pouvaient ignorer son histoire. Ainsi s'expliquent ces mots : *Si tamen audistis.* On peut aussi fort bien prendre cette expression dans le sens affirmatif et traduire : Car vous avez sans doute appris comment la grâce m'a été donnée pour la répandre sur les Gentils.

3. *Quoniam secundum revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut supra scripsi in brevi.* « Car Dieu m'a découvert par une révélation le grand mystère dont

(1) Τοῦ ἀπόστολον εἶναι, τοῦ διδάσκαλον εἶναι, τοῦ εὐαγγελιστὴν εἶναι, τοῦτο λαμπρότερον τὸ δέσμιον εἶναι διὰ Χριστόν !... Οὐ γὰρ οὕτω ποιεῖ λαμπρὰν κεφαλὴν, ταινία λιθοκόλλητος περικειμένη, ὡς ἅλυσις σιδηρᾶ διὰ Χριστόν. (S. Chrys., Hom. VIII, 1.)

je vous ai déjà écrit en peu de mots ». Par le mot *sacramentum*, il entend le mystère de la vocation des Gentils à la connaissance et à la participation de l'Evangile : *Gentes esse cohæredes.* Et lorsqu'il dit : *Sicut supra scripsi* (προέγραψα), il ne faut pas supposer une autre Epître qu'il aurait précédemment écrite aux Ephésiens : il parle de ce qu'il vient d'écrire dans celle-ci même (II, 13-22).

In brevi, sous-entendu *sermone* est synonyme de *breviter*. En grec, ἐν ὀλίγῳ, ce que saint Chrysostome explique par διὰ βραχέων, *in paucis.*

Quant à la révélation qui lui a fait connaître ce grand mystère, il raconte lui-même au roi Agrippa que Jésus, lui ayant apparu sur le chemin de Damas, lui avait dit qu'il l'établirait son ministre et l'enverrait aux Gentils pour ouvrir leurs yeux à la lumière : *Ad hoc enim apparui tibi ut constituam te ministrum... Gentibus, in quas nunc ego mitto te, aperire oculos eorum, ut convertantur a tenebris ad lucem, et de potestate Satanæ ad Deum ; ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos, per fidem quæ est in me.* (Act. Ap., XXVI, 16.)

4. *Prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi.* On traduit ordinairement ainsi : « En lisant ce que je viens de vous écrire, vous pouvez comprendre l'intelligence que j'ai du mystère du Christ ». Quelques rationalistes trouvent que saint Paul se vante, sans qu'une raison suffisante l'y oblige comme dans les Epîtres aux Corinthiens. Là-dessus, ils rejettent l'Epître aux Ephésiens comme n'étant pas de saint Paul. Nous croyons que ce texte, ainsi entendu, ne serait point indigne du saint Apôtre. Il pouvait bien dire aux Ephésiens obsédés par des hérétiques, qu'il comprenait la doctrine qu'il leur prêchait. Mais si l'on examine de plus près les termes qu'emploie saint Paul, la difficulté s'évanouit. Que veulent dire en latin *prout*, et en grec πρὸς ὅ ? Quel est le sens du latin *prudentia*, et du grec σύνεσις ? Voici une seconde traduction un peu différente de la première.

Je vous ai écrit en peu de mots touchant le mystère du Christ ; et en lisant avec attention ces courtes paroles,

vous pourrez comprendre ce que Dieu m'en a révélé et ce que j'ai compris moi-même. C'est le sens qui paraît ressortir du grec : προέγραψα πρὸς ὃ δύνασθε νοῆσαι, *paulo ante scripsi prout potestis intelligere,* ou *id tantum unde potestis intelligere prudentiam meam,* τὴν σύνεσίν μου. C'est-à-dire, *quomodo apprehenderim, quomodo ipse intellexerim quæ dixit mihi Deus.* Ainsi l'explique saint Chrysostome, et la Vulgate n'est pas contraire. C'est le sens naturel du grec, aussi bien que du latin.

Quel cas peut-on faire d'une critique qui repose sur un contre-sens ?

5. *Quod aliis generationibus non est agnitum filiis hominum.* « Mystère qui, dans les autres générations, n'a pas été connu des enfants des hommes ». La vocation des Gentils à la foi n'a jamais été oubliée depuis que Dieu dit à Abraham : *Benedicentur in semine tuo omnes Gentes terræ* (Gen., XXII, 8). Mais jamais ce grand mystère n'a été connu aussi clairement qu'il l'est aujourd'hui. *Sicuti nunc revelatum est sanctis Apostolis ejus et Prophetis in Spiritu.* C'est le Saint-Esprit qui l'a révélé aux saints Apôtres et aux saints Prophètes qui sont dans l'Eglise ; et ils le comprennent plus clairement que ne l'ont connu les Saints qui nous ont précédés. *Mysterium Christi scierunt quidem et sancti antiquitus viri,* dit saint Jérôme, *sed non ita ut Apostoli, quibus prædicandi necessitas incumbebat.* Or quel est le grand mystère qui n'a pas été connu des générations précédentes, comme il l'est de nos jours ? C'est celui que l'Apôtre exprime dans les paroles suivantes.

6. *Gentes esse cohæredes, et concorporales, et compartícipes promissionis.* Saint Paul égale avec insistance les Gentils aux Juifs. Comme il avait dit que les fidèles ne forment qu'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef (I, 23), il déclare ici que les Gentils en font partie : *concorporales.* On pensait que l'héritage spirituel des Patriarches était réservé aux Juifs : il prononce que les Gentils y participent : *cohæredes.* Les Juifs prétendaient qu'ils avaient seuls droit aux promesses faites à leurs pères :

saint Paul affirme que les Gentils ont part aussi bien qu'eux à ces promesses : *comparticipes promissionis* (Théodoret).

Tout le privilège des Juifs est donc aboli et leur vanité confondue. Le Christ est pour tous indistinctement. Les Gentils héritent avec les Juifs ; ils partagent les biens de la promesse avec les Juifs ; ils ne forment qu'un seul corps avec tous ceux qui croient à l'Evangile. Le grec est plus énergique encore que le latin : συγκληρόνομα, σύσσωμα, συμμέτοχα τῆς ἐπαγγελίας. Ces paroles étaient propres à inspirer une noble confiance aux Gentils qui acceptaient l'Evangile, pendant que la plupart des Juifs orgueilleux le rejetaient ou l'abandonnaient.

Comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium. Les nations doivent participer à la promesse que Dieu fit à Abraham quand il lui dit : *In semine tuo benedicentur omnes gentes.* Elles y participeront par les mérites de Jésus, qui est le Christ fils d'Abraham : *In Christo Jesu.* Elles y participeront, parce qu'elles accepteront l'Evangile qui leur sera annoncé, *per Evangelium.*

7. *Cujus factus sum minister.* Il inculque de nouveau son titre d'Apôtre des Gentils, pour affirmer aux Ephésiens qu'il a reçu de Dieu la mission de leur offrir la participation aux promesses divines.

Secundum donum gratiæ Dei quæ data est mihi. Cette autorité apostolique, la plus glorieuse dignité qui soit sur la terre, elle n'était point due à ses mérites : c'est une grâce que Dieu lui a donnée, parce qu'il daigne se servir de lui pour sauver les autres hommes.

Secundum operationem virtutis ejus. J'exerce ce ministère selon l'opération de la vertu de Dieu, dit-il ; j'ai été fait ministre de l'Evangile non-seulement pour l'annoncer aux hommes, mais pour le leur persuader ; parce que la grâce de Dieu accompagne ma parole ; et tandis que je prêche, Dieu éclaire les esprits et touche les cœurs « par l'efficace de sa puissance ». (Voyez plus haut, I, 19.) Ce qui montre sa puissance, c'est qu'il m'a choisi, moi qui ne suis rien, pour instruire le monde. *In me etenim poten-*

tiæ suæ vim ostendit, indignum me vocans, et mihi gentes docendas committens, dit Théodoret.

8. *Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc.* Il répète avec étonnement cette parole *Data est mihi! Mihi data est!* Moi qui suis le dernier des fidèles, la grâce m'a été donnée d'annoncer aux Gentils les incompréhensibles richesses que la bonté de Jésus-Christ offre à ceux qui croient en lui : *In gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi.*

Il se nomme « le plus petit de tous les saints » ; c'est-à-dire de tous les chrétiens, de tous ceux qui ont reçu le baptême. Admirons l'humilité de ce grand Apôtre, qui après tant de travaux, tant de souffrances endurées pour l'Evangile, se regarde comme le dernier des simples fidèles. Le grec a même une énergie particulière, qui n'a point d'équivalent ni en latin ni en français. Car saint Paul ne dit pas seulement qu'il est le plus petit, ἐλάχιστος *minimus*, mais ἐλαχιστότερος, le plus petit parmi les plus petits, *minimo minor.* (Voyez I Cor., XV, 9.)

9. *Et illuminare omnes.* Mais après cet acte d'humilité, voyez comme il relève son ministère. « J'ai reçu », dit-il, « la mission d'éclairer tous les hommes ». Où êtes-vous, Platon? et vous, Zénon? et vous, Aristote? Quelle que soit votre confiance en vos lumières, avez-vous jamais osé dire que vous êtes des génies suscités pour instruire tous les hommes? Eh bien! voilà un juif qui parcourt l'univers en disant qu'il vient éclairer non-seulement les ignorants, mais les philosophes eux-mêmes ; il annonce aux peuples et aux rois des vérités que vous n'avez pas soupçonnées ; il persuade une doctrine sublime que vos disciples ne réfuteront jamais. *Illuminare omnes.*

O saint Paul qui êtes suscité de Dieu pour éclairer tous les hommes! ne me laissez pas dans les ténèbres. Obtenez-moi de Jésus-Christ la grâce de comprendre les grandes vérités que vous avez déposées dans vos saintes Epîtres.

Au reste saint Paul ne scrute point les mystères inson-

dables que Dieu veut cacher aux hommes. Il publie ce que Dieu a révélé pour être connu de tous.

Quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo qui creavit omnia. « Je suis envoyé pour apprendre aux hommes l'économie du mystère caché, dès le commencement des siècles, en Dieu qui a créé toutes choses ». Pourquoi l'Apôtre nous dit-il que le mystère de l'incarnation est caché, depuis le commencement des siècles, dans la pensée de Dieu qui a créé toutes choses, sinon pour nous faire entendre que Dieu, en créant le monde, préparait déjà l'Incarnation du Verbe, et que la faute d'Adam, prévue, entrait dans l'économie du plan divin ?

10. *Ut innotescat Principatibus et Potestatibus in cœlestibus, per Ecclesiam, multiformis sapientia Dei.* « Afin que les Principautés et les Puissances apprennent, par les évènements qui s'accomplissent dans l'Eglise, combien est merveilleuse la sagesse de Dieu, dans l'inépuisable variété de ses voies ». Ainsi ce que les Anges, les Principautés et les Puissances du ciel admirent le plus, ce ne sont pas les astres du firmament ni les merveilles de la création qui remplissent les cieux et la terre. Non, c'est l'Eglise. C'est dans l'Eglise surtout qu'ils voient éclater l'inépuisable fécondité de la sagesse divine, qui emploie les moyens les plus étonnants et les plus variés pour la formation de ses saints : *multiformis sapientia Dei*, ἡ πολυποίκιλος σοφία τοῦ Θεοῦ.

L'Eglise est ornée de cette robe variée qu'admirait le prophète royal : *circumdata varietate.* De même que sur les montagnes et dans les vallées, pas une fleur ne ressemble à une autre fleur, de même Dieu multiplie à l'infini les images de la beauté dans les âmes ; en sorte que l'Eglise répète de chacun de ses saints : *Non est inventus similis illi.*

Dieu en outre agrandit, affermit, sanctifie son Eglise par les évènements qui semblaient destinés à la renverser ; il perfectionne ses élus par les efforts mêmes que les hommes font pour les perdre ; il les conduit à la sainteté

par les tribulations, et ce spectacle est digne de l'admiration des anges.

Ut innotescat Principatibus. De là saint Jérôme tire cette conclusion : La croix de Jésus-Christ n'a donc pas été utile seulement aux hommes, mais encore aux Anges et à toutes les Vertus des cieux; parce qu'elle leur a appris un mystère qu'ils ne connaissaient pas. *Crux itaque Christi non solum nobis, sed et Angelis cunctisque in cœlo Virtutibus profuit, et aperuit sacramentum quod antea nesciebant.* Assurément les Anges connaissaient l'Incarnation du Verbe et la vocation des Gentils, quand Dieu l'avait révélée aux patriarches; mais ils en ignoraient les détails et les circonstances qui les ravissent d'admiration; ils ignoraient les merveilles que Dieu accomplit de siècle en siècle par les Saints dans son Eglise.

11. *Secundum præfinitionem sæculorum, quam fecit in Christo Jesu Domino nostro.* Dieu a voulu manifester les ressources infinies de son admirable sagesse dans la préparation, dans la fondation et dans le gouvernement de son Eglise, « selon la disposition des siècles qu'il a faite d'avance en Jésus-Christ Notre-Seigneur ». C'est-à-dire que Dieu, dès le commencement du monde, a disposé avec sagesse la succession des siècles et des évènements qui doivent les remplir, et qu'il a tout ordonné par rapport à l'Eglise et au Christ. Tous les siècles qui ont précédé le Christ ont préparé sa venue; et tous ceux qui le suivront jusqu'à la fin du monde sont disposés d'avance pour appliquer au genre humain, par l'Eglise, les effets de son Incarnation. Ainsi tous les siècles sont prédisposés dans le Christ ou par rapport au Christ. Il est la lumière qui éclaire tous les grands évènements du monde, comme Bossuet l'a montré dans son admirable Discours sur l'Histoire universelle. Souvent on ne comprend pas les faits pendant qu'ils se déroulent, mais les générations suivantes saisissent mieux le dessein de la Providence.

12. *In quo habemus fiduciam, et accessum in confidentia per fidem ejus.* Les mots *fiduciam et accessum* sont

mis pour *fiduciam accessus* ou *fiduciam accedendi*. On pourra donc ainsi traduire : Nous avons par Jésus-Christ la hardiesse de nous approcher de Dieu, ayant la confiance d'être exaucés, confiance fondée sur notre foi en Jésus-Christ; car nous savons que le Père aime et écoute ceux qui croient en son Fils. Ces paroles sont dirigées contre certains hérétiques qui ôtaient au Christ le titre de médiateur, pour l'attribuer aux Anges, comme saint Paul le fait entendre dans l'Epître aux Colossiens écrite à la même époque que celle-ci et portée par le même messager. (Col., II, 18.)

13. *Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis.* On comprendrait que saint Paul dît aux Ephésiens : Ne vous laissez point abattre dans vos tribulations. Mais d'où vient donc qu'il leur dit : Je vous prie de ne point perdre courage en me voyant souffrir tant de tribulations? C'est qu'en général on s'éloigne de ceux qu'atteint la disgrâce; s'ils sont poursuivis par l'autorité publique, on les accuse au moins d'imprudence; et l'on se demande si ceux que les hommes lapident, emprisonnent et enchaînent, sont bien les envoyés d'un Dieu tout-puissant. Les Apôtres eux-mêmes, quoique prévenus par Jésus-Christ, ne furent-ils pas tous scandalisés dans sa passion? C'est pourquoi saint Paul écrit aux Ephésiens du fond de sa prison : « Ne perdez point courage en me voyant chargé de chaînes à cause de vous : ces chaînes sont votre gloire; car il vous est glorieux d'avoir reçu l'Evangile d'un Apôtre qui s'expose à la mort pour attester les vérités qu'il vous a prêchées ».

In tribulationibus meis pro vobis, quæ est gloria vestra, au lieu de *quæ sunt gloria vestra.* C'est la traduction littérale du grec : ἥτις ἐστὶ δόξα ὑμῶν. En grec (et même en latin) le pronom conjonctif peut s'accorder avec l'attribut, au lieu de s'accorder avec l'antécédent.

14. *Hujus rei gratia flecto genua mea.* Après cette digression sur la grandeur du mystère qu'il est chargé d'annoncer aux hommes, saint Paul reprend et achève la phrase commencée au verset premier : « Puisque vous

avez été comblés d'honneur et de biens célestes, moi Paul chargé de chaînes pour Jésus-Christ, à cause de vous Gentils, je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

La génuflexion, manière de prier et d'adorer si fréquente dans l'Eglise, trouve son fondement dans cette parole de saint Paul : *Deum genu posito suppliciter adoramus,* dit saint Jérôme, *et fixo in terram poplite magis quod ab eo poscimus impetramus.*

Ad patrem Domini nostri Jesu Christi. Dieu est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est vraiment Père, et il est distingué de tout ce qui est, par son titre de Père, entendu dans le sens propre du mot. Car il n'a pas d'abord été fils, pour devenir ensuite père, comme les hommes. Mais il a toujours été Père par son essence même, dit Théodoret (1).

15. *Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.* Ni ici ni ailleurs, *paternitas* ne signifie « paternité ». *Paternitas* et πατριὰ ont le sens de « famille, race, tribu », réunion d'individus qui ont un même chef ou une même origine. Saint Paul veut donc dire que Dieu est non-seulement le Seigneur, mais l'auteur de toute race d'hommes sur la terre et de toute tribu d'esprits qui portent un nom dans les cieux.

Les diverses tribus du genre humain peuvent se nommer *paternitates,* parce qu'elles tirent leur origine d'un père commun; et les tribus des esprits célestes reçoivent ce même nom, parce que chacune d'elles est rangée sous un chef, comme une famille sous son père.

Saint Paul fléchit le genou devant Dieu avec confiance

(1) *Ad Patrem ex quo omnis paternitas.* Saint Jérôme supprime dans son Commentaire les mots *Domini nostri Jesu Christi. Porro,* dit-il, *non ut in latinis codicibus additum est, ad Patrem Domini nostri Jesu Christi, sed simpliciter ad Patrem legendum, ut Dei Patris nomen non Domino nostro Jesu Christo, sed omnibus creaturis rationabilibus coaptetur.* En effet, les mots τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ manquent dans plusieurs manuscrits (A B C S) ; mais comme on les trouve dans beaucoup d'autres, et dans un grand nombre de Pères, notamment dans saint Chrysostome et dans Théodoret, il ne faut point les effacer de la Vulgate.

d'être exaucé, parce qu'il est Père par son essence dans la Trinité, et Père dans la nature créée, comme étant auteur de toutes les tribus humaines et de tous les ordres d'esprits célestes.

16. *Ut det vobis, secundum divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per Spiritum ejus.* « Je demande à Dieu que, selon les richesses et la gloire de sa grâce, vous soyez fortifiés par son Esprit ». Car toute force vient du Saint-Esprit, dit saint Jérôme : *Nulla fortitudo absque Spiritu sancto est.* *In interiorem hominem.* Voilà ce que nous demandons avant tout pour nous-mêmes et pour ceux que nous aimons : d'être fortifiés selon l'homme intérieur; en sorte que la volonté éclairée par la raison, guidée par la foi et soutenue par la grâce, domine entièrement la concupiscence. *Non enim corporis vires, sed animæ quærimus; nec exteriorem, sed interiorem hominem cupimus roborari.* (S. Hieron.) Fortifiés par le Saint-Esprit, non-seulement on résiste à la corruption, mais on fait le bien avec courage. Heureuse la famille, heureuse la nation qui est pleine d'âmes robustes! Une femme forte, un chrétien fort, un prêtre fort exerce une admirable influence sur une ville entière.

17. *Christum habitare per fidem in cordibus vestris.* « Je demande que le Christ habite par la foi dans vos cœurs ». Il est donc vrai que Jésus-Christ habite dans le cœur d'un juste comme dans sa demeure. Il n'y habite pas seulement par son essence divine, qui est partout. Il n'y habite pas non plus par son corps, excepté lorsqu'il se communique dans la sainte Eucharistie. Mais il y habite par sa pensée et par son amour; il y réside par sa puissance, sa protection, sa volonté, comme Dieu et comme homme. En sorte que, si ma conscience est exempte de péché grave, je puis dire : « Je suis en Jésus-Christ, et Jésus-Christ est en moi ». Cette parole de saint Paul est conforme à la promesse de Notre-Seigneur : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* (Joann., XIV, 23.)

Christum habitare in cordibus vestris. Il sait bien que le Christ habite dans les cœurs des Ephésiens, depuis qu'ils sont fidèles; mais il demande qu'il affermisse en eux sa demeure. C'est le souhait excellent que le prêtre exprime dans la prière publique, lorsque se tournant vers l'assemblée, il prononce : *Dominus vobiscum!*

In charitate radicati. « Je demande donc que vous soyez enracinés dans la charité ». La charité est un terrain fécond. L'arbre qui y pousse ses racines y puise des sucs nourriciers; sa tige se fortifie, s'élève et produit de bons fruits. Si vous demeurez stériles pour le ciel, si vous ne faites pas de bonnes œuvres qui vous méritent la gloire, c'est que vous n'êtes pas enracinés dans le sol de la charité.

Fundati. Voulez-vous être établis et affermis dans la charité, comme sur un fondement inébranlable ? Méditez les motifs que vous avez d'aimer Dieu; surtout efforcez-vous de connaître Jésus-Christ et son amour pour les hommes. Celui qui réciterait bien le Rosaire, en méditant la Vie, la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ, s'affermirait tellement dans la charité qu'il serait invincible à toutes les tentations du démon (1).

18. *In charitate radicati, ut possitis comprehendere.* « Ainsi je demande à Dieu que vous soyez enracinés dans la charité, afin que vous puissiez comprendre ». Il faut aimer Dieu, pour pouvoir le connaître. L'amour donne l'intelligence. Quel que soit le génie d'un philosophe, il ne comprendra point la religion, s'il ne l'aime pas. Et nous prêtres, souvenons-nous de cette parole : *In charitate radicati, ut possitis comprehendere.* Pour enseigner, comprenons; et pour comprendre, aimons. C'est le crucifix qui a fait les plus grands théologiens, comme aussi les plus grands prédicateurs.

Cum omnibus sanctis. Il fait le même souhait pour tous les chrétiens : Puissent-ils comprendre ! Et pourquoi ne

(1) *Radicati et fundati.* Ce sont deux nominatifs absolus, qui peuvent d'ailleurs s'expliquer, comme se rapportant, par la pensée, au sujet du verbe suivant *possitis*.

comprendraient-ils pas, puisqu'ils ont pour docteur le Saint-Esprit? *Erunt omnes docibiles Dei*, parole d'Isaïe citée par Notre-Seigneur lui-même. (Joann., VI, 45.)

Quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum. L'Apôtre fait peut-être allusion aux théories des hérétiques et des philosophes profanes sur le βάθος et le πλήρωμα, *profundum* et *plenitudo,* dont Valentin fit deux de ses trente Eons. Il semble dire aux Ephésiens : Pourquoi disputer sur l'espace, la profondeur et la plénitude? C'est en Jésus-Christ qu'on trouve la sublime réalité des vaines imaginations de vos philosophes.—Saint Paul laisse à dessein, sans les déterminer, ces quatre mots : *latitudo, longitudo, sublimitas* et *profundum.* D'abord parce que c'est d'une manière abstraite que les philosophes considéraient ces dimensions; ils se demandaient entre eux : Τί τὸ πλάτος, καὶ τὸ μῆκος, καὶ τὸ βάθος, καὶ τὸ ὕψος; *quid est latitudo, et longitudo, et profundum, et sublimitas?* Secondement, en ne déterminant pas ces mots, saint Paul fait entendre qu'ils s'appliquent à plusieurs objets et qu'ils peuvent être considérés sous plusieurs rapports.

En effet, si on les applique à la rédemption des hommes, on peut les interpréter ainsi. *Latitudo,* la rédemption s'étend à tous les hommes de tous les siècles et de tous les pays. *Longitudo,* la rédemption a été résolue de toute éternité et ses effets seront éternels. *Sublimitas,* elle élève la nature humaine au plus haut des cieux et elle la fait asseoir à la droite de Dieu. *Profundum,* elle pénètre au fond des enfers et elle en arrache les captifs pour les emmener en triomphe.

Ces quatre dimensions se trouvent aussi marquées dans ce texte : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (Joann., III, 16.) Dieu a aimé le monde, c'est-à-dire tous les hommes sans exception, *mundum:* voilà la largeur de son amour. Depuis combien de temps aime-t-il le monde? De toute éternité : c'est la longueur de son amour : *dilexit.* Son Fils unique assis avec lui dans son trône, il l'a donné aux hommes : *Filium suum.* Voilà la sublimité de son amour; et en voici la profon-

deur : Il nous a donné son Fils dans l'étable, sur la croix, dans l'Eucharistie !

Les mêmes dimensions se trouvent dans la croix. Ses deux bras s'étendent d'un bout du monde à l'autre : *latitudo*. Sa tête s'élève au haut des cieux : *sublimitas*. Son pied pénètre au fond des enfers : *profundum*. Sa longueur est sa durée. Choisie par le Fils de Dieu de toute éternité, plantée sur le Calvaire, rien ne la renversera jusqu'à la fin du monde, et elle subsistera comme un trophée dans les siècles des siècles : *longitudo*.

Ces quatre dimensions sont, dans Job, appliquées à la Divinité : « Prétendrez-vous observer les pas de Dieu et connaître parfaitement le Tout-Puissant ? Il est plus élevé que le ciel, plus profond que l'enfer ; il dépasse la longueur de la terre et la largeur de la mer. » *Forsitan vestigia Dei comprehendes, et usque ad perfectum Omnipotentem reperias ? Excelsior cœlo est, profundior inferno, longior terra, latior mari.* (Job., XI, 8.)

19. *Scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.* « Puissiez-vous connaître la charité de Jésus-Christ qui surpasse toute connaissance, afin que vous soyez comblés de toute la plénitude de Dieu. » La charité de Jésus-Christ pour les hommes dépasse tellement toute science qu'elle sera pour les anges et pour les élus un sujet d'admiration pendant toute l'éternité. Ici-bas, méditer cet amour et s'efforcer de le connaître, c'est mériter d'être comblé de tous les dons divins, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (Joann., XVII, 3.)

In omnem plenitudinem Dei! Quelle richesse égale celle de l'homme qui est entièrement rempli de Dieu et de ses dons ! En lisant le grec, on aperçoit une allusion très-spirituelle aux disputes des Gnostiques qui vantaient la gnose ou science, et qui affectaient de nommer Dieu le plérôma ou la plénitude des êtres. Ah ! dit saint Paul, ce qui l'emporte sur toute gnose, c'est l'amour de Jésus-

Christ. Bienheureux ceux qui s'efforcent d'acquérir cette gnose ! ils seront remplis de tout le plérôma de la Divinité. Mais il faut lire le texte même, où l'allusion est aussi naturelle qu'elle est sensible : Γνῶναί τε τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγαπὴν τοῦ Χριστοῦ, ἵνα πληρώθητε εἰς πᾶν τὸ πλήρωμα τοῦ Θεοῦ.

21. *Ipsi gloria in Ecclesia et in Christo Jesu.* « Gloire soit rendue à Dieu dans tous les siècles par l'Eglise, qui est la plus belle de ses œuvres, et par Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, qui en est le chef ».

In omnes generationes sæculi sæculorum. Si la gloire doit être rendue à Dieu dans les siècles des siècles par l'Eglise, l'Eglise ne doit donc pas finir avec le monde : elle subsistera dans les siècles et elle sera immortelle comme Jésus-Christ son chef.

Cette doxologie est la conclusion de tout l'enseignement théologique qui précède, et elle termine la partie doctrinale de cette Epître.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

Passant des dogmes à la morale, saint Paul conjure les Ephésiens, par les liens qu'il porte pour la gloire de Jésus-Christ, et pour leur salut, de mener une vie digne de leur vocation.

Il commence par les exhorter à l'union. C'est le but qu'il se propose dans la première moitié de ce chapitre. (2-16.)

Toute notre religion nous persuade cette union : car nous ne sommes qu'un même corps, nous n'avons qu'un même esprit qui anime ce corps, une même espérance, un même Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu.

Les diverses dignités qui sont dans l'Eglise ne doivent pas mettre obstacle à cette union, en suscitant des rivalités. Car d'abord ces dignités sont des dons faits à l'Eglise entière. Ensuite, ils ne sont pas distribués à chacun selon son mérite, mais selon la volonté de Jésus-Christ. Enfin celui qui les possède ne les a pas reçus pour sa gloire et son avantage personnel, mais pour le bien général de l'Eglise.

Jésus-Christ a institué ces fonctions pour établir l'unité de la foi, pour resserrer entre eux et avec lui tous les membres de son corps mystique, pour donner à chacun des membres la perfection qui lui convient et de laquelle résulte la perfection du corps entier.

Au verset 17e, reprenant l'exhortation qu'il a commencée au verset 1er, il dit aux Ephésiens qu'ils ne doivent plus vivre de la vie des Gentils, dont il dépeint les désordres. La vie chrétienne est tout opposée à la vie païenne, et il la réduit à deux chefs : se dépouiller du vieil homme, et se revêtir du nouveau. (20-24.)

Il explique cela en détail dans le reste du chapitre.

———

1. Je vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de l'état auquel vous avez été appelés ;

2. Pratiquant en toute chose l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité ;

3. Et travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit dans le lïen de la paix.

4. Vous êtes un seul corps, animé d'un seul esprit ; comme vous avez tous été appelés à une même espérance.

5. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême.

6. Il n'y a qu'un Dieu, père de tous, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence à toutes choses, et qui habite en nous tous.

7. Or la grâce a été donnée à chacun de nous, selon la mesure qu'il a plu à Jésus-Christ de nous donner.

8. C'est pourquoi l'Ecriture dit : En montant aux cieux il a mené en triomphe une multitude de captifs, et il a répandu ses dons sur les hommes.

9. Mais pourquoi dit-elle qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre?

10. Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses.

11. Et lui-même a donné quelques hommes à son Eglise pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, et d'autres pour être pasteurs et docteurs ;

12. Afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ ;

13. Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils

1. *Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis,*

2. *Cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia supportantes invicem in charitate,*

3. *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis.*

4. *Unum corpus, et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ.*

5. *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.*

6. *Unus Deus et pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis.*

7. *Unicuique autem nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi.* (I Cor., XII, 11.)

8. *Propter quod dicit : Adscendens in altum captivam duxit captivitatem : dedit dona hominibus.* (Ps. LXVII.)

9. *Quod autem adscendit, quid est, nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ ?*

10. *Qui descendit, ipse est et qui adscendit super omnes cœlos, ut impleret omnia.*

11. *Et ipse dedit quosdam quidem Apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas, alios autem pastores et doctores,* (I Cor., XII, 28.)

12. *Ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi :*

13. *Donec occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis Filii Dei, in virum perfectum,*

in mensuram ætatis plenitudinis Christi :

de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude que nous devons avoir dans le Christ ;

14. *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ, in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris :*

14. Afin que nous ne soyons plus comme des enfants et des esprits flottants, qui se laissent emporter à tous les vents de doctrine, par la tromperie des hommes et par leur adresse à engager dans l'erreur ;

15. *Veritatem autem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus :*

15. Mais afin que, pratiquant la vérité dans la charité, nous croissions selon toute chose en Jésus-Christ, qui est notre chef.

16. *Ex quo totum corpus compactum et connexum per omnem juncturam subministrationis , secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate.* (Col., II, 19.)

16. Et c'est de lui que tout le corps, uni et lié dans ses parties par tout ce qui sert à les joindre et à les entretenir, en vertu d'une opération proportionnée à la mesure de chaque membre, reçoit son accroissement et s'édifie dans la charité.

17. *Hoc igitur dico et testificor in Domino, ut jam non ambuletis sicut et gentes ambulant in vanitate sensus sui,*

17. Je vous avertis donc, et je vous conjure par le Seigneur, de ne plus marcher comme les Gentils, qui marchent dans la vanité de leurs pensées ;

18. *Tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati a vita Dei per ignorantiam quæ est in illis, propter cæcitatem cordis ipsorum.* (Rom., I, 21.)

18. Qui ont l'esprit plein de ténèbres, qui sont étrangers à la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont et de l'aveuglement de leur cœur.

19. *Qui desperantes semet ipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam.*

19. Comme ils ont perdu l'espérance, ils s'abandonnent à la dissolution , se plongent dans toutes sortes d'impuretés, et se livrent à l'avarice.

20. *Vos autem non ita didicistis Christum,*

20. Mais pour vous, ce n'est pas ainsi que vous avez été instruits dans l'école de Jésus-Christ ;

(21. *Si tamen illum audistis, et in ipso edocti estis, sicut est veritas in Jesu.)*

21. Si toutefois vous l'avez entendu, et si vous avez été instruits de sa doctrine, selon que la vérité est en Jésus.

22. *Deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem, qui corrumpitur secundum desideria erroris.* (Col., III, 8 et 9.)

22. Vous avez appris de lui à dépouiller le vieil homme dont vous suiviez les penchants dans votre première vie, et qui se corrompt en obéissant à ses désirs trompeurs.

23. *Renovamini autem spiritu mentis vestræ,*

23. Renouvelez-vous au contraire dans l'esprit intérieur de votre âme :

24. Et revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable.

25. C'est pourquoi déposant le mensonge, que chacun de vous parle à son prochain dans la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres.

26. Mettez-vous en colère, et ne péchez pas. Que le soleil ne se couche point sur votre colère.

27. Ne donnez point entrée au démon.

28. Que celui qui dérobait ne dérobe plus ; mais qu'il s'occupe plutôt en travaillant de ses propres mains à quelque ouvrage bon et utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence.

29. Que nul discours mauvais ne sorte de votre bouche ; qu'il n'en sorte que de bons, et de propres à nourrir la foi, pour inspirer la piété à ceux qui les entendent.

30. Et ne contristez point l'Esprit-Saint de Dieu, dont vous avez été marqués comme d'un sceau pour le jour de la rédemption.

31. Que toute aigreur, tout emportement, toute colère, toute clameur violente, toute parole insultante, enfin toute malice soit bannie d'entre vous.

32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion et de tendresse, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même vous a pardonné en Jésus-Christ.

24. *Et induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* (Rom., VI, 4 ; Col., III, 12.)

25. *Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo : quoniam sumus invicem membra.*

26. *Irascimini, et nolite peccare : sol non occidat super iracundiam vestram.* (Ps. IV.)

27. *Nolite locum dare diabolo.*

28. *Qui furabatur, jam non furetur : magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.*

29. *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat : sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus.*

30. *Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis in diem redemptionis.*

31. *Omnis amaritudo, et ira, et indignatio, et clamor, et blasphemia, tollatur a vobis, cum omni malitia.*

32. *Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis.* (Col. III, 13.)

COMMENTAIRE

1. *Itaque.* La morale sort du dogme. Après avoir exposé les mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de la vocation des peuples à l'Evangile, saint Paul en

conclut que ces bienfaits divins nous obligent à vivre dans la sainteté. C'est pourquoi, dit-il, je vous conjure de vous conduire d'une manière digne de l'état glorieux auquel vous avez été appelés.

Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino. Les chaînes de l'Apôtre sont, pour les Ephésiens, un pressant motif de pratiquer les vertus chrétiennes. C'est à cause de vous que je porte ces liens, dit saint Paul. On m'a mis en prison, parce que j'annonce l'Evangile : si j'avais renoncé à le prêcher, on m'eût laissé libre.

Au reste, il se glorifie de ses liens plus qu'un roi de sa couronne.

Vinctus in Domino. Car rien n'est beau comme les liens que l'on porte pour Jésus-Christ, comme les chaînes dont des mains saintes sont chargées, dit saint Chrysostome. Etre enchaîné pour Jésus-Christ, c'est plus glorieux qu'être docteur, évangéliste, apôtre. Celui qui aime Jésus comprend ce que je dis, ajoute-t-il. Car celui-là aimerait mieux être enchaîné pour Jésus que d'habiter les cieux. Etre assis sur un des douze trônes est moins glorieux que d'être enchaîné pour Jésus-Christ. Car je rougirais de comparer à ces chaînes de fer une couronne d'or et un diadème orné de pierreries. Laissant même toute récompense, je dis que c'est une récompense suffisante de souffrir pour celui que l'on aime. Ecoutez ce que nous dit saint Luc des bienheureux Apôtres : « Ils sortirent du conseil, tout joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir un outrage pour le nom de Jésus ». Et n'en est-il pas ainsi même parmi les mondains ? Ne se glorifient-ils pas de ce qu'ils souffrent pour ceux qu'ils aiment ? Oui, si l'on m'offrait d'être avec les anges ou avec Paul enchaîné, je choisirais la prison et les liens de Paul. (1) Il n'y a pas de bonheur comparable à celui de souffrir pour Jésus-Christ. Je ne félicite point saint Paul d'avoir été ravi au troisième ciel, comme

(1) Εἴ τίς με μετὰ τῶν ἀγγέλων ἔστη ἄνω, ἢ μετὰ Παύλου δεδεμένου, τὸ δεσμωτήριον ἂν εἵλόμην. (Chrys., hom. VIII, 1.)

d'avoir été mis en prison. Voyez si lui-même ne l'estime pas ainsi. Est-ce qu'il dit : Je vous exhorte à cause des paroles ineffables que j'ai entendues dans les cieux? Non, mais il dit aux Ephésiens : « Je vous exhorte au nom des chaînes que je porte pour le Seigneur ». Ainsi parle saint Chrysostome, plus grand lui-même par ses souffrances que par son admirable éloquence. « Ah! dit-il encore, si j'eusse vécu au temps de saint Paul, avec quel amour j'aurais baisé ces mains enchaînées pour Jésus-Christ! Aujourd'hui même. si j'étais libre des soins de l'Eglise qui me retiennent en ces lieux, et si j'avais une santé plus robuste, je n'hésiterais pas à entreprendre le lointain voyage de Rome, uniquement pour voir les chaînes de Paul et visiter la prison où il fut enchaîné ».

Ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis. Lorsque vous étiez pécheurs, vous avez été appelés à devenir membres de Jésus-Christ, Dieu vous a ressuscités avec lui, et vous a fait asseoir avec lui dans les cieux. Voilà votre admirable vocation : montrez-vous en dignes.

2. *Cum omni humilitate,* « vous conduisant en toute humilité ». Car l'humilité est le fondement de toute vertu, dit saint Chrysostome. Mais l'Apôtre ne dit pas seulement *cum humilitate,* il ajoute *omni.* C'est qu'il ne suffit pas d'être humble dans ses paroles, il faut aussi l'être dans ses actions: humble dans son cœur et dans son extérieur; non pas humble avec ceux qui nous aiment et fier avec ceux qui nous haïssent, mais humble avec tous, avec les grands et avec les petits; humble dans l'adversité, humble dans les honneurs.

Et mansuetudine. A l'humilité saint Paul joint la douceur, selon l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Apprenez de moi », dit-il, « que je suis doux et humble de cœur ».

Cum patientia. L'homme humble est doux, parce qu'il trouve qu'on le traite toujours mieux qu'il ne mérite; et l'homme doux est patient. L'Apôtre ajoute aussitôt le principal objet de notre patience : c'est de nous supporter les uns les autres, parce que nous avons tous des

défauts : *Supportantes invicem.* Quoi de plus juste? Puisque Dieu nous supporte, supportons notre prochain. *Si proximum non sustines, quomodo te sustinebit Deus? Si ipse non fers conservum, quomodo te feret Dominus?* dit saint Chrysostome. Le moyen qui rend cette vertu aisée est la charité : *in charitate;* car où est la charité, tout est facile. *Ubi est charitas, ferri possunt omnia.* (S. Chrys., hom. IX, n. 2.)

3. *Solliciti,* « vous efforçant avec soin ». Cette expression marque qu'il va parler d'une chose difficile, qui exige beaucoup de prudence et d'attention.

Servare unitatem spiritus. La religion seule peut mettre l'union dans les esprits. Les savants mondains sont des disputeurs et ne s'entendent sur rien. La parole même de Dieu, écrite dans les saints Livres, ne suffit pas pour maintenir les hommes dans l'unité de doctrine. Il faut un tribunal suprême qui décide ce qu'on doit tenir pour certainement révélé de Dieu. L'unité d'esprit ne règnera pas dans le clergé d'un diocèse, dans une communauté religieuse, dans une société quelconque, si tous les membres de cette société ne sont dociles à l'enseignement qui vient du centre infaillible de la foi.

In vinculo pacis. La paix est un lien puissant qui lie les hommes entre eux et avec Dieu. *Pulchrum est hoc vinculum : hoc vinculo et nos inter nos, et nos ipsos cum Deo colligemus.* (S. Chrysostome.) S'il ne faut jamais rompre la paix pour des opinions libres, on ne doit pas non plus essayer de la maintenir en faisant des concessions à l'erreur que l'Eglise désapprouve.

Dans les versets suivants, l'Apôtre nous donne les motifs de conserver entre nous la paix, l'union et la concorde.

4. *Unum corpus.* Le premier de ces motifs, c'est que nous, qui sommes chrétiens, nous ne formons tous qu'un seul corps. Dans un corps les membres ne se soulèvent point les uns contre les autres, et ne se portent point envie mutuellement. La tête occupe le lieu principal, mais ne méprise point les membres qu'elle dirige,

et ceux-ci ne se révoltent pas contre sa domination. Dans l'Eglise, il y a des fidèles qui, semblables aux yeux, contemplent le ciel; d'autres, au contraire, foulent la terre, comme font les pieds; mais les pieds eux-mêmes sont beaux. On ne reproche pas aux pieds de marcher sur la terre : c'est une fonction très-noble, qui nous distingue des végétaux immobiles. On ne blâme les pieds que lorsqu'ils courent vers le mal : *Pedes eorum ad malum currunt.* (Isaïe, LIX, 7.) Mais les yeux ne dédaignent point les pieds, et les pieds ne sont point jaloux de la gloire des yeux. Ainsi en est-il parmi les chrétiens. Tous sont nobles et concourent à la perfection du corps mystique. L'un ne peut dresser des embûches à l'autre, sans se nuire à lui-même. *Qui insidiatur proximo, sibi primum parat insidias,* dit saint Chrysostome.

Et unus Spiritus. Second motif. Il n'y a qu'un seul Esprit-Saint qui est répandu dans le corps de l'Eglise et qui en anime tous les membres. Si donc un membre persécute un autre membre, il n'est point mû par l'Esprit de Dieu, mais il obéit à l'esprit mauvais.

Sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ. C'est le troisième motif. Comme vous ne formez tous qu'un seul corps, animé par un seul esprit, ainsi vous avez tous été appelés à l'admirable lumière de l'Evangile, dans la même espérance de la gloire céleste; et cet objet immortel de votre espérance commune est la fin même pour laquelle vous avez été appelés. Voilà un motif bien propre à calmer toutes les animosités. Cet homme dont le caractère et les idées me déplaisent est appelé au ciel comme moi. Là nous ne ferons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme avec Jésus-Christ; et celui qui n'est pas uni sur la terre avec son frère par la charité, n'entrera point avec lui dans les cieux. — *Spes* est ici l'abstrait pour le concret, l'espérance pour la chose espérée ; comme plus bas *captivitatem* est mis pour *captivos.*

5. *Unus Dominus.* Quatrième motif. Nous sommes les serviteurs d'un même maître, qui veut que la paix règne

dans sa maison, et qui châtie ceux qui y mettent le trouble.

Una fides. Cinquième motif. Nous n'avons tous qu'un même symbole de foi que nous chantons ensemble. Quel bonheur et quelle gloire de penser que ce même symbole que je prononce est incessamment répété par toute la terre! Deux ou trois cents millions de voix, auxquelles je mêle la mienne, disent matin et soir dans tous les pays du monde : Je crois en Dieu le Père, en Jésus-Christ, au Saint-Esprit ! Je crois la sainte Eglise, et la vie éternelle !

Una fides. Voyez-vous comme saint Paul déclare qu'il n'y a qu'une seule foi dans l'Eglise? D'où il suit que le protestant et le catholique, ayant une foi différente, ne sauraient appartenir tous deux à Jésus-Christ. Or, de l'aveu des protestants, on peut se sauver dans l'Eglise romaine ; donc on ne peut pas se sauver dans la leur. (1)

Unum baptisma. Il n'y a qu'un seul baptême, conféré à tous au nom des trois personnes de la très-sainte Trinité. En même temps que l'eau touchait nos corps, elles ont empreint dans nos âmes un caractère auguste. Ce caractère divin, que les anges mêmes respectent, pourrais-je le mépriser, le haïr, le violer dans ceux qui en sont marqués comme moi ? C'est le sixième motif.

6. *Unus Deus et Pater omnium.* Septième motif. Nous n'avons qu'un seul Dieu, qui est notre Père et dont nous sommes les enfants. Est-ce que la division et la guerre pourraient régner dans une famille divine?

Qui est super omnes. Dieu est par sa majesté et par son domaine suprême au-dessus de tous les hommes et de tous les anges, dont il est le créateur et le maître absolu. — *Et per omnia*, διὰ πάντων. Dieu étend sa providence à toutes les créatures. C'est de lui que les causes secondes reçoivent leur force, et il atteint par elles les

(1) Nous ne parlons pas de certains protestants baptisés, qui aiment sincèrement Jésus-Christ, qui croient tout le symbole, et dont la séparation d'avec l'Eglise romaine, excusée par leur bonne foi, n'est qu'apparente.

fins qu'il se propose dans sa sagesse. C'est lui qui agit par tous les agents : par les justes avec lesquels il opère leurs bonnes œuvres ; par les méchants qu'il mène à ses fins et qui, en luttant contre lui, concourent à l'exécution même de ses conseils. Ainsi, la main de Dieu, visible ou cachée, est dans toutes les actions humaines, *per omnia.* — Enfin, *in omnibus nobis :* Dieu habite, non-seulement par son essence, mais encore par son amour dans tous les fidèles qui sont sanctifiés par le baptême et par la charité (1).

Les trois prépositions *super*, *per* et *in* indiquent aussi les relations des trois personnes divines avec les créatures. *Super* convient au Père, qui est au-dessus de tout comme auteur et principe de toute chose. *Per* convient au Fils, par lequel le Père a tout fait et gouverne tout. *In* désigne le Saint-Esprit, qui habite et se complaît dans la créature produite et conservée dans l'amour.

7. *Unicuique autem nostrum data est gratia.* Après avoir exposé les motifs d'union, saint Paul écarte la jalousie qui pourrait troubler la paix. Dans l'Eglise, il y a des dignités différentes : il faut respecter ceux qui en sont revêtus. Ce sont des grâces et des fonctions que Jésus-Christ distribue selon sa volonté, pour le bien général de la société chrétienne. Au reste, chacun a sa grâce particulière ; il n'y a point de fidèle à qui Jésus-Christ n'ait départi une fonction honorable : *Unicuique nostrum data est gratia.*

Il ne dit pas que ces dignités sont attribuées à chacun selon la mesure de sa foi ou de sa vertu, mais selon la mesure du don que Jésus-Christ a voulu faire à ceux qu'il a choisis : *secundum mensuram donationis Christi.* C'est pourquoi celui qui est honoré de ces dons ne doit pas s'en estimer davantage, et celui qui ne les a pas reçus ne doit pas les envier.

En outre, le docteur n'est pas fait docteur pour sa gloire, mais pour le salut des autres ; et le pasteur n'est

(1) Théodoret explique ainsi brièvement ce passage : « *Super omnes* » *dominium significat ;* « *per omnia* » *autem providentiam ;* « *in omnibus* » *vero inhabitationem.*

pas constitué pasteur pour son avantage, mais pour les brebis qu'il gouverne ; en sorte que celui qui, dans l'Eglise, possède la plus haute puissance, est le serviteur de tous : *servus servorum Dei.*

Au lieu d'envier ces honneurs, on devrait plutôt les craindre. Le Seigneur demandera un compte sévère à l'économe de sa maison. L'évangéliste et le docteur ne seront sauvés qu'en exerçant dignement leur charge. *Væ mihi, si non evangelizavero !* disait saint Paul. (I Cor., IX, 16.) Mais vous, simple fidèle, vous êtes exempt de ce péril, ajoute saint Chrysostome.

8. *Propter quod dicit : Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus.* Saint Paul montre que David avait prédit ces dons. Jésus-Christ les a faits en montant au ciel. Avant de quitter la terre, il a constitué son Eglise, en y établissant différents ministères ; ce que saint Luc a indiqué par ces mots : *loquens de regno Dei.* (Act. Ap., I, 3.)

Au psaume LXVII, on lit : *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus.* Le Prophète représente Jésus-Christ montant au ciel, comme un roi victorieux de ses ennemis rentre dans sa ville capitale en triomphe ; les prisonniers marchent devant son char, et il distribue à son peuple les riches dépouilles qu'il a remportées. Ainsi Jésus-Christ marche dans les nuées entouré des heureux captifs qu'il a délivrés des limbes, et il fait des dons magnifiques aux hommes qu'il laisse sur la terre. — *Accepisti dona.* Vous avez pris dans vos trésors des dons précieux, pour les répandre : *accepisti ut dares.* Ainsi le comprend saint Paul, qui explique *accepisti* par *dedit ;* et nous pouvons croire qu'il entendait bien le Prophète.

9. *Quod autem ascendit.* Avant d'énumérer ces dons, il explique la première partie du verset du psaume, et il montre que les paroles du Prophète s'appliquent à Jésus-Christ, qui est d'abord descendu aux enfers pour en délivrer les âmes des justes, et qui est ensuite monté aux cieux avec elles.

Quod autem ascendit, quid est nisi quod et descendit primum? L'Apôtre raisonne sur l'expression du Prophète. En disant qu'il est monté, David fait entendre qu'il était descendu ; et en effet, il était vraiment descendu non-seulement sur la terre, mais dans les parties les plus basses de la terre.

In inferiores partes terræ. Ce sont les limbes où les âmes des anciens justes attendaient leur Sauveur. *Inferiora terræ infernus accipitur*, dit saint Jérôme, *ad quem Dominus noster salvatorque descendit, ut sanctorum animas quæ ibi tenebantur inclusæ, secum ad cœlos victor abduceret* (1).

10. *Qui descendit, ipse est et qui ascendit super omnes cœlos.* Or celui qui est descendu vers nous et jusqu'aux profondeurs de notre terre, ce n'est pas un ange, c'est le Christ, c'est le même qui est aussi monté au-dessus de tous les cieux, au-dessus de toutes les créatures les plus élevées : il est monté jusqu'au trône de Dieu et s'est assis à sa droite.

Ut impleret omnia. Il est descendu, il est monté, afin de remplir tout, la terre, les enfers et les cieux, des mérites de son sang, des effets de sa puissance et de la majesté de sa gloire.

11. *Et ipse dedit quosdam.* Il va dire maintenant quels sont les dons excellents que Dieu a faits aux hommes en montant au ciel : ce sont les ministres qu'il a institués pour gouverner son Eglise, pour l'instruire, pour dispenser les sacrements.

Et ces ministres du salut, Jésus-Christ ne les a pas donnés seulement à son Eglise, mais à tous les hommes, *hominibus :* parce que ces ministres ont le pouvoir de sauver tous les hommes, et que tous les hommes de l'univers sont libres d'avoir recours à leur ministère.

Si donc un ministre est pris dans les rangs inférieurs

(1) Le mot *inferi* désignait autrefois les limbes, le purgatoire et l'enfer. Les limbes étaient au sein de la terre : l'expression de saint Paul ne laisse point de doute là-dessus. Pourquoi le purgatoire et l'enfer, désignés par le même terme, n'y seraient-ils pas aussi ?

et élevé au-dessus de nos têtes, respectons en lui l'autorité divine, nous souvenant de ce mot : *Ipse dedit*, c'est Dieu qui l'a choisi pour nous le donner.

Ipse dedit. Ce texte, remarque saint Jérôme, est un de ceux qui prouvent la divinité de Jésus-Christ. Car les mêmes dons que saint Paul attribue ici à Jésus-Christ, comme faits par lui aux hommes, ailleurs il les attribue à Dieu. Ici il dit du Christ : *Ipse dedit ;* et dans la première Epître aux Corinthiens (XII, 28) il disait : *Et quosdam quidem posuit Deus, primum Apostolos, secundo prophetas, tertio doctores.*

12. *Dedit quosdam quidem Apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas.* Par prophètes on doit entendre 1° ceux qui prédisaient l'avenir, comme Agabus ; 2° les interprètes qui, sous l'inspiration divine, expliquaient aux fidèles les sens obscurs de la sainte Ecriture.

Evangelistas. On appelait évangélistes, non-seulement les quatre historiens honorés de ce nom, mais encore les prêtres et les diacres qui annonçaient l'Evangile ou qui aidaient les Apôtres dans leur prédication, comme saint Tite et saint Timothée. Ainsi le diacre saint Philippe est nommé *evangelista*, dans les Actes des Apôtres. (XXI, 8.)

Alios autem pastores et doctores. Ces mots désignent les évêques et les prêtres qui ne parcouraient pas les provinces pour annoncer l'Evangile, mais qui présidaient au culte dans une ville, instruisaient les fidèles et leur administraient les sacrements. Or tout pasteur est docteur ; car tout pasteur doit nourrir son peuple de la parole de Dieu, selon la remarque de saint Jérôme : *Non ait « alios autem pastores et alios magistros », sed « alios pastores et magistros » : ut qui pastor est debeat esse et magister.* Saint Augustin fait la même observation : *Ut intelligerent pastores ad officium suum pertinere doctrinam.* (Ep. 149, al. 59, n. 11.)

Au reste, par le mot *doctores*, διδασκάλους, saint Paul désigne tous ceux qui enseignent la religion, non-seulement les prédicateurs qui expliquent la sainte Ecriture dans les assemblées du peuple, mais aussi les catéchistes qui

enseignent les éléments de la doctrine chrétienne aux enfants et aux catéchumènes.

12. *Ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi.* Notre-Seigneur a établi dans son Eglise divers ordres de ministres, afin qu'aucune fonction nécessaire à l'œuvre de la sanctification des hommes ne soit négligée, afin que rien ne manque pour instruire, gouverner, perfectionner les saints ; afin que la hiérarchie, constituée dans l'autorité et ordonnée dans la charité, consolide fermement la société chrétienne, et qu'ainsi s'achève l'édification du corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise. *Consummatio*, καταρτισμὸς, signifie l'ajustement et l'assemblage des diverses parties qui composent un tout.

In opus, εἰς ἔργον. Pasteur, prédicateur, prêtre, vous n'avez pas reçu une dignité pour en jouir dans l'honneur, l'oisiveté ou les commodités de la vie : vous êtes constitué pour travailler et pour faire des œuvres, *in opus*.

In ædificationem corporis. Ne soyons point choqués de cette métaphore qui donne à un corps le nom d'édifice. Saint Paul l'a prise dans la Genèse : *Ædificavit Dominus Deus costam, quam tulerat de Adam, in mulierem.* (Gen. II, 22.) C'est une expression heureuse ; car il n'y a point d'aussi bel édifice que celui du corps humain. Depuis Hippocrate, les plus grands génies ne se lassent pas d'en explorer les merveilles et d'en admirer la structure.

13. *Donec occurramus omnes in unitatem fidei.* La hiérarchie laissée par Jésus-Christ sur la terre remplira ses fonctions sacrées, jusqu'à ce que nous tous, venant du judaïsme ou de la gentilité, et partant de tous les points de l'univers, nous nous rencontrions dans l'unité de la foi, et nous reconnaissions Jésus-Christ comme notre Dieu et notre Sauveur.

In virum perfectum. Jusqu'à ce que nous arrivions à former tous un homme parfait. *Vir*, opposé à *parvulus*, fait entendre qu'on ne doit pas se contenter d'une foi débile et chancelante, il faut joindre à la foi une volonté courageuse et virile.

Saint Paul ne dit pas : *in viros perfectos*, mais, *in virum perfectum;* parce que l'Eglise entière, rassemblant tous les justes qui ont vécu depuis le commencement du monde et qui vivront jusqu'à la fin des siècles, ne forme qu'un seul corps, un seul homme, un seul Christ, dont Jésus est la tête, et dont le Saint-Esprit est l'âme.

In mensuram ætatis plenitudinis Christi. Ces mots expliquent le mot *perfectum.* Un homme parfait est celui qui a reçu le développement complet de son corps et de son esprit, celui qui possède toute la vigueur que peuvent acquérir ses membres, avec la plénitude de son intelligence et toute la force de sa volonté. L'Apôtre nous donne pour modèle de l'homme parfait le Christ lui-même, lorsque, ayant atteint la plénitude de l'âge, il prêcha son Evangile et racheta le genre humain par le sacrifice de la croix. Les divers ministères qui sont établis dans l'Eglise ont pour but de nous faire tous arriver, dès cette vie, sous le rapport de la sainteté, « à la mesure de l'âge où le Christ pleinement formé » s'est manifesté aux hommes comme leur rédempteur, leur docteur et leur modèle. Mais ce n'est pas dire assez. Le Christ entier, composé du Chef et des membres, n'atteindra la plénitude de l'âge et tout son développement qu'à la fin des siècles. Le monde présent ne subsiste que pour la complète formation du Christ en son Eglise. Lors donc qu'elle aura atteint toute sa perfection, en consommant toute justice, elle sera transportée dans les cieux et réunie à son Chef pour l'éternité.

Donec. Ce mot prouve que la hiérarchie laissée par Jésus-Christ sur la terre, y subsistera jusqu'à la fin du monde. Ne craignons pas qu'elle s'éteigne jamais : elle durera autant que le soleil.

14. *Ut non jam simus parvuli fluctuantes.* Il continue d'éclaircir sa pensée par les contraires ; « afin », dit-il, « que nous soyons des hommes parfaits, et non plus de petits enfants crédules, dont l'intelligence incertaine flotte d'opinion en opinion, dont les idées sont sans consistance comme les vagues de la mer, et dont l'esprit se laisse

emporter à tout vent de doctrine : *Et (non) circumferamur omni vento doctrinæ*. Pour nous, il faut que nous soyons fixes dans la foi, immobiles dans la doctrine de l'Evangile qui nous a été annoncée, invinciblement attachés à l'enseignement de l'Eglise. N'écoutez donc pas, ô Ephésiens, les vains docteurs qui vous prêchent des opinions humaines.

In nequitia hominum, ἐν τῇ κυβείᾳ τῶν ἀνθρώπων. Le mot κυβεία, *alea*, désigne la prestidigitation, la subtilité, la fraude des joueurs de dés. Cette expression est expliquée par les mots suivants : *In astutia ad circumventionem erroris*, ἐν πανουργίᾳ πρὸς τὴν μεθοδείαν τῆς πλάνης. Ne nous laissons pas décevoir par la fourberie des sophistes, qui emploient des arguments captieux pour induire les hommes en erreur. Plus loin les mots τὰς μεθοδείας τοῦ διαβόλου sont rendus par *insidias diaboli* (c. VI, v. 11).

On peut traduire ainsi tout ce passage : « Notre-Seigneur a établi divers ministères dans son Eglise et les a constitués dans un ordre hiérarchique, afin que nous ne soyons pas semblables à de jeunes enfants crédules et faciles à tromper, ni des esprits flottants et incertains comme les vagues de la mer, emportés çà et là par tous les vents de doctrine et d'enseignement humain. Notre-Seigneur Jésus-Christ, par cette hiérarchie de pasteurs qui durera jusqu'à la fin des siècles, nous garantit contre la subtilité des sophistes et contre les raisonnements artificieux que les novateurs emploient pour engager les hommes dans l'erreur ». Ainsi la hiérarchie ecclésiastique est principalement établie pour maintenir l'unité et la pureté de la foi : *Ut non circumferamur*.

Les théologiens prouvent par ce texte l'infaillibilité de l'Eglise enseignante. Cette prérogative est en effet nécessaire pour que le fidèle puisse adhérer avec une conviction certaine à la vérité que propose l'Eglise, sans se laisser entraîner au souffle des doctrines contraires.

Astutia, en grec πανουργία, signifie fourberie. C'est le caractère des novateurs. Tous les inventeurs d'hérésie sans aucune exception, laïques, moines, prêtres, évê-

ques, une fois qu'ils se sont révoltés contre l'Eglise, mettent en œuvre le mensonge et la fourberie pour faire prévaloir l'erreur. Ce sont des menteurs et des faussaires.

Circumventio, μεθοδεία, est la poursuite d'un but mauvais par des moyens détournés, artificieux, frauduleux.

15. *Veritatem autem facientes.* Le commencement du salut est de croire la vérité ; mais il ne suffit pas de la croire, il faut aussi « la faire », c'est-à-dire la pratiquer et y conformer sa conduite. Ἀληθεύοντες, soyons vrais en prenant la vérité pour règle de nos pensées, de nos paroles et de nos actions.

In charitate. L'amour que nous aurons pour Dieu et pour les hommes fera passer notre foi dans nos œuvres : *Fides quæ per charitatem operatur.* (Gal., v, 6.)

Crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus, « afin que nous croissions selon toutes choses en lui, » c'est-à-dire en celui qui est notre tête, en Jésus-Christ. Etant en effet ses membres, nous croissons en lui et il croît en nous, lorsque nous augmentons en lumières, en forces et en vertus. (1)

16. *Ex quo totum corpus.* Cette période est obscure, dit saint Chrysostome, parce que saint Paul y réunit un grand nombre d'idées qu'il entasse l'une sur l'autre (2). Elle se réduit cependant à cette proposition simple : *Ex Christo totum corpus augmentum sui facit.* Voici donc la pensée : L'esprit, qui réside principalement dans la tête, et répand de là son influence dans tout le corps au moyen des nerfs et des vaisseaux, ne communique pas la même sensibilité, le même mouvement et la même action à tous les membres ; mais il transmet à chacun ce qui lui est convenable. Ainsi l'œil, la main, le cœur, reçoivent une impulsion différente. Le Christ agit de même : il est

(1) Le subjonctif *crescamus* dépend de *ut*, aussi bien que *non simus* et *circumferamur*. Le sens est donc : Il a établi la hiérarchie de son Eglise, afin que, nourris de la foi et de la charité, nous croissions en lui.

(2) Σφόδρα ἀσαφῶς ἡρμήνευσε τῷ πάντα ὁμοῦ θελῆσαι εἰπεῖν. (S. Chrys., hom. XI, n. 3.)

le chef, et les fidèles sont ses membres. Sa vie les vivifie, et son influence fournit à chacun la grâce qui lui convient pour sa perfection et pour l'accroissement de tout le corps.

Entrons maintenant dans le détail. *Per omnem junctu-ram subministrationis,* διὰ πάσης ἁφῆς τῆς ἐπιχορηγίας. « Le corps de l'Eglise est uni par toutes les jointures de l'administration ». C'est-à-dire que les différents ministères de la hiérarchie sont comme les « jointures » visibles par lesquelles les membres de l'Eglise s'ajustent, s'unissent, s'emboîtent, pour ainsi dire, les uns dans les autres ; et ils sont encore les « ligaments » qui les resserrent. *Compactum et connexum.* Ainsi le fidèle est uni au prêtre, le prêtre uni à l'évêque, l'évêque uni au pape, et le pape uni à Jésus-Christ. Or Jésus-Christ, qui est le chef, dispense la vie à tout le corps ; et le corps, par l'opération intime du chef, par la vertu intérieure que lui communique la tête, croît et se développe dans la mesure proportionnée à chaque membre.

In mensuram uniuscujusque membri. Si l'accroissement se faisait d'une manière égale dans toutes les parties, le corps deviendrait monstrueux, difforme, et la vie s'y éteindrait : avis aux rêveurs de l'égalité sociale. La société, comme le corps humain, repose sur l'inégalité de ses membres.

Totum corpus augmentum corporis facit ; c'est-à-dire, *augmentum sui ipsius facit.* Comme le mot *corpus,* placé au commencement de cette longue période, se trouvait trop éloigné, saint Paul l'a répété à la fin de la phrase, au lieu de le remplacer par le pronom. C'est d'ailleurs un usage familier aux Hébreux de répéter le nom, au lieu de se servir du pronom, comme dans cette phrase : *Nec poterant sacerdotes ingredi templum Domini, eo quod implesset majestas Domini templum Domini.* (II Paral., VII.)

In ædificationem sui in charitate. Ce qui perfectionne la structure du corps, ce qui donne à chaque membre sa vie, son développement, et son harmonie avec le reste du corps, c'est la charité. Si la main est séparée du

corps, l'esprit qui descend du cerveau et suit toutes les parties qui se tiennent, n'y trouvant pas la main unie, la laisse et ne quitte pas le corps pour l'aller chercher : de même celui qui n'est pas uni, par la charité, au corps de l'Eglise ne participe point à l'Esprit de Dieu, dit saint Chrysostome. (Hom. XI, 3.)

Cette belle doctrine, que l'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ, se trouve plusieurs fois affirmée dans saint Paul. Nous venons de voir plus haut : *Ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius.* (Eph., I, 22.) Il répète encore cette parole dans l'Epître aux Colossiens, écrite à la même époque : *Ipse est caput corporis Ecclesiæ* (Col., I, 18 et 24) ; et un peu plus loin, il reproduit en abrégé la phrase compliquée que nous venons d'analyser : *Caput ex quo totum corpus, per nexus et conjunctiones subministratum, crescit in augmentum Dei.* (Col., II, 19.)

17. *Hoc igitur dico et testificor in Domino.* Il reprend le discours commencé au premier verset. Il les avait suppliés de mener une vie digne de leur vocation : *Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.* Maintenant il les exhorte à ne plus vivre comme les Gentils, et à se dépouiller entièrement des passions auxquelles ils obéissaient avant leur conversion.

Ut non jam ambuletis sicut et Gentes ambulant. Il ajoute : *In vanitate sensus sui.* Toutes les agitations des hommes sont vaines et tous les efforts de leur génie sont vains, lorsque leurs travaux n'ont pour objet que la vie présente. En sorte que les poètes profanes eux-mêmes s'écriaient :

O miseras hominum mentes, o pectora cæca!
O curas hominum! quantum est in rebus inane!

(PERSE.)

18. *Tenebris obscuratum habentes intellectum.* « Ils avaient l'esprit obscurci de ténèbres ». Voilà le jugement que nous devons porter sur les plus grands hommes de l'antiquité profane. Avec tout leur génie, ils avaient l'esprit enveloppé de ténèbres ; ils ne connaissaient pas

Dieu, et leur ignorance était sans excuse, parce qu'elle était causée par l'aveuglement de leur cœur.

Alienati a vita Dei, « étrangers à la vie de Dieu ». Il y a infiniment plus de distance entre la vie de Dieu et la vie de l'homme, qu'entre la vie de l'homme et celle de l'animal. L'animal, borné aux fonctions du corps et à la satisfaction de ses appétits grossiers, est étranger à la vie de l'homme qui pense. Mais l'homme éclairé seulement par la lumière naturelle, l'homme abandonné à ses pensées terrestres, et renfermé dans les limites de ce monde entre les deux instants de la naissance et de la mort, est étranger à la vie de Dieu. Au contraire, l'homme qui connaît Dieu par la foi s'élève au-dessus du monde visible, s'unit à Dieu par la charité, et commence dans la lumière une vie qui se consommera dans la claire vision de Dieu même et ne finira jamais. Se peut-il que des hommes, après avoir commencé de vivre de cette vie immortelle, y renoncent ?

19. *Qui desperantes, semet ipsos tradiderunt impudicitiæ.* N'ayant aucun espoir des biens célestes qui sont réservés aux âmes pures, ils bornent tous leurs désirs à la vie présente, et ils s'efforcent d'assouvir leurs passions brutales. *Semet ipsos tradiderunt impudicitiæ.*

Au lieu de *desperantes,* on lit en grec ἀπηλγηκότες, *nec jam dolentes,* c'est-à-dire *conscientiæ morsum jam non sentientes.* Ils ont perdu le sens moral. En effet rien ne touche ceux qui se sont livrés à l'impureté. Ils méprisent les exhortations, les menaces. « Votre parole, fût-elle brûlante comme le feu, tranchante comme l'acier, les trouve insensibles ». (S. Chrys., hom. XIII, 1.)

L'auteur de la Vulgate a lu ἀπηλπικότες, *desperantes,* leçon que donnent plusieurs bons manuscrits. Il est d'ailleurs facile de voir comment on a pu prendre un de ces mots pour l'autre, dans un manuscrit en lettres onciales. Car ΑΠΗΛΓΗΚΟΤΕϹ ressemble singulièrement à ΑΠΗΛΠΙΚΟΤΕϹ. Les deux lettres qui forment ΓΗ et ΠΙ se confondent aisément.

In operationem immunditiæ omnis. Un genre de luxure

ne leur suffit pas ; il n'est point d'action infâme à laquelle ils ne se livrent avec fureur.

In avaritiam. Ces luxurieux sont avares : amasser par tous les moyens possibles pour jouir de tous les plaisirs possibles, tel est le résumé de leur morale.

In avaritiam. On devrait peut-être lire *in avaritia ;* car le grec porte ἐν πλεονεξίᾳ ; ce qui rattache ce mot aux précédents ; de sorte que l'on peut joindre en un seul membre de phrase, sans division : *In operationem immunditiæ omnis in avaritia.* « Ils font toute espèce d'actions infâmes en s'adonnant à l'avarice ».

Le mot πλεονεξία de (πλέον ἔχειν) signifie *plus habendi cupido.* Plusieurs traduisent : Ils se sont livrés à l'impureté *cum aviditate*, avec une ardeur insatiable, désirant toujours plus de volupté. Ce sens, donné par Théodoret et par Théophylacte, est adopté par saint Jérôme. Toutefois il est plus conforme à l'étymologie de πλεονεξία qu'à l'usage de ce mot, qui signifie habituellement « avarice », et ne désigne point l'impureté, à moins qu'elle ne soit considérée sous le rapport de l'injustice, comme est l'adultère. (Cf. Thessalon., IV, 6.) Le sens ordinaire de *avaritia*, donné par la Vulgate, nous semble devoir être conservé. Car on remarque que, plus bas (V, 3), les termes *immunditia*, l'impureté, et *avaritia,* l'avarice, sont de nouveau joints ensemble par saint Paul. Enfin ce qui achève de justifier cette interprétation, c'est le ℣ 5 du chapitre V, où l'on voit pour la troisième fois ces deux vices joints ensemble, toujours comme distincts, malgré leurs rapports : *aut immundus, aut avarus.* La particule *aut,* qui les accompagne en cet endroit, empêche de les confondre.

Au reste, les auteurs profanes eux-mêmes trouvaient entre ces deux vices une telle ressemblance qu'ils les appelaient du même nom. Chez les poètes, l'Amour impur se nommait *Cupido*, et l'Avarice *sordidus Cupido.* (Hor., Od. II, 13.)

20, 21, 22, 23, 24. Donnons tout de suite une observation utile pour éclaircir ces versets. Nous les repren-

drons ensuite à part. *Deponere, renovamini, induite.* En grec, il y a trois infinitifs : ἀποθέσθαι, ἀνανεοῦσθαι, ἐνδύσασθαι. Ces trois infinitifs dépendent de ἐμάθετε, qui est au verset 20; car le 21e est une parenthèse. On peut donc traduire littéralement : *Non ita didicistis Christum (si tamen illum audistis), sed didicistis deponere veterem hominem, renovari spiritu, et induere novum hominem.*

20. *Non ita didicistis Christum.* « Ce n'est pas là ce que vous avez appris, lorsque vous avez écouté le Christ et sa doctrine ».

21. *Si tamen illum audistis*, si toutefois vous avez entendu sa véritable doctrine. Εἴ γε αὐτὸν ἠκούσατε. Remarquez que saint Paul ne dit pas αὐτοῦ, mais αὐτόν. Avec αὐτὸν, c'est la « chose » qui est désignée, c'est la doctrine, la religion, tout ce qui concerne le Christ. Avec αὐτοῦ, ce serait la « personne » même. Car le verbe ἀκούω gouverne toujours au génitif le nom de la personne.

Quand saint Paul dit : *Si tamen illum audistis*, il n'exprime pas un doute, mais une affirmation. *Illud non est dubitantis, sed etiam valde affirmantis*, dit saint Chrysostome ; et il cite comme preuve cette phrase de la seconde Epître aux Thessaloniciens : *Si tamen justum est apud Deum reddere tribulationem iis qui vos tribulant* (I, 6), où l'expression *si tamen* est certainement affirmative.

22. *Deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem.* En entrant à l'école du Christ, vous avez, dis-je, appris (*didicistis*) à déposer le vieil homme, l'homme dont vous suiviez naguère les penchants, lorsque vous viviez dans la gentilité, cet homme qui se corrompt en s'abandonnant aux désirs de ses passions, *qui corrumpitur secundum desideria ;* passions qui le trompent en lui montrant un bonheur qu'elles ne lui donnent jamais : *desideria erroris.* Car, au lieu de le satisfaire, elles le corrompent. Dans l'homme qui s'abandonne à ses passions, et surtout à celles de la chair, l'intelligence s'obscurcit, la mémoire s'efface, le jugement se fausse, le cœur se déprave ; la beauté même

se flétrit, et la vie s'épuise, jusqu'à ce que la corruption du corps et de l'âme soit complète : *corrumpitur.*

23. *Renovamini autem spiritu mentis vestræ.* « Renouvelez-vous au contraire dans l'esprit intérieur de votre âme. » C'est la même pensée que nous trouvons dans l'Epître aux Romains : *Reformamini in novitate sensus vestri.* La substance de votre âme, *mens vestra*, restera la même ; mais les pensées, les jugements, les désirs, les volontés, en un mot, ce qui forme « l'esprit de votre âme », doit être nouveau, quand vous passez de la gentilité au christianisme, et du péché à la grâce.

24. *Et induite novum hominem.* Saint Paul met en opposition le vieil homme et l'homme nouveau. Le vieil homme est l'ensemble des penchants vicieux qui nous viennent d'Adam pécheur et auxquels nous obéissions avant de connaître l'Evangile. L'homme nouveau est l'ensemble des vertus qui sont infuses en nos âmes par la grâce de Jésus-Christ.

Selon plusieurs commentateurs, l'homme « nouveau », qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté, serait Adam sorti pur et saint des mains du Créateur. Ils entendent ainsi *novum* dans le sens de *recens creatum.* Cette interprétation est plus ingénieuse que vraie. Car *vetus homo* et *novus homo* sont mis en opposition ; et le *vetus homo* a nécessairement précédé le *novus homo.* L'homme nouveau, c'est Jésus-Christ, comme le dit excellemment saint Jérôme. En effet tout n'a-t-il pas été nouveau en Jésus-Christ : sa conception et sa naissance, sa doctrine et ses miracles, sa croix et sa passion, sa résurrection et son ascension ? C'est lui qui a été engendré dans la justice et la sainteté véritable. Car étant vrai Dieu, Fils du vrai Dieu, il a montré en sa personne l'accomplissement parfait de la justice et de la religion divine. Mais il faut lire en latin les paroles mêmes du saint docteur : « *Induite novum hominem* ». *Idipsum puto esse quod in alio loco dicitur : Induimini Dominum Christum Jesum.* (Rom., XIII, 14.) *Iste quippe est novus homo quo universi credentes debemus*

indui atque vestiri. Quid enim in homine qui a Salvatore nostro assumptus est, non novum fuit ? Conceptus, nativitas, partus, infantia, doctrina, vita, virtutes ; et ad extremum crux et passio exspoliantis in ea principatus ; resurrectio quoque et ascensus in cœlum. Hic ergo vere creatus est in justitia et sanctitate veritatis : quia Deus verus Dei veri Filius fuit, et tota in illo religio atque justitia Dei veritate completa est. (Hieron. in Ephes., XXIV.)

Qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. Il a été créé « dans la justice et la sainteté de la vérité » et non de la figure. Chez les Juifs, il y avait une justice, une sainteté et une pureté légale, qui n'était que la « figure » de la justice, de la sainteté et de la pureté « véritable », laquelle n'est donnée aux hommes que par Jésus-Christ. Il faut remarquer d'ailleurs que *sanctitas veritatis* est la même chose que *sanctitas vera.*

25. *Deponentes mendacium.* Après les préceptes généraux, il entre dans le détail, en nommant les vices du vieil homme qu'il faut déposer. Il commence par proscrire le mensonge : ce vice est directement opposé à Jésus-Christ, qui est la vérité ; il est aussi contraire à la charité mutuelle : parce que nous sommes les membres d'un même corps, et les membres d'un même corps ne se trompent pas les uns les autres. Est-ce qu'on voit l'œil induire la main en erreur, ou la main tendre au pied des embûches ? *Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.* « Si l'œil découvre un terrain suspect », dit saint Chrysostome, « il charge le pied de le sonder ; et le pied interrogé donne une réponse vraie. De même si l'œil aperçoit un serpent, il en avertit aussitôt le pied, qui s'enfuit. Et l'odorat, quand il discerne la présence d'un poison, est-ce qu'il trompe la bouche ? Pour ne pas se perdre lui-même, il se hâte de dire ce qu'il apprend. Et lorsque la langue perçoit une saveur qui indique une substance dangereuse, est-ce qu'elle trahit l'estomac ? Non, elle rejette la nourriture perfide et n'adresse à l'estomac que des aliments salutaires. Et des chrétiens, membres les uns

des autres, mentiraient et se tromperaient mutuellement ? »

26. *Irascimini et nolite peccare.* « Mettez-vous en colère, mais ne péchez pas ». Ces paroles, tirées du psaume IV, signifient que, si la fragilité humaine laisse échapper quelque signe de colère ou de vivacité, il faut que la religion réprime aussitôt ce mouvement peu délibéré. Que si le devoir nous porte quelquefois à reprendre avec colère, que ce soit une sainte colère, et qu'il ne reste aucune animosité dans notre cœur. C'est ce que l'Apôtre fait entendre, lorsqu'il ajoute : *Non occidat sol super iracundiam vestram ;* et c'est ce que tous les chrétiens pratiquent chaque soir avec une sublime simplicité, lorsque, agenouillés devant leur crucifix ils disent en commun dans chaque famille : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ».

27. *Nolite locum dare diabolo.* « Ne donnez point d'entrée au démon ». Comment ce précepte se lie-t-il à ce qui précède ? Si on laisse entrer l'aigreur dans son cœur, on donne accès au démon, qui poussera facilement à la haine et au péché mortel. Rien n'introduit le démon dans les cœurs aussi sûrement que la haine. *Nunquam enim locum sic habet diabolus, ut in inimicitiis.* (S. Chrys.)

Nolite locum dare diabolo. Un larron est facile à repousser tant qu'il est hors de votre maison ; mais si vous lui ouvrez vous-même votre porte, vous ne le chasserez pas aisément. Prenez donc garde de donner puissance au démon, en le laissant pénétrer dans votre âme. Fermez vos yeux, fermez vos oreilles, fermez votre cœur. S'il entre, vous êtes perdu.

28. *Qui furabatur, jam non furetur, magis autem laboret.* Le voleur est un paresseux qui aime mieux dérober à autrui ce dont il a besoin, que de le gagner par son travail. Celui qui travaille ferme la porte au démon, vit dans l'aisance et trouve de quoi soulager le prochain dans ses nécessités.

Operando manibus suis. Le travail des mains est une chose bonne, salutaire, honorée par Notre-Seigneur lui-

même, et prescrite dans la plupart des ordres religieux. C'est proprement la pénitence imposée à Adam et à sa postérité. Mais pourquoi saint Paul ajoute-il : *operando quod bonum est?* C'est qu'à Ephèse il y avait de nombreux ouvriers occupés à fabriquer des statuettes de Diane et des images de son temple. Or ce travail, relatif au culte des démons, était mauvais et interdit aux chrétiens.

29. *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat,* πᾶς λόγος σαπρὸς, *sermo putris et corruptus.* Cette expression de saint Paul condamne et bannit de la bouche des chrétiens, non-seulement les discours obscènes et contraires à la chasteté, mais toute équivoque grossière, toute parole ignoble. (Voyez ch. v, v. 4.)

Sed si quis bonus, sous-entendez, *procedat ;* mais qu'il ne sorte de votre bouche que de bonnes paroles, si le Saint-Esprit vous en suggère quelqu'une, qui soit propre à édifier.

Ad ædificationem fidei, πρὸς οἰκοδομὴν τῆς χρείας (*utilitatis*), ou τῆς πίστεως (*fidei*). Les manuscrits et les saints Pères varient entre ces deux leçons. Il est probable que saint Paul avait écrit seulement πρὸς οἰκοδομὴν, *ad ædificationem*, et que les mots τῆς χρείας et τῆς πίστεως sont deux gloses très-anciennes, qui auront passé de la marge dans le texte.

Ut det gratiam audientibus. Que notre conversation ne soit pas seulement pieuse, mais agréable et propre à conduire doucement à la vertu les personnes qui nous entendent. Il faut dire de bonnes choses, et les dire d'une manière aimable. *Gratiam vocavit jucunditatem,* dit Théodoret. La conversation la plus douce que l'on puisse entendre est celle d'une personne sainte qui, après avoir elle-même écouté Dieu dans l'oraison, vient parler aux hommes.

30. *Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei.* On chasse le Saint-Esprit par le péché mortel ; on le contriste, lorsque, en commettant volontairement des péchés véniels, on le force pour ainsi dire à habiter dans une âme pleine

de souillures. On contriste spécialement l'Esprit de pureté, lorsque l'on prononce des paroles indécentes. Commettre sciemment, librement, des fautes vénielles, c'est lui faire une injure si grande, qu'il en serait attristé, s'il était susceptible de douleur ; et c'est en parlant d'une telle âme que Notre-Seigneur s'écrie dans l'Apocalypse : *Utinam frigidus esses !*

In quo signati estis in diem redemptionis. Dans le baptême et dans la confirmation, nous avons été marqués du Saint-Esprit ; il a gravé l'image de Dieu dans notre âme, comme sur un objet sacré qui lui appartient. Si au jour de la rédemption parfaite, au jour du jugement universel, nous représentons au Souverain Juge cette empreinte non défigurée, mais conservée intègre, il nous reconnaîtra comme siens et nous recevra dans son palais.

31. *Omnis amaritudo, et ira, et indignatio, et clamor, et blasphemia tollatur a vobis.* Remarquez la progression de la colère. D'abord c'est une humeur amère qui se forme dans le cœur, πικρία. Elle se gonfle et devient l'irritation, θυμός. L'irritation enflammée est la colère complète, ὀργή. Celle-ci éclate par des clameurs violentes, κραυγή. Enfin, elle se répand en injures et en malédictions, βλασφημία. Puis des injures, on passe aux coups, aux blessures, au meurtre. *Amarulentia peperit iram, ira indignationem, indignatio clamorem, clamor blasphemiam (id est maledicta), blasphemia demum plagas, plagæ vulnera, hæc mortem.* (S. Chrys.)

Cum omni malitia. Il y a des chiens silencieux, qui n'aboient pas, mais qui mordent. Il y a aussi des rancunes qui, sans éclater, nuisent dans l'ombre : ce sont les pires. Renoncez à la colère et réprimez au fond de votre cœur toute envie de nuire à celui qui vous a blessé.

32. *Estote autem invicem benigni,* χρηστοὶ, soyez pleins de bonté, débonnaires, prêts à rendre service. Saint Paul ne se contente pas d'extirper les vices : il a soin de planter les vertus. Car il sait qu'une terre d'où l'on arrache

les épines se remplit d'herbes stériles, si l'on n'y sème pas de bon grain. (S. Chrys.).

Misericordes, εὔσπλαγχνοι, ayez le cœur tendre et compatissant à toutes les souffrances du prochain.

Donantes invicem, « vous pardonnant mutuellement », non point par force et avec chagrin, mais avec grâce et de bon cœur, χαριζόμενοι.

Sicut et Deus in Christo donavit vobis. Voilà tout à la fois le motif et le modèle qui nous est proposé pour nous déterminer à pardonner aux hommes leurs injustices à notre égard : Dieu lui-même nous a pardonné toutes les injures que nous lui avons faites, et il nous les a pardonnées dans son Fils et à cause de son Fils, qui s'est fait Homme pour expier nos crimes. *In Christo.*

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

1. Saint Paul avait terminé le chapitre IVe en exhortant les Ephésiens à imiter la bonté de Dieu envers les hommes. Il continue la même exhortation dans les deux premiers versets du chapitre V, et il leur propose l'exemple de Jésus-Christ, afin de les porter à se pardonner les uns aux autres, et à s'aimer mutuellement.

2. Puis il leur recommande de fuir l'impureté et l'avarice, ainsi que les paroles deshonnêtes et l'excès du vin, qui conduisent aux actions impures. (3-18.)

3. Au lieu de suivre la doctrine et les exemples des hérétiques qui prétendent justifier les désordres honteux et qui s'y livrent eux-mêmes, les chrétiens doivent se remplir du Saint-Esprit en chantant les louanges de Dieu et en le remerciant de ses bienfaits. (19 et 20.)

4. Saint Paul établit ensuite le principe de la subordination : elle est fondée sur l'autorité de Jésus-Christ, qui réside en ceux qui commandent. Puis, entrant dans le détail, il trace les devoirs de l'épouse et du mari. (21-fin.)

---

1. *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii carissimi :*

2. *Et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis.* (Joan., XIII, 34, et XV, 12 ; I Joan., IV, 21.)

3. *Fornicatio autem, et omnis immunditia, aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos :* (Col., III, 5.)

1. Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfants bien aimés ;

2. Et marchez dans la charité, comme Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu, comme une oblation et une victime d'agréable odeur.

3. Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme il convient à des saints.

4. Point de paroles déshonnêtes, folles, bouffonnes, rien d'inconvenant, mais plutôt des paroles d'action de grâces.

5. Car sachez et comprenez bien que nul fornicateur, nul impudique, nul avare (ce qui est une idolatrie) n'a d'héritage dans le royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

6. Que personne ne vous séduise par de vains discours. Car c'est pour ces choses que la colère de Dieu tombe sur les enfants de l'incrédulité.

7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

8. Car vous étiez autrefois ténèbres ; mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de lumière.

9. Or le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité.

10. Recherchez avec soin ce qui est agréable à Dieu.

11. Et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres ; au contraire, reprenez-les.

12. Car la pudeur ne permet pas seulement de dire ce que ces personnes font en secret.

13. Or tout ce qui mérite d'être repris est manifesté par la lumière. Car tout ce qui est manifesté est lumière.

14. C'est pourquoi il est dit : Levez-vous, vous qui dormez ; sortez d'entre les morts, et le Christ vous éclairera.

15. Ayez donc soin, mes frères, de vous conduire avec une grande circonspection, et non comme des personnes imprudentes,

16. Mais comme des hommes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais.

17. Ne soyez donc pas imprudents, mais sachez discerner quelle est la volonté de Dieu.

4. *Aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet ; sed magis gratiarum actio.*

5. *Hoc enim scitote intelligentes, quod omnis fornicator, aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hæreditatem in regno Christi et Dei.*

6. *Nemo vos seducat inanibus verbis : propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ.* (Matth., XXIV, 4 ; Marc., XIII, 5 ; Luc., XXI, 8 ; Col., II, 18 ; II Thess., II, 3.)

7. *Nolite ergo effici participes eorum.*

8. *Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate :*

9. *(Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate)*

10. *Probantes quid sit beneplacitum Deo.*

11. *Et nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite.*

12. *Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis, turpe est et dicere.*

13. *Omnia autem quæ arguuntur, a lumine manifestantur ; omne enim quod manifestatur, lumen est.*

14. *Propter quod dicit : Surge qui dormis, et exsurge a mortuis, et illuminabit te Christus.*

15. *Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis : non quasi insipientes,* (Col., IV, 5.)

16. *Sed ut sapientes ; redimentes tempus : quoniam dies mali sunt.*

17. *Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* (Rom., XII, 2 ; I Thess., IV, 3.)

18. *Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria : sed implemini Spiritu sancto,*

19. *Loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino ;*

20. *Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi , Deo et Patri ;*

21. *Subjecti invicem in timore Christi.*

22. *Mulieres viris suis subditæ sint, sicut Domino :* (Gen., III, 16 ; Col., III, 18 ; I Petr., III, 1.)

23. *Quoniam vir caput est mulieris , sicut Christus caput est Ecclesiæ : ipse salvator corporis ejus.* (I Cor., XI, 3.)

24. *Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus.*

25. *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea :* (Col., III, 19.)

26. *Ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ,*

27. *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.*

28. *Ita et viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit.*

29. *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit : sed nutrit et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam :*

30. *Quia membra sumus corporis ejus , de carne ejus et de ossibus ejus.*

31. *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem suam,*

18. Et ne vous laissez pas aller aux excès du vin , d'où naît la luxure ; mais remplissez-vous du Saint-Esprit.

19. Entretenez-vous de psaumes d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant au fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur ;

20. Rendant grâces en tout temps et pour toutes choses à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

21. Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ.

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur :

23. Parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est le Sauveur.

24. Comme donc l'Eglise est soumise à Jésus-Christ , que les femmes soient de même soumises en toutes choses à leurs époux.

25. Vous , maris , aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle,

26. Afin de la sanctifier, en la purifiant dans le baptême de l'eau par la parole de vie,

27. Pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée.

28. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes, comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même.

29. Car nul ne hait jamais sa propre chair ; mais il la nourrit et l'entretient, comme Jésus-Christ fait à l'égard de l'Eglise ;

30. Parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os.

31. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère,

pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux en une même chair.

32. Ce sacrement est grand; je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise.

33. Ainsi donc, que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même ; et que la femme craigne son mari.

et adhœrebit uxori suæ : et erunt duo in carne una. (Gen., II, 24; Matth., XIX, 5; Marc., X, 7.)

32. *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.*

33. *Verumtamen et vos singuli unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat : uxor autem timeat virum suum.*

COMMENTAIRE

1. *Estote ergo imitatores Dei.* Imitez Dieu, qui vous a pardonné. Que peut-on concevoir de plus heureux que cette parole ? Quand on vous dirait : Montez sur un trône, on ne vous ferait pas un si grand honneur. Si vous pardonnez à votre ennemi, vous imitez Dieu, vous devenez semblable à Dieu. Il est beau de remettre une somme d'argent à votre débiteur ; mais il est plus glorieux encore de remettre une injure à celui qui vous hait. Car vous n'imitez pas Dieu en remettant de l'argent, et vous l'imitez en pardonnant des injures. *Pecunias enim si condones, Deum non imitaris ; peccata autem si condones, imitaris Deum.* (S. Chrys.)

Sicut filii. Un second motif vous presse d'imiter Dieu, c'est qu'il est votre père et que vous êtes ses enfants.

Carissimi. Et si tous les enfants n'imitent pas leur père, n'est-il pas juste qu'il trouve au moins des imitateurs dans ceux qu'il affectionne le plus ?

2. *Et ambulate in dilectione.* Si un remède vous avait sauvé la vie, est-ce que vous n'aimeriez pas et celui qui vous l'aurait donné, et ce remède lui-même ? Vous devez donc aimer la charité, et celui qui l'a mise en votre cœur. (S. Chrys.) C'est elle qui vous a sauvés ; c'est par elle que vous êtes devenus enfants de Dieu. Marchez dans la charité et dans la dilection pour vos frères.

Sicut et Christus dilexit nos. Aimer vos amis, ce n'est pas

imiter la charité de Jésus-Christ, qui nous a aimés lorsque nous étions ses ennemis. Pour l'imiter, il faut aimer ceux qui ne vous aiment pas.

Et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. Souffrir pour ses ennemis, c'est être pour Dieu une oblation d'agréable odeur. Si vous allez jusqu'à mourir pour eux, comme Jésus-Christ, vous serez une hostie sainte et précieuse devant Dieu.

Oblationem et hostiam. Ces deux mots sont empruntés aux sacrifices de l'ancienne loi. *Oblatio* (προσφορά), ce sont tous les dons que l'on offre à Dieu, comme les pains, l'encens, les prémices des fruits. *Hostia* (θυσία) est une victime que l'on immole. On reprochait aux chrétiens de n'avoir point de sacrifices solennels comme les Juifs de Jérusalem et comme les Gentils eux-mêmes. Notre sacrifice, dit saint Paul, c'est le Christ, oblation et victime immolée à Dieu son Père.

3. *Fornicatio autem et omnis immunditia, aut avaritia.* Vous voyez qu'aux yeux de saint Paul, l'impureté et l'avarice, l'amour de la chair et l'amour du métal, sont deux passions semblables, toutes deux insensées, honteuses, furieuses, difficiles à corriger. Toutefois des milliers d'impudiques sont devenus chastes, mais combien citera-t-on d'avares qui soient devenus généreux?

Saint Paul nomme ici, clairement, trois espèces de péchés : *Fornicatio autem, et omnis immunditia, aut avaritia.* Le premier mot désigne, selon saint Thomas, *luxuriam naturalem quæ non est cum sua.* Le second péché sera *omnis pollutio contra naturam, scilicet quæ non ordinatur ad generationem.* Et le troisième péché, séparé du second par *aut*, ne saurait être la même chose, c'est à dire que ce n'est pas un désir insatiable de volupté. C'est donc l'avarice, πλεονεξία, mot pris dans son sens habituel, *avaritia*, comme traduit avec raison la Vulgate. Quelle que soit la science des interprètes qu'on nous oppose, elle paraît céder, je ne dis pas devant la seule autorité de la Vulgate, mais devant l'examen attentif de trois textes comparés. (Voyez plus bas, v. 5.)

Nec nominetur in vobis. « Que pas un d'entre vous ne soit cité comme un impudique ou un avare. Car rien n'est plus opposé à la sainteté de la religion chrétienne, *sicut decet sanctos.* Il faudrait même, si vous ne viviez pas au milieu des païens, que le nom de ces vices fût inconnu parmi vous : *Nec nominetur.* Car prononcer le nom de ces honteux péchés répugne aux lèvres d'un saint. *Nec nominetur :* les nommer, c'est y faire penser; en prononcer le nom, c'est les tirer de leurs ténèbres et en diminuer l'horreur. *Nec nominetur.* Car on ne nomme que ce qui est possible, et le mot conduit à la chose : *Verba sunt viæ rerum.* (S. Chrys.)

. *Turpitudo*, αἰσχρότης, est une parole déshonnête, par exemple une expression immonde ou une grossière équivoque.

Stultiloquium, μωρολογία, signifie une parole extravagante, une sottise.

Scurrilitas, εὐτραπελία, est une bouffonnerie, une facétie qui choque les bienséances : *quæ ad rem non pertinet.* Nous disons nous-mêmes en français : « une impertinence (1) ».

Ce verset est l'explication du *sermo malus*, λόγος σαπρὸς, que nous avons vu à la fin du chapitre précédent (v. 29). Par ces trois expressions *turpitudo, stultiloquium* et *scurrilitas,* qui forment une gradation descendante, saint Paul condamne non-seulement les discours impurs, qui offensent la pudeur, mais toutes les paroles malséantes que s'interdisent les personnes bien élevées et qui se respectent. Ne soyons pas surpris que saint Paul insiste là-dessus; car nous savons que la conversation des Grecs, même polis, était souvent pleine d'ordures. Les comédies

(1) Quelques-uns proposent de lire : *quæ ad rem non pertinent*, parce qu'il y a en grec τὰ οὐκ ἀνήκοντα, *quæ non conveniunt.* On peut traduire ainsi, en faisant entendre que ces mots sont une apposition de *scurrilitas* et de *stultiloquium.* C'est comme s'il y avait : *Id est ea quæ non conveniunt.* Le mot εὐτραπελία se prend quelquefois en bonne part et signifie des paroles spirituelles que se permettent des personnes modestes. C'est pourquoi saint Paul a soin de fixer le sens qu'il attache au mot εὐτραπελία, en ajoutant l'apposition τὰ οὐκ ἀνήκοντα.

d'Aristophane en sont la preuve. Les lèvres d'un chrétien, qui bénissent le Dieu très-saint, ne doivent jamais être souillées par des paroles déshonnêtes.

Nulle part ce sentiment de décence chrétienne ne s'est plus profondément imprimé dans les mœurs littéraires, qu'en France. Toute la licence des écrivains modernes n'a pu abroger la loi formulée par le poète :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté ;
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Sed magis gratiarum actio. Voilà un digne sujet de conversation pour des chrétiens : s'entretenir des bienfaits de Dieu et le remercier des grâces dont il nous a comblés. Pourquoi ces discours sont-ils rares ? N'est-ce point parce que le sentiment de la reconnaissance est faible dans les cœurs ? Est-ce le respect humain qui arrête nos paroles ? Osons quelquefois laisser voir que nous aimons Dieu.

5. *Hoc autem scitote intelligentes, quod omnis fornicator, aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hæreditatem in regno Christi et Dei.* Tout fornicateur, tout impudique, tout avare est exclu du royaume du Christ et de Dieu. Sachez-le, parce que Jésus-Christ l'a déclaré dans son Evangile, parce que Dieu l'a écrit dans sa loi et l'a attesté par ses prophètes. Comprenez-le aussi, en consultant les lumières de votre raison, en écoutant la réponse intérieure de votre conscience : *Scitote.*

Aut avarus, quod est idolorum servitus. Il y a des hommes aujourd'hui qui nous accusent d'abuser de l'hyperbole, dit saint Chrysostome, lorsque nous nous contentons de répéter les paroles de Notre-Seigneur ou des saints Apôtres, par exemple lorsque nous disons que « l'avarice est une idolâtrie ». Il en était de même au temps de saint Paul, ajoute le saint Docteur. Certains esprits le taxaient d'exagération. Mais il avertissait les fidèles de ne pas les croire ; parce que leurs vains raisonnements ne prévaudraient point contre la vérité ni con-

tre les jugements de Dieu. Après tout, saint Paul, en appelant l'avarice une idolâtrie, ne fait qu'interpréter cette parole de Notre-Seigneur : Vous ne pouvez servir deux maîtres, Dieu et Mammon. *Non potestis duobus dominis servire ; non potestis Deo servire et Mammonæ.* (Matth., VI, 24.) Et si l'on demande comment l'avarice peut être une idolâtrie, un mot de saint Augustin résout la question : On adore ce que l'on aime. *Colitur quod diligitur.* (In Ps. LXXVII, n. 20) Le Dieu de l'avare est son or, comme le Dieu du gourmand est son ventre. (Philip., III, 19.)

Nous l'avons dit, ce troisième texte achève de fixer le sens des deux premiers. (c. IV, 19, et c. V, 3.) Car l'impureté et l'avarice sont encore ici nommées ensemble et cependant nettement présentées comme deux vices différents : *aut immundus, aut avarus.* Ici la disjonction est incontestable ; et d'ailleurs πλεονέκτης n'a jamais signifié un impudique ; πλεονέκτης est un avare qui veut posséder par des moyens injustes.

6. *Nemo vos seducat inanibus verbis.* Des philosophes et des hérétiques enseignaient que la fornication et les autres actions impures étaient permises ; ils ne blâmaient guères que l'adultère. Les graves stoïciens autorisaient la fornication. (Epict., *Man.*, c. XLVII.) Les sages du paganisme ne se gênaient pas en cette matière. *Qui, enim græca dogmata sequebantur hæc omnia faciebant,* dit Théodoret. Il nous reste du divin Platon lui-même des vers détestables. Au concile de Jérusalem, les Apôtres se virent obligés de condamner expressément la fornication : tant le vice impur était passé dans les mœurs des Gentils !

Propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ. C'est à cause de ces péchés que la colère de Dieu vient sur les fils de la désobéissance, sur les nations qui n'obéissent pas à l'Evangile, sur les peuples qui en rejettent la doctrine et les préceptes. Or, si Dieu punit les nations infidèles qui ne transgressent que la loi de nature obscurcie en eux par les passions, combien plus frap-

pera-t-il sévèrement les nations baptisées, éclairées de la pleine lumière, et qui violent les lois sacrées de l'Evangile ! Toutes les fois que les mœurs publiques sont perverties chez un peuple, on peut dire avec assurance que la colère de Dieu est en marche (ἔρχεται, *venit*) ; elle est partie du trône et elle arrivera infailliblement, si la nation ne fait pénitence.

« Qu'ainsi donc personne », quelque illustre philosophe qu'il soit, « ne vous trompe par de vains discours ». La fornication est un péché. Quoique les sages de l'Académie et du Portique la permettent, quoique les lois de l'empire l'autorisent, celui qui s'en rend coupable n'aura point de part à l'héritage de Jésus-Christ.

7. *Nolite ergo effici participes eorum.* N'imitez donc point ceux qui vous environnent : quoique l'impureté soit passée dans les mœurs, autorisée par les lois grecques et romaines, consacrée même par la religion publique, ne prenez point de part à ces criminels désordres.

8. *Eratis enim aliquando tenebræ.* Sans doute, lorsque vous étiez Gentils, vous viviez comme les Gentils ; et, quand vous étiez enveloppés de ténèbres, vous faisiez des œuvres de ténèbres.

Nunc autem lux in Domino. Mais aujourd'hui vous avez été illuminés par la lumière de l'Evangile, qui vous montre l'horreur de ces crimes. Marchez donc dans la lumière, enfants de lumière, et faites des œuvres de lumière : *Ut filii ergo lucis ambulate.*

Il ne dit pas seulement : Vous êtes maintenant dans la lumière, « mais vous êtes lumière ». Car le chrétien baptisé est un miroir qui reçoit les rayons du Soleil de justice ; il devient lui-même ainsi lumineux et répand la lumière sur tout ce qui l'environne. Au contraire, le pécheur, surtout l'incrédule, est ténèbres ; comme un nuage épais, il intercepte les rayons du soleil et offusque tout de son ombre.

9. *Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate.* Ce verset forme une parenthèse. Les fruits que

doit produire la lumière évangélique que vous avez reçue, et les œuvres que vous devez accomplir en marchant dans la lumière, sont des œuvres de bonté et non de colère, des œuvres de justice et non d'avarice, enfin des œuvres de vérité, conformes à la doctrine évangélique qui condamne les mœurs corrompues des païens et l'enseignement licencieux de leurs philosophes.

10. *Probantes.* Ce verset achève la phrase commencée au verset 8e. Il faut donc joindre *ambulate, probantes quid sit beneplacitum Deo,* « marchez dans la lumière, examinant avec intelligence et prudence ce qui plaît à Dieu. Car sa volonté est la règle de nos actions ». *Probantes,* δοκιμάζοντες, *explorantes,* recherchant vous-mêmes avec attention et consultant les hommes sages.

Probantes quid sit beneplacitum Deo. Ce verset condamne 1° les imprudents qui agissent sans s'assurer que l'action qu'ils font est bonne ; 2° les ignorants qui ne s'instruisent pas de la loi de Dieu, comme si l'ignorance volontaire excusait du péché, tandis qu'elle est la principale cause de la damnation des hommes ; 3° les ecclésiastiques négligents qui n'étudient ni les saints canons, ni les rites et les cérémonies que prescrit l'Eglise, s'exposant ainsi à violer par leur faute les lois qu'ils sont tenus de connaître ; 4° les présomptueux qui réforment les rubriques et la liturgie, préférant leur goût et leur bon plaisir à celui de Dieu, qui nous est manifesté par l'Eglise. Tous ceux-là sont invités par saint Paul à rechercher soigneusement ce qui plaît à Dieu et à régler leur conduite sur sa volonté : *Probantes quid sit beneplacitum Deo.*

11. *Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum.* Les œuvres de ténèbres sont infructueuses. On peut demander à tous les impudiques : *Quem fructum habuistis tunc in illis in quibus nunc erubescitis ?* (Rom., VI, 21.) Il en est de même du larcin, des fortunes acquises par l'injustice, et du travail du dimanche. L'expérience montre qu'en fin de compte la violation de la loi divine ne profite ni aux individus, ni aux familles, ni aux peuples. En sorte que le péché, même ici-bas, est une

œuvre stérile et infructueuse : *Opus infructuosum.*

Magis autem redarguite. Appuyé sur cette parole de saint Paul, le vrai chrétien, tout en conservant la charité pour les personnes, blâme et réprouve les mauvaises doctrines et les mauvaises actions. *Redarguite*, et non pas *silete.* Si l'Apôtre demande ce courage aux fidèles, que n'exige-t-il pas des pasteurs ?

12. *Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis turpe est et dicere.* Dans ce verset, il explique ce qu'il entend par *operibus tenebrarum.* Le sens est donc : Gardez-vous de participer à leurs œuvres de ténèbres. Car ces œuvres, qu'ils accomplissent dans l'ombre et en se cachant dans les lieux les plus secrets, sont des actions abominables, que la pudeur défend même de nommer.

13. *Omnia autem quæ arguuntur a lumine manifestantur. Omne enim quod manifestatur lumen est.* Ce verset embarrasse tous les commentateurs ; c'est, en effet, l'un des plus obscurs que l'on trouve dans saint Paul. Voici le sens que nous adoptons. Les actions que les païens font dans les ténèbres sont honteuses, et je vous ai dit de ne pas les imiter, mais de les reprendre. Or, toutes les choses qui sont reprises et blâmées, c'est par la lumière qu'elles sont manifestées comme mauvaises, puisque c'est la lumière qui en montre la laideur en les éclairant. Il faut donc que vous soyez vous-mêmes lumineux pour confondre les païens, il faut que la sainteté de votre vie reprenne leurs désordres. Car, ajoute-t-il, tout ce qui est manifesté est lumière ; c'est-à-dire que tout ce qui est manifesté n'est manifesté que parce qu'il est éclairé par la lumière. *Lumen est* veut dire ici *lucidum est, lumine perfusum est.* Ainsi le mensonge est prouvé mensonge par la clarté de la vérité qu'on lui oppose, et le vice est montré odieux par la splendeur de la vertu contraire.

14. *Propter quod dicit : Surge qui dormis, et exsurge a mortuis, et illuminabit te Christus.* C'est pourquoi l'Esprit-Saint dit au pécheur : Réveillez-vous, vous qui dormez dans les ténèbres de l'iniquité ; levez-vous du milieu des morts, vous que le péché a blessés, et le Christ vous illu-

minera. Votre âme sera éclairée par les rayons de sa vérité et de sa sainteté. *Illuminabit te Christus.* C'est ce dernier mot qui est l'objet direct de la citation : le Christ est le soleil de justice, le Christ est la vraie lumière qui reprend le vice et confond le mensonge.

La pensée que poursuit l'Apôtre et la conclusion qu'il veut tirer, il l'a d'abord exprimée par ce mot : *Redarguite.* « Maintenant vous n'êtes plus ténèbres comme autrefois, mais vous êtes lumière dans le Seigneur. Reprenez donc les vices des païens non-seulement par vos paroles, mais surtout par l'exemple d'une sainte vie ».

On demande où saint Paul a pris ce texte : *Surge qui dormis, et exsurge a mortuis, et illuminabit te Christus.* Comme il ne se trouve nulle part en aucun livre de la sainte Ecriture, quelques-uns ont pensé qu'il est tiré d'un livre aujourd'hui perdu. Mais nous croyons, avec de sages commentateurs, que saint Paul cite librement, en les interprétant et en les unissant, les deux textes d'Isaïe que voici : *Expergiscimini et laudate, qui habitatis in pulvere.* (XXVI, 19.) *Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.* (LXX, 1.) Nous avons déjà vu, dans l'Epître aux Romains (c. III), saint Paul unir ensemble plusieurs textes de la sainte Ecriture.

15. *Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis.* Puisque vous marchez à présent dans la lumière, ayez donc soin de marcher avec prudence et circonspection ; prenez garde de heurter votre pied contre les pierres de scandale ; conduisez-vous d'une manière irréprochable aux yeux de Dieu et des hommes. C'est le sens du terme ἀκριβῶς, *diligenti cura,* avec exactitude.

Caute. Dans l'Epître aux Colossiens, l'Apôtre, donnant le même précepte, ajoute un mot qui explique sa pensée : *In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt.* Marchez avec sagesse en présence de ceux qui sont étrangers à l'Eglise. Ayez soin de ne pas donner prise à leur censure, et, au lieu de les scandaliser, tâchez de les gagner à Dieu.

Non quasi insipientes, sed ut sapientes. L'homme qui n'est pas sage (*insipiens*, ἄσοφος) est celui qui n'estime

point les choses selon leur valeur ; celui qui cherche le bonheur où il n'est pas ; celui qui se passionne pour les biens terrestres et ne songe ni aux récompenses ni aux châtiments de la vie future. L'homme sage au contraire est celui qui évite le péché comme le seul mal à craindre, et regarde les biens éternels comme les seuls désirables. L'homme sage, disaient les païens mêmes, est celui qui prévoit l'avenir (1).

16. *Redimentes tempus.* Les amusements, le sommeil, les affaires dérobent et emportent le temps de notre vie. Nous le rachetons si nous employons du moins à notre salut ce qui nous en reste, en sacrifiant quelque chose des biens du siècle. Acheter, c'est perdre une chose pour en gagner une autre. Perdons la terre pour gagner le ciel. *Sicut enim das nummos et panem emis, sic perde nummos ut emas tibi quietem, id est tempus vacandi Deo ; hoc enim est tempus redimere*, dit saint Augustin. (Serm. XXIV, *de verbis Apost.*) Et ailleurs : *Quid est redimere tempus, nisi, quum opus est, etiam detrimento temporalium commodorum, ad æterna quærenda et capessenda, spatia temporis comparare?* (Hom. I, *inter* 50.)

Tempus, τὸν καιρὸν, et non τὸν χρόνον. C'est l'occasion, l'instant rapide qu'il faut saisir au passage et qui ne revient plus. Un sermon, un bon exemple, un conseil salutaire porte en lui la vie éternelle. Si on laisse passer le moment favorable, tout peut être perdu pour jamais.

Ces deux idées ; *Caute ambuletis* et *Redimentes tempus* sont de même rapprochées dans l'Epître aux Colossiens : *In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt, tempus redimentes.* Quelle est donc, au fond, le dessein de l'Apôtre en réunissant ces deux pensées ? Il engage les chrétiens à se conduire avec prudence, non-seulement pour ne pas donner prise à la censure des païens, mais afin de saisir l'occasion de leur proposer l'Evangile. Si vous amenez aux pieds de Jésus un infidèle ou un pécheur, vous réparerez ainsi le temps que vous avez perdu quand

(1) Ὁ σοφὸς ἀνὴρ τὸ μέλλον προνοεῖ.

vous ne le serviez pas. Car vous aurez votre part dans ses bonnes œuvres.

Quoniam dies mali sunt. Ces mots se lient avec *caute ambuletis.* Marchez avec prudence, car les jours sont mauvais. Les jours étaient mauvais au temps où le grand Apôtre écrivait du fond d'une prison et quand le sang des chrétiens arrosait la terre. Et maintenant encore ils sont mauvais : le scandale est partout, et celui qui ne rachète pas son temps pour l'employer avec courage à son salut, s'expose à perdre son âme.

17. *Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* Les imprudents, les insensés, ἄφρονες, ne se mettent pas en peine de rechercher quelle est la volonté de Dieu. Les sages l'étudient et demandent à Dieu de la leur faire connaître pour l'accomplir : *Servus tuus sum ego*, disait un roi ; *da mihi intellectum ut sciam testimonia tua.* (Ps. CXVIII.)

18. *Et nolite inebriari vino in quo est luxuria.* La joie, la force et la santé sont dans le vin pris avec modération. Mais la luxure est dans le vin pris avec excès. *Nunquam ego ebrium castum putabo,* dit saint Jérôme (in Tit., c. I) ; et ailleurs : *Venter mero æstuans cito despumat in libidines.* (Ep. CXX, ad Magn., n. 9.) L'excès du vin ne fortifie pas le corps, il le ruine, et il perd en même temps l'âme, dit saint Chrysostome. *Non servat, sed perdit non solum corpus, sed etiam animam.* (In Eph., hom. XIX, 2.) S'il en est ainsi du vin, que dire de ces liqueurs brûlantes qui consument les corps les plus robustes, en même temps qu'elles éteignent l'intelligence ?

Sed implemini Spiritu sancto. Est-il donc en notre pouvoir que nous soyons remplis du Saint-Esprit ? Assurément, répond saint Chrysostome. Quand nous aurons chassé le mensonge, la colère, l'impureté et les autres vices, rien n'empêchera le Saint-Esprit de venir se reposer dans nos cœurs, et de les remplir de sa grâce.

19. *Loquentes vobismetipsis in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus.* C'est une douce consolation de savoir se parler à soi-même en répétant dans son cœur de

saints discours. Celui qui chante de pieux cantiques se remplit du Saint-Esprit, comme celui qui chante les chansons de Satan se remplit de l'esprit immonde, dit saint Chrysostome. *Qui psallunt, implentur Spiritu sancto, sicut qui satanica canunt cantica, spiritu immundo.* (Hom. XIX, 2.)

Vous voyez dans ce verset l'origine de l'Office public ; la prière chantée remonte aux Apôtres. Elle se composait alors du Psautier et d'hymnes à la louange de Dieu, dont les hymnes du bréviaire reproduisent la substance. On y joignait plusieurs cantiques soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, avec des chants populaires qui contenaient les dogmes, les préceptes ou les grands faits de la religion. Quoique ces chants ne nous aient pas été conservés, nous trouvons dans quelques Pères, notamment dans saint Sophronius, des pièces qui peuvent nous en donner une idée.

Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino, « chantant et psalmodiant dans vos cœurs à la gloire du Seigneur ». Comme il n'était pas toujours prudent ni facile aux chrétiens de chanter à haute voix les louanges de Dieu, saint Paul leur recommande de chanter au fond de leurs cœurs : ce qu'ils peuvent faire partout, même au milieu du forum, et Dieu entendra leurs silencieux concerts, comme il entend ceux des anges.

20. *Gratias agentes semper pro omnibus.* Faut-il rendre grâces à Dieu de tout ce qui nous arrive ? Certainement, même de la maladie, même de la pauvreté. *Hæc virtus est maxima,* dit saint Jérôme, *ut in ipsis periculis atque miseriis Deo gratiæ referantur, et semper dicamus : Benedictus Deus !* Ce n'est pas une grande vertu que de remercier Dieu dans la prospérité. Ce qu'il demande des chrétiens, c'est qu'ils le remercient dans l'affliction ; c'est qu'ils lui rendent grâces pour les bienfaits dont il les comble, sans qu'ils le sachent. Car Dieu nous accorde beaucoup de bienfaits que nous ignorons, ou même dont nous ne voulons pas. Dieu a-t-il, pour ainsi parler, une autre occupation que de faire du bien aux hommes, même

lorsqu'il les châtie ? *Quod est enim aliud opus Dei, quam hoc, nempe hominum genus afficere beneficio ?* (S. Chrys., hom. XIX, 2.)

In nomine Domini nostri Jesu Christi. Il n'y a que Jésus-Christ qui puisse offrir à son Père une action de grâces digne de ses bienfaits. Et quoique le sacrifice de la croix et celui de l'autel soient le même, on peut dire cependant que celui de la croix fut principalement expiatoire, tandis que celui de l'autel porte le nom d'eucharistique. D'où il suit que l'action de grâces la plus agréable que nous puissions offrir à Dieu est le sacrifice de la messe.

21. *Subjecti invicem in timore Christi.* Pourquoi nous soumettre à des égaux ? Philosophez tant que vous voudrez : jamais vous ne prouverez à un homme qu'il doit se soumettre à un autre homme, si vous n'ajoutez ce mot de saint Paul : *In timore Christi.* L'athée est conséquent avec lui-même quand il se soulève contre toute autorité, soit d'un roi, soit d'une multitude. Est-ce que cent mille de mes égaux ont plus de droit sur moi qu'un seul ? C'est Dieu qui donne aux hommes le droit de commander à leurs semblables ; c'est Dieu qui rend l'obéissance obligatoire, honorable et heureuse. Otez la croyance en Dieu, vous supprimez la société humaine. Car sans Dieu et sans providence, il n'y a plus ni droit ni justice, et tous les individus sont indépendants les uns des autres.

Mais la loi de l'obeissance est imposée à tous les hommes sans exception, par la volonté de Dieu. Il n'y a pas d'homme qui ne doive obéir à un homme, fût-il roi ou même pape. Car le pape, qui commande aux rois et aux évêques, doit obéir au moins à son confesseur. Après avoir établi le principe universel de l'obéissance, saint Paul en fait l'application détaillée dans le reste du chapitre et dans le suivant.

22. *Mulieres viris suis subditæ sint.* Saint Paul voulant établir dans la famille un ordre parfait, s'adresse d'abord à la femme : son premier devoir est « d'obéir » à son mari comme au Seigneur, en respectant l'autorité de Dieu dans la personne de son époux, *sicut Domino.* Sa

soumission établit son influence : c'est en obéissant qu'elle dirige. La concorde règne dans la maison ; les enfants sont bien élevés, les serviteurs maintenus dans l'ordre, et les voisins édifiés. (S. Chrys.) Une seule famille répand ainsi la bonne odeur de Jésus-Christ dans toute une contrée, et souvent cet heureux résultat est dû à la douceur d'une femme prudente.

23. *Quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ.* L'union de l'homme et de la femme était l'image de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise, qu'elle figurait et prophétisait dès l'origine. Adam et Eve ne faisaient qu'un seul corps, dont Adam était la tête : Jésus-Christ et l'Eglise ne font qu'un seul corps mystique, dont Jésus-Christ est le chef. Que la femme respecte donc l'image de Jésus-Christ dans son époux.

Ipse salvator corporis ejus, αὐτὸς σωτὴρ τοῦ σώματος. Jésus-Christ est le Sauveur du corps dont il est le chef. De ces paroles on infère avec raison qu'il n'y a point de salut à espérer hors de l'Eglise ; car Jésus-Christ est le seul Sauveur, et il ne sauve que les membres de son corps.

24. *Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus* (1). Pouvait-on ennoblir davantage la dépendance de la femme ? Saint Paul lui donne pour modèle la soumission de l'Eglise à Jésus-Christ. Qu'elle soit donc soumise à son époux en tout ce qui ne blesse pas la loi de Dieu ; restriction contenue dans les mots : *Sicut Domino, sicut Christo.*

25. *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam.* « Maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise ». Vous avez entendu la mesure de l'obéissance qui vous est due par vos épouses : écoutez la mesure de l'amour que vous leur devez. Voulez-vous qu'elles vous obéissent comme l'Eglise obéit à Jésus-Christ ? Aimez-les comme Jésus-Christ aime l'Eglise. Est-

(1) La conjonction *sed* remplit ici le rôle de *atqui* dans un syllogisme, car saint Paul raisonne ainsi : Le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise. Or, l'Eglise est soumise au Christ ; donc la femme doit être soumise à son époux.

ce que l'Eglise était belle et sans défauts, quand Jésus-Christ l'a recherchée ? Non, elle était souillée ; et il s'est livré à la mort pour la purifier. *Et se ipsum tradidit pro ea.* On ne vous dit pas de mourir pour le salut de votre épouse ; mais travaillez du moins à sa sanctification. Songez que vous exposez votre âme, si vous ne tâchez de sauver la sienne.

Le Christ a aimé l'Eglise au point de se livrer à la mort pour elle. *Et se ipsum tradidit pro ea.* Chaque chrétien, chaque homme appelé à entrer dans l'Eglise peut dire de lui-même, comme saint Paul : *Dilexit me, et tradidit semet ipsum pro me.* (Gal., II, 20.)

Il s'est livré à la mort pour sanctifier son Eglise, *ut illam sanctificaret.* Car toute rémission des péchés, toute grâce de sanctification découle du sacrifice de la croix.

26. *Ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ.* Saint Paul pouvait dire que le Christ a purifié son Eglise par le baptême ; cela semblait suffire. Mais analysant le baptême en ses deux éléments, il a mieux aimé déclarer que « le Christ a voulu sanctifier son Eglise, en la purifiant par l'ablution de l'eau avec la parole de vie ». C'est là un texte dogmatique d'une grande importance. Car la matière du baptême y est exposée avec clarté, et la forme est indiquée.

La matière éloignée, c'est l'eau naturelle, *aqua.* La matière prochaine est l'eau dans laquelle on plonge le catéchumène, l'eau qui lave, *lavacrum aquæ.* Mais l'eau ne suffit pas au baptême : il faut encore la parole qui achève le sacrement et qui en est la forme essentielle. La parole divine, communiquant à l'eau une vertu surnaturelle, purifie l'âme de ses péchés et lui donne la vie de la grâce : effets qui sont exprimés par ces deux mots : *Mundans* et *vitæ.*

Il est vrai que le mot *vitæ* manque dans les exemplaires grecs, dans les commentateurs grecs, dans saint Jérôme, dans saint Augustin. Le Catéchisme du Concile de Trente, en citant ce texte, supprime aussi le mot *vitæ.* (Bapt., c. v.) Mais c'est au moins une glose très-ancienne

qui exprime le sentiment traditionnel de l'Eglise.

Enfin, l'Apôtre ne dit pas : *Mundans lavacro aquæ et verbo vitæ.* Car l'eau et la parole ne formeraient pas le sacrement, si elles étaient séparées. Il faut que l'eau lave « pendant » que la parole est prononcée. C'est pourquoi il dit avec une remarquable précision : *Mundans lavacro aquæ* IN *verbo vitæ.*

Mais quelle est cette parole de vie? C'est celle que le Seigneur prescrivit à ses Apôtres en instituant le baptême : *Baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.* Voilà ce que déclarent tous les commentateurs grecs, saint Jean Chrysostome, saint Jean Damascène, Théodoret, Théophylacte, OEcumenius (1). C'est aussi l'interprétation commune.

Mais cette interprétation si simple et si naturelle, qu'il n'en venait pas une autre à la pensée des anciens, il nous faut la justifier, parce qu'Estius n'en veut pas et que plusieurs commentateurs protestants la combattent.

Avant de discuter ce passage, nous le reproduisons en grec et en latin :

Ὁ Χριστὸς ἠγάπησε τὴν Ἐκκλησίαν καὶ ἑαυτὸν παρέδωκεν ὑπὲρ αὐτῆς, ἵνα αὐτὴν ἁγιάσῃ, καθαρίσας τῷ λούτρῳ τοῦ ὕδατος ἐν ῥήματι.

Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo.

Tout le monde traduisait ainsi autrefois : « Le Christ a aimé l'Eglise, et il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, en la purifiant par le bain de l'eau avec la parole ». Nous omettons le mot *vitæ,* qui est contesté.

Aujourd'hui, plusieurs protestants, suivis par des catholiques dont la piété n'est pas douteuse, soutiennent que les deux mots *in verbo* ne se rapportent ni à *lavacro aquæ,* ni à *mundans,* mais se joignent à *sanctificaret;* et ils prétendent que le mot *verbo* ne désigne point ici la parole

(1) Ἐν ῥήματι, φησί. Ποίῳ ; Ἐν ὀνόματι τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος. *In verbo, dixit. Quali? In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.* (S. Chrysostome, hom., XX, 2.) Καθαρίσας τῷ λούτρῳ τοῦ ὕδατος ἐν ῥήματι, ἀντὶ τοῦ, Εἰς ὄνομα Πατέρος, καὶ Υἱοῦ, καὶ ἁγίου Πνεύματος. « *Mundans lavacro aquæ in verbo* », *pro eo quod est, In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.* (Théodoret.)

prononcée dans le baptême, mais la prédication évangélique ou la parole de Dieu prise dans le sens général. Car ils déclarent qu'il faut traduire ainsi : « Le Christ a aimé l'Église, et il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le bain de l'eau ». On voit que la forme du baptême disparaît du texte et qu'il n'y reste plus que la matière.

Ces exégètes ont contre eux l'interprétation unanime des Grecs, comme nous l'avons dit. Or, des grammairiens modernes, quelque instruits qu'ils soient, peuvent-ils bien dire à saint Jean Damascène : Vous ne savez pas votre langue maternelle ? à Théodoret : Vous n'entendez pas la langue que vous parlez ? à saint Jean Chrysostome : Vous ne comprenez pas le grec ? L'autorité de ces grands hommes, qui écrivaient admirablement la langue de saint Paul, rend suspecte la grammaire de nos hellénistes modernes.

Ils se vantent d'avoir pour eux saint Jérôme : ce serait une grave autorité. Mais saint Jérôme avoue, dans son commentaire, qu'il ne donne pas le sens littéral de ce passage. Il n'en fait qu'une application tropologique, dans le goût de certains écrivains qui aimaient à tourner tout en figures. Selon cette interprétation mystique, les hommes que l'Apôtre exhorte à aimer leurs femmes seraient l'âme, et les femmes seraient la chair ; et il exhorte l'âme (ainsi entendue) à sanctifier sa chair par la parole divine (1). Est-ce dans une pieuse allégorie qu'il faut chercher le sens de la lettre ? Ecartons saint Jérôme.

Après saint Jérôme, ils invoquent saint Augustin. Nous l'invoquons aussi. Le passage qu'ils citent n'est point pour eux. C'est le traité LXXX sur saint Jean. Là le grand docteur, parlant de la puissance de la parole divine, arrive au baptême, et il déclare que l'eau n'a de vertu que par la parole qui en fait un sacrement. *Detrahe verbum, et quid est aqua, nisi aqua ? Accedit verbum ad elemen-*

(1) *Quia secundum tropologiam viros animas et uxores corpora dixeramus, sic diligat anima carnem, quomodo Christus Ecclesiam, ut semet ipsam tradat pro salute ipsius, et eam sanctificet verbo doctrinæ.*

tum et fit sacramentum. Puis il ajoute : *Unde ista tanta virtus aquæ, ut corpus tangat et cor abluat, nisi faciente verbo ?* Est-ce que *verbum,* dans ces trois phrases, ne désigne pas la parole qui accompagne l'ablution ? *Verbum* n'est-il pas la forme du baptême ? Et, de peur qu'on ne se méprenne sur sa pensée, il l'explique de nouveau. « Cette parole de la foi que nous prêchons », dit-il, « est-ce tout l'Evangile ? Non ; c'est la parole même qui consacre le baptême, afin de lui donner la vertu de purifier ». *Hoc est verbum fidei quod prædicamus : quo sine dubio, ut mundare possit, consecratur baptismus.* Enfin il revient encore sur cette idée pour l'inculquer plus fortement : *Lege Apostolum, et vide quid adjungat : « Ut eam sanctificaret, inquit, mundans eam lavacro aquæ in verbo ».* Va-t-il unir *in verbo* à *sanctificaret*, comme font les modernes philologues ? Ecoutez : *Mundatio igitur nequaquam fluxa et labili tribueretur elemento, nisi adderetur, « in verbo ».* C'est donc évidement à *mundans* qu'il rattache *in verbo.*

Mais dans un autre endroit, commentant le même texte, il explique sa pensée plus clairement encore. Lisez ce passage bien connu. *Audi Apostolum :* « Sicut Christus », *inquit,* « dilexit Ecclesiam et se ipsum tradidit pro ea, « mundans eam lavacro aquæ in verbo, ut exhiberet ipse « sibi gloriosam Ecclesiam non habentem maculam, aut « rugam, aut aliquid hujusmodi ». *Mundans eam. Unde? Lavacro aquæ in verbo. Quid est baptismus? Lavacrum aquæ in verbo. Tolle aquam, non est baptismus ; tolle verbum, non est baptismus.* Voyez-vous comme saint Augustin unit ensemble *in verbo* et *lavacrum aquæ ?* « Jésus-Christ purifie son Eglise. Comment? Par l'ablution de l'eau avec la parole. Qu'est-ce que le baptême? L'ablution de l'eau avec la parole. Otez l'eau, il n'y a point de baptême. Otez la parole, il n'y a point de baptême ». N'est-il pas évident que le saint docteur entend ici, par *verbum,* la forme du baptême ? Osera-t-on bien dire encore qu'il joint *in verbo* à *sanctificaret* ? Mais il retranche précisément le verbe *sanctificaret* en citant le texte de l'Apôtre.

Non, saint Augustin n'est point en désaccord avec saint Chrysostome. Il commente le même texte dans le même sens, et il y ajoute des pensées brillantes et précises, qui ont été recueillies par tous les théologiens.

Aussi le Catéchisme du Concile de Trente, dont l'autorité est si grave, tire-t-il du texte même de saint Paul, inteprété selon la tradition séculaire, cette définition du baptême : C'est le sacrement de la régénération par l'eau avec la parole. *Quum dicat... Apostolus, quum de Ecclesia loqueretur, « mundans eam lavacro aquæ in verbo » : ita fit ut recte et apposite definiatur, Baptismum esse sacramentum regenerationis per aquam in verbo.* (Bap., c. v.)

La tradition est donc opposée aux nouveaux philologues. Voyons leurs raisons grammaticales. Ni les anciens Pères, ni le Catéchisme de l'Eglise catholique n'ont bien entendu le texte de saint Paul, disent-ils. Car *in verbo* se rapporte à *sanctificaret* et non pas à *mundans*. Mais si telle était l'intention de saint Paul, pourquoi séparait-il le verbe de son complément ? Pourquoi n'écrivait-il pas : *Ut illam sanctificaret in verbo, mundans lavacro aquæ ?* Tout le monde l'eût compris. Mais il construit sa phrase de telle façon que, pendant seize siècles, les plus grands génies, comme les plus humbles, l'ont ainsi analysée : Comment le Christ a-t-il sanctifié son Eglise ? en la purifiant, *mundans*. Comment l'a-t-il purifiée ? par le bain de l'eau accompagné de la parole: *Lavacro aquæ, in verbo.*

En effet, tout homme lisant cette phrase : « Le Christ s'est livré pour son Eglise, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain de l'eau avec la parole », rapportera naturellement ces mots « avec la parole », soit au bain, soit à « purifiant ». Mais passer par-dessus le participe, pour rattacher les derniers mots au verbe sanctifier, serait une syntaxe forcée, impossible. Une telle construction, absolument repoussée par la langue française, n'est pas plus légitime en grec et en latin. Aux premiers temps de la Réforme on ne soupçonnait pas cette bizarre syntaxe ; Luther traduisait lui-même comme l'antiquité :

Durch das Wasserbad im Wort. Et la version d'Erasme portait : *Ut illam sanctificaret, mundatam lavacro aquæ per verbum.*

Je vais plus loin. Non-seulement *in verbo* appartient nécessairement à la proposition que régit *mundans,* mais ces deux mots peuvent se joindre immédiatement à *lavacro aquæ.*

Les principes de la langue grecque s'y opposent, disent nos savants ; ἐν ῥήματι ne peut pas être le complément de τῷ λούτρῳ τοῦ ὕδατος, parce que l'article qui précède le nom doit se répéter devant le complément qui modifie le nom, comme dans cette phrase : Ἐγώ εἰμι ὁ ποιμὴν ὁ καλὸς, *Ego sum pastor bonus.* Si donc saint Paul avait voulu construire ἐν ῥήματι avec τῷ λούτρῳ τοῦ ὕδατος, il aurait dû mettre τῷ λούτρῳ τοῦ ὕδατος τῷ ἐν ῥήματι. Or, il n'a pas répété l'article avant ἐν ῥήματι ; on ne peut donc pas joindre ἐν ῥήματι à τῷ λούτρῳ.

Nous connaissons fort bien la règle qu'on nous cite, mais elle admet des exceptions. Très-souvent, quand le mot déterminatif est un nom régi par une préposition, on se dispense de répéter l'article. N'avons-nous pas vu dans cette même Epître : Μὴ ἐκκακεῖν ἐν ταῖς θλίψεσί μου ὑπὲρ ὑμῶν, et non ταῖς ὑπὲρ ὑμῶν, *ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis ?* (Eph., III, 13.) Saint Paul dit aux Colossiens : Ὁ δηλώσας ἡμῖν τὴν ὑμῶν ἀγαπὴν ἐν πνεύματι, et non τὴν ἐν πνεύματι : *Qui manifestavit nobis dilectionem vestram in Spiritu.* (Col., I, 8.) Les exemples abondent non-seulement dans l'Ecriture, mais dans les auteurs profanes. Ainsi on lit dans Thucydide : Ἡ συγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν ἐς τὸ ἄστυ : *commigratio ex agris in urbem.* (II, 52.) Et ailleurs : Τὴν ὑμετέραν ὀργὴν ἐς Μιτυληναίους, *vestram iram adversus Mytylenæos.* (III, 44.) L'excellent écrivain ne dit point ἡ εἰς τὸ ἄστυ, ni τὴν ἐς Μιτυληναίους. En quoi ces exemples diffèrent-ils de la phrase de saint Paul (1) ?

(1) Au reste, il est facile de comprendre que la répétition de l'article peut s'omettre dans ces sortes de phrases, où le nom tient la place d'un verbe. Car ἡ συγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν ἐς τὸ ἄστυ, équivaut à τὸ συγκομίζειν ἐκ τῶν ἀγρῶν ἐς τὸ ἄστυ. Et τὴν ὑμετέραν ὀργὴν ἐς Μιτυληναίους est mis pour τὸ ὑμᾶς

Il résulte de cette discussion, que nous pouvons en toute sécurité suivre l'interprétation de saint Jean Chrysostome. Celle d'Estius et des protestants est violente. La grammaire de saint Paul, de saint Chrysostome et de Thucydide justifie le Catéchisme de l'Eglise catholique; elle nous autorise à traduire τὸ λοῦτρον ἐν ῥήματι par « l'ablution de l'eau faite pendant la parole » ; et rien ne nous empêche de répéter, avec saint Thomas, que la parole désignée ici par l'Apôtre est celle qui, venant s'ajouter à l'eau baptismale, lui donne la vertu de purifier l'âme : « *In verbo vitæ* », *quod, adveniens aquæ, dat ei vim abluendi.*

Après cela est-il nécessaire de réfuter les théologiens protestants qui essaient de prouver par ce texte que c'est la Bible et non le baptême qui sanctifie l'âme ? Le baptême, disent-ils, purifie seulement du péché : *Mundans lavacro aquæ.* Mais c'est par la parole de Dieu, lue, prêchée, écoutée, que le Christ confère à chacun la sanctification : *Ut illam sanctificaret in verbo.* (Schmitt, *Ep. aux Eph.*) Le contre-sens prouvé, cette erreur tombe. Il est de foi que l'Eglise sort des eaux du baptême, non-seulement pure et sans tache, mais ornée de justice et de sainteté, en un mot digne de l'Epoux céleste, comme l'Apôtre le déclare aussitôt.

27. *Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.* Il développe les effets du baptême d'une manière magnifique. Le Christ voulant conduire dans son palais une épouse digne de lui, ne l'a point choisie dans les cieux, mais sur la terre. Il a baptisé l'Eglise afin de la faire paraître en sa présence comme une épouse glorieuse, rayonnante de beauté, sans tache ni rides, sans aucun défaut. Il ne dit pas qu'il l'a baptisée,

ὀργίζεσθαι ἐς Μιτυληναίους. De même τὸ λοῦτρον ἐν ῥήματι est la même chose que τὸ λούειν ἐν ῥήματι. (Voyez Kühner, *Gramm.*, 245.) Nous croyons même que les deux phrases de Thucydide et celle de saint Paul, si elles étaient corrigées par les hellénistes que nous combattons, sentiraient l'étranger. Ils appliquent mal la règle qu'ils croient savoir.

afin qu'elle acquière la sainteté, en écoutant des prêches ou en faisant des lectures, mais afin qu'elle soit sainte à l'instant même : *Ut sit sancta et immaculata.*

Que les chrétiens, à l'exemple de Jésus-Christ, aiment dans leurs épouses une beauté spirituelle, dont ils les aideront à se parer ; mais qu'ils estiment peu la beauté corporelle. Cette beauté de la chair plaît quelques mois ou, tout au plus, quelques années, puis on s'accoutume à la voir, et la merveille se flétrit : *Marcessit miraculum ;* mais les vices qui sont nés de la beauté restent, l'orgueil, le mépris, l'insolence, dit saint Chrysostome. Le même saint Docteur va plus loin encore : il ne veut pas qu'un chrétien recherche une femme pour sa richesse : *Nemo patiatur ut ditetur a muliere : turpes enim et probrosæ sunt hæ divitiæ ; neque omnino quærat quispiam hinc ditescere.* (Hom. xx, n. 3.) Mais de nos jours comme au temps de saint Chrysostome, combien ne considèrent que la richesse ? La corruption a tout envahi : *Omnia in pecuniam versa sunt ; ideo corrupta sunt omnia.* (Ib.)

28. Au premier motif pour lequel un chrétien doit aimer son épouse, saint Paul en ajoute un second : c'est qu'elle ne fait qu'un seul corps avec lui. « Un mari doit aimer sa femme, comme étant son propre corps. En sorte que celui qui aime sa femme s'aime lui-même. *Viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit seipsum diligit.* C'est ce qu'il avait déjà fait entendre en disant plus haut que l'homme est la tête de la femme : *Vir caput est mulieris.* (v. 23.)

29. « En effet », ajoute-t-il, « personne n'a jamais haï sa chair, mais il la nourrit et il la soigne avec affection » : *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam.* Un mari doit ainsi nourrir son épouse et prendre soin d'elle avec tendresse. Et en cela, Jésus-Christ est encore le modèle des hommes, parce qu'il aime l'Eglise comme sa chair : *Sicut Christus Ecclesiam.* Théodoret ajoute même ce beau commentaire : *Nutriens ipsam et fovens, suum ei dans corpus et sanguinem :* Il la nourrit de son corps et de son sang !

30. *Quia membra sumus corporis ejus, de carnibus ejus et de ossibus ejus.* Mais comment donc sommes-nous issus de la chair et des os de Jésus-Christ? Cette expression énergique est-elle une figure? ou doit-elle être prise à la lettre? Voici la réponse que donnent les SS. Pères : De même que, dans le Paradis terrestre, Eve fut formée de la la chair et des os d'Adam endormi, de même l'Eglise a été formée du côté de Jésus-Christ endormi sur la croix. Car c'est de son flanc ouvert par la lance qu'est sortie l'eau du baptême avec le sang de l'Eucharistie, par lesquels nous sommes incorporés à Jésus-Christ. Nous devenons ses membres dans le baptême; mais surtout nous sommes formés de son sang, de sa chair et de ses os dans l'Eucharistie, où nous mangeons sa chair, où nous buvons son sang. Ce sont encore les expressions de Théodoret : *Sicut enim Eva ex Adamo formata est, ita et nos ex Christo Domino... Corpus ejus comedimus et sanguinem ejus bibimus.* (1)

31. *Propter hoc.* Le troisième motif pour lequel l'homme doit aimer sa femme, c'est que cette union est la plus intime de toutes. La première épouse étant sortie du flanc du premier époux, Dieu a prononcé que, puisqu'elle est la chair de sa chair et l'os de ses os, l'époux abandonnerait même son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et que tous deux ne feraient qu'une seule chair. *Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem suam et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una.* Cette parole de la Genèse frappe saint Paul d'admiration. Eve et Adam n'étaient que la figure : l'Eglise et Jésus-Christ sont la réalité. C'est vraiment Jésus-Christ et l'Eglise qui sont deux dans une seule chair. Jésus-Christ a quitté son Père qui était au ciel; il a quitté sa mère, qui était debout au pied de sa croix, et il s'est immolé pour former l'Eglise son épouse pendant son sommeil sur la croix, et

(1) Voici en grec ces deux précieux témoignages de Théodoret sur la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : *Καθὼς ὁ Χριστὸς τὴν Ἐκκλησίαν », ἐκτρέφων αὐτὴν καὶ θάλπων καὶ τὸ οἰκεῖον αὐτῇ σῶμα καὶ αἷμα προσφέρων. — Καὶ τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐσθίομεν, καὶ τὸ αἷμα αὐτοῦ πίνομεν.*

pour s'attacher ensuite à elle pendant toute l'éternité. *Ipse superno relicto Patre conjunctus est Ecclesiæ*, dit encore Théodoret.

32. *Sacramentum hoc* (en grec τὸ μυστήριον τοῦτο) *magnum est.* Un sacrement, pris dans le sens général de *sacramentum,* est le signe ou la figure d'une chose sacrée. Le signe est ici l'union d'Adam et d'Eve ; et la chose sacrée, signifiée par l'union d'Adam et d'Eve, est l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise qui est son épouse.

En outre, le texte de saint Paul fait entendre qu'il y a dans l'union des époux baptisés une ressemblance avec l'union de Jésus-Christ et de son Eglise, et que c'est une ressemblance mystique (μυστήριον). Or, l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise est spirituelle, surnaturelle, indissoluble ; elle est surtout une source de grâces. Donc l'union des époux chrétiens est de même surnaturelle, et le rite extérieur qui conclut cette union est un signe sensible de la grâce intérieure qui leur est conférée. D'où il suit que le mariage chrétien doit être un sacrement de la loi nouvelle, institué par Jésus-Christ. Si le texte de saint Paul, pris tout seul en lui-même, ne suffirait pas pour établir ce dogme, du moins il l'insinue, dit le concile de Trente, *innuit ;* et ce qu'il ne fait qu'insinuer, l'interprétation traditionnelle l'établit avec certitude.

33. *Verumtamen*, « ainsi donc » ou « au reste », πλήν, *quanquam.* C'est une formule pour annoncer qu'il résume tout ce qu'il vient de dire avant de passer à un autre sujet.

Verumtamen et vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat ; uxor autem timeat virum suum. Que chacun de vous aime donc son épouse comme lui-même, et que la femme craigne et respecte son mari.

CHAPITRE SIXIÈME

ANALYSE

Premièrement. Saint Paul trace les devoirs des enfants et des parents, des serviteurs et des maîtres. (1-9.)

Là finissent les préceptes particuliers qui concernent les différentes conditions.

Secondement. Il termine sa lettre en exhortant les fidèles à se fortifier dans la vertu ; car ils ont de rudes combats à soutenir contre les Esprits mauvais ; et il décrit l'armure dont ils doivent se revêtir pour être victorieux dans cette lutte. — Mais l'arme indispensable, c'est la prière. Qu'ils prient donc assidûment pour tous les frères. (10-18.)

Troisièmement. Il les exhorte à prier aussi pour lui-même, afin qu'il remplisse dignement et courageusement le ministère de la prédication évangélique. (19-20.)

Quatrièmement. Tychique, fidèle ministre du Seigneur, les instruira de tout ce qu'ils désirent connaître au sujet du procès, des affaires et des occupations de saint Paul à Rome.

Cinquièmement. Il leur souhaite la paix et la charité avec la foi ; et son dernier mot leur rappelle tout ce qu'il leur a recommandé au sujet de la chasteté.

---

1. Vous, enfants, obéissez à vos pères et à vos mères en ce qui est selon le Seigneur ; car cela est juste.

2. Honorez votre père et votre mère (c'est le premier commandement auquel Dieu ait promis une récompense),

3. Afin que vous soyez heureux, et que vous viviez longtemps sur la terre.

1. *Filii, obedite parentibus vestris in Domino : hoc enim justum est.*

2. *Honora patrem tuum et matrem tuam : quod est mandatum primum in promissione :*

3. *Ut bene sit tibi, et sis longævus super terram.* (Exod., xx, 12 ; Deuter., v, 16 ; Eccli., iii, 9 ; Matth., xv, 4 ; Marc., vii, 10 ; Coloss., iii, 20.)

4. *Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros : sed educate illos in disciplina et correptione Domini.*

4. Et vous, pères, ne provoquez point vos enfants à la colère, mais élevez-les en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur.

5. *Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo :* (Col., III, 22 ; Tit., II, 9 ; I Petr., II, 18.)

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ.

6. *Non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo:*

6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme pour plaire aux hommes, mais comme étant serviteurs de Jésus-Christ et faisant de bon cœur la volonté de Dieu.

7. *Cum bona voluntate servientes, sicut Domino, et non hominibus :*

7. Servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes ;

8. *Scientes quoniam unusquisque, quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet a Domino, sive servus, sive liber.*

8. Etant persuadés que chacun recevra la récompense du bien qu'il aura fait, soit esclave, soit libre.

9. *Et vos, domini, eadem facite illis, remittentes minas : scientes quia et illorum et vester Dominus est in cœlis ; et personarum acceptio non est apud eum.* (Deut., X, 17 ; II Par., XIX, 7 ; Job, XXXIV, 19 ; Sap., VI, 8 ; Eccli., XXXV, 15 ; Act. Ap., X, 34 ; Rom., II, 11 ; Col., III, 25 ; I Petr., I, 17.)

9. Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse et menaces. Sachez qu'il y a dans le ciel un Maître qui est le leur et le vôtre, et qui n'a point d'égard à la condition des personnes.

10. *De cætero, fratres, confortamini in Domino et in potentia virtutis ejus.*

10. Enfin, mes Frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante.

11. *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli :*

11. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du diable.

12. *Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ in cœlestibus.*

12. Car nous n'avons pas à combattre contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les maîtres qui gouvernent ce monde ténébreux, contre les esprits de malice qui sont répandus dans l'air.

13. *Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, et in omnibus perfecti stare.*

13. Prenez donc l'armure de Dieu, afin qu'étant munis de tout, vous puissiez, au jour mauvais, résister et demeurer fermes.

14. *State ergo succincti lumbos vestros in veritate, et induti loricam justitiæ ;*

14. Soyez donc fermes. Que la vérité soit la ceinture de vos reins ; que la justice soit votre cuirasse.

15. Que vos pieds soient chaussés et préparés à marcher dans la voie de l'Evangile de la paix.

16. En tout danger, prenez le bouclier de la foi, sur lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés de l'Esprit mauvais.

17. Prenez aussi le casque du salut, et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu.

18. Invoquez le Seigneur en esprit, en tout temps, par toutes sortes de supplications et de prières, vous employant ainsi, avec une vigilance et une persévérance continuelles, à prier pour tous les saints :

19. Et pour moi aussi, afin que Dieu, m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement et avec confiance le mystère de l'Evangile.

20. Car c'est pour l'Evangile que j'exerce les fonctions d'ambassadeur dans les chaines où je suis. Priez donc afin que j'aie la hardiesse de le prêcher comme je le dois.

21. Quant à ce qui regarde l'état où je suis et ce que je fais, notre cher frère Tychique, qui est un fidèle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses.

22. Et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous connaissiez les choses qui nous concernent, et qu'il console vos cœurs.

23. Que Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, donne à nos frères, la paix et la charité avec la foi.

24. Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la pureté et l'incorruption. Amen.

15. *Et calceati pedes in præparatione Evangelii pacis :*

16. *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.*

17. *Et galeam salutis assumite, et gladium spiritus (quod est verbum Dei) :*

18. *Per omnem orationem et obsecrationem orantes omni tempore in spiritu : et in ipso vigilantes in omni instantia et obsecratione pro omnibus sanctis :*

19. *Et pro me, ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium Evangelii :*

20. *Pro quo legatione fungor in catena, ita ut in ipso audeam, prout oportet me, loqui.*

21. *Ut autem et vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam, omnia vobis nota faciet Tychicus, carissimus frater, et fidelis minister in Domino :*

22. *Quem misi ad vos in hoc ipsum, ut cognoscatis quæ circa nos sunt, et consoletur corda vestra.*

23. *Pax fratribus, et caritas cum fide, a Deo Patre, et Domino Jesu Christo.*

24. *Gratia cum omnibus qui diligunt Dominum nostrum Jesum Christum in incorruptione. Amen.*

COMMENTAIRE

1. *Filii, obedite.* L'obéissance est la vertu spéciale de l'enfant ; c'est la condition nécessaire de son éducation. Sans l'obéissance, il n'apprend rien, il se remplit de vices, et il devient un être insupportable à tous les hommes.

Filii. Tant que le fils demeure dans la maison de son père, il doit lui obéir ; et lorsqu'il devient lui-même chef de famille, il doit toujours aux conseils de son père une respectueuse déférence.

Obedite parentibus vestris. C'est une loi de la nature, qu'on ne viole pas impunément. Les parents qui obéissent à leurs enfants, au lieu de s'en faire obéir, les perdent et se préparent d'amers chagrins.

In Domino. L'autorité du père et de la mère a cependant une limite, qui est la loi de Dieu. L'enfant a toujours le droit et le devoir de suivre cette loi, même malgré ses parents. Il a le droit de prier, le droit de se confesser, le droit de faire ses pâques. Le père qui veut forcer son fils à violer la loi de Dieu est un insensé : il apprend à son fils à le mépriser lui-même.

Hoc enim justum est. Il est ordonné par la justice naturelle que l'enfant obéisse à ses parents. Dieu a gravé cette loi sacrée dans le cœur de l'homme. La même loi commande au père et à la mère d'élever leur enfant. Donc l'Etat qui substituerait sa volonté à celle des parents et leur ravirait leur fils, sous prétexte de lui donner une éducation plus conforme à ses vues politiques, violerait la loi naturelle. Prétendre que l'enfant appartient à l'Etat avant d'être à ses parents est une maxime fausse, qui nous vient du paganisme. Les parents doivent élever leurs enfants pour Dieu et pour la vie éternelle : ce sont eux que Dieu a chargés de ce soin. L'Etat n'intervient que lorsque des parents indignes manquent à leur devoir.

2. *Honora patrem tuum et matrem tuam.* Ce n'est pas seulement la loi naturelle, c'est aussi la loi promulguée

sur le mont Sinaï, qui commande aux enfants d'honorer leurs parents. Or, le premier honneur qu'ils doivent leur rendre, c'est, comme nous l'avons dit, l'obéissance ; le second est le respect ; le troisième l'amour ; et le quatrième l'assistance dans leurs besoins. Que ce dernier devoir soit compris dans ce mot *honora*, Jésus-Christ l'enseigne clairement dans l'Evangile. Car il reproche aux pharisiens de violer le commandement de Dieu en engageant les Juifs à faire des dons au Temple, au lieu d'honorer, c'est-à-dire d'assister leurs parents. (S. Matth., xv, 6.) C'est aussi dans le même sens qu'il faut entendre ce texte de saint Paul à Timothée : *Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur.* (v. 17.) Cette expression a formé le beau mot français « honoraire », qui désigne le salaire des professions libérales, et spécialement ce que l'on donne au prêtre pour ses fonctions sacrées.

Quod est mandatum primum in promissione. Dieu proclame ses commandements, sur la montagne, avec une autorité souveraine : « Tu n'adoreras point les idoles ; Tu ne prendras point le nom de Dieu en vain ; Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat ». Il parle en maître et veut être obéi à cause de sa majesté : *Ego Dominus.* Mais arrivé au quatrième précepte, lorsqu'il ordonne aux enfants d'honorer leurs parents, il daigne y joindre une récompense spéciale.

Primum. Ce mot exprime une distinction. Pour les autres commandements, le Seigneur se contente de déclarer en général qu'il punira ceux qui les violent et fera miséricorde à ceux qui les observent. *Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios in tertiam et quartam generationem eorum qui oderunt me ; et faciens misericordiam in millia his qui diligunt me et custodiunt præcepta mea.* (Exod., xx.)

3. *Ut bene sit tibi, et sis longævus super terram.* Les premiers mots ne se trouvent pas dans le texte de l'Exode, mais ils sont une interprétation de saint Paul et des docteurs de la Loi. Dieu s'engage à récompenser par des

bénédictions les enfants qui honoreront leurs parents, et l'une de ces bénédictions est une vie longue et respectée sur la terre. Dieu accomplit toujours sa promesse. Si donc il n'accorde pas sur la terre les biens qu'il a promis; c'est pour donner des biens célestes infiniment plus précieux : *Deus in Scripturis promittens bona præsentia, carnalia et temporalia, si non ea præstet, dat pro eis longe majora, scilicet spiritualia, cœlestia et æterna.* (Corn. Lap.)

4. *Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros.* Il ne dit pas aux pères : Aimez vos enfants ; car la nature elle-même a imprimé cet amour dans leur cœur ; mais il dit : « Prenez garde de les provoquer à la colère », en les traitant avec humeur et dureté. Il y a des personnes qui aiment, mais qui sont rudes et violentes ; elles commandent toujours avec sévérité, elle reprennent avec aigreur. Les pères qui ont sans cesse le reproche à la bouche élèvent mal leurs enfants, et ils n'en sont point aimés. C'est à de tels parents que l'Esprit-Saint dit : *Noli esse sicut leo in domo tua.* (Eccli., IV, 35.) Il ne suffit donc pas que l'affection soit cachée au fond du cœur ; il faut qu'elle se manifeste et par des actes et par de bonnes paroles.

Educate illos in disciplina et correptione Domini. Elevez vos enfants dans la science du salut, dans la connaissance de Jésus-Christ, et corrigez-les pour leur apprendre à régler leur conduite sur la loi de Dieu.

Disciplina (παιδεία, éducation et science) comprend ici spécialement « l'instruction » que les parents doivent à leurs enfants ; et *correptio,* νουθεσία, comprend les avertissements, les réprimandes et les châtiments. Il ne suffit donc pas d'instruire ; selon saint Paul, il faut aussi « punir » l'enfant vicieux, pour plier sa volonté à la loi du Seigneur : *in correptione Domini.*

Voulez-vous que votre fils vous obéisse ? Enseignez-lui la religion dès son enfance, dit saint Chrysostome. Faites-lui lire les saintes Ecritures : c'est là qu'il apprendra ce commandement du Seigneur : *Honora patrem*

tuum et matrem tuam. D'où vient que vos enfants sont indociles, libertins, dissipateurs, insolents ? Vous recueillez les fruits de l'éducation que vous leur avez donnée.

Femme chrétienne (c'est saint Jean Chrysostome qui parle), vous avez mis au monde un fils : imitez Anne, elle conduisit le sien à la maison du Seigneur dès sa plus tendre enfance. Quelle est celle d'entre vous qui n'aimerait pas mieux voir son fils devenir un Samuel, qu'un prince de la terre ? Et pourquoi votre fils ne deviendrait-il pas un saint ? demanderai-je à plusieurs. Parce que vous ne le voulez pas ; parce que vous ne le confiez pas à des hommes qui le formeraient à la vertu. *Quoniam non vis, nec eum tradis iis qui possunt eum talem instituere*. Mais vous qui aimez votre fils et votre fille, vous qui désirez sauver leur âme, suivez l'exemple que vous donne cette femme d'Israël, et regardez comme le plus important de vos devoirs d'élever vos enfants dans la science de la religion et dans la loi du Seigneur : *Omnia a nobis postponantur curæ filiorum et ipsis in disciplina et correptione Domini educandis*. (S. Chrys., hom. XXI, 2.)

5. *Servi, obedite*. Une maison importante ne se compose pas seulement du mari, de la femme et des enfants. Elle renferme aussi des serviteurs. Au temps de saint Paul, ces serviteurs étaient des esclaves. Le grand Apôtre, leur trace leurs devoirs, relève leur condition et les console.

Obedite cum timore et tremore. Il les considère dans la situation humiliée où la société païenne les a placés. Obéir, craindre et trembler devant leurs maîtres, est leur partage. « Obéissez donc », leur dit-il, « dans la simplicité de votre cœur », c'est-à-dire sans duplicité, ne vous contentez pas de faire l'action extérieure qui vous est commandée : faites-la de bonne volonté, et que le cœur ne contredise point la main ; c'est ce que veut dire : *in simplicitate cordis vestri*. Vous avez un moyen de rendre cette obéissance tout à la fois très-noble et très-douce, obéissez à vos maîtres comme à Jésus-Christ : *sicut Christo*. Il développe cette pensée dans les versets suivants.

6. *Non ad oculum servientes*, μὴ κατ' ὀφθαλμοδουλείαν ; *quasi hominibus placentes*, ὡς ἀνθρωπάρεσκοι. N'imitez pas ces esclaves qui travaillent avec diligence sous l'œil du maître et qui se relâchent aussitôt qu'il ne les regarde plus. On peut travailler ainsi quand on n'a pas d'autre but que de plaire aux hommes. Mais ce n'est point là ce que se propose un chrétien. *Sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo.* Considérez-vous comme les serviteurs de Jésus-Christ, qui a toujours les yeux sur vous et qui vous tient compte de tout ce que vous faites pour lui. Faites donc de bon cœur la volonté de Dieu, en accomplissant ce que vous ordonnent vos maîtres. Si vous servez ainsi, déjà vous n'êtes plus esclaves, dit saint Chrysostome. *Si sic servias, non es servus : si ex libero instituto, si cum benevolentia, si ex animo, si propter Christum.* (Hom. XXII, 1.)

7. *Cum bona voluntate servientes, sicut Domino, et non hominibus.* Qui donc avait jamais osé dire à des hommes : Soyez esclaves de bon cœur et avec une pleine volonté ? Car c'est le sens du mot *servientes*, δουλεύοντες. Ce n'est pas que l'Eglise approuvât l'esclavage ; elle souhaitait que l'homme qu'elle avait baptisé fût libre. Mais en attendant qu'elle pût affranchir l'esclave, elle lui apprenait à vivre content dans sa pénible condition. Pourquoi les esclaves baptisés n'auraient-ils pas pu être heureux, quand la religion chrétienne savait rendre les martyrs joyeux au fond de leurs prisons ?

Ce qui consolait le pauvre esclave, c'est qu'il se considérait comme serviteur de Dieu, et non des hommes : *servientes sicut Domino, et non hominibus.* En effet, dit saint Augustin, obéir à un homme par l'ordre de Jésus-Christ, ce n'est pas obéir à l'homme, mais à Jésus-Christ même. *Quum enim Christo jubente servis homini, non illi servis, sed illi qui jussit.* (In Psalm. CXXIV, n° 7.)

8. Or Dieu est un maître généreux, et ceux qui travaillent pour lui ne perdent point leur salaire. Car sachez-le, dit saint Paul, *scientes*, et regardez comme une vérité certaine que tout homme qui aura fait le bien en rece-

vra la récompense de la part du Seigneur : *quoniam unusquisque, quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet a Domino.* Soyez persuadé que Dieu, souverain maître de toutes ses créatures, regarde du même œil l'esclave et l'homme libre, *sive servus, sive liber.* Ces noms de libre et d'esclave ne regardent que la vie présente ; au sortir de ce monde, il n'y a plus que le vice et la vertu, les bonnes œuvres et les mauvaises, qui distinguent les hommes. (Théodoret.)

9. Après avoir dit aux esclaves qu'ils doivent obéir, comment ils doivent obéir, pourquoi ils doivent obéir, et quelle sera la récompense de leur obéissance, il s'adresse à leurs maîtres. *Et vos, domini, eadem facite illis,* et vous, maîtres, faites la même chose pour vos esclaves ; traitez-les avec justice et bonté, comme nous voulons qu'ils vous servent avec conscience et affection.

Remittentes minas. Ou ne les menacez pas, ou adoucissez le châtiment dont vous les avez menacés : ἀνιέντες τὴν ἀπειλήν. Traitez-les comme vous souhaitez d'être vous-mêmes traités par votre maître. *Qualem vis in te esse Dominum, talem te exhibe in servum.* (Théodoret.) Car n'oubliez pas que vous n'êtes pas indépendants, mais qu'il y a dans le ciel un Maître suprême, qui est votre souverain Seigneur comme celui de vos esclaves. *Scientes quia illorum et vester Dominus est in cœlis.* Dieu ne fait acception de personne, parce qu'il a formé tous les hommes du même limon. Prenez donc garde qu'il ne vous dise un jour : Méchant serviteur, pourquoi n'as-tu pas eu pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me. Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui ?* (Matth., xviii, 32.) Comme ce mot, *conservus tuus,* est capable d'inspirer l'humilité et la douceur au plus superbe des rois !

Scientes quia illorum et vester Dominus est in cœlis. Voilà le principe d'où est sortie l'abolition de l'esclavage. Les chrétiens ont traité avec respect leurs esclaves baptisés comme eux, ils les ont protégés avec amour, ils

les ont affranchis ; en sorte que quand l'Evangile a été reçu dans le monde, l'esclavage a disparu et ne s'est plus trouvé que dans les pays restés infidèles.

Mais à mesure que l'Evangile est méconnu par les sociétés, l'esclavage renaît sous diverses formes. Tout ce que saint Paul disait jadis aux esclaves et à leurs maîtres, on peut l'adresser aux serviteurs et aux maîtres de notre époque, aux ouvriers et à leurs patrons. La profonde inimitié qui les divise et qui menace de bouleverser la société, vient de ce que les uns et les autres ont oublié la loi de Dieu : la pacification ne se fera que sur le livre de l'Evangile et au pied de l'autel.

10. *De cætero, fratres.* C'est une formule par laquelle saint Paul a coutume d'annoncer qu'il termine sa lettre. Il a donné les avis qu'il voulait adresser en particulier aux différents états, aux époux et aux épouses, aux parents et aux enfants, aux maîtres et aux esclaves ; maintenant il finit en exhortant tous les chrétiens à se fortifier dans la vertu pour accomplir tous les préceptes qu'il vient de donner, et pour résister aux tentations du démon.

Confortamini in Domino. Vous êtes faibles par vous-mêmes ; ce n'est pas en votre nature, mais en Dieu que vous puiserez des forces. *Et in potentia virtutis ejus.* Prenez Dieu pour auxiliaire, et le secours de sa grâce toute-puissante vous rendra invincible. L'illusion d'un grand nombre de chrétiens est de se croire forts dès qu'ils sont rentrés en grâce avec Dieu. De là tant de rechutes dans le péché. Saint Paul nous crie à tous : *confortamini*, prenez des forces. Un pasteur intelligent ne mettra pas moins de zèle à fortifier les bons qu'à convertir les pécheurs.

Mais comment pourrons-nous acquérir cette force surnaturelle qui nous est nécessaire pour résister aux assauts de l'ennemi ? Saint Paul l'explique dans les versets suivants.

11. *Induite vos armaturam Dei.* « Revêtez-vous de l'armure de Dieu ». *Armatura*, ἡ πανοπλία, est l'armure

complète, qui couvre le guerrier des pieds à la tête, et qui comprend les armes offensives et défensives.

Ut possitis stare adversus insidias diaboli. Armez-vous, afin de pouvoir rester debout malgré les ruses du démon, qui cherche à vous renverser et à vous perdre. Au lieu d'*insidias*, on lit en grec τὰς μεθοδείας. Que signifie ce mot? demande saint Chrysostome ; il répond : μεθοδεῦσαι veut dire tromper, *decipere, per dolum capere*. Le démon nous propose rarement un péché comme péché. Il cache ce qu'il y a de mauvais dans la faute où il nous pousse, tandis qu'il fait briller à nos yeux le plaisir, le profit ou la gloire.

Ut possitis stare. Puisque saint Paul nous ordonne de nous revêtir de l'armure de Dieu, « afin de pouvoir résister aux embûches et aux ruses du démon », il pense donc que, si nous ne prenons pas cette armure, nous ne pourrons pas résister. Et il répète à dessein la même expression au verset 13 : *Ut possitis resistere in die malo.* Ainsi, ce n'est point un conseil de perfection : il faut prendre cette armure ou périr. Il le prouve dans le verset suivant.

12. *Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem.* Si un enfant combat contre un géant, comme David contre Goliath, il peut absolument triompher. Car la fronde dans une main habile peut l'emporter sur l'épée. Mais les adversaires contre qui nous devons lutter ne sont pas composés de chair et de sang. Ce sont des Anges et des Archanges : il nous faut combattre contre des Principautés et des Puissances. Nos ennemis occupaient, avant leur chute, un rang élevé dans la hiérarchie céleste ; quoique réprouvés, ils ont conservé leur force naturelle, et ils l'emploient à nous perdre. Nous sommes trop faibles; étant viciés nous-mêmes dans notre nature, pour résister aux artifices et aux efforts de ces génies redoutables.

Adversus mundi rectores tenebrarum harum, πρὸς τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τούτου. « Nous avons à lutter », dit-il, « contre les princes de ces ténèbres (1) ». Les démons

(1) Saint Augustin commente admirablement ce passage : « *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem* » : *id est non adversus homi-*

répandus dans l'air sont les maîtres de ce monde ténébreux. Avec la permission de Dieu, ils exercent leur puissance naturelle sur les éléments pour nuire aux hommes. Ils soulèvent des tempêtes et des orages, ils propagent des maladies, ils répandent la peste parmi les troupeaux, infectent les germes des moissons, corrompent les fruits de la terre, suscitent les guerres entre les peuples ; mais leur action la plus funeste est de tenter les hommes et de les pousser au péché. Quoique nulle part on ne soit à l'abri de leur malice, ils exercent leur empire avec une plus funeste puissance sur le « monde ténébreux », c'est-à-dire dans les pays infidèles, chez les nations hérétiques, et sur les pécheurs qui font pacte avec les esprits infernaux, ou qui s'abandonnent à leurs conseils.

Contra spiritualia nequitiæ. Ces mots rendent fort bien τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας, des natures spirituelles, mais dégradées et en qui tout est pervers. Nos ennemis, ce sont des esprits invisibles et méchants, qui échappent à nos coups ; et nous ne sommes que des mortels infirmes, exposés malgré nous à leurs suggestions cachées et à leurs perfides conseils.

In cœlestibus. Ils remplissent l'air de leurs légions, ils rassemblent leurs phalanges sur nos têtes, ils se transportent d'un bout du monde à l'autre en un clin d'œil, et ils fondent sur nous, au moment qu'ils ont choisi, pour séduire, charmer, emporter notre volonté. C'est l'opinion générale des saints Docteurs que l'air qui nous environne est rempli de démons. *Hæc est omnium doctorum opinio, quod aer iste plenus sit contrariis fortitudinibus.* (S. Hieron., in Eph., VI, 12.)

13. *Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo.* Après avoir dépeint la puissance de nos adversaires, saint Paul conclut que nous devons nous

nes quos videtis, sed adversus principes et potestates et rectores mundi tenebrarum harum. Ne forte quum dixisset « mundi », intelligeres dæmones esse rectores cœli et terræ, mundi dixit, tenebrarum harum ; mundi dixit, amatorum mundi ; mundi dixit, impiorum et iniquorum mundi dixit, de quo dicit Evangelium : Et mundus eum non cognovit. (*In Psalm.* LIV, 4.)

protéger en nous couvrant de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais. Par le jour mauvais, il entend le jour de la tentation. *Diem malum vocat diem pugnæ.* (Théodoret.) Car, en ce jour-là, nous sommes exposés à perdre la grâce de Dieu et la vie éternelle.

Et in omnibus perfecti stare. En grec on lit : Ἅπαντα κατεργασάμενοι στῆναι, *quum omnia perfeceritis stare.* Prenez l'armure de Dieu, afin que vous puissiez résister aux démons, après avoir soigneusement fait tous les préparatifs du combat. Il vous donnera la victoire, si vous accomplissez fidèlement toutes ces prescriptions. Ainsi traduisent saint Cyprien, saint Jérôme, saint Ambroise. Peut-être l'auteur de la Vulgate avait-il écrit : *et omnibus perfectis stare.* Un copiste, écrivant sous la dictée, aura facilement omis un *s*, parce que *perfecti stare* sonne à l'oreille comme *perfectis stare.* Cependant il est probable que l'auteur de la Vulgate aura lu ἅπαντα κατεργασμένοι, *in omnibus perfecti,* « façonnés et perfectionnés en toutes choses ». On lit ainsi dans le manuscrit d'Alexandrie, et ce sens vaut bien le précédent. On peut donc ne pas corriger la Vulgate.

14. *State ergo.* La première chose qu'on demande à un soldat, c'est de se tenir debout, ferme à son poste, sans reculer en face de l'ennemi. Tenez bon quand le démon vous attaque, et ne cédez pas.

Succincti lumbos vestros in veritate. Saint Paul fait allusion à ces paroles d'Isaïe : *Erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus.* (XI, 5.) « Que la vérité, la sincérité et la fidélité à Dieu soient donc la ceinture de vos reins (1) ». La ceinture, chez les soldats romains, était le symbole de la fidélité ; elle attestait la promesse d'obéir au signal du chef ; c'est pourquoi ils la déposaient lorsqu'ils étaient licenciés.

Succinti lumbos. « Serrez vos reins », où siége la vo-

(1) Voici la traduction des Septante, que suit habituellement saint Paul : Καὶ ἔσται δικαιοσύνη ἐζωσμένος τὴν ὀσφύν, καὶ ἀληθείᾳ εἰλημένος τὰς πλευράς. On voit que les Septante, au lieu de πίστις, *fides* (qu'on lit dans la Vulgate), ont mis ἀλήθεια, *veritas.* L'hébreu se prête aux deux sens.

lupté. C'est ce que reconnaît David en pleurant son adultère : *Lumbi mei impleti sunt illusionibus.* (Ps. XXXVII.) Aussi lorsque le prêtre se dispose à monter à l'autel, il se ceint les reins en disant humblement à Dieu : *Præcinge me, Domine, cingulo puritatis, et extingue in lumbis meis humorem libidinis, ut maneat in me virtus continentiæ et castitatis.*

« Serrez vos reins », et soyez prêts au combat. Car la ceinture, en fortifiant les reins, sans nuire à la souplesse, rend le soldat plus ferme dans la bataille.

Et induti loricam justitiæ. « Que la justice vous couvre comme une cuirasse ». La justice est ici une conduite irréprochable. C'est un ensemble de qualités saintes, qui ne donne aucune prise au démon. Il tourne autour du juste, et il ne trouve dans la cuirasse de ses vertus aucun défaut par où il puisse pénétrer dans son cœur.

15. *Calceati pedes.* Ayez les pieds chaussés pour marcher vous-mêmes d'un pas ferme dans la voie du salut et pour être toujours prêts à annoncer l'Evangile de la paix. Saint Paul veut que tout chrétien soit prêt non-seulement à confesser l'Evangile, mais à l'enseigner à qui veut l'entendre : *In præparatione Evangelii pacis.* Il l'appelle l'Evangile de la paix, parce qu'en faisant la guerre aux démons, nous nous assurons la paix avec Dieu, avec les hommes, avec nous-mêmes.

16. *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere.* Prenez le bouclier de la foi en tout péril et dans toutes vos actions (1). Les traits de feu, *tela ignea*, désignent surtout les tentations contre la chasteté, ces flèches ardentes que nous lance

(1) *In omnibus*, en grec, ἐπὶ πᾶσι. Quelques helléuistes veulent traduire : *Præter hæc omnia.* Correction peu heureuse. Avec *in*, saint Paul nous invite à nous couvrir du bouclier de la foi dans toutes nos tentations, dans toutes nos entreprises, en toutes choses. Avec *præter*, il nous dirait seulement ceci : A la ceinture, à la cuirasse, à la chaussure, ajoutez le bouclier de la foi. Erasme traduit : *Super omnia*, par-dessus tout, prenez le bouclier de la foi ; ce sens est meilleur ; mais celui de la Vulgate vaut mieux encore. Des annotateurs craignent de rendre ἐπὶ par *in*. Mais ἐπὶ, avec le datif, signifie certainement *in* : tous les dictionnaires l'affirment ; et cette signification se rencontre à chaque page dans les auteurs ecclésiastiques et profanes.

pendant le jour et pendant la nuit le démon impur : *tela nequissimi.* Saint Paul nous enseigne le moyen infaillible de les vaincre : tous ces traits enflammés viendront s'éteindre sur le bouclier de la foi. Ce bouclier impénétrable est la méditation assidue des grandes vérités de la religion, comme le jugement, l'enfer, l'éternité.

In quo possitis. Il faut prendre le bouclier de la foi pour pouvoir éteindre les traits brûlants de l'esprit mauvais. Donc, si l'on ne prend pas ce bouclier, on ne pourra pas les éteindre. En effet, l'histoire des hérésies nous apprend que toujours la perte de la chasteté suit la perte de la foi, quand elle ne la précède pas.

17. *Et galeam salutis assumite.* Allusion à cette parole d'Isaïe : *Galeam salutis in capite ejus.* (LXIX, 17.) Ailleurs saint Paul explique lui-même quel est ce casque : *Galeam spem salutis.* (I Thess., v, 8.) C'est l'espérance du salut et de la gloire céleste ; espérance fondée sur les mérites et les promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce casque rend la tête invulnérable ; et lors même qu'on serait blessé par une flèche de Satan, la vue des biens promis et celle de la grâce qui nous est offerte, ranimerait la confiance et préviendrait le découragement.

Il faut enfin saisir le glaive spirituel, *gladium spiritus, quod est verbum Dei.* C'est avec ce glaive que Notre-Seigneur, trois fois tenté par Satan, le repoussa trois fois, nous apprenant par son exemple comment nous vaincrons notre ennemi. La parole de Dieu, dit ailleurs saint Paul, est plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants : *Penetrabilior omni gladio ancipiti.* (Hebr., IV, 12.) Il faut la lire, l'écouter, la méditer dans son cœur, comme faisait Marie : *Conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.*

18. *Per omnem orationem et obsecrationem.* Le premier terme, *oratio* (προσευχή), désigne la prière en général. Le second, *obsecratio* (δέησις), exprime la demande suppliante. — *Omnem.* Adonnez-vous à la prière sous toutes ses formes.

Orantes. Voilà le grand moyen de remporter la victoire sur nos adversaires et de persévérer dans le bien. Aussi

voyez comme saint Paul y insiste. Priez, suppliez, dit-il : *Per omnem orationem et obsecrationem orantes.* Priez en tout temps, *omni tempore ;* le jour et la nuit, le matin et le soir, durant le travail et pendant le repos. C'est le commandement du Seigneur : *Oportet semper orare et non deficere.* Il faut prier avec attention et non pas seulement des lèvres, *in spiritu.* Le soldat qui est en face de l'ennemi ne s'endort pas : veillons pour prier : *in ipso vigilantes*, c'est-à-dire, *in hanc ipsam rem,* εἰς αὐτὸ τοῦτο ἀγρυπνοῦντες. Levons nos mains vers Dieu pendant la nuit ; prolongeons notre prière avec constance, en résistant au sommeil. Dans tous les monastères, les religieux se lèvent au milieu de la nuit pour chanter de longues prières. Celles du bréviaire, récitées par tous les prêtres, sont partagées entre les heures du jour et de la nuit. Il en fut ainsi dès l'origine : c'est en passant une partie des nuits en prières que les premiers chrétiens, les femmes, les vierges, les enfants, se préparaient au martyre. — Enfin pour qui doit-on prier ? Pour tous les catholiques : *pro omnibus sanctis.* Il est bon sans doute de prier pour la conversion des hérétiques et des infidèles ; mais la prière publique de l'Eglise est un bien propre aux membres de l'Eglise, et pour l'ordinaire elle ne s'étend pas directement à ceux qui ne lui appartiennent pas.

In omni instantia, ἐν πάσῃ προσκαρτερήσει. C'est-à-dire qu'il faut prier sans se rebuter : à l'exemple de la Chananéenne, qui arrache à Notre-Seigneur la guérison de sa fille ; ou comme sainte Monique qui, après plusieurs années de larmes et de prières, obtint que son fils devînt non-seulement chrétien, mais un grand saint et le plus illustre docteur de l'Eglise.

Et obsecratione. C'est comme s'il y avait : *in omni instantia obsecrantes.*

19. *Et pro me.* Vous prierez donc pour vous et pour tous les frères ; et je vous conjure de prier aussi spécialement pour moi. Demandez que la parole me soit donnée, *ut detur mihi sermo.* Ainsi les fidèles sont avertis de prier pour le prédicateur de l'Evangile. Car, il faut lui

obtenir du ciel la parole qui portera la lumière dans les esprits et la grâce dans les cœurs.

Demandez donc, continue saint Paul, que j'ouvre hardiment la bouche pour faire connaître le mystère de l'Evangile : *In apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium Evangelii.* Ce que prêchait saint Paul, il faut le prêcher encore. O prédicateurs éloquents qui montez dans les chaires les plus illustres, ne cherchez point de nouveaux sujets de discours pour attirer les foules autour de vous : prêchez l'Evangile au peuple, aux grands, aux savants, aux académiciens : beaucoup d'entre eux ne le connaissent pas. L'Evangile est toujours un mystère peu connu : *mysterium Evangelii.*

20. *Pro quo legatione fungor in catena.* Car c'est pour annoncer le mystère de l'Evangile que je remplis les fonctions d'ambassadeur de Dieu, même dans les chaînes où je suis.

Saint Paul, chargé de liens dans sa prison, s'occupait bien moins de recouvrer sa liberté que d'annoncer l'Evangile aux Romains qui venaient l'entendre, et aux soldats mêmes qui le gardaient.

Legatione fungor in catena. Un ambassadeur dans les chaînes ! Mais c'est contraire au droit des gens ! Les barbares respectent l'ambassadeur d'un prince ennemi. Et les Romains avec les Juifs ont mis dans les chaînes l'ambassadeur que leur envoie le Dieu du ciel ! Faut-il s'en étonner, puisqu'ils se sont concertés pour tuer même son Fils ?

Ita ut in ipso audeam, prout oportet me loqui. Les mots *pro quo legatione fungor in catena* étaient une parenthèse. Maintenant la phrase continue. Il explique ce qu'il entend par ces mots : *in apertione oris mei cum fiducia.* Obtenez-moi, dit-il, la grâce d'être plein de hardiesse dans l'accomplissement de mon ambassade, et d'annoncer l'Evangile de la manière qu'il faut que j'en parle. *In ipso,* c'est-à-dire *Evangelio.*

Tous les vrais prédicateurs, à l'exemple de saint Paul, ne se soucient guères de l'estime que les hommes feront

de leur éloquence et de leur esprit : un seul point les occupe, c'est d'annoncer l'Evangile comme Dieu veut qu'ils l'annoncent ; et ils savent que le don de la sainte parole s'obtient encore plus par la prière que par l'étude.

21. *Ut autem et vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam, omnia vobis nota faciet Tychicus, carissimus frater et fidelis minister in Domino.* Quant à ce qui me concerne, Tychique vous l'apprendra. Tychique, votre concitoyen (il était de la province d'Asie, Act., xx, 4), vous dira où en est l'affaire de mon procès, et ce que je fais ici à Rome.

Fidelis minister. C'est un fidèle ministre de l'Evangile: veuillez donc l'écouter et ajouter foi à ses paroles. Il vous rapportera exactement ce que je fais, ce que j'enseigne à Rome. Par là vous saurez ce qui doit se faire et s'enseigner à Ephèse (1).

On a remarqué ces mots : *Ut et vos sciatis.* Toutes les Eglises, principalement celles qui avaient été évangélisées par saint Paul, s'intéressaient vivement au sort de l'Apôtre. Des lettres, des messagers, des chrétiens voyageurs en avaient porté des nouvelles en divers pays. Ceux de Colosses, d'Ephèse et d'Asie en seront « aussi » informés par Tychique, le compagnon chéri de saint Paul : *carissimus frater, et fidelis minister, et conservus in Domino.* (Col., IV, 7.)

Quid agam, en grec τί πράσσω, peut signifier simplement « en quel état je me trouve ». C'est l'explication de *quæ circa me sunt.*

22. *Quem misi ad hoc ipsum, ut cognoscatis quæ circa nos sunt, et consoletur corda vestra.* C'était sans doute une chose intéressante pour les fidèles, que de connaître les détails de la vie de saint Paul dans sa prison et l'état où en était son procès ; mais saint Paul se proposait un autre but, en envoyant son disciple à Ephèse : il devait non-seulement porter, mais interpréter sa lettre aux évêques et aux fidèles, et régler, d'après les instructions de

(1) Le nom de saint Tychique est inscrit au Martyrologe romain, le 29 avril.

l'Apôtre, les questions alors agitées et qui concernaient la foi et les mœurs. Le fidèle ministre les instruira, les exhortera, consolera leurs cœurs.

23. *Pax fratribus, et charitas cum fide a Deo Patre et Domino Jesu Christo.* Remarquez ces deux mots. « Que Dieu le Père et Notre-Seigneur Jésus-Christ donne à nos frères la charité avec la foi ». L'intégrité de la foi ne suffit pas, si l'on n'y joint la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain. Mais en vain prétendrez-vous posséder la charité sans la foi. *Nihil enim prodest charitas absque fide ; imo vero ne aliter quidem fuerit charitas.* (S. Chrys., hom. XXIV, 4.) Non, vous n'aimez ni Dieu ni les hommes, ni vous-même, si vous ne croyez pas docilement tout ce que l'Eglise enseigne.

24. Saint Paul termine sa lettre par un mot qui rappelle et résume tout ce qu'il a dit précédemment sur l'importante question de la chasteté. (c. v, v. 1-14.) « Que la grâce de Dieu soit avec tous ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'incorruption » : *in incorruptione* (1). Cela est dit adroitement et fortement. Ce mot, qui est le dernier, restera gravé dans tous les esprits. C'est la même idée que saint Paul chargera plus tard son disciple Timothée de répéter aux mêmes Ephésiens : *Finis autem præcepti est charitas de corde puro.* (I Tim., I, 5.)

Gardons bien nous-mêmes cette pensée dans nos cœurs.

(1) Quelques modernes veulent traduire le grec ἐν ἀφθαρσίᾳ (*in incorruptione*) par *sine interruptione*, « sans relâche ». Correction peu heureuse ; ce n'est point le sens naturel de ἀφθαρσία. Méfions-nous des sens nouveaux.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX PHILIPPIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PRÉFACE.

Philippes, ville de Macédoine, appelée autrefois Crénides puis Datos, ayant été agrandie et fortifiée par Philippe, père d'Alexandre le Grand, porta depuis le nom de son restaurateur. Après la fameuse bataille qu'Antoine et Octave livrèrent dans ses plaines contre Brutus et Cassius, l'an 42 avant Jésus-Christ, cette ville fut élevée au rang de colonie romaine.

Saint Paul, étant à Troade, fut averti par une vision miraculeuse de passer en Macédoine : il se rendit d'abord à Philippes, où il convertit une marchande de pourpre, nommée Lydia. Ces prémices furent suivies d'une abondante moisson. Il faut lire dans les Actes des Apôtres le récit très-intéressant du séjour de saint Paul à Philippes : comment il guérit une jeune fille possédée du démon, fut ensuite battu de verges, mis en prison; puis comment il convertit le geôlier avec toute sa famille, et fut délivré par les magistrats eux-mêmes, qui vinrent lui faire des excuses. (Act. Ap., c. XVI.) C'était l'an 51 de Jésus-Christ. Sept ans plus tard, l'an 58, il retourna dans cette ville et y célébra la Pâque en revenant d'Achaïe.

L'Eglise de Philippes conserva toujours une grande affection pour son Apôtre. Elle seule, entre tant d'Eglises fondées par saint Paul, avait soin de pourvoir à ses besoins. Ayant donc appris qu'il était prison-

nier à Rome, elle lui députa Epaphrodite (le docteur des Philippiens, dit saint Chrysostome, leur évêque, dit Théodoret), pour lui porter une abondante aumône, le consoler dans son affliction et le secourir dans ses besoins.

Epaphrodite s'appliqua avec tant d'empressement et d'assiduité à servir saint Paul, qu'il en fut malade, et malade à la mort. Dès qu'il fut guéri, saint Paul le renvoya à son Eglise avec cette lettre, dans laquelle il remercie les Philippiens de leur libéralité, leur apprend l'état de ses affaires, et leur donne des conseils.

De toutes les Epîtres de saint Paul, celle-ci est la plus affectueuse et la plus douce, sans aucun reproche, mais pleine de louanges, de consolations et d'exhortations à la vertu.

Quoique cette Epître, qui sort du cœur de saint Paul, soit écrite sans beaucoup d'ordre, on peut cependant y remarquer comme trois parties.

1. Dans la première, qui contient les deux premiers chapitres, il leur donne des renseignements sur l'état où il se trouve et sur les progrès de l'Evangile dans Rome. Viennent ensuite des consolations et des exhortations à l'union, à la charité, à l'humilité, à l'obéissance. Puis il fait l'éloge d'Epaphrodite qu'il leur renvoie, et de Timothée qui le suivra bientôt.

2. Dans la seconde partie (c. III), il les prémunit contre les docteurs judaïsants.

3. Dans la troisième partie, il les exhorte de nouveau à la pratique de toutes les vertus, et il termine sa lettre en les remerciant de leur générosité.

Cette Epître a été écrite à Rome pendant la première captivité de saint Paul, l'an 62 de Jésus-Christ.

Pour établir l'authenticité de cette Epître, où l'on ne trouve pas un mot qui ne s'accorde avec l'histoire, le caractère, le style de saint Paul, il nous suffira de citer trois témoignages, choisis dans l'antiquité.

Saint Irénée, dans son ouvrage contre les hérésies (l. IX, c. XVIII), écrit ces paroles : *Quemadmodum et Paulus Philippensibus ait* : « Repletus sum acceptis « ab Epaphrodito quæ a vobis missa sunt, odorem « suavitatis, hostiam acceptabilem, placentem Deo ». (Philipp., IV, 18.)

Tertullien (de Resurr. Carn., c. XXIII) traduit le grec de saint Paul à sa manière : « Philippenses quoque ab « Apostolo discunt : Unde et salutificatorem nostrum « exspectamus Jesum Christum, qui transfigurabit cor- « pus nostræ humilitatis conformale corpori gloriæ « suæ ». (Philipp., III, 20.)

Enfin nous lisons dans Clément d'Alexandrie (Pæd., l. I) : Αὐτοῦ ὁμολογοῦντος τοῦ Παύλου περὶ ἑαυτοῦ. « Οὐχ ὅτι ἤδη ἔλαβον, ἢ ἤδη τετελείωμαι · διώκω δὲ εἰ καταλάβω. *Confitente Paulo de se ipso :* « Non quod jam acceperim, aut jam « perfectus sim ; sequor autem si quomodo compre- « hendam ». (Philipp., III, 12.)

L'authenticité de cette Epître est donc universellement admise, même en dehors de l'Eglise catholique. Baur de Tubingue, qui s'est avisé de la contester, est abandonné de tous les savants.

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

I. Saint Paul, après avoir salué les chrétiens de Philippes, les loue de leur persévérance dans la foi et de leur libéralité envers les ministres de l'Evangile. Il prie pour eux avec joie, et il espère que Dieu achèvera le bien qu'il a commencé en eux. (1-11.)

II. Comme ils désirent avoir des nouvelles de ce qui le concerne, il leur apprend que ses chaînes, bien loin de nuire à l'Evangile, en ont augmenté le progrès ; elles ont fait connaître la sainte religion dans le prétoire et dans toute la ville. Son exemple en a excité plusieurs à parler de Jésus-Christ avec plus de hardiesse. D'autres, qui lui sont opposés, prêchent aussi l'Evangile par jalousie, pour lui faire concurrence et lui causer du dépit. Mais, au lieu d'en éprouver du chagrin, il s'en réjouit. Pourvu que Jésus-Christ soit connu et adoré, il est content.

III. Il désirerait de mourir pour être avec Jésus-Christ, et s'il lui demandait cette grâce il l'obtiendrait. Mais il choisit de vivre encore pour leur être utile à eux et aux autres Eglises. Lors donc qu'il sera délivré de ses chaînes, il ira les voir. Il les encourage à la constance dans les tribulations qu'ils souffrent pour Jésus-Christ. Car souffrir pour Jésus-Christ est une grâce plus grande que le don même de la foi.

---

1. Paul et Timothée serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes, avec les évêques et les diacres.

2. Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

3. Je rends grâces à mon Dieu, toutes les fois que je me souviens de vous ;

1. *Paulus et Timotheus servi Jesu Christi, omnibus sanctis in Christo Jesu qui sunt Philippis, cum episcopis et diaconibus.*

2. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.*

3. *Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri,*

4. *Semper in cunctis orationibus meis pro omnibus vobis, cum gaudio deprecationem faciens,*

4. Et je m'en souviens toujours dans toutes mes prières, suppliant Dieu pour vous tous avec joie :

5. *Super communicatione vestra in Evangelio Christi a prima die usque nunc :*

5. A cause de votre participation à l'Evangile depuis le premier jour jusqu'à présent.

6. *Confidens hoc ipsum quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu :*

6. Aussi j'ai une ferme confiance que celui qui a commencé le bien en vous ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de Jésus-Christ.

7. *Sicut est mihi justum hoc sentire pro omnibus vobis, eo quod habeam vos in corde, et in vinculis meis, et in defensione et confirmatione Evangelii, socios gaudii mei omnes vos esse.*

7. Il est juste en effet que j'aie ces sentiments à l'égard de vous tous, parce que je vous porte dans mon cœur, comme ayant tous part à ma joie, par l'intérêt que vous prenez à mes liens, ainsi qu'à la défense et à l'affermissement de l'Evangile.

8. *Testis enim mihi est Deus quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.*

8. Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ.

9. *Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia et in omni sensu,*

9. Et ce que je lui demande, c'est que votre charité croisse de plus en plus en science et en toute intelligence,

10. *Ut probetis potiora : ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi,*

10. Afin que vous sachiez discerner ce qui est le meilleur ; que vous soyez purs et marchiez sans tomber, jusqu'au jour de Jésus-Christ ;

11. *Repleti fructu justitiæ per Jesum Christum, in gloriam et laudem Dei.*

11. Etant remplis des fruits de justice par la grâce de Jésus-Christ, pour la gloire et la louange de Dieu.

12. *Scire autem vos volo, fratres, quia quæ circa me sunt, magis ad profectum venerunt Evangelii ;*

12. Or, je désire, mes frères, que vous sachiez que les choses qui me concernent ont, plutôt qu'autrement, servi au progrès de l'Evangile.

13. *Ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo in omni prætorio, et in cæteris omnibus ;*

13. En sorte que mes liens sont devenus célèbres dans tout le prétoire et dans tous les autres lieux de Rome, à la gloire de Jésus-Christ.

14. *Et plures e fratribus in Domino confidentes vinculis meis, abundantius auderent sine timore verbum Dei loqui.*

14. Et ainsi plusieurs de nos frères en Notre-Seigneur, se rassurant par mes liens, ont conçu une hardiesse nouvelle et ont annoncé la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. *Quidam quidem et propter*

15. Quelques-uns, il est vrai, pré-

chent le Christ par un esprit de jalousie et de contention ; mais d'autres le font avec une bonne volonté.

16. Les uns prêchent le Christ par charité, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Evangile ;

17. Les autres prêchent le Christ par un esprit d'animosité, avec une intention qui n'est pas pure, croyant me causer de l'affliction dans mes liens.

18. Mais qu'importe ? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé en quelque manière que ce soit, par occasion ou par un vrai zèle, je m'en réjouis, et je m'en réjouirai toujours.

19. Car je sais que tout cela profitera à mon salut avec le secours de vos prières et avec la grâce de l'Esprit de Jésus-Christ,

20. Selon l'attente et l'espérance où je suis de n'être confondu en rien ; mais parlant en toute liberté comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, j'espère que Jésus-Christ sera glorifié dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort.

21. Car Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

22. Que s'il me faut vivre dans la chair, pour mériter le fruit de mon travail, je ne sais lequel choisir.

23. Ainsi je me trouve pressé des deux côtés : car, d'une part, je désire d'être dégagé des liens du corps et d'être avec Jésus-Christ ; ce qui est sans comparaison le meilleur :

24. Et d'un autre côté, il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie.

25. Ayant donc cette persuasion, je sais que je demeurerai encore avec vous tous, et que j'y demeurerai même assez longtemps, pour votre avancement et pour la joie de votre foi :

26. Afin que Jésus-Christ soit, à mon sujet, grandement glorifié par votre reconnaissance, quand je retournerai de nouveau chez vous.

27. Seulement ayez soin de vous

invidiam et contentionem : quidam autem et propter bonam voluntatem Christum prædicant ;

16. *Quidam ex charitate, scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum :*

17. *Quidam autem ex contentione Christum annuntiant non sincere, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.*

18. *Quid enim ? Dum omni modo, sive per occasionem sive per veritatem, Christus annuntietur : et in hoc gaudeo, sed et gaudebo.*

19. *Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem, per vestram orationem, et subministrationem Spiritus Jesu Christi,*

20. *Secundum exspectationem et spem meam quia in nullo confundar : sed in omni fiducia, sicut semper, et nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem.*

21. *Mihi enim vivere Christus est, et mori lucrum.*

22. *Quod si vivere in carne, hic mihi fructus operis est, et quid eligam ignoro.*

23. *Coarctor autem e duobus : desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo, multo magis melius :*

24. *Permanere autem in carne, necessarium propter vos.*

25. *Et hoc confidens scio quia manebo et permanebo omnibus vobis, ad profectum vestrum et gaudium fidei ;*

26. *Ut gratulatio vestra abundet in Christo Jesu in me, per meum adventum iterum ad vos.*

27. *Tantum digne Evangelio*

Christi conversamini, ut sive quum venero et videro vos, sive absens, audiam de vobis quia statis in uno spiritu, unanimes, collaborantes fidei Evangelii : (Ephes. IV, 1 ; Coloss. I, 10 ; I Thess. II, 12.)

conduire d'une manière digne de l'Evangile de Jésus-Christ : afin que je voie moi-même étant venu au milieu de vous, ou que j'entende dire étant absent, que vous demeurez fermes dans un même esprit, et que vous travaillez tous d'un même cœur pour la foi de l'Evangile.

28. *Et in nullo terreamini ab adversariis : quæ illis est causa perditionis, vobis autem salutis ; et hoc a Deo :*

28. Et ne vous laissez point effrayer en quoi que ce soit par vos adversaires. Leurs efforts sont, pour eux la cause de leur perte ; et pour vous celle de votre salut. Et cela vous vient de Dieu.

29. *Quia vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini ;*

29. Car il vous a été donné non-seulement de croire en Jésus-Christ, mais encore de souffrir pour lui :

30. *Idem certamen habentes quale et vidistis in me, et nunc audistis de me.*

30. Puisque vous avez à soutenir des combats semblables à ceux où vous m'avez vu, et où vous apprenez que je suis encore.

COMMENTAIRE

1. *Paulus et Timotheus.* Saint Paul adjoint à son nom celui de Timothée bien connu des Philippiens. Car lorsque saint Paul vint pour la première fois prêcher l'Evangile à Philippes, le jeune Timothée l'accompagnait. (Act. Ap., XVI.) Il paraît même qu'il y resta quelque temps après le départ de l'Apôtre. En outre, saint Paul se propose de le leur renvoyer prochainement.

Servi Jesu Christi. Saint Paul, qui inscrit habituellement son titre d'Apôtre au commencement de ses lettres, l'omet ici ; car il n'a pas besoin de faire valoir son autorité en écrivant à ses chers Philippiens. Il prend seulement le titre de serviteur de Dieu, qu'il partage avec son disciple Timothée. Tous les chrétiens doivent le porter, et au fond ce titre est plus heureux que celui d'apôtre ; car c'est le seul qui nous mérite la gloire du ciel.

Omnibus sanctis in Christo Jesu qui sunt Philippis. Le

mot « saint », dans les temps apostoliques, était synonyme de chrétien. Car tout homme baptisé était sanctifié, et tant qu'il demeurait uni à la société chrétienne en participant aux sacrés mystères, il conservait, aux yeux de l'Eglise, le titre de saint. (Voyez Eph., I.)

Cum episcopis et diaconibus. Il n'y avait qu'un évêque dans chaque ville, et l'évêque de Philippes, Epaphrodite, se trouvait en ce moment auprès de saint Paul, qui lui confiait cette lettre. On peut donc supposer que saint Paul adresse cette Epître non-seulement aux chrétiens de Philippes, mais encore à ceux des villes voisines. C'est ainsi qu'au chapitre XX des Actes des Apôtres, saint Luc rapporte que saint Paul ayant envoyé de Milet un messager à Ephèse manda les Anciens de cette ville, et lorsqu'ils furent venus, il leur tint un discours célèbre. Il n'est question que d'Ephèse dans le récit de saint Luc ; mais, dans le discours qu'il rapporte, on voit que saint Paul s'adresse aux chrétiens et aux évêques des autres villes voisines : *Amplius non videbitis faciem meam, vos omnes per quos transivi, prædicans regnum Dei* (25). Puis il ajoute : *Attendite vobis et universo gregi in quo Vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (28.) Ces évêques auxquels il s'adresse sont les évêques de la province d'Asie, dont Ephèse était la capitale. C'est ce qui nous est confirmé par le témoignage de saint Irénée : *Paulus in Mileto convocatis episcopis et presbyteris qui erant ab Epheso et a reliquis proximis civitatibus, multa testificans eis adjecit.* (l. III, c. XIV.)

Saint Chrysostome lit, dans un seul mot, συνεπισκόποις, *coepiscopis,* c'est-à-dire aux prêtres qui sont les coopérateurs de l'évêque. Le saint docteur prouve très-bien qu'à l'origine l'évêque était quelquefois appelé πρεσβύτερος, *presbyter.* C'est ainsi qu'il faut entendre ce mot dans l'Epître de saint Paul à Tite : *Reliqui te Cretæ, ut constituas per civitates presbyteros ;* car il ajoute presque aussitôt : *Oportet enim episcopum sine crimine esse.* (Tit., c. I, v. 5, 7.) Quoique saint Chrysostome et plusieurs commentateurs pensent que le simple prêtre, *presbyter*, fût

aussi appelé « évêque », dans les temps apostoliques, cela n'est pas prouvé. L'évêque était appelé *sacerdos* et *presbyter,* car ces deux titres lui conviennent. Mais qu'un simple prêtre ait été jamais appelé *episcopus,* aucun texte de l'Ecriture ne l'indique, et le mot lui-même, ἐπίσκοπος, marque une surveillance, une surintendance et une juridiction qui semble réservée au chef d'une Eglise. N'est-ce pas le sens que saint Paul lui-même attache au mot *episcopus,* lorsqu'il dit aux Anciens (*presbyteris*) de la province d'Asie : *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei?* (Act. Ap., XX, 28.) Pesons ces termes, nous reconnaîtrons qu'ils ne conviennent point à de simples prêtres. Est-ce que tout le troupeau leur est confié ? Est-ce qu'ils sont établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu ? Le saint Concile de Trente, qui cite ce texte, ne l'entend que des évêques. (Sess. XXIII, c. IV.)

Au reste, il faut se souvenir que, dans les premiers siècles, les évêques étaient fort multipliés. La chrétienté de chaque petite ville était gouvernée par un évêque, aidé de quelques diacres, et le nombre des simples prêtres était assez restreint.

Cette organisation de la primitive Eglise avait un grand avantage. Lorsque la persécution avait enlevé un évêque, les évêques de la province se hâtaient de le remplacer, et l'Eglise n'étant jamais privée de pasteurs, était indestructible.

Et diaconibus, διακόνοις. En soi, le terme διάκονος, qui signifie *minister*, peut comprendre non-seulement les diacres, mais encore tous les ministres inférieurs, comme les acolytes. Ici il ne s'entend que des diacres.

2. *Gratia vobis et pax.* On sous-entend *sit,* ou *detur.* Autrefois chez les Hébreux, comme maintenant encore dans l'Orient, on se souhaitait la paix, terme général qui signifiait toute espèce de biens.

Saint Paul souhaite aux Philippiens la paix de Jésus-Christ, qui ne ressemble point à celle du monde : *Pacem meam do vobis.* Je vous donne ma paix, disait Notre-Sei-

gneur à ses disciples, non pas celle que cherchent les hommes et qui consiste dans la satisfaction de leurs concupiscences. *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Je vous donne la paix qui repose et fixe en Dieu toutes les agitations du cœur. Cette paix inestimable est le fruit de la grâce, que nous demandons avec confiance à Dieu notre Père, par Jésus-Christ qui nous l'a méritée.

Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo. Saint Athanase presse contre les ariens l'explication de ce texte, et il en conclut l'égalité du Fils avec le Père. Car si le Père donne la grâce et la paix, dit-il, le Fils la donne comme lui. Saint Paul ne souhaite-t-il pas, dans toutes ses Epîtres, que Dieu notre Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur nous donnent la grâce et la paix? Ainsi ce que le Père donne, le Fils le donne également. Car la grâce qui vient du Père et celle que possède le Fils est la même grâce, comme la clarté répandue par le soleil et par son rayon est la même clarté. (S. Athan., Orat. III contra Arian., 13.)

3 et 4. *Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri, semper in cunctis orationibus meis pro omnibus vobis.* Je rends grâces à mon Dieu des bienfaits dont il vous a comblés ; je l'en remercie toutes les fois que je me souviens de vous, c'est-à-dire dans toutes mes prières ; car je n'en fais aucune sans prier aussi pour vous. La signification de *semper* est expliquée par *in cunctis orationibus.*

Gratias ago. On voit que saint Paul seul écrit la lettre, quoiqu'il ait admis Timothée dans la salutation du titre.

Deo meo. Le roi prophète disait aussi : *Deus, Deus meus.* C'est que Dieu, qui est le maître de tous, est le Dieu spécial de ceux qui l'aiment et l'invoquent.

Pro omnibus vobis. La prière d'un saint, d'une humble religieuse, d'un enfant innocent, est un bien inestimable pour toute l'Eglise. Dieu écoute cette prière qui lui est agréable, apaise sa colère et pardonne aux pécheurs.

Cum gaudio deprecationem faciens. La ferveur et la piété fleurissaient dans l'Eglise de Philippes. Voilà pourquoi il prie « avec joie », en pensant à eux. *Recte addit*

cum gaudio, remarque saint Chrysostome; car saint Paul n'avait pas toujours lieu de penser avec joie aux Eglises qu'il avait fondées, comme lorsqu'il disait aux Corinthiens : C'est au milieu d'une grande tribulation que je vous ai écrit, c'est dans l'angoisse de mon cœur et en versant beaucoup de larmes. *Ex multa tribulatione et angustia cordis scripsi vobis per multas lacrymas.* (II Cor., II, 4.)

5. *Super communicatione vestra in Evangelio Christi.* Dans les prières que j'adresse à Dieu pour vous, je me réjouis de ce que vous participez, de ce que vous concourez à la prédication de l'Evangile du Christ. Vous ne bornez pas même votre charité aux frères et aux habitants de la ville de Philippes; mais vos aumônes et votre sollicitude m'accompagnent en tous lieux; et ce n'est pas seulement une fois ou deux que vous m'avez donné ces témoignages de votre zèle, mais depuis le jour où je vous ai annoncé l'Evangile, vous n'avez cessé de seconder mon apostolat : *a prima die usque nunc.*

Celui donc qui secourt les ouvriers évangéliques prêche l'Evangile avec eux. C'est là le vrai sens de *communicatio in Evangelio.* Recueillez l'Apôtre dans votre demeure, et vous partagerez sa couronne. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Celui qui reçoit le prophète, comme prophète, recevra la récompense du prophète ? » (S. Matth., X, 41). Il en est de même de ceux qui fournissent des subsides aux monastères où l'on prie, où l'on jeûne, où l'on sert Dieu avec ferveur. Le mérite de ces bonnes œuvres enrichit ceux qui les favorisent. Donnez un sou à la Propagation de la foi et vous devenez missionnaire. Aidez à l'éducation d'un bon prêtre et vous aurez une part de bénédiction en tout le bien qu'il fera. Saint Grégoire rend cette idée sensible par une comparaison gracieuse. L'orme est stérile par lui-même, dit-il; néanmoins, en prêtant son tronc et ses branches à la vigne, il se couvre de fruits délicieux. *Etsi fructum ulmus non habet, vitem tamen cum fructibus portans, hæc ipsa sua efficit quæ bene sustentat aliena.* (Hom. XX, in Ev.)

Super communicatione vestra in Evangelio. En grec,

ἐπὶ τῇ κοινωνίᾳ ὑμῶν εἰς τὸ εὐαγγέλιον. Ici le mot εὐαγγέλιον, *evangelium*, se prend dans son sens étymologique ; il signifie « la publication de la bonne nouvelle ». Saint Paul félicite les Philippiens, nous l'avons dit, non-seulement de ce qu'ils ont accepté la sainte religion du Christ, mais de ce qu'ils contribuent à la faire connaître. En devenant chrétiens, ils se sont faits apôtres.

6. *Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu.* Ces mots *hoc ipsum* désignent ce qui suit. « J'espère donc avec une ferme confiance, ceci : Dieu qui a commencé en vous la bonne œuvre l'achèvera ». Il faut la grâce de Dieu pour commencer, pour continuer, pour achever toute bonne œuvre utile au salut. Nous ne pouvons faire ni peu ni beaucoup sans Dieu, puisque sans lui nous ne pouvons rien faire. *Sive parum sive multum, sine illo fieri non potest, sine quo nihil fieri potest,* dit saint Augustin commentant ce texte de saint Jean : *Sine me nihil potestis facere.* (In Joann. tr. LXXXI.)

Qui cœpit, perficiet. Cette parole doit remplir de confiance un pécheur qui a senti la touche de la grâce. Dieu qui a commencé l'œuvre de son salut, l'achèvera, pourvu que le pécheur n'y mette pas d'obstacle par sa résistance ou sa négligence. Ce que nous disons du pécheur repentant, à plus forte raison s'applique-t-il au juste. Je remets donc mon sort entre les mains de Dieu, et je ne veux point me laisser effrayer par le redoutable mystère de la prédestination. *In pace in idipsum dormiam et requiescam.* J'ai la confiance que mon Sauveur qui m'a pressé de revenir à lui quand je l'offensais, qui m'a embrassé quand je lui ai demandé pardon, me soutiendra dans la justice et me donnera la grâce d'y persévérer jusqu'au jour où, après m'avoir racheté, il me jugera : *Usque in diem Christi Jesu* (1).

(1) *In Dei auxilio,* dit le saint concile de Trente, *firmissimam spem collocare et reponere omnes debent. Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere.* Conc. Trid., sess. VI, c. XIII.)

7. *Sicut est mihi justum hoc sentire pro omnibus vobis, eo quod habeam vos in corde et in vinculis meis, et in defensione, et confirmatione Evangelii, socios gaudii mei omnes vos esse.* Cette syntaxe est obscure, mais la phrase devient claire, si l'on remarque que *habere in corde* a deux significations : « porter dans son cœur », et « se souvenir ». Or il faut ici les réunir toutes deux. C'est comme s'il y avait : *Eo quod, vos in corde habens, memineri socios gaudii mei omnes vos esse.* On peut donc rendre ainsi la phrase : « Il est juste que j'espère avec confiance le salut de vous tous, parce qu'en vous portant tous dans mon cœur, je sais que vous avez tous participé à ma joie dans mes chaînes, comme dans la défense et la confirmation de l'Evangile (1).

En grec, au lieu de χαρᾶς, *gaudii,* on lit χάριτος, *gratiæ.* Le sens serait donc : Je sais que par vos aumônes, vos prières et l'affection que vous me portez, vous avez tous part à la grâce et aux mérites de mes chaînes, ainsi qu'aux travaux auxquels je me livre dans ma prison pour justifier et prouver la religion chrétienne contre les Juifs, contre les païens, contre les philosophes, contre les magistrats de l'empire, enfin pour étendre l'Evangile dans Rome et pour l'y affermir.

Le mot *gratiæ* présente un sens très théologique. Néanmoins *gaudii* nous semble plus magnanime. Souffrir pour Jésus-Christ est la joie de saint Paul.

In defensione et confirmatione. Ces deux mots doivent avoir tous deux *Evangelii* pour complément ; car ils n'ont en grec qu'un seul article et sont régis par une seule préposition : Ἐν τῇ ἀπολογίᾳ καὶ βεβαιώσει τοῦ εὐαγγελίου.

(1) Le grec ne présente aucune difficulté ; car, au lieu de l'infinitif *esse*, il y a le participe : Διὰ τὸ ἔχειν με ἐν τῇ καρδίᾳ ὑμᾶς, ἔν τε τοῖς δεσμοῖς μου καὶ ἐν τῇ ἀπολογίᾳ καὶ βεβαιώσει τοῦ εὐαγγελίου, συγκοινωνούς μου τῆς χάριτος πάντας ὑμᾶς ὄντας. *Eo quod ego habeam in corde vos, et in vinculis meis, et in defensione et confirmatione Evangelii, socios gratiæ meæ omnes vos existentes.* Le second ὑμᾶς est un pléonasme, mais saint Paul l'ajoute, d'abord parce que l'on répète volontiers le nom des personnes que l'on aime, ensuite parce qu'après la parenthèse il veut y ajouter le mot πάντας ; comme s'il disait : *vos... omnes vos inquam.* C'est donc une répétition affectueuse.

Defensio désigne donc ici non la défense de saint Paul devant l'empereur, mais l'apologie et les preuves de la religion chrétienne qu'il développait devant ceux qui venaient l'entendre.

D'ailleurs rien n'était plus propre à confirmer les Romains dans la foi, dit Théodoret, que de voir la constance avec laquelle saint Paul, cet ancien persécuteur de la religion chrétienne, bravait maintenant tous les périls pour en soutenir la vérité.

Saint Chrysostome en développant cette pensée, en fait sentir toute la force. Les chaînes de Paul, dit-il, étaient la confirmation de l'Evangile, elles en étaient la défense et la victorieuse apologie. Car s'il avait refusé de laisser lier ses mains, on aurait pu le regarder comme un imposteur : au lieu qu'en acceptant avec courage les chaînes et toutes les calamités, il montre que ce n'est pas un motif humain qui l'anime, il fait voir qu'il souffre tous ces maux pour un Dieu dont il attend la récompense. Car pour affronter tant de périls et braver la colère même de Néron, il fallait que l'Apôtre eût les yeux fixés sur un plus grand monarque.

8. *Testis est mihi Deus quomodo cupiam omnes vos in visceribus Christi.* Voilà une excellente manière d'aimer: aimer dans les entrailles de Jésus-Christ, c'est-à-dire aimer avec son cœur, aimer ce qu'il aime, et comme il l'aime. C'est l'amour le plus tendre et le plus généreux, le plus fort et le plus pur. Que votre cœur règle ses mouvements sur ceux de Jésus et il ne s'égarera point.

Mais aussi prenons garde que l'amour ne dégénère, et de spirituel ne devienne trop humain. Quand une affection naît dans notre cœur, interrogeons-nous. Dieu est-il le principe de cet amour? Pouvons-nous prononcer intérieurement ce mot : *Testis est mihi Deus?* Si la réponse de notre conscience nous trouble, au lieu de chercher à calmer cette crainte salutaire, ôtons vite de notre cœur un sentiment qui ne peut trouver place dans celui de Jésus.

9. *Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet*

in scientia et in omni sensu. Tout à l'heure l'Apôtre priait pour les Philippiens; maintenant il exprime l'objet de sa prière. Il demande que leur charité envers Dieu et envers les hommes croisse non-seulement en ferveur, mais en science et en intelligence. En effet la charité, qui est la plus excellente des vertus, cesse d'être louable, si elle n'est pas accompagnée de la science et du discernement. Une charité aveugle, qui traite de la même manière les bons et les méchants, les catholiques et les impies, les défenseurs de la vérité et les partisans de l'erreur, n'est pas charité, mais sottise. *Non est charitas, sed insulsitas,* dit saint Chrysostome. Chez les pasteurs, qui doivent garder la foi des peuples, une telle charité pourrait même devenir un scandale, une trahison.

10 et 11. *Ut probetis potiora.* « Je prie Dieu que votre charité abonde de plus en plus en science et en intelligence de la religion, pour que vous discerniez ce qu'il y a de meilleur dans la doctrine que vous devez croire, et dans la conduite que vous devez tenir. *Potiora.* Saint Paul ne se contente pas de ce qui est bon ; il veut que l'on tende au meilleur. Je demande pour vous, dit-il, ce droit jugement et ce sage discernement, d'abord afin que vous soyez purs dans la foi, *ut sitis sinceri*, εἰλικρινεῖς, et que votre foi ne soit altérée par aucun mélange d'erreur. Je le demande ensuite, afin que vous soyez innocents dans votre conduite, *sine offensa*, ἀπρόσκοποι. Ce mot grec signifie « qui ne bronche pas, qui ne fait point de faux pas, et qui n'en fait point faire aux autres ». Puissiez-vous persévérer ainsi jusqu'au jour où vous paraîtrez devant le tribunal de Jésus-Christ : *in diem Christi.* Je souhaite en outre que vous soyez remplis des fruits de justice, fruits qui ne sont pas seulement des actions humainement louables, telles qu'en font les honnêtes païens, mais des œuvres surnaturelles produites par la grâce de Jésus-Christ. C'est le sens que fait entendre l'article placé après le nom : Πεπληρωμένοι καρπῶν δικαιοσύνης τῶν διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ. *Repleti fructibus justitiæ, iis scilicet qui per Christum sunt.* Et la fin que saint Paul se propose en

demandant pour les Philippiens cette foi pure, cette vie intègre et ces fruits de justice, c'est leur salut sans doute, mais avant tout c'est que Dieu soit, à cause d'eux, glorifié et loué de tous les hommes, *in gloriam et laudem Dei*. Telle est la première demande du *Pater : Sanctificetur nomen tuum !* et tel doit être le but de nos actions, de nos désirs et de toute notre vie, la gloire de Dieu : *Ad majorem Dei gloriam !* Grande maxime qui dirigeait toutes les pensées de saint Ignace, et qui est toujours la règle de la sainte Compagnie qu'il a fondée.

Après cet exorde, saint Paul rassure les Philippiens, qui pouvaient craindre que les chaînes de l'Apôtre n'eussent jeté le découragement parmi les chrétiens de Rome et arrêté la conversion des infidèles.

12. *Scire autem vos volo.* Cette formule appelle l'attention sur ce qui suit.

Scire autem vos volo, fratres, quia quæ circa me sunt magis ad profectum venerunt Evangelii. Les persécutions que l'Apôtre a souffertes, au lieu de nuire à la religion du Christ, ont plutôt servi au progrès de l'Evangile. Sa parole est plus puissante, quand ses mains sont enchaînées. On veut voir, on veut entendre cet homme extraordinaire, qui prêche une doctrine nouvelle et que ses concitoyens poursuivent avec tant d'acharnement. Plusieurs l'entendant, croient à sa parole, et adorent le Dieu qu'il annonce.

13. *Ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo in omni prætorio.* Admirable conduite de la Providence ! La violente persécution des Juifs, bien loin de nuire au développement de la religion chrétienne, l'a fait connaître. Mes liens sont devenus célèbres, dit saint Paul ; on sait que je suis enchaîné à cause du Christ. Les soldats qui me gardent apprennent de ma bouche le nom, la vie, la mort, la résurrection du Christ, et ils reportent ces faits aux légions : en sorte que l'Evangile se répand de ma prison non-seulement dans le camp des prétoriens, mais dans tous les autres quartiers de Rome : *Et in cæteris omnibus.* Il en a toujours été ainsi. Les ennemis les plus

acharnés de l'Eglise catholique, au lieu de la ruiner, la font mieux connaître, et la fortifient. Ils servent, malgré eux, à l'accomplissement des desseins de Dieu. *Omnia serviunt tibi.* (Ps. CXVIII, 91.) Néron, Arius, Luther, Voltaire, dont la méchanceté et les fureurs étaient prévues, sont entrés dans le plan divin comme Pilate et Judas. Ils démontrent, sans le vouloir, la divinité de la religion. Ils concourent, à leur manière, à la sanctification et à la gloire des élus.

In omni prætorio. On pense aujourd'hui que ce mot ne désigne pas le palais de César, mais le camp des cohortes prétoriennes qui formaient la garde de l'empereur. C'est aux prétoriens que saint Paul était remis ; c'est devant leur chef que son procès s'instruisait ; et c'est un soldat de la garde prétorienne que saint Paul avait toujours avec lui dans sa prison. On conçoit donc que la connaissance de l'Evangile se soit facilement répandue parmi les prétoriens. (Drach.)

14. *Et plures e fratribus in Domino confidentes vinculis meis, abundantius auderent sine timore verbum Dei loqui.* La punition des crimes arrête les malfaiteurs. C'est le contraire qui arrive, lorsqu'on sévit contre les chrétiens. L'exemple de ceux qui confessent la foi donne aux timides la hardiesse de les imiter. Ainsi quand les fidèles de Rome apprirent que l'Apôtre enchaîné débarquait à Pouzzoles, ils se portèrent à sa rencontre pour le saluer à son arrivée ; et depuis qu'il était en prison, attendant de César son arrêt de vie ou de mort, les prêtres de Rome, les diacres, les simples fidèles, la plupart de ceux qui portaient le nom de frères dans le Seigneur, se sentaient animés d'un nouveau courage à la vue de ces chaînes ; ils se déclaraient chrétiens comme l'Apôtre accusé, ils prêchaient sans crainte la religion de Jésus-Christ.

15. *Quidam quidem et propter invidiam et contentionem.* Parmi ceux que mes chaînes animent à prêcher l'Evangile, quelques-uns le font par envie et par un esprit de contention. Ils sont jaloux de ce qu'un prisonnier nouvellement amené dans Rome éclipse leur répu-

tation. Ils ne voient pas sans une secrète tristesse qu'une foule de chrétiens et de païens aillent l'entendre et fassent son éloge. Ils disent, comme les Pharisiens, en parlant de Jésus : *Ecce mundus totus post eum abiit.* (S. Joan., XII, 19.) Alors, de languissants qu'ils étaient, ils sont tout à coup devenus ardents pour la religion, par esprit de rivalité.

Quidam autem et propter bonam voluntatem Christum prædicant. Mais il en est d'autres pleins de droiture, qui sentent leur bonne volonté s'accroître, en voyant la confession courageuse de l'Apôtre, et ils prêchent le Christ avec un nouveau zèle.

Comme saint Paul n'a pas suffisamment expliqué sa pensée, il va reprendre cette partition pour la compléter, et suivant son usage il commence par le dernier terme, pour revenir ensuite au premier.

16. *Quidam ex charitate.* Ce qu'il vient d'appeler bonne volonté, εὐδοκία, il l'appelle maintenant charité, ἀγαπὴ, c'est un sentiment tout contraire à celui des envieux ; ces chrétiens aiment saint Paul, parce qu'ils savent qu'il a été établi pour la défense de l'Evangile, et ils s'encouragent par son exemple à faire de plus en plus connaître le nom du Christ. *Scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum.* En effet, parmi tous les Apôtres, il a été spécialement choisi, pour la défense de l'Evangile (εἰς ἀπολογίαν τοῦ εὐαγγελίου κεῖμαι) ; Dieu l'a préparé, l'a constitué pour en faire l'apologie victorieuse devant les Juifs et devant les païens. Docteur dans les saintes Ecritures, instruit par les plus habiles maîtres de sa nation, la science de Paul le rend capable de confondre les Juifs. Il leur prouve par leurs livres que Jésus de Nazareth est le Messie promis aux anciens patriarches et annoncé par Moïse et tous les prophètes.

En même temps, les païens sont frappés de l'événement étonnant qui a fait d'un ardent persécuteur un prédicateur intrépide. Comme les esprits devaient être saisis en attendant raconter cette nouvelle : Celui qui haïssait le Christ, qui était la terreur de ses disciples, qui

les jetait en prison, et versait leur sang, il adore maintenant le Christ, il le prêche à tous les hommes, il brave pour lui les chaînes et la mort ! La seule conversion de Paul et sa prédication étaient une preuve irréfutable de la vérité de l'Evangile.

Maintenant il revient à ses envieux.

17. *Quidam autem ex contentione Christum annuntiant, non sincere, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.* J'ai dit que d'autres, au contraire, bien différents de ces chrétiens remplis de charité pour Dieu et les hommes, obéissent à l'esprit de contention. Ils se déclarent mes rivaux et ils prêchent aussi Jésus-Christ et son Evangile, mais ce n'est point avec un zèle sincère (οὐχ ἁγνῶς) ; ce n'est pas la gloire de Dieu et le salut des hommes qu'ils ont en vue : ils pensent que leur prédication et leurs succès me causeront de la peine, et que j'en ressentirai une vive douleur au fond de ma prison.

Qu'il est triste de voir de pareils sentiments parmi les premiers fidèles ! Le grand Apôtre cité devant le tribunal de Néron se voit en butte aux persécutions, non-seulement des Juifs, qui demandent sa tête, mais des chrétiens mêmes. Il se trouve parmi eux des hommes jaloux qui, loin de le consoler dans ses chaînes, s'efforcent d'en aggraver la pesanteur. O cruauté ! ô violence diabolique ! s'écrie saint Jean Chrysostome. Ils le voient enchaîné au fond d'une prison, l'épée suspendue sur sa tête, et leur haine n'est pas encore rassasiée. Quel mal leur a-t-il fait ? Il a fondé des Eglises, il a établi partout des chrétientés florissantes, il offusque leur vanité : voilà pourquoi ils le détestent.

Mais admirons la grande âme du saint Apôtre : tandis que ces envieux prêchent l'Evangile dans l'intention de l'affliger, il s'en réjouit.

18. *Quid enim ? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem* (1), *Christus annuntietur, et in hoc gau-*

(1) *Per occasionem*, προφάσει ; *per veritatem*, ἀληθείᾳ. Quand les deux mots προφάσει et ἀληθείᾳ sont opposés, le premier indique ordinairement « un prétexte » dont on couvre son action ; et le second terme marque le vrai mo-

deo, sed et gaudebo. Peu m'importent leurs sentiments à mon égard, dit-il. Que le nom de Jésus-Christ soit annoncé à l'occasion de leur rivalité, ou qu'il le soit par un zèle pieux et sincère, pourvu qu'il soit annoncé, je m'en réjouis ; et s'ils continuent, s'ils réussissent, s'ils gagnent à Jésus-Christ des adorateurs, je m'en réjouirai toujours.

Ce qu'il y a de plus amer pour un chrétien zélé, pour un prêtre courageux et dévoué, ce n'est pas la persécution des impies : c'est l'opposition que lui crée la jalousie de ceux qu'il éclipse par sa vertu, par ses talents, par ses succès, par ses miracles même. Dieu permet qu'il en soit ainsi, afin que ses vrais serviteurs fassent le bien pour son amour, sans chercher la louange ou la reconnaissance des hommes.

19. *Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem, per vestram orationem, et subministrationem Spiritus Jesu Christi.* Car je sais que leur animosité même tournera à mon salut, par le secours de vos prières et avec la grâce que m'accordera l'Esprit-Saint. Il me donnera de supporter leurs vexations avec patience, et de me réjouir même du bien qu'ils feront en haine de moi.

20. *Secundum exspectationem et spem meam, quia in nullo confundar.* Je sais donc que tout cela tournera à mon salut, j'ai la pleine confiance que le Christ sera glorifié dans ma personne, soit par la vie, soit par la mort. Tel est mon désir, ma ferme attente, mon espérance qui ne sera point confondue (1). Mon corps libre ou enchaîné, vivant ou mort, servira à la gloire de Jésus-Christ.

Sed in omni fiducia, sicut semper, et nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam sive per mortem. Une grande âme fixée dans la sagesse ne craint rien de

tif qui fait agir. Les rivaux de saint Paul qui annonçaient l'Evangile donnaient comme prétexte leur zèle pour la gloire de Dieu (προφάσει) ; mais en réalité (ἀληθείᾳ), le motif de leur prédication était la jalousie.

(1) *Secundum exspectationem,* κατα την ἀποκαραδοκίαν. Le mot grec ἀποκαραδοκία marque une attente accompagnée d'un vif désir. (Rom., VIII, 19.)

ce qui effraie les hommes du monde : ni la calomnie, ni les périls menaçants, ni les embûches cachées, ni la haine des plus puissants ennemis. Le chrétien, dit saint Chrysostome, est comme réfugié au sommet inaccessible d'une haute montagne, d'où il brave toutes les menaces qui lui viennent de la terre. Telle était l'âme de saint Paul : il s'était placé, par sa sagesse et par sa philosophie, à une hauteur où rien ne pouvait l'atteindre. (S. Chrysostome, in Philipp. hom. III, n. 1.) Tandis qu'il a pour adversaire l'empereur Néron, maître du monde, une foule d'autres ennemis le diffament et le persécutent avec acharnement. Il ne s'en émeut pas ; au contraire, il s'en réjouit et il proteste qu'il s'en réjouira toujours : *In hoc gaudeo, sed et gaudebo.* Et pourquoi ? parce qu'il sait que tout cela doit contribuer à son salut. *Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem.* Et ce qui augmente sa joie, c'est qu'il a une pleine certitude que tous ces évènements tourneront à la gloire du Christ. « Ma confiance ne sera point trompée », dit-il : « comme le Christ a été glorifié par toutes les persécutions que j'ai subies jusqu'à présent, de même il sera toujours glorifié dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort ». Si je vis, je glorifierai le Christ par ma prédication ; si je meurs et si l'on me tue, je le glorifierai par mon martyre, et tous admireront la force de l'Evangile qui donne à ceux qui le prêchent le courage de mourir, pour en attester la vérité. Ainsi, je ne serai confondu ni par la vie ni par la mort : *In nullo confundar.*

Ces sentiments sont très-sublimes : il est difficile à la pauvre nature humaine de s'y élever et de s'y maintenir, plus difficile encore de les mettre en pratique. Cependant il n'est pas un prêtre qui, après avoir célébré la sainte messe, ne doive répéter du fond du cœur, avec saint Paul : *Mihi vivere Christus est.* Et il n'est pas de chrétien qui, se sentant la conscience en paix, ne puisse prononcer avec conviction cette parole : *Et mori lucrum.* Sans doute, quand la réalité se présente, la nature se trouble. Cependant, si nous répétons souvent ces paroles

avec nos lèvres, et si nous prions le Saint-Esprit de les faire passer dans nos cœurs, quand nous en serons profondément pénétrés, nous verrons approcher les tribulations et la mort même avec plus de calme.

21. *Mihi vivere Christus est :* Ma vie, c'est le Christ. Même lorsque j'expirerai, j'aurai la vie en moi. Car, tant que le Christ sera avec moi, je vivrai. En ce monde, qu'est-ce que j'appelle la vie ? Est-ce l'union de mon âme et de mon corps ? Non, c'est l'union de mon cœur à celui de Jésus. Pour moi, vivre, c'est être uni intimement à Jésus ; c'est penser comme lui ; c'est vouloir avec lui ; c'est agir pour lui ; c'est l'aimer, le servir.

Et mori lucrum. Pourquoi donc est-ce un gain de mourir ? Saint Chrysostome répond : C'est parce qu'alors je connaîtrai mieux le Christ, je le verrai, je jouirai de sa bienheureuse présence. Il m'est donc avantageux de mourir, et ceux qui me tueront me délivreront d'une vie qui m'est importune, pour me faire entrer dans celle qui est l'objet de mes désirs (1).

22. *Quod si vivere in carne, hic mihi fructus operis est, et quid eligam ignoro.* Cette phrase semble obscure ; on l'explique en donnant à *et* le sens de « alors, eh bien ! » On traduira donc : Si vivre dans la chair doit me procurer un fruit à cause de mon travail, alors je ne sais lequel choisir.

Mais comment *et* peut-il avoir le sens que nous lui donnons ? C'est un hébraïsme ; car, en hébreu, la particule *ve,* qui répond à l'*et* des Latins, se met souvent en tête de la proposition conclusive et signifie : « eh bien ! alors, donc », *itaque, igitur.* Ainsi dans Zacharie (XIX, 32) : *Quia nolo mortem morientis, et revertimini.* C'est-à-dire, *itaque revertimini,* ou simplement *revertimini.* C'est l'explication d'Estius, adoptée par les commentateurs modernes ; et c'est ainsi que l'entendaient les Grecs (2).

(1) « *Et mori lucrum* ». *Quia lucrum maximum computabat jam post hanc vitam sæcularibus laqueis non teneri.* (S. Aug., contra duas Ep. Pelagii, l. IV, n. 28.)

(2) Une période, disent les grammairiens, se compose de deux parties, la

Quant à *fructus operis est,* καρπὸς ἔργου, on peut donner à cette locution le sens de *est operæ pretium,* « il est avantageux ». Mais nous préférons l'entendre à la lettre, comme nous l'avons fait : S'il y a un fruit de mes œuvres pendant que je vis dans la chair ; c'est-à-dire, si vivre dans la chair me fait porter des fruits pour la gloire de Dieu et pour ma sanctification ; si la prolongation de ma vie dans cette chair me doit mériter une récompense à cause de mes travaux, eh bien ! je ne sais lequel je dois choisir.

Quod si vivere in carne, hic mihi fructus operis est. La vie présente nous est donnée pour faire des œuvres qui produisent des fruits dont nous jouirons dans la vie future. Ici-bas, vivre et travailler doit être la même chose : *opus.* Mais comme il y a des travaux inutiles, saint Paul ne dit pas : « Vivre, c'est travailler », mais il dit : *Vivere fructus operis est,* « vivre, c'est exécuter des travaux qui rapportent des fruits éternels ». Est-ce que nous estimons l'arbre inutile, qui ne porte que des feuilles ? Nous le condamnons, nous l'arrachons, nous le jetons au feu, comme l'arbre mort. *Arbores quæ fructum non ferunt perinde atque aridas aversamur et in ignem mittimus,* dit saint Chrysostome.

Quid eligam nescio. L'Apôtre nous révèle ici un important secret, ajoute le même saint docteur ; c'est qu'il pouvait mourir, s'il le voulait. Car le choix suppose le pouvoir. Dieu vous a donc, ô bienheureux Apôtre, accordé le libre choix entre la vie et la mort ? Oui, répond-il, je n'ai qu'à lui demander de mourir, et je sais que ma prière sera exaucée.

23. *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* Le

Protase et l'Apodose. La Protase, mise en avant, contient la proposition complétive et dépendante, l'Apodose présente la proposition principale. Exemple : Protase : *Si reddidi retribuentibus mihi mala.* — Apodose : *Decidam merito ab inimicis meis inanis.* (Ps. VII.) Autre exemple : Protase : *Si mei non fuerint dominati.* — Apodose : *Tunc immaculatus ero.* (Ps. XVIII.) Or les Hébreux marquent souvent l'apodose par la conjonction *ve,* qui signifie καὶ, *et.* Saint Paul et saint Luc ont transporté quelquefois en grec cette locution hébraïque.

mot *dissolvi* ne désigne pas précisément la dissolution du corps par la corruption des chairs, mais la séparation de l'âme d'avec le corps. On lit en grec : Τὴν ἐπιθυμίαν ἔχων εἰς τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι. Avec le verbe actif ἀναλῦσαι, *solvere,* on sous-entend τὴν ναῦν, *navem.* C'est un terme de marine, transporté, par la métaphore, dans la langue commune. Il se dit des matelots qui « détachent » le navire de la terre ferme, où il était retenu par des câbles, et qui « partent » soit pour un lointain voyage, soit pour retourner dans leur patrie. On peut donc rendre ainsi : Désirant ardemment détacher mon âme de ce monde, quitter mon corps et être avec Jésus-Christ.

Dissolvi et esse cum Christo, mourir et être avec le Christ. Ce texte prouve une vérité de foi : c'est que les âmes des justes, qui n'ont plus rien à expier, sont avec Jésus-Christ et jouissent de la vue de Dieu dans le ciel, aussitôt après leur mort, sans attendre la résurrection des corps et le jugement général, comme le prétendent les anabaptistes.

Dissolvi et esse cum Christo multo melius. Un vrai philosophe doit ranger la mort parmi les choses indifférentes. Mourir, n'est en soi qu'un mal physique ; ce qui est un vrai mal moral, c'est d'être puni après la mort. Mourir, en soi, n'est pas un bien ; ce qui est un bien, c'est d'être avec Jésus-Christ quand on est mort. *Dissolvi et esse cum Christo.* Ce sont les suites de la mort qui, à proprement parler, sont bonnes ou mauvaises, dit saint Chrysostome. Ainsi, pleurons sur les pécheurs, non-seulement après leur mort, mais pendant leur vie coupable, qui leur prépare les châtiments futurs ; et réjouissons-nous au sujet des saints, non-seulement pendant qu'ils vivent au milieu de nous, mais surtout après leur mort, parce qu'alors ils vivent avec Jésus-Christ d'une vie parfaitement heureuse : *Esse cum Christo multo melius.*

24. *Permanere autem in carne necessarium propter vos.* Pour comprendre ce qu'il y a de grand dans cette parole et dans les précédentes, il faut songer que les sentiments de saint Paul étaient tout différents des nôtres.

Nous redoutons la mort à cause de notre attachement à la terre, et parce que nous sommes chargés de péchés dont il faudra rendre compte au tribunal de Dieu. Saint Paul, au contraire, aspirait ardemment au ciel ; et lors même qu'on lui eût offert toute la gloire et toute la félicité possible sur la terre, il l'eût méprisée. Mais loin de trouver du bonheur sur la terre, il est en butte à toutes les afflictions. Il souffre la faim, la soif, la nudité, la calomnie ; il ne voit devant lui que chaînes, verges, trahisons, prisons.

Et cependant il hésite à quitter la terre pour le ciel : *Coarctor e duobus.* Il ne sait lequel choisir, quand Jésus-Christ le laisse libre ! Et, chose plus surprenante encore, il se détermine à différer son bonheur, dont il est certain ! Il choisit de rester sur cette terre, au milieu des peines, des combats et des tribulations : *Manebo !* Quel est donc son motif ? La gloire de Jésus-Christ et le salut des âmes. Il reste pour affermir dans la religion ceux qui sont encore faibles. *Permanere autem in carne necessarium propter vos.*

Oh ! quelle âme sublime que l'âme de Paul, s'écrie saint Jean Chrysostome ! Rien ne lui est comparable dans les siècles passés ; rien ne l'égalera dans les âges futurs. *O Pauli animam ! Nihil illi par aut fuit aut futurum est.* Je vous remercie, ô Seigneur, d'avoir montré ce grand homme à l'univers. Les chœurs des anges vous louaient quand vous formiez les astres et le soleil ; mais ils vous louèrent encore avec plus d'admiration et d'amour quand vous fîtes resplendir sur le monde la grande âme de Paul. (S. Chrysost., in Philipp., hom. IV, n° 1.)

25. *Et hoc confidens, scio quia manebo et permanebo omnibus vobis.* En grec, au lieu de *permanebo,* il y a συμπαραμενῶ, c'est-à-dire *permanebo et commanebo,* ce qui fait entendre qu'il doit prolonger encore assez longtemps son séjour sur la terre avec eux, non pas avec les Philippiens seuls, mais avec tous les chrétiens chez lesquels l'Esprit de Dieu le conduira : *Permanebo omnibus vobis.*

Et quel sera le motif de son séjour parmi eux ? *Ad*

profectum vestrum. Comme s'il disait : C'est pour vous que je demeure sur la terre ; c'est pour votre progrès dans la piété que je diffère d'aller jouir du Christ. Et je sais bien que vous ne rendrez pas mon sacrifice inutile.

Il ajoute : *Et gaudium fidei.* C'est-à-dire, je resterai au milieu de vous, non pour satisfaire les sentiments humains d'une affection mutuelle (un apôtre n'écoute point ces sentiments) ; mais j'y resterai « pour la joie de votre foi », afin que ma présence et ma parole vous apportent de nouvelles lumières et de nouvelles grâces, qui remplissent vos cœurs d'une joie spirituelle.

26. *Ut gratulatio vestra abundet in Christo Jesu in me, per meum adventum iterum ad vos.* Ce qui réjouit surtout saint Paul dans le séjour qu'il fera encore sur la terre, c'est que la reconnaissance et l'amour des fidèles pour Jésus-Christ augmenteront à l'occasion de son retour parmi eux. *Per meum adventum* n'est que l'explication de *in me,* « à mon occasion », c'est-à-dire, à l'occasion de mon retour parmi vous ». Saint Paul retourna-t-il voir les Philippiens ? Plusieurs commentateurs en doutent. Mais il nous paraît assez probable qu'il aura tenu sa promesse dans l'espace des cinq années qui séparèrent sa délivrance de sa seconde captivité.

En grec, au lieu de *gratulatio vestra,* on lit τὸ καύχημα ὑμῶν, *gloriatio vestra ;* ce qu'on peut entendre ainsi : « Mon retour augmentera le sujet de vous glorifier et de vous féliciter en Jésus-Christ », parce que votre foi et votre piété prendront un nouvel accroissement à l'occasion de mon retour. *Causa gloriandi est corroborari in fide, et recte vivere : hæc est enim gloriatio in Christo.* (S. Chrys.)

27. *Tantum digne Evangelio Christi conversamini.* Vivez seulement d'une manière digne de l'Evangile. Que signifie *tantum* ? Voici la seule chose nécessaire, et tout le reste n'est rien. *Quid est quod ait, tantum ? Idem valet ac si diceret : Hoc solum est quod requiritur, præterea nihil. Si hoc adsit, nihil molesti vobis obtinget.* (S. Chrys.) Vivre en saint pour mourir en saint, tel est le but de la vie.

Digne Evangelio Christi conversamini. Quelle honte ne serait-ce pas d'être chrétien et de vivre en païen ?

Ut sive quum venero et videro, sive absens, audiam de vobis quia statis in uno spiritu. Cette phrase présente une figure de grammaire qu'on appelle zeugma. *Audiam* équivaut à *audiendo sciam.* On construit *sciam* seul avec *venero et videro,* et *audiendo sciam* avec *absens.* La phrase signifie donc : Réglez votre conduite sur l'Evangile, « afin que, quand j'irai dans votre ville et que je vous verrai de mes yeux, j'apprenne par moi-même, ou afin qu'étant absent, j'apprenne par le témoignage des autres, que vous demeurez fermes dans un seul esprit (1) ».

Unanimes collaborantes fidei Evangelii. En grec, μιᾷ ψυχῇ συναθλοῦντες τῇ πίστει τοῦ εὐαγγελίου, *uno animo collaborantes et certantes propter fidem Evangelii.* Puissé-je apprendre que, n'ayant tous qu'une même âme et semblables à de vaillants athlètes, vous luttez pour la foi de l'Evangile ! Comme cette parole de l'Apôtre convient bien à notre siècle et à notre société ! Depuis cent ans et plus, une légion infernale travaille à bannir du monde jusqu'au nom même de Dieu. Les catholiques seuls résistent. Ils remporteront la victoire, mais à la condition d'être unis. Dans ce grand péril de la foi, quiconque essaie de jeter la division parmi ses défenseurs est un traître. N'ayons tous ensemble qu'une seule âme pour défendre la foi, la pureté de la foi, la doctrine de Jésus-Christ, telle qu'elle est formulée dans l'Evangile vivant, qu'enseigne et promulgue la chaire infaillible de saint Pierre.

28. *Et in nullo terreamini ab adversariis.* Ce mot *terreamini* est parfaitement juste, dit saint Chrysostome. Que peuvent faire nos ennemis ? Nous effrayer, c'est tout : *Terrent tantum.* Mais, en réalité, ils ne sauraient nous

(1) Le zeugma fait régir deux mots par un même verbe qui ne convient qu'à un seul. Horace fait un zeugma, lorsqu'il dit : *Græcia conjurata tuas rumpere nuptias et regnum Priami vetus.* Il joint *regnum* à *rumpere*, qui renferme le sens d'*evertere*. Bossuet fait de même un zeugma lorsqu'il dit : « Versez des larmes avec des prières ».

faire aucun mal. Ne vous laissez donc point effrayer par eux en quoi que ce soit, *in nullo*. Ne craignez ni leur nombre, ni leurs ruses, ni leurs embûches, ni leurs menaces. *Terrere dumtaxat possunt, præterea nihil.* (S. Chrys.)

Quæ est illis causa perditionis, vobis autem salutis. Ici, *quæ* s'accorde avec *causa,* mais est mis pour *quod,* et *quod* lui-même se rapporte à l'idée de *adversari* contenue dans *adversariis*. Car *adversariis* est, en grec, un participe, ὑπὸ τῶν ἀντικειμένων, *ab iis qui adversantur.* « Ne vous laissez point effrayer par vos adversaires ; car l'opposition qu'ils vous font est la cause de leur perte ». En grec, au lieu de *causa,* on lit ἔνδειξις, *ostensio, indicium, argumentum.* Ainsi, toute persécution exercée contre les chrétiens est un signe et un pronostic qui annonce deux choses : d'abord la perte et la réprobation des persécuteurs, ensuite le salut des persécutés. Donc, si l'on vous persécute pour la religion, plaignez vos ennemis ; mais, pour ce qui vous concerne, réjouissez-vous : c'est un signe que vous êtes prédestinés.

Et hoc a Deo. Ce qui doit vous consoler dans cette persécution des hommes, c'est qu'elle vous vient de Dieu. Il la permet pour votre bien. Oui, c'est une grâce que Dieu vous ménage ; il fera tourner cette guerre impie à votre salut et à votre gloire.

29. *Quia vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini.* Il y a ici une espèce de suspension grammaticale. Saint Paul commençait ainsi sa phrase : *Vobis donatum est pro Christo pati.* Mais avant d'écrire ce mot *pati,* il s'arrête tout à coup pour ménager une gradation, et il commence par dire : *Non solum ut in eum credatis,* puis il ajoute sa première pensée : *Sed ut etiam pro illo patiamini.* Cette marche de la pensée de l'écrivain est très-facile à suivre dans le texte grec, où elle forme une période élégante : Ὑμῖν ἐχαρίσθη τὸ ὑπὲρ Χριστοῦ, οὐ μόνον τὸ εἰς αὐτὸν πιστεύειν, ἀλλὰ καὶ τὸ ὑπὲρ αὐτοῦ πάσχειν.

Vobis donatum est ut pro illo patiamini. Souffrir pour

Jésus-Christ est plus admirable que de faire des miracles, et même de ressusciter les morts. Car lorsque je fais un miracle, je suis le débiteur du Christ; et lorsque je souffre pour Jésus-Christ, c'est lui qui est mon débiteur.

Souffrir pour Dieu est un don de Dieu : *vobis donatum est.* Mais ce don ne supprime pas la liberté, remarque Théodoret. L'Apôtre fait seulement entendre que la volonté de l'homme, sans la grâce divine, ne peut accomplir aucun bien. Pour faire une bonne œuvre surnaturelle, il faut les deux choses : la bonne volonté et le secours de Dieu. Car ni la grâce ne suffit sans le courage de l'homme, ni le courage de l'homme sans la grâce. (Théodoret.)

30. *Idem certamen habentes, quale et vidistis in me, et nunc audistis de me.* Il les encourage par son exemple, en leur rappelant les chaînes, la prison, les autres souffrances qu'il endure maintenant à Rome, et dont Epaphrodite leur racontera les détails. Mais il ne leur dit pas seulement : *Audistis*, vous avez entendu raconter mes souffrances ; il ajoute : *Vidistis*, vous avez vu de vos yeux comment j'ai été battu de verges et emprisonné dans votre ville. Et maintenant vous avez aussi vous-mêmes la gloire de partager les souffrances des apôtres qui annoncent l'Evangile.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Saint Paul exhorte les Philippiens à la charité mutuelle, à l'humilité qui conserve la charité, à l'obéissance qui naît de l'humilité ; et il leur propose Notre-Seigneur Jésus-Christ comme modèle de ces vertus, principalement dans sa passion.

Après les avoir encouragés à persévérer dans la pratique de ces vertus, qui les font briller comme des astres au milieu du monde, il promet de leur envoyer bientôt Timothée ; il leur renvoie dès maintenant Epaphrodite, et il fait l'éloge de l'un et de l'autre.

---

1. Si donc il y a quelque consolation en Jésus-Christ, s'il y a quelque douceur et quelque soulagement dans la charité, s'il y a quelque société formée par l'esprit, s'il y a enfin des entrailles de compassion parmi nous,

2. Rendez ma joie pleine et entière, en vous tenant tous unis d'esprit, et n'ayant qu'une même charité, une même âme, et les mêmes sentiments.

3. Ne faites rien par esprit de contention, ou de vaine gloire ; mais que chacun s'humiliant croie les autres au-dessus de lui,

4. Et considère, non ses propres intérêts, mais ceux des autres.

5. Car vous devez prendre en vous les mêmes sentiments qu'avait Jésus-Christ,

6. Qui, étant dans la forme de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu.

1. *Si qua ergo consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, si qua viscera miserationis :*

2. *Implete gaudium meum ut idem sapiatis, eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes ;*

3. *Nihil per contentionem neque per inanem gloriam : sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes ;*

4. *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.*

5. *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu :*

6. *Qui quum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.*

7. *Sed semet ipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.*

8. *Humiliavit semet ipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Hebr., II, 9.)

9. *Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen:*

10. *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum;* (Is., XLV., 24; Rom., XIV, 11.)

11. *Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.*

12. *Itaque, carissimi mei, (sicut semper obedistis) non ut in præsentia mei tantum, sed multo magis nunc in absentia mea, cum metu et tremore vestram salutem operamini.*

13. *Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate.*

14. *Omnia autem facite sine murmurationibus et hæsitationibus* (I Petr., IV, 9):

15. *Ut sitis sine querela, et simplices filii Dei, sine reprehensione, in medio nationis pravæ et perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo;*

16. *Verbum vitæ continentes ad gloriam meam in die Christi, quia non in vacuum cucurri, neque in vacuum laboravi.*

17. *Sed et si immolor supra sacrificium et obsequium fidei vestræ, gaudeo, et congratulor omnibus vobis.*

18. *Idipsum autem et vos gaudete, et congratulamini.*

19. *Spero autem in Domino*

7. Mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, et en se rendant semblable aux hommes, au point d'être regardé comme un homme dans tout ce qui paraissait à l'extérieur.

8. Il s'est rabaissé lui-même en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

9. C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom;

10. Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers;

11. Et afin que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père.

12. C'est pourquoi, mes très-chers frères, comme vous avez toujours été obéissants, ayez soin, non-seulement quand je suis au milieu de vous, mais davantage encore pendant que je suis éloigné, d'opérer votre salut avec crainte et tremblement.

13. Car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît.

14. Faites donc toutes choses sans murmures et sans hésitations;

15. Afin que vous soyez irréprénensibles, intègres, enfants de Dieu sans reproches parmi une génération dépravée et perverse, au milieu de laquelle vous brillez comme des astres qui luisent dans le monde;

16. Conservant en vous la parole de vie, en sorte que je puisse me glorifier au jour de Jésus-Christ, de n'avoir pas couru en vain ni travaillé en vain.

17. Si même mon sang doit être une libation versée sur l'hostie et le sacrifice de votre foi, je m'en réjouis et je vous en félicite tous.

18. De même, vous aussi, réjouissez-vous et félicitez-vous avec moi.

19. Au reste, j'espère, avec la

grâce de Notre-Seigneur Jésus, que je vous enverrai bientôt Timothée, afin d'être aussi consolé moi-même en apprenant de vos nouvelles.

20. Car je n'ai personne qui me soit aussi parfaitement uni d'esprit et de cœur, et qui s'intéresse avec une affection aussi sincère à ce qui vous touche ;

21. Parce que tous cherchent leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ.

22. Pour Timothée, connaissez la preuve qu'il a donnée de son zèle : il m'a servi dans la prédication de l'Evangile, comme un fils sert son père.

23. J'espère donc vous l'envoyer aussitôt que je verrai le cours que prennent mes affaires.

24. Et j'ai même cette confiance dans le Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bientôt.

25. Cependant j'ai cru qu'il était nécessaire de vous renvoyer Epaphrodite, mon frère, mon aide dans le ministère, mon compagnon dans les combats, votre apôtre, et mon serviteur dans mes besoins.

26. Je vous l'ai renvoyé, parce qu'il désirait ardemment vous revoir tous ; et il était triste et en peine, parce qu'il savait que vous aviez appris sa maladie.

27. En effet il a été malade jusqu'à la mort ; mais Dieu a eu pitié de lui, et non-seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.

28. C'est pourquoi je me suis hâté de vous le renvoyer, afin de vous donner la joie de le revoir, et pour être moi-même sans tristesse.

29. Recevez-le donc avec toute sorte de joie en Notre-Seigneur, et honorez les hommes qui lui ressemblent.

30. Car il s'est vu tout proche de la mort pour avoir travaillé à l'œuvre de Jésus-Christ, exposant sa vie, afin de remplir à mon égard les bons offices que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.

Jesu Timotheum me cito mittere ad vos ; ut et ego bono animo sim, cognitis quæ circa vos sunt.

20. *Neminem enim habeo tam unanimem, qui sincera affectione pro vobis sollicitus sit.*

21. *Omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesu Christi.* (I Cor., XIII, 5.)

22. *Experimentum autem ejus cognoscite, quia sicut patri filius mecum servivit in Evangelio.*

23. *Hunc igitur spero me mittere ad vos, mox ut videro quæ circa me sunt.*

24. *Confido autem in Domino quoniam et ipse veniam ad vos cito.*

25. *Necessarium autem existimavi, Epaphroditum fratrem et cooperatorem et comilitonem meum, vestrum autem apostolum, et ministrum necessitatis meæ, mittere ad vos :*

26. *Quoniam quidem omnes vos desiderabat ; et mœstus erat propterea quod audieratis illum infirmatum.*

27. *Nam et infirmatus est usque ad mortem : sed Deus misertus est ejus : non solum autem ejus, verum etiam et mei, ne tristitiam super tristitiam haberem.*

28. *Festinantius ergo misi illum, ut viso eo iterum gaudeatis, et ego sine tristitia sim.*

29. *Excipite itaque illum cum omni gaudio in Domino, et ejusmodi cum honore habetote :*

30. *Quoniam propter opus Christi usque ad mortem accessit, tradens animam suam ut impleret id quod ex vobis deerat erga meum obsequium.*

COMMENTAIRE

1 et 2. *Si qua ergo consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, si qua viscera miserationis, implete gaudium meum* (1). Les conclusions morales que l'Apôtre va maintenant développer sortent du verset 27 du chapitre précédent : *Digne Evangelio conversamini.* Il n'y a point de tendresse comparable à celle d'un maître qui instruit les hommes dans la piété. *Nihil tenerius doctore spirituali.* L'amour d'un père n'égale point celui qu'un tel docteur porte à ses disciples, dit saint Chrysostome ; et il le prouve par ces paroles mêmes de saint Paul. Si donc je puis trouver en vous quelque consolation selon Jésus-Christ, dit l'Apôtre à ses chers Philippiens, si je puis attendre de votre charité quelque soulagement dans mes peines, s'il m'est permis de communiquer en esprit avec vous, nos sentiments étant les mêmes dans le Seigneur ; s'il y a en vous quelques entrailles de compassion pour moi, rendez ma joie complète.

Qu'est-ce que saint Paul va demander aux Philippiens par une prière si tendre et si pressante ? Est-ce de lui envoyer de nouvelles aumônes ? est-ce de travailler à le délivrer de ses chaînes ? Non, sa joie sera complète, même au fond de sa prison, si les Philippiens sont unis entre eux par les mêmes sentiments : *Ut idem sapiatis.* Et le moyen d'arriver à cette unité de sentiments, c'est de s'aimer les uns les autres : *Eamdem charitatem habentes.* Pour cela, il ne faut avoir qu'une âme : *Unanimes.* Il faut que tous les fidèles soient comme autant de membres qui dépendent d'un même esprit : σύμψυχοι. Alors, n'ayant qu'une pensée et qu'une volonté, ils

(1) *Si qua viscera misericordiæ*, en grec, εἴ τινα σπλάγχνα καὶ οἰκτιρμοί, *si qua viscera et miserationes.* C'est la figure de grammaire que l'on nomme hendiadys (ἓν διὰ δυοῖν). Elle exprime une même chose par deux termes, comme *aurum frenosque momordit*, au lieu de *frenos aureos.* (Virg.)

penseront et voudront la seule et même chose : *Idipsum sapientes*, τὸ ἓν φρονοῦντες.

3. *Nihil per contentionem.* Qu'est-ce qui s'oppose à l'union qui, resserrant les fidèles, fait la gloire et la force de l'Eglise ? C'est l'esprit de contention. Dans toutes les sociétés, il y a des esprits bizarres, disputeurs, qui se font une règle de contredire aux opinions communes. Ce sont des orgueilleux qui s'estiment supérieurs aux autres en autorité, en science, en prudence, en intelligence. Mais comme ils veulent dominer, on les rabaisse. Et de là viennent les querelles, les animosités, les médisances. La charité chrétienne est ainsi profondément blessée. *Nihil per contentionem et inanem gloriam.* Le remède est l'humilité qui fait que nous regardons tous les autres hommes comme supérieurs à nous, sinon en toutes choses, du moins en quelque chose : *Sed in humilitate, superiores sibi invicem arbitrantes.* Nous ne serons pas véritablement humbles, si nous nous estimons au-dessus des autres, même des plus grands pécheurs. Rappelons-nous que le Pharisien, avec ses aumônes et ses jeûnes, fut condamné parce qu'il s'était préféré au Publicain. *Non te reputes aliquid profecisse, nisi omnibus inferiorem te esse sentias* (Imit. Chr., II, 2.) Et saint Augustin remarque qu'il ne suffit pas de feindre l'estime pour le prochain, il faut l'avoir dans son cœur. *Non existimare fingamus, sed vere existimemus aliquid occultum esse posse in alio quo nobis superior sit.* Rien d'ailleurs ne nous gagne autant le cœur des hommes, que le respect que nous manifestons pour eux.

4. *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.* Que chacun considère non son intérêt, mais celui des autres. Ce précepte est directement opposé à l'égoïsme. Rapporter tout à soi-même, à sa fortune, à sa gloire, à la prolongation de sa vie, c'est l'égoïsme. Or, l'égoïsme est la sagesse des matérialistes, dont toute l'espérance est bornée à la vie présente. Pour eux le dévouement au bonheur des autres est une folie. Au contraire, il n'y a point de sacrifice si sublime et si héroïque que

n'accomplisse le chrétien, parce qu'il sait que Jésus-Christ regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait pour son prochain.

5. *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* (sous-entendez *sentiebatur*). En grec, τοῦτο γὰρ φρονεῖτε ἐν ὑμῖν ὃ καὶ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ (sous-entendez ἐφρονεῖτο). Car vous devez avoir en vous les mêmes sentiments qu'avait Jésus-Christ lui-même. Nous ne vous exhortons à la charité mutuelle, au désintéressement, à l'humilité, qu'en vous montrant ces vertus dans un Dieu votre modèle. C'est sur ce précepte que repose le commencement, le progrès, la perfection de la vie chrétienne ; et c'est aussi de ce verset qu'est sorti tout entier le livre admirable de l'Imitation de Jésus-Christ (1).

6. *Qui quum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* Etant dans la forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu. Que faut-il entendre par cette expression : être dans la forme de Dieu ? C'est être une des choses qui constituent l'essence divine, par exemple la puissance infinie, la sagesse infinie, la bonté infinie ; ou mieux, c'est être une des trois personnes divines. (2) Il faut voir dans saint Chrysostome comment ce seul texte confond Sabellius, Paul de Samosate, Marcel d'Ancyre, Arius, et les autres hérétiques qui ont erré sur la Trinité et sur la divinité de Jésus-Christ.

(1) Au lieu de *φρονεῖτε*, *sentite*, plusieurs éditions, appuyées sur de bons manuscrits, portent *φρονείσθω*, *sentiatur*. Mais d'autres éditions estimées et des manuscrits fort anciens portent *φρονεῖτε*, *sentite*, comme a lu l'auteur de la Vulgate.

(2) *In forma Dei.* La forme de Dieu est la même chose que la nature de Dieu, comme l'explique saint Grégoire de Nysse. Car de même qu'en prenant la forme d'esclave, le Christ en a pris aussi la nature, et non la simple figure séparée de la substance, et que la forme d'esclave signifie la nature d'esclave : de même en disant que le Christ est dans la forme de Dieu, l'Apôtre désigne la nature par le mot forme. Ἡ δὲ μορφὴ τοῦ Θεοῦ ταὐτὸν τῇ οὐσίᾳ πάντως ἐστίν. ὡς γὰρ ἐν τῇ μορφῇ τοῦ δούλου γενόμενος, τῇ οὐσίᾳ τοῦ δούλου ἐνεμορφώθη οὐ ψιλὴν ἀναλαβὼν ἐφ' ἑαυτοῦ τὴν μορφὴν οὐδὲ τῆς οὐσίας διεζευγνυμένην, ἀλλὰ ἡ οὐσία τῇ μορφῇ συσσημαίνεται· οὕτω πάντως καὶ ὁ εἰπὼν αὐτὸν ἐν μορφῇ Θεοῦ εἶναι, τὴν οὐσίαν διὰ τῆς μορφῆς ἐνεδείξατο. (S. Greg. Nyss., Orat. IV contra Eunomium.)

Sabellius nie la Trinité et prétend que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont que trois noms et non trois personnes. Mais si le Christ s'égale à Dieu le Père, il est donc différent de Dieu le Père ; car on ne peut pas dire qu'une personne s'égale à elle-même. *Esse se æqualem Deo* suppose au moins deux termes, deux personnes.

Arius enseigne que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Mais que signifie cette expression : « Il a pris la forme d'esclave ? » *Formam servi accipiens ?* Cela veut dire qu'il s'est fait homme, répond Arius. Donc, étant dans la forme de Dieu, il était Dieu. Puisque la forme d'esclave veut dire la nature humaine, la forme de Dieu veut dire la nature de Dieu. (S. Chrys.)

Il est vrai, dans les choses corporelles, ce qu'on appelle la forme extérieure n'atteint pas la substance, qui reste la même, quoique la forme varie. Mais lorsqu'il s'agit d'une nature simple, d'un pur esprit, la forme atteint la substance et l'essence même, dit saint Chrysostome. La forme de l'âme est ce qui constitue l'âme ; la forme de l'ange est ce qui fait l'ange, et la forme de Dieu est l'essence même de Dieu. (S. Chrys., *In Philipp.*, Hom. VI, n. 1, 2, 3.)

Saint Paul affirme en outre que « Jésus-Christ n'a pas regardé comme une rapine de s'égaler à Dieu ». Mais qui peut s'égaler à Dieu, sans usurpation, s'il n'est Dieu lui-même ?

Ce même texte, complété par les paroles qui suivent, confond encore les Nestoriens, qui reconnaissaient deux personnes en Jésus-Christ : c'est faux, puisque celui qui est Dieu est le même que celui qui s'est fait esclave. Il condamne de même les Eutychiens, qui n'admettaient en Jésus-Christ qu'une seule nature ; cela est impossible, puisque ce texte nous montre en Jésus-Christ la forme ou nature divine avec la forme ou nature d'esclave. C'est ainsi que cette parole, semblable à un glaive à deux tranchants, frappe et renverse toute la phalange de ces hérétiques.

7. *Semet ipsum exinanivit*, ἑαυτὸν ἐκένωσεν, *inanem et va-*

cuum se fecit. Ce verbe ne signifie pas précisément qu'il s'est anéanti, « mais qu'il a fait le vide en lui-même ». Il a dépouillé tous les rayons de la majesté, de la gloire et de la puissance. Extérieurement il n'a rien gardé de la Divinité. Non-seulement il a pris la forme d'un homme mortel, mais il a apparu faible enfant, pauvre artisan, méprisé comme le dernier des hommes. Voilà comment a voulu paraître au milieu de nous l'Eternel, le Tout-Puissant, le Créateur du monde, le Maître absolu de toutes choses.

Formam servi. Lors même que Jésus-Christ eût apparu comme roi et se fût assis sur le trône du monde, il aurait encore pris la forme d'esclave ; car toute créature est par sa nature même esclave de Dieu.

Formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, inventus ut homo. Celui qui interpréterait ces trois expressions *(formam, similitudinem, ut)* dans le sens de la forme humaine sans la substance humaine, de la simple ressemblance sans la réalité ; celui qui dirait que Jésus-Christ apparaissait comme un homme sans être homme, tomberait dans l'erreur des docètes : hérétiques qui prétendaient que le Christ n'avait pris qu'un corps fantastique ou céleste, et non formé de la Vierge Marie. Le Christ avait revêtu la forme d'esclave, quoiqu'il fût Seigneur, et la ressemblance de l'homme, quoiqu'il fût Dieu. Mais le Dieu de vérité ne prenait point une chair mensongère, et il ne trompait point les hommes, en se nommant le Fils de l'homme : il était ce qu'il paraissait. L'expression *ut homo* (ὡς ἄνθρωπος) n'exclut pas plus la réalité de la nature humaine, que l'expression *quasi Unigeniti* (ὡς μονογενοῦς) n'insinue que le Christ n'était pas le Fils unique de Dieu. (Joan., I.)

Mais que signifient ces paroles : *In similitudinem hominum factus ?* Elles font entendre que Jésus-Christ paraissant n'être qu'un homme, était plus qu'un homme. Nous sommes une âme et un corps ; Jésus-Christ est comme nous, une âme et un corps, mais de plus il est un Dieu. En prenant ce qu'il n'avait pas, il a continué

d'être ce qu'il était ; et en devenant chair, il a toujours été Dieu, puisqu'il était toujours le Verbe. *Manens quod erat assumpsit quod non erat, et caro factus mansit Deus,* dit saint Chrysostome. (Hom. VII, n° 2.)

Esset, accipiens, factus. Remarquez avec saint Chrysostome la propriété de ces trois expressions de saint Paul quand il parle du Verbe incarné. Qu'a-t-il « reçu ? » la forme d'esclave. Qu'a-t-il été « fait ? » semblable à l'homme. Mais la Divinité, il ne l'a pas reçue ; il n'a pas été fait semblable à Dieu. Car il « était » avant tous les temps dans la forme de Dieu ; il était un des trois qui sont éternellement dans la forme de Dieu ; il était un seul et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit.

Habitu, σχήματι. Dans tout son extérieur et dans tout ce qu'on voyait en lui, il apparaissait un homme : il avait faim, il mangeait ; il avait soif, il buvait ; il était fatigué, il se reposait, dormait.

Ut homo. Expression juste : il était en tout semblable à un homme, on reconnaissait en lui un homme véritable ; mais il était plus qu'un homme.

8. *Humiliavit semet ipsum.* Jésus-Christ s'est humilié pour nous guérir de notre orgueil, la plus profonde de nos plaies. L'humilité est la principale leçon qu'il est venu nous apprendre : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (1).

Factus obediens. La preuve de l'humilité, c'est l'obéissance. *Signum humilitatis est obedientia,* dit saint Thomas. L'orgueil fait sa volonté, l'humilité fait la volonté de Dieu, dit saint Augustin. *Superbia facit voluntatem suam, humilitas facit voluntatem Dei.*

Obediens usque ad mortem. Il a obéi à son Père, qui lui demandait de mourir pour les hommes. Il a obéi jusqu'à mourir sur la croix, le plus cruel et le plus infâme des supplices : *Mortem autem crucis.* Il a obéi malgré la répu-

(1) Quelques-uns réunissent ainsi : *Et habitu inventus ut homo, humiliavit semet ipsum.* Nous préférons la division ordinaire de nos bibles latines. Le grand Apôtre, saisi d'étonnement en considérant l'abaissement d'un Dieu, s'écrie subitement, sans conjonction : *Humiliavit semet ipsum !*

gnance de sa nature humaine, qui s'effrayait, se désolait, éprouvait une agonie sanglante à la vue des outrages, et demandait à son Père que le calice amer s'éloignât de lui, s'il était possible. Mais il ajoutait : Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne ! Et son Père ayant exigé sa mort pour le salut des hommes, il s'est livré comme un agneau que l'on conduit à la boucherie.

Et nous, pécheurs, nous n'obéirions pas ? Et nous refuserions de vivre pour lui, quand il est mort pour nous ?

9. *Propter quod,* διό. Ce petit mot renferme un dogme catholique : savoir, que Jésus-Christ a mérité pour lui-même, par ses souffrances et ses humiliations, sa glorieuse résurrection, avec l'exaltation de son nom et de sa puissance au ciel, sur la terre et dans les enfers. *Propter quod et Deus exaltavit illum.* Cela est d'ailleurs clairement exprimé par Notre-Seigneur quand il dit : Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et entrât ainsi dans sa gloire ? *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* (S. Luc., XXIV, 26.)

Et donavit illi nomen quod est super omne nomen. Quel est ce nom ? N'en cherchons point un autre que celui de Dieu ; car c'est le seul nom qui soit au-dessus de tout nom. Mais comment saint Paul dit-il que Dieu le Père a donné au Christ le nom de Dieu a cause des abaissements de sa passion ? Est-ce que le Christ ne possédait pas le nom de Dieu dès sa naissance ? Oui, sans doute, mais il n'était pas encore manifesté au monde comme Dieu. Le vulgaire des hommes ne voyait en lui qu'un grand prophète. C'est par sa résurrection que sa divinité a été publiée, prouvée, adorée. Il faut remarquer, dit saint Thomas, que dans le langage de l'Ecriture une chose est censée faite, lorsqu'elle est manifestée : *In Scriptura dicitur aliquid fieri quando innotescit.* C'est en ce sens que l'on doit entendre ces paroles de l'Apocalypse : *Dignus est Agnus qui occisus est accipere virtutem et divinitatem.* L'Agneau, qui a été immolé est digne de recevoir la Divinité, c'est-à-dire de recevoir le nom de Dieu et les hommages dus à Dieu.

10. *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum.* Que signifient ces trois mots? Ils désignent le monde entier, toutes les créatures visibles et invisibles : les anges, les hommes et les démons. (S. Chrys.)

Omne genu flectatur. Tout genou fléchira devant le Christ. Sa royauté, sa divinité, aujourd'hui confessée par les uns, combattue par les autres, ne sera reconnue par toutes les créatures qu'au jugement général. C'est alors qu'enfin tous ses ennemis seront mis sous ses pieds, et que toute langue, bon gré mal gré, confessera qu'il règne dans la gloire du Père.

11. *Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* En grec on lit : Καὶ πᾶσα γλῶσσα ἐξομολογήσηται ὅτι Κύριος Ἰησοῦς Χριστὸς εἰς δόξαν Θεοῦ Πατρός. Le verbe ἐστὶ manque et il faut le suppléer. La Vulgate le met après δόξαν ; ce qui donne cette phrase : « Afin que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire du Père ». Le Verbe incarné, Jésus-Christ, Seigneur de toutes choses, est dans la gloire du Père, il jouit d'une gloire égale à celle du Père, ou plutôt la gloire du Père et la sienne sont la même gloire. Ce sens est très-beau.

Saint Chrysostome et Théodoret placent le verbe ἐστὶν après Κύριος, *Dominus*. Alors on a cette phrase : « Afin que toute langue confesse, pour la gloire du Père, que Jésus-Christ est le Seigneur de toutes choses ». En effet, toute la gloire du Christ retourne au Père. *Hæc est gloria Patris*, dit Théodoret, *quod talem habeat Filium cui omnia inflectantur.* Ce sens, qui est aussi fort bon, se présente facilement à la pensée d'un helléniste. Nous ne le préférons pas néanmoins à celui de la Vulgate, qui nous semble aussi naturel et meilleur encore (1).

12. *Itaque, carissimi mei, (sicut semper obedistis) non*

(1) La seule raison qu'on puisse alléguer contre la Vulgate, c'est que le grec porte εἰς δόξαν (qu'on traduit par *ad gloriam*) et non ἐν δόξῃ, (*in gloria*). Mais nous voyons très-fréquemment, dans le Nouveau Testament, εἰς employé pour *in* avec l'ablatif. C'est un fait bien constaté.

ut in præsentia mei tantum, sed multo magis nunc in absentia mea, cum metu et tremore vestram salutem operamini. La conclusion qu'on attendait de l'Apôtre, c'est qu'il allait avertir les Philippiens qu'ils devaient obéir comme Jésus-Christ. Mais il n'est pas nécessaire de les exhorter à cette vertu ; car ils se sont toujours montrés dociles et obéissants. Passant donc sur ce précepte, qu'il indique seulement en parenthèse, il les engage à persévérer dans les bonnes œuvres qu'ils faisaient en sa présence, et même à redoubler de ferveur en son absence. Ils prouveront par là que c'était vraiment pour Dieu, et non à cause de Paul, qu'ils se portaient aux œuvres de la piété.

Cum metu et tremore salutem vestram operamini. Nous devons opérer notre salut avec crainte et tremblement, d'abord parce que nous ne sommes pas sûrs d'être en état de grâce. *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit.* (Eccle., IX, 1.) Nous avons péché, et nous ne sommes pas certains d'avoir expié entièrement nos péchés. *De propitiato peccato noli esse sine metu.* (Eccli., V, 5.)

En second lieu, il faut craindre, parce que nous avons des ennemis redoutables, qui conjurent notre perte, le démon, le monde et par-dessus tout notre triple concupiscence.

Craignons enfin, parce que notre persévérance est incertaine, et par conséquent notre prédestination et notre salut. Une négligence, une infidélité à la grâce, une seule chute peut nous perdre. Adam, David, Salomon, saint Pierre, sont tombés. Saint Paul, qui avait converti tant d'âmes à Dieu, craignait d'être réprouvé lui-même. *Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne forte quum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* (I Cor., IX, 27.)

Et des hommes dont la vie entière est vide de bonnes œuvres, des mondains qui se croient justes, parce qu'ils n'ont pas enfreint les lois humaines, voient avec calme approcher l'éternité ; ils n'éprouvent d'autre sentiment que le regret de quitter la terre : moins ils tremblent, plus leur sort est effrayant.

Cum metu et tremore salutem vestram operamini. On a vu de grands saints trembler toute leur vie à la pensée du jugement de Dieu et des supplices de l'enfer. Le prophète David disait : *Initium sapientiæ timor Domini ;* et ailleurs : *Confige timore tuo carnes meas.* Saint Paul savait bien certes que l'amour de Dieu et la vue de la récompense sont deux puissants motifs de pratiquer la vertu. Cependant il n'a garde de retrancher la crainte, parce qu'elle est nécessaire à la nature humaine pour l'empêcher de se corrompre. Saint Chrysostome dit même qu'un homme qui vit exempt de crainte ne fera point de grandes choses. *Non potest ille qui sine timore vivit præclarum quidpiam edere.* De là il faut conclure qu'il est très-utile de méditer souvent les terribles vérités de la religion, et qu'il est nécessaire de les prêcher au peuple. « Craindre et trembler » à la pensée des châtiments éternels, c'est le moyen de les éviter.

Enfin *Operamini salutem vestram.* Dieu ne fera pas seul notre salut ; nous devons l'opérer nous-mêmes et y travailler avec un grand soin. C'est le sens du verbe grec, selon la remarque de saint Chrysostome (1).

Vestram. Intéressez-vous au salut des autres, mais faites le vôtre, et par-dessus tout occupez-vous du vôtre.

13. *Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere.* Dieu opère en nous et avec nous le vouloir et le faire : en sorte que nous ne voudrions pas la bonne œuvre, s'il ne nous excitait à la vouloir, et que nous ne la ferions pas, s'il ne nous aidait à la faire. *Ipse et propensionem voluntatis nobis dat et operationem,* dit saint Chrysostome. (Hom. VIII, n. 1.)

Enim. Voici la liaison des deux pensées. Opérez votre salut avec soin, craignez de rien négliger. Car le secours de Dieu vous est absolument nécessaire pour vouloir et pour faire le bien ; et si vous abusiez de sa grâce, s'il vous la retirait, vous seriez perdus.

Pro bona voluntate, ὑπὲρ τῆς εὐδοκίας. En général, le mot

(1) Οὐκ εἶπεν, ἐργάζεσθε, ἀλλὰ κατεργάζεσθε. τοῦτ' ἐστι μετὰ πολλῆς τῆς σπουδῆς, μετὰ πολλῆς τῆς ἐπιμελείας. (Hom. VIII, 1.)

εὐδοκία veut dire *beneplacitum*, « bon plaisir ». Cependant il signifie aussi quelquefois « bienveillance », comme εὔνοια. Nous croyons que pour le bien rendre, il faut ici réunir les deux significations. Dieu nous donne sa grâce « selon son bon plaisir et selon sa bienveillance pour nous », sans que nous la méritions ; car sa grâce est purement gratuite ; il faut donc « craindre et trembler » d'en abuser (1).

14. *Omnia autem facite sine murmurationibus et hæsitationibus.* Lorsque le démon ne peut pas nous empêcher de faire une bonne œuvre, il emploie sa ruse pour tâcher de nous en dérober la récompense. Tantôt il nous inspire la vaine gloire et l'arrogance ; tantôt il nous excite au murmure, il nous fait hésiter à obéir ou discuter la sagesse de l'autorité qui commande. (S. Chrysostome.) C'est le sens du grec : χωρὶς διαλογισμῶν, *sine disceptationibus*. N'examinez point si l'ordre qu'on vous donne est plus ou moins sage, ni si la chose commandée est facile ou difficile. Dès que l'ordre donné par le supérieur légitime n'est pas opposé à la loi de Dieu, obéissez.

Sine murmurationibus. Murmurer, c'est le fait d'un esclave paresseux, qui travaille pour un maître avare. Mais est-ce qu'un homme libre murmure, lorsqu'il travaille pour lui-même ? Songez que vous moissonnez pour vous, que vous récoltez pour vous. Il est insensé de murmurer contre les ordres de l'Eglise ; car l'Eglise notre mère ne nous ordonne rien qui ne soit dans nos intérêts. Tout ce qu'elle prescrit, elle l'ordonne pour nous sauver.

15. *Ut sitis sine querela, et simplices.* Conduisez-vous donc ainsi, dans la charité, l'obéissance et l'application

(1) Ce texte de l'Apôtre, comme le remarque saint Thomas, suffit à réfuter toutes les erreurs qui se sont produites relativement à la grâce et au libre arbitre. Premièrement il réfute ceux qui attribuent tout à la grâce, car le vouloir et le parfaire sont vraiment en nous, quoique Dieu opère l'un et l'autre : *Operatur in nobis velle et perficere.* Secondement il réfute l'erreur qui met dans l'homme seul le vouloir, n'accordant à la grâce que le parfaire. Le texte dit : *operatur velle* aussi bien que *perficere.* Troisièmement il condamne aussi l'erreur qui, en reconnaissant que Dieu opère tout bien en nous, ose prétendre que c'est en conséquence de nos mérites. Or, c'est gratuitement, dit l'Apôtre, que Dieu opère en nous le vouloir et le faire : *Pro bona voluntate.*

aux bonnes œuvres, afin d'être sans reproche et d'une droiture pleine de simplicité.

Sine querela, ἄμεμπτοι. Que dans vos paroles et vos actions, l'on n'aperçoive rien qui soit digne de blâme.

Simplices, ἀκέραιοι, *sinceri*. Le mot ἀκέραιος (de ἀ privatif et de κεράννυμι, mêler) se dit d'une substance pure et sans mélange. Attribué aux personnes, il signifie sincère, simple, sans ruse ni duplicité.

Filii Dei sine reprehensione, τέκνα Θεοῦ ἀμώμητα. Cette addition résume et fortifie les deux précédentes épithètes. Soyez purs et sans reproches, comme il convient à de vrais enfants de Dieu, en qui tout doit être irréprébensible.

In medio nationis pravæ et perversæ, ἐν μέσῳ γενεᾶς σκολιᾶς καὶ διεστραμμένης. Vivez ainsi « au milieu d'une génération dont l'intelligence est faussée et la volonté pervertie ». Le mot γενεᾶς signifie « génération » ; la Vulgate emploie le mot *natio* dans ce sens, comme au psaume LXXII : *Ecce nationem filiorum tuorum reprobavi*, où les Septante mettent τὴν γενεὰν, et l'hébreu DOR, qui signifie *ætatem, sæculum*. C'est d'ailleurs le sens originel de *natio*, qui vient de *nasci*, et que les bons auteurs emploient souvent dans le sens de « race ». Il ne s'agit donc point ici de la Macédoine, mais de la « génération » ou de la race actuelle.

Pravæ. L'adjectif *pravus*, « qui s'écarte de la droite ligne », est opposé à *rectus*, comme σκολιὸς, oblique, tortueux, est opposé à ὀρθὸς, droit.

Perversæ. Ce mot ajoute à *pravus*, qui peut désigner un défaut naturel. Mais *perversus* marque une volonté qui s'est écartée de la droiture, un effort pour s'établir dans le mal. *Perversus*, διεστραμμένος, est un esprit tourné de travers et fixé dans le faux, un cœur qui aime ce qui est mauvais (1).

Il n'y a pas d'état pire que celui-là. Quand les mœurs sont corrompues, elles peuvent être réformées par la

(1) Saint Paul fait allusion à ce reproche adressé par Moïse aux Israélites : Τέκνα μώμητα, γενεὰ σκολιὰ καὶ διεστραμμένη. (Deut., XXXII, 5.)

rectitude de l'intelligence qui raisonne juste et qui admet le vrai. Mais un esprit qui se détourne volontairement de la vérité pour s'établir et se complaire dans le faux, est atteint d'un mal incurable. Telle était la génération que les Apôtres avaient à convertir; et tel est aussi la nôtre, *prava et perversa.* En politique, en philosophie, en littérature, en religion, en morale, notre génération professe l'amour du faux et la haine du vrai. Cependant ne désespérons pas de nos contemporains, puisque, avec la grâce de Dieu, les Apôtres ont converti les leurs, qui, à tout prendre, étaient pires encore.

Inter quos lucetis sicut luminaria in mundo. C'est comme s'il disait : Je sais qu'autour de vous bien des méchants vous donnent l'occasion de murmurer contre leurs injustices; mais c'est précisément votre gloire, d'être irréprochables au milieu d'une nation perverse. Soyez comme les étoiles qui brillent dans les ténèbres. Est-ce que l'obscurité diminue leur splendeur? Au contraire, leur lumière est d'autant plus éclatante que la nuit est plus profonde; et leur clarté s'efface lorsque le jour apparaît. Souffrez donc sans murmure et avec patience les vexations des impies : *Ut sitis sine reprehensione in medio nationis pravæ et perversæ.* (S. Chrys., hom. VIII, n. 4.)

Sicut luminaria. Chrétiens, soyez comme les étoiles du firmament qui poursuivent dans les cieux la route que Dieu leur a marquée, versant leur lumière sur la terre, sans s'occuper des passions qui s'agitent parmi les hommes. *Sancti quidquid in terra committitur non curant, donec peragant itinera sua : quemadmodum non curant luminaria cœli, nisi quomodo exerceant dies et noctes, quamvis tanta mala videant fieri super terram.* (S. Aug., in Ps. XCIII, n. 5.)

16. *Verbum vitæ continentes.* Conservez dans votre cœur la parole de vie en gardant soigneusement la bonne doctrine et en observant les préceptes du Seigneur. *Ad gloriam meam in die Christi,* εἰς καύχημα ἐμοὶ εἰς ἡμέραν Χριστοῦ. Afin qu'au jour du jugement je puisse

me glorifier devant Jésus-Christ de ne vous avoir pas annoncé en vain l'Evangile. *Quia non in vacuum cucurri et non in vacuum laboravi,* οὐκ εἰς κενὸν ἔδραμον οὐδὲ εἰς κενὸν ἐκόπιασα. Expressions métaphoriques, qui font allusion aux « courses » des athlètes et aux laborieux exercices par lesquels ils se préparaient à leurs combats. C'est donc comme s'il disait : Au jour solennel où les prix seront décernés au mérite, je me présenterai devant l'arbitre suprême, je lui montrerai votre foi et vos vertus, qui sont le fruit de mes travaux au milieu de vous, et je réclamerai la couronne qui est due à mes pénibles combats.

17. *Sed et si immolor.* Ἀλλ' εἰ καὶ σπένδομαι ἐπὶ τῇ θυσίᾳ καὶ λειτουργίᾳ τῆς πίστεως ὑμῶν, χαίρω. *Sed et si delibor supra sacrificium et obsequium fidei vestræ, gaudeo.* Un sacrifice, soit chez les Juifs, soit chez les Gentils, se composait d'une victime égorgée, comme un bœuf ou un bélier, et d'une libation de vin répandue sur la tête de la victime. Voici donc la pensée de saint Paul : Si Néron me fait mourir pour vous avoir annoncé l'Evangile ainsi qu'aux autres peuples, je ne m'en affligerai pas; mais je me présenterai avec joie pour offrir à Dieu un sacrifice agréable, dans lequel votre foi sera la victime sacrée et mon sang la libation.

Sacrificium et obsequium, θυσία et λειτουργία, ne sont pas deux choses différentes, mais expriment le même objet. Le second mot explique le premier. C'est comme s'il disait : Si mon sang doit être répandu (σπένδομαι) sur la victime que vous immolez à Dieu (θυσία); je veux dire, Si une libation de mon sang doit être ajoutée à la très-pure oblation de votre foi que vous présentez à l'autel du Seigneur, comme de saints ministres (λειτουργία), je m'en réjouis.

Gaudeo. Je me réjouis de ce que mon sang soit épanché pour compléter votre sacrifice. Car mon désir le plus ardent est de quitter cette terre pour aller au ciel avec Jésus-Christ : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.*

Et congratulor omnibus vobis. Et je vous félicite vous-

mêmes de ce que vous offrez tous à Dieu, comme autant de saints prêtres, une hostie d'agréable odeur.

Sed et si immolor, ... gaudeo... et vos gaudete. En effet, dit saint Chrysostome, la mort des justes ne doit pas être un sujet de larmes. *Non igitur lacrymis dignus est justorum obitus, sed lætitia.* (S. Chrys.) Puisqu'ils s'en réjouissent, nous devons nous en réjouir avec eux et les en féliciter. N'est-il pas déraisonnable de nous attrister de leur bonheur ? Du moins, ajoute-t-il, après avoir accordé quelques larmes à la nature, comme au départ d'un ami que nous reverrons bientôt, il faut nous consoler.

Il y a plus, dit le même saint docteur, la mort même des méchants endurcis dans le mal ne doit pas être pleurée ; car elle est encore un bien pour eux, puisqu'elle arrête le cours de leurs péchés et diminue les supplices qui en seraient la punition. Mais, dira-t-on, si ce pécheur eût vécu, il se serait converti. Ce n'est pas le sentiment de saint Chrysostome. Non, répond-il. Car on peut croire que Dieu, qui dispose tout pour le salut des hommes, n'aurait pas enlevé ce pécheur, s'il eût prévu sa conversion : *Non illum rapuisset Deus, si vitam fuisset mutaturus.* Dieu sans doute a toujours le droit de punir le pécheur, mais souvent sa miséricorde l'attend à résipiscence, et sa justice ne frappe que celui qui a repoussé sa grâce.

18. *Idipsum autem et vos gaudete, et gratulamini mihi.* De même vous aussi, mes frères, réjouissez-vous des grâces que vous avez reçues, des vertus qui fleurissent dans votre Eglise, et réjouissez-vous avec moi de la gloire qui m'attend. Il ne faut donc pas vous effrayer de mes périls, ni vous attrister si je dois donner mon sang pour le nom de Jésus-Christ.

19. *Spero autem in Domino Jesu Timotheum me cito mittere ad vos.* Au reste, Epaphrodite vous rassurera en vous apprenant ce qui me concerne ; et en outre j'espère de la bonté du Seigneur Jésus, que je vous enverrai bientôt Timothée, afin d'être aussi consolé moi-même lors-

qu'il me rapportera de vos nouvelles : *Ut et ego bono animo sim, cognitis quæ circa vos sunt.*

Les Philippiens ont envoyé Epaphrodite à saint Paul pour lui porter des aumônes, pour le servir, et pour avoir de ses nouvelles. Saint Paul de son côté enverra Timothée aux Philippiens pour les consoler et pour lui rapporter des nouvelles qui le consoleront lui-même.

L'exemple des Philippiens apprend aux fidèles à ne rien omettre de ce qu'ils doivent d'honneur et de bons offices à leurs pasteurs. L'exemple de saint Paul apprend aux pasteurs à ne rien négliger de ce qui peut entretenir l'union et l'affection entre eux et les fidèles dont ils ont la conduite.

20. *Neminem enim habeo tam unanimem* (1), *qui sincera affectione pro vobis sollicitus sit.* Car je n'ai personne qui partage tous mes sentiments comme Timothée, et qui prenne vos intérêts avec une aussi sincère affection. Ce n'est pas faire un médiocre éloge de Timothée : le grand Apôtre ne connaît pas d'âme qui soit aussi semblable à la sienne. Ce qu'il pense, Timothée le pense ; ce qu'il aime, Timothée l'aime, et toute son affection pour les Philippiens est dans le cœur de son disciple.

21. *Omnes enim quæ sua sunt quærunt.* « Tous cherchent leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ ». Ainsi à toutes les époques, même au temps des Apôtres et parmi les premiers fidèles, le zèle pur de la gloire de Dieu n'était pas commun. Plusieurs même de ceux qui travaillaient à l'Evangile dans Rome en secondant saint Paul, étaient occupés du soin de leur santé, de leur famille, de leur réputation, de leurs aises et de leur fortune. Tant le zèle désintéressé est une vertu héroïque, plus rare que le

(1) L'adverbe *tam* ne se trouve pas dans le grec, et il n'est pas nécessaire. Car à ces mots οὐδένα γὰρ ἔχω ἰσόψυχον, l'esprit supplée ὡς αὐτόν. Dans la seconde phrase, *qui sincera affectione pro vobis sollicitus sit*, on remarque qu'au lieu du subjonctif il y a le futur de l'indicatif, μεριμνήσει, *curabit.* Mais en grec, on met fort bien l'indicatif avec ὅστις, quand le *qui* latin exige le subjonctif. (Voyez notre Synt., 242). C'est comme s'il y avait : *Neminem habeo qui sincera affectione, ut ille, de vestris rebus sollicitus sit.* Il ne faut donc pas chercher de différence entre le sens du grec et celui de la Vulgate.

martyre ! Cependant cette vertu ne manque jamais dans l'Eglise. De nos jours elle fleurit chez nos missionnaires, dans nos hôpitaux, parmi les Sœurs de Charité, dans les humbles écoles des Frères.

Si les chrétiens du monde sont excusables de chercher leurs intérêts temporels, qu'au moins on ne puisse pas dire des prêtres : *Quæ sua sunt quærunt.* Qu'ils ne cherchent pas dans les fonctions sacrées leur avancement ou leur fortune. Ce sont des termes profanes, que tout prêtre doit bannir de ses lèvres et de son cœur. *Quid est sua quærentes?* demande saint Augustin ; et il répond : *temporalia commoda consectantes, lucris inhiantes, honores ab hominibus appetentes.* Un pasteur qui remplirait ses saintes fonctions par de tels motifs, serait un mercenaire. *Hæc quando amantur a præposito, et propter hæc servitur Deo, quisquis est talis, mercenarius est ».* (*In Joan.* Tr. XLVI, n. 5.)

Omnes, οἱ πάντες. Ce terme ne comprend ni tous les chrétiens en général, ni ceux de Rome en particulier. Il semble, selon saint Augustin, désigner les serviteurs qui resteront auprès de l'Apôtre quand Epaphrodite et Timothée seront partis. *Contigerat ut illo tempore quo Timotheum misit, circa se alium de filiis non haberet, sed soli mercenarii cum illo essent, sua quærentes, non quæ Jesu Christi : et tamen ipse, germane de grege sollicitus, maluit filium mittere, et inter mercenarios remanere.* (S. Aug., ib.)

22. *Experimentum autem ejus cognoscite, quia sicut patri filius, mecum servivit in Evangelio.* Si tous cherchent leurs intérêts, tel n'est point Timothée. Connaissez la preuve qu'il a donnée de son zèle pour Jésus-Christ : il m'a servi dans la prédication de l'Evangile avec le dévouement d'un fils pour son père.

Cognoscite. Le grec γινώσκετε pourrait se traduire aussi par *cognoscitis,* sens conforme à l'histoire. Car Timothée accompagnait saint Paul, lorsqu'il prêcha l'Evangile à Philippes. Les fidèles de cette ville connaissaient donc par eux-mêmes sa vertu. C'est même pour cette raison qu'il ajoute son nom au sien en tête de cette Epître et

qu'il le choisit pour l'envoyer les visiter. *Cognoscitis* serait donc juste.

Mais l'éloge que saint Paul fait de Timothée ne se borne point à ce qu'ont vu les habitants de Philippes. Il y a onze ans que ce disciple fidèle le seconde dans la prédication de l'Evangile, qu'il l'accompagne dans ses courses apostoliques et qu'il partage ses travaux, ses périls, sa prison même. Voilà ce que désigne l'impératif *cognoscite*, et non le peu de temps que le disciple et le maître ont passé dans la ville de Philippes, ce que signifierait *cognoscitis*.

Mecum servivit. On attendait *mihi servivit.* La délicatesse de saint Paul se refuse à dire que Timothée a été son serviteur; tous deux ont été ensemble les serviteurs de Jésus-Christ : Σὺν ἐμοὶ ἐδούλευσεν.

23 et 24. *Hunc igitur spero me mittere ad vos, mox ut videro quæ circa me sunt. Confido autem in Domino, quoniam et ipse veniam ad vos cito.* J'espère donc vous envoyer Timothée prochainement, aussitôt que je verrai d'une manière certaine l'issue que prendront mes affaires. (1)

En outre, j'ai confiance dans le Seigneur que j'irai moi-même vous voir bientôt. Ces expressions font entendre que saint Paul voyait son procès toucher à sa fin et qu'il espérait être bientôt mis en liberté. Cependant, comme il est moins affirmatif que dans l'Epître à Philémon, écrite en même temps que celles aux Ephésiens et aux Colossiens, on en conclut que l'Epître aux Philippiens est la première des quatre que saint Paul a écrites dans sa prison. (Voy. Philem., 22; Eph., IV, 21; Col., IV, 7, 8, 9.)

25. *Necessarium autem existimavi Epaphroditum fratrem, et cooperatorem, et commilitonem meum, vestrum autem apostolum, et ministrum necessitatis meæ, mittere ad vos.* Mais en attendant le départ de Timothée, dont l'époque est encore incertaine, j'ai jugé qu'il était nécessaire,

(1) Le mot *mox*, ἐξαυτῆς, rejeté dans le grec à la fin de la phrase, se construit avec *mittere*. Voici le texte : Τοῦτον μὲν οὖν ἐλπίζω πέμψαι, ὡς ἂν ἀπίδω τὰ περὶ ἐμὲ, ἐξαυτῆς. C'est-à-dire : *Statim mittam, ut videro.*

pour les besoins de votre Eglise et pour votre consolation, de vous renvoyer d'abord Epaphrodite.

Saint Paul donne cinq louanges à Epaphrodite. D'abord il l'appelle son frère dans la foi, parce qu'Epaphrodite est chrétien. Ce terme désigne cependant une affection et une amitié spéciale, qu'Epaphrodite a méritée. Voilà son premier titre. Secondement, il est son coopérateur dans la prédication de l'Evangile. Troisièmement, son compagnon d'armes dans la guerre qu'il soutient contre les Juifs, les philosophes païens et tous les autres ennemis de la religion chrétienne, y compris les faux frères et les faux docteurs. Quatrièmement, il le nomme l'apôtre des Philippiens, parce qu'il a, comme évêque, ou du moins comme prédicateur, continué au milieu d'eux les travaux apostoliques de saint Paul. Enfin il a été un ministre si zélé pour l'Evangile et un serviteur si dévoué pour assister saint Paul dans tous ses besoins, qu'il en a été malade à mourir. C'est tout ce que nous savons d'Epaphrodite, et c'est assez pour son éloge.

26. *Quoniam quidem omnes vos desiderabat; et mœstus erat, propterea quod audieratis illum infirmatum.* Je vous l'ai donc renvoyé ; car, de son côté, il désirait ardemment vous revoir tous, et il était profondément affligé. Son désir, comme sa tristesse, venaient de ce que vous aviez appris sa maladie. Comprenant votre inquiétude, il voulait aller vous rassurer par sa présence. Ces paroles nous montrent combien les chrétiens de Philippes aimaient leur pasteur, et combien le pasteur aimait les fidèles. Il n'y a que la religion catholique qui inspire des sentiments d'une aussi pure et aussi tendre affection (1).

27. *Nam infirmatus est usque ad mortem ; sed Deus misertus est ejus; non solum autem ejus, verum etiam et mei, ne tristitiam super tristitiam haberem.* Il a été malade, en effet, et même il a été tout près de mourir ; mais

(1) *Desiderabat*, ἐπιποθῶν ἦν, *erat vehementer desiderans*. Cet imparfait du verbe « être » avec le participe n'est pas un simple synouyme mis pour ἐπεπόθει. Cette périphrase marque la continuité : Epaphrodite éprouvait un désir et une tristesse que rien ne pouvait surmonter.

Dieu a eu pitié de lui, et non-seulement de lui, mais aussi de moi, en le rappelant à la vie, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse. La première tristesse de saint Paul, c'était la prison où il était enfermé, les chaînes dont il portait le poids, la dure et longue privation de sa liberté. La seconde tristesse eût été la mort d'Epaphrodite. Saint Paul, selon la nature, s'affligeait de toutes les peines qu'il endurait, quoique, selon la grâce, il fût content de souffrir pour Jésus-Christ. Notre bon Sauveur, qui mesure l'épreuve à ses saints, permet qu'ils ressentent la douleur, afin de participer au calice de sa passion ; mais il ne veut pas qu'ils en soient accablés. C'est pourquoi il les console dans leurs tribulations. Ainsi, il ne permet pas que Paul, qui est enchaîné pour son nom, voie mourir sous ses yeux l'ami dévoué qui est venu le servir.

28. *Festinantius ergo misi illum, ut, viso eo, iterum gaudeatis.* C'est pourquoi je me suis hâté de vous le renvoyer, afin qu'en le revoyant vous ressentiez une nouvelle joie. Il entend, par cette nouvelle joie, celle qui succédera à leur affliction.

Il ajoute : *Et ego sine tristitia sim,* et afin que je sois moi-même sans tristesse. Ce n'est pas tout à fait le grec κἀγὼ ἀλυπότερος ὦ, *et ego minus habeam tristitiæ.* Quoique les Grecs, aussi bien que les Latins, emploient quelquefois le comparatif dans le sens du positif, néanmoins ce mot ἀλυπότερος présente une nuance délicate : il fait entendre que les Philippiens étant consolés, il aura une peine de moins, mais qu'il lui en restera assez d'autres encore.

29. *Excipite itaque illum cum omni gaudio in Domino.* Selon le grec, ces mots *in Domino* se lient avec *excipite.* Le sens est donc : Recevez Epaphrodite avec une grande joie et avec les sentiments de respect et d'affection chrétienne que les fidèles doivent avoir pour leur apôtre et leur pasteur.

Et ejusmodi cum honore habetote, καὶ τοὺς τοιούτους ἐντίμους ἔχετε, *et eos qui tales sunt in honore et pretio habetote.*

C'est ainsi qu'il faut entendre *ejusmodi,* synonyme de *talis* à tous les cas et à tous les nombres. « Non-seulement rendez-lui les honneurs qu'il mérite, mais honorez tous ceux qui lui ressemblent ».

Saint Paul parle-t-il ici des subsides ou honoraires que les fidèles doivent fournir à leurs pasteurs ? Les mots *cum honore habetote* ne le font pas entendre. Car le grec ἐντίμους ἔχετε, est une expression qui désigne seulement les marques d'estime, de respect, d'honneur, que l'on rend à quelqu'un.

30. *Quoniam propter opus Christi usque ad mortem accessit.* Ce qui doit rendre Epaphrodite cher et vénérable aux Philippiens, c'est qu'il a exposé sa vie pour l'œuvre de Jésus-Christ ; il a tant travaillé pour Dieu, il s'est tellement dévoué à sa gloire, qu'il a failli en mourir. Que faisait-il donc ? Il servait saint Paul ; il s'efforçait de suppléer par son zèle tous les bons offices que les Philippiens auraient voulu lui rendre. *Ut impleret quod ex vobis deerat circa meum obsequium.* Quoi donc ? le service de saint Paul exigeait-il tant de travail ? Sans doute peu de chose suffisait à l'Apôtre. Mais il ne demeurait pas oisif dans sa captivité. Il prêchait, il instruisait, il soutenait les faibles, il s'occupait d'étendre l'Evangile dans Rome. L'immense multitude de chrétiens dont parle Tacite n'avait pas été convertie sans de grands travaux. Ajoutez à cela les sollicitudes de toutes les Eglises qui venaient l'accabler dans sa prison : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum.* (II Cor., XI, 28.) Alors on comprend que plusieurs serviteurs laborieux étaient nécessaires à saint Paul.

Tradens animam suam. Les éditions et les manuscrits varient entre παραβολευσάμενος et παραβουλευσάμενος τῇ ψυχῇ. Le premier verbe (formé de παράβολος, audacieux, téméraire) signifie « s'étant jeté hardiment dans le péril avec son âme ou sa vie ». Le second verbe, qui signifie « prendre une mauvaise délibération », se rendra par *male consulens animæ suæ,* exposant sa vie. Le premier verbe, celui que traduit la Vulgate, paraît le meilleur ;

mais au fond les deux verbes reviennent au même sens, quoique le premier soit plus énergique.

N'attendez rien de grand d'un homme qui n'ose jamais s'exposer pour la cause de Dieu et de la justice. Plutôt que de compromettre sa sécurité présente, il risquera son sort éternel. *Necesse est præsentis vitæ securitati consulentem amittere futuram;* dit saint Chrysostome. Sans doute il est bon de veiller à sa santé, pour le service même de Dieu, et l'Eglise ne commande aucune imprudence. Mais les circonstances où un pasteur doit s'exposer pour le salut des âmes ne sont point rares. Le prêtre serait-il moins dévoué que le soldat, que le médecin, que l'humble Fille de Charité ?

Ut impleret id quod ex vobis deerat. Si l'Apôtre avait été au milieu des Philippiens, ils auraient voulu lui rendre toute espèce de bons offices. Epaphrodite s'est efforcé de les suppléer par son zèle, en se faisant comme leur ministre député auprès de lui. C'est le sens de λειτουργός. Ce mot, dérivé de λήϊτος et ἔργον *(publicum opus)* désigne un ministre qui remplit une fonction publique.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Dans le chapitre troisième, saint Paul traite le sujet principal de l'Epître : il prémunit les Philippiens contre les prédicateurs du judaïsme, qu'il appelle des chiens, à cause de leur rage et de leurs médisances contre les vrais apôtres. Ce sont des ouvriers mauvais, parce qu'ils travaillent à ruiner partout l'œuvre de Dieu. Enfin il les nomme faux circoncis, parce qu'ils ne le sont que selon la chair, tandis que les chrétiens sont les vrais circoncis, parce qu'ils le sont de cœur.

Saint Paul, s'il le voulait, pourrait se glorifier de la circoncision et de la justice légale plus justement que ces faux docteurs. Mais dès qu'il a connu Jésus-Christ, il a méprisé tous ces avantages, afin de posséder la vraie justice.

Il ne se croit pas pour cela parvenu au terme de sa course ; mais il s'avance sans cesse à grands pas vers le but où Jésus-Christ l'appelle en lui tendant la couronne.

Que les Philippiens fassent de même ; qu'ils l'imitent, et non les faux docteurs, qui sont des ennemis de la croix, des idolâtres de leur ventre, et qui n'aiment que la terre.

Pour nous chrétiens, dit-il, bien différents de ces hommes charnels, nous sommes citoyens des cieux ; déjà nous y habitons en esprit, et nous en attendons notre Sauveur, qui nous délivrera des misères de cette vie et rendra nos corps immortels et glorieux comme le sien.

---

1. *De cætero, fratres mei, gaudete in Domino. Eadem vobis scribere, mihi quidem non pigrum, vobis autem necessarium.*

2. *Videte canes, videte malos operarios, videte concisionem.*

1. Au reste, mes Frères, réjouissez-vous en Notre-Seigneur. Il ne m'est pas pénible et il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.

2. Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis.

3. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis ; nous qui servons Dieu en esprit et qui nous glorifions en Jésus-Christ, sans mettre notre confiance dans la chair.

4. Ce n'est pas que je ne pusse me confier aussi moi-même dans la chair. Si quelque autre prétend se confier dans la chair, je le puis encore davantage,

5. Ayant été circoncis le huitième jour, étant de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né de parents Hébreux ; et pour ce qui concerne la loi, pharisien.

6. Quant à mon zèle, je l'ai poussé jusqu'à persécuter l'Eglise de Dieu. Et pour ce qui est de la justice de la loi, j'ai mené une vie irréprochable.

7. Mais ce qui me paraissait autrefois un gain, je l'ai regardé comme une perte, à cause de Jésus-Christ.

8. Oui, tout me semble une perte au prix de cette haute connaissance de Jésus-Christ, mon Seigneur, pour lequel je me suis dépouillé de tout, et je regarde toutes choses comme des rebuts, afin que je gagne Jésus-Christ,

9. Et que je sois trouvé en lui. Car je ne considère point comme ma justice celle qui vient de la loi, mais celle qui naît de la foi en Jésus-Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi.

10. J'abandonne tout pour connaître Jésus-Christ, et la puissance de sa résurrection, et la participation à ses souffrances, en étant rendu conforme à sa mort :

11. Afin de tâcher de parvenir à la résurrection des morts.

12. Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix ou que je sois parfait ; mais je poursuis ma course pour tâcher d'atteindre la récompense que Jésus-Christ m'a montrée quand il m'a saisi.

13. Non, mes Frères, je ne pense point avoir atteint le but. Mais une

3. *Nos enim sumus circumcisio, qui spiritu servimus Deo, et gloriamur in Christo Jesu, et non in carne fiduciam habentes :*

4. *Quanquam ego habeam confidentiam et in carne. Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis :*

5. *Circumcisus octavo die, ex genere Israel, de tribu Benjamin, Hebræus ex Hebræis, secundum legem pharisæus,*

6. *Secundum æmulationem, persequens Ecclesiam Dei ; secundum justitiam quæ in lege est, conversatus sine querela.*

7. *Sed quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.*

8. *Verumtamen existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei ; propter quem omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam,*

9. *Et inveniar in illo, non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu ; quæ ex Deo est justitia in fide :*

10. *Ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus, et societatem passionum illius, configuratus morti ejus ;*

11. *Si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis.*

12. *Non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim : sequor autem, si quo modo comprehendam in quo et comprehensus sum a Christo Jesu.*

13. *Fratres, ego me non arbitror comprehendisse. Unum au-*

tem : quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens me ipsum,

14. *Ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei in Christo Jesu.*

15. *Quicumque ergo perfecti sumus, hoc sentiamus ; et si quid aliter sapitis, et hoc vobis Deus revelabit.*

16. *Verumtamen ad quod pervenimus, ut idem sapiamus ; et in eadem permaneamus regula.*

17. *Imitatores mei estote, fratres, et observate eos qui ita ambulant, sicut habetis formam nostram.*

18. *Multi enim ambulant, quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi :*

19. *Quorum finis interitus : quorum deus venter est ; et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.*

20. *Nostra autem conversatio in cœlis est ; unde etiam Salvatorem exspectamus Dominum nostrum Jesum Christum,*

21. *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ, secundum operationem qua etiam possit subjicere sibi omnia.*

seule chose m'occupe, c'est d'oublier ce qui est derrière moi et de m'avancer à grands pas vers ce qui est devant moi.

14. Je cours incessamment vers le but qui m'est montré, pour remporter le prix céleste auquel Dieu nous a appelés, par Jésus-Christ.

15. Ainsi donc nous tous qui sommes comptés parmi les parfaits, prenons ces sentiments ; et si vous avez quelque pensée différente, j'espère que Dieu vous découvrira ce que vous en devez croire.

16. Cependant, pour ce qui regarde le point où nous sommes parvenus, ayons tous les mêmes sentiments, et demeurons dans la même règle.

17. Mes Frères, soyez mes imitateurs, et considérez ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez eu en nous.

18. Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ.

19. Leur fin sera la perdition ; leur Dieu est leur ventre ; ils mettent leur gloire dans leur propre honte, et ils n'ont de pensées que pour les choses de la terre.

20. Mais pour nous, déjà nous vivons dans les cieux, et c'est de là aussi que nous attendons notre Sauveur, Jésus-Christ Notre-Seigneur ;

21. Qui transformera le corps de notre bassesse, afin de le rendre conforme à son corps glorieux, par cette vertu efficace selon laquelle il peut s'assujettir toutes choses.

COMMENTAIRE

1. *De cætero, fratres mei, gaudete in Domino.* C'est la conclusion de tout ce qui précède. Epaphrodite est guéri et vous l'avez avec vous ; bientôt vous aurez Timothée ; j'espère moi-même aller vous voir, et l'Evangile fait des progrès dans Rome. Qu'est-ce qui pourrait encore vous attrister ? Réjouissez-vous donc dans le Seigneur. (S. Chrys.)

De cætero. Cette transition annonce ordinairement la fin d'un discours. Mais tout à coup l'Apôtre, dirigé par le Saint-Esprit, songe qu'il est utile de prévenir ses chers Philippiens contre l'invasion des faux docteurs, qui altèrent l'Evangile en y mêlant le judaïsme. Cette instruction remplit la fin du chapitre. Au chapitre suivant, il reprendra la pensée qu'il commençait à développer : *Gaudete* (v. 4). Puis il répètera de nouveau la formule terminale, *de cætero,* qui amène son dernier avis : *Quæcumque sunt vera, hæc cogitate.* Cela dit, il ne lui restera plus qu'à remercier les Philippiens de leurs dons généreux et à les saluer.

Eadem vobis scribere mihi quidem non pigrum (1)*, vobis autem necessarium.* Saint Paul avait-il déjà écrit une première lettre aux Philippiens ? Plusieurs écrivains modernes le pensent. Mais comme on n'en trouve aucune trace dans l'antiquité, cela nous semble peu probable. Théodoret le nie positivement : *Non aliam ad eos epistolam scripsit.* Dans cette phrase, qui n'embarrassait point les anciens, saint Paul dit aux Philippiens qu'il leur écrit volontiers les mêmes avis qu'il leur a déjà donnés de vive voix, afin que ces conseils, fixés par écrit, soient pour eux une instruction utile et sûre. On pourrait donc interpréter ainsi ce verset : *Eadem vobis scribere quæ*

(1) *Mihi quidem non pigrum*, ἐμοὶ μὲν οὐκ ὀκνηρόν, est la même chose que *me quidem non piget.*

præsens monui, mihi quidem non molestum est, vobis autem tutum.

Nous pensons que l'Eglise a conservé tous les écrits inspirés qui émanent des Apôtres. Du moins il n'est pas prouvé qu'un seul ait péri.

Necessarium. Les règles données de vive voix pourraient être facilement dénaturées. Etant formulées dans une lettre, elles seront plus clairement comprises et moins sujettes à contestation. Le mot latin *necessarius* ne signifie pas toujours l'absolue nécessité, mais une grande utilité. En grec, ἀσφαλὲς, *tutum* ou *securitati vestræ necessarium.*

2. *Videte canes.* « Prenez garde aux chiens ». C'étaient ces Juifs impurs et méprisables que saint Paul combat souvent dans ses lettres. Il nous sont représentés comme cherchant un gain honteux et voulant dominer sur les nouveaux fidèles. Ils prêchaient la religion chrétienne en y mêlant le judaïsme; ils corrompaient ainsi l'Evangile et décriaient l'enseignement des Apôtres (1). Saint Paul les compare à des chiens immondes qui aboient et qui mordent. Méprisez leurs aboiements et garantissez-vous de leurs morsures, dit-il aux Philippiens. — Certains catholiques modérés, qui nous prêchent sans cesse la politesse envers les impies et les blasphémateurs, doivent être fort scandalisés d'entendre saint Paul appeler ses adversaires des chiens : *Videte canes!*

Videte malos operarios. Ce sont des ouvriers actifs, ardents au travail; mais l'ouvrage qu'ils font est détestable : ils n'édifient rien et ils s'efforcent de ruiner l'œuvre de Dieu. Ces judaïsants regardaient le Christ comme le docteur de la justice; mais ils prétendaient qu'il ne la donnait pas. Ils soutenaient que l'homme devenait juste en accomplissant les préceptes de la loi par la force de sa propre volonté.

(1) *Ibi erant aliqui, quos in omnibus epistolis subindicat, Judæi impuri, exsecrandi, turpis lucri et dominationis cupidi, qui quum multos ex fidelibus ad se allicere vellent, Christianismum simul et Judaismum prædicabant, corrumpentes Evangelium.* (S. Chrys., hom. X, 1.)

Malos operarios. Combien ne voyons-nous pas de ces travailleurs infatigables qui dépensent leur vie à perdre leur âme et celle des autres?

Videte concisionem. « Prenez garde à la fausse circoncision ». Saint Paul l'appelle par mépris *concisionem,* κατατομήν. La circoncision, qui était le signe de l'alliance de Dieu avec la race d'Abraham et la séparait des Gentils, est aujourd'hui abolie; elle ne sert plus de rien; ce n'est plus qu'une coupure de la chair. Par *concisionem,* saint Paul entend ici tout à la fois ceux qui commandent et ceux qui reçoivent cette fausse circoncision : *Videte concisos et concidentes.* Saint Paul respecte la circoncision des anciens, qui était vénérable et supérieure même au sabbat, puisqu'il était permis de violer le repos du sabbat pour circoncire. Mais l'opération actuelle n'est point la circoncision antique, qui a pris fin avec la nouvelle alliance. C'est pourquoi saint Paul en change le nom et l'appelle simplement *concisionem,* une amputation. Κατατομή signifie, selon saint Chrysostome, une coupure maladroite.

3. *Nos autem sumus circumcisio.* Car c'est nous seuls qui sommes la vraie circoncision, les vrais circoncis. Il le prouve. En effet, à quoi sert la circoncision? à marquer les serviteurs de Dieu, à les distinguer des profanes. Or, nous servons Dieu, non pas seulement d'un culte extérieur en accomplissant les rites de la loi, mais nous le servons en esprit : *Qui spiritu servimus Deo* (1). De

(1) Les exemplaires grecs varient entre οἱ πνεύματι Θεῷ et οἱ πνεύματι Θεοῦ λατρεύοντες. Les anciens exemplaires latins variaient aussi et donnaient : *Qui spiritu Deo servimus*, ou *Spiritui Dei*, et quelques-uns *Spiritui Deo.* Les saints Pères sont aussi partagés. On l'était dès le temps de saint Ambroise et de saint Augustin (Ambr., l. III de Spiritu; S. Aug., contra duas Ep. Pel., l. III.) Nous n'hésitons pas à préférer la leçon de saint Chrysostome, qui est celle de la Vulgate : Οἱ πνεύματι Θεῷ λατρεύοντες, τοῦτ' ἐστὶν οἱ πνευματικῶς λατρεύοντες. *Qui spiritu Deo servimus, id est, qui spiritualiter servimus.* (Hom. x, 1.) Ce sens s'accorde parfaitement avec le raisonnement de l'Apôtre. La vraie circoncision, dit-il, est celle qui rend les hommes serviteurs de Dieu. C'est donc la nôtre; car nous sommes des ministres sacrés qui rendons à Dieu un culte spirituel : πνεύματι λατρεύοντες. Nous accomplissons ainsi cette parole du Sauveur : *Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum in spiritu et veritate oportet adorare.* (Joan., IV, 24.)

plus, nous nous glorifions dans le Christ Jésus, qui est notre justice, notre sanctification et notre rédemption (I Cor., I, 30); nous nous appelons de son nom et nous portons sa livrée, au lieu de mettre notre confiance dans une grossière incision de la chair : *Et gloriamur in Christo Jesu, et non in carne fiduciam habentes.*

4. *Quanquam ego habeam confidentiam et in carne.* Cependant je pourrais trouver moi-même un sujet de confiance, non-seulement dans le Christ, mais même dans la chair, aussi bien que les Juifs. Car si quelqu'un de ceux qui vantent la circoncision judaïque pense pouvoir se confier dans la chair, je le puis moi-même à plus juste titre que lui.

Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis. Il ne dit pas : Si quelqu'un a droit de se confier, mais « s'il lui semble pouvoir se confier ». Car sa confiance serait mal fondée. *Ego magis.* Saint Paul va montrer que, s'il rabaisse le judaïsme devant l'Evangile, sa parole n'est pas suspecte, puisque lui-même aurait, plus que personne, le droit de se glorifier devant sa nation. Il va énumérer sept titres qui lui assureraient le premier rang sur tous ses rivaux.

5. D'abord il a été circoncis le huitième jour : *Circumcisus octavo die.* Il n'a donc pas reçu la circoncision à un âge avancé, comme les prosélytes.

Ex genere Israel. Ainsi il n'est pas fils de prosélyte.

De tribu Benjamin. Il ne descend pas d'une servante de Jacob, mais de la noble Rachel. Il n'appartient pas à une de ces tribus qui sont devenues schismatiques, mais à la tribu de Benjamin, qui a toujours été fidèle.

Hebræus ex Hebræis. Sa généalogie est parfaitement établie. C'est le sang d'Abraham qui coule dans ses veines. Il est non-seulement Israélite, mais Hébreu comme le père de leur race. Il fait entendre ainsi qu'il est né de parents qui ont conservé l'usage de la langue hébraïque et non de Juifs hellénistes.

Voilà ce qu'il est par sa naissance. Mais par le choix de sa volonté, il est pharisien ; et c'est, dans toute la nation

juive, la secte la plus austère, la plus savante et la plus estimée.

6. *Secundum æmulationem, persequens ecclesiam Dei.* Ce n'est point l'orgueil ni la jalousie qui, dans sa jeunesse, l'ont irrité contre le christianisme naissant ; mais c'est par zèle pour la loi de Moïse qu'il a persécuté l'Eglise de Dieu (1).

Enfin, on ne peut l'accuser d'avoir enfreint la loi pendant qu'il l'imposait aux autres : il l'observait lui-même avec une telle exactitude que personne ne saurait lui reprocher la transgression d'un seul précepte : *Secundum justitiam quæ ex lege est, conversatus sine querela.*

Si donc Paul ne le cédait à personne par la noblesse de sa naissance, par son zèle pour la loi et par la régularité de sa vie, d'où vient qu'il renonce à tous ces avantages, sinon parce que Jésus-Christ lui en offre d'infiniment supérieurs? C'est la conclusion qu'il va tirer.

7. Mais, ajoute-t-il, tous ces titres, dont je pouvais me glorifier aux yeux de ma nation, je les ai méprisés. Car ce qui était pour moi un gain dans l'estime des hommes, je l'ai regardé comme un dommage à cause du Christ, parce que tout cela m'éloignait du Christ. *Sed quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.*

Saint Augustin fait là-dessus une remarque judicieuse : saint Paul regarde comme un dommage pour lui la justice que lui a donnée l'observation de la loi. *Damna sua dicit, et inter damna sua computat, quod in justitia, quæ est in lege, sine querela fuerit.* (Serm. CLXIX, n. 6.) Pourquoi cela ? Parce que la confiance qu'il avait dans cette justice légale l'empêchait de demander à Jésus-Christ la véritable justice. C'est ainsi que d'honnêtes mondains, et des hérétiques pleins de probité, sont quelquefois retenus loin du Christ et loin du salut par la confiance qu'ils ont dans leur conduite irréprochable aux yeux des hommes. Ils ne veulent pas comprendre que le commencement de

(1) Le participe latin *persequens*, comme le grec διώκων, sert pour le présent et pour l'imparfait. *Persequens* équivaut donc ici à *persequebar.*

la justice est de croire à la parole de Dieu, qui nous a parlé par son Fils.

8. *Verumtamen existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei.* Oui, dis-je, tout me semble une perte et un dommage au prix de la connaissance de Jésus-Christ qui l'emporte sur toute autre science.

Verumtamen ne veut pas dire ici « cependant » ; c'est une affirmation qui répète fortement une proposition déjà énoncée. En grec, ἀλλὰ μὲν οὖν καὶ ἡγοῦμαι : « Oui certes, je déclare donc que même » je considère tout comme une perte, afin d'obtenir la science incomparable de Jésus-Christ. Tel est à peu près le sens de ces particules.

Propter eminentem scientiam Jesu Christi, διὰ τὸ ὑπερέχον τῆς γνώσεως Χριστοῦ Ἰησοῦ, *propter eminentiam scientiæ Jesu Christi.* Je méprise tous les biens du monde, afin d'acquérir la science de Jésus-Christ, qui l'emporte infiniment sur toute la gloire, sur tous les trésors et sur toute la sagesse du monde. *Propter,* c'est afin de la connaître que je renonce à tout le reste. En effet, qu'avons-nous besoin d'une lampe, quand le soleil brille ? dit S. Chrysostome. *Ubi enim sol illuxit, lychno inhærere damnum est.* Et Théodoret ajoute : Est-ce qu'on cherche encore le lait d'une nourrice, quand on mange des viandes succulentes ? *Inutile lac nutricis iis qui solido cibo vescuntur.*

Propter quem omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. Le grand Paul ne s'en est point tenu à la spéculation : il s'est dépouillé de tout, τὰ πάντα ἐζημιώθην, *omnium rerum jacturam feci ;* et en perdant tout, il a regardé tout comme du fumier, afin de gagner Jésus-Christ. Car le Christ est un bien qui s'achète ; il est proposé à tous les hommes. Retirez votre cœur des choses qui passent ; donnez-le au Christ, et le Christ est à vous pour l'éternité.

Arbitror ut stercora ut Christum lucrifaciam. Le mot σκύβαλον, *stercus,* signifie, d'après son étymologie, ce que l'on jette aux chiens, τὸ κυσὶ βαλλόμενον. Dans l'usage il désigne « tout ce que l'on rejette », comme les restes

d'une table, le marc du raisin, la paille ou glume de l'épi, qui enveloppe le froment, *quisquiliæ*. C'est dans ce dernier sens que S. Chrysostome entend le mot σκύβαλον, « paille ». Avant le froment, dit-il, la paille existait, elle était utile. Nous la cueillons avec le froment ; et même s'il n'y avait point de paille, il n'y aurait point de froment. Ainsi en est-il de la Loi, qui a précédé et préparé l'Evangile. (S. Chrys.)

9. *Et inveniar in illo, non habens meam justitiam, quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu.* Et j'ai tout sacrifié, afin que je sois trouvé dans le Christ, ne me considérant point comme justifié par la justice que donnent les œuvres de la loi, mais par celle qui vient de la foi en Jésus-Christ.

Inveniar. Ce verbe dit plus que *sim*. Le mot *inveniar* signifie être reconnu après examen, être jugé après discussion, comme dans ce texte de l'Ecclésiastique : *Non est inventus similis illi in gloria* (XLIV, 20). Ce mot fait aussi entendre des périls évités, des obstacles surmontés, des travaux accomplis, comme dans cette phrase liturgique : *Inventus est in numero sanctorum.*

Inveniar in illo, c'est être en Jésus-Christ et lui appartenir, comme la branche est dans la vigne et appartient à la vigne ; c'est être un membre vivant de son corps mystique.

Non habens meam justitiam quæ ex lege est, μὴ ἔχων ἐμὴν δικαιοσύνην τὴν ἐκ νόμου, ne regardant point comme ma justice, ou ma justification, la justice qui vient de la loi.

Sed illam quæ ex fide est Christi Jesu, ἀλλὰ τὴν διὰ πίστεως Χριστοῦ, mais regardant comme ma justice celle qui s'acquiert par la foi en Jésus-Christ.

Quæ ex Deo est justitia in fide, τὴν ἐκ Θεοῦ δικαιοσύνην ἐπὶ τῇ πίστει, la justice qui vient de Dieu, car c'est lui qui la donne ; et elle est fondée sur la foi, *in fide,* ἐπὶ τῇ πίστει, comme l'explique le Concile de Trente : *Fides est humanæ salutis initium,* « *fundamentum* » *et radix omnis justificationis.* (Sess. VI, c. 8.)

10. *Ad cognoscendum illum* (1), *et virtutem resurrectionis ejus, et societatem passionum illius, configuratus morti ejus.* Il reprend ici et il explique ce qu'il a voulu dire par « la science éminente de Jésus-Christ », *propter eminentem scientiam Jesu Christi.* Quelles grandes idées et quels sentiments élevés présentent ces paroles ! L'Apôtre abandonne tout pour connaître Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, *ad cognoscendum illum,* parce que le connaître, c'est posséder la vie éternelle : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum.* (Joan., XVII, 3.)

Saint Paul se dépouille de tout, pour connaître la vertu de la résurrection de Jésus-Christ ; c'est-à-dire les grandes choses qu'elle opère. C'est d'abord la démonstration invincible de la religion chrétienne. Car la résurrection de Jésus-Christ une fois établie, tout l'Evangile est prouvé, la loi de Moïse est abolie et le monde doit changer de face. Elle opère en outre, dans le baptême, la résurrection de nos âmes à la justice, et elle opèrera la résurrection de nos corps à la fin des siècles. Voilà ce qui est contenu dans ce mot *virtutem resurrectionis.*

Enfin l'Apôtre renonce à tout pour apprendre ce que vaut la participation aux souffrances du Christ. Car souffrir comme le Christ, avec le Christ et pour le Christ, c'est avoir un droit certain à la gloire du Christ : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Rom., VIII, 11.) Puis le grand Apôtre ajoute un vœu magnanime : Il aspire à mourir comme le Christ, à être condamné, insulté, crucifié comme lui : *Configuratus morti ejus* (2).

Aux yeux du monde, c'est là une folie. Mais aux yeux de l'Apôtre, éclairé d'une lumière divine, affronter en ce

(1) Nous joignons ce verset au 8e : *Omnia detrimentum feci... ad cognoscendum illum.* Mais l'on peut aussi, comme font plusieurs, rattacher cette phrase aux mots qui précèdent immédiatement : *Justitia in fide.* Car pour bien connaître Jésus-Christ, il faut posséder la justice qui vient de la foi.

(2) Ce nominatif n'est point une licence grammaticale : il se construit régulièrement avec le sujet de *inveniar.*

monde tous les supplices et subir toutes les ignominies, ce n'est pas acheter trop cher le bonheur de participer à la résurrection des morts.

11. *Si quo modo occurram.* L'humble Apôtre, craignant pour son salut malgré ses immenses travaux, ne néglige rien pour tâcher de s'assurer une part dans les biens qu'il annonce aux hommes.

Si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis. Il ne s'agit pas de la résurrection générale de tous les hommes, mais de la résurrection glorieuse qui est réservée aux élus. Car c'est la seule résurrection véritable, celle des réprouvés n'étant qu'un nouveau supplice et une seconde mort.

12. *Non quod jam acceperim aut jam perfectus sim.* Si je parle de ma récompense avec une certaine assurance, ce n'est pas que j'aie déjà reçu le prix, ou que ma course soit consommée; mais je poursuis ce but avec courage, afin de tâcher de saisir la couronne pour laquelle Jésus-Christ m'a saisi lui-même, quand il m'a fait entrer dans la lice : *Sequor autem, si quomodo apprehendam in quo et comprehensus sum a Christo Jesu* (1).

Non quod jam acceperim. Chez les anciens, le mot *accepit,* ἔλαβεν, sans complément, se disait de l'athlète victorieux, qui avait reçu le prix de la course. De même τετελείωται, *perfectus* ou *consummatus est,* se disait du coureur qui avait heureusement franchi la carrière et à qui il ne restait plus qu'à recevoir la couronne : comme saint Paul dira plus tard de lui-même : Τὸν δρόμον τετέλεκα, *cursum consummavi.* (II Tim., IV, 6.)

13. *Fratres, ego me non arbitror comprehendisse.* Plu-

(1) Le grec ἐφ' ᾧ, comme le latin *in quo* embarrasse à tort quelques interprètes. C'est un principe de grammaire, que tout pronom relatif doit avoir un antécédent. Suppléons donc l'antécédent : Εἰ καταλάβω τοῦτο ἐφ' ᾧ κατελήφθην, *si comprehendam illud in quo* (ou *ad quod) comprehensus sum.* Maintenant il n'y a plus de difficulté. Je fuyais, dit saint Paul ; Jésus-Christ m'a saisi, ma montré la magnifique couronne proposée aux vaillants, il m'a fait entrer dans la lice, et maintenant je cours pour remporter le prix de la victoire. — Certains interprètes ont supposé, dans ces derniers temps, que *in quo* peut être considéré comme une pure conjonction synonyme d'*eo quod.* Il n'y en a pas d'exemple dans toute la latinité. (Voyez Rom., V, 12.)

sieurs penseront peut-être qu'après tout ce que j'ai fait et souffert pour l'Evangile, ma récompense n'est pas douteuse, et que le souverain juge m'a déjà décerné la couronne. Je suis loin de porter un tel jugement sur moi-même. Non, je ne pense pas avoir encore atteint le but.

Unum autem. On peut sous-entendre *arbitror,* λογίζομαι, qui vient d'être prononcé. Mais du moins j'ai mis dans mon esprit une pensée : c'est que je suis résolu à gagner le prix qui m'est offert.

Quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum. L'athlète qui court dans la carrière ne regarde point la distance qu'il a déjà parcourue, mais l'espace qui reste à franchir. De même n'examinons pas les progrès que nous avons pu faire dans la vertu, mais considérons ce qui nous manque. Que servirait tout le chemin parcouru, si vous n'achevez pas le reste de la carrière? dit saint Chrysostome. *Semper tibi displiceat quod es, si vis pervenire ad id quod nondum es.* (S. Aug., Serm. CLXIX, n. 18.)

Extendens meipsum, ἐκτεινόμενος. On dit que l'athlète s'étend, lorsque, dans sa course rapide, il penche son corps en avant et se précipite de toutes ses forces vers le but. Ainsi devons-nous courir vers la récompense céleste. Hélas ! entre un athlète qui court avec cette ardeur et un homme qui reste nonchalamment couché sur l'herbe, il n'y a pas plus de différence qu'entre saint Paul et bien des chrétiens; il faisait chaque jour des œuvres saintes; il avançait constamment vers la couronne qu'il voulait cueillir. A la vue d'un tel exemple, demeurerons-nous toujours immobiles? Levons-nous enfin et commençons à marcher.

14. *Ad destinatum persequor,* κατὰ σκοπὸν διώκω. Je cours vers le but, sur lequel j'ai toujours les yeux fixés. C'est le sens du mot σκοπὸς, but où l'œil vise, mot qui vient de σκέπτομαι, *speculari.*

Ad bravium supernæ vocationis Dei. Je cours pour saisir la récompense à laquelle Jésus-Christ m'a appelé

sur le chemin de Damas, à laquelle il m'appelle encore du haut des cieux (1).

In Christo Jesu. Ces mots peuvent se joindre à *persequor.* Voyez l'humble reconnaissance de saint Paul. « Je cours vers la récompense avec l'aide de Jésus-Christ », dit-il. *In Christo Jesu hoc facio. Non enim sine illius auxilio tantum spatii conficere fas est.* (S. Chrysostome, hom. XII, 2.)

On peut aussi rattacher *in Christo* à *vocationis;* et entendre que nous sommes appelés à la récompense céleste en vertu des mérites de Jésus-Christ.

15. *Quicumque ergo perfecti sumus, hoc sentiamus; et si quid aliter sapitis, et hoc vobis Deus revelabit.* Ainsi donc nous tous qui ne sommes plus de petits enfants en Jésus-Christ, mais des chrétiens parfaits, parvenus à la virilité, prenons les sentiments que je viens d'exprimer, croyons que nous sommes loin d'avoir atteint le degré de vertu auquel Dieu nous appelle. Et si vous en jugez autrement, j'espère que Dieu, qui vous a déjà donné de grandes lumières, parlera encore à vos consciences, et vous révèlera intérieurement ce que vous devez penser de l'état de vos âmes.

Quicumque perfecti sumus, ὅσοι τέλειοι. Ce mot *perfecti* ne signifie pas ici la perfection de la vertu, comme le mot *sancti* ne signifie pas toujours une vraie sainteté. On appelait saints tous ceux qui étaient baptisés; et parmi les saints il y avait les parfaits et les faibles, *perfecti* et *parvuli.* Les premiers étaient les chrétiens bien instruits de la doctrine, ceux dont l'intelligence était exercée au discernement du bien et du mal : *Qui pro consuetudine exercitos habent sensus ad discretionem boni ac mali.* (Hebr., v, 14.) Les seconds n'avaient qu'une foi encore chancelante et peu éclairée.

Et hoc vobis Deus revelabit. Comme vous êtes des esprits droits et que vous cherchez sincèrement la vérité, Dieu illuminera vos consciences, comme il l'a

(1) *Bravium,* βραβεῖον, est le prix de la victoire décerné par le juge des combats, qui se nommait βραβεύς, *certaminis arbiter.*

déjà fait, et vous montrera intérieurement ce qui vous manque.

16. *Verumtamen ad quod pervenimus, ut idem sapiamus, et in eadem permaneamus regula* (1). Au reste, si nous ne sommes pas arrivés au sommet de la perfection où Dieu nous appelle, il y a du moins un point auquel nous sommes parvenus, c'est la foi : conservons-la dans sa pureté. Conformons nos pensées, notre croyance unanime à l'enseignement que nous avons reçu des légitimes prédicateurs. Attachons-nous à cette doctrine et suivons cette règle, sans nous en écarter ni à droite ni à gauche. Qu'il n'y ait pas de divergence entre nous sur ce point. *Eadem regula,* c'est la même foi, dit saint Chrysostome. *Regula,* c'est la prédication évangélique, ajoute Théodoret.

In eadem permaneamus regula (2). Tel est le christianisme : ni le dogme ni la morale ne changent dans l'Eglise catholique. Ce qu'elle a reçu de la bouche d'un Dieu, par les Apôtres, elle l'enseigne, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Elle condamne toutes les erreurs et elle maintient tous les peuples du monde par ce seul mot d'un de ses papes : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.*

17. *Imitatores meî estote, fratres.* Les Apôtres étaient pour les premiers chrétiens la règle qu'on devait suivre, le modèle qu'on devait imiter; ils étaient comme des lois vivantes et animées, dit saint Chrysostome, νόμοι ἔμψυχοι. Ils n'instruisaient pas seulement par leurs discours, mais encore par leur vie entière. C'est la bonne

(1) Avec *ut sapiamus* et *permaneamus*, on peut sous-entendre *oportet.* Car en grec il y a l'infinitif στοιχεῖν, φρονεῖν, et ces infinitifs sont régis par δεῖ sous-entendu. Autrement ils équivalent à des impératifs ; et en latin, *ut sapiamus* est la même chose que *sapiamus.*

(2) *Regula.* Il y a des éditions et des commentateurs qui donnent simplement : Πλὴν εἰς ὃ ἐφθάσαμεν, τῷ αὐτῷ στοιχεῖν, *cæterum ad quod pervenimus, in eodem incedamus.* Elles suppriment κανόνι et τὸ αὐτὸ φρονεῖν. Pour nous, nous pensons qu'une judicieuse critique hésitera à retrancher de la Vulgate une leçon autorisée par des manuscrits estimables, notamment par le Sinaïtique, par les deux versions syriaques, par saint Chrysostome et par Théodoret.

manière d'enseigner; c'est ainsi que le docteur persuadera ses disciples. Heureux les peuples, dont les pasteurs non-seulement parlent bien, mais pratiquent sous leurs yeux l'Evangile qu'ils enseignent!

Imitatores, en grec, συμμιμηταὶ, *una imitatores.* C'est-à-dire, formez ensemble une société dont tous les membres prendront pour règle ce que j'ai enseigné, institué, pratiqué publiquement au milieu de vous.

Et observate eos qui ita ambulant, sicut habetis formam nostram, c'est-à-dire, *ut nos ambulamus.* Considérez ceux qui retiennent fidèlement nos paroles, nos usages, nos actions, ceux qui dirigent leur conduite sur le modèle que nous vous avons donné et que vous conservez dans votre mémoire. De même qu'ils nous imitent, imitez-les vous-mêmes.

Habetis formam nostram. En grec, ἔχετε τύπον ἡμᾶς, *habetis formam nos.* De ce texte on doit conclure que non-seulement les paroles des Apôtres, mais encore leur conduite fait partie de la tradition; puisqu'il dit aux Philippiens : Rappelez-vous comment nous avons vécu au milieu de vous et réglez votre conduite sur la nôtre. Faites comme nous faisons. Vous avez en nous la règle de la croyance et de la vie : *Habetis formam nostram.*

Au reste, ce mot n'est point ambitieux dans la bouche de saint Paul. Car il dit : *Habetis formam nos,* et non pas *me.* Ce mot désigne donc aussi Timothée, ses compagnons et les autres légitimes prédicateurs de l'Evangile. D'ailleurs cette parole ne s'étend pas, dans la bouche de saint Paul, à toutes les actions qu'il fait comme homme privé. L'humble apôtre est loin de se donner comme parfait. Il désigne seulement tout ce qu'il enseigne, règle, institue et pratique comme apôtre. C'est comme si le Pape nous disait : Prenez pour modèle ce qui se fait dans l'Eglise de Rome, sous mes yeux et par mon ordre. Les Apôtres parlaient ainsi avec confiance, parce qu'ils savaient qu'ils étaient assistés de Dieu, pour ne rien enseigner qui ne fût vrai, et ne rien prescrire qui ne fût bon.

18. *Multi enim ambulant* (1), *quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi.* Si je vous indique avec tant de soin ceux que vous devez imiter, c'est qu'il y en a d'autres au contraire dont il ne faut pas suivre l'exemple. Car il est en beaucoup (je vous le disais souvent autrefois, quand j'étais au milieu de vous, et maintenant je le répète en versant des larmes), il en est un grand nombre qui se vantent d'être chrétiens et sont ennemis de la croix de Jésus-Christ. Saint Paul ne les accuse pas d'errer dans la doctrine ; ils acceptent tous les dogmes de la foi; mais la croix de Jésus-Christ effraie leur mollesse.

Flens dico. Saint Paul versait des larmes en pensant aux chrétiens de son temps qui étaient ennemis de la croix de Jésus-Christ. Où conduit en effet la haine de la croix? à l'orgueil, à la gourmandise, à l'impureté. Et ces vices mènent à la damnation éternelle : *Quorum finis interitus.*

Il y a incompatibilité entre la vie chrétienne et les délices, entre l'Evangile et les plaisirs mondains. Votre Dieu est sur la croix, percé de clous : vous n'êtes pas son disciple, si vous cherchez une vie délicate et voluptueuse. Rapprochez ces deux termes dans votre pensée, comme ils le sont dans la parole de Dieu : *Inimicos crucis Christi,* et *quorum finis interitus.* La perdition est réservée aux ennemis de la croix de Jésus-Christ. N'est-ce pas ce que l'Homme-Dieu nous apprend lui-même, lorsqu'il dit : *Si quis vult post me venire, abneget semet ipsum et tollat crucem suam?* (Matth., XVI, 24.)

Quorum Deus venter est. Leur Dieu est leur ventre. Car ils rapportent tout à leur ventre; ils ne pensent qu'à ce qu'ils boiront et mangeront. Il y avait de ces hommes dans la primitive Eglise, et saint Paul les signalait aux fidèles en leur recommandant de les éviter : *Hujusce-*

(1) *Ambulant.* Le complément de ce verbe devrait être *sicut inimici crucis Christi.* Mais la parenthèse, comme cela arrive souvent, a déterminé l'anacoluthe, et ce qui devait être l'attribut de *ambulant* est devenu le régime de *dicebam.*

modi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed suo ventri. (Rom., xvi, 18.)

19. *Et gloria in confusione ipsorum.* « Ils mettent leur gloire dans ce qui fait leur confusion. » *In quibus oportebat eos pudore suffundi seque occultare, in his se efferunt.* (S. Chrys., xiii, 1.) C'est un grand mal de faire des choses honteuses. Cependant si l'on en rougit, Dieu prend souvent en pitié le pauvre pécheur. Mais faire des choses honteuses et s'en glorifier, c'est le comble de la dépravation. C'est mériter l'indignation de Dieu et le mépris des hommes.

Qui terrena sapiunt. Quels sont les hommes que saint Paul désigne par ces mots ? Ceux qui disent : Bâtissons-nous des maisons sur la terre. Achetons de magnifiques domaines sur la terre. Montons aux dignités sur la terre. Parvenons à la gloire, amassons des richesses, toujours sur la terre. Ainsi commente saint Chrysostome. Quand ces hommes ne feraient pas leur Dieu de leur ventre, et quand ils ne mettraient pas leur gloire dans leur confusion, pourraient-ils un jour s'élever au ciel, eux dont le cœur a toujours été appesanti vers la terre ? *Filii hominum, usquequo gravi corde?* Pour nous, dit saint Paul, il n'en est pas ainsi. Car notre conversation est dans les cieux.

20. *Nostra autem conversatio est in cœlis.* La Vulgate rend par *conversatio* le mot grec πολίτευμα, *vita civilis.* Cela signifie donc que nous sommes citoyens des cieux et que nous y vivons par l'espérance, comme dans notre patrie. C'est au ciel que nous avons élu notre domicile. *Spe itaque jam in cœlestibus habitamus, quum adhuc reipsa in terris habitamus,* dit saint Bernard. Comment le chrétien, exilé sur la terre peut-il habiter déjà le ciel? Saint Augustin nous l'explique en s'adressant à la cité bienheureuse. « J'aime à parler de vous et à entendre parler de vos beautés, ô ma patrie. J'aime à penser à vous en écrivant, en conversant. J'aime à lire chaque jour quelque chose qui me rappelle votre félicité et votre gloire; et je me console en repassant dans mon

cœur cette douce lecture : afin de pouvoir traverser ainsi les déserts brûlants de cette vie mortelle, sous le souffle rafraîchissant de votre souvenir, de reposer en passant ma tête fatiguée et de m'endormir un instant sur votre sein ». *Libet sane de te loqui, de te audire, de te scribere, de te conferre, de tua beatitudine et gloria quotidie legere, et lecta sæpius corde revolvere : ut vel sic possim ab hujus mortalis perituræque vitæ ardoribus, sub tuæ vitalis auræ dulci refrigerio transire, et transiens, in sinu tuo fessum caput dormiturus vel paululum reclinare.* (Medit., c. XX.) Saint Paul nous dit ailleurs que nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais que nous en cherchons une au delà de ce monde : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (Hebr., XIII, 14.)

Unde etiam salvatorem exspectamus Dominum nostrum Jesum Christum. Ce qui nous entretient dans cette pensée de la patrie céleste et nous excite à y fixer nos désirs, c'est que nous en attendons notre Sauveur. Nous savons que Jésus descendra des cieux au jour qu'il a marqué. Nous ne connaissons pas ce jour; mais il viendra certainement nous chercher sur cette terre pour nous conduire dans son royaume. Alors notre salut sera consommé, et Jésus-Christ sera pleinement notre Sauveur, quand il ressuscitera nos corps et nous introduira dans la gloire éternelle.

21. *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ.* Jésus-Christ reformera notre corps, μετασχηματίσει, ce sera la même substance avec des qualités nouvelles. Quelles seront ces qualités? Saint Paul nous l'apprend ailleurs. Nos corps ressembleront à celui de Jésus-Christ dans la gloire : ils possèderont l'impassibilité, la clarté, l'agilité et la subtilité. (Catechism. Concil. Trid., I pars, art. 11, n. 15.)

Corpus humilitatis nostræ. Il transformera le corps de notre bassesse. Le corps dont nous sommes maintenant revêtus est mortel et passible. On le frappe, on le déchire, on l'enchaîne. Il a des besoins sans cesse renaissants, et lors même qu'on prend toute espèce de soins

pour le conserver, il tombe en ruines. Mais Jésus-Christ saura bien le rendre invulnérable, incorruptible et lumineux comme le soleil.

Secundum operationem qua etiam possit subjicere sibi omnia. Que cette œuvre miraculeuse ne vous paraisse point incroyable. Il déploiera, pour ressusciter les morts et transformer les justes, la puissance qui est capable de lui soumettre toute chose créée, et qui a tout fait sortir du néant par un acte de sa volonté.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

Saint Paul exhorte les Philippiens à la concorde et à la joie spirituelle, à la prière, à tout ce qui peut contribuer à leur sainteté ou à l'édification du prochain (1-9).

Il les loue de l'abondante aumône qu'ils lui ont envoyée. Elle ne lui était pas nécessaire, parce qu'il sait souffrir les privations. Mais cette aumône est une œuvre excellente, qui les fait participer à ses souffrances et augmente leurs mérites devant Dieu (10-18).

Enfin, comblé de leurs biens, il leur souhaite l'abondance des grâces de Dieu, et les salue.

---

1. *Itaque, fratres mei carissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona mea, sic state in Domino, carissimi.*

2. *Evodiam rogo et Syntychen deprecor idipsum sapere in Domino.*

3. *Etiam rogo et te, germane compar, adjuva illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio, cum Clemente et cæteris adjutoribus meis, quorum nomina sunt in libro vitæ.*

4. *Gaudete in Domino semper; iterum dico, gaudete.*

5. *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus : Dominus prope est.*

1. C'est pourquoi, mes frères très-chers et très-désirés, qui êtes ma joie et ma couronne, continuez, mes bien-aimés, de demeurer fermes dans le Seigneur, comme vous avez fait jusqu'à présent.

2. Je prie Evodie et je conjure Syntyque de s'unir dans les mêmes sentiments en Notre-Seigneur.

3. Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidèle compagnon de mes travaux, de les aider comme des personnes qui ont travaillé avec moi pour l'Evangile, avec Clément et les autres qui m'ont aidé dans mon ministère, bons ouvriers dont les noms sont écrits dans le livre de vie.

4. Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur ; je le dis encore une fois, réjouissez-vous.

5. Que votre modération soit connue de tous les hommes : le Seigneur est proche.

6. Ne vous inquiétez de rien. Mais en toutes choses, présentez à Dieu vos demandes avec des supplications et des prières, accompagnées d'actions de grâces.

6. *Nihil solliciti sitis : sed in omni, oratione et obsecratione cum gratiarum actione, petitiones vestræ innotescant apud Deum.*

7. Et que la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ.

7. *Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu.*

8. Au reste, mes frères, que tout ce qui est véritable, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur et saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est de bonne renommée, qu'enfin tout ce qui mérite le nom de vertu, avec tout ce qui est louable dans le règlement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.

8. *De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.*

9. Ce que vous avez appris et reçu de moi, ce que vous avez entendu dire de moi et vu en moi, pratiquez-le, et le Dieu de paix sera avec vous.

9. *Quæ et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, hæc agite; et Deus pacis erit vobiscum.*

10. Au reste, j'ai reçu une grande joie en Notre-Seigneur, de ce qu'enfin j'ai vu refleurir les sentiments que vous aviez pour moi. Ce n'est pas que vous ne les eussiez toujours dans le cœur ; mais vous n'aviez pas l'occasion de les faire paraître.

10. *Gavisus sum autem in Domino vehementer quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire, sicut et sentiebatis : occupati autem eratis.*

11. Je ne parle point de la sorte à cause de mon besoin. Car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

11. *Non quasi propter penuriam dico : ego enim didici, in quibus sum, sufficiens esse.*

12. Je sais vivre pauvrement, et je sais vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement et à la faim, à l'abondance et à l'indigence.

12. *Scio et humiliari, scio et abundare ; ubique et in omnibus institutus sum, et satiari et esurire, et abundare et penuriam pati.*

13. Je puis tout en celui qui me fortifie.

13. *Omnia possum in eo qui me confortat.*

14. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à la tribulation où je me trouve.

14. *Verumtamen bene fecistis, communicantes tribulationi meæ.*

15. Vous le savez, mes frères de Philippes, lorsque je vous prêchai l'Evangile pour la première fois et que je quittai la Macédoine, aucune autre Eglise ne me fit part de ses biens et je ne reçus rien que de vous seuls.

15. *Scitis autem et vos, Philippenses, quod in principio Evangelii, quando profectus sum a Macedonia, nulla mihi Ecclesia communicavit in ratione dati et accepti, nisi vos soli.*

16. *Quia et Thessalonicam semèl et bis in usum mihi misistis.*

17. *Non quia quæro datum, sed requiro fructum abundantem in ratione vestra.*

18. *Habeo autem omnia, et abundo : repletus sum, acceptis ab Epaphrodito quæ misistis, odorem suavitatis, hostiam acceptam, placentem Deo.*

19. *Deus autem meus impleat omne desiderium vestrum secundum divitias suas in gloria in Christo Jesu.*

20. *Deo autem et Patri nostro gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

21. *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu.*

22. *Salutant vos qui mecum sunt fratres. Salutant vos omnes sancti, maxime autem qui de Cæsaris domo sunt.*

23. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.*

16. Vous m'envoyâtes même deux fois, à Thessalonique, de quoi satisfaire à mes besoins.

17. Ce n'est pas que je désire vos dons; mais je considère le fruit abondant que vous en retirerez dans le compte que Dieu tient de vos bonnes œuvres.

18. J'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé et je suis dans l'abondance ; je suis rempli de vos biens que j'ai reçus des mains d'Epaphrodite, comme une oblation d'excellente odeur, comme une hostie que Dieu accepte et qui lui est agréable.

19. Je souhaite donc que mon Dieu remplisse tous vos désirs selon les richesses de sa bonté, et qu'il vous donne sa gloire par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

20. Gloire soit à Dieu notre Père dans les siècles des siècles. Amen.

21. Saluez tous les saints en Jésus-Christ.

22. Les frères qui sont avec moi vous saluent. Tous les saints vous saluent, mais principalement ceux de la maison de César.

23. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

COMMENTAIRE

1. *Itaque.* Puisque l'espérance a déjà transporté nos esprits dans les cieux, et puisque nous attendons Jésus-Christ qui, par sa toute-puissance, réformera nos corps et les revêtira de gloire, persévérez, comme vous avez fait jusqu'ici, dans la foi, dans l'union, dans les bonnes œuvres : *Sic state in Domino ;* et que rien ne vous sépare du Seigneur.

Carissimi et desideratissimi. Frères très-aimés et très-

désirés. Il les chérit et il voudrait être au milieu d'eux ; car on veut jouir de la présence de ceux qu'on aime avec tendresse ; mais en ce monde on ne fait que s'entrevoir. Les nécessités de la vie, les devoirs nous séparent. C'est dans le ciel que les désirs de l'amour seront enfin comblés. Là, nous serons toujours avec ceux que nous aimons.

Gaudium meum. Les Philippiens étaient la joie de saint Paul, parce qu'ils persévéraient sans reproche dans la croyance et dans la pratique de l'Evangile.

Et corona mea. Le mot latin *corona*, comme le mot grec στεφανὸς, ne désigne pas seulement une « couronne qui ceint et orne la tête », mais se dit très-bien d'une assemblée formée en cercle autour de quelqu'un, comme dans ce vers d'Ovide :

Consedere duces et vulgi stante corona.

On lit de même dans les Proverbes (XVII, 6) : *Corona senum filii eorum.* Saint Paul se regarde avec joie comme un roi au milieu de l'assemblée des Philippiens qui l'entourent, ainsi qu'un père jouit d'une gloire royale lorsqu'il se voit environné de nombreux enfants pleins de sagesse. Cette couronne d'enfants vertueux est, pour le vieillard, plus précieuse et plus noble qu'un diadème qui ornerait sa tête. C'est ainsi que les fidèles, pieux et dociles, sont la couronne de leur pasteur.

Sic state in Domino, carissimi. Il répète ce mot *carissimi,* parce qu'il ne peut assez leur témoigner son amour.

2. *Evodiam rogo, et Syntychen deprecor.* Evodie et Syntyque étaient deux saintes femmes de Philippes qui avaient secondé l'Apôtre dans la prédication de l'Evangile en cette ville. Ce qu'il dit d'elles, *mecum laboraverunt in Evangelio,* fait entendre qu'elles s'étaient employées avec zèle (συνήθλησάν μοι) à gagner des femmes à la religion chrétienne, à les instruire et à les préparer au baptême. Depuis son départ, le zèle de ces pieuses femmes ne s'était pas refroidi ; mais des vues différentes dans l'ac-

complissement du bien entravaient le succès de leurs efforts. Il les supplie, chacune à part, non-seulement de vouloir toutes deux le bien, mais d'unir leurs pensées dans le Seigneur : *Oro, deprecor idipsum sapere in Domino.* Car un des moyens qu'emploie Satan pour empêcher la gloire de Dieu, c'est de jeter la division parmi ceux qui la cherchent avec le plus d'ardeur.

La bienheureuse Syntyque est inscrite au Martyrologe romain le 22 juillet.

3. *Etiam rogo et te, germane compar* (1). C'est un chrétien dont le nom ne nous est pas connu. Saint Paul fait son éloge en deux mots : Il a été son compagnon, attelé avec lui sous le même joug au char de l'Evangile : σύζυγε. Et il s'est montré toujours fidèle et dévoué : γνήσιε.

Adjuva illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio (2). Il l'exhorte à s'employer auprès d'Evodie et de Syntyque pour rétablir la bonne harmonie entre elles. Ces pieuses femmes, dit-il, méritent le secours de vos conseils, parce qu'elles ont elles-mêmes travaillé et lutté avec moi pour l'Evangile, lorsqu'elles m'aidaient avec Clément.

(1) *Germane compar*, σύζυγε γνήσιε. Erasme traduit : *Compar germana*, et plusieurs protestants ont soutenu que saint Paul désigne sa femme, qu'il aurait laissée à Philippes. Mais 1° le sentiment général des Pères est que saint Paul n'a jamais été marié. (Tertull., *ad Uxor.*, *l. I*, *c.* III; *de Monog.*, *c.* III. Hilar., *in Ps.* CXXVII. Epiph., *Hær.*, 58. Ambros., *Exhort. ad Virginit.* Hieron., l. I *contra Jov.*; *Epist.* 22. August., *de Gratia et lib. arbit. c.* IV; *de bono conjug.*, *c.* X; *de adult. con.*, *c.* IV; *de opere mon.*, *c.* IV.) 2° Saint Chrysostome entend par σύζυγε un chrétien distingué, peut-être le mari d'Evodie ou de Syntyque; mais dans ses diverses suppositions il condamne formellement la pensée que σύζυγε γνήσιε puisse désigner une femme. Théodoret nommait cette idée une sottise : *Comparem nonnulli stulte existimarunt esse uxorem Apostoli.* Œcumenius parle de même : *Fatua est hujusmodi cogitatio. Qui enim fieri poterat ut ipsam et peregrinam et alienigenam Philippis reliquisset, et non Tarsi ubi natus erat, neque Jerosolymis ubi fuerat enutritus?* Théophylacte remarque en outre, que s'il eût voulu désigner une femme, il aurait dit : γνησία σύζυγε. Car γνήσιε ne se dit au féminin que chez les Attiques, et saint Paul n'est point un atticiste. D'ailleurs saint Paul réfutait lui-même cette supposition, lorsque, cinq ou six ans auparavant, il écrivait aux Corinthiens : « Si je permets aux époux d'user du mariage, je ne l'ordonne point; car je voudrais que vous fussiez tous comme moi. Quant aux veuves et à ceux qui ne sont pas mariés, il leur est avantageux de rester dans le célibat, comme j'y suis moi-même. » (I Cor., VII, 7 et 8.)

(2) Συλλαμβάνου αὐταῖς αἵτινες ἐν τῷ εὐαγγελίῳ συνήθλησάν μοι. *Adjuva illas, quippe quæ mecum in Evangelio laboraverunt et certaverunt.*

Cum Clemente. C'est saint Clément qui succéda à saint Pierre sur la chaire apostolique et mourut martyr dans la Chersonèse, qu'on appelle aujourd'hui la Crimée. Ainsi saint Clément, déjà converti à Rome par saint Pierre, se trouvait à Philippes et secondait saint Paul, lorsque l'Apôtre annonça l'Evangile en cette ville, l'an 51. C'est ce que l'Eglise elle-même donne à entendre, quand elle fait lire ce passage à la messe, dans la fête de saint Clément.

Et cæteris adjutoribus meis, quorum nomina sunt in libro vitæ. Mais Clément n'était pas seul, ajoute saint Paul. Plusieurs autres m'aidaient avec zèle. Je n'inscris point ici leurs noms : ils sont écrits dans le livre de vie.

Le premier écrivain qui fait mention du livre de vie est Moïse, lorsqu'il dit au Seigneur, en parlant des Hébreux qui avaient adoré le veau d'or : *Aut dimitte eis hanc noxam, aut si non facis, dele me de libro tuo quem scripsisti.* David, au psaume LXVIII, dit aussi : *Deleantur de libro viventium.* En saint Luc (x, 20), Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : *Gaudete quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.* Et saint Jean dit dans l'Apocalypse : *Qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.* (XX, 15.)

Dieu écrit dans ce livre les noms des saints qui doivent persévérer dans la justice et mourir dans la grâce. Ce livre est l'intelligence même de Dieu et sa prescience. *Ipsa ejus præscientia liber est vitæ,* dit saint Augustin. (Civ. D., l. XX, c. XV.) Dans ce sens, il se confond avec la prédestination, qui comprend les grâces que Dieu veut donner aux élus et le bon usage qu'ils en feront.

Néanmoins saint Paul ne prétend pas déclarer que le salut de tous les bons ouvriers dont il parle soit certain. Les noms des vivants, qui sont écrits, peuvent être effacés. L'Eglise nous en avertit, lorsqu'elle récite à la messe cette oraison, pendant le temps du Carême : *Deus cui soli cognitus est numerus electorum in superna felicitate locandus, tribue, quæsumus, ut omnium fidelium nomina beatæ prædestinationis liber adscripta retineat.*

Chaque chrétien doit se dire : Qu'importe que mon nom soit écrit dans les annales du temps, pourvu qu'il le soit dans le livre de l'éternité ?

4. *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete.* Se réjouir dans le Seigneur, c'est se réjouir dans les biens de la foi. Réjouissez-vous donc, ô Philippiens, non pas de ce que vous êtes riches, ou illustres, ou savants ; mais réjouissez-vous de ce que vous êtes chrétiens, de ce que vous avez pour souverain maître Jésus-Christ, qui vous a rachetés par sa mort, comblés de sa grâce, appelés à jouir de sa gloire, et écrit vos noms dans le ciel. Réjouissez-vous toujours, *semper ;* dans l'adversité comme dans la prospérité, et dans la persécution aussi bien que dans la paix. Car ni la perte de vos biens, ni la mort même ne sont capables d'ôter cette joie de votre cœur.

5. *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* Le mot latin *modestia*, aussi bien que le grec τὸ ἐπιεικὲς, signifie modération et douceur. Cette vertu fait que l'on gouverne tous les mouvements de son âme avec calme et sagesse, sans jamais s'abandonner à l'animosité ni à une passion injuste.

Nota sit omnibus hominibus. Que tous les hommes, non-seulement les chrétiens, mais les juifs et les païens, connaissent votre modération, votre bonté, afin que cette vertu, reluisant en vous, leur inspire une profonde estime pour la religion chrétienne.

C'est la même pensée qu'exprime saint Pierre dans sa première Epître (c. II) : *Conversationem vestram inter Gentes habentes bonam, ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum.* Saint Paul, au fond, répète lui-même en d'autres termes ce qu'il avait dit plus haut : *Ut sitis sine querela et simplices filii Dei, sine reprehensione in medio nationis pravæ et perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo.* (c. II, 15.)

Dominus prope est, le Seigneur est proche. Le souverain juge viendra bientôt consoler vos peines et récompenser vos travaux. Persévérez donc dans la modération, et possédez vos âmes dans la patience.

Cette phrase, que nous joignons à la précédente, se lie aussi très-bien à la suivante, selon l'explication de saint Chrysostome. *Dominus prope est : nihil solliciti sitis.* Pourquoi vous troubler, si vos ennemis vous menacent? Le Seigneur est proche ; il va les juger : ne vous inquiétez donc de rien.

Les vexations des méchants, les angoisses de la pauvreté, tous les maux vont cesser pour les justes ; car le Seigneur est proche. Ne vous inquiétez donc de rien.

Si un persécuteur puissant menace l'Eglise, si Hérode, si Néron enferme saint Pierre lui-même dans une prison, ou tranche la tête à saint Paul : *Nihil solliciti sitis.* Le Seigneur est proche de son Eglise pour la défendre ; il est proche de ses ennemis pour les humilier ; proche de ses saints pour les glorifier.

Sed in omni, sous-entendez *re;* car, en grec, l'adjectif παντὶ, qui est neutre, ne peut s'accorder avec le féminin προσευχῇ, *oratione;* il s'accorde avec πράγματι sous-entendu. « Qu'en toute chose, prospère ou adverse, vos demandes soient présentées à Dieu avec la prière et la supplication, accompagnées de l'action de grâce. » *Oratio*, προσευχὴ, c'est la prière dans son acception générale, et comprenant aussi bien la louange que la demande. *Obsecratio*, δέησις, est la demande suppliante. *Petitio*, αἴτημα, est simplement la demande.

Innotescant apud Deum. Les prières que Dieu connaît, celles qu'il écoute, sont les prières humbles et ferventes. Les autres n'arrivent point à ses oreilles.

Cum gratiarum actione. Rendre grâce pour les faveurs que l'on a reçues est le moyen d'en obtenir de nouvelles. *Quomodo enim petet quis futura, qui de præteritis gratiam non habet?* (S. Chrys.)

In omni. Il faut rendre grâce à Dieu, même de la tribulation. Car sa bonté paternelle fait tourner les peines de cette vie au salut de nos âmes, à la gloire de ses élus.

7. *Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum*, πάντα νοῦν, *omnem intellectum.* La paix que Dieu donne aux justes, paix que ne goûtent point les mondains, surpasse en joie

tout le bonheur que l'esprit de l'homme peut imaginer. Il faut sentir cette joie intérieure pour la comprendre, sans pouvoir l'exprimer aux autres. Cette bienheureuse paix est la félicité du ciel commencée sur la terre.

Custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu. De l'assiduité à la prière viendra la bonne conscience. La bonne conscience vous procurera la paix de Dieu ; et cette paix gardera vos cœurs et vos intelligences dans la grâce de Jésus-Christ.

Custodiat, φρουρήσει. La paix active sera comme une sentinelle armée qui repoussera toutes les approches de l'ennemi. Aucune mauvaise passion ne s'élèvera dans vos cœurs, aucune pensée coupable ne viendra troubler votre intelligence, ou toute rébellion sera sur-le-champ étouffée. Voilà l'effet de la paix de Dieu : c'est l'affermissement dans la vérité et dans la vertu. « *Custodiat corda vestra* », *ut in nullo declinetis a bono ;* « *et intelligentias vestras* », *ut in nullo devietis a vero,* dit saint Thomas (1).

8. *De cætero,* au reste. Nous l'avons dit, cette expression fait entendre que l'écrivain se hâte de finir : *Verbum est properantis.* (S. Chrys.) L'Apôtre recueille ici en quelques mots les principaux traits de la vie chrétienne, afin d'en laisser un portrait profondément gravé dans l'esprit des Philippiens.

Quæcumque vera. Le mensonge est une chose souverainement indécente dans une bouche qui confesse le Dieu de vérité. Tout chrétien devrait être regardé comme incapable de mentir ; car le mensonge ôte le crédit à sa parole, et porte préjudice à la foi qu'il professe.

Quæcumque vera. Vous aimerez donc la vérité. Mais entre les vérités qui méritent notre attention, c'est par-dessus tout la doctrine enseignée par les Apôtres.

Quæcumque pudica, ὅσα σεμνά, tout ce qui est honnête, grave et plein de dignité. Ceci règle notre conduite extérieure, et condamne toute indécence, toute légèreté inconvenante.

(1) *Custodiat*, en grec φρουρήσει, *custodiet*. L'auteur de la Vulgate aura lu φρουρήσαι.

Quæcumque justa. Vous montrerez une probité si parfaite que l'on vous jugera incapable de léser les droits d'aucun homme.

Quæcumque sancta, ὅσα ἁγιά, *quæcumque pura.* Ce mot désigne la chasteté, la modestie dans le maintien, dans les regards, les paroles, les pensées et les affections du cœur.

Quæcumque amabilia, ὅσα προσφιλῆ. Il est des personnes intègres, mais dures. Elles ont une vertu incommode et farouche. Saint Paul veut que l'on cherche à dire et à faire quelque chose qui plaise au prochain. Les chrétiens doivent tâcher de se rendre aimables aux infidèles, afin de les gagner à Jésus-Christ.

Quæcumque bonæ famæ, ὅσα εὔφημα. C'est le précepte donné par l'Ecclésiastique : *Curam habe de bono nomine.* (LXI, 15.) Celui qui perd sa réputation perd toute influence pour le bien.

Si qua virtus, si qua laus disciplinæ. Ces deux mots résument et comprennent les vertus intérieures et toutes les qualités extérieures qui peuvent rendre un chrétien agréable à Dieu par sa conduite et estimable aux yeux des hommes par le règlement de ses mœurs (1).

Hæc cogitate. L'énumération de ces vertus est si importante que nous devrions avoir ce verset écrit sous nos yeux, et toujours présent à notre mémoire, pour en faire l'objet de nos méditations et de notre examen de conscience.

9. *Quæ et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, hæc agite.* Comme dans l'origine, les lois de la discipline et du culte n'étaient pas mises par écrit, les pasteurs et les fidèles se dirigeaient d'après les instructions qu'ils avaient reçues des Apôtres et des premiers prédicateurs. Voilà pourquoi saint Paul recommande avec instance aux Philippiens de retenir tout ce qu'ils ont reçu de lui, et appris de sa bouche ; il veut qu'ils se règlent sur ce qu'ils l'ont vu faire ou sur ce que des

(1) En grec, au lieu de *si qua laus disciplinæ,* on lit seulement εἴ τις ἔπαινός. Cependant plusieurs manuscrits ajoutent ἐπιστήμης, *scientiæ* ou *disciplinæ.* C'est probablement une glose.

témoins fidèles leur ont raconté. Il ne dit plus seulement : Rappelez-vous ces choses, *hæc cogitate ;* mais il déclare qu'il faut les mettre en pratique, *hæc agite.*

Et Deus pacis erit vobiscum. Ce que saint Paul disait aux Philippiens, nous le répèterons aux catholiques de nos jours. Soyez avec saint Paul, avec saint Pierre qui vit toujours dans ses successeurs ; prenez pour règle de votre croyance, de vos paroles et de votre conduite l'enseignement qui vient de cette chaire infaillible ; vous pourrez avoir des adversaires puissants, mais le Dieu de paix sera avec vous, et le Saint-Esprit fera entendre au fond de vos consciences un témoignage d'approbation qui vous remplira d'une joie fortifiante, et vous serez consolés de toutes les injustices des hommes.

10. *Gavisus sum autem in Domino vehementer, quoniam tandem aliquando reflоruistis pro me sentire.* C'est comme s'il y avait : *Refloruit caritatis vestræ sensus.* Votre charité a refleuri de nouveau dans les anciens sentiments qu'elle avait pour moi.

Gracieuse comparaison. Les Philippiens sont un arbre fertile qui avait déjà donné de beaux fruits à l'Apôtre. L'arbre s'était pendant quelque temps reposé, mais voilà que de nouveau il se couvre de fleurs.

Sicut et sentiebatis. Je ne veux pas dire que vous ayez enfin repris les mêmes sentiments que vous aviez autrefois. Non, je sais que vous les conserviez toujours ; mais les circonstances vous empêchaient de les manifester. *Sicut sentiebatis* est donc une correction et une explication de *refloruistis.* C'est comme s'il y avait : *Et ita sentiebatis etiam tum quum occupati eratis.*

L'arbre, au fond, n'est pas stérile pendant l'hiver ; il prépare, dans le repos, les fleurs qu'il produira au printemps (1).

(1) En grec, ἐφ' ᾧ καὶ ἐφρονεῖτε, *de quo etiam solliciti eratis.* Nous dirions dans notre langue : Et certes vous y pensiez toujours. *Occupati autem eratis,* ἠκαιρεῖσθε δέ, *opportunitatem vero non habebatis,* ou *tempora non sinebant.* C'est l'expression usitée, dit saint Chrysostome, quand on veut faire entendre qu'on est soi-même gêné dans ses affaires.

11. *Non quasi propter penuriam dico.* Si je vous parle ainsi, ce n'est pas à cause de mon indigence. Vos dons m'ont été utiles, agréables; mais j'aurais pu m'en passer (1).

Ego enim didici in quibus sum sufficiens esse. Car un long usage et la nécessité m'ont appris à me contenter de l'état où je me trouve.

Didici. Savoir se contenter de ce que l'on est et de ce que l'on a est une science précieuse, avec laquelle on conserve son honneur et son indépendance.

12. *Scio et humiliari.* Je sais vivre dans l'étroite pauvreté, comme les gens du peuple les plus humbles et les plus obscurs. Je sais me contenter de peu, et me résigner, même quand ce peu vient à me manquer.

Scio et abundare. Mais l'abondance exige-t-elle une science et une vertu? Oui, certes. Car si la pauvreté est une mauvaise conseillère, la richesse est plus dangereuse encore. *Quemadmodum egestas ad multa mala facienda impellit, ita et abundantia. Multi prosperitatem ferre nescierunt.* (S. Chrys.)

Ubique et in omnibus institutus sum. L'expression grecque ἐν παντὶ καὶ ἐν πασὶν, *in omni et in omnibus,* est un pléonasme qui répète par le pluriel ce qui était déjà dit par le singulier. — *Institutus sum,* μεμύημαι, je suis depuis lontemps initié aux mystères de la faim comme de la satiété, *et satiari et esurire.* Oui, j'ai appris à vivre dans l'abondance, et à me passer même du nécessaire, *et abundare et penuriam pati.* Ces deux derniers mots ne concernent plus seulement la nourriture, mais encore les autres nécessités de la vie, comme le vêtement.

Saint Augustin fait là-dessus une réflexion très-juste. Souffrir l'indigence, tous les hommes le peuvent; mais savoir la souffrir est le mérite d'un petit nombre. Il en est de même des richesses. Tous peuvent les posséder;

(1) En grec, οὐχ ὅτι καθ' ὑστέρησιν λέγω. Les commentateurs cherchent l'explication de cet οὐχ ὅτι. L'on peut traduire littéralement : *Non quod ita propter penuriam loquar.* « Ne croyez pas que je parle ainsi à cause de mon indigence ».

mais ceux-là seuls savent être riches, qui ne se laissent pas corrompre par les richesses. *Penuriam pati quorumcumque hominum est,* dit-il, *sed scire penuriam pati magnorum est. Sic et abundare quis non potest? Scire autem et abundare non nisi eorum est quos abundantia non corrumpit.* (De Bono conj., 25.)

13. Parce que l'Apôtre semblait faire ainsi l'éloge de sa patience, il ajoute aussitôt : Je puis tout en celui qui me fortifie. *Omnia possum in eo qui me confortat.* C'est tout à la fois un acte de confiance, de reconnaissance et d'humilité.

14. Mais après avoir déclaré qu'il sait, avec le secours de Dieu, supporter les privations quand les hommes ne l'assistent pas, il loue les Philippiens de leur charité. Ils ont fait une œuvre agréable à Dieu, en secourant de leurs aumônes le prisonnier du Christ. *Verumtamen bene fecistis communicantes tribulationi meæ.* Car en subvenant à ses besoins, ils ont eux-mêmes participé à ses tribulations et ils en partagent le mérite (1).

Comme ce mot *communicantes* doit nous encourager à secourir par nos adhésions et par nos aumônes les évêques, les prêtres, les fidèles qui souffrent pour la foi !

15. *Scitis autem et vos, Philippenses, quod in principio Evangelii, quando profectus sum a Macedonia, nulla mihi Ecclesia communicavit in ratione dati et accepti, nisi vos soli.* Je ne l'ai pas oublié, et vous vous en souvenez aussi, mes frères de Philippes, quand je partis de Macédoine pour me rendre en Grèce, aucune Eglise ne subvint à mes besoins, excepté vous.

In ratione dati et accepti. Ces mots sont un terme de comptabilité; le négociant inscrit sur un livre ce qu'il reçoit et ce qu'il dépense. Saint Paul veut dire qu'aucune Eglise, excepté les Philippiens, ne lui avait rien donné

(1) *Communicantes tribulationi meæ,* συγκοινωνήσαντές μου τῇ θλίψει. *Non dicit 'dantes, sed communicantes, ostendens ipsos etiam lucrum fecisse, quandoquidem præmiorum facti erant participes.* (S. Chrys., hom. X, 2.)

en échange des biens spirituels qu'elle avait reçus de lui (1).

Il n'y a rien d'aussi lucratif qu'un tel commerce, dit saint Chrysostome. Car les contractants achètent et vendent des biens qui sont dans les cieux; et ces biens se paient avec la monnaie de la terre. (Hom. xv, 2.) Une pièce d'argent, une obole, mise dans la main du pauvre qui représente Jésus-Christ, nous assure une couronne éternelle.

In principio Evangelii. C'est-à-dire à l'époque où saint Paul annonça l'Evangile pour la première fois en Macédoine. Il y fonda les Eglises de Philippes, de Thessalonique et de Bérée, l'an 51.

Quando profectus sum a Macedonia. Des séditions excitées par les Juifs dans ces villes, forcèrent l'Apôtre à quitter la Macédoine et à s'embarquer pour Athènes. (Act. Ap., xvi et xvii.) Mais l'an 56 ou 57, il retourna d'Ephèse en Macédoine ; et quelques mois plus tard, après avoir visité la Grèce, nous le voyons de nouveau partir de Philippes pour Troade. (Act., xx.)

16. *Quia et Thessalonicam semel et bis in usum mihi misistis.* Combien n'ai-je pas raison de louer votre charité? Car avant même que j'eusse quitté la Macédoine, vous m'avez envoyé des secours, non-seulement une fois, mais deux fois pendant que je prêchais à Thessalonique. C'est un bel éloge pour une petite ville, dit saint Chrysostome, d'avoir nourri l'Apôtre lorsqu'il prêchait dans la métropole de la Macédoine ; et ce qu'a fait cette petite ville au commencement de la prédication évangélique, ne recevant l'exemple de personne et le donnant elle-même, elle continue de le faire, en envoyant son évêque et ses aumônes soulager saint Paul prisonnier dans Rome. Il y avait pourtant à Rome une Eglise constituée et de riches chrétiens. N'importe ; les Philippiens savaient que l'Apôtre souffrait de dures privations dans les villes les plus

(1) *Nisi vos soli.* C'est donc à la générosité des Philippiens qu'il fait allusion, lorsqu'il dit dans sa seconde Epître aux Corinthiens : *Quod mihi deerat suppleverunt fratres qui venerunt a Macedonia.* (II Cor., xi, 9.)

opulentes, comme à Corinthe, où il était obligé de travailler de ses mains pour vivre. Ils ont donc raison de faire l'aumône au prédicateur de Rome. Leur exemple donne une leçon à ces pasteurs, qui concentrent tous leurs soins sur leur paroisse et négligent les intérêts de l'Eglise universelle.

17. S'il donne ces éloges aux Philippiens, ce n'est pas afin de solliciter de nouveaux dons : il ne voit que leur intérêt. C'est comme s'il disait : Pour moi, je n'ai aucun mérite à recevoir vos dons ; tout le profit spirituel en est à vous. Le but que je me propose en louant votre charité, c'est de voir vos bonnes œuvres se multiplier et s'ajouter, sur le livre de Dieu, au compte qu'il tient de vos belles actions pour les récompenser dans le ciel. *Non quia quæro datum, sed requiro fructum abundantem in ratione vestra.* Je vous l'ai souvent répété, dit saint Chrysostome, l'aumône a été inventée non pour l'avantage de ceux qui reçoivent, mais en faveur de ceux qui donnent; car ce sont eux qui y gagnent le plus. (Hom. XV, n. 1.)

Mais ce qui augmente singulièrement leur mérite, selon la remarque de Théodoret, c'est que les Philippiens, qui lui avaient plus d'une fois envoyé d'abondantes aumônes, étaient pauvres eux-mêmes. Car c'est à eux spécialement qu'il rapporte ces paroles de la seconde Epître aux Corinthiens : *Altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum.* (VIII, 2.) Ce qui est conforme à ce que saint Paul vient de dire plus haut : *Occupati eratis.* Vous n'étiez pas riches, et il vous fallait subvenir à d'autres nécessités que les miennes.

18. *Habeo autem omnia et abundo.* Toutes ces explications étant données, après avoir constaté son indépendance et montré que l'aumône enrichit plus celui qui donne que celui qui reçoit, il fait un magnifique éloge de leur présent. « J'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, et je suis dans l'abondance. Me voilà rempli de vos biens. Oui, j'ai reçu des mains d'Epaphrodite tout ce que vous lui aviez confié. C'est une oblation de suave

odeur ; c'est une hostie que Dieu accepte, et qui lui est agréable. »

Repletus sum, acceptis ab Epaphrodito quæ misistis. Cette phrase est ajoutée comme un reçu en règle, qui décharge Epaphrodite.

Odorem suavitatis, allusion aux parfums que l'on brûlait dans le temple. *Hostiam acceptam, placentem Deo* (1). Voyez comme il relève leur aumône et comme il la consacre ! Il rougirait de leur dire : Epaphrodite m'a remis de votre part tant de deniers ou de sesterces. Non, ce n'est point une somme d'or ou d'argent qu'ils ont envoyée à Paul ; c'est une hostie sainte qu'ils ont offerte à Dieu, et que Dieu accepte comme un sacrifice plus agréable que tous les holocaustes.

Hostiam. Des Juifs mal convertis au christianisme vantaient l'éclat du culte et la richesse des sacrifices qui étaient alors offerts à Dieu dans le temple de Jérusalem. Ils opposaient cette magnificence à la simplicité, à la pauvreté des cérémonies chrétiennes. Peu de temps après avoir écrit cette Epître, saint Paul sorti de prison avertira les chrétiens de Jérusalem de ne point se laisser éblouir par toute cette pompe judaïque. Les hosties qui plaisent à Dieu, leur dira-t-il, ne sont pas les victimes immolées sur l'autel du temple, mais les aumônes : *Beneficentiæ et communionis nolite oblivisci, talibus enim hostisi promeretur Deus.* (Hebr., XIII, 16.)

19. *Deus autem meus impleat omne desiderium vestrum.* Voilà la bénédiction qui enrichit, bénédiction du pauvre dont on a soulagé la misère, bénédiction du missionnaire que l'on assiste, bénédiction de l'évêque dont on soutient les œuvres, bénédiction du Pape à qui l'on facilite l'administration de l'Eglise universelle. Chaque fois que vous donnez une pièce de monnaie pour une œuvre sainte, le pauvre, le prêtre, l'évêque, le Pape adresse pour vous au ciel cette prière : Que mon Dieu remplisse tous vos désirs et subvienne à tous vos besoins ! *Secundum divitias*

(1) Les accusatifs latins *odorem, hostiam,* dépendent de *habeo.* Mais en grec ὀσμὴν et θυσίαν dépendent du participe δεξάμενος.

suas. Je suis pauvre, mais mon Dieu est riche et il a promis d'acquitter ma dette (1). »

In gloria. Je le prie, afin qu'il subvienne à toutes vos nécessités temporelles, mais surtout qu'il vous comble de richesses dans la gloire des cieux.

In Christo Jesu. Dieu ne rejettera point ma prière, parce que je l'en supplie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a promis que nous serions exaucés toutes les fois que nous prierions le Père en son nom.

20. *Deo autem et Patri nostro gloria in sæcula sæculorum.* Voilà en substance la doxologie que nous lisons souvent dans les anciens Pères, et qui revient à chaque page dans la liturgie de l'Eglise.

Amen est la répétition affectueuse de la doxologie. Oui, que la gloire soit rendue à Dieu notre Père, dans les siècles des siècles ! *Patri nostro,* aussi bien que *Deo,* désigne toute la Trinité ; et les siècles des siècles sont l'éternité de la créature, durée toujours finie, mais qui ne finira jamais : tandis que l'éternité de Dieu est un présent immuable et infini.

21. *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu* (2). L'Eglise ne rejette point les simples usages de la politesse du siècle : elle les sanctifie. L'Esprit-Saint dicte à l'Apôtre cette formule de la civilité profane, mais par là même il en fait un acte religieux. Saluez, dit-il, tout saint en Jésus-Christ ; portez de ma part le salut à tout homme sanctifié par le baptême. Sauf les pécheurs manifestes, tout chrétien est saint aux yeux de l'Eglise.

22. *Salutant vos qui mecum sunt fratres.* Il parle de ceux qui l'accompagnaient dans sa prison, lui rendaient toute espèce de bons services, comme faisait Epaphrodite, et l'aidaient dans la prédication de l'Evangile.

(1) *Omne desiderium vestrum,* πᾶσαν χρείαν ὑμῶν. *Deus meus supplebit quidquid opus fuerit vobis.* (Erasme.)

(2) *In Christo Jesu.* Ces mots peuvent se rapporter, selon la grammaire, à *salutate,* aussi bien qu'à *sanctum.* Pourquoi exclure la première ou la seconde syntaxe ? Toutes deux étant légitimes, l'écrivain a pu les vouloir comprendre toutes deux à la fois. On ne rend complètement sa pensée qu'en traduisant : Saluez en Jésus-Christ tout saint en Jésus-Christ.

Salutant vos omnes sancti. Ce sont tous les chrétiens de Rome et des lieux voisins avec lesquels saint Paul est en communication. Tous savent qu'il y a dans Philippes une Eglise pleine de ferveur.

Maxime autem qui de Cæsaris domo sunt. Ainsi les Philippiens allaient apprendre avec joie que le christianisme avait pénétré dans le palais de Néron. Le Martyrologe romain nomme au 17 mai saint Torpès, comme ayant rempli une charge importante à la cour de Néron, et comme étant un de ceux que saint Paul désigne dans son Epître aux Philippiens par ces paroles : *Salutant vos qui de Cæsaris domo sunt.* Saint Jérôme fait là-dessus cette belle réflexion : Paul, mis en prison par César, fit une église du palais même de son persécuteur. *A Cæsare missus in carcerem, notior familiæ ejus factus, persecutoris domum Christi fecit ecclesiam.* (Ad Philem., 1.)

Salutant vos. « Saint Paul avait raconté aux officiers de l'empereur la générosité des habitants de Philippes ; et ces officiers, pleins d'estime pour eux, chargent saint Paul de les saluer de leur part, quoiqu'ils ne les eussent jamais vus. Telle était la charité des premiers fidèles. Ils se saluaient, s'encourageaient, se consolaient mutuellement des provinces les plus éloignées. Le riche et le pauvre, se regardant comme membres de la même famille, s'aimaient et se respectaient l'un l'autre. La différence des rangs disparaissait dans la persécution, parce que tous étaient également menacés. Ainsi lorsque des prisonniers de guerre se trouvent rassemblés dans une même ville, on voit parmi eux les rangs se confondre, parce que la même infortune réunit les esprits et les cœurs. L'oppression est un lien puissant qui unit les âmes. » (S. Chrys.) Alors toutes les divisions s'effacent, et tous les fidèles unis dans la prière, l'obéissance et l'amour, souffrent avec joie pour Dieu et triomphent des persécuteurs.

24. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.* Il termine l'Epître comme il l'a commencée, en

leur souhaitant la grâce de Dieu. Puissions-nous l'obtenir nous-mêmes par l'intercession de saint Paul et par la miséricorde de Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soit la gloire, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX COLOSSIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PRÉFACE.

Colosses était une ville de la Phrygie, située près du Méandre, voisine de Laodicée et d'Hiérapolis. Il ne reste aujourd'hui que des ruines de ces trois villes autrefois célèbres.

Saint Paul n'avait pas encore prêché lui-même l'Evangile aux Colossiens (I, 7, et II, 1); mais il leur avait envoyé Epaphras, qui fut leur docteur et leur évêque (I, 7, et Martyr. R., 19 Jul.) En outre, il connaissait personnellement plusieurs chrétiens de cette ville, notamment Philémon qui était son ami, et Archippus qu'il nomme son compagnon d'armes. (Philem., 2.)

Cependant de faux apôtres vinrent jeter le trouble dans cette Eglise naissante. Plusieurs novateurs enseignaient que c'étaient les Anges qui étaient les auteurs de notre salut et nos médiateurs auprès de Dieu, et non pas Jésus-Christ. En conséquence, c'était par les Anges, et non par Jésus-Christ, qu'il fallait aller à Dieu. Des docteurs judaïsants pressaient aussi les fidèles de recevoir la circoncision et d'observer les cérémonies légales. Enfin de prétendus savants, beaux parleurs (II, 4), qui avaient étudié Platon, mêlant les idées d'une philosophie profane avec celles du christianisme, commençaient à enseigner des erreurs dont le développement forma plus tard le Gnosticisme.

Pour s'opposer à un si grand mal qui menaçait de corrompre la foi, l'évêque Epaphras se rendit à Rome

auprès de saint Paul, et lui exposa les erreurs qui se répandaient dans Colosses et dans les villes voisines.

Saint Paul, apprenant ces nouvelles au fond de sa prison, écrit aux Colossiens avec l'autorité de son ministère apostolique. Il confirme la doctrine qu'ils ont reçue d'Epaphras ; il condamne et réfute les erreurs que l'on sème parmi eux, et il établit les vérités opposées. Cette partie dogmatique comprend les deux premiers chapitres. Saint Paul y exalte surtout les grandeurs de Jésus-Christ, l'auteur de notre salut et notre unique médiateur.

On trouve là une doctrine profonde, dont l'explication présente de sérieuses difficultés.

On demandera peut-être comment saint Paul écrivait aux Colossiens, encore peu instruits dans la foi, des choses si sublimes que les théologiens mêmes ont de la peine à les comprendre. A cela on peut donner trois réponses : 1° Le disciple qui portait la lettre, en expliquait le sens; 2° ce qui est obscur pour nous l'était moins pour les Colossiens, parce que saint Paul résolvait des questions agitées parmi eux ; 3° l'Apôtre inspiré de Dieu, n'écrivait pas seulement pour les Colossiens, mais encore pour les futurs docteurs de l'Eglise, pour tous les siècles et pour tous les peuples du monde.

La seconde partie contient des préceptes moraux touchant la vie chrétienne en général, et spécialement sur les devoirs de chaque état.

Epaphras resta à Rome, partageant la captivité de saint Paul, et lui rendant dans sa prison les services dont il avait besoin. (Philem., XXIII.)

Saint Paul donna cette lettre à Tychique son disciple, qui était de la province d'Asie, voisine de la Phrygie, où se trouvait Colosses.

Onésime, retournant en cette ville auprès de Philémon son maître, l'accompagnait. Or, comme les chrétiens de Laodicée avaient écrit à saint Paul une lettre pour le consulter au sujet des mêmes questions, saint Paul remet leur lettre à Tychique pour la lire aux Colossiens, afin qu'ils saisissent mieux le sens de ses paroles et qu'ils comprennent mieux les questions qu'il décide dans sa réponse. Car les erreurs qu'il condamne et les vérités qu'il enseigne intéressent les deux villes. C'est pourquoi il ordonne que, quand sa lettre aura été lue à Colosses, elle soit communiquée aux chrétiens de Laodicée.

L'Epître aux Colossiens a été écrite l'an 62 de Jésus-Christ.

Pour établir l'authenticité de cette Epître, nous citerons seulement trois témoignages décisifs.

Saint Irénée : *Et iterum in Epistola quæ est ad Colossenses ait : Salutat vos Lucas medicus dilectus.* (Adv. Hær., l. III, c. XXIV.)

Clément d'Alexandrie : Ὡσαύτως ἄρα καὶ τοῖς ἐξ Ἑλλήνων ἐπιστρέφουσι Κολοσσαεῦσι· Βλέπετε μή τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν διὰ τῆς φιλοσοφίας. *Similiter autem et ad Colossenses qui ex Græcis erant conversi : Videte ne quis vos deprædetur per philosophiam.* (Strom., VI.)

Tertullien : *Docet quidem Apostolus, Colossensibus scribens, mortuos fuisse nos aliquando.* (De Resurr. carn., XXIII.)

NOTICE SUR LES GNOSTIQUES

Les Gnostiques sont des hérétiques du second siècle de l'Eglise, mais dont l'origine remonte aux temps apostoliques. Ils prirent le nom de Γνωστικοὶ, « partisans de la science ou Gnôse, γνῶσις », parce qu'ils se croyaient plus savants que le commun des fidèles et même que les Apôtres. Ils regardaient ceux-ci comme des gens simples, dont la doctrine avait besoin d'être perfectionnée et mise en rapport avec la philosophie.

Chacun d'eux ayant ses idées particulières, ils formèrent un grand nombre de sectes, que l'on désigne par leurs chefs : Simoniens, Nicolaïtes, Valentiniens, Basilidiens, Carpocratiens, Ophites, Séthiens, etc. Tous prirent le nom général de Gnostiques, c'est-à-dire, philosophes, savants, éclairés ou illuminés. Chacun avait son système à part.

Ainsi les Valentiniens donnaient au Dieu suprême le nom de *Plêroma* (τὸ πλήρωμα), c'est-à-dire la Plénitude de l'être. Mais ils admettaient une génération nombreuse d'Esprits ou de Génies, qu'ils appelaient Eons, αἰῶνες, êtres vivants et intelligents avec lesquels ils prétendaient expliquer le bien et le mal et tout l'univers. Du Pléroma sortaient *Nous* (νοῦς) l'intelligence, *Sophia* (σοφία) la sagesse, *Sigé* (σιγὴ) le silence, *Logos* (λόγος) le Verbe ou la parole, *Sabaoth* les armées, etc. L'un de ces Eons avait formé le monde ; l'autre avait gouverné les Juifs et rédigé leur loi ; un troisième avait paru dans le monde sous le nom de Fils de Dieu ou de Jésus-Christ. Il n'en coûtait rien pour multiplier ces êtres imaginaires ; et comme les uns étaient mâles et les autres femelles, il naissait de leur mariage une famille innombrable et des généalogies sans fin.

Quoique divisés en plusieurs choses, les Gnostiques admettaient les dogmes suivants. La matière est éternelle et incréée, essentiellement mauvaise et le principe de tout mal. Elle est gouvernée par un Esprit ou Génie naturellement méchant, qui tient les âmes, nées de Dieu, attachées à la matière, afin de les avoir sous son empire. C'est ce mauvais Génie qui a fait le monde. Dieu est bon et puissant ; mais son pouvoir n'est pas assez grand pour vaincre celui du fabricateur du monde. C'est l'auteur du monde, ou un autre mauvais Génie, qui a fait la loi des Juifs. Un autre Génie, bon de sa nature et ami des hommes, est descendu du ciel pour les délivrer de l'empire du prince de la matière. Mais comme la chair, ouvrage de ce dernier, est essentiellement mauvaise, le bon Génie, que nous nommons le Sauveur, n'a pas pu s'en revêtir : il n'en a pris que les apparences ; il a paru naître, souffrir, mourir et ressusciter, quoique rien de tout cela ne se soit fait réellement. Le Verbe, disaient-ils, après avoir enseigné aux hommes la sagesse et la vertu, est remonté vers la Divinité, tel qu'il était descendu. Conséquemment la plupart des Gnostiques furent appelés Docètes (de δοκέω, *videor*) ou partisans des apparences.

Dans la suite, les Marcionites et les Manichéens simplifièrent ce système : ils supprimèrent tous les Eons et n'admirent que deux principes, l'un bon et l'autre mauvais.

Il sera utile d'avoir ces notions présentes à l'esprit, pour mieux comprendre certaines expressions de saint Paul.

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

Dans ce chapitre Saint Paul fait trois choses.

1. Il confirme d'abord la doctrine que les Colossiens ont reçue d'Epaphras. L'Evangile qu'il leur a prêché est le même qui est annoncé, cru et pratiqué dans tout l'univers (1-12).

2. Il oppose aux erreurs des hérétiques les dogmes de la foi chrétienne. Ainsi il leur enseigne que Jésus-Christ est l'image substantielle de Dieu, le Créateur de toutes choses, et même des Anges que ces hérétiques préféraient au Christ ; il est le Rédempteur de tous les hommes, le Chef de l'Eglise, et le Réconciliateur du ciel et de la terre.

3. Saint Paul se déclare lui-même le ministre de Jésus-Christ, et il se fait gloire de souffrir pour la formation et la sanctification de son Eglise. Car il est chargé d'annoncer le grand mystère du Fils de Dieu à tous les hommes, pour leur apprendre la sagesse et les rendre parfaits.

---

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et Timothée son frère,

2. Aux saints et aux frères fidèles en Jésus-Christ qui sont à Colosses.

3. Que la grâce et la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ Notre-Seigneur ! Nous rendons grâces à Dieu qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en le priant sans cesse pour vous :

4. Parce que nous avons appris quelle est votre foi en Jésus-Christ, et la charité que vous avez pour tous les saints,

1. *Paulus apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, et Timotheus frater,*

2. *Eis, qui sunt Colossis, sanctis et fidelibus fratribus in Christo Jesu.*

3. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo. Gratias agimus Deo, et Patri Domini nostri Jesu Christi, semper pro vobis orantes :*

4. *Audientes fidem vestram in Christo Jesu, et dilectionem quam habetis in sanctos omnes,*

5. *Propter spem quæ reposita est vobis in cœlis, quam audistis in verbo veritatis Evangelii :*

6. *Quod pervenit ad vos, sicut et in universo mundo est, et fructificat, et crescit, sicut in vobis, ex ea die qua audistis et cognovistis gratiam Dei in veritate :*

7. *Sicut didicistis ab Epaphra carissimo conservo nostro, qui est fidelis pro vobis minister Christi Jesu ;*

8. *Qui etiam manifestavit nobis dilectionem vestram in spiritu.*

9. *Ideo et nos ex qua die audivimus, non cessamus pro vobis orantes, et postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapientia et intellectu spirituali :*

10. *Ut ambuletis digne Deo per omnia placentes : in omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientia Dei :*

11. *In omni virtute confortati secundum potentiam claritatis ejus, in omni patientia et longanimitate cum gaudio :*

12. *Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine :*

13. *Qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ,*

14. *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum ;*

15. *Qui est imago Dei invisi-*

5. A cause de l'espérance qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez reçu la connaissance par la parole de l'Evangile, qui est la parole de la vérité :

6. Evangile qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie et croît, ainsi qu'il fait parmi vous, depuis le jour où vous avez entendu et connu la grâce de Dieu dans la vérité.

7. Car vous en avez été instruits par Epaphras, qui est notre cher compagnon dans le service de Dieu et un fidèle ministre de Jésus-Christ pour le salut de vos âmes ;

8. Lequel nous a aussi appris votre charité selon l'esprit.

9. C'est pourquoi depuis le temps que nous avons connu ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, et de demander à Dieu qu'il vous remplisse de la connaissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle :

10. Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, lui plaisant en toutes choses, portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant dans la science de Dieu :

11. Pour être en tout remplis de force par la puissance de sa gloire, et pour montrer une patience à toute épreuve et une longanimité accompagnée de joie.

12. Aussi nous rendons grâces à Dieu le Père qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des saints :

13. A Dieu qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé,

14. Par le sang duquel nous avons reçu la rédemption et la rémission de nos péchés :

15. Lui qui est l'image du Dieu

invisible et né avant toute créature.

16. Car tout a été créé en lui dans le ciel et sur la terre; les choses visibles et les invisibles; les trônes, les dominations, les principautés et les puissances : tout a été créé par lui, et dans lui.

17. Ainsi il est lui-même avant tous les êtres, et toutes choses subsistent en lui.

18. Et il est le chef du corps de l'Eglise; il est le principe; il est le premier-né d'entre les morts; en sorte qu'il possède la primauté en toutes choses :

19. Parce qu'il a plu au Père que toute plénitude habite en lui.

20. C'est par lui qu'il a voulu réconcilier toutes choses avec lui-même, en pacifiant, par le sang de sa croix, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel.

21. Vous étiez aussi vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu et ses ennemis par votre esprit abandonné aux œuvres mauvaises.

22. Mais maintenant il vous a réconciliés dans le corps de sa chair, par sa mort, afin de vous rendre saints, purs, et irrépréhensibles devant lui :

23. Si toutefois vous demeurez fondés dans la foi, inébranlables dans l'espérance de l'Evangile que vous avez entendu, Evangile qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, et dont j'ai été établi le ministre,

24. Moi Paul, qui me réjouis maintenant dans les maux que j'endure pour vous; car j'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, en souffrant moi-même pour son corps, qui est l'Eglise :

25. Dont j'ai été constitué ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée pour l'exercer envers vous,

bilis, primogenitus omnis creaturæ.

16. *Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terra, visibilia et invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates : omnia per ipsum et in ipso creata sunt.* (Joann., I, 3.)

17. *Et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant.*

18. *Et ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis : ut sit in omnibus ipse primatum tenens :* (I Cor., XV, 20: Apoc., I, 5.)

19. *Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare :*

20. *Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris sive quæ in cœlis sunt.*

21. *Et vos quum essetis aliquando alienati, et inimici sensu in operibus malis :*

22. *Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos et immaculatos et irreprehensibiles coram ipso :*

23. *Si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles a spe Evangelii quod audistis, quod prædicatum est in universa creatura quæ sub cœlo est, cujus factus sum ego Paulus minister;*

24. *Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea pro corpore ejus quod est Ecclesia :*

25. *Cujus factus sum ego minister secundum dispensationem Dei quæ data est mihi in*

vos, ut impleam verbum Dei :

26. *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis et generationibus, nunc autem manifestatum est sanctis ejus :*

27. *Quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in gentibus, quod est Christus in vobis spes gloriæ :*

28. *Quem nos annuntiamus corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem, in omni sapientia, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu :*

29. *In quo et laboro, certando secundum operationem ejus, quam operatur in me in virtute.*

afin de vous enseigner pleinement la parole de Dieu :

26. C'est-à-dire le mystère qui a été caché aux siècles et aux générations, mais qui maintenant est manifesté à ses saints,

27. Auxquels Dieu a voulu faire connaître les richesses de ce glorieux mystère que nous prêchons aux nations. Or ce mystère, c'est le Christ qui est au milieu de vous, l'espérance de la gloire.

28. C'est lui que nous annonçons, reprenant tout homme et instruisant tout homme en toute sagesse, afin de rendre tout homme parfait en Jésus-Christ.

29. Et c'est aussi la fin que je me propose dans mes travaux, quand je combats selon la force que sa puissance opère en moi.

COMMENTAIRE

1 et 2. *Paulus apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, et Timotheus frater, eis, qui sunt Colossis, sanctis et fidelibus fratribus in Christo Jesu.* — Toutes les Epîtres du grand Apôtre sont admirables, mais celles qu'il a écrites dans ses chaînes, comme celles aux Ephésiens, aux Philippiens, à Philémon, la seconde à Timothée, et celle-ci aux Colossiens, exhalent un parfum spécial de piété. C'est la remarque de saint Jean Chrysostome. Etudions-la donc avec respect, comme si nous tenions l'exemplaire écrit de la main enchaînée de l'Apôtre.

A son titre d'apôtre, il ajoute : *Per voluntatem Dei,* pour faire comprendre aux Colossiens qu'ils ne doivent pas le confondre avec ces dangereux docteurs qui s'arrogent une dignité usurpée. Pour lui, il est apôtre par la volonté de Dieu manifestée du ciel et reconnue par l'Eglise.

Et Timotheus frater. Il inscrit Timothée en tête de son Epître, comme il fait en celles aux Philippiens et à Philémon, lettres qui sont de la même époque.

Eis, qui sunt Colossis, sanctis. Saint Paul n'écrit pas à tous les Colossiens, mais aux saints qui habitent parmi le peuple infidèle de Colosses. C'est à eux qu'il adresse une lettre inspirée. C'est ce petit troupeau qu'il instruit, console, exhorte. Si, dans nos villes et nos bourgades, plusieurs ont abandonné la pratique de la religion, ou même la foi, le prêtre ne doit pas plus se décourager que ne faisaient les Apôtres et les premiers évêques au milieu des païens. Le prêtre est avant tout le pasteur des saints : qu'il les fortifie, les conserve, et s'il le peut, qu'il en augmente le nombre. Mais quelque petit que soit son troupeau, qu'il sache l'estimer. N'est-ce pas déjà une consolation que de pouvoir répéter avec Notre-Seigneur : *Quos dedisti mihi custodivi : et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis?* (Joann., XVII, 12.)

Si nous avons de la foi, nous comprendrons l'honneur que Dieu nous fait en nous chargeant de conduire au ciel une seule âme. N'est-ce pas un ministère plus glorieux que de placer un roi sur un trône ?

Fidelibus fratribus in Christo. Les fidèles sont frères, non pas selon la chair, le sang ou la race, mais selon la foi, parce qu'ils ont le même Père qui est aux cieux, et le même frère qui est le Fils unique.

3 et 4. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro.* Dieu notre Père ! Ce mot, qui nous est familier, remplissait de joie les chrétiens venus de la Gentilité. Ils sentaient combien il leur était glorieux d'avoir pour Père le Dieu tout-puissant.

Et Domino Jesu Christo. Ce nom de Seigneur donné à Jésus les consolait dans toutes leurs peines. Ils savaient qu'il était le maître absolu de l'univers, qu'ils étaient entre ses mains, et que ni les hommes ni les démons ne pouvaient nuire à ceux qu'il aime.

Gratias agimus Deo, semper pro vobis orantes. Saint Paul et Timothée prient sans cesse pour les Colossiens,

et tous deux rendent grâces à Dieu, parce qu'ils ont appris quelle est leur foi en Jésus-Christ et combien est grande leur charité envers tous les chrétiens. Saint Paul, dit Théodoret, ne manque jamais de s'insinuer par des louanges dans l'esprit de ceux à qui il parle. Puis lorsqu'il a gagné leur confiance, il leur expose, tantôt avec douceur tantôt avec force, la doctrine qui fait l'objet de sa lettre. On ne peut pas dire que le grand Apôtre cherche les artifices de la rhétorique. Cependant sous l'apparence d'une phrase négligée, mais toute pleine de vérités, il cache une profonde connaissance du cœur humain, et, sans y penser, il observe toutes les règles de la véritable éloquence.

Audientes fidem vestram in Christo Jesu. La foi des Colossiens et leur charité mutuelle, voilà ce qu'Epaphras a raconté à saint Paul : il a fait leur éloge dans Rome. C'est une manière adroite d'inspirer aux Colossiens de la reconnaissance et de l'affection pour leur évêque.

Dilectionem quam habetis in sanctos omnes. Faire du bien à tout le monde, aux infidèles et aux hérétiques, est certainement une chose louable ; mais il est plus louable encore d'assister les catholiques, qui sont les amis de Dieu et les membres de Jésus-Christ. C'est des catholiques que Jésus-Christ parle, lorsqu'il promet de récompenser un verre d'eau froide que l'on aura donné à l'un de ses disciples. (Matth., x, 42.)

5. *Propter spem quæ reposita est vobis in cœlis.* Ici *spes* est l'objet de l'espérance, la récompense promise. L'espérance est une vertu qui glorifie Dieu. Car, fondée sur sa parole, elle attend avec une confiance inébranlable, au delà de cette vie, des biens invisibles qui sont dans les cieux.

Propter spem. Ne nous piquons point d'une spiritualité trop raffinée. Faisons du bien tant que nous pourrons en vue de la récompense céleste. Les philosophes qui dédaignent cette charité intéressée et la reprochent aux chrétiens, brillent rarement par leur générosité. *Spes lactat nos, nutrit nos, confirmat nos, et in ista laboriosa*

vita consolatur nos, dit saint Augustin. (Serm. 256, n. 5.) — On observe que les trois vertus théologales sont ici nommées : *Fidem, dilectionem, spem.*

Quæ reposita est vobis in cœlis. Trois motifs capables d'animer notre espérance et de soutenir notre courage. 1° Le bien que nous espérons est une chose réelle, subsistante et non pas imaginaire. Car c'est un dépôt, un trésor véritable : *Reposita est.* 2° Ce bien nous appartient dès maintenant, c'est le nôtre : *Reposita est vobis.* 3° Rien ne peut nous l'enlever, puisqu'il est dans un lieu sûr, où les voleurs ne pénètrent point : *In cœlis.* Nous ne le perdrons point en mourant, comme nous perdons tous les biens de ce monde. Au contraire, c'est en quittant la terre pour le ciel, que nous entrerons en possession de notre trésor immortel, *in cœlis !*

Quam audistis in verbo veritatis Evangelii. Cette espérance vous l'avez ouï prêcher dans la parole véritable de l'Evangile. Il ne dit pas *legistis,* mais *audistis.* Il désigne donc, par l'Evangile, la prédication qu'ils ont entendue, quand Epaphras leur a porté le nom de Jésus-Christ.

In verbo veritatis. La prédication des hommes apostoliques était la parole de vérité. Car Jésus-Christ n'était pas seulement avec saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, pendant qu'ils écrivaient leurs trois volumes : il était avec ses Apôtres et avec les prédicateurs légitimes qui enseignaient sa doctrine, puisqu'il leur avait dit : *Docete omnes gentes, et ecce ego vobiscum sum.* Aujourd'hui même, bien que chaque prédicateur ne soit pas infaillible, comme l'étaient les premiers Apôtres, cependant c'est toujours la parole de vérité qui est enseignée dans l'Eglise par les livres liturgiques, les encycliques du Pape, les mandements des évêques, la lettre du catéchisme et la prédication des pasteurs.

Propter spem quam audistis, ἣν προηκούσατε, *de qua prius audistis.* Vous avez connu ces immortelles espérances par ceux qui vous ont « précédemment annoncé » l'Evangile.

Quam audistis in verbo veritatis Evangelii. On peut considérer *verbum veritatis* comme un hébraïsme qui consiste à remplacer l'adjectif par un substantif mis au génitif. C'est donc comme s'il y avait *per verbum verax Evangelii.*

6. *Quod pervenit ad vos, sicut in universo mundo est;* et plus loin il répète : *Quod prædicatum est in universa creatura quæ sub cœlo est* (v. 23). Lorsque saint Paul écrivait cette Epître dans sa prison de Rome, moins de trente ans après l'ascension de Notre-Seigneur, l'Evangile était prêché et le salut annoncé dans tout l'univers. Ce n'est point une hyperbole, comme le disent plusieurs commentateurs. L'histoire nous montre les Apôtres en Espagne et aux Indes, dans la Bactriane, l'Ethiopie, chez les Scythes.

Saint Gildas et le vénérable Bède affirment que l'Evangile fut prêché dans la Bretagne dès les temps apostoliques. Il y pénétra sous Claude, à la suite des armées romaines conduites par Aulus Plautius, dont la femme, l'illustre Pomponia Græcina, était chrétienne. Selon une tradition vénérable, c'est un Breton converti à Rome qui annonça le premier l'Evangile à Sées, pendant que saint Denys l'Aréopagite fondait l'Eglise de Paris, vers l'an 70. (Voyez D. Guéranger, *Vie de sainte Cécile;* Guillaume Cambden, p. 51.) Voilà pour l'Occident.

Du côté de l'Orient, de sérieuses raisons font penser que l'Evangile ne s'arrêta point aux rives du Gange, mais pénétra jusqu'aux extrémités de l'Asie Saint Thomas fut l'apôtre des Indes. Mais qui ne sait que, par les Indes, les anciens entendaient toutes les vastes contrées de l'Orient situées au delà de l'Indus? Nous avons déjà parlé du temple de To-mo, vénéré dans la province du Ho-nan, et qui paraît être le même que saint Thomas. Nous ajouterons ici une conjecture qui nous est présentée par un missionnaire. Les premiers évêques qui annoncèrent l'Evangile aux confins de l'Occident, y établirent le culte de Marie : saint Julien au Mans, saint Latuin

à Séez et saint Exupère à Bayeux. Il semble que saint Thomas avait aussi porté ce nom auguste au fond de l'Orient. Car on croit reconnaître la Mère de Jésus-Christ dans la Vierge Si-Hoa, Vierge et Mère, qui enfanta un grand prince, bienfaiteur des hommes. Les Chinois appellent cette Vierge la Reine des mers du Sud, la Fleur de l'Occident, la sainte Mère du ciel. (Lettre du P. Lebouc. Voyez Rom., x, 18.)

Sicut in universo mundo est. Saint Paul ajoute ces mots, dit saint Chrysostome, parce que la plupart des hommes se sentent confirmés dans leur foi par la multitude de ceux qui partagent leur croyance. *Quoniam plerique hominum confirmantur ex eo quod multos habeant dogmatum socios.* (Hom. 1, 2.) Or l'Evangile a non-seulement pénétré partout, dit saint Paul, mais il est reçu partout, établi partout; l'Evangile est actuellement partout, *in universo mundo est.* — *Fructificat.* Il fructifie par les bonnes œuvres qu'il produit. — *Crescit.* On le combat, et cependant il s'accroît et s'augmente par le nombre de ceux qui l'embrassent chaque jour et par la fermeté de ceux qui le professent. (S. Chrys.)

Cette diffusion rapide de la religion chrétienne malgré tant d'obstacles, et les fruits merveilleux de sainteté qu'elle produit en tous lieux, ne sont-ils pas une preuve sensible de sa divinité? Ne doutez point de la religion chrétienne, ô Colossiens, puisque vous la voyez crue et pratiquée dans tout l'univers. Et qu'est-il besoin de vous parler des autres? Ce qui se passe sous vos yeux ne suffit-il pas pour rendre votre croyance inébranlable? Car vous avez connu la grâce de Dieu dans la vérité : *Ex ea die qua audistis et cognovistis gratiam Dei in veritate.* Vous n'avez pas cru en Jésus-Christ sur de simples rumeurs, vous n'avez pas été séduits par des raisonnements subtils ou par des discours fallacieux. Mais la grâce même de Dieu vous a apparu, l'effusion du Saint-Esprit vous a été manifestée dans la vérité; elle vous a été prouvée par des faits et par des prodiges accomplis sous vos yeux. *In veritate, hoc est in factis*, dit saint Chrysostome.

7. *Sicut didicistis ab Epaphra, qui est fidelis pro vobis minister Christi.* Ce seul mot réprouve toutes les erreurs que l'on a répandues à Colosses et en Phrygie. Suivez l'enseignement d'Epaphras, dit saint Paul; car ce fidèle ministre de Jésus-Christ vous a enseigné la vérité. Un docteur particulier peut se tromper sans doute; mais on doit accepter comme véritable toute parole approuvée et garantie par l'autorité apostolique.

Sicut didicistis ab Epaphra. On conclut de ces paroles que saint Paul n'avait pas prêché l'Evangile aux Colossiens. Car au lieu de leur citer Epaphras, il ne manquerait pas de leur rappeler la doctrine qu'il leur aurait enseignée lui-même.

Ab Epaphra. Saint Epaphras, ordonné évêque de Colosses par saint Paul, y souffrit le martyre. Son corps repose à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. L'Eglise honore sa mémoire le 19 juillet.

8. *Qui etiam manifestavit nobis dilectionem vestram in Spiritu.* Epaphras a rapporté à Timothée, à moi, aux chrétiens de Rome, quelle est votre charité spirituelle, et combien vous vous aimez les uns les autres en Notre-Seigneur. L'Apôtre a soin d'ajouter *in Spiritu,* opposant la très-pure charité chrétienne aux amours immondes des Simoniens, mentionnées par saint Epiphane (1).

9. *Ideo et nos ex qua die audivimus, non cessamus pro vobis orantes et postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus.* C'est pourquoi, depuis le jour que nous avons appris ces heureuses nouvelles, nous ne cessons de demander à Dieu qu'il vous donne une connaissance pleine et parfaite de sa volonté. C'est-à-dire : Nous demandons à Dieu qu'il vous fasse connaître de plus en plus ce qui lui plaît, ce qu'il ordonne et ce qu'il défend.

C'est un éloge; car il suppose les Colossiens disposés à accomplir tout ce que Dieu veut. C'est un avertissement; car il fait entendre qu'ils ont besoin d'être encore mieux instruits de la religion.

(1) *Simon Magus, auctor nefandæ obscenitatis, inquinatissimi concubitus, promiscuas uxores esse voluit.* (S. Epiph., Hær., l. I.)

In omni sapientia et intellectu spiritali. Comme des philosophes les trompaient, il déclare que, bien loin d'être l'ennemi des lumières, il veut au contraire que les fidèles possèdent toute la vraie sagesse et toute l'intelligence que donne l'Esprit-Saint. C'est un Dieu qui consent à être leur docteur; qu'ils n'écoutent donc pas des hommes vains et ignorants.

In omni sapientia. Quoique la religion enseigne avant tout la science du salut, elle aime à favoriser les sciences même profanes; parce que toute lumière vient de Dieu et tourne à sa gloire. Si donc les philosophes émettent des idées nobles et justes sur Dieu, sur la nature, sur la saine morale, nous ne rejetons pas ces lumières; mais ce n'est pas d'eux que vous apprendrez la vérité qui sauve.

10. *Ut ambuletis digne Deo.* La sagesse du chrétien n'est pas uniquement spéculative. De la connaissance de la vérité, elle passe à la pratique de la vertu, afin de glorifier Dieu par une vie sainte. C'est pourquoi l'Apôtre unit toujours les préceptes moraux à l'enseignement de la foi, comme le remarque saint Chrysostome : *Semper fidei conjungit vitæ agendæ rationem.* (Hom. II, 1.)

Per omnia placentes. Comment plaire à Dieu en toutes choses? De deux manières : premièrement, en produisant des fruits de toute espèce de bonnes œuvres : *In omni opere bono fructificantes.* Secondement, en croissant dans la connaissance de Dieu, de ses perfections et de ses bienfaits : *Et crescentes in scientia Dei.* Or, selon que nous connaîtrons Dieu, nous l'aimerons, et l'aimant, nous lui plairons.

11. *In omni virtute confortati,* ἐν πάσῃ δυνάμει δυναμούμενοι. *in omni robore firmati.* Nous demandons que vous soyez remplis de force et de courage, afin de vaincre les tentations, de supporter les persécutions, de faire de grandes œuvres pour la gloire de Dieu.

Secundum potentiam claritatis ejus. Nous demandons à Dieu de vous donner un courage tel qu'il convient à sa puissance et à sa gloire de vous le donner. *Potentia clari-*

tatis est la même chose que *potentia clarissima.* En grec, au lieu de *claritatis* il y a δόξης, *gloriæ.*

In omni patientia et longanimitate. Supporter avec résignation un mal qu'on ne saurait éviter, c'est de la patience. Endurer sans amertume une injustice ou une insulte dont on pourrait se venger, c'est de la longanimité.

Cum gaudio. La patience dans la tribulation exige une grande vertu, mais la joie dans la souffrance est une disposition sublime qui n'appartient qu'au chrétien détaché du monde, aspirant au ciel et plein de l'amour de Dieu.

12. *Gratias agentes.* A qui se rapporte ce participe? Est-ce aux Colossiens ou à saint Paul? Faut-il joindre *gratias agentes* à *non cessamus?* et dire : Nous ne cessons de rendre grâces pour vous? Ainsi l'entendent saint Chrysostome et Théodoret. Ou bien doit-on construire : *Ut ambuletis digne Deo... gratias agentes?* Comme tous les participes précédents se rapportent au sujet d'*ambuletis,* il semblerait plus naturel d'y joindre encore celui-ci, au lieu de le rattacher à *non cessamus,* qui est trois versets plus haut. C'est le raisonnement d'Estius et de plusieurs traducteurs modernes.

Mais s'ils ont pour eux la régularité de la syntaxe, nous croyons que saint Chrysostome et Théodoret ont mieux saisi la pensée du texte. Saint Paul nous semble exprimer ici ses propres sentiments, et non ceux des Colossiens. En effet, il commence à parler maintenant en docteur, à exposer les vérités qui font l'objet de sa lettre, et à réfuter les erreurs que l'on répand en Phrygie. Telle est donc la suite de ses pensées, dit formellement saint Chrysostome. *Hic est orationis ordo : non cessamus orare pro vobis et gratias agere de prioribus* (1).

Qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lu-

(1) Ἡ ἀκολουθία αὕτη ἐστίν· Οὐ παυόμεθα εὐχόμενοι ὑπὲρ ὑμῶν, καὶ εὐχαριστοῦντες ἐπὶ τοῖς προτέροις. On pourrait d'ailleurs supposer ici un hébraïsme. Car les Hébreux expriment par le participe le présent, qui manque en leur langue ; de sorte que ἡμεῖς εὐχαριστοῦντες équivaut à ἡμεῖς εὐχαριστοῦμεν, *gratias agimus.*

mine. « Nous rendons grâces à Dieu, qui nous a rendus dignes de participer à l'héritage des saints dans la lumière »; c'est-à-dire qui nous a rendus dignes de participer aux biens de la foi, dont jouissent les chrétiens dans la lumière de l'Evangile. Non-seulement Dieu nous a fait un don admirable, mais il a fortifié notre nature pour nous rendre capables de recevoir ce qu'il nous donnait. Un prince peut élever un homme obscur à une haute dignité; mais l'élévation même de cet homme le fait mépriser, s'il n'est pas digne de la charge qui lui est confiée. Il n'en est pas ainsi de Dieu; car non-seulement il nous accorde un immense honneur, mais il nous en rend dignes : *dignos nos fecit.*

Par la vertu de Dieu, sous sommes faits dignes du Saint-Esprit qui habite en nous, dignes de l'Eucharistie, dignes du sacerdoce, dignes d'un trône dans les cieux.

In lumine. N'écoutez donc pas les vains docteurs, qui prétendent vous éclairer avec leur sagesse profane. C'est nous qui, dès maintenant, possédons la lumière de la vérité; pour eux, ils sont dans les ténèbres de l'erreur.

Mais l'héritage dont jouissent les saints dans la lumière n'est pas seulement la foi qui éclaire ici-bas les justes ; c'est encore la gloire céleste, où les bienheureux, pénétrant au sein de la lumière incréée, contemplent Dieu face à face.

13. *Qui eripuit nos de potestate tenebrarum.* Notre délivrance est l'œuvre de Dieu; c'est lui qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres et à la tyrannie du démon. Nous ne pouvions pas briser ce joug, nous ne le voulions pas, nous n'y pensions même pas, et le prince des ténèbres employait toute sa puissance pour nous retenir dans son empire. C'est Dieu qui nous a délivrés par force : *eripuit.* Mais là ne s'est pas bornée sa générosité : de l'empire de Satan il nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé; royaume qui, sur la terre, est l'Eglise, et dans le ciel l'assemblée des anges et des saints : *Et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ.* « Le Fils de sa

dilection » est la même chose que son Fils bien-aimé. *Filius dilectus.*

14. *In quo habemus redemptionem, per sanguinem ejus, remissionem peccatorum.* Les deux derniers membres de la phrase expliquent le premier : en effet, ces mots *per sanguinem ejus* répondent à *in quo* (ou *per quem) habemus redemptionem*, ils nous disent la manière admirable dont le Fils de Dieu nous a rachetés, le prix infini qu'il a payé pour notre rançon ; et en ajoutant *remissionem peccatorum,* il nous apprend que notre rédemption consiste dans la rémission du péché. Au moment où le sang de la rédemption jaillit des pieds, des mains, du flanc de Jésus-Christ, le péché d'Adam fut pardonné au genre humain, toute prévarication expiée, la paix rétablie entre le ciel et la terre, et le royaume des cieux ouvert aux hommes. (Hervé.)

Ces mots *per sanguinem ejus* manquent dans beaucoup de manuscrits et d'interprètes grecs et latins. Cependant ils se lisent dans Théodoret et dans saint Irénée. Au reste, saint Paul exprime la même pensée, et dans les mêmes termes, en son Epître aux Ephésiens, qu'il écrivit à la même époque (Eph., 1, 7) : et dans cet endroit, tous les Pères et tous les manuscrits donnent *per sanguinem ejus.*

15. *Qui est imago Dei invisibilis.* Ici l'Apôtre commence à exposer les grandeurs de Jésus-Christ, pour opposer la vérité aux erreurs que propagent les hérétiques. Jésus-Christ est « l'image de Dieu » ; or l'image de Dieu est semblable à Dieu. Mais, qui est semblable à Dieu, s'il n'est Dieu ? Nulle créature n'est l'image de Dieu, ni l'ange, ni l'homme. L'Ecriture dit sans doute que Dieu a fait l'homme « à son image et à sa ressemblance. » Mais il est bien différent d'être l'image de Dieu et d'être fait à son image ; car la véritable image de Dieu n'est pas faite : elle est éternelle comme Dieu. Sa véritable image est sa pensée même, dans laquelle se reflète sa substance. Donc le Verbe est Dieu.

Imago Dei. Ce texte prouve encore la distinction des

personnes en Dieu. Car une image est distincte de celui qu'elle représente. *Quia nemo potest ipse sibi imago sua esse,* dit saint Ambroise. (*De fide,* c. XIV.)

Imago Dei invisibilis. Le Verbe est l'image du Dieu invisible ; il est donc invisible lui-même. Autrement il ne serait pas l'image de Dieu, dit saint Chrysostome. (Hom. III, n. 1) Dieu est invisible non-seulement à nos yeux, mais à notre intelligence. Car toute intelligence créée ne saurait, par sa nature, voir Dieu dans son essence. Il habite une lumière inaccessible : *Lucem inhabitat inaccessibilem, quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest.* (I Tim., VI, 16.) Si donc les bienheureux le contemplent, ce n'est point par leur capacité naturelle, mais par un don de la grâce. (S. Thom., in h. l.)

Primogenitus omnis creaturæ. Le premier-né de toute créature, sans être créature. Comme Verbe, il est né du Père avant que rien fût sorti du néant, et sa génération est éternelle. La Sagesse, qui est le Verbe, dit d'elle-même : *Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam.* (Eccli., XXIV, 5.)

16. Pourquoi Jésus-Christ est-il le Seigneur de toutes les créatures ? Parce que toutes ont été créées par lui : *Quoniam in ipso condita sunt universa.* Puis l'auteur sacré en fait l'énumération complète, afin de renverser le faux système des hérétiques : « Toutes choses ont été créées en lui, les choses visibles et les invisibles. » *Visibilia,* le ciel, la terre, les astres et les hommes avec les animaux. *Invisibilia,* les anges et leurs divers ordres, les Trônes et les Dominations, les Principautés et les Puissances. Qu'on ne rêve donc point une matière indépendante du Christ, et qu'on ne suppose pas des Esprits qui lui soient égaux. Il est le maître absolu de tout, parce qu'il a tout tiré du néant.

L'insistance avec laquelle saint Paul affirme et répète dans ce passage que tout a été créé dans le Christ et par le Christ, indique qu'il combat une doctrine pernicieuse, qui plus tard fut présentée sous différentes formes par les Gnostiques, mais qui remontait à Simon le Magicien.

Cet impie, nous apprend saint Irénée, enseignait « qu'Ennoia (la Pensée) avait engendré les anges et les Puissances qui avaient fait le monde. » (Hær., I, 20.)

In ipso, ἐν αὐτῷ. L'explication de ce terme exige une grande attention. Dieu en se connaissant lui-même conçoit son Verbe, qui est son image. En se contemplant, il voit dans son essence toutes les choses possibles, comme dans leur principe et leur cause. Les Platoniciens admettaient les idées éternelles, dont les êtres qui apparaissaient dans le temps étaient la réalisation. Au lieu de ces idées, pures abstractions sans substance, nous avons, dit saint Thomas, le Verbe éternel, qui est la conception et l'intelligence de Dieu, le Verbe en qui sont tous les exemplaires des êtres. Or la puissance du Père donne, quand il veut, l'existence aux choses qu'il voit dans son Verbe, comme lorsqu'un architecte construit un édifice dont il a conçu l'idée dans son esprit. C'est ainsi que Dieu a tout créé dans le Verbe.

L'Apôtre ajoute que tout a été créé par lui, *per ipsum*, δι' αὐτοῦ. A la fin du premier siècle, quand les hérésies que saint Paul voit poindre se seront développées, saint Jean l'Evangéliste les frappera à son tour en répétant la même parole : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est.* (Joann., I, 3.)

Enfin saint Paul ajoute encore, selon la Vulgate, *et in ipso creata sunt.* Ici le grec ne porte plus ἐν αὐτῷ comme la première fois, mais εἰς αὐτὸν, *in ipsum.* Il est probable que, dans les deux endroits, l'idée de saint Paul est différente, comme son expression.

Selon saint Chrysostome, ces mots *in ipsum*, εἰς αὐτὸν. désignent la conservation. Le Verbe est le fondement qui porte toutes les substances, toutes reposent sur lui : *Omnia in ipsum pendent,* dit le saint Docteur (1) ; en sorte que non-seulement toutes choses ont été créées par le Verbe, mais toutes choses subsistent en lui. Toutes choses retomberaient dans le néant par leur nature, si,

(1) Εἰς αὐτὸν. τί ἐστι; Τοῦτ' ἐστιν, εἰς αὐτὸν κρέμαται ἡ πάντων ὑπόστασις.

dans leur chute, elles n'étaient arrêtées et comme suspendues par le Verbe. *Ea non solum ipse deduxit ex nihilo ut essent; sed ipse quoque nunc ea continet. Quamobrem si ab ejus providentia divellerentur, interirent.* (Hom. III, 2.)

17. *Et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant.* Ce verset résume avec précision et explique ce qui vient d'être dit. *Ipse est ante omnes,* en grec πρὸ πάντων, *ante omnes et omnia.* Il est avant toute créature. C'est la même chose que *primogenitus omnis creaturæ.* Mais il faut remarquer le présent *est,* et non pas *fuit* ou *factus est,* dit Théodoret. Ce présent « il est » marque l'éternité, comme dans cette parole de Notre-Seigneur : « Avant qu'Abraham fût fait, moi je suis. » *Antequam Abraham fieret, ego sum.* (Joann., VIII, 58.)

Omnia in ipso constant. Cette phrase achève d'expliquer les paroles précédentes : *In ipso condita sunt universa; omnia per ipsum et in ipso creata sunt.* Non-seulement le Verbe a tout tiré du néant par un acte primitif de sa volonté ; mais les choses à qui il a donné l'être ne continuent d'être que parce qu'il continue de vouloir qu'elles soient. « Si le monde subsiste, c'est que Dieu continue de vouloir que le monde soit » , dit Mallebranche. « La conservation des créatures n'est, de la part de Dieu, que leur création continuée ».

Cette notion de la conservation est la seule conforme à la saine philosophie, et l'Eglise l'enseigne formellement dans son Catéchisme : « Comme la puissance de Dieu a donné l'être à toutes choses, de même s'il ne conservait par la même puissance toutes les choses qu'il a créées, elles retomberaient aussitôt dans le néant (1) ».

(1) *Nec vero ita Deum creatorem atque effectorem omnium credere oportet, ut existimemus, perfecto absolutoque opere, ea quæ ab ipso effecta sunt deinceps sine infinita ejus virtute constare potuisse. Nam quemadmodum omnia ut essent creatoris summa potestate, sapientia et bonitate effectum est : ita etiam, nisi conditis rebus perpetua ejus providentia adesset, atque eadem vi, qua ab initio constitutæ sunt, illas conservaret, statim ad nihilum recciderent. Atque id Scriptura declarat, quum inquit : « Quomodo posset aliquid permanere, nisi tu voluisses, aut, quod a te vocatum non esset, conservaretur ? »* (Sap., XI, 26.)

Du reste, bien que la création et la conservation soient distinctes, nous ne supposons pas des volontés successives dans l'Eternel. Un seul acte de sa volonté produit du néant et conserve les créatures dans les siècles des siècles.

18. *Et ipse est caput corporis Ecclesiæ.* Jusqu'ici l'Apôtre a considéré Jésus-Christ comme Dieu ; maintenant il va montrer ses grandeurs comme homme. Car c'est comme homme, et non en tant que Dieu, qu'il est le chef de l'Eglise. En effet le chef est de même nature que le corps, dit Théodoret, et Jésus, en tant qu'homme, est de même nature que nous.

Qui est principium. En grec ἀρχή veut dire principe et principauté. Or, par sa dignité, le Christ a la principauté sur toute l'Eglise, comme la tête domine tout le corps. *Principium* est donc l'explication de *caput corporis Ecclesiæ*. C'est en ce même sens qu'on entend *principium* au Psaume cix : *Tecum principium in die virtutis tuæ,* « la principauté et l'empire seront avec vous au jour de votre puissance ».

En outre, le Christ est, par rapport à l'Eglise, *principium* dans le sens propre de principe et de cause, car c'est lui qui a formé l'Eglise, qui la conserve, et c'est de lui que tous les membres de l'Eglise reçoivent la vie, la grâce, la justification, et tous les biens.

Il est donc principe dans la plénitude de ce terme, que saint Paul ne restreint par aucun déterminatif. Il ne fait d'ailleurs que répéter l'expression de Notre-Seigneur. Qui êtes-vous, lui demandent les Juifs? Il répond : *Principium qui et loquor vobis.* Je suis le principe, moi qui vous parle. — Quel principe? Le principe de toute chose. (Joann., VIII, 25.)

Primogenitus ex mortuis. Il est le premier d'entre les morts qui soit ressuscité pour ne plus mourir. *Primogenitus,* le premier-né, terme juste, car la résurrection est une nouvelle naissance qui nous donne une vie immortelle.

Ut sit in omnibus ipse primatum tenens. C'est la conclu-

sion de tout ce qui précède. Le Christ, comme Verbe, est le premier dans la création, qui est son ouvrage; et comme homme il est le premier dans la régénération, dont il est l'auteur; de sorte qu'en tout et partout il possède la primauté : *Ut sit in omnibus ipse primatum tenens.* C'est bien le sens du grec πρωτεύων, le Christ est en tout le premier, terme important, parce qu'il réfute les hérétiques qui donnaient au Christ les anges pour égaux.

19. *Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare.* « Parce qu'il a plu au Père que toute la plénitude habitât dans le Christ ». *Omnem plenitudinem,* toute la plénitude de la sagesse, de la puissance, de la divinité même. Saint Paul emploie à dessein cette expression *plenitudinem,* τὸ πλήρωμα, le Plérôma, parce que c'était le nom par lequel les philosophes hérétiques désignaient l'Etre suprême, duquel émanaient tous les êtres inférieurs.

Inhabitare, κατοικῆσαι. Le Verbe a habité dans l'homme, non par sa bienveillance, sa puissance, son action, comme il fait dans les saints, mais il a habité dans l'homme comme chez lui, dans un corps et dans une âme qui sont à lui. Ce terme *inhabitare* désigne l'union personnelle : en sorte que le Verbe et l'Homme ne font qu'une seule hypostase ou personne : de même que l'âme qui habite dans un corps humain ne forme qu'une seule personne avec ce corps. L'interprétation que nous donnons de ce verset est de saint Chrysostome : *Plenitudinem de divinitate dixit. Illic habitavit non operatio aliqua, sed essentia.* (Hom. III, n. 3.)

20. *Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in terra sive quæ in cœlis sunt.* « Et il a plu au Père de réconcilier par le Christ toutes choses avec lui-même, pacifiant par le Christ, et par le sang de sa croix, ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux ». Ces paroles contiennent cinq grandes choses : Nous sommes réconciliés avec Dieu, réconciliés par le Christ, réconciliés par sa mort, réconciliés par son sang, et réconciliés par sa croix. (S. Chrys.)

Mais que signifient ces mots : *Pacificans sive quæ in terra sive quæ in cœlis sunt?* (1) Les anges étaient irrités contre les hommes qui outrageaient leur Seigneur. Mais le Christ, en effaçant le péché, a rétabli la paix entre le ciel et la terre ; et il a tellement réconcilié les anges avec les hommes, qu'il les a unis dans une même société, dont il est le chef. Telle est l'interprétation de saint Chrysostome. Saint Augustin dit aussi : *Pacificantur cœlestia cum terrestribus, et terrestria cum cœlestibus.* (Enchir., 62.) C'est ce que répétaient les foules inspirées, lorsqu'au triomphe de Notre-Seigneur, elles chantaient : *Pax in cœlo, et gloria in excelsis.* (Luc., XIX, 38.)

21. Après avoir montré les bienfaits de l'incarnation à l'égard de tout l'univers en général, saint Paul arrive aux Colossiens, et il montre l'insigne miséricorde de Dieu envers eux. *Et vos,* dit-il, *quum essetis aliquando alienati et inimici sensu in operibus malis.* Voilà dépeint en quatre mots l'un des états les plus déplorables où puisse être une âme pécheresse. 1° Non-seulement vous faisiez des œuvres mauvaises, mais vous viviez dans ces œuvres et elles étaient vos actions habituelles : *Quum essetis in operibus malis.* 2° Le vrai Dieu était pour vous un étranger : *alienati.* 3° Vous le haïssiez même : *inimici,* ἐχθροί. Vous le traitiez en ennemi, dit saint Chrysostome : *Eratis inimici et quæ sunt inimicorum agebatis.* 4° Ce n'était pas une haine irréfléchie, mais fondée sur les pensées de votre esprit, *sensu,* τῇ διανοίᾳ : ce qui forme la haine la plus profonde et la plus opiniâtre.

Les premiers de ces pécheurs peuvent être entraînés par la passion, mais conserver la foi et l'intention de se convertir plus tard. Les seconds ne pensent qu'aux choses de la terre, et jamais au ciel ni à Dieu, dont ils ne s'occupent pas : *alienati.* Ce second état est pire que le premier. Le troisième, plus dangereux encore, fait du pé-

(1) *Pacificans.* La grammaire demanderait *pacificanti,* comme régime de *placuit.* Le désordre de syntaxe n'est que dans la version latine ; car la phrase grecque de saint Paul est parfaitement régulière : Εὐδόκησεν εἰρηνο ποιήσας.

cheur l'adversaire de la religion chrétienne : *inimici*. Enfin le quatrième est une haine réfléchie, raisonnée, et pour ainsi dire philosophique. La conversion de ces derniers pécheurs est la plus difficile. Or c'était l'état des Colossiens, non-seulement abandonnés aux vices de l'infidélité, mais prévenus contre la religion chrétienne et décidés à la combattre.

22. *Nunc autem* (1) *reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem.* « Mais Dieu vous a maintenant réconciliés par la mort du Christ, qu'il a soufferte dans le corps de sa chair ». Cette expression énergique, le corps de sa chair, condamne les hérétiques qui prétendaient que le Christ n'avait pas pris un corps réel, et n'avait souffert qu'une mort apparente.

Plus tard ils furent appelés Docètes (δοκηταί). Déjà les principes de cette erreur commençaient à se répandre. Car nous savons que Simon le Magicien se donnait pour Jésus-Christ et disait: J'ai paru homme entre les hommes, sans être homme ; et j'ai paru souffrir en Judée, sans souffrir en effet.

Exhibere vos sanctos et immaculatos et irreprehensibiles coram ipso. Tel est le fruit de la mort de Jésus-Christ : c'est de nous rendre saints, sans tache et sans reproche devant Dieu. Une âme est sainte, quand elle est unie à Dieu par la grâce sanctifiante ; immaculée, quand elle n'est souillée d'aucune tache même vénielle ; irrépréhensible dit plus encore, parce que ce mot suppose l'absence de tout défaut, ce qui est la perfection. Un dernier mot relève infiniment tout ce qui précède : *coram ipso.* Jésus-Christ nous a réconciliés par sa mort, afin de nous présenter comme saints, sans tache et sans reproche, non pas aux yeux des hommes, ni devant les anges, mais devant Dieu même.

Exhibere vos. Enfin saint Paul adresse ces paroles non-

(1) *Nunc* est opposé à *aliquando*, et *autem* à *quidem* sous-entendu dans la première phrase. C'est comme s'il y avait : *Aliquando quidem eratis alienati, nunc autem vos reconciliavit.* Le complément de *reconciliavit* est *vos quum essetis*, en grec ὑμᾶς ὄντας ἀπηλλοτριωμένους.

seulement aux prêtres, mais encore aux simples fidèles, parce que tous doivent tendre à la perfection et s'efforcer d'être saints, sans tache aucune, et sans reproche devant Dieu. Si l'on n'atteint pas ce but en cette vie, il faudra y parvenir dans l'autre, en passant par le feu. Car nulle âme ne sera admise en présence de Dieu, si elle n'est absolument sainte et sans tache. C'est donc une grande prudence que de travailler à expier tous ses péchés en ce monde.

23. *Si tamen permanetis in fide.* Comme il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, prenez garde, ô Colossiens, de laisser altérer la vôtre en acceptant des doctrines mensongères.

In fide fundati et stabiles. Vous êtes fondés sur la foi, comme sur un rocher solide. Le fondement sur lequel vous êtes établis est immuable, parce qu'il est divin. C'est à vous d'y demeurer fermement appuyés. Que la persécution, ni la séduction, ni les discours des philosophes ne vous arrachent de ce fondement.

Et immobiles a spe Evangelii. L'Evangile promet un royaume céleste à tous ceux qui gardent la foi et les commandements du Christ : que rien ne vous ébranle dans votre espérance.

Evangelii quod audistis. L'Evangile que vous a enseigné Epaphras est le véritable Evangile. C'est le même qui a été prêché dans tout l'univers par les Apôtres de Jésus-Christ : *Quod prædicatum est in universa creatura quæ sub cœlo est.* C'est le même que j'annonce partout, moi Paul, instruit immédiatement par Jésus-Christ, et chargé par lui et par l'Eglise d'enseigner aux nations la parole du salut : *Cujus factus sum ego Paulus minister.*

24. *Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis.* Mon ministère ne consiste pas seulement à enseigner l'Evangile, mais encore à « souffrir » pour l'Evangile, afin de le faire accepter aux hommes. C'est pourquoi je me réjouis des souffrances que j'endure pour vous ; et j'accomplis avec joie dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ. *Et adimpleo ea quæ desunt passionum Chri-*

sti, in carne mea. Ces paroles renferment un mystère que les fidèles et surtout les pasteurs ne sauraient trop méditer.

Jésus-Christ a payé par son sang une rançon capable de racheter mille mondes : sous ce rapport, rien ne manque au prix de notre rédemption : *Copiosa apud eum redemptio.* Mais il faut que les mérites de ses souffrances nous soient appliqués. Or, c'est une loi établie de Dieu que les hommes, du moins les adultes, ne recevront point gratuitement le prix de leur rédemption.

La souffrance sera comme le canal qui fera couler dans les âmes la grâce de la rédemption et de la sanctification. Pour qu'un infidèle soit justifié, il faut, premièrement, le travail de la prédication et les peines de l'apostolat. Car ce n'est pas seulement à Eve, c'est aussi à l'Eglise qu'il a été dit qu'elle enfanterait dans la douleur : *In dolore paries liberos.* C'est pourquoi saint Paul souffre dans sa chair, afin de sanctifier le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Eglise : *Pro corpore ejus, quod est Ecclesia.* Il faut, en second lieu, que l'infidèle ressente lui-même dans son cœur la douleur de ses péchés passés.

On conclut de ces principes que, pour convertir les pécheurs et sanctifier les peuples, ce n'est pas assez d'être un prédicateur éloquent, un théologien savant, un administrateur prudent. Ajoutez-y la prière : ce sera beaucoup, sans doute ; mais cela ne suffit pas encore, si l'on n'y joint la mortification et la pénitence. Les Dominicains, les Franciscains, les religieux suscités de Dieu pour la conversion des peuples ne se contentent pas de prêcher, ils jeûnent. Au reste, la plupart du temps, Dieu se charge d'envoyer aux bons prêtres assez de vexations et d'humiliations pour rendre leur ministère fructueux, s'ils supportent ces peines avec joie, comme saint Paul.

Avec joie, disons-nous. Il semble que la patience et la résignation suffisent ; mais la joie est l'héroïsme de la charité. *Nunc gaudeo in passionibus,* dit saint Paul. Ce magnanime sentiment éclate dans les Apôtres, aussitôt qu'ils ont été remplis du Saint-Esprit. Flagellés par le

conseil, ils sont remplis de joie : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Act. Ap., v, 41.)

25. *Ecclesia, cujus factus sum ego minister secundum dispensationem Dei.* Par une disposition admirable de sa Providence, Dieu, qui tire le bien des péchés des hommes, a permis que je fusse un ardent persécuteur de son Eglise, afin qu'étant devenu ministre de cette même Eglise, mon ancienne haine donnât plus de force à mon témoignage et à ma prédication. (S. Chrys.)

Cujus, en grec ἧς, se rapporte à *Ecclesia.*

Secundum dispensationem Dei quæ data est mihi in vos, ut impleam verbum Dei; c'est-à-dire, *ut plena verbi Dei cognitione vos imbuam.* La divine Providence m'a chargé de compléter en vous la parole de Dieu, d'achever de vous l'enseigner pleinement, et de vous affermir dans sa croyance. Voyez sur le sens d'*impleam,* Rom., xv, 19.

26. *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis et generationibus.* La parole de Dieu, que j'annonce à l'univers, révèle un grand mystère qui a été caché aux siècles et aux générations, depuis que la marche des siècles a commencé et depuis que les générations se sont succédé, jusqu'à l'avènement du Christ. Ce mystère est enfin révélé aujourd'hui, non pas à tous les hommes, mais aux saints de Dieu : *Nunc autem manifestatum est sanctis ejus.* Que de prétendus savants ne viennent donc pas corriger notre Evangile d'après leurs vaines conceptions. Ce sont des ignorants à qui Dieu n'a pas manifesté le mystère sublime qu'il a daigné faire connaître aux saints, c'est-à-dire aux Apôtres, à tous les hommes dociles qui croiront à notre prédication, et spécialement à vous, Colossiens, qui avez été sanctifiés par la parole et par le baptême.

27. *Quibus voluit Deus.* Dieu maître de ses dons a éclairé ceux qu'il a voulu. Remerciez-le de vous avoir fait connaître les grandes choses qu'il a cachées aux superbes.

Quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in gentibus. Ce mystère, que nous prêchons aux nations, fait éclater parmi elles les ri-

chesses infinies de la gloire et de la miséricorde divines.

Quod est Christus. Ce mystère, c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait Homme ; c'est son incarnation, sa vie, ses miracles, sa doctrine, sa passion, sa mort, sa résurrection, son Eglise.

In vobis spes gloriæ. C'est Jésus-Christ qui est au milieu de vous par son amour et par sa protection ; il est en vous par le sacrement de l'Eucharistie qui vous donne la ferme espérance de la gloire. Car nourris de ce pain immortel, abreuvés de ce sang divin, rassasiés de cette chair ressuscitée et glorieuse, il est impossible que vous ne participiez pas un jour à sa gloire. *Christus in vobis spes gloriæ.*

28. *Quem nos annuntiamus.* C'est Jésus-Christ que nous annonçons, et non pas les vains systèmes des philosophes, ou les prescriptions de la loi judaïque.

Corripientes omnem hominem. En annonçant Jésus-Christ, sa doctrine et ses lois, nous reprenons tout homme, même les empereurs. *Docentes omnem hominem.* Nous instruisons tout homme, même les philosophes ; et nous leur enseignons toute la sagesse utile au bonheur, *in omni sapientia.* Et le but de notre prédication est de faire que tout homme, empereur ou philosophe, esclave ou libre, juif, gentil, pécheur, devienne un homme parfait en Jésus-Christ et un digne enfant de Dieu : *Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu.* Il répète trois fois *omnem hominem,* pour faire entendre que l'autorité est donnée aux Apôtres sur tous les hommes pour sauver tous les hommes.

L'on remarque, dans les paroles de l'Apôtre, les trois degrés de la vie chrétienne. D'abord l'homme de Dieu reprend les pécheurs, afin de les purifier de leurs fautes ; puis il les éclaire, en leur enseignant les plus hautes vérités de la religion ; et alors les âmes, purifiées et illuminées, s'unissent à Dieu dans la charité parfaite. *Sic corripimus, ac deinde docemus, ut exhibeamus omnem hominem, qui correptus et doctus fuerit, perfectum in Christo.* (Hervé.)

29. *In quo et laboro, certando secundum operationem ejus, quam operatur in me in virtute.* Et c'est à cela que je travaille, en luttant pour l'Evangile, selon l'action du Christ dont la puissance opère en moi.

In quo et laboro, εἰς ὃ καὶ κοπιῶ, *propter quod etiam labores et molestias sustineo.* Rendre tout homme parfait selon Jésus-Christ est le but que je me propose dans mes pénibles travaux et dans mes luttes. *Certando*, ἀγωνιζόμενος. Je combats comme un athlète contre des adversaires redoutables, contre les hommes et contre les démons. Or dans cette lutte, ce n'est pas ma force qui me donne la victoire, mais c'est la force de Dieu qui agit en moi : Κατὰ τὴν ἐνέργειαν αὐτοῦ τὴν ἐνεργουμένην ἐν ἐμοί, *secundum virtutem illius operantem in me.*

Saint Paul est donc bien éloigné de s'attribuer les progrès de l'Evangile : Paul n'est qu'un instrument dans la main de Dieu ; c'est Dieu qui fait tout, et c'est la force de Dieu qui triomphe de tous les obstacles avec une souveraine puissance : *in virtute.*

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

I. Saint Paul exhorte les Colossiens à s'affermir dans la foi en Jésus-Christ. Aux fausses doctrines des Judaïsants et aux vains systèmes de la philosophie profane, il oppose l'enseignement du Christ, en qui sont tous les trésors de la sagesse, et en qui habite la plénitude de la Divinité.

II. Par le baptême de Jésus-Christ nous avons reçu la circoncision spirituelle, dont celle des juifs n'était que la figure. Ensevelis avec Jésus-Christ dans le baptême comme dans un tombeau, nous sommes ressuscités avec lui pleinement justifiés et rendus agréables à Dieu. De là il conclut que les diverses prescriptions de la loi de Moïse sont abolies.

III. Il condamne ensuite le culte superstitieux des anges, ainsi que la fausse humilité et les austérités déraisonnables des hérétiques.

Dans tout ce chapitre il combat les Judaïsants, les Simoniens et certains esprits qui voulaient concilier les systèmes des philosophes païens avec l'Evangile.

---

1. Car je veux que vous sachiez combien est grande la sollicitude que j'ai pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée, et pour tous les frères qui n'ont point vu mon visage :

2. Afin que leurs cœurs soient affermis et consolés, et qu'étant unis ensemble dans la charité, ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence, pour connaître le mystère de Dieu le Père et de Jésus-Christ,

3. En qui sont renfermés et cachés tous les trésors de la sagesse et de la science.

1. *Volo enim vos scire qualem sollicitudinem habeam pro vobis, et pro iis qui sunt Laodiciæ, et quicumque non viderunt faciem meam in carne ;*

2. *Ut consolentur corda ipsorum, instructi in caritate et in omnes divitias plenitudinis intellectus, in agnitionem mysterii Dei Patris, et Christi Jesu,*

3. *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ abscon diti.*

4. *Hoc autem dico, ut nemo vos decipiat in sublimitate sermonum.*

5. *Nam etsi corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum : gaudens, et videns ordinem vestrum, et firmamentum ejus quæ in Christo est fidei vestræ.* (I Cor., v, 3.)

6. *Sicut ergo accepistis Jesum Christum Dominum, in ipso ambulate,*

7. *Radicati et superædificati in ipso, et confirmati fide, sicut et didicistis, abundantes in illo in gratiarum actione.*

8. *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum :*

9. *Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.*

10. *Et estis in illo repleti, qui est caput omnis principatus et potestatis.*

11. *In quo et circumcisi estis circumcisione non manu facta in exspoliatione corporis carnis, sed in circumcisione Christi :*

12. *Consepulti ei in baptismo, in quo et resurrexistis per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum a mortuis.*

13. *Et vos, quum mortui essetis in delictis et præputio carnis vestræ, convivificavit cum illo, donans vobis omnia delicta,* (Ephes., II, 1.)

14. *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum*

4. Or, je vous dis ceci, afin que personne ne vous trompe par des discours pompeux.

5. Car, bien que je sois absent de corps, je suis néanmoins avec vous en esprit, voyant avec joie l'ordre qui règne parmi vous, et la solidité de votre foi en Jésus-Christ.

6. Continuez donc à vivre en Jésus-Christ Notre-Seigneur, selon la doctrine que vous avez reçue :

7. Etant unis à lui, comme à votre racine, édifiés sur lui comme sur votre fondement ; affermis dans la foi, telle qu'on vous l'a enseignée ; et croissant en Jésus-Christ, avec action de grâces.

8. Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs, selon les traditions des hommes, selon les éléments du monde, et non selon Jésus-Christ.

9. Car la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement.

10. Et vous avez votre plénitude en lui, qui est le chef de toutes les principautés et de toutes les puissances :

11. Comme c'est en lui aussi que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, et qui ne consiste pas à retrancher du corps un peu de chair ; mais vous avez été circoncis de la circoncision de Jésus-Christ,

12. Vous avez été ensevelis avec lui dans le baptême, et vous êtes aussi ressuscités en lui par votre foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts.

13. Et lorsque vous étiez dans la mort de vos péchés, et dans l'incirconcision de votre chair, Dieu vous a fait revivre avec le Christ, vous pardonnant tous vos péchés.

14. Car il a effacé la cédule qui nous était contraire, et il a entièrement aboli le décret de notre con-

damnation, en le clouant à sa croix.

15. Il a dépouillé les principautés et les puissances et il les a menées hautement en triomphe à la face du monde, après les avoir vaincues en lui-même.

16. Que personne donc ne vous condamne pour le manger ou le boire, ni au sujet des fêtes, des nouvelles lunes ou des jours de sabbat.

17. Tout cela n'était que l'ombre des choses futures, et Jésus-Christ en est le corps.

18. Que personne ne vous séduise non plus en affectant l'humilité, en rendant un culte aux anges, en se mêlant de parler de choses qu'il n'a point vues, et s'enflant d'orgueil par les vaines imaginations d'un esprit charnel.

19. Ces hommes ne se tiennent pas unis au chef dont tout le corps, recevant l'influence au moyen des nerfs qui en joignent et lient toutes les parties, s'entretient et s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne.

20. Si donc vous êtes morts avec le Christ aux éléments de ce monde, pourquoi jugez-vous, comme si vous viviez encore dans le monde ?

21. Ne touchez pas, ne goûtez pas, n'approchez pas la main.

22. Toutes ces choses périssent par l'usage qu'on en fait, et elles ne sont défendues que par les préceptes et les enseignements des hommes.

23. Ces ordonnances n'ont quelque apparence de sagesse que dans la superstition, dans l'humilité affectée, dans le rigoureux traitement du corps, et dans le peu de soin qu'ils prennent de rassasier la chair.

tulit de medio, affigens illud cruci :

15. *Et expolians principatus et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semet ipso.*

16. *Nemo ergo vos judicet in cibo, aut in potu, aut in parte diei festi, aut neomeniæ, aut sabbatorum :*

17. *Quæ sunt umbra futurorum, corpus autem Christi.*

18. *Nemo vos seducat, volens in humilitate, et religione angelorum, quæ non vidit ambulans, frustra inflatus sensu carnis suæ,*

19. *Et non tenens caput, ex quo totum corpus, per nexus et conjunctiones subministratum et constructum, crescit in augmentum Dei.*

20. *Si ergo mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi, quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis ?*

21. *Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contrectaveritis.*

22. *Quæ sunt omnia in interitum ipso usu, secundum præcepta et doctrinas hominum.*

23. *Quæ sunt rationem quidem habentia sapientiæ in superstitione et humilitate, et non ad parcendum corpori, non in honore aliquo ad saturitatem carnis.*

COMMENTAIRE

1. *Volo enim vos scire qualem sollicitudinem habeam pro vobis.* Il vient de dire dans la phrase précédente qu'il travaille et lutte pour l'Evangile, *laboro certando.* Maintenant il affirme qu'il soutient ces luttes, non-seulement pour les chrétiens au milieu desquels il se trouve et qu'il évangélise en personne, mais pour les fidèles mêmes de Colosses (1).

Et pro iis qui sunt Laodiciæ. Laodicée, voisine de Colosses, est une des villes à l'ange desquelles saint Jean reçoit l'ordre d'envoyer le livre de l'Apocalypse. (Apoc., I, 11.)

Saint Paul nomme ici Laodicée parce qu'il répond, dans cette Epître même, aux questions que lui avaient adressées les fidèles de cette ville.

Et quicumque non viderunt faciem meam in carne. Ce texte, rapproché du verset 7 du chapitre précédent, achève de prouver que saint Paul n'avait prêché l'Evangile ni à Colosses ni à Laodicée. — *Faciem meam in carne.* C'est la même chose que *faciem carnis meæ.* Mais s'ils n'avaient pas vu la face de sa chair, ils le connaissaient néanmoins ; ils avaient entendu parler de ses travaux pour l'Evangile et de son zèle pour leur salut.

2. *Ut consolentur corda ipsorum,* ἵνα παρακληθῶσιν αἱ καρδίαι αὐτῶν. *Consolentur* a ici le sens passif, et nous voyons dans Aulu-Gelle (XV, 13) que ce verbe était quelquefois employé de cette manière par les bons écrivains, qui disaient également : *Consolor te* et *consolor abs te.* En outre, ce verbe a la signification non-seulement de consoler, mais encore de rassurer, raffermir. (Cæs. B. C. III,

(1) Cette liaison est sensible en grec, à cause de la ressemblance des termes. Car après avoir dit *laboro certando,* κοπιῶ ἀγωνιζόμενος, il ajoute aussitôt : *Volo enim vos scire quale certamen habeam pro vobis,* ἡλίκον ἀγῶνα ἔχω περὶ ὑμῶν. Mais le traducteur latin a négligé la relation des termes en mettant *sollicitudinem,* mot qui convient mieux à la pensée que *certamen.*

98.) L'Apôtre dit donc aux fidèles de Colosses qu'il s'occupe d'eux au fond de sa prison, afin que leurs cœurs soient consolés et affermis dans la religion du Christ.

Or, comment le seront-ils ? par l'union dans la charité et dans une foi éclairée.

Instructi in charitate, étant unis et resserrés dans la même charité. En grec, συμβιβασθέντες ἐν ἀγαπῇ, *compacti in charitate* (1). Le verbe συμβιβάζω a tout à la fois la signification d'unir, rapprocher, assembler, et celle d'instruire. La première idée (celle d'unir), qui n'est ici que montrée, sera heureusement développée plus bas, au verset 19, où nous retrouverons le mot συμβιβαζόμενον, *constructum*, en parlant du corps de l'Eglise. Tout de suite il explique la seconde signification, en ajoutant :

Et in omnes divitias plenitudinis intellectus, καὶ εἰς πάντα πλοῦτον τῆς πληροφορίας τῆς συνέσεως, *et in omnes divitias perfectæ persuasionis intelligentiæ.* Le mot πληροφορία désigne une entière et parfaite conviction. C'est donc comme s'il leur disait : Je sais que vous croyez à la religion chrétienne. Mais je veux qu'il ne reste point de nuage en votre intelligence sur aucune des vérités qui vous ont été annoncées. Je désire que vous soyez instruits de toute la doctrine de l'Evangile et que vous en soyez pleinement persuadés. Il entend la persuasion que donne la foi, et non celle qui ne s'appuie que sur les raisonnements humains. *Plenitudinem dixit eam quæ est per fidem.* (S. Chrys., hom. v, 2.) Certes nous ne rejetons pas les procédés de la logique qui conduit, par une marche sûre, aux vérités de la science naturelle. Mais ce n'est pas cette démonstration qui sauve. Après que la raison a prouvé le fait de la révélation divine, il faut croire ce qui a été révélé.

(1) La régularité grammaticale demanderait *corda ipsorum instructorum.* Mais saint Paul, usant d'une syllepse familière aux Grecs, a mis le nominatif comme s'il y avait : *Ut consolentur ipsi*, parce que ceux à qui il pense sont les chrétiens de Colosses, de Laodicée, et tous ceux qui n'ont pas vu son visage. On voit une syllepse pareille dans Homère : Ὀρνίθων ἔθνεα πολλὰ ποτῶνται ἀγαλλόμεναι πτερύγεσσιν. (Il., II, 459.) *Volucrum agmina multa volitant exsultantes alis.* Le participe féminin ἀγαλλόμεναι se rapporte à ὄρνιθες, qui est dans la pensée.

In agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu. Il explique quelle est la science dont il leur souhaite la plénitude : c'est de connaître le grand mystère de Dieu le Père et du Christ Jésus ; mystère du Père qui a donné son Fils, mystère du Fils qui s'est donné pour la rédemption du monde.

3. *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.* « En lui sont tous les trésors de la sagesse et de la science », trésors cachés, parce que lui seul en connaît la richesse, et parce qu'il ne les révèle qu'aux humbles. En tant que Dieu, Jésus-Christ possède une science infinie ; et comme homme, rien ne lui est inconnu dans la création, dont il est le Seigneur. Quoique son âme soit finie, il sait incomparablement plus que tout ce que les hommes et les anges peuvent concevoir.

Sapientiæ, τῆς σοφίας. Ce mot est dirigé contre les hommes superbes qui vantaient leur sagesse et voulaient plier les dogmes du christianisme aux spéculations de leur prétendue philosophie. C'est comme si l'Apôtre disait : « Jésus-Christ est le seul qui possède la vraie sagesse, et non pas Simon le magicien, ni les philosophes païens, ni même les Anges.

Or, dit saint Thomas, celui qui possèderait un livre où serait toute la science, en chercherait-il un autre ? Le Christ est ce livre unique : il suffit à l'étude de toute notre vie : *Sicut qui haberet librum ubi esset tota scientia, non quæreret nisi ut sciret illum librum : sic et nos non oportet amplius quærere nisi Christum.*

Sapientiæ et scientiæ, τῆς σοφίας καὶ τῆς γνώσεως. On peut croire que saint Paul fait allusion à ces lettrés qui avaient toujours à la bouche les grands mots de sagesse et de science, σοφία, γνῶσις. Bientôt ces conciliateurs de l'Evangile et de la philosophie, ces prôneurs de la science, formeront une secte d'hérétiques, qui prendront le nom de Gnostiques ou Savants, comme si tous les autres chrétiens n'étaient que des gens grossiers plongés dans l'ignorance.

4. *Hoc autem dico, ut nemo vos decipiat in sublimitate*

sermonum, μή τις ὑμᾶς παραλογίζηται ἐν πιθανολογίᾳ. Que personne ne vous induise en erreur par des discours spécieux. — *Nemo*. Il a sans doute en vue les précurseurs des Gnostiques et les Judaïsants. C'est contre les premiers qu'il va d'abord les prémunir. — *Nemo vos decipiat*, μή τις ὑμᾶς παραλογίζηται. Le paralogisme est un raisonnement faux et captieux, un sophisme ; d'où le verbe παραλογίζομαι, qui signifie tromper quelqu'un par des sophismes. C'est un terme que saint Paul emprunte au langage philosophique des écoles de la Grèce.

Pour le mot πιθανολογία, *oratio ad persuadendum apta*, il se prend dans un bon et dans un mauvais sens, selon qu'on emploie cette éloquence pour persuader le vrai ou le faux. Notre verset peut donc se rendre ainsi : Que personne ne vous trompe par des sophismes et par des discours spécieux, plus brillants que solides. *In sublimitate sermonum*. Que personne ne vous trompe par des phrases pompeuses.

5. *Nam etsi corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum*. Il montre dans ces paroles une grande affection pour les Colossiens. Car, dit-il, bien que je sois absent de corps, je pense à vous, je suis en esprit avec vous, et je m'intéresse à tout ce qui concerne le salut de vos âmes.

Gaudens et videns ordinem vestrum, et firmamentum ejus quæ in Christo est, fidei vestræ. Il les représente comme une phalange de soldats, rangée en bon ordre, serrée, ferme et que rien ne peut entamer. Vous n'êtes pas tombés, leur dit-il, l'ennemi n'a pas même troublé vos rangs. (S. Chrys.) — *Gaudens et videns*. Cette vue le remplit de joie. Ici, à Rome, au fond de ma prison, dit-il, étant instruit par Epaphras, je vois le bel ordre que présente votre Eglise, et la fermeté avec laquelle vous gardez votre foi en Jésus-Christ.

Ordinem et firmamentum. Ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre unit ces deux choses. Une Eglise où règne un ordre parfait, où tous les membres sont unis par le respect de la hiérarchie, où les chefs commandent avec

sagesse et les fidèles obéissent avec docilité, est forte contre les puissances des ténèbres ; elle ressemble à une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Aussi le principal effort de Satan a-t-il toujours été d'affaiblir ou de rompre les liens qui unissent l'évêque au pape, les prêtres à l'évêque et les fidèles aux prêtres.

6. *Sicut ergo accepistis Jesum Christum Dominum.* Nous ne vous apportons, dans cette lettre, aucun nouveau dogme ; nous ne corrigeons rien de ce qui vous a été enseigné. Vous de même, repoussez donc toute nouveauté ; méprisez les arguments trompeurs d'une subtilité qui prend faussement le nom de science.

Accepistis Christum. Remarquons cette expression. Les Colossiens n'ont pas seulement reçu l'enseignement du Christ, mais le Christ lui-même. Le Seigneur habite au milieu d'eux. C'est pourquoi il ajoute :

In ipso ambulate. Puisque vous avez reçu le Christ, marchez dans le Christ ; car il est la voie qui conduit au Père ; et ne marchez pas dans la philosophie profane ni dans les traditions judaïques : elles ne conduisent pas à Dieu.

7. *Radicati.* Fixez-vous dans le Christ, comme un arbre qui pousse ses racines dans la profondeur du sol et qu'on ne peut en arracher.

Et superædificati. Soyez comme ces pierres solides et bien taillées, qu'on pose d'aplomb sur le fondement, qui sont liées par un ciment ferme, et qu'aucune tempête ne renverse.

In ipso. Soyez donc fondés sur Jésus-Christ, car il est le rocher immuable sur lequel est bâtie l'Eglise. *Petra autem erat Christus.*

Et confirmati in fide. Il explique en termes propres ce qu'il vient de dire en style figuré. Affermissez-vous de plus en plus dans la foi.

Sicut et didicistis. Voyez comme saint Paul insiste sur l'obligation de s'en tenir à la doctrine qui a été prêchée à l'origine par les Apôtres, ou par les envoyés des Apô-

tres. L'ancienne croyance est une règle de foi pour tous les âges.

Abundantes in illo in gratiarum actione. Etant désormais établis dans le Christ, vous n'avez plus à vous enquérir de la vérité : vous la possédez. Il ne vous reste qu'à rendre à Dieu d'abondantes actions de grâces, par Jésus-Christ, pour vous avoir conduits à la lumière admirable de la foi (1).

8. *Videte ne quis vos decipiat.* Il explique ce qu'il avait dit plus haut (v. 4) : *Nemo vos decipiat in sublimitate sermonis.*

Videte ne quis vos decipiat, βλέπετε μή τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν. *Videte ne quis existat qui vos deprædetur.* Prenez garde que personne ne vous dépouille de vos biens précieux. Au lieu de *decipiat*, saint Hilaire met *spoliet.* Quelques-uns présument que l'auteur de la Vulgate aura écrit *deripiat*, et que les copistes auront changé ce mot en *decipiat.* Nous croyons plutôt que συλαγωγέω est une expression métaphorique et populaire qui signifie « tromper un homme pour lui dérober quelque chose. »

Per philosophiam et inanem fallaciam, « par la philosophie, je veux dire par des raisonnements vains et trompeurs. » Tel est le sens de *et,* synonyme ici de « *id est.* »

Saint Paul ne rejette pas la philosophie, qui suit les lumières de la droite raison dans l'étude des choses divines et humaines. La vraie philosophie qui établit des principes certains et qui en tire des conclusions justes, est même, en un certain sens, le fondement de la foi ; puisque la certitude de la révélation repose sur la certitude de la raison. L'Apôtre blâme seulement la philosophie téméraire, qui invente des systèmes chimériques, et qui séduit les hommes par des raisonnements captieux : *inanem fallaciam.*

Secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi. Les traditions des hommes sont les doctrines des

(1) En grec, on lit : περισσεύοντες ἐν αὐτῇ, *abundantes in illa ;* ce qui se rapporte à *fide* et veut dire : « Augmentez en foi en rendant grâces à Dieu ».

anciens philosophes. Toute la Grèce polie et tous les savants du monde romain se partageaient entre les différentes sectes qui avaient eu pour fondateur Pythagore, Platon, Zénon, Aristote, Epicure. On étudiait leurs ouvrages, on expliquait leurs maximes, on défendait leurs opinions. D'utiles vérités se rencontraient dans les écrits de ces philosophes et de leurs principaux disciples. Mais ces vérités étaient mêlées à beaucoup d'erreurs et d'incertitudes. La raison seule, même dans la bouche de ces génies, ne faisait que balbutier sur Dieu, sur le monde, sur l'homme et sa destinée. Leurs plus belles spéculations n'étaient que les premiers éléments de la science où pouvaient atteindre les efforts de l'homme abandonné à lui-même : *Elementa mundi.* Et encore les interminables disputes des écoles rivales avaient-elles jeté les esprits dans l'incertitude : en sorte que la philosophie païenne conduisait au scepticisme.

Elementa mundi. Raisonner selon les éléments du monde, c'est surtout prétendre juger les dogmes de la foi par les principes naturels des choses, dit saint Thomas (*in h. l.*) ; c'est vouloir se renfermer dans les lois qui régissent le monde physique ; c'est s'attacher aux faibles lumières de la seule raison, au lieu d'écouter la parole infaillible et de considérer la puissance de celui qui a fait le monde.

Plusieurs commentateurs entendent, par *traditionem hominum,* les traditions judaïques. Telles étaient celles que blâme Notre-Seigneur dans l'Evangile. (Matth., XV, et Marc., VII.) Le prophète Isaïe les avait réprouvées d'avance, lorsqu'il disait : Ce peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils m'offrent leurs hommages, parce qu'ils enseignent des doctrines et des ordonnances humaines : *Docentes doctrinas et mandata hominum.*

Selon les mêmes commentateurs, les éléments du monde, *elementa mundi,* sont les rites matériels, le culte charnel de la loi mosaïque, comme la circoncision, les ablutions, les sacrifices sanglants.

Nous pensons que ces traditions et ces éléments sont plutôt ceux de la philosophie et de la subtilité fallacieuse ; car ces quatre membres de phrase semblent au lecteur le développement naturel de la même idée. Rien n'indique que l'écrivain passe de la philosophie à un autre sujet.

Du reste, les judaïsants et les philosophes dont parle saint Paul étaient peut-être les mêmes hommes. Car la philosophie profane avait depuis longtemps pénétré chez les Juifs répandus à travers le monde. L'hérésie de Simon le magicien était mélangée de judaïsme et d'hellénisme ; et les ouvrages de Philon, né trente ans avant Jésus-Christ, sont tout remplis d'idées platoniciennes.

Mais quelles que soient ces doctrines, empruntées à la philosophie hellénique, ou prêchées par les zélateurs de la loi juive, elles ne sont point selon le Christ, qui est venu du ciel pour nous apprendre la vérité : *Sed non secundum Christum*. Elles sont donc fausses et pernicieuses. C'est le Christ qui est notre Maître, c'est lui qu'il faut écouter. Car non-seulement il possède tous les trésors de la sagesse et de la science ; comme nous l'avons dit tout à l'heure (v. 3) ; mais il en est la source même, puisque toute la plénitude de la Divinité habite en lui.

9. *Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*. Toute la Divinité est dans le Christ, et rien n'est Dieu hors du Christ, qui est lui-même un seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. *Omnis plenitudo divinitatis* est la même chose que *plena et tota divinitas*. Par conséquent toute la plénitude de la science, de la sagesse, de la vérité habite aussi en lui. C'est pourquoi la voix du Père s'est fait entendre du haut des cieux et a prononcé cette parole : Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le, *Ipsum audite*.

Inhabitat, κατοικεῖ. Il ne dit pas *commoratur*, παροικεῖ, *est accola*. Car le Christ n'est pas le séjour temporel et incertain de la Divinité, comme le cœur du juste sur la terre ; mais il en est le domicile propre et perpétuel ; la Divinité habite en lui pour l'éternité.

Corporaliter. Ce n'est pas assez de dire que la Divinité habite réellement et substantiellement dans le Christ, puisqu'elle réside de cette manière dans le juste lui-même, comme l'affirme Notre-Seigneur : *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.* (Joan., XIV, 23.) Le mot corporellement désigne l'union hypostatique ou personnelle du Verbe avec l'humanité, avec la chair, selon cette parole de saint Jean : *Verbum caro factum est.* Cet homme revêtu d'une chair mortelle, cet homme que voyaient les yeux des hommes, était un Dieu.

Théodoret l'entend bien, lorsqu'il explique ainsi ce mot : *Corporaliter, hoc est tanquam in proprio corpore.* Le Verbe divin habite dans le corps et dans l'âme du Christ, qui sont à lui et avec lesquels il ne fait qu'une seule personne. C'est le sens que donne aussi le pape saint Léon, qui s'exprime ainsi : Puisque Dieu est incorporel par son essence, comment peut-on dire que la Divinité habite corporellement dans le Christ, si ce n'est parce que notre chair est devenue la chair de la Divinité? *Quum incorporea sit substantia Dei, quomodo corporaliter in Christo habitat, nisi quia caro nostri generis facta est caro deitatis.* (Serm. 15 *de Pass. Dom.*)

Le texte de l'Apôtre ainsi entendu renverse l'hérésie de Nestorius, qui prétendait que la Divinité habitait dans le Christ, seulement comme dans son temple, où elle manifestait sa puissance et sa bonté.

10. *Et estis in illo repleti.* Et vous recevez vous-mêmes de sa plénitude, en sorte que vous êtes, par lui, remplis de science et de vérité. Car nous sommes des vases plongés dans la source, dit élégamment saint Augustin. *Nos vasa sumus, ille fons est.* (Serm. 289, n. 5.) Vous n'avez donc pas besoin de la science futile et dangereuse des philosophes et des rabbins.

Repleti. Ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre insiste sur ce mot. Au chapitre premier il avait dit : *In ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare.* Il répète ici, en expliquant son expression : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.* Puis enfin il ajoute : *Et estis*

in illo repleti. Quelle est sa pensée, quand il répète les termes πλήρωμα et πεπληρωμένοι? Il veut faire allusion au Plérôma ou plénitude de l'être dont parlent les philosophes en désignant la Divinité suprême. Il veut faire entendre que c'est le Christ qui possède la véritable plénitude de la Divinité, et que nous avons nous-mêmes la gloire de participer à cette plénitude par notre union avec le Christ.

Qui est caput omnis principatus et potestatis. C'est ce qu'il écrivait à la même époque aux Ephésiens : Dieu, leur disait-il, a placé le Christ à sa droite, dans les cieux, au-dessus de toute Principauté, de toute Puissance, de toute Vertu, de toute Domination et de tout ce qui porte un nom dans le siècle présent et dans le siècle futur. (Eph., I, 21.) Il est donc non-seulement votre chef, mais aussi le chef de tous les anges et de tous les esprits qui sont dans les cieux (1). Cette phrase est dirigée contre le culte superstitieux des anges, enseigné par les Simoniens. Ce qu'il ajoute regarde les judaïsants.

11. *In quo et circumcisi estis.* Et qu'avez-vous besoin de la circoncision charnelle que l'on prétend vous imposer? En devenant membres de Jésus-Christ, vous avez été circoncis vous-mêmes.

Circumcisione non manu facta. Aujourd'hui, la circoncision n'est plus faite par le couteau, mais par le Christ. Ce n'est pas la main, c'est l'esprit qui tranche. Enfin, ce n'est pas une partie du corps, mais c'est l'homme tout entier qui est circoncis, dit saint Chrysostome. (Hom. VI, 2.)

Circumcisi estis circumcisione non manu facta in exspoliatione corporis carnis, sed in circumcisione Christi. Vous avez été circoncis non d'une circoncision faite de main d'homme par le dépouillement du corps charnel, mais

(1) Toutefois le Christ n'est pas de la même manière le chef des anges et des hommes. L'Eglise est son corps, les fidèles sont ses membres, *membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus.* (Eph., V, 30.) Entre le Christ et les hommes, les membres sont de même nature que la tête. Il n'en est pas ainsi des anges.

vous avez été circoncis de la circoncision de Jésus-Christ. Comme on le voit, il y a ici antithèse entre la circoncision judaïque et celle des chrétiens, selon la leçon actuelle de la Vulgate.

Mais le grec présente une leçon différente : Περιετμήθητε περιτομῇ ἀχειροποιήτῳ, ἐν τῇ ἀπεκδύσει τοῦ σώματος τῆς σαρκὸς, ἐν τῇ περιτομῇ τοῦ Χριστοῦ, *circumcisi estis circumcisione non manu facta, in exspoliatione corporis carnis, in circumcisione Christi.* Ce qu'il faut traduire ainsi : « Vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'a pas été faite de main d'homme ; vous avez été circoncis d'une circoncision qui consiste dans le dépouillement du corps charnel; vous avez été circoncis de la circoncision de Jésus-Christ (1).

Cette leçon nous paraît la meilleure. Car, premièrement, le mot composé ἀχειροποίητος, *non manu factus,* est un adjectif qui présente par lui-même un sens complet et qui n'a pas besoin d'un déterminatif; un helléniste ne pensera donc pas à modifier ἀχειροποιήτῳ par ἐν ἀπεκδύσει τοῦ σώματος. Si saint Paul eût voulu exprimer ce sens, il aurait choisi le participe au lieu de l'adjectif et aurait dit : Περιτομῇ οὐ χειρὶ πεποιημένῃ ἐν ἀπεκδύσει τοῦ σώματος. Secondement, les mots ἀπέκδυσις τοῦ σώματος, *exspoliatio corporis,* semblent une expression impropre pour désigner la circoncision de la chair, qui n'ôte pas le corps ; tandis que cette même expression convient très-bien à la circoncision spirituelle, qui consiste non pas à retrancher une pellicule, mais à se dépouiller du corps entier de la chair, c'est-à-dire des passions du corps et de la concupiscence de la chair. Troisièmement enfin, la particule *sed,* qui change le sens, ne se trouve dans aucun exemplaire grec, elle manque dans beaucoup d'anciens manuscrits de la Vulgate, et dans saint Augustin. Ce serait donc une addition postérieure. L'auteur de la Vulgate avait bien tra-

(1) Le corps de la chair (*corpus carnis*) est la même chose que le vieil homme et le corps du péché dont parle saint Paul aux Romains : *Vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultra non serviamus peccato.* (Rom., VI, 6).

duit, mais sa version a dû être altérée par des copistes qui ne l'entendaient pas.

Théodoret montre, en commentant ces paroles, la différence des deux circoncisions : celle des juifs et celle des chrétiens. La nôtre, dit-il, n'est pas charnelle, mais spirituelle. *Non est enim carnalis, sed spiritualis; neque manu facta, sed divina; neque exiguæ particulæ corporis ablatio, sed ab omni corruptione liberatio.*

12. Où et quand cette circoncision a-t-elle été faite? Dans le baptême. Car alors vous avez dépouillé non votre chair, mais la tunique souillée de vos péchés (1). Le baptême a de plus été pour vous un tombeau, où vous avez été ensevelis avec Jésus-Christ : *consepulti ei in baptismo.* Comme Jésus-Christ laissa dans le tombeau le linceul dont il était enveloppé, de même vous avez alors dépouillé le vêtement impur de vos affections charnelles. Enfin vous êtes ressuscités en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, à une vie spirituelle et sainte : *In quo et resurrexistis.* Comme membres de Jésus-Christ, vous êtes dès maintenant ressuscités à la vie spirituelle de vos âmes, et vous avez acquis le droit à la future résurrection de vos corps. *In quo,* c'est-à-dire non-seulement *in baptismate,* mais *in ipso Christo.* Vous êtes ressuscités dans la personne de Jésus-Christ, votre chef. *Nondum utique,* dit saint Augustin, *resurreximus sicut Christus, sed tamen secundum spem, quæ nobis in illo est, jam nos cum illo resurrexisse testatus est.* (Contr. Faust., l. XI, c. VII.)

Per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum a mortuis. Cela est bien dit, remarque saint Chrysostome. Car c'est la foi qui a fait tout ce grand ouvrage. Vous avez cru que Dieu peut ressusciter les morts, et vous avez été ainsi ressuscités vous-mêmes. *Credidistis quod Deus suscitare potest, et ita suscitati estis.*

Saint Paul répète ici ce qu'il écrivait aux Ephésiens dans le même temps et par le même messager : *Credimus secundum operationem potentiæ virtutis ejus, quam ope-*

(1) « *Exspoliationem corporis carnis* » *appellavit salutarem baptismum : in illo enim exuimus sordidam peccati tunicam,* dit Théodoret.

ratus est in Christo, suscitans illum a mortuis. « Nous croyons à l'opération de Dieu, qui a manifesté la puissance de sa force, en ressuscitant le Christ d'entre les morts ». (Ephes., I, 20.)

13. *Et vos quum mortui essetis in delictis et præputio carnis vestræ, convivificavit cum illo.* « Et lorsque vous étiez morts dans vos péchés et dans l'incirconcision de votre chair, Dieu vous a rendus à la vie avec le Christ ». Saint Paul répète encore aux fidèles de Colosses ce qu'il venait de dire à ceux d'Ephèse : *Quum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo, cujus gratia estis salvati, et conressuscitavit.* (Ephes., II, 5.) L'Apôtre ici parle de la mort spirituelle et de la vie de la grâce. Le péché, comme un glaive, tue l'âme en la séparant d'avec Dieu ; et quand elle est morte par le péché, il lui est aussi impossible de se réunir à Dieu, qui est sa vie et son bonheur, que de rentrer dans un corps une fois qu'elle en est sortie. Dieu seul peut opérer cette double résurrection.

Mais pourquoi l'Apôtre dit-il : « Lorsque vous étiez morts dans l'incirconcision de votre chair ? » Par l'incirconcision, il entend la concupiscence, dont les Gentils suivaient les mouvements avant d'avoir connu l'Evangile (1). Mais cette concupiscence a été circoncise et mortifiée par la grâce de Jésus-Christ dans votre baptême.

Donans vobis omnia delicta. Il vous a rendu la vie en vous accordant la rémission de tous vos péchés. Ce texte est un de ceux qui prouvent que le baptême efface non-seulement le péché originel, mais encore tous les péchés actuels, soit mortels, soit véniels : *Omnia delicta.* Il prouve aussi que la remise de la faute et de la peine est entière ; c'est le sens naturel du grec, aussi bien que du latin : *dŏnans,* χαρισάμενος.

14. *Delens.* Il y a ici changement de personne. Les verbes *suscitavit* et *convivificavit* avaient pour sujet *Deus,* qui désignait soit le Père, soit la sainte Trinité. C'est la

(1) *Præputium vocavit quod significatur præputio, hoc est delicta carnalia quibus exspoliandi sumus.* (S. Aug., Ep. 149, al. 59, n° 26)

manière naturelle d'expliquer les deux phrases *qui suscitavit illum* et *convivificavit cum illo*. Mais l'écrivain sacré passe insensiblement à Dieu le Christ. Car si *donans delicta* peut se rapporter encore au Père ou à la Trinité, les mots *delens, tulit, traduxit*, et les trois autres participes qui accompagnent ces verbes *(affigens, exspolians, triumphans)* expriment la Rédemption qui est l'œuvre du Christ. La Vulgate ne laisse point de doute à cet égard, lorsqu'elle rend θριαμβεύσας αὐτοὺς ἐν αὐτῷ par *triumphans illos in semetipso*, et non *in illo*.

Delens quod adversus nos erat chirographum decreti. Voilà un texte célèbre qui a beaucoup exercé les philologues. En grec, on lit : Ἐξαλείψας τὸ καθ' ἡμῶν χειρόγραφον τοῖς δόγμασιν, *quum delevisset quod adversus nos erat chirographum decretis*. D'anciens manuscrits de la Vulgate portent aussi *chirographum decretis*. C'est probablement la bonne leçon; car il n'est pas vraisemblable que l'auteur de la Vulgate, qui est toujours si fidèle, ait traduit le datif pluriel τοῖς δόγμασι, par le génitif singulier *decreti :* génitif qui cependant n'altère pas le sens. Mais comme l'expression *chirographum decretis* est obscure, les copistes auront omis l'*s* final. Que signifient donc ces deux mots : *chirographum decretis?* En traduisant littéralement on trouve : « ayant effacé la signature aux décrets ». Par les décrets, on entend la loi que Dieu imposa au premier homme; loi qui réglait son sort avec celui de toute sa race; loi dont le texte est rapporté dans la Genèse : « Le jour où tu mangeras du fruit de l'arbre, tu mourras ». Adam en péchant souscrivit le décret; il accepta la mort en échange du fruit qu'il mangea. Mais en grec, il y a τοῖς δόγμασιν, *decretis*, et non τῷ δόγματι, *decreto*. C'est qu'en effet ce décret est double : l'un concerne Adam, et l'autre sa postérité : *Quod erat contrarium nobis*.

Quant à *chirographum*, χειρόγραφον, c'est une obligation signée avec la main. Ainsi τὸ χειρόγραφον τοῖς δόγμασιν est la souscription faite de la main d'Adam aux décrets de sa condamnation et de la nôtre.

Nous donnons l'interprétation de saint Jean Chrysostome. Quel est ce décret ? demande le saint docteur. « C'est », répond-il, « celui que Dieu intima au premier homme quand il lui dit : Le jour où tu mangeras du fruit de l'arbre, tu mourras ». Or, Satan avait ce décret entre les mains. Car l'homme en péchant avait passé de l'empire de Dieu sous la tyrannie de son séducteur. Jésus-Christ lui arracha dans sa passion cette signature fatale, et, au lieu de nous la rendre, il la déchira, pour montrer avec quelle joie il nous remettait notre dette. (Hom. VI, 3.) *Et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci.* Il attacha à sa croix cette funeste cedule, et il la montra au monde comme une glorieuse dépouille enlevée à son ennemi (1).

15. *Et exspolians Principatus et Potestates.* Il a dépouillé les Principautés et les Puissances de leur empire sur les hommes. Jamais saint Paul n'avait parlé avec autant de magnificence, dit saint Chrysostome.

Traduxit confidenter, palam triumphans illos (2). Il a donné en spectacle au ciel et à la terre ces Puissances de ténèbres, et il les a exposées au mépris de l'univers, en manifestant la glorieuse victoire qu'il a remportée sur eux en sa personne : *in semetipso.*

En effet, le démon n'a jamais été plus humilié qu'à la passion de Jésus-Christ. Car, lorsqu'il croyait l'avoir vaincu et précipité dans la mort, comme tous les autres enfants d'Adam, non-seulement il n'a pu le retenir dans

(1) On voit que nous donnons une signification différente à deux phrases de saint Paul que plusieurs expliquent comme disant la même chose. Saint Paul écrit aux Ephesiens : *Legem mandatorum decretis evacuans,* τὸν νόμον τῶν ἐντολῶν ἐν δόγμασι καταργήσας. (II, 15.) Et il dit ici aux Colossiens : *Delens, quod adversum nos erat, chirographum decretis,* ἐξαλείψας τὸ καθ' ἡμῶν χειρόγραφον τοῖς δόγμασιν, ὃ ἦν ὑπεναντίον ἡμῖν. (II, 14.) Dans l'Epître aux Ephésiens, *decretis* (δόγμασι) signifie les dogmes de la foi qui sont proposés à notre croyance et qui remplacent les observances cérémonielles de la loi mosaïque, *legem mandatorum.* Dans l'Epître aux Colossiens, *decretis* (τοῖς δόγμασι) désigne la loi imposée au premier homme, et *chirographum* (χειρόγραφον) marque la funeste signature qu'Adam fut censé donner, par son péché, au double décret de sa condamnation et de la nôtre.

(2) *Confidenter, palam.* Le traducteur latin a voulu rendre par ces deux adverbes la double signification du grec, ἐν παρρησίᾳ.

le tombeau, mais il a perdu les morts qu'il possédait. Quand Jésus a été mis en croix, la terre a tremblé, les sépulcres se sont ouverts et les prisonniers du trépas se sont montrés vivants aux justes de la ville sainte. Alors la cédule de notre condamnation a été remplacée par une nouvelle alliance, dont les cérémonies du baptême nous donnent les termes : « Je renonce au démon, et je m'attache à vous, Christ ». Ἀποτάσσομαι τῷ Σατανᾷ καὶ συντάσσομαί σοι, Χριστέ. (S. Chrys., hom. VI, 4.) Voilà les paroles qui ont aussitôt couru d'un bout du monde à l'autre. Voilà la charte qui, jusqu'à la fin des siècles, régira l'univers soumis au Christ.

16. *Nemo ergo vos judicet.* C'est la conclusion des cinq versets qui précèdent. Vous avez reçu, par Jésus-Christ, la circoncision spirituelle, bien supérieure à celle des Juifs ; vous êtes ressuscités à la vie de la grâce ; toutes vos fautes sont effacées : que personne donc ne vous condamne, parce que vous négligez des observances sans lesquelles vous avez obtenu la justice.

In cibo. La distinction des viandes, prescrite aux seuls Israélites, n'a jamais obligé les autres peuples, et tous les chrétiens sont affranchis de cette loi.

Aut potu. Aucune boisson n'était défendue par la loi de Moïse, seulement le vase qui n'avait point de couvercle était immonde. (Num., XIX, 15.) Mais les Scribes et les Pharisiens avaient ajouté à la loi un grand nombre de prescriptions arbitraires et superstitieuses.

Aut in parte diei festi, ἢ ἐν μέρει ἑορτῆς. Cette expression ἐν μέρει embarrasse les commentateurs. Voici ce qui nous semble le plus probable. Les docteurs judaïsants tenaient à la distinction des viandes et à la circoncision ; mais ils se relâchaient sur d'autres préceptes. Ainsi pour les fêtes de la loi ancienne, les néoménies et le sabbat, ils n'exigeaient pas que toute la journée fût observée, mais seulement « une partie ». C'est pourquoi saint Paul dit aux chrétiens : Que personne ne vous condamne si vous refusez d'observer même cette partie qu'on vous impose à tort, puisque tout est aboli par la loi du Christ.

C'est à peu près ainsi que l'explique saint Chrysostome. Toutefois l'expression ἐν μέρει ἑορτῆς, *in parte diei festi,* signifie peut-être simplement « au sujet d'une fête ». C'est le sens de *in hac parte,* dans la seconde Epître aux Corinthiens, III, 10.

Diei festi, aut neomeniæ, aut sabbatorum. Par le mot *festum,* ἑορτή, on entend les fêtes judaïques qui ne revenaient qu'une fois l'an, comme celles de Pâques, de la Pentecôte, des Tabernacles. La néoménie ou nouvelle lune se célébrait le premier jour du mois par des sacrifices et le son de la trompette sacrée. *Sabbatorum.* Les chrétiens ne fêtaient plus le sabbat, mais le dimanche, qui était le jour de la résurrection de Notre-Seigneur.

17. *Quæ sunt umbra futurorum, corpus autem Christi.* C'est comme s'il y avait : *Corpus autem pertinet ad Christum.* Tous ces rites, toutes ces observances n'étaient que l'ombre des choses futures; mais le corps, la réalité, la vérité de ces figures appartient au Christ; elles se sont accomplies dans le Christ. Pourquoi donc vouloir s'attacher à l'ombre quand nous possédons la réalité (1) ?

18. *Nemo vos seducat,* μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω, *nemo vos præmio fraudet.* « Que personne ne vous dépossède du prix que vous méritez ». Βραβεύω signifie « décerner le prix d'un combat » à l'athlète qui l'a mérité. Καταβραβεύω veut dire « mal juger, refuser le prix à celui qui l'a mérité et l'adjuger injustement à un autre (2) ».

(1) On cite une phrase de Josèphe où σκία et σῶμα, *umbra* et *corpus,* offrent le même sens que dans saint Paul : Ἥκει σκίαν αἰτησόμενος βασιλείας ἧς ἥρπασεν ἑαυτῷ τὸ σῶμα. (B. J. II, 2, n. 5.) « Archelaüs vient demander l'ombre (c'est-à-dire, le titre) de la royauté, dont il a usurpé la réalité ».

(2) Καταβραβευθῆναι *est quum alius victoriam, alius præmium refert,* dit saint Chrysostome. Selon saint Jérôme (Hier., Ep. ad Algas., c. X), ce verbe est un provincialisme, usité en Cilicie, patrie de saint Paul, qui l'emploie ici fort à propos. Car βραβεύειν signifie être arbitre. Or certains hérétiques prétendaient que c'étaient les anges qui étaient les arbitres des hommes. Saint Paul, jouant sur ce mot, dit avec finesse : Il y a des docteurs qui veulent vous persuader que les anges sont les arbitres de votre sort. Prenez garde que ces docteurs ne deviennent eux-mêmes pour vous des arbitres pervers, qui vous enlèvent le prix que vous aviez mérité, *nemo per pravum judicium vos præmio merito fraudet.* Saint Paul emploie ici καταβραβεύειν, par une espèce d'ironie, comme il emploie ailleurs κατατομή, *concisio,* au lieu de περιτομή, *circumcisio.* (Philipp., III, 2.)

Volens, θέλων. Ce participe se complète au moyen de *seducere* sous-entendu. *Nemo vos seducat, volens vos seducere in humilitate.* Μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω, θέλων ὑμᾶς καταβραβεύειν ἐν ταπεινοφροσύνῃ. Que personne ne vous séduise et ne vous frustre, en essayant de vous tromper par une fausse humilité (1).

In humilitate. Que faut-il entendre par ce mot ? Certains hérétiques soutenaient dès lors, comme firent plus tard les Gnostiques, que la nature humaine était trop misérable pour que le Dieu suprême l'eût créée. Il ne convenait pas non plus à sa dignité de nous instruire et de nous racheter. Le Fils de Dieu ne s'était donc pas incarné : c'étaient les anges qui étaient nos médiateurs et nos sauveurs. C'est ainsi que, par une fausse humilité, ils corrompaient le dogme de la création, de l'incarnation et de la rédemption; et tout occupés de la majesté de Dieu, sans penser à sa bonté, ils introduisaient la religion superstitieuse des anges.

Ces erreurs, quoique combattues à leur naissance par les Apôtres, se maintinrent durant plusieurs siècles en Phrygie et en Pisidie. Le concile de Laodicée, tenu l'an 367, défend de quitter l'Eglise de Dieu pour aller invoquer superstitieusement les anges et faire des assemblées qu'il condamne. (Can. 35.) Soixante ans plus tard, au temps de Théodoret, ces hérétiques de Phrygie et de Pisidie se rassemblaient encore dans des oratoires pour rendre un culte superstitieux à saint Michel. Ils sont appelés *Angelici* dans saint Augustin. (Hær., 39.)

Quæ non vidit ambulans, ἃ μὴ ἑώρακεν ἐμβατεύων. Ces esprits singuliers parcourent le monde des anges, ils se promènent dans les cieux qu'ils n'ont pas vus, et discourent avec emphase sur des choses qu'ils ne connaissent pas.

(1) Ce sens, conforme à la grammaire, est donné par Théophylacte et par Œcuménius. Θέλουσιν ὑμᾶς καταβραβεύειν διὰ ταπεινοφροσύνης δοκούσης, *volunt vos fraudare per humilitatem apparentem,* dit Théophylacte. Θέλων τοῦτο ποιεῖν ἐν ταπεινοφροσύνῃ, *volens hoc facere per humilitatem,* dit à son tour Œcuménius. Saint Chrysostome et Théodoret n'expliquent point ce participe θέλων, parce que c'est un hellénisme bien connu.

Frustra inflatus sensu carnis suæ. Ils sont enflés, sans raison, des bas sentiments de leur chair. Ces docteurs, si humbles en apparence, ne sont que des orgueilleux, entêtés de leurs vains systèmes.

Sensu carnis suæ. Leurs idées sont sensuelles et grossières, telles que peuvent être les conceptions de ces âmes toutes charnelles. *Frustra inflatur et tumet sensu carnis suæ, carnaliter cuncta intelligens et traditionum Judaicarum deliramenta perquirens,* dit saint Jérôme. (Ep. ad Alg., q. 10.)

Saint Augustin parle de certains savants qui, de son temps, mettant de côté Dieu et leur âme, passaient leur vie à scruter le monde, et s'enthousiasmaient des rêves de leur imagination, affirmant et dogmatisant, comme s'ils habitaient les cieux. *Desertis virtutibus et nescientes quid sit Deus, magnum aliquid se agere putant, si universam istam corporis molem, quam mundum nuncupamus, curiosissime intentissimeque perquirant. Unde tanta etiam superbia gignitur, ut in ipso cœlo, de quo sæpe disputant, sibimet habitare videantur.* (De Mor. Eccl. cath., n. 38).

Saint Paul continue :

19. *Et non tenens caput, ex quo totum corpus, per nexus et conjunctiones subministratum et connexum, crescit in augmentum Dei.* Saint Paul répète la même pensée qu'il avait exprimée dans son Epître aux Ephésiens (IV, 16). Mais ici la phrase est moins chargée et plus claire. Celui, dit-il, qui enseigne les erreurs dont je parle, ne se tient pas attaché à la tête et au chef, d'où tout le corps de l'Eglise, recevant la vie et le mouvement par les jointures et les liens qui en unissent ensemble toutes les parties, s'entretient et grandit en l'accroissement qui est selon Dieu et que Dieu lui donne.

Non tenens caput. Ils inventent des médiateurs inutiles entre Dieu et les hommes, au lieu de s'attacher uniquement au Christ, qui est le chef d'où découle toute grâce sur le genre humain, et spécialement sur l'Eglise, qui est son corps.

Per nexus et conjunctiones, διὰ τῶν ἁφῶν καὶ συνδεσμῶν. L'un de ces mots, ἁφῶν *(conjunctiones),* peut désigner les jointures par lesquelles les os s'emboîtent les uns dans les autres; et l'autre, *nexus* (συνδεσμῶν) indique les liens qui unissent les diverses parties du corps, c'est-à-dire les muscles, les nerfs, les vaisseaux, par lesquels la sensibilité, le mouvement et la vie se communiquent aux membres.

Totum corpus subministratum (ἐπιχορηγούμενον) signifie tout le corps recevant ce qui lui est nécessaire.

Et constructum. C'est le corps ayant toutes ses parties adaptées, assemblées, solidement reliées entre elles.

L'Esprit de Dieu communique la vie de la grâce et la sainteté à tous les membres qui composent le corps de l'Eglise; mais pour cela il faut qu'ils soient unis au chef et unis entre eux.

Totum corpus crescit. Dans le corps humain, toutes les parties s'accroissent selon la proportion qui convient à chacune. L'œil devient plus ferme, la main plus habile, le bras plus fort, le pied plus agile. Ainsi en est-il des divers membres de l'Eglise : les évêques, les prêtres, les diacres, les fidèles acquièrent, sous l'influence de la grâce, chacun la perfection qui lui est propre.

Or, si la grâce donne à toutes les parties leur accroissement proportionnel, c'est la charité qui les unit fermement, la charité que saint Paul nommera tout à l'heure le lien de la perfection, *vinculum perfectionis* (III, 14).

Crescit in augmentum Dei. Ceci est ajouté pour opposer l'accroissement spirituel du corps mystique de Jésus-Christ au développement naturel du corps humain, d'où la comparaison est tirée. *In augmentum Dei* veut dire *augmentum quod Deus facit in nobis.* (S. Thomas.)

Une paraphrase élégante et claire de ce passage nous est donnée par saint Jérôme (Ep. ad Alg., 10) : *Ex quo capite corpus Ecclesiæ per suas compages atque juncturas vitalem doctrinæ cœlestis accipit succum, ut omnia paulatim membra vegetentur, et per occultos venarum meatus fundatur defecatus sanguis ciborum, ut de fonte capitis rigati artus*

crescant in perfectionem Dei, et impleatur Salvatoris oratio : Pater, volo ut, sicut ego et tu unum sumus, sic et isti in nobis unum sint. (Joann., XVII, 21.)

Théodoret nous donne à son tour une belle explication du même passage. « Comme dans le corps humain », dit-il, « le cerveau est la racine des nerfs, et que les nerfs portent le sentiment dans tous les membres : de même la source de la doctrine et le principe du salut se répandent du Christ dans tout le corps de l'Eglise ; et ce que les jointures et les ligaments sont dans notre corps, les Apôtres, les Prophètes, les Docteurs, le sont dans l'assemblée chrétienne ». (1)

20. *Si ergo mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi, quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis?* Si donc vous êtes morts avec le Christ aux grossiers éléments de ce monde, pourquoi raisonnez-vous, jugez-vous et décidez-vous, comme si vous viviez encore dans le monde?

Par *elementa hujus mundi,* saint Jérôme entend ici la loi de Moïse, non dans ses préceptes moraux, mais dans ses rites et ses figures. (Epist. 121 ad Alg., q. 10.) Ce n'étaient que les premiers éléments d'une religion imparfaite, adaptée aux sens d'un peuple charnel (2).

Quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis? Le monde ici veut dire tous les hommes qui ne font point partie de l'Eglise de Jésus-Christ. — *Decernitis,* δογματίζεσθε, *decreta fertis* ou *accipitis.* Tous les interprètes grecs donnent à ce verbe le sens passif, qui semble le meilleur. On peut donc rendre ainsi ce passage : Vous qui êtes morts aux éléments grossiers du monde, que vous avez laissés, avec vos péchés, dans les eaux du bap-

(1) *Quemadmodum in corpore cerebrum est nervorum radix, per nervos autem sensus habet corpus : ita etiam a Christo Domino et doctrinæ fontes et salutis causas accipit corpus Ecclesiæ. Quod autem sunt in corpore nexus et ligamenta, hoc sunt apostoli, prophetæ et doctores in Ecclesiæ conventu.* (Theod.)

(2) *Elementa mundi a quibus, imo quibus mortui sumus, lex Moysis et omne vetus instrumentum intelligendum est : quibus quasi elementis et religionis exordiis Deum discimus.* (Hier., *ad. Alg.*, c. X.)

tême, vous qui êtes ressuscités à la grâce divine et qui jouissez de l'heureuse lumière de l'Évangile, pourquoi donc vous laissez-vous imposer de vaines doctrines, comme si vous viviez encore dans le monde? Vous écoutez des Juifs charnels et ignorants; vous vous faites leurs disciples et vous recevez docilement, comme des enfants, leurs leçons impérieuses. Tu ne mangeras pas! Tu ne toucheras pas! vous disent-ils; et vous leur obéissez.

21. *Ne tetigeritis, ne gustaveritis, neque contrectaveritis.* Μὴ ἅψῃ, μὴ γεύσῃ, μηδὲ θίγῃς. « Ne touchez pas ». On demande quelle peut être la différence entre *tetigeritis* et *contrectaveritis*. Le mot *tangere*, ἅπτομαι, comme le français « toucher », est un terme général, qui peut signifier faire usage d'une chose. Ce mot s'explique par les deux verbes suivants. Non-seulement il ne faut pas manger ni goûter, mais pas même toucher de la main, μηδὲ θίγῃς.

La loi de Moïse défendait de manger de certaines viandes et déclarait immondes ceux qui touchaient un cadavre. A ces prescriptions, abolies par l'Evangile, les Scribes et les Pharisiens en ajoutaient beaucoup d'autres, que les docteurs judaïsants prétendaient imposer aux Gentils convertis au christianisme (1).

22. *Quæ sunt omnia in interitum ipso usu.* Doit-on faire dépendre le salut de choses matérielles, qui se consument par l'usage qu'on en fait? Εἰς κόπρον γὰρ ἅπαντα μεταβάλλεται, dit Théodoret. *Omnia enim mutantur in fimum.* C'est le raisonnement de Notre-Seigneur, lorsqu'il dit : *Non quod intrat in os coinquinat hominem. Quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit et in secessum emittitur.* Et voilà tout ce qui en arrive (2).

(1) Les hérétiques donnaient aussi des préceptes semblables. Ils disaient : *Ne tetigeritis uxorem, ne gustaveritis vinum aut carnem.* Car, ajoutaient-ils, ces choses ont été créées par les mauvais anges et déplaisent aux bons anges. *Colentibus angelos et dæmones carnæ est vino, esu carnis et venere abstinere*, dit Clément d'Alexandrie. (Strom., l. III.)

(2) Les protestants nous objectent cette parole au sujet de l'abstinence. Mais on leur répond que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de gouverner les fidèles et de leur imposer des lois qui obligent leur conscience. *Qui vos audit me audit.* (Luc., x, 16.) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam*

Secundum præcepta et doctrinas hominum. Ces mots se rattachent au verset précédent. Toutes ces lois qu'on prétend vous imposer ne sont que des prescriptions humaines; et ceux qui vous les imposent n'ont aucune autorité sur vous.

Mais ces prescriptions ne se trouvent-elles pas dans la loi que le Seigneur avait donnée à Moïse? Comment donc saint Paul les nomme-t-il des ordonnances humaines? On répond premièrement que beaucoup de ces prescriptions, ajoutées par les Scribes et les Pharisiens, étaient purement humaines, réprouvées même par Notre-Seigneur. Car il dit à ces docteurs : *Irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.* (Matth., xv, 6.) Secondement, la loi de Moïse surchargée, interprétée, corrompue par les docteurs juifs, n'était plus qu'une œuvre humaine. Troisièmement, enfin, les prescriptions anciennes n'avaient plus de fondement que dans la volonté des hommes, depuis qu'elles étaient abolies par la volonté de Dieu.

23. *Quæ sunt rationem quidem* (1) *habentia sapientiæ in superstitione, et humilitate, et non ad parcendum corpori, non in honore aliquo ad saturitatem carnis.* Verset obscur; il est bon d'avoir le grec sous les yeux. Ἅτινά ἐστιν λόγον μὲν ἔχοντα σοφίας, ἐν ἐθελοθρησκείᾳ, καὶ ταπεινοφροσύνῃ, καὶ ἀφειδίᾳ σώματος, οὐκ ἐν τιμῇ τινι πρὸς πλησμονὴν τῆς σαρκός. Ces doctrines et ces préceptes offrent, il est vrai, une apparence de sagesse ; il y a une certaine intelligence dans ce culte arbitraire (ἐθελοθρησκεία) ; dans cette austérité qui humilie les membres (ταπεινοφροσύνη) ; dans ce rude traitement auquel on soumet le corps (ἀφειδία σώματος). Mais l'on refuse de lui accorder quelque honneur pour satisfaire raisonnablement aux nécessités de la chair.

In superstitione ἐν ἐθελοθρησκείᾳ. Le mot ἐθελοθρησκεία (de

Dei. (Act. Ap., x, 28.) Les commandements de l'Eglise sont des ordonnances que Dieu sanctionne. Ce qui souille l'âme, ce n'est pas la viande que l'on mange, c'est la désobéissance.

(1) Le mot *quidem* (μὲν) n'est pas superflu, cette particule répond à *sed* (ἀλλά) sous-entendu devant *superstitione.* C'est comme s'il y avait ἀλλ' ἐν ἐθελοθρησκείᾳ, *hæc rationem quidem habent, sed in superstitione.*

ἐθέλω et θρησκεύω) signifie une religion que les hommes ont inventée ; et comme un tel culte ne vient point de Dieu, il ne plaît point à Dieu (1).

Et non ad parcendum corpori, traduction littérale, mais peu claire. Le mot ἀφειδία n'a point d'équivalent en latin. On peut rendre ἀφειδία σώματος par *severitas in corpus.*

Non in honore aliquo ad saturitatem carnis. Le mot *honor* a ici le sens de *subsidium,* secours, comme dans l'Epître Ire à Timothée : *Qui bene præsunt presbyteri duplici honore habeantur* (v. 17). Ces prétendus sages, dit saint Paul, refusent d'honorer le corps et de rassasier honnêtement la chair, pour la rendre apte à seconder les nobles et saintes fonctions de l'âme. Ce n'est point là ce que demande la véritable religion. En soumettant la chair à l'esprit, elle la purifie et prépare sa résurrection glorieuse.

Il n'est pas très-facile de donner le sens précis de plusieurs expressions employées par saint Paul dans ce chapitre, parce qu'il fait allusion à des questions agitées alors en Phrygie, et que nous ne connaissons qu'imparfaitement. Si nous avions la lettre des habitants de Laodicée, qui fut communiquée aux Colossiens, nous comprendrions mieux la réponse qu'il adresse aux premiers, et les instructions qu'il donne aux chrétiens des deux villes.

(1) Θρησκεύω signifie proprement honorer la Divinité à la façon des Thraces. Car on regardait la Thrace, où chantait Orphée, comme le berceau de la religion grecque.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Au chapitre précédent, versets 12 et 13, saint Paul avait dit aux Colossiens qu'ils étaient ressuscités avec Jésus-Christ. De cette vérité, il tire maintenant plusieurs considérations morales.

Premièrement, si vous êtes véritablement ressuscités avec Jésus-Christ, aimez et cherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ habite.

Pour cela faites mourir les membres du vieil homme, qui sont les péchés, et revêtez-vous de l'homme nouveau et de ses vertus. Il en fait le détail. (1-17.)

Secondement, l'Apôtre marque les devoirs spéciaux des épouses et des époux, des serviteurs et des maîtres.

En étudiant la partie morale de l'Epître aux Colossiens, il est bon d'avoir sous les yeux les derniers chapitres de l'Epître aux Ephésiens. Car ces deux Epîtres, écrites à la même époque et contenant à peu près les mêmes idées, s'expliquent l'une par l'autre.

---

1. *Igitur, si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens;*

2. *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.*

3. *Mortui enim estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.*

4. *Quum Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria.*

5. *Mortificate ergo membra vestra quæ sunt super terram : fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam ma-*

1. Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ;

2. Goûtez les choses du ciel, et non celles de la terre.

3. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.

4. Lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, apparaîtra, alors vous apparaîtrez vous-mêmes avec lui dans la gloire.

5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous : la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais désirs et

l'avarice, qui est une idolâtrie.

6. Car ces péchés font tomber la colère de Dieu sur les enfants de l'incrédulité.

7. Et vous-mêmes vous avez aussi marché dans ces voies, lorsque vous viviez dans ces désordres.

8. Mais maintenant déposez vous-mêmes aussi toutes les passions mauvaises : la colère, l'aigreur, la malice, la médisance et l'injure ; que les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche.

9. Ne vous trompez pas les uns les autres par le mensonge ; dépouillez le vieil homme avec ses œuvres ;

10. Et revêtez-vous de l'homme nouveau, qui se renouvelle dans la connaissance de la vérité selon l'image de celui qui l'a créé.

11. Or, il n'y a dans cette rénovation ni Gentil ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre ; mais Jésus-Christ est tout en tous.

12. Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur et de patience :

13. Vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frère les sujets de plainte qu'il pourrait avoir contre lui, et vous pardonnant mutuellement comme le Seigneur vous a pardonné.

14. Mais par-dessus tout possédez la charité, qui est le lien de la perfection.

15. Faites régner dans vos cœurs la paix de Jésus-Christ, à laquelle vous avez été appelés comme ne faisant qu'un seul corps. Et soyez reconnaissants.

16. Que la parole de Jésus-Christ habite en vous avec plénitude et vous comble de sagesse. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes

lam, et avaritiam, quæ est simulacrorum servitus : (Eph., v, 3.)

6. *Propter quæ venit ira Dei super filios incredulitatis :*

7. *In quibus et vos ambulastis aliquando, quum viveretis in illis.*

8. *Nunc autem deponite et vos omnia : iram, indignationem, malitiam, blasphemiam, turpem sermonem de ore vestro.* (Eph., iv, 22; Hebr., xii, 1 ; I Petr., ii, 1.)

9. *Nolite mentiri invicem, exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis :*

10. *Et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginem ejus qui creavit illum :* (Gen., i, 26.)

11. *Ubi non est gentilis et Judæus, circumcisio et præputium, barbarus et Scytha, servus et liber ; sed omnia et in omnibus Christus.*

12. *Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam :*

13. *Supportantes invicem, et donantes vobismet ipsis si quis adversus aliquem habet querelam : sicut et Dominus donavit vobis, ita et vos.*

14. *Super omnia autem hæc, caritatem habete, quod est vinculum perfectionis.*

15. *Et pax Christi exsultet in cordibus vestris, in qua et vocati estis in uno corpore; et grati estote.*

16. *Verbum Christi habitet in vobis abundanter in omni sapientia, docentes et commonentes vosmet ipsos psalmis, hymnis, et canticis spiritualibus,*

in gratia cantantes in cordibus vestris Deo.

17. *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo et Patri per ipsum.* (I Cor., x, 31.)

18. *Mulieres, subditæ estote viris, sicut oportet, in Domino.* (Eph., v, 22; I Petr., III, 1.)

19. *Viri, diligite uxores vestras, et nolite amari esse ad illas.*

20. *Filii, obedite parentibus per omnia : hoc enim placitum est in Domino.* (Eph., VI, 1.)

21. *Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant.* (Eph., VI, 4.)

22. *Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum.* (Tit., II, 9; I Petr., II, 18.)

23. *Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino, et non hominibus :*

24. *Scientes quod a Domino accipietis retributionem hæreditatis. Domino Christo servite.*

25. *Qui enim injuriam facit, recipiet id quod inique gessit : et non est personarum acceptio apud Deum.* (Rom., II, 6.)

et des cantiques spirituels, en chantant dans vos cœurs les louanges de Dieu avec action de grâce.

17. Quoi que vous fassiez, soit en parlant, soit en agissant, faites tout au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père.

18. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est juste, dans le Seigneur.

19. Maris, aimez vos femmes, et ne les traitez point avec aigreur et rudesse.

20. Enfants, obéissez en tout à vos pères et à vos mères; car cela est agréable au Seigneur.

21. Pères, ne provoquez point vos enfants à l'irritation, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

22. Serviteurs, obéissez en tout à vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais obéissez avec simplicité de cœur et crainte de Dieu.

23. Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes :

24. Sachant que vous recevrez l'héritage du ciel pour récompense. Servez le Seigneur Jésus-Christ.

25. Car celui qui agit injustement recevra la peine due à son injustice; et Dieu n'a point égard à la condition des personnes.

COMMENTAIRE

1. *Igitur.* Les préceptes moraux que va donner saint Paul sortent des dogmes qu'il vient d'exposer.

Si consurrexistis cum Christo. Il avait dit au précédent

chapitre : Vous êtes ressuscités en Jésus-Christ, Dieu vous a rendus à la vie avec le Christ (v. 12 et 13). Reprenant cette idée et partant de ce principe, il ajoute : *Quæ sursum sunt quærite.* Pourquoi devez-vous rechercher les choses d'en haut ? Parce que vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ. La terre n'est plus un séjour digne de celui qui participe à la résurrection. Dieu a donné la terre aux enfants des hommes ; mais les cieux des cieux appartiennent au Seigneur et aux enfants de Dieu.

Ubi Christus est. Où est le Christ, là doit être notre cœur.

In dextera Dei sedens. Voyez où l'Apôtre nous ordonne d'aspirer. Notre place est à la droite même de Dieu avec Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Frère. Elevés à cette sublime hauteur, assis avec Jésus-Christ sur un trône céleste, regarderons-nous encore la terre avec des yeux de concupiscence ? *Quam sordet tellus, dum cœlum aspicio !* disait saint Ignace de Loyola.

Cherchez donc les biens du ciel, en faisant les œuvres qui les méritent et en acquérant les vertus qui en rendent dignes.

2. *Quæ sursum sunt sapite,* ayez du goût pour les choses d'en haut.

Sapite, φρονεῖτε, c'est-à-dire, *cogitate.* Que les choses du ciel soient l'objet de vos pensées et le but de vos actions. Non-seulement l'Eglise rappelle ces paroles aux prêtres et aux fidèles pendant tout le temps pascal; mais jamais elle ne célèbre le saint sacrifice sans faire entendre à l'assemblée ces deux mots qui les résument : *Sursum corda !* Et tous les soirs quand la nuit approche, apportant avec elle le silence et les graves pensées, la voix du prophète David répète en tous les pays du monde cette parole : *Filii hominum, usquequo gravi corde ?* Enfants des hommes, jusques à quand vos cœurs seront-ils appesantis ? Aimez donc les choses du ciel, et non celles de la terre : *non quæ super terram.*

3. *Mortui enim estis.* Voilà ce que nous avons peine à comprendre : Nous sommes morts au monde et à sa con-

cupiscence, et le monde est mort pour nous. Si désormais la Fortune, la Volupté et la Gloire humaine vous appellent, répondez-leur : Je suis mort, j'ai été enseveli avec Jésus-Christ dans mon baptême.

Et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Mais plus nous sommes morts, plus nous sommes vivants. Car la vie du chrétien n'est pas cette vie terrestre, qui est commune aux hommes et aux animaux. Nous en avons une autre que les profanes ne connaissent point et ne soupçonnent même pas, parce qu'elle est cachée en Dieu, c'est-à-dire cachée au sein même de la lumière ; cachée avec le Christ, qui vit et règne dans les cieux.

4. *Quum Christus apparuerit vita vestra.* De même que la tête est le principe de notre vie corporelle, de même le Christ, notre Chef, est le principe de notre vie spirituelle. C'est par lui que nous vivons maintenant dans la grâce, c'est par lui que nous vivrons un jour dans la gloire.

Quum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria. Mais lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, apparaîtra dans sa gloire devant l'univers assemblé, alors vous apparaîtrez vous-mêmes avec lui dans la gloire. Voyez comme saint Paul nous transporte avec Jésus-Christ pour lui faire cortège, lorsqu'il descendra des cieux. Car le grand Apôtre s'applique continuellement à nous montrer que tout est commun entre le Christ et nous. C'est le but qu'il poursuit dans toutes ses Epîtres, dit saint Chrysostome. Tout ce qui est à Jésus-Christ est à nous, sa gloire, son trône, sa vie, sa chair, même son Esprit, même son Père.

In gloria. Vous apparaîtrez alors dans la gloire. La plupart des saints sont néanmoins méprisés pendant leur vie. Qui est-ce qui connaissait saint Paul ermite, saint Alexis, la bienheureuse Vierge même ? Un saint sur la terre est ordinairement, dit saint Chrysostome, la perle cachée dans l'écaille. C'est dans cette enveloppe méprisée que la perle naît, se forme et se conserve, jusqu'au jour où les rois en parent leur couronne. Que de

perles se sont ainsi formées, et se forment encore aujourd'hui dans les solitudes monastiques !

5. *Mortificate ergo membra vestra quæ sunt super terram.* Les membres de l'homme terrestre et charnel sont les appétits de la concupiscence qui reste en vous après le baptême : ce sont l'impureté, les désirs mauvais, l'avarice. Vous ne pouvez pas retrancher ces membres, puisqu'ils font partie de votre nature infirme et viciée. Mais il faut les mortifier, νεκρῶσαι, il faut les paralyser, les condamner à l'inaction absolue, comme s'ils étaient morts.

Pour cela veillez sur vos yeux, que les richesses éblouissent et que fascinent les beautés corporelles. Veillez sur vos oreilles, qu'enchante une musique lascive et que réjouissent des paroles déshonnêtes. Veillez sur tous vos sens, qui sont autant de foyers où les passions s'allument. (S. Chrys., Hom. VIII, 3.)

Membra vestra quæ sunt super terram. « Mortifiez vos membres qui sont sur la terre. » Ces mots désignent nos péchés, dit saint Chrysostome, parce que les péchés sont commis sur la terre, et naissent d'une affection terrestre, qui entre en nos cœurs par nos sens.

Fornicationem, immunditiam. La fornication et l'impureté font partie de nous-mêmes, comme nos membres ; mais nous sommes les maîtres de nos membres et, avec l'aide de Dieu, nous pouvons les soumettre et les réduire à l'immobilité. Le second terme, *immunditia,* comprend diverses actions honteuses, que la pudeur défend de nommer, et spécialement le péché de mollesse.

Libidinem, πάθος, *flagitium contra naturam, masculorum concubitus* (1). Saint Paul condamne souvent ces péchés honteux, parce qu'ils étaient très communs parmi les païens. Les récits mythologiques étaient pleins de ces criminelles amours, chantées par les poètes et excusées par les philosophes.

Concupiscentiam malam. Non-seulement il ne faut pas

(1) On appelait παθικὸς celui qui se prêtait à ces infamies ; en latin *pathicus, qui præposteram venerem patitur.*

faire ces actions coupables, mais il n'est pas permis de les désirer dans son cœur : *Non concupisces.*

Et avaritiam, quæ est simulacrorum servitus. L'or est pour l'avare une idole ; c'est son Dieu. Il lui rapporte toutes ses pensées, tous ses travaux, toutes ses affections. Son trésor est pour lui une chose sacrée, il le préfère à ses parents, à ses enfants, à son âme. L'avarice a vendu Jésus-Christ et l'a livré pour trente pièces d'argent. Si l'avarice est damnable dans un simple chrétien, mon Dieu ! que serait-ce dans un prêtre ! Toutes les fois que nous sommes tentés d'avarice, faisons une aumône, afin de résister à une passion si funeste.

6. *Propter quæ venit ira Dei super filios incredulitatis.* C'est à cause de ces crimes que la colère de Dieu visite les fils de l'incrédulité. Or, si Dieu châtie à cause de leurs impuretés ceux qui n'ont pas reçu l'Evangile, épargnera-t-il les nations baptisées qui s'abandonnent à ces vices ?

Venit ira Dei, ἔρχεται ἡ ὀργὴ τοῦ Θεοῦ. Au siècle dernier, les prédicateurs de l'Evangile, voyant les progrès de la corruption et de l'impiété, criaient du haut de la chaire : La colère de Dieu vient ! Elle a été longtemps en marche, mais enfin elle est arrivée, et la nation coupable a été foulée aux pieds. Aujourd'hui, la même parole retentit encore : puissent les prières des justes écarter les nouveaux châtiments dont nous sommes menacés ! Souvenons-nous que le feu a dévoré des villes infâmes, et que des flots de sang ont lavé des terres profanées.

Super filios incredulitatis. Par l'incrédulité, ἀπείθεια, saint Paul ne désigne pas la simple ignorance de la vérité, mais le refus opiniâtre de se rendre aux preuves de la religion.

7. *In quibus et vos ambulastis aliquando, quum viveretis in illis.* « Péchés auxquels vous vous êtes laissés aller vous-mêmes autrefois, quand vous viviez dans ces désordres ». Ce n'est point une injure de leur rappeler ce qu'ils étaient avant leur conversion, puisque leur conduite ressemblait à celle de tous les infidèles. Mais saint Paul les avertit qu'ils ne doivent plus commettre des fautes pardonnées.

Ambulastis, quum viveretis. Vivre dans le péché, c'est demeurer souillé d'un péché que l'on a commis. Marcher dans le péché, c'est renouveler l'action mauvaise et la commettre habituellement. Saint Paul dit donc aux habitants de Colosses que, jadis, ces fautes étaient fréquentes parmi eux, et qu'ils n'en avaient ni honte, ni repentir.

8. *Nunc autem deponite et vos omnia.* Déposez donc aussi vous-mêmes tous ces vices. *Et vos.* Des milliers de Gentils, dont la vie était autrefois pleine de corruption, pratiquent maintenant les plus pures vertus. Suivez leur exemple et donnez-le vous-mêmes aux autres. Car votre foi, si vous retourniez à ces crimes, ne vous sauverait pas de la colère de Dieu.

Iram, indignationem, malitiam, blasphemiam. Il nomme les péchés qui naissent de la haine contre le prochain. C'est d'abord la colère qui éclate en paroles et en actions violentes, *iram.* C'est la rancune sombre qui vit au fond du cœur et entretient le désir de la vengeance, *indignationem.* C'est la méchanceté qui médite les moyens de nuire, *malitiam.* C'est la médisance qui répand son venin et s'exhale en injures contre le prochain, *blasphemiam.*

Turpem sermonem. La parole déshonnête souille celui qui la profère et celui qui l'entend.

De ore vestro. Une bouche consacrée par la louange de Dieu et par le sang de Jésus-Christ ne doit pas être profanée par des paroles immondes.

9. *Nolite mentiri invicem.* Il ne faut tromper personne. Car le mensonge est toujours un péché. Mais que des chrétiens, disciples d'un Dieu de vérité, se trompent les uns les autres, c'est un scandale et une indignité.

L'Apôtre donnait le même précepte aux Ephésiens : *Deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.* (Eph., IV, 25.)

Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis. Par le vieil homme et ses actions, il entend le genre de vie que menaient les habitants de Colosses et les passions auxquelles ils s'abandonnaient avant leur conversion au

christianisme. *Veterem hominem appellavit priorem vitæ institutionem,* dit Théodoret.

10. *Et induentes novum.* L'homme nouveau, sorti des eaux baptismales, ne vieillit point; car, en croissant dans la connaissance de Dieu, il renouvelle éternellement sa jeunesse, et il devient de plus en plus semblable à celui qui l'a créé, c'est-à-dire à Jésus-Christ. Saint Chrysostome remarque que Notre-Seigneur n'est pas mort vieillard, mais dans la plénitude de la jeunesse, et qu'il était d'une beauté inexprimable : *adeo pulcher, ut dici non possit.* C'est l'image de la beauté spirituelle que tous ses disciples doivent souhaiter pour leur âme et s'efforcer d'atteindre peu à peu jusqu'à la fin de leur vie.

Qui renovatur. De même que, dans la création, l'homme a été fait à l'image de Dieu, selon sa nature raisonnable : de même, dans la régénération, il est de nouveau rendu semblable à Dieu par la grâce. C'est dans l'intelligence et la volonté que réside la primitive image de Dieu, selon la nature ; c'est dans la foi et la sainteté de la justice que l'homme réparé trouve sa nouvelle ressemblance avec Dieu. (Eph., IV, 24.)

Qui renovatur in agnitionem ejus qui creavit illum. Le premier renouvellement de l'homme se fait dans son intelligence. Il ouvre les yeux de son âme, il reconnaît son créateur et son rédempteur, qu'il avait oublié. Le connaissant, il l'adore, il lui rend grâce, il l'aime, il obéit à ses volontés; et c'est ainsi qu'il reforme en lui l'image de Dieu, que le péché avait défigurée.

Renovatur in agnitionem. Il est renouvelé dans la connaissance. Remarquons ce mot « connaissance ». C'est l'intelligence du pécheur et du mondain qu'on doit éclairer, si l'on veut renouveler son âme. C'est en méditant nous-mêmes assidûment la parole de Dieu, qu'il faut éclairer notre esprit, si nous voulons renouveler de jour en jour notre cœur.

11. *Ubi non est gentilis et Judæus, circumcisio et præputium, barbarus et Scytha, servus et liber.* Parmi ceux dont l'intelligence est ainsi renouvelée et qui portent en

leur âme l'image réparée du Créateur, il n'y a plus de distinction de race. On ne connaît plus dans ce peuple nouveau ni Gentil ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre; il n'y a plus que des chrétiens; car le Christ est tout en tous, il communique toutes les justices à tous.

Omnia et in omnibus Christus. Jésus est tout : il est justice, sainteté, noblesse, grandeur, en un mot, il est tout bien : *omnia.* Et il communique la justice, la sainteté, la noblesse, la grandeur, l'immortalité, en un mot, tous les biens à tous les hommes qui croient en lui, parce que tous ne font qu'un seul Christ, dont ils sont les membres.

Barbarus et Scytha. Les Scythes passaient pour les peuples les plus sauvages entre les barbares. C'était la réputation qu'ils avaient au temps de Josèphe. Σκύθαι δὲ φόνοις χαίροντες ἀνθρώπων, καὶ βραχὺ τῶν θηρίων διαφέροντες. *Scythæ autem cædibus hominum gaudentes, et parum differentes a bestiis.* (Josèphe, c. App., l. II, n. 27.)

12. *Induite vos ergo viscera misericordiæ.* Il avait dit tout à l'heure qu'il fallait se revêtir du nouvel homme. Il développe maintenant cette pensée. Il ne dit pas : Revêtez-vous de la miséricorde; mais il emploie une expression plus tendre : « Revêtez-vous d'entrailles de miséricorde » : *Viscera misericordiæ.* Car si vous avez un cœur affectueux, il produira spontanément et sans s'épuiser des actes de miséricorde (1).

Dieu a le droit d'exiger de vous ces sentiments à l'égard de vos frères, parce qu'il a été pour vous plein de clémence; il vous a élus, sanctifiés, aimés : *Sicut electi Dei, sancti et dilecti.*

Il explique ensuite en quoi consiste la miséricorde dont il faut remplir son cœur. C'est la bonté et la générosité, qui fait part de ses biens au prochain : *benignitatem,* χρηστότητα. C'est l'humilité, par laquelle on traite ses frères avec respect, et on leur cède les honneurs, pour

(1) *Induite viscera,* en grec ἐνδύσασθε σπλάγχνα, est une catachrèse qui signifie : *sumite viscera,* prenez des entrailles de miséricorde.

se contenter soi-même du dernier rang : *humilitatem*, ταπεινοφροσύνην. C'est la douceur et la bonté que l'on met dans toutes ses paroles et toutes ses actions : *modestiam*, πραότητα. Enfin, c'est la patience avec laquelle on supporte les défauts et les injures même du prochain : *patientiam*, μακροθυμίαν.

13. *Supportantes invicem, et donantes vobismet ipsis.* Ce dernier point, *patientiam*, étant le plus difficile, exige un développement : « Supportez-vous les uns les autres », dit-il. « Si l'un d'entre vous a quelque sujet de plainte contre son frère, qu'il lui en fasse remise ». Voyez comme il atténue les torts du prochain. Ce qui brouille les frères est ordinairement peu de chose, *querela*, une parole légère, un oubli involontaire ; souvent c'est un simple malentendu, qu'une franche explication dissipe. Mais lors même qu'on vous aurait fait une grave injure, pardonnez comme Jésus-Christ vous a pardonné. *Sicut et Dominus donavit vobis.* Voilà un exemple qui doit calmer toutes les haines et éteindre toutes les rancunes. Pardonnez de tout votre cœur à celui qui vous a fait de la peine. Oui, quand même l'injure serait énorme ; quand vous ne l'auriez nullement provoquée ; quel que soit votre rang au-dessus de celui qui vous outrage ; dût-il abuser de votre patience pour vous insulter encore, pardonnez. Car ce mot, *sicut et Dominus*, *ita et vos*, comprend tout cela, dit saint Chrysostome. (Hom. VIII, 2.)

14. *Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* Mais en vain réuniriez-vous la générosité, l'humilité, la douceur et la patience, si vous n'aviez pas la charité. Sans elle, toutes les autres vertus ne servent de rien. Qu'est-ce qu'un navire dont les pièces, toutes fermes qu'elles paraissent, ne sont pas jointes par des liens solides ? Il s'abîmera dès qu'il touchera les flots. Qu'est-ce qu'une maison dont les pierres juxtaposées n'ont pas de ciment, et dont la charpente est mal unie ? Le premier coup de vent la renversera. Ainsi en est-il de l'édifice de nos vertus : elles s'écroulent, elles

périssent et ne servent de rien, si elles ne sont réunies et affermies par la charité, qui est le lien de la perfection.

Vinculum perfectionis est la même chose que *vinculum quo res perficitur.* C'est le lien qui unit les parties dont un objet se compose, en sorte que, sans ce lien, l'objet ne serait pas achevé. Pour employer une comparaison vulgaire, des douves jointes ensemble forment un vaisseau qui contient un vin précieux ; mais ce vaisseau ne serait pas un vaisseau, si des cercles puissants n'en reliaient pas les diverses parties. Ainsi en est-il de la charité : sans elle, les vertus les plus excellentes ne forment pas un chrétien : *Dissolvuntur omnia, nisi cum charitate fiant; hæc omnia constringit.* (S. Chrys., Hom. VIII, 2.)

Or, la charité, c'est l'amour de Dieu pour lui-même, et l'amour du prochain pour Dieu.

15. *Et pax Christi exsultet in cordibus vestris.* Au lieu d'*exsultet*, il y a en grec βραβευέτω. *Pax Christi sedeat in cordibus vestris, tanquam certaminum judex.* C'est-à-dire, que la paix de Jésus-Christ soit assise comme un juge dans vos cœurs ; que tous les mouvements qui s'élèvent dans vos âmes lui soient soumis, et que par sa décision souveraine elle termine la lutte de vos désirs et de vos pensées. Que la paix de Jésus-Christ règne donc et triomphe tellement dans vos cœurs qu'elle ne permette jamais qu'ils soient troublés par aucune passion mauvaise.

In qua et vocati estis in uno corpore. Dieu, en vous appelant à l'Evangile, vous a appelés à la paix. Car ayant tous la même foi, et le même esprit, vous ne faites tous qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef ; et la paix doit régner entre tous les membres d'un même corps, puisqu'ils sont tous animés par le même esprit.

Et grati estote, εὐχάριστοι. Le mot grec, comme le mot latin, signifie « gracieux, aimable ». Cependant la signification la plus ordinaire de cet adjectif est « reconnaissant » ; et c'est ainsi que l'interprète saint Chrysostome. Quelque chose qui arrive, dit-il, rendons grâce à Dieu. Lui témoigner notre reconnaissance dans la prospérité, ce n'est pas un grand mérite ; mais lui rendre

grâce dans l'infortune, voilà ce qui est admirable. (S. Chrys., Hom. VIII, n. 3.)

16. *Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia.* La parole du Christ, c'est sa doctrine, ses préceptes, ses promesses, en un mot, c'est l'Evangile. Ecoutez, hommes du monde, s'écrie saint Chrysostome, comme saint Paul vous recommande de lire les saintes Ecritures, non pas à la légère et comme en passant, mais avec soin et diligence. Il ne dit pas : Que la parole de Dieu frappe vos oreilles, mais qu'elle habite chez vous. Et ce n'est pas encore assez : il veut qu'elle y demeure avec abondance. Sachez donc interrompre vos affaires domestiques, et réservez des moments à la parole de Dieu. (S. Chrys., Hom. IX, n. 1.) Puis le même Saint ajoute : Lorsque vous avez la parole de Dieu, ne cherchez point d'autres docteurs. Aucun maître ne vous instruit comme celui-là. Oui, hommes du siècle, trop occupés des choses temporelles, procurez-vous les saints livres qui sont les remèdes de l'âme. Du moins ayez un Nouveau Testament, les Evangiles, les Actes des Apôtres. C'est là qu'il faut chercher les remèdes à vos douleurs, et les consolations de vos chagrins. La cause de tous nos maux, c'est que nous ne connaissons pas les Ecritures. *Hæc est omnium malorum causa, nescire Scripturas.* (Ib.) N'est-il pas honteux que les hérétiques lisent assidûment les Ecritures, et que les catholiques les négligent?

Lisons-les non par curiosité, mais pour nous sanctifier. Lisons-les avec prudence, dans des versions approuvées par l'Eglise et dans des commentaires orthodoxes.

Docentes et commonentes (1). Tels sont les effets des pieux cantiques : ils instruisent et ils touchent le cœur. Qu'il est beau d'entendre, dans les champs, dans les vallées, dans les hameaux, des voix innocentes chanter

(1) A quoi se rapporte *docentes?* On pourrait dire que saint Paul sous-entend *estote* qu'il vient d'écrire, et qui est encore dans l'esprit du lecteur. Mais on explique mieux encore ce nominatif par l'anacoluthe. C'est comme s'il y avait : *Verbum Christi habitet in vobis abundanter docentibus*, ou plutôt *ita ut doceatis et commoneatis vosmet ipsos.*

les beaux cantiques que l'on a appris à l'église !

Psalmis, ce sont les Psaumes de David, que les fidèles avaient dans la traduction des Septante.

Hymnis. Les hymnes sont spécialement consacrées à la louange de Dieu.

Canticis spiritualibus. Ce sont des chants pieux en général. On voit ici, comme dans l'Epître aux Ephésiens (c. v, v. 19), que dès les temps apostoliques on avait soin de graver les dogmes de la religion dans la mémoire et dans le cœur des fidèles, au moyen de poésies populaires.

In gratia, ἐν χάριτι, c'est-à-dire avec action de grâce, et reconnaissance pour les bienfaits de Dieu ; ou encore, chantez des psaumes, des hymnes, et des cantiques, qui sont une manière si douce et si agréable de vous instruire, et de vous exhorter mutuellement à la vertu. (Voyez S. Chrys., Hom. IX, 2.)

In cordibus vestris Deo. Chantez non-seulement de bouche, mais avec attention et du fond du cœur. Autrement ce ne serait pas chanter pour Dieu, mais seulement ébranler l'air par un vain bruit. En prenant notre repas, en voyage, au milieu de la foule, partout où nous sommes, nous pouvons chanter les louanges de Dieu au fond de notre cœur.

17. *Omne quodcumque facitis, in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini*. D'immenses travaux sont exécutés par des ouvriers, des laboureurs, des gens de lettres, sans aucun mérite pour le ciel, parce qu'ils n'ont en vue qu'une fin terrestre. S'ils se proposaient la gloire de Dieu, ils feraient absolument les mêmes choses, leurs travaux ne seraient pas plus pénibles, ils en recueilleraient le même fruit sur la terre, et chacune de leurs actions leur produirait un poids immense de gloire dans le ciel.

Pour vous, soyez plus sages. Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout au nom du Seigneur. Invoquez-le au commencement de vos entreprises, et elles vous réussiront. *Ubi fuerit nomen Domini, omnia sunt fausta et felicia*, dit saint Chrysostome. (Hom. IX, n. 2.)

Omnia in nomine Domini. Faites toutes choses au nom du Seigneur et pour sa gloire. Remarquez les graves paroles de saint Thomas. Ce n'est point un simple conseil, dit-il, mais une obligation. *Dicunt quidam quod hoc est consilium, sed hoc non est verum.* Toutefois il n'est pas nécessaire, dans la pensée du saint Docteur, que toutes nos actions, sans exception, soient rapportées à Dieu surnaturellement par un acte formel de la volonté : il suffit qu'elles lui soient rapportées par la disposition habituelle du cœur. *Sed dicendum est quod non est necessarium quod omnia in Deum referantur actu, sed habitu.*

Omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo per ipsum. Faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, en rendant par lui grâces à Dieu. Tout nous vient de Dieu par Jésus-Christ dans l'ordre du salut, il est donc juste que tout retourne à Dieu par Jésus-Christ. Théodoret pense que ces paroles sont dirigées contre les hérétiques qui abandonnaient le culte de Jésus-Christ pour celui des anges.

18. *Mulieres, subditæ estote viris.* Saint Paul, voulant régler la famille chrétienne, s'adresse d'abord à la femme. C'est d'elle en effet surtout que dépend le bon ordre de la maison; et son autorité pour le bien est d'autant plus grande qu'elle est plus soumise à son mari.

Sicut oportet. La soumission de la femme à son mari est une loi de la nature et un commandement du Seigneur : *Sicut oportet in Domino.* Soyez donc soumises à vos époux à cause du Seigneur; ainsi l'entend saint Chrysostome : *Subditæ estote propter Dominum.* (Hom. x, 1.) Théodoret donne le même sens : Soyez soumises, comme l'ordonne la loi du Seigneur, *ut præcipit lex Domini.* Mais la soumission que la femme doit à son époux ne la dispense pas de celle qu'elle doit au souverain Seigneur : *Subditæ estote in Domino.*

19. *Viri, diligite uxores vestras.* C'est cette parole qui a délivré la femme de l'esclavage. Chez toutes les nations qui ne sont pas chrétiennes, le mari est le maître de sa femme; il en use et abuse comme de sa chose : c'est une

esclave. Chez les nations hérétiques, la femme n'est déjà plus aussi honorée; car le divorce, qui pèse sur elle comme une menace dès le premier jour de son union, la rabaisse aux yeux de son époux et de ses enfants.

Nolite esse amari ad illas. Saint Paul ajoute avec raison ce précepte; car il est des caractères impérieux et acerbes qui tourmentent ceux qu'ils aiment. L'époux doit aimer, et la femme obéir. Si chacun fait son devoir, l'union est parfaite. Car la femme se voyant aimée paie de retour son mari; et le mari, trouvant sa femme respectueuse et soumise, commande avec douceur. (S. Chrys., Hom. x, 1.)

20. *Filii, obedite parentibus per omnia: hoc enim placitum est in Domino.* Saint Paul ne dit pas : Obéissez à vos parents, parce que c'est une loi imposée par la nature, mais parce que cela plaît à Dieu, *placitum est in Domino.* C'est le motif que nous devons nous proposer dans toutes nos œuvres, pour qu'elles soient dignes du ciel. (S. Chrys.)

In Domino. En imposant aux enfants la loi de l'obéissance à leurs parents, saint Paul en donne, par ces deux mots, tout à la fois le motif, la sanction et la limite. Car les droits des parents cessent lorsqu'ils commandent ce qui déplaît à Dieu. Le père doit être obéi de ses enfants en tout ce qui concerne la règle des mœurs et le bon gouvernement de sa maison.

21. *Patres, nolite provocare ad iracundiam filios vestros, ne pusillo animo fiant.* Trop de sévérité, comme trop d'indulgence, perd les enfants. Un père trop indulgent est méprisé; trop sévère, il est haï. Dans les deux cas, il perd son autorité; alors le fils n'ayant plus de frein qui le retienne, s'abandonne à ses passions. Aujourd'hui beaucoup de pères ne savent plus commander à leurs enfants, parce qu'ils ne savent plus obéir à Dieu.

Nolite provocare ad iracundiam, μὴ ἐρεθίζετε. Ne commandez pas avec aigreur; n'ordonnez pas des choses trop pénibles ou déraisonnables. N'apprenez pas à vos enfants à disputer avec vous. Il vaut mieux savoir céder à propos, pour commander ensuite avec autorité.

Ne pusillo animo fiant; ἵνα μὴ ἀθυμῶσιν, *ne despondeant animum,* de peur qu'ils ne perdent courage. Si vous les poussez à bout, ils ne feront plus rien, ou même, tombant dans le désespoir, ils se précipiteront dans le mal.

22. *Servi, obedite per omnia dominis carnalibus.* Votre âme, la meilleure partie de vous-mêmes, est libre, dit-il aux esclaves. Soumettez votre corps, moins par la nécessité que par la crainte de Dieu, à une servitude passagère, et obéissez à vos maîtres en tout ce qui n'est pas contraire à la loi divine.

Non ad oculum servientes, tanquam hominibus placentes. Si vous travaillez pour l'honneur de votre maître lorsqu'il ne vous voit pas, vous montrez que vous agissez, non pour l'homme, mais pour l'œil divin qui ne se ferme jamais.

In simplicitate cordis, timentes Deum. Obéissez avec simplicité de cœur et avec droiture. Obéissez en craignant Dieu. Cette parole condamne l'hypocrisie et bannit l'oisiveté. D'esclaves qu'étaient ces hommes, elle les rend libres, puisqu'ils travaillent volontairement, sans y être contraints par les menaces de leurs maîtres. C'est ce que signifie *ex animo.* Servez de bon cœur, et non par une crainte d'esclave, qui tremble devant la verge.

23. Faites ainsi toutes vos œuvres, en travaillant librement pour Dieu, et non pour les hommes. *Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino et non hominibus.*

24. *Scientes.* Sachez qu'en agissant par ces motifs, vous obtiendrez une récompense magnifique, une gloire ignorée des princes du monde ; vous recevrez l'héritage du ciel. *Scientes quod a Domino recipietis retributionem hæreditatis.*

Enfin l'Apôtre va prononcer une parole qui élève le chrétien au-dessus des rois de la terre. *Domino Christo servite.* Servez le Seigneur Jésus-Christ, qui est le Seigneur unique, et n'obéissez qu'à lui dans votre cœur.

Telle est la grandeur du chrétien. Fût-il esclave : jamais il n'incline sa volonté devant celle de l'homme.

Il ne reconnaît qu'à Dieu seul, qui règne au haut des cieux, le pouvoir de lui commander. Lors même qu'il obéit aux princes revêtus de l'autorité de Dieu, ce n'est pas aux hommes, mais à Dieu qu'il obéit. *Quum Christo jubente servis homini, non illi servis, sed illi qui jussit.* (S. Aug. in Ps. 142, n. 7.)

Plusieurs éditions grecques portent τῷ γὰρ Κυρίῳ Χριστῷ δουλεύετε, *Domino enim Christo servitis.* Mais les meilleurs manuscrits suppriment γὰρ, et justifient le sens de la Vulgate, qui préfère ici avec raison l'impératif.

25. L'Apôtre termine par un avis commun aux maîtres et aux esclaves. Celui qui commet une injustice en recevra le châtiment. *Qui enim injuriam facit recipiet quod inique gessit.* Serviteur, si vous faites tort à votre maître, Dieu vous punira. Maître, si vous êtes dur et injuste à l'égard de votre serviteur, Dieu le vengera. De même, si le maître et l'esclave font le bien, le maître et l'esclave recevront leur récompense. Car tous les rangs sont confondus devant son tribunal; il n'examine que les actions, et n'a point d'égard aux personnes. *Et non est personarum acceptio apud Deum.*

Enim. Voici la liaison du discours. Serviteurs, faites de bon cœur tout ce que vos maîtres vous ordonnent, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes, persuadés que vous recevrez du Seigneur la récompense de votre fidélité. Car s'il punit, il récompense. Or, il est certain qu'il punit toute injustice, soit dans les maîtres soit dans les esclaves, sans faire acception des personnes. Votre récompense est donc assurée, si vous obéissez fidèlement à vos maîtres, comme au Seigneur Jésus-Christ.

L'Apôtre s'étend longuement sur les devoirs des esclaves. C'est afin de les prémunir contre les fausses doctrines de certains Juifs, qui prétendaient qu'ayant pour unique Seigneur le Dieu du ciel, ils ne devaient être soumis ni aux princes ni aux maîtres de la terre.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

Saint Paul avertit les maîtres qu'ils doivent se montrer justes et humains à l'égard de leurs serviteurs.

Il exhorte ensuite tous les fidèles à la prière et à l'action de grâce. Il les prie de ne pas l'oublier lui-même devant Dieu, mais de lui obtenir la grâce d'annoncer le mystère de Jésus-Christ, comme Dieu veut qu'il l'expose.

Il leur recommande d'user d'une grande prudence à l'égard des infidèles, soit dans leurs actions soit dans leurs paroles.

Tychique et Onésime leur apprendront ce qui le concerne.

Il les salue en son nom et au nom de plusieurs frères qui sont avec lui. Il salue aussi les habitants de Laodicée, et il veut qu'on leur lise cette Epître.

Il avertit Archippe, qui présidait l'Eglise de Colosses, d'être fidèle à accomplir les devoirs de sa charge.

Enfin, après avoir signé cette lettre de sa main, il leur recommande encore de se souvenir de ses liens, et il termine en leur souhaitant la grâce de Dieu.

---

1. *Domini, quod justum est et æquum servis præstate, scientes quod et vos dominum habetis in cœlo.*

2. *Orationi instate, vigilantes in ea in gratiarum actione :* (Luc, XVIII, I Thess., V, 17.)

3. *Orantes simul et pro nobis, ut Deus aperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi, propter quod etiam vinctus sum,* (Eph., VI,19; II Thess., III, 1.)

1. Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que demandent la justice et l'équité, sachant que vous avez vous-mêmes un maître dans le ciel.

2. Persévérez, veillez dans la prière, en l'accompagnant de l'action de grâces.

3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu ouvre une entrée favorable à notre parole, pour annoncer le mystère du Christ (à cause duquel je suis dans les liens),

4. Afin que je le manifeste aux hommes de la manière qu'il convient que je l'expose.

5. Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors de l'Eglise, en rachetant le temps.

6. Que votre entretien soit toujours accompagné de grâce et assaisonné du sel de la sagesse, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

7. Mon cher frère Tychique, fidèle ministre du Seigneur et mon compagnon dans le service de Dieu, vous apprendra tout ce qui me concerne.

8. Je vous l'ai envoyé tout exprès afin qu'il apprenne en quel état vous êtes vous-mêmes, et qu'il console vos cœurs.

9. J'envoie aussi Onésime, mon frère très cher et très fidèle, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue; ainsi que Marc, cousin de Barnabé, au sujet duquel vous avez déjà reçu des lettres de recommandation : s'il vient chez vous, recevez-le bien.

11. Jésus, aussi appelé Juste, vous salue. Ils sont du nombre des fidèles circoncis. Ce sont les seuls qui travaillent avec moi pour le royaume de Dieu, et ils ont été ma consolation.

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salue. C'est un serviteur de Jésus-Christ, très zélé pour vous, et qui demande sans cesse dans ses prières que vous demeuriez fermes et parfaits, et que vous accomplissiez pleinement la volonté de Dieu.

13. Car je lui rends ce témoignage qu'il se donne beaucoup de peine et de soin pour vous, ainsi que pour ceux de Laodicée, et pour ceux d'Hiérapolis.

14. Luc, le médecin, qui nous est très cher, et Demas vous saluent.

15. Saluez de ma part nos frères

4. *Ut manifestem illud ita ut oportet me loqui.*

5. *In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt, tempus redimentes.* (Eph., v, 15 et 16.)

6. *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere.*

7. *Quæ circa me sunt, omnia vobis nota faciet Tychicus carissimus frater et fidelis minister et conservus in Domino :*

8. *Quem misi ad vos ad hoc ipsum ut cognoscat quæ circa vos sunt, et consoletur corda vestra,*

9. *Cum Onesimo carissimo et fideli fratre, qui ex vobis est. Omnia quæ hic aguntur nota facient vobis.*

10. *Salutat vos Aristarchus concaptivus meus, et Marcus consobrinus Barnabæ, de quo accepistis mandata; si venerit ad vos, excipite illum;*

11. *Et Jesus qui dicitur Justus; qui sunt ex circumcisione. Hi soli sunt adjutores mei in regno Dei, qui mihi fuerunt solatio.*

12. *Salutat vos Epaphras qui ex vobis est, servus Christi Jesu, semper sollicitus pro vobis in orationibus, ut stetis perfecti et pleni in omni voluntate Dei.*

13. *Testimonium enim illi perhibeo quod habet multum laborem pro vobis, et pro iis qui sunt Laodiciæ, et qui Hierapoli.*

14. *Salutat vos Lucas medicus carissimus, et Demas.* (II Tim., iv, 11.)

15. *Salutate fratres qui sunt*

Laodiciæ, et Nympham, et quæ in domo ejus est Ecclesiam.

16. *Et quum lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut et in Laodicensium Ecclesia legatur; et eam quæ Laodicensium est vos legatis.*

17. *Et dicite Archippo : Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas.*

18. *Salutatio, mea manu Pauli. Memores estote vinculorum meorum. Gratia vobiscum. Amen.*

de Laodicée, et Nymphas, avec l'Eglise qui est dans sa maison.

16. Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée; lisez de même celle des Laodicéens.

17. Et dites à Archippe : Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.

18. Je vous salue de ma propre main, moi Paul. Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous. Amen.

COMMENTAIRE

1. *Domini, quod justum est et æquum servis præstate.* Ce verset devrait être joint au chapitre précédent. Car les devoirs des serviteurs envers les maîtres et ceux des maîtres envers les serviteurs ne doivent pas être séparés.

Quod justum est comprend la nourriture, le vêtement, le temps du repos et les autres choses nécessaires à la vie.

Et æquum. Il faut traiter ses serviteurs avec équité, avec humanité, sans exiger rigoureusement tous ses droits, et sans punir toutes les fautes. Soyez heureux d'admettre des excuses qui vous dispensent d'exécuter vos menaces : *Remittentes minas.* (Eph., VI, 9.)

En grec, au lieu de τὸ ἴσον, *æquum,* il y a τὴν ἰσότητα, *æqualitatem.* C'est à peu près le même sens. Par là il ne faut pas entendre une égalité absolue, mais un soin convenable dispensé à tous. *Æqualitatem dixit non parem honorem, sed curam convenientem, quam oportet dominos gerere servorum,* dit Théodoret. Ἰσότης signifie aussi l'impartialité qui fait que l'on agit de la même manière dans les mêmes circonstances, et que l'on traite chacun selon son mérite (1).

(1) Ἰσότητα οὐ τὴν ἰσοτιμίαν ἐκάλεσεν, ἀλλὰ τὴν προσήκουσαν ἐπιμέλειαν, ἧς παρὰ τῶν δεσποτῶν ἀπολαύειν χρὴ τοὺς οἰκέτας. (Théodoret.)

Scientes quod et vos Dominum habetis in cœlo. Ainsi la religion chrétienne a protégé le serviteur contre la dureté du maître, en montrant à celui-ci un Juge suprême, devant lequel il doit comparaître pour être jugé lui-même, aussi bien que son esclave. Car Dieu demandera au maître avare et brutal comment il a traité un chrétien baptisé, destiné au royaume du ciel, aimé de Jésus-Christ et racheté au prix de son sang. Malheur aux puissants qui oppriment les faibles !

2. *Orationi instate.* Enfin, quelle que soit votre condition, voici ce que je vous recommande à tous : Persévérez dans la prière. Le démon sait combien la prière est salutaire et puissante ; c'est pourquoi il s'y oppose de toutes ses forces. L'Apôtre sait aussi que beaucoup prient avec tiédeur et nonchalance. C'est pourquoi il dit : Persévérez dans la prière, malgré vos dégoûts, malgré la fatigue ; et tenez constamment votre esprit vigilant, attentif aux paroles que vous adressez à Dieu : *Vigilantes in ea* (1).

In gratiarum actione. L'action de grâces est une des parties les plus importantes de la prière. Elle doit précéder la demande : *Oportet enim pro iis quæ data sunt prius agere gratias, et tunc supplicationes offerre.* (Théodoret.) Nous devons remercier Dieu des biens visibles et invisibles qu'il nous a faits, de l'adversité comme de la prospérité, et de ses menaces comme de ses promesses. Car Dieu nous fait beaucoup de bien malgré nous, et il nous en fait encore plus que nous ne connaissons pas. *Multa enim bona facit nobis Deus etiam invitis, majora nescientibus.* (S. Chrys., Hom. x, 2.)

3. *Orantes simul et pro nobis.* Voyez l'humilité de saint Paul : après leur avoir parlé en docteur et avec toute l'autorité de l'apôtre, il se recommande à leurs prières. Et que devront-ils demander pour lui ? Supplieront-ils le

(1) *Scit enim, scit diabolus quantum bonum sit oratio ; ideo graviter obstat. Scit etiam Paulus quod multi sint desides et segnes, dum precantur. Quamobrem dicit : Orationi instate, tanquam de re laboriosa.* (S. Chrysostome, Hom. x, 2.)

Seigneur de le délivrer de ses chaînes ? Non, saint Paul ne s'occupe ni de sa prison, ni de ses liens : la seule chose qui l'intéresse, c'est de pouvoir prêcher l'Evangile. Demandez donc à Dieu, leur dit-il, d'ouvrir une entrée favorable à ma parole, de disposer les esprits et les cœurs à m'écouter, afin que j'annonce aux hommes le mystère du Christ, en leur apprenant la naissance, la vie, la mort, la résurrection et les promesses du Fils de Dieu fait homme.

Propter quod etiam vinctus sum. Puissent ces chaînes, dont je suis lié pour le grand mystère du Christ, ne pas être inutiles, mais servir à confirmer ma prédication et à persuader ceux qui m'entendront !

Propter quod etiam vinctus sum. Les chaînes de saint Paul ! voilà ce qui touche mon cœur, dit saint Chrysostome. Oui, je voudrais voir le bienheureux Paul dans ses chaînes, Paul écrivant, prêchant, baptisant, catéchisant dans les chaînes. De toutes les Eglises du monde on venait consulter cet homme qui, du fond de sa prison, édifiait partout des temples à Dieu, convertissait les païens et confondait les Juifs. Ecoutez ce qu'il dit lui-même : « La vue de mes chaînes a enhardi un grand nombre de frères à annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte ». (Philipp., I, 14.) Et ailleurs : « Quand je suis faible, c'est alors que je suis puissant ». (II Cor., XII, 10.) Ailleurs encore : « La parole de Dieu n'est pas enchaînée ». (II Tim., II, 9.) Paul, le docteur de l'univers, Paul ravi au troisième ciel, où il avait entendu des paroles ineffables, était enchaîné ! Mais c'est alors que sa parole courait impétueusement dans toutes les parties du monde. (S. Chrys., Hom. X, n. 3.)

4. *Ut manifestem illud ita ut oportet me loqui.* Un prédicateur doit prendre ces paroles pour guide dans tous les sermons qu'il adresse au peuple. Il se dira donc : Quelle vérité dois-je traiter ? Quelle est celle dont mes auditeurs ont besoin ? Comment la présenter à leurs esprits pour qu'ils la comprennent et pour que leurs cœurs en soient touchés ? Moi, je l'ignore. Il faut que

Dieu m'inspire les choses que je dois dire, la manière dont je dois les dire et le courage de les dire : *Ut in ipso audeam.* (Eph., VI, 20.) C'est pourquoi saint Paul, non content de prier lui-même, conjurait les fidèles de supplier Dieu de l'assister dans son ministère. Saint Augustin regarde la prière comme la plus importante préparation de l'orateur chrétien. *Orando pro se ac pro illis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor; ut eructet quod biberit, et quod impleverit fundat... Quis facit ut quod oportet et quemadmodum oportet dicatur a nobis, nisi in cujus manu sunt et nos et sermones nostri?* (Doctr. Christ., l. IV, c. XV.)

5. *In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt.* Soyez pleins de prudence et de circonspection dans vos rapports avec les païens, les juifs et tous ceux qui ne sont pas de l'Eglise; évitez de donner prise à leur censure. Entre frères, on est sans doute un peu plus libre, parce que la charité est indulgente. Néanmoins, il faut que la sagesse règle toutes nos démarches et préside à toutes nos paroles, même avec nos amis, à plus forte raison quand nous sommes sous les yeux de nos adversaires.

Tempus redimentes, τὸν καιρὸν ἐξαγοραζόμενοι. Saisissez le moment opportun de parler de Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas. Il ne faut jamais laisser échapper l'occasion de glorifier Dieu et de sauver une âme.

Vous rachèterez ainsi le temps que vous avez perdu dans l'infidélité, si vous procurez à Dieu des adorateurs qui le béniront. Leurs hommages compenseront vos anciennes offenses.

6. *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus.* La bienveillance et l'amabilité à l'égard de vos frères, aussi bien que des étrangers, formeront le fond de tous vos discours. Mais ne vous contentez pas d'une politesse mondaine : à la grâce et à l'urbanité, sachez ajouter à propos le sel de la sagesse et insinuer des paroles salutaires, qui donnent à réfléchir à ceux qui vous entendent.

Ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere. On ne dit pas toute vérité à tout le monde; c'est un grand

art de savoir ce qu'il faut taire, ce qu'il faut dire et comment il le faut dire à chacun. *Pro qualitate audientium formari debet sermo doctorum.* (S. Greg. Past., l. III, c. I.)

7. *Quæ circa me sunt omnia vobis nota faciet Tychicus.* Tychique (nom grec que l'on pourrait traduire en latin par *Fortunatus*) était d'Asie, province limitrophe de la Phrygie et voisine de Colosses. Il leur racontera tout ce qui concerne l'Apôtre et l'état de la religion dans Rome.

Carissimus frater. S'il est son frère très-cher, il ne lui a rien caché, il l'a parfaitement instruit de toutes choses.

Et fidelis minister. Et puisqu'il est un ministre fidèle, il ne les trompera pas.

Minister et conservus in Domino. Comme ministre de l'Evangile avec saint Paul, il a partagé ses travaux, ses tribulations et ses consolations. Saint Paul n'omet aucun des titres qui doivent engager les Colossiens à recevoir avec confiance le serviteur de Dieu qu'il leur envoie. Tychique pourra répondre à toutes leurs questions et les instruire parfaitement de la doctrine qu'il a lui-même prêchée avec le grand Apôtre.

8. *Quem misi ad vos ad hoc ipsum, ut cognoscat quæ circa vos sunt.* Comme les mêmes idées et presque les mêmes expressions terminent la lettre aux Ephésiens (VI, 19-22), on en conclut avec raison que ces deux Epîtres ont été écrites en même temps, et portées toutes deux par Tychique, dans le même voyage.

Ut cognoscat. Cette expression adroite signifie que Tychique n'est pas un simple tabellion, uniquement chargé de porter une lettre aux Colossiens ; mais ce fidèle ministre de l'Evangile, ce très-cher compagnon des travaux de saint Paul, leur donnera d'abord un commentaire autorisé de la lettre qu'il leur porte ; il « connaîtra » ensuite les questions qui s'agitent parmi eux, et pourra les décider, selon les principes qu'il a reçus de l'Apôtre.

Et consoletur corda vestra. En réfutant les hérétiques et les judaïsants, il établira la paix dans leur Eglise et la consolation dans leurs cœurs.

9. *Cum Onesimo, carissimo et fideli fratre.* Onésime qui

est de leur ville et qu'il renvoie à son maître, Onésime que l'Apôtre a lui-même instruit de l'Evangile et qu'il a baptisé, Onésime qui est maintenant un frère chéri de saint Paul et très-fidèle, sera un nouveau témoin de la doctrine enseignée, acceptée et pratiquée dans Rome. *Omnia quæ hic aguntur nota facient vobis.* Tous les chrétiens de Colosses pourront donc connaître la vérité avec certitude et rejeter l'erreur (1).

10. *Salutat vos Aristarchus, concaptivus meus.* Aristarque de Thessalonique, fidèle compagnon de saint Paul, qui partagea ses périls à Ephèse, que nous voyons à ses côtés en Grèce, à Troade, à Jérusalem, ne voulut pas abandonner le saint Apôtre quand il fut emmené à Rome par le centurion Julius. Il monta sur le même vaisseau, et nous le retrouvons à Rome dans la même prison. Plus tard il fut ordonné évêque de Thessalonique par saint Paul, et il y souffrit le martyre dans la persécution de Néron. (Act. Ap., XIX, 29; XX, 4; XXVII, 2; Martyr. R., 4 Aug.) L'Eglise honore sa mémoire le 4 août.

Et Marcus consobrinus Barnabæ. C'est Jean, surnommé Marc, fils de Marie, chez laquelle saint Pierre se rendit en sortant de prison. (Act. Ap., XII, 12.) Il accompagna saint Paul et saint Barnabé lorsqu'ils portèrent l'Evangile dans l'île de Chypre (Act. Ap., XIII, 5); il y retourna une seconde fois avec saint Barnabé. (Act. Ap., XV, 39.) Il avait été cause d'une dissension entre les deux Apôtres, parce qu'il les avait quittés en Pamphilie. Mais il avait de nouveau gagné, par son zèle, l'affection de saint Paul. Il fut ordonné évêque de Byblos en Phénicie, et l'Eglise l'honore comme saint le 27 septembre.

De quo accepistis mandata. Ce sont des lettres de recommandation. On les donnait aux fidèles et surtout aux clercs, lorsqu'ils se rendaient d'une église dans une autre. Ces lettres testimoniales portaient le nom de *formatæ* chez les Latins. On voit qu'elles sont d'institution aposto-

(1) Comme Onésime portait la lettre à Philémon, il s'ensuit que les trois lettres aux Ephésiens, aux Colossiens et à Philémon sont de la même époque.

lique, les hérétiques les ayant rendues nécessaires dès l'origine de l'Eglise.

Mandata. Quelles instructions les Colossiens avaient-ils reçues touchant Marc ? On peut dire qu'elles se résument dans la phrase qu'ajoute saint Paul : *Si venerit ad vos excipite illum.* Au reste, Marc ne voyageait point pour ses intérêts, mais pour l'Evangile. Le compagnon de saint Paul et de saint Barnabé allait de province en province instruire, encourager, consoler.

11. *Et Jesus qui dicitur Justus.* Ce Jésus, surnommé Juste, était connu des fidèles de Colosses. Il les avait peut-être visités par l'ordre des Apôtres. Car on voit que ces conquérants, aussi prudents que zélés, ne se contentaient pas de fonder des Eglises et d'en confier le gouvernement à des évêques. Ils veillaient sur leurs conquêtes, ils retournaient y affermir les courages, y réformer les abus, ou les faisaient visiter par leurs disciples.

Qui sunt ex circumcisione. Cette expression comprend Aristarque, Marc et Juste, tous trois juifs de naissance.

Hi soli sunt adjutores mei in regno Dei. Comment saint Paul dit-il qu'Aristarque, Marc et Juste soient les seuls qui l'aident dans le royaume de Dieu ? Est-ce que Timothée, saint Luc, Epaphrodite et plusieurs autres dont il fait l'éloge ne l'ont pas secondé avec un admirable dévouement? Cette difficulté arrête les meilleurs interprètes. Nous pensons que saint Paul veut dire que ces trois ouvriers sont actuellement les seuls qui le secondent dans le ministère évangélique, tous les autres étant partis pour diverses missions importantes, ou occupés dans Rome même à l'Evangile, mais travaillant à part et non avec saint Paul, dans sa prison.

Qui mihi fuerunt solatio. Ils l'ont consolé en l'aidant avec dévouement dans ses travaux apostoliques ; mais il ne dit pas qu'ils soient les seuls qui l'aient consolé.

12. *Salutat vos Epaphras.* Il a déjà fait son éloge au commencement de cette Epître (I, 7). Il y revient à dessein, et prépare son retour au milieu d'eux, afin qu'ils reçoivent leur digne évêque avec respect, affection et

confiance, lorsque la mission de Tychique aura apaisé les troubles de leur Eglise.

Qui ex vobis est. Ce n'est point un étranger que nous avons envoyé pour dominer sur vous : c'est un de vos concitoyens.

Servus Christi Jesu. Il est serviteur de Jésus-Christ non seulement comme chrétien, mais comme un fidèle ministre de la parole.

Semper sollicitus pro vobis in orationibus. Absent de Colosses et, comme moi, prisonnier dans Rome pour Jésus-Christ (Philem., 23), il continue de traiter vos intérêts auprès de Dieu par ses prières ferventes et continuelles.

Ut stetis. Certes vous n'avez point failli, et vous ne vous êtes pas laissé pervertir par les hérétiques.

Ut stetis perfecti. Votre évêque prie afin que vous persévériez dans la foi intègre et parfaite, sans mélange d'erreur : c'est le sens de τέλειοι. L'hérétique n'est point accompli dans la foi; il n'a qu'une religion incomplète.

Et pleni in omni voluntate Dei. Il demande dans ses prières que vous accomplissiez entièrement la volonté de Dieu, renonçant à des pratiques désormais abolies et injurieuses à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

13. *Testimonium enim illi perhibeo, quod habet multum laborem pro vobis.* « Je rends ce témoignage à Epaphras qu'il se donne à Rome beaucoup de peine et de travail pour vous », *multum laborem,* πολὺν πόνον. Ce mot désigne autre chose que la prière. En quoi le travail d'Epaphras consistait-il ? Saint Paul ne l'explique point. Mais n'y eût-il que les préparatifs d'un si long voyage, et la difficulté de trouver des ressources pour en couvrir les frais, en y joignant les efforts qu'il devait tenter pour obtenir sa propre liberté, c'en serait assez pour justifier l'expression de saint Paul, *multum laborem.* Il est vrai que certaines éditions donnent πολὺν ζῆλον, mais les meilleurs manuscrits sont conformes à la Vulgate.

Et pro iis qui sunt Laodiciæ, et qui Hierapoli. Le zèle d'Epaphras ne se bornait point à la ville de Colosses : les

Eglises de Laodicée et d'Hiérapolis avaient aussi leur part dans ses travaux.

14. *Salutat vos Lucas medicus carissimus.* C'est saint Luc l'évangéliste, qui probablement achevait de composer les Actes des Apôtres au moment où saint Paul écrivait cette lettre.

Medicus. Ce titre fait entendre non seulement que saint Luc connaissait la médecine, mais qu'il exerçait dans Rome la profession de médecin. Il n'est pas douteux que cet admirable saint n'employât son art à propager l'Evangile.

Et Demas. Saint Paul nomme encore Demas avec saint Luc dans sa lettre à Philémon : *Demas et Lucas, adjutores mei* (24). Mais dans la deuxième Epître à Timothée, postérieure à celle-ci de plusieurs années, Demas n'était plus avec saint Paul. *Demas enim me reliquit, diligens hoc sæculum, et abiit Thessalonicam.* Ainsi cet ouvrier apostolique, ce coopérateur de saint Paul, renonce au ministère de l'Evangile, abandonne son maître, et se laisse emporter par l'amour du monde. Saint Epiphane écrit même que Demas embrassa l'hérésie de Cérinthe et d'Ebion, qui niaient la divinité de Jésus-Christ et ne reconnaissaient en lui qu'un pur homme. (Hær. 51.) Passer de l'école d'un apôtre dans celle des impies : que c'est triste !

15. *Salutate fratres qui sunt Laodiciæ, et Nympham, et quæ in domo ejus est, Ecclesiam.* Nymphas était un chrétien distingué de Laodicée, qui prêtait sa maison aux réunions des fidèles. *Vide quam magnum eum ostendit esse virum, si quidem domus ejus erat Ecclesia,* dit saint Chrysostome. Saint Paul salue souvent des « Eglises » qui sont dans les maisons de certains fidèles. C'étaient des assemblées régulières, qui se tenaient à jour fixe. Elles avaient leur président et leurs exercices déterminés. On priait en commun; on lisait la sainte Ecriture ; souvent l'évêque ou un prêtre, après avoir fait une homélie, célébrait la messe, et tous les fidèles communiaient. (Voy. Rom., XVI, 5; I Cor., XVI, 19; Philem., 2.)

16. *Et quum lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut et in Laodicensium Ecclesia legatur.* Saint Paul juge qu'il n'est point nécessaire d'adresser une lettre spéciale à chacune de ces deux villes. Elles trouveront dans celle-ci la réponse à leurs questions, l'éclaircissement de leurs doutes, et la condamnation des erreurs que l'homme ennemi s'efforce de semer parmi eux. Qu'on ait donc soin de la faire lire dans les deux Eglises. *In Ecclesia legatur.* Sans doute on en tirera des copies, que chacun pourra étudier et méditer en son particulier ; mais la lecture publique, faite par l'autorité des pasteurs, en assurera l'authenticité.

Et eam quæ Laodicensium est vos legatis. Ce texte a fait supposer à plusieurs que saint Paul avait écrit aux Laodicéens une lettre qui serait perdue. Nous en avons même une, dont parle saint Jérôme et qui, dès son temps, était rejetée par tout le monde : *ab omnibus exploditur.* En examinant le verset 16, qui a donné lieu à cette supposition, l'on remarque que saint Paul ne dit pas *eam quæ est ad Laodicenses,* mais *eam quæ Laodicensium est.* C'est donc une lettre écrite à saint Paul par les habitants de Laodicée. Ils le consultaient sans doute sur les nouvelles doctrines que l'on essayait d'introduire en Phrygie. Comme cette lettre devait intéresser les Colossiens et leur faire mieux comprendre ses paroles, saint Paul la confie à Tychique pour qu'il la leur lise. Le grec ne laisse aucune équivoque : τὴν ἐκ Λαοδικείας, *eam quæ est a Laodicea.* La lettre de saint Paul aux Colossiens doit donc être considérée comme une réponse à celle des Laodicéens, et comme une décision apostolique portée sur les questions qui agitent les deux villes.

17. *Et dicite Archippo.* Archippe était un diacre, ou plutôt un prêtre, auquel Epaphras, partant pour Rome, avait remis le soin de l'Eglise de Colosses. Dans l'Epître à Philémon, saint Paul l'appelle *commilitonem nostrum;* ce qui veut dire qu'il luttait pour l'Evangile, comme saint Paul et comme Epaphras.

Vide ministerium quod accepisti in Domino. Ce mot

vide, considérez, désigne toujours une chose redoutable, dit saint Chrysostome.

In Domino, c'est-à-dire, *in iis quæ sunt ad Deum;* ministère qui a pour objet le culte de Dieu ; ministère confié par l'évêque Epaphras, mais qui vient de Dieu même; ministère qui a pour objet l'enseignement de l'Evangile et la dispensation des mystères de Jésus-Christ.

Ut illud impleas. De l'accomplissement de ces grandes fonctions dépendait le salut d'Archippe et de ceux qui lui étaient confiés. Que tous les pasteurs, confesseurs et prédicateurs prennent pour eux cet avertissement. L'évêque et la sainte Eglise leur disent à chacun : *Vide ministerium quod accepisti, ut illud impleas.*

Saint Archippe est inscrit au martyrologe, le 20 mars.

18. *Salutatio, mea manu Pauli.* Jusqu'ici la lettre a été dictée à un secrétaire ; mais ces mots et ceux qui suivent sont de la main de saint Paul. C'est une précaution qu'il prend quelquefois, afin de mieux prouver l'authenticité de sa lettre. (I Cor., XVI, 21, et II Thess., III, 17.)

Memores estote vinculorum meorum. S'il leur recommande de se souvenir de ses chaînes, c'est afin de les confirmer dans la foi, pour laquelle il brave les prisons et la mort.

Et nous aussi, dit saint Chrysostome, souvenons-nous des chaînes de saint Paul, et elles nous exhorteront à la vertu. Car les chaînes de saint Paul sont une des preuves les plus fortes de la divinité de la religion chrétienne. Qu'y a-t-il en effet de plus frappant que ce violent persécuteur du Christ devenu l'Apôtre du Christ, le prisonnier du Christ, et le martyr du Christ ?

COMMENTAIRE

SUR

LA PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX THESSALONICIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PRÉFACE.

Thessalonique était la métropole de la Macédoine. Cette ville était située à l'extrémité du golfe Thermaïque, auquel elle avait donné son nom. Car elle s'appelait autrefois Thermes. C'est, dit-on, Philippe qui avait changé son nom en celui de Thessalonique, à l'occasion d'une victoire qu'il avait remportée sur les Thessaliens. D'autres soutiennent que ce fut Cassandre qui lui donna son nouveau nom. Quoi qu'il en soit, Thessalonique était, au temps de saint Paul, une ville riche, peuplée, commerçante, et son port était l'un des plus fréquentés de l'empire. Aujourd'hui elle est encore, après Constantinople, la ville la plus florissante de la Turquie d'Europe.

Les Juifs y étaient alors assez nombreux et y possédaient une synagogue.

Saint Paul ayant été obligé de quitter Philippes, où il venait de fonder une Eglise, se rendit à Thessalonique. Il entra dans la synagogue et, pendant trois jours de sabbat, il disserta sur les Ecritures, montrant que le Christ devait souffrir, mourir, ressusciter, et prouvant que Jésus de Nazareth était le Christ annoncé par les prophètes.

Il convertit seulement quelques Juifs, mais il gagna beaucoup de Gentils, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes de qualité. Les Juifs, émus d'envie, sou-

levèrent la populace contre l'Apôtre et envahirent la maison qui lui donnait asile. On ne le trouva pas ; mais cette sédition le contraignit à sortir de Thessalonique. Il vint à Bérée ; les Juifs l'y poursuivirent de nouveau, et il s'embarqua de Bérée pour Athènes, où il séjourna peu de temps.

Avant d'en partir, comme il craignait que les nouveaux fidèles qu'il laissait à Thessalonique ne cédassent aux vexations des Juifs et des païens, il leur envoya Timothée pour achever de les instruire, pour les consoler et pour les affermir dans la foi. Puis il se dirigea lui-même sur Corinthe.

Timothée vint l'y rejoindre, après s'être acquitté fidèlement de sa mission. Il assura saint Paul de la fermeté des Thessaloniciens dans la foi. Mais il lui rapporta qu'ils avaient besoin d'être instruits par son autorité sur plusieurs questions qui étaient agitées parmi eux, comme la résurrection des morts et le second avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ces heureuses nouvelles réjouirent saint Paul ; il aurait bien voulu revoir ses chers Thessaloniciens ; mais ne pouvant encore retourner chez eux, il leur écrivit cette Epître.

Dans le premier chapitre, il loue leur constance dans la foi et leur patience dans les persécutions.

Au second chapitre, il les excite à la persévérance et les prie de se rappeler avec quel zèle et quelle sincérité il leur a prêché l'Evangile.

Dans le troisième, il leur raconte qu'étant pressé du désir d'avoir de leurs nouvelles, il leur a envoyé Timothée, qui lui était cependant très-nécessaire. Il a été comblé de joie en apprenant de Timothée leur fermeté

dans la foi. Il en bénit Dieu et le prie de lui accorder la faveur de retourner les voir, afin de travailler lui-même de nouveau à leur perfection.

Le quatrième chapitre est consacré à la morale. Saint Paul exhorte les Thessaloniciens à la chasteté, à la fuite de l'oisiveté, à un travail honnête. Il les console sur la perte de leurs proches, parce que les morts ressuciteront ; et il leur explique la manière et l'ordre de la résurrection future.

Enfin, dans le cinquième chapitre, il leur rappelle l'incertitude de la mort et du jugement, et il les exhorte pour ce motif à la vigilance et aux bonnes œuvres.

Cette Epître a été écrite pendant le premier séjour de saint Paul à Corinthe, l'an 52 ou 53.

Saint Jean Chrysostome, Théodoret, Baronius, assurent qu'elle est, selon l'ordre des temps, la première que saint Paul ait écrite, et les auteurs en conviennent.

Quant à son authenticité elle est universellement admise. Les témoignages de saint Irénée, Tertullien, Origène, Clément d'Alexandrie et de tous les Pères des âges postérieurs ne laissent aucun doute à cet égard (1).

(1) Saint Irénée, *Adv. Hær.*, l. V, c. VI, 1 : *Apostolus explanavit, in prima Epistola ad Thessalonicenses, dicens sic : « Deus autem pacis sanctificet vos per omnia »*. (I Thess., V, 23.) — Tertullien, *de Resurrect. carn.*, XXIV : « *Quæ hæc tempora cum Thessalonicensibus disce. Legimus enim qualiter conversi sitis ab idolis ad serviendum viro et vero Deo, et exspectandum e cœlis Filium ejus quem suscitavit ex mortuis, Jesum* ». (I Thess., I.) — Origène, *contr. Cels.*, II, n. 65 : Ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ πρὸς Θεσσαλονικεῖς πρωτέρᾳ, τὴν αὐτὴν διαφορὰν παριστὰς, φησὶν ἄλλους μὲν εἶναι τοὺς κοιμωμένους, ἄλλους δὲ τοὺς ζῶντας. (I Thess., IV.) C'est-à-dire, « dans sa première Epître aux Thessaloniciens l'Apôtre établit la même différence, en distinguant ceux qui dorment d'avec ceux qui sont vivants ».

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

Saint Paul rend de continuelles actions de grâces à Dieu pour les faveurs spirituelles dont il a comblé les Thessaloniciens, et il prie sans cesse pour eux en représentant à Dieu leur foi, leur charité, leur patience.

Il rappelle à leur mémoire les circonstances admirables de leur conversion, les prodiges dont ils furent témoins, et les dons merveilleux du Saint-Esprit qu'ils reçurent eux-mêmes; en sorte que rien n'a manqué aux preuves de la religion qu'il leur a prêchée.

Enfin il loue leur constance dans la foi, constance qui les rend l'exemple de tous les chrétiens de la Macédoine et de l'Achaïe.

Le but qu'il se propose, en leur donnant ces éloges, est de les exhorter à persévérer dans la foi qu'ils ont embrassée.

---

1. Paul, Sylvain et Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est réunie en Dieu le Père et en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix vous soient données. Nous rendons sans cesse à Dieu des actions de grâces pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prières;

3. Et nous rappelons en présence de Dieu notre Père, les œuvres de votre foi, vos travaux, votre charité, et la fermeté de l'espérance que vous avez en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4. Nous savons, en effet, mes frères chéris de Dieu, quelle a été votre élection.

1. *Paulus, et Sylvanus, et Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium in Deo Patre et Domino Jesu Christo.*

2. *Gratia vobis et pax. Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione;*

3. *Memores operis fidei vestræ, et laboris, et charitatis, et sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum et Patrem nostrum.*

4. *Scientes, fratres, dilecti a Deo, electionem vestram.*

5. *Quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu sancto, et in plenitudine multa, sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.*

5. Car la prédication que nous vous avons faite de l'Evangile n'a pas été seulement en paroles, mais elle a été accompagnée de prodiges, de l'effusion du Saint-Esprit, et de toutes les preuves qui sont capables de vous persuader. Vous savez aussi comment nous avons agi parmi vous pour votre salut.

6. *Et vos imitatores nostri facti estis et Domini, excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio Spiritus sancti :*

6. Et vous êtes devenus vous-mêmes nos imitateurs et les imitateurs du Seigneur; car vous avez reçu la parole parmi de grandes afflictions, avec la joie du Saint-Esprit;

7. *Ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia et in Achaia.*

7. En sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine et dans l'Achaïe.

8. *A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solum in Macedonia et in Achaia, sed et in omni loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui ;*

8. Car non-seulement la parole du Seigneur a retenti de chez vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe; mais la foi que vous avez en Dieu est même devenue partout si célèbre qu'il n'est pas besoin que nous en parlions à personne ;

9. *Ipsi enim de nobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos, et quomodo conversi estis ad Deum a simulacris, servire Deo vivo et vero,*

9. Puisque tout le monde nous raconte à nous-mêmes quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, et comment, ayant abandonné les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu pour servir le Dieu vivant et véritable,

10. *Et exspectare Filium ejus de cœlis (quem suscitavit ex mortuis) Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.*

10. Et pour attendre du ciel son Fils qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus qui nous a délivrés de la colère à venir.

COMMENTAIRE

1. *Paulus et Sylvanus et Timotheus Ecclesiæ Thessalonicensium.* Paul et Sylvain et Timothée à l'Eglise de Thessalonique.

Paulus. On demande pourquoi saint Paul ne prend point le titre d'Apôtre dans les deux Epîtres aux Thessaloniciens. D'abord aucun motif ne l'y engageait, puisque

son autorité était acceptée de tous les Thessaloniciens. C'était peut-être aussi par délicatesse à l'égard de Sylvain. Car saint Paul et saint Barnabé, ne s'étant pas entendus au sujet de Marc (Act. Ap., xv), venaient de se séparer, et saint Paul avait choisi Sylvain comme son coadjuteur. Ne pouvant lui donner le titre d'Apôtre, il évite de le prendre lui-même. Il le nomme aussi avant le jeune Timothée, qui était moins ancien dans le ministère évangélique.

Sylvanus. Sylvain est le même que Silas, dont il est fait souvent mention dans les Actes des Apôtres, qui lui donnent le titre de prophète (xv, 32). Il avait été choisi par les Apôtres pour porter à Antioche, avec saint Paul et saint Barnabé, les décisions du concile de Jérusalem. Silas est un nom hébreu latinisé en *Sylvanus,* comme Saul en *Paulus.* Saint Silas est inscrit au Martyrologe romain, le 13 juillet.

Timotheus. Timothée était un jeune chrétien, à la piété duquel les fidèles de Lystres et d'Iconium rendaient témoignage. Saint Paul venait de se l'adjoindre et de parcourir, avec Sylvain et lui, la Phrygie, la Galatie, la Mysie. Puis, s'étant embarqué avec eux à Troade, ils avaient évangélisé ensemble Philippes, Thessalonique et Bérée. De là saint Paul était venu à Athènes, d'où il avait renvoyé Timothée à Thessalonique ; et enfin Timothée était revenu de Thessalonique auprès de saint Paul à Corinthe, où ils se trouvaient alors de nouveau tous trois réunis.

Paulus et Sylvanus et Timotheus. Saint Paul, Apôtre instruit par Notre-Seigneur lui-même, confirme son enseignement par le témoignage de Sylvain et de Timothée, ses collaborateurs. C'est tout à la fois de la modestie et de la prudence. Car celui qui a l'autorité pour enseigner, n'enseigne jamais seul, mais avec l'Eglise entière. Ainsi l'évêque est le docteur de la parole sainte, et le prêtre en est le ministre. Or le prêtre et l'évêque trouvent l'assemblée docile, parce qu'ils puisent leur enseignement, non dans leur propre sagesse, mais dans le trésor de la révé-

lation confiée aux Apôtres et à l'Eglise. Le Pape lui-même n'enseigne point sa doctrine, mais celle qui est contenue dans l'Ecriture et la tradition; et lorsqu'il prononce sur un point de dogme avec son autorité infaillible, il ne décide que ce que l'Eglise a cru dès l'origine.

Ecclesiæ in Deo Patre et Domino Jesu Christo. On sous-entend *congregatæ;* mais ce participe n'est pas nécessaire en grec, parce qu'il se trouve implicitement renfermé dans le nom verbal ἐκκλησία, qui signifie assemblée ou *cœtus convocatus.*

Les interprètes ont remarqué avec justesse que la préposition *in* est attribuée au Christ aussi bien qu'au Père, pour faire entendre l'égalité du Père et du Fils; en outre, ils observent qu'elle n'est exprimée qu'une fois, pour marquer l'unité de nature des deux personnes.

2. *Gratia vobis et pax.* Que la grâce et la paix vous soient données et augmentées.

Gratia. Il faut prendre ce mot dans son acception générale de don surnaturel : *Donum supernaturale a Deo concessum in ordine ad vitam æternam.* Saint Paul souhaite donc aux Thessaloniciens, premièrement la grâce habituelle, qui rend l'âme sainte et agréable à Dieu par l'infusion des vertus; et secondement la grâce actuelle qui éclaire l'intelligence de l'homme, lui montre le bien, le lui fait aimer, et lui donne la force de l'accomplir.

Pax. La paix est la possession tranquille des biens spirituels; c'est l'affermissement dans la grâce sanctifiante.

Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis. « Nous ne cessons de rendre grâces à Dieu pour les bienfaits dont il vous a tous comblés ». Il entend la foi, la charité, la patience et les autres vertus qu'il va énumérer tout à l'heure.

Memoriam vestri facientes in orationibus nostris. Toutes les fois que nous prions Dieu, nous faisons mention de vous, le suppliant d'augmenter et de confirmer le bien que sa grâce a opéré dans vos âmes. Ceci fait enten-

dre que saint Paul et ses compagnons priaient souvent ensemble, et que, dans la formule de leur prière commune, ils inséraient les noms des Eglises qu'ils avaient fondées.

Sine intermissione, ἀδιαλείπτως. La grammaire permet de joindre cet adverbe à ce qui précède ou à ce qui suit. On peut unir ensemble *memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione ;* ou dire *sine intermissione memores operis fidei vestræ.* La division reçue dans les bibles latines rattache l'adverbe à ce qui précède : « Nous faisons mémoire de vous dans nos prières, sans y manquer jamais ». Il en est d'autres qui traduisent : Sans cesse nous rappelons devant Dieu les œuvres de votre foi. Nous croyons que saint Paul a plutôt voulu dire, selon le premier sens : Nous prions pour vous sans cesse.

Gratias agimus in orationibus. Avant de demander à Dieu de nouvelles grâces, nous devons le remercier de celles que nous avons reçues, comme saint Paul nous en donne partout l'exemple. *Docemur prius gratias agere pro bonis quæ nobis obtigerunt, tum deinde petere ea quæ desunt.* (Théodoret.)

3. *Memores operis fidei vestræ, et laboris, et charitatis, et sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum et Patrem nostrum* (1). Disons tout d'abord que le dernier membre, *ante Deum et Patrem nostrum,* se joint à *memores.* Nous nous souvenons de vous devant Dieu qui est notre Père : devant Dieu que nous adorons avec humilité,

(1) En grec, μνημονεύοντες ὑμῶν τοῦ ἔργου τῆς πίστεως, καὶ τοῦ κόπου τῆς ἀγάπης, καὶ τῆς ὑπομονῆς τῆς ἐλπίδος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἔμπροσθεν τοῦ Θεοῦ καὶ πατρὸς ἡμῶν.

Memores operis fidei vestræ. Erasme traduit ainsi : *Memores vestri propter opus fidei.* Il fait de ὑμῶν le régime de μνημονεύοντες, et il explique le génitif τοῦ ἔργου par ἕνεκα sous-entendu. Cette interprétation n'a rien de contraire à la syntaxe. Néanmoins la Vulgate paraît mieux saisir le sens. Nous pensons que τοῦ ἔργου dépend de μνημονεύοντες, comme τοῦ κόπου et τῆς ὑπομόνης. Pour le pronom ὑμῶν mis en tête, il sert de complément aux trois noms qui suivent. C'est comme s'il y avait : *memores operis fidei vestræ, et laboris charitatis vestræ, et sustinentiæ spei vestræ.* Ce sens est meilleur ; l'helléniste qui a rédigé la Vulgate ne le cède point à Erasme.

et devant notre Père que nous invoquons avec une confiance filiale.

Memores, μνημονεύοντες. Ce n'est pas un simple souvenir que nous gardons dans notre esprit : nous faisons mention de vous, nous prononçons votre nom devant Dieu, en rappelant les saintes œuvres que votre foi vous a fait accomplir.

Quant aux mots *laboris et charitatis,* tous les exemplaires grecs suppriment la conjonction et donnent τοῦ κόπου τῆς ἀγάπης, *laboris charitatis.* Cette leçon a l'avantage de présenter ici les trois vertus théologales marquées par un caractère qui convient à chacune. La foi est agissante, *opus fidei.* La charité opère avec courage les œuvres les plus difficiles : *labor charitatis;* et l'espérance endure toutes les peines dans l'attente des biens futurs, *sustinentia spei* (1). On peut donc traduire : « Nous rappelons en présence de Dieu, qui est notre Père, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, et la patience dans laquelle vous soutient votre espérance aux promesses du Seigneur Jésus-Christ » ; car *spes Domini* veut dire ici l'espérance que vous avez dans le Seigneur.

Les Thessaloniciens sont loués pour avoir donné de beaux exemples de ces trois vertus au milieu des vexations qu'ils subissaient de la part des Juifs et des païens. Ainsi dans l'émeute excitée par les Juifs de Thessalonique, Jason qui donnait l'hospitalité à saint Paul, et plusieurs autres chrétiens, firent évader le saint Apôtre et se laissèrent traîner devant les magistrats pour le sauver. (Act. Ap., XVII.) Cette action généreuse n'était-elle pas tout à la fois l'œuvre de la foi, le travail de la charité, et la force courageuse de l'espérance ?

4. *Scientes, fratres dilecti a Deo, electionem vestram.* Car nous savons, mes frères chéris de Dieu, quelle a été votre élection à la grâce, et comment vous avez été séparés du monde infidèle.

(1) Saint Paul dit lui-même ailleurs : Nous attendons par la patience les biens que nous espérons sans les voir. *Si autem quod non videmus, speramus, per patientiam exspectamus.* (Rom., VIII, 25.)

Electionem, τὴν ἐκλογήν (de ἐκ-λέγω, *eligere, seligere*). Par cette élection, saint Paul entend le choix que Dieu a fait des Thessaloniciens pour les appeler à la connaissance de la vraie religion. Il les a élus de préférence à un grand nombre de villes auxquelles la parole du salut n'a pas encore été prêchée. C'est là un bienfait gratuit; ils ne l'avaient point mérité, et ils ne le doivent qu'à un amour spécial de Dieu pour eux, comme le font entendre ces mots : *dilecti a Deo.*

5. *Quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu sancto, et in plenitudine multa.* C'est déjà une grande grâce que d'apprendre la Bonne Nouvelle. Mais notre prédication au milieu de vous n'a pas consisté seulement en paroles; elle a été confirmée par l'effusion du Saint-Esprit, qui a manifesté en vous sa présence; elle a été fortifiée par toutes les preuves qui pouvaient vous donner une pleine certitude des vérités que nous vous annoncions.

Non in sermone tantum. Saint Paul ne se contentait pas de leur raconter la vie, la mort et la résurrection de Jésus; de leur citer les textes des prophètes qui parlent du Christ, et de leur démontrer, par de solides raisonnements, que Jésus de Nazareth est le Messie promis aux patriarches : il y ajoutait des preuves encore plus sensibles.

Sed in virtute, ἐν δυνάμει. Ses discours ont été confirmés par de grands miracles, qu'on ne peut attribuer qu'à la puissance divine.

Et in Spiritu sancto. En outre, le don de prophétie, le don des langues, et les autres dons merveilleux du Saint Esprit ont été répandus sur vous dans le baptême et par l'imposition des mains, leur dit l'Apôtre : en sorte que vous n'étiez pas seulement témoins de prodiges éclatants, mais vous en opériez vous-mêmes. (Voyez plus bas, ch. v, 19 et 20.)

Et in plenitudine multa, καὶ ἐν πληροφορίᾳ πολλῇ. Le mot πληροφορία désigne une certitude qui satisfait pleinement l'esprit. Or nous ne vous avons pas seulement donné une preuve irréfutable de la vérité de notre religion : nous

vous en avons présenté une foule, dont chacune ne vous laissait aucun doute. Rien n'a donc manqué à notre prédication pour établir en vous une conviction pleine et entière.

Sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos. Et ce qui était aussi un puissant motif de conviction pour les Thessaloniciens, ce qui ne contribuait pas moins que tout le reste à les persuader, c'était la manière dont ils avaient vu saint Paul vivre au milieu d'eux, son parfait désintéressement, et son zèle ardent pour le salut de leurs âmes.

Scitis quales fuerimus. Le commentaire de ce mot se trouve au chapitre suivant, quand il leur dit : « Vous vous souvenez, mes frères, de nos travaux et de nos fatigues. Vous savez comment nous avons travaillé nuit et jour, pour n'être à charge à personne d'entre vous, pendant que nous vous prêchions l'Evangile de Dieu ». (II, 9.) Il faut y joindre l'intrépidité de saint Paul et de ses collègues, qui bravaient tous les périls pour leur annoncer la doctrine du salut. N'était-il pas impossible que de tels hommes fussent des imposteurs ? (Théodoret.)

Scitis quales fuerimus in vobis. Puissent tous les pasteurs, à la fin de leur carrière, répéter avec confiance la même parole aux fidèles qu'ils ont gouvernés ! Le souvenir de leurs vertus achèvera le bien qu'ils ont commencé, et perpétuera celui qu'ils ont accompli.

6. *Et vos imitatores nostri facti estis, et Domini.* Il revient à l'éloge des Thessaloniciens, qu'il avait interrompu après le troisième verset. « Et vous aussi, mes frères », dit-il, « vous êtes devenus nos imitateurs ; et, ce qui est bien plus glorieux, vous avez imité le Seigneur ». Nous n'avons donc pas sujet de regretter les peines que nous nous sommes données pour vous enseigner la religion, puisqu'elles ont produit en vous de si heureux fruits. Il ajoute en quoi les Thessaloniciens ont imité leurs apôtres et le Seigneur lui-même.

Excipientes verbum in tribulatione multa. On voit dans les Actes des Apôtres que les Juifs excitèrent une sédi-

tion dans Thessalonique contre saint Paul, et que plusieurs frères qui avaient embrassé l'Evangile furent maltraités. (Act. Ap., xvii, 5.) Or, la persécution continua après son départ. En effet, saint Paul leur dira plus bas qu'ils ont imité les Eglises de la Judée, en souffrant courageusement, de la part de leurs concitoyens, les mêmes vexations que les chrétiens de Judée ont endurées de la part des Juifs : *Eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis.* (II Thess., ii, 14.)

Ils ont donc souffert ces injures et ces persécutions à l'exemple des Apôtres et de Jésus-Christ lui-même. Rien n'a pu les empêcher de recevoir l'Evangile. Au contraire, après le départ de saint Paul et de ses compagnons, les plus illustres des Thessaloniciens ont étudié avec ardeur les saintes Ecritures et les anciens prophètes, pour vérifier par eux-mêmes les marques auxquelles on devait reconnaître le Messie. Alors, pleinement convaincus que Jésus était le Christ promis à Abraham et annoncé par Moïse et les prophètes, ils ont courageusement embrassé sa religion. *Susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.* (Act. Ap., xvii, 11.) Et malgré toutes les tribulations, ils ont gardé l'Evangile dans leur cœur, non-seulement avec fidélité, mais avec la joie du Saint-Esprit : *cum gaudio Spiritus sancti.* Ces nouveaux chrétiens, à peine instruits et baptisés, s'élevaient déjà à la hauteur des Apôtres qui se réjouissaient de souffrir pour le nom de Jésus.

7. *Ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia et in Achaia.* « En sorte que vous êtes devenus un modèle pour tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine et dans l'Achaïe ». Les Thessaloniciens n'avaient pas été les premiers, en Macédoine, qui eussent entendu la bonne nouvelle, car les Philippiens l'avaient reçue avant eux; cependant ils donnaient l'exemple de la constance et de la ferveur à ceux mêmes qui les avaient prévenus.

Achaia. Il joint l'Achaïe et la Macédoine ; c'est que la province d'Achaïe comprenait alors, non-seulement le

Péloponnèse, mais toute la Grèce qui s'étend jusques aux confins de la Macédoine et de l'Epire.

8. *A vobis enim diffamatus est sermo Domini non solum in Macedonia et in Achaia, sed et in omni loco fides vestra quæ est ad Deum profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.* La conversion des Thessaloniciens au christianisme était un heureux événement pour le succès de l'Evangile. Car, dit l'Apôtre, la parole de Dieu a retenti de chez vous dans toute la Macédoine et l'Achaïe ; et non-seulement elle s'est répandue dans ces provinces par votre exemple, mais la foi que vous avez en Dieu est devenue si célèbre en tous lieux, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions à personne.

A vobis, ἀφ' ὑμῶν, ne marque pas la cause, mais le point de départ. C'est de chez vous que la parole de l'Evangile est partie pour se répandre dans toutes les contrées du monde où abordent vos navires.

Diffamatus est, ἐξήχηται, *personuit.* La parole de Dieu, comme le son d'une trompette éclatante, a retenti de Thessalonique par toute la terre.

Sermo Domini. Ce n'est donc pas seulement la nouvelle de leur conversion, qui est publiée partout, mais c'est la parole même de Dieu. Car on veut savoir quelle est cette religion sainte que les Thessaloniciens ont embrassée avec tant d'ardeur, et qu'ils professent avec une si inébranlable constance.

Sed et in omni loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est. Evidemment saint Paul n'entend point ici parler de l'univers entier, mais de tous les lieux avec lesquels Thessalonique a des rapports (1).

Ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui. Ici, à Co-

(1) *In omni loco.* La grammaire semble demander *in omnem locum.* Mais saint Paul, en dictant ces mots, avait encore dans l'esprit les ablatifs *in Macedonia et in Achaia.* Il y rattache *in omni loco,* comme si ce mot devait dépendre encore de *diffamatus est,* ἐξήχηται. Puis s'apercevant que ce verbe se trouve trop loin à cause de la phrase qui se prolonge, il ajoute à la fin *profecta est,* ἐξελήλυθεν. Ce verbe d'ailleurs équivaut ici à *profecta manet.* Le datif ἐν παντὶ τόπῳ marque l'idée du résultat qui persévère : votre foi est maintenant célèbre en tous les lieux où elle s'est répandue.

rinthe et dans les villes voisines, je ne puis apprendre votre conversion à personne. Non-seulement nos frères connaissent cet heureux événement, mais les païens mêmes en ont entendu parler, et ceux à qui nous voulons citer votre exemple nous préviennent aussitôt. Ils nous interrompent pour nous apprendre à nous-mêmes l'histoire de notre prédication chez vous. *Qualem introitum.* Ces mots désignent les périls de saint Paul, son courage, ses discours, ses miracles et le succès de sa parole.

9. *Ipsi de nobis annuntiant.* Ils racontent eux-mêmes comment nous sommes entrés dans Thessalonique, comment nous avons prêché dans la synagogue des Juifs la venue du Messie depuis si longtemps attendu, et comment nos discours ont persuadé les citoyens les plus illustres, avec un grand nombre de femmes distinguées. Ils nous rapportent aussi comme quoi vous avez renoncé au culte des idoles pour adorer le Dieu vivant et véritable. C'est ainsi que des étrangers, abordant à Corinthe, nous font à nous-mêmes le récit de votre conversion et de nos heureux travaux au milieu de vous.

Deo vivo ou *viventi,* ζῶντι. Cette épithète marque la différence entre notre Dieu, et les statues de bois, de pierre ou de métal, qui ne sont que des figures mortes.

Deo vero. C'est pour les distinguer des démons qui vivent, mais qui ne sont pas des dieux.

10. *Et exspectare Filium ejus de cœlis (quem suscitavit ex mortuis) Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.* Enfin des hommes, que nous rencontrons dans Corinthe ou qui arrivent dans les ports de cette ville, nous rapportent que maintenant vous attendez le Fils de ce Dieu vivant. Ils disent que vous espérez sérieusement qu'il va descendre des cieux et vous y enlever vous-mêmes. Ils savent que son Père l'a ressuscité d'entre les morts, que son nom est Jésus, et qu'il nous a délivrés de la colère à venir. Ainsi votre conversion contribue à faire connaître partout le nom du Sauveur des hommes et à disséminer en tous lieux son Evangile.

Qui eripuit, τὸν ῥυόμενον, *qui eripit,* ou *eripiebat.* Jésus-

Christ nous a délivrés en mourant une fois pour nos péchés ; et il nous délivre actuellement en nous appliquant ses mérites, en nous accordant ses grâces, en intercédant pour nous auprès de son Père : *semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (Hebr., VII, 25.)

Ab ira ventura, τῆς ἐρχομένης, *veniente.* La colère future, qui est irritée par les crimes des hommes et qui prépare des châtiments éternels, est déjà en marche, elle vient, le temps l'amène. Elle frappera les coupables, mais épargnera les justes qui seront marqués du sang de l'Agneau.

Remarque. La seule conversion des Thessaloniciens, bien considérée, suffirait pour démontrer la vérité de la religion chrétienne. Indiquons brièvement les preuves qu'on y remarque.

D'abord le désintéressement, la sincérité, le courage de saint Paul et de ses compagnons. Battus de verges, emprisonnés dans Philippes, ils bravent de nouveau tous les périls pour annoncer l'Evangile aux habitants de Thessalonique : c'est une conviction profonde, c'est la certitude de la vérité qui peut seule inspirer une telle résolution.

Secondement. Les prodiges qu'ils opèrent frappent d'étonnement ces idolâtres : en sorte qu'un grand nombre d'entre eux abandonnent leurs dieux pour embrasser la religion du Christ.

Troisièmement. Les hommes les plus instruits de Thessalonique se livrent à un examen sérieux et prolongé afin de vérifier par eux-mêmes, dans les livres des Juifs, les prophéties antiques qui concernent le Messie ; ils veulent s'assurer que toutes ces prophéties sont accomplies dans Jésus de Nazareth. Comment d'ailleurs rejeter ces prédictions ? Les Juifs eux-mêmes, les ennemis de Jésus, les vénèrent et en affirment l'authenticité. La vue seule de ces vieux parchemins grecs et hébreux atteste qu'ils ont été écrits longtemps avant la naissance de Jésus. Quant aux faits récemment accomplis en Judée, tous les voya-

geurs qui vont dans ce pays et tous ceux qui en viennent rapportent que les faits publiés par les disciples de Jésus sont incontestables, et les Juifs ne les nient pas.

Quatrièmement enfin, cet examen affermit la conviction des Thessaloniciens. Ils sont si pleinement persuadés de la vérité de la religion chrétienne qu'ils y persévèrent, malgré la haine et les persécutions de leurs concitoyens.

Ces quatre preuves se fortifient mutuellement et forment une démonstration irréfutable.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Le but que saint Paul se propose dans ce chapitre est le même que dans le précédent : il veut encourager les Thessaloniciens à demeurer fermes dans la foi.

Pour cela, il leur rappelle d'abord son zèle pour leur salut (1-12) ; — secondement le courage qu'ils ont eux-mêmes montré jusqu'ici au milieu des persécutions (13 et 14). — Troisièmement, comme les Juifs étaient leurs plus dangereux adversaires, il les flétrit en termes pleins d'énergie (15 et 16). — Enfin ce qui prouve combien il désire leur salut, c'est qu'il a voulu deux fois retourner au milieu d'eux pour les encourager ; mais Satan a jusqu'ici arrêté son dessein. (17-fin.)

---

1. *Nam ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit :*

2. *Sed ante passi, et contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro loqui ad vos evangelium Dei in multa sollicitudine.* (Act. Ap., XVI, 19 ; XVII, 8.)

3. *Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo.*

4. *Sed sicut probati sumus a Deo ut crederetur nobis Evangelium : ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo qui probat corda nostra.*

5. *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis : neque in occasione avaritiæ, Deus testis est.*

1. Car vous savez vous-mêmes, mes frères, que notre arrivée parmi vous n'a pas été vaine et sans fruit.

2. Mais après avoir beaucoup souffert auparavant et subi des outrages dans Philippes, comme vous le savez, nous vînmes, pleins de confiance en notre Dieu, vous prêcher l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de difficultés et de combats.

3. Car nous ne venions pas vous proposer une doctrine d'erreur ou d'impureté, ni vous séduire par des discours artificieux.

4. Mais comme Dieu nous a éprouvés pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, qui sonde le fond de nos cœurs.

5. Car nous n'avons jamais usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez, et notre ministère n'a point servi de prétexte à l'avarice ; Dieu nous en est témoin.

6. Nous n'avons pas non plus recherché la gloire des hommes, ni de votre part, ni de la part d'aucun autre.

7. Nous pouvions, comme apôtres de Jésus-Christ, vous imposer la charge de notre subsistance ; mais nous nous sommes rendus petits et humbles parmi vous, comme une nourrice qui réchauffe avec tendresse ses enfants dans son sein.

8. C'est pourquoi, dans notre grande affection pour vous et dans le désir de vous sauver, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement l'Evangile de Dieu, mais même notre vie : tant vous nous êtes devenus chers.

9. Car vous vous souvenez, mes frères, des peines et des fatigues que nous avons endurées, et comment nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu en travaillant jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, et Dieu l'est aussi, combien notre conduite envers vous tous, qui avez embrassé l'Evangile, a été probe, juste et irréprochable.

11. Vous savez de même que nous avons agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants ;

12. Nous vous conjurions, en vous suppliant et vous consolant, de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire.

13. Aussi nous rendons nous-mêmes à Dieu de continuelles actions de grâces, parce qu'en recevant de nous la parole de Dieu, vous l'avez accueillie, non comme la parole des hommes, mais comme étant (ainsi qu'elle l'est véritablement) la parole de Dieu qui agit efficacement en vous, qui avez cru.

14. Vous êtes en effet, mes frères, devenus les imitateurs des Eglises de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée : puisque

6. *Nec quærentes ab hominibus gloriam, neque a vobis, neque ab aliis.*

7. *Quum possemus vobis oneri esse ut Christi apostoli, sed facti sumus parvuli in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos.*

8. *Ita desiderantes vos cupide volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras : quoniam carissimi nobis facti estis.*

9. *Memores enim estis, fratres, laboris nostri et fatigationis : nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus, prædicavimus in vobis Evangelium Dei.* (Act. Ap., xx, 34 ; I Cor., iv, 12 ; II Thess., III, 8.)

10. *Vos testes estis, et Deus, quam sancte et juste et sine querela, vobis qui credidistis fuimus.*

11. *Sicut scitis, qualiter unumquemque vestrum (sicut pater filios suos,*

12. *Deprecantes vos et consolantes), testificati sumus ut ambularetis digne Deo, qui vocavit vos in suum regnum et gloriam.*

13. *Ideo et nos gratias agimus Deo sine intermissione : quoniam quum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei, qui operatur in vobis qui credidistis.*

14. *Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei quæ sunt in Judæa in Christo Jesu : quia eadem passi estis et*

vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis :

15. *Qui et Dominum occiderunt Jesum, et prophetas, et nos persecuti sunt, et Deo non placent, et omnibus hominibus adversantur ;*

16. *Prohibentes nos gentibus loqui ut salvæ fiant, ut impleant peccata sua semper : pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.*

17. *Nos autem, fratres, desolati a vobis ad tempus horæ, adspectu, non corde, abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio.*

18. *Quoniam voluimus venire ad vos : ego quidem Paulus, et semel et iterum : sed impedivit nos satanas.*

19. *Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus ?*

20. *Vos enim estis gloria nostra et gaudium.*

vous avez souffert de la part de vos concitoyens les mêmes persécutions que ces Eglises ont éprouvées de la part des Juifs,

15. Qui ont tué le Seigneur Jésus lui-même et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont les ennemis de tous les hommes ;

16. Puisqu'ils nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui doit les sauver. Ils continuent ainsi de combler toujours la mesure de leurs péchés ; car la colère de Dieu est tombée sur eux, et elle y demeurera jusqu'à la fin.

17. Pour nous, mes frères, qui avons été pour un peu de temps séparés de vous, selon le corps et non de cœur, nous avons désiré de revoir votre face, avec d'autant plus d'ardeur et d'empressement.

18. C'est pourquoi nous avons voulu retourner vers vous ; et moi, Paul, j'en ai formé la résolution une première et une seconde fois ; mais Satan nous a empêché d'accomplir ce dessein.

19. Et certes, quelle est donc notre espérance, notre joie, notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le jour de son avènement ?

20. Oui, vous êtes notre gloire et notre joie.

COMMENTAIRE

1. *Nam ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit.* Car vous vous rappelez vous-mêmes, mes frères, comment nous sommes entrés dans votre ville, et vous savez que notre arrivée parmi vous n'a pas été inutile et sans fruits de salut.

C'est la troisième fois que saint Paul revient sur cette

idée. Au verset 5 du premier chapitre, il n'avait fait que la montrer par ces mots : *scitis quales fuerimus in vobis propter vos;* et il l'avait aussitôt quittée pour louer les Thessaloniciens de leur empressement à recevoir et à pratiquer l'Evangile. La même idée avait reparu lorsqu'il peignait ces étrangers qui lui racontaient à lui-même les circonstances et les effets de sa prédication dans Thessalonique : *Ipsi enim de vobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos.* Il reprend maintenant cette idée et lui donne tout son développement.

Scitis introitum nostrum quia non inanis fuit. C'est un hellénisme bien connu, pour *scitis quia introitus noster non inanis fuit.* « Notre prédication dans Thessalonique n'a pas été sans fruit ». C'est le sens de *inanis,* κενὸς, comme le prouve la signification naturelle de ce mot et l'emploi que saint Paul en fait lui-même partout ailleurs. Exemple : *Inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est et fides vestra* (I Cor., xv, 14); *Labor vester non est inanis in Domino* (ib., 58). Et dans cette même Epître, nous verrons au chapitre suivant : *Ne forte inanis fiat labor noster* (III, 5). *Inanis* signifie donc inutile, et il faut rejeter le sens des commentateurs qui veulent traduire ainsi : Notre arrivée au milieu de vous n'a pas été exempte de travail, mais pleine de périls. Ce n'est point la signification de κενὸς et d'*inanis.* Ce qui les trompe, c'est qu'ils cherchent à lier ce verset avec le suivant, tandis qu'il se rattache au treizième.

En effet, saint Paul annonce que sa prédication dans Thessalonique n'a pas été stérile ; mais avant de le prouver, il montre ce qui l'a préparée et rendue féconde.

Ce sont : 1° les souffrances et les humiliations qu'il avait endurées auparavant, *ante passi;* 2° la pureté de sa doctrine, *non de errore;* 3° le zèle de la gloire de Dieu et le renoncement à ses propres intérêts : *placentes Deo, non quærentes ab hominibus gloriam;* 4° son grand amour pour les Thessaloniciens et son attention à éviter de leur être à charge ; 5° enfin sa constance à prêcher, exhorter, consoler. Que le prédicateur et le pasteur

prennent saint Paul pour modèle, et leur travail sera béni de Dieu, comme le sien.

Introitum. Ce n'est qu'une entrée et non pas un séjour; car, d'après le récit des Actes, il semble que saint Paul n'a pas dû rester à Thessalonique beaucoup plus d'un mois.

2. *Sed ante passi et contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro loqui ad vos Evangelium Dei.* « Mais après avoir beaucoup souffert auparavant, et subi de violents outrages dans Philippes, comme vous le savez, nous vînmes, pleins de confiance en notre Dieu, vous prêcher hardiment son Evangile.

Passi et contumeliis affecti. Saint Paul et Silas furent battus de verges et mis en prison par ordre des magistrats. (Act. A., XVI.)

Ante passi et contumeliis affecti, fiduciam habuimus loqui Evangelium. Parce que nous avions beaucoup souffert à Philippes, parce que nous y avions enduré des traitements ignominieux, nous vînmes avec confiance à Thessalonique, persuadés que nos souffrances et nos humiliations donneraient à notre parole une vertu qui produirait d'heureux effets parmi vous.

Jamais un prédicateur de l'Évangile n'opère plus de fruit dans les âmes, que lorsqu'il a été persécuté et insulté comme son maître. Que les vexations et les opprobres ne découragent donc pas le pasteur des âmes : elles doivent, au contraire, lui inspirer de la confiance, comme à saint Paul : *Passi fiduciam habuimus.*

Fiduciam habuimus loqui, grec ἐπαρρησιασάμεθα λαλῆσαι, « nous eûmes la hardiesse de parler », *exerta libertate ausi sumus loqui,* comme traduit le commentaire ambrosien. Ce qui nous inspirait cette hardiesse, c'était d'un côté les injures que nous avions reçues pour l'Evangile, de l'autre notre confiance en Dieu, *in Deo;* en Dieu que nous aimons et qui nous aime, *in Deo nostro;* en ce Dieu puissant et bon que vous avez aujourd'hui la gloire de connaître et d'adorer avec nous, heureux Thessaloniciens : *in Deo nostro!*

In multa sollicitudine, ἐν πολλῷ ἀγῶνι, *in multo certamine*. Le mot ἀγών signifie « lutte » et se rend en latin par *certamen* et *discrimen*. Ici, comme dans l'Epître aux Colossiens (II, 1), l'auteur de la Vulgate donne à ce mot le sens de ἀγωνία, anxiété, *sollicitudo*. Saint Paul désigne les luttes qu'il a dû soutenir contre les Juifs dans Thessalonique, et les grandes difficultés qu'il lui a fallu vaincre pour fonder cette Eglise.

3. *Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo.* Il n'est pas surprenant que nous rencontrions en tous lieux une vive opposition. Car en exhortant les hommes à accepter l'Evangile, nous ne tolérons aucune erreur, nous n'adoucissons aucun précepte de morale, et nous n'employons ni ruses ni artifices pour surprendre l'adhésion de ceux qui nous écoutent. Mais nous exposons le dogme pur, tel que Jésus-Christ l'a formulé avec ses profonds mystères : *non de errore*. Nous prescrivons sa morale sainte, et nous condamnons tout ce qui n'est pas chaste : *non de immunditia*. Enfin nous ne dissimulons rien : *neque in dolo*. Saint Paul déclare donc aux hommes que la porte de la vie est étroite ; il ne la rétrécit pas, ne l'élargit pas : mais il la montre telle que Jésus-Christ l'a faite. Point de concession à l'erreur, ni aux passions humaines. Il est vrai qu'il offre le ciel, mais il le réserve aux âmes parfaitement pures. Les autres, incrédules et violateurs des lois divines, il les menace de supplices éternels.

4. *Sed sicut probati sumus a Deo, ut crederetur nobis Evangelium, ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo qui probat corda nostra.* Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile, après nous avoir éprouvés et reconnus fidèles, nous ne voulons pas dégénérer de notre première sincérité. Aussi nous ne parlons pas pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui sonde et voit le fond de nos cœurs.

Dieu, voulant faire la paix avec les hommes et leur offrir des conditions de salut, a choisi des ambassadeurs pour transmettre au monde ses suprêmes volontés.

C'est nous qu'il a honorés de ce ministère ; et s'il ne nous avait pas trouvés aptes, il ne nous l'aurait pas confié. *Nisi enim nos a mundanis rebus novisset liberos, non elegisset.* (S. Chrys.) Nous ne faillirons pas ; nous ne tromperons pas la confiance de notre maître, nous voulons remplir fidèlement notre charge. Aussi nous ne cherchons point à flatter les préjugés ou les passions des hommes. Nous leur transmettons avec sincérité les paroles de Dieu, qui nous voit et nous écoute. Saint Paul exprime la même pensée dans sa première Epître à Timothée : Dieu, dit-il, m'a reconnu fidèle, en m'établissant dans le ministère évangélique. *Fidelem me existimavit, ponens in ministerio.* (I Tim., I, 12.) Il le dit plus clairement encore dans sa seconde Epître aux Corinthiens : « Car, nous ne sommes pas comme plusieurs qui falsifient la parole de Dieu. Mais nous la prêchons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, et dans la personne de Jésus-Christ ». *Non enim sumus, sicut plurimi, adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.* (II Cor., II, 17.)

5. Saint Paul continue de prouver sa fidélité et celle de ses collègues dans la prédication de l'Evangile. *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis; neque in occasione avaritiæ : Deus testis est.* « Car, ajoute-t-il, nous n'avons jamais usé d'aucune parole de complaisance ou de flatterie, comme vous le savez ; et notre ministère n'a point servi de prétexte à notre avarice : Dieu nous en est témoin ». Qu'il n'ait flatté personne et qu'il n'ait jamais dissimulé la sévérité des préceptes pour s'attacher des disciples, les Thessaloniciens eux-mêmes peuvent en rendre témoignage. Mais qu'il n'ait point eu secrètement en vue son intérêt en exerçant le ministère évangélique, il en prend Dieu à témoin, parce que les hommes ne voient pas les intentions et ne lisent pas dans les cœurs : *Deus testis est.* C'est un serment. Il est donc permis au prédicateur d'employer le serment, non-seulement pour attester la vérité qu'il

enseigne, mais encore pour mettre sa personne à l'abri de tout soupçon injurieux. Tant la réputation du prédicateur importe au succès de son ministère !

6. *Nec quærentes ab hominibus gloriam, neque a vobis, neque ab aliis.* On pouvait objecter à saint Paul que plusieurs philosophes de la Grèce avaient aussi montré un parfait désintéressement quant aux richesses, mais qu'en publiant leurs systèmes et en exposant avec éloquence leurs hautes conceptions, ils ambitionnaient la gloire d'être admirés des hommes. Saint Paul répond qu'il n'a point cherché la gloire humaine ; et qu'il n'a rien fait pour s'attirer les louanges des Thessaloniciens ni d'aucun autre homme ; sa conduite et ses discours le prouvent. En effet, dit-il,

7. *Quum possemus vobis oneri esse, ut Christi apostoli, sed facti sumus parvuli in medio vestrum.* Nous pouvions, comme étant apôtres de Jésus-Christ, vous imposer la charge de notre subsistance ; car le Seigneur a réglé que ceux qui annoncent l'Evangile vivront de l'Evangile (I Cor., IX, 14) ; mais nous n'avons point usé de ce droit, nous nous sommes rendus petits et humbles au milieu de vous, travaillant comme de simples ouvriers pour gagner notre vie. Ce texte a été singulièrement tourmenté par les éditeurs et par les interprètes. D'abord ils ont voulu rattacher la moitié de ce verset à la phrase qui précède, en mettant un point après *apostoli ;* et ils ont commencé une nouvelle phrase par *sed.* Ils n'ont pas compris que *sed* marquait ici la seconde partie de la période, autrement l'apodose. C'est comme s'il y avait : *Quum possemus vobis oneri esse ut Christi apostoli, non fuimus vobis oneri, sed facti sumus parvuli.* Deuxièmement, cette expression *oneri esse*, ἐν βάρει εἶναι, leur a paru signifier *esse in auctoritate, in potestate ;* et ils ont traduit : Lorsque nous pouvions exercer notre dignité au milieu de vous. Mais c'est un contresens : ἐν βάρει εἶναι signifie « être à charge », et non pas être en charge ou en dignité.

Enfin au lieu de *parvuli,* on lit dans la plupart des édi-

tions grecques, ἤπιοι, *lenes,* au lieu de νήπιοι, *parvuli.* Mais de bonnes éditions et d'excellents manuscrits (BCDS) donnent νήπιοι. Saint Augustin, saint Jérôme, Origène lisaient de même (1). La cause de la variante est facile à deviner : l'on confond aisément, dans la prononciation, ἐγενήθημεν ἤπιοι, avec ἐγενήθημεν νήπιοι, et, dans les exemplaires où les mots n'étaient pas séparés, le copiste omettait facilement un des deux ν. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à croire qu'ici la saine critique s'en tient à la Vulgate, et conserve la division reçue dans nos Bibles latines.

Tanquam si nutrix foveat filios suos. « Nous étions au milieu de vous comme une mère tendre, qui nourrit et réchauffe ses petits enfants dans son sein ». Est-ce qu'elle leur demande de l'argent pour les allaiter et prendre soin d'eux ? *Num pecuniam petit a parvis pueris ?* (S. Chrys.)

Nutrix, τροφὸς, ne désigne pas ici une simple nourrice, mais une mère qui nourrit ses propres enfants. *Eamdem enim vocat nutricem et matrem.* (Théodoret). Les uns rattachent ce membre à la phrase précédente, les autres à la suivante. Il se lie en effet à toutes les deux.

Ita desiderantes vos cupide, volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras ; quoniam charissimi nobis facti estis. Tels nous étions au milieu de vous, mes frères : dans notre affection pour vous, et dans le désir extrême de vous sauver, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement l'Evangile de Dieu, mais notre vie même ; car vous nous êtes devenus très-chers.

Desiderantes, ἱμειρόμενοι. Les meilleurs manuscrits donnent ὁμειρόμενοι, mot qu'on ne trouve nulle part ailleurs,

(1) Voici le texte d'Origène : Παῦλος οἶδ, ὡς ἐπιστάμενος τὸ « τῶν γὰρ τοιούτων ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν », ὀυνόμενος ἐν βάρει εἶναι ὡς Χριστοῦ ἀπόστολος, ἐγένετο νήπιος καὶ παραπλήσιος τροφῷ θαλπούσῃ τὸ ἑαυτῆς παιδίον, καὶ λαλούσῃ λόγους ὡς παιδίον διὰ τὸ παιδίον. *Paulus sciens hanc vocem, « Talium est enim regnum cœlorum », quum posset esse oneri ut Christi Apostolus, factus est parvulus, tanquam nutrix quæ fovet proprium parvulum, et verba loquitur ut parvulus propter parvulum.* (Orig., III, 662 in h. l.) Il n'y a pas de manuscrit plus ancien ni plus sûr que ce texte gracieux.

et qui manque dans les vocabulaires les plus complets. Du reste la signification en est très-claire et fort belle. Ce mot vient de ὁμοῦ, *simul* et εἴρω, *insero*. Ὁμειρόμενοι veut donc dire *simul inserti,* étant intimement unis et liés avec vous. Mais l'auteur de la Vulgate a lu ἱμειρόμενοι, *desiderantes,* leçon qui n'est pas non plus sans autorité (1).

Cupide. Estius dit que cet adverbe manque dans le grec et il pense que l'auteur de la Vulgate l'a ajouté pour rendre la force d'εὐδοκοῦμεν, *volebamus.* Il se trompe. Ἱμείρομαι signifie *desiderare cupide ac vehementer.* Il faut donc, en traduisant littéralement, unir *cupide* à *desiderantes,* et non à *volebamus.*

Εὐδοκοῦμεν, *volebamus.* Ce verbe se rend habituellement par *libenter.* Εὐδοκοῦμεν μεταδοῦναι veut dire : *libenter tradidissemus,* « nous eussions donné volontiers notre vie pour vous ».

Non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras. Prêcher l'Evangile est un ministère qui a sa gloire; mais l'annoncer au péril de sa vie est une action héroïque, qui ne peut être inspirée que par l'amour de Dieu et des hommes. Or, telle était la générosité de saint Paul et de ses compagnons : ils étaient prêts à sacrifier leur vie pour faire connaître Jésus-Christ aux Thessaloniciens.

Quoniam charissimi nobis facti estis. Ce n'était pas une affection humaine, mais une charité surnaturelle, excitée par la bonne volonté avec laquelle les Thessaloniciens accueillaient la parole de Dieu.

9. *Memores enim estis, fratres, laboris nostri et fatigationis.* Vous n'ignorez pas notre affection pour vous. « Car vous vous souvenez, mes frères, de nos travaux et de nos fatigues ». Pourquoi nous sommes-nous condamnés à faire de pénibles ouvrages, sinon afin de vous enseigner gratuitement la doctrine du salut ?

Nocte et die operantes, ne quem vestrum gravaremus,

(1) Comme le participe ὁμειρόμενοι est un néologisme inconnu aux écrivains, l'on aura facilement pensé qu'il fallait lire ἱμειρόμενοι. Mais ἱμειρόμενοι est un mot poétique très-rare en prose et que saint Paul n'aura sans doute pas choisi. Nous croyons, avec Théophylacte, qu'ὁμειρόμενοι est la bonne leçon.

prædicavimus in vobis Evangelium Dei. Vous vous rappelez comment « nous avons prêché parmi vous l'Evangile de Dieu : c'est en travaillant de nos mains nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous ». *Nocte et die operantes.* Quel touchant exemple de courage et d'humilité ! Saint Paul, Silas et Timothée ont renoncé à toute fortune terrestre pour conquérir des âmes. Ils n'ont rien. En entrant dans la grande ville de Thessalonique, ils cherchent un atelier, demandent de l'ouvrage, comme de pauvres artisans, travaillent péniblement une partie du jour et de la nuit pour gagner leur pain ; et le temps qui leur reste, ils l'emploient à annoncer l'Evangile aux Juifs et aux Gentils. Voilà comment la religion chrétienne s'est établie dans le monde ! Voilà les docteurs qui ont persuadé les sénateurs et les consuls ! Des ouvriers qui manquaient de pain.

Ne quem vestrum gravaremus. Saint Paul ne demandait rien et ne recevait rien des Thessaloniciens, pour ne pas donner prise à leurs soupçons ; car il savait que la malignité des hommes accuse facilement le prophète de prophétiser par intérêt. Cependant il recevait avec reconnaissance les secours que lui envoyaient ses chers Philippiens ; et il les en remercie dans l'Epître qu'il leur adresse : *Thessalonicam semel et bis in usum mihi misistis.* (Philipp., IV, 16.)

10, 11 et 12. Nous arrivons à une phrase compliquée et embarrassante : elle peut s'éclaircir par une légère transposition : *Vos testes estis, et Deus, quam sancte et juste et sine querela vobis qui credidistis fuimus : sicut scitis etiam qualiter unumquemque vestrum testificati sumus, (deprecantes vos et consolantes, sicut pater filios suos) ut ambularetis digne Deo qui vocavit vos in suum regnum et gloriam.* « Vous êtes témoins, et Dieu l'est aussi, avec quelle intégrité, quelle justice et quelle conduite irréprochable nous avons vécu au milieu de vous, qui avez cru en Jésus-Christ. Vous savez de même comment nous avons conjuré chacun de vous (en vous suppliant, vous consolant, vous exhortant, comme un père agit envers ses fils) ; vous

savez, dis-je, comment nous vous avons conjurés de marcher dans une voie digne du Dieu qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire. »

Sancte, ὁσίως. Nous nous sommes conduits avec la probité la plus parfaite. — *Juste,* δικαίως, avec la justice la plus intègre. — *Sine querela,* ἀμέμπτως, sans reproche. On peut être juste et néanmoins donner prise au blâme ; mais la conduite de Paul et de ses collègues a été si prudente, que la critique la plus sévère n'y trouve rien à reprendre.

Sicut pater filios, sous-entendez *deprecatur et consolatur.* Il se comparait tout à l'heure à une mère qui réchauffe ses enfants dans son sein. Maintenant il se compare à un père qui instruit ses fils et les forme à la vertu.

Ut ambularetis digne Deo. Il leur répètera et leur précisera de nouveau ces leçons de piété au chapitre quatrième.

Unumquemque. N'oublions pas ce mot. Voyez-vous le zèle admirable de saint Paul? Il ne se contente pas d'instruire les Thessaloniciens réunis; il les voit et les cultive séparément. Il éclaircit leurs difficultés. Il les exhorte et les encourage chacun à part; et dans une si grande multitude, il ne néglige personne, ni grand ni petit, ni riche ni pauvre (1). Que d'immenses travaux lui a coûtés la fondation d'une seule Eglise !

Deprecantes testificati sumus. Quel était le but de nos prières et de nos exhortations? dit saint Paul. Est-ce que nous vous demandions quelque chose pour nos besoins? Est-ce que nous cherchions notre gloire ou vos louanges? Non, nous vous conjurions de mériter vous-mêmes le royaume des cieux.

C'est ainsi qu'en leur racontant ce qu'il faisait naguères au milieu d'eux, il les instruit et les exhorte de nouveau, *narrans docet.* (S. Chrys.)

Trois devoirs du pasteur des âmes sont marqués par ces trois verbes *deprecantes, consolantes, testificantes.* Il

(1) *In tanta multitudine neminem prætermisit, non parvum non magnum, non divitem non pauperem.* (S. Chrys., Hom. III.)

prie doucement les personnes faciles à diriger vers le bien, et il console les affligés. Mais pour ceux qui s'endorment dans l'indolence ou croupissent dans le péché, il les réveille et les aiguillonne, en leur exposant avec force les vérités les plus terribles de la religion (1).

Après avoir rappelé les outrages qu'il avait reçus à Philippes et exposé sa conduite dans Thessalonique, il va dire maintenant ce qu'ont produit ses souffrances et ses travaux. Le verset 13 se rattache ainsi au premier, et prouve que l'entrée de saint Paul dans Thessalonique n'a pas été sans fruit : *non inanis fuit.*

Ideo. Nous vous avons suppliés de marcher dans une voie digne de votre vocation et digne du Dieu qui vous appelle : vous l'avez fait. C'est pourquoi nous en rendons grâces à Dieu.

Et nos gratias agimus Deo, sine intermissione. Il répète ce qu'il avait dit au commencement de cette Epître: *Gratias agimus Deo semper pro vobis* (1, 2), et il en donne ici la raison. En vous voyant suivre avec tant de fidélité les préceptes de la religion, « nous de notre côté nous en rendons à Dieu de continuelles actions de grâces ».

13. *Ideo et nos gratias agimus Deo, sine intermissione, quoniam quum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei.* « C'est pourquoi nous rendons nous-mêmes à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant entendu et reçu de nous la parole de Dieu, vous ne l'avez point accueillie comme une parole humaine,

(1) Le latin ainsi expliqué ne présente plus de difficultés. Mais le texte grec embarrasse encore les interprètes. Car au lieu de *deprecantes, et consolantes testificati sumus*, il y a trois participes : παρακαλοῦντες, καὶ παραμυθούμενοι, καὶ μαρτυρόμενοι, *deprecantes et consolantes et testificantes.* Ainsi l'on ne voit point de verbe, dans cette phrase qui semble inachevée. Mais cette omission n'est qu'apparente. On répète *fuimus* (en grec, ἐγενήθημεν) qui termine le verset 10e, et on place ce verbe devant les trois participes : *Sicut scitis qualiter unumquemque vestrum (sicut pater filios suos) fuimus deprecantes vos, et consolantes et testificantes ut ambularetis digne Deo.* Ainsi toute obscurité disparaît dans le grec aussi bien que dans le latin ; il ne reste que *vos* qui fait pléonasme avec *unumquemque vestrum ;* mais cette répétition irrégulière est justifiée par la parenthèse.

mais comme la parole de Dieu, ainsi qu'elle l'est véritablement (1) ».

Quoniam. Cette conjonction explique l'*ideo* qui précède. « Nous remercions Dieu, parce que vous avez reçu sa parole : *ideo gratias agimus, quoniam accepistis verbum Dei.*

Quum accepissetis a nobis verbum auditus Dei. En grec, παραλαβόντες λόγον ἀκοῆς παρ' ἡμῶν τοῦ Θεοῦ. C'est comme s'il y avait παραλαβόντες λόγον τοῦ Θεοῦ, ὃν ἠκούσατε παρ' ἡμῶν, *quum accepissetis verbum Dei, quod audistis ex nobis.* Nous rendons grâces à Dieu, parce qu'en recevant sa parole que vous avez entendue de notre bouche, vous ne l'avez pas acceptée comme une parole humaine.

Accepistis illud non ut verbum hominum. Croire à une parole humaine, c'est croire à quelque chose sur la foi d'un homme; par exemple, croire à la métempsycose sur l'autorité de Pythagore. Mais comme les hommes peuvent se tromper dans leurs raisonnements, la seule autorité du plus grand philosophe qui affirme une doctrine n'établit point une certitude complète.

Sed sicut est vere, verbum Dei. Tel est l'objet de la foi : elle croit à la parole de Dieu. Il est vrai que cette parole est transmise aux hommes par les hommes. Mais nous savons que Dieu l'a prononcée. Des témoignages véridiques nous donnent la certitude que Dieu a parlé. Or, quand la foi possède la parole de Dieu, la raison même lui ordonne de croire. Car Dieu étant la vérité, ne peut ni tromper ni se tromper lui-même. L'objet de la foi est donc la parole de Dieu, et le motif de la foi est la véracité de Dieu. Ainsi je crois qu'il y a trois personnes en Dieu, parce que je sais que Dieu a révélé ce mystère.

Rien n'est plus raisonnable que de croire à la parole d'un Dieu. Cependant une grâce surnaturelle est néces-

(1) Le grec est plus concis : ἐδέξασθε οὐ λόγον ἀνθρώπων, ἀλλὰ καθώς ἐστιν ἀληθῶς, λόγον Θεοῦ, *Accepistis non verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei.* En recevant la parole que nous vous faisions entendre, « vous avez reçu non une parole humaine, mais (comme elle est véritablement) une parole de Dieu ».

saire pour y croire. Cela est démontré par ce texte, où saint Paul rend grâces à Dieu de ce que les Thessaloniciens ont cru à l'Evangile. S'il en remercie Dieu, c'est donc que Dieu est l'auteur de leur croyance, *auctor fidei.* (Hebr., XII, 2.)

Qui operatur in vobis qui credidistis. Dans ce verset et dans le suivant, il développe la proposition qu'il avait émise plus haut. « Notre arrivée parmi vous n'a pas été sans fruit, *non fuit inanis* ». (II, 1.) Il dit donc ici : « Dieu opère en vous qui avez cru à sa parole ». En effet le changement de leur conduite et les bonnes œuvres qu'ils accomplissaient ne pouvaient être attribués qu'à l'action de la grâce divine. Plusieurs traduisent *quod operatur* au lieu de *qui operatur,* faisant rapporter *quod* à *verbum.* Le grec permet cette version, parce que le pronom conjonctif ὅς peut se rapporter également à Θεὸς ou à λόγος. Mais cela est indifférent ; car ce que la parole de Dieu opère, c'est Dieu qui l'opère.

14. *Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei quæ sunt in Judæa in Christo Jesu : quia eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis.* Quels sont les effets manifestes que la parole de Dieu produit dans les Thessaloniciens ? C'est, dit saint Paul, le courage dans les persécutions qu'ils endurent pour la foi. « Car, mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, puisque vous avez souffert avec constance de la part de vos concitoyens les mêmes persécutions que ces nobles Eglises ont souffertes de la part des Juifs ».

Ecclesiarum Dei quæ sunt in Judæa. Ce texte (comme celui des Galates, I, 22) prouve que l'Eglise de Jérusalem n'était pas la seule de la Judée ; si la masse de la nation était restée infidèle, Jésus avait néanmoins des adorateurs dans tout le pays. Ses travaux, ses miracles, ses bienfaits, son sang n'avaient point été stériles ; et la persécution qui éclata contre les premiers fidèles, après le martyre de saint Etienne (Act. Ap., VIII, 1), donna aux Apôtres de

nouveaux auxiliaires qui disséminèrent l'Evangile dans toute la contrée. Plusieurs même s'exilèrent et portèrent la foi dans les pays lointains. C'est ainsi que saint Lazare, sainte Marie Magdeleine et sainte Marthe, jetés par les Juifs sur un navire sans voile et sans rames, vinrent annoncer le nom de Jésus à Marseille, et plantèrent les premiers l'Evangile dans les Gaules.

Eadem passi estis. Ceci prouve que l'émeute soulevée par les Juifs dans Thessalonique eut des suites après le départ de saint Paul, et que ceux qui avaient embrassé la foi subirent de grandes vexations de la part de leurs concitoyens idolâtres.

Eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis (1). Or, nous voyons dans l'Epître aux Hébreux que les chrétiens de Judée avaient été dépouillés de leurs biens par les Juifs : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* (Hebr., x, 34.) Il faut donc croire que plusieurs chrétiens de Thessalonique avaient eu leurs maisons pillées et leurs biens ravis par leurs concitoyens idolâtres. (Théodoret.)

15. *Qui et Dominum occiderunt Jesum, et prophetas, et nos persecuti sunt, et Deo non placent, et omnibus hominibus adversantur.* Est-il surprenant que les Juifs aient soulevé contre nous et contre vous les hommes les plus méchants de la lie du peuple ? « Ils ont tué le Seigneur Jésus ; ils ont fait mourir les prophètes ; ils nous ont persécutés et chassés de notre patrie ; au lieu de plaire à Dieu, ils lui sont abominables ; et ils se montrent les ennemis de tous les hommes ». Pourquoi saint Paul fait-il ce portrait des Juifs ? C'est afin de prémunir sans doute les Thessaloniciens contre leurs calomnies. Car la haine des Juifs contre les Apôtres n'omettait aucun mensonge pour les décrier dans l'esprit des Gentils et pour exciter les multitudes à les faire périr.

Dominum occiderunt Jesum. Ils l'ont tué en le livrant à

1) Remarquez cette syntaxe *eadem sicut*, au lieu de *eadem quæ*. Nous avons déjà vu la même locution dans la seconde Epître aux Corinthiens : *Habentes autem eumdem spiritum fidei, sicut scriptum est.* (IV, 13.)

Pilate, en l'accusant, en demandant sa mort. *Auctorem vitæ interfecistis,* leur dit saint Pierre. (Act. Ap., III.) *Cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis*, leur répète saint Etienne. (Act. Ap., VII.) Les Juifs sont donc les vrais déicides : Pilate et les bourreaux n'ont été que leurs instruments.

Pourquoi sépare-t-il *Jesum* de *Dominum ?* Après avoir écrit *Dominum occiderunt*, il craint que cette expression ne soit mal comprise ; et il ajoute *Jesum*, pour faire entendre qu'ils n'ont pas tué le Seigneur, comme étant le Dieu qui habite au haut des cieux, mais le Seigneur fait homme sur la terre. En outre, on peut dire que *Dominum* marque l'audace du crime, et que *Jesum* en démontre la noire ingratitude, parce que Jésus, qu'ils ont tué, ne leur avait fait que du bien.

Et prophetas. Ils ont lapidé, scié, tué ces mêmes prophètes dont ils lisent aujourd'hui les livres et qu'ils regardent comme des hommes divins. C'est ce que saint Etienne leur reproche : *Quem prophetarum non persecuti sunt patres vestri? Et occiderunt eos qui prænuntiabant de adventu Justi.* (Act., VII, 52.) Cette nation fait encore maintenant ce qu'elle a fait dans tous les âges, elle approuve et continue les crimes de ses pères, comme Notre-Seigneur lui-même le déclare dans l'Evangile: *Testimonio estis vobismet ipsis quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.* (Math., XXIII, 31.) Aujourd'hui encore, après dix-huit siècles, Jésus-Christ et les chrétiens n'ont pas de plus grands ennemis que les Juifs.

Et nos persecuti sunt. En grec, ἐκδιωξάντων, ce qui peut signifier *persequendo expulerunt*, ils nous ont contraints à les quitter pour aller annoncer l'Evangile aux autres nations.

Et Deo non placent. C'est une litote, figure qui dit le moins pour faire entendre le plus : ils sont loin de plaire à Dieu. On peut aussi prendre ces termes dans leur sens naturel ; gardez-vous de croire que leur religion, qu'ils vantent, soit agréable à Dieu. Il repousse leurs sacrifices

et leurs hommages depuis qu'ils ont tué son Fils, au lieu de lui obéir et de l'adorer.

Et omnibus hominibus adversantur. Les Juifs étaient devenus les ennemis du genre humain, parce qu'ils s'opposaient par envie à la prédication de l'Evangile parmi les Gentils, comme l'explique le verset suivant.

16. *Prohibentes nos Gentibus loqui ut salvæ fiant.* « Car les Juifs, dit-il, veulent nous empêcher de parler aux Nations et de leur prêcher la religion qui doit les sauver ». Ils voyaient avec dépit les nations idolâtres accepter le Messie qu'ils avaient rejeté. Cette jalousie apparaît plusieurs fois dans les Actes des Apôtres, mais surtout au chapitre XXII, où ils poussent des cris de mort contre saint Paul, lorsqu'il leur déclare que Jésus l'a envoyé prêcher l'Evangile aux Nations.

Ut impleant peccata sua semper. « Ils veulent nous empêcher d'annoncer aux Nations la parole du salut, afin qu'ils continuent toujours de remplir la mesure de leurs péchés ». Notre-Seigneur avait dit aux Juifs : « Vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Remplissez vous-mêmes la mesure de vos pères ». (S. Matth., XXIII, 32.) De ces paroles et de plusieurs autres, on conclut qu'une mesure de péchés est fixée aux nations, aux villes, aux familles, aux individus (1). Tant que cette mesure n'est pas pleine, la miséricorde divine attend les coupables à résipiscence. Mais lorsque la mesure est comblée, la justice de Dieu éclate. Après un certain nombre de crimes, une race royale est chassée, un peuple est abaissé, une ville déchue ou détruite, une famille éteinte, un pécheur frappé et réprouvé pour l'éternité. Vous, à qui Dieu fait la grâce de lire ceci, prenez garde, vous ne savez pas si un seul péché grave, ajouté aux précédents, ne remplirait pas votre mesure. Peut-être seriez-vous, à l'instant même, cité devant le tribunal de sa justice.

(1) On cite spécialement cette parole du Seigneur à Abraham : *Tu autem ibis ad patres tuos in pace sepultus in senectute bona. Generatione autem quarta revertentur huc : necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus.* (Gen., XV, 15.)

Et la France n'aurait-elle pas aussi sa mesure de crimes et de révoltes contre Dieu? après quoi, cette nation réprouvée comme infidèle ne serait plus seulement châtiée, mais effacée du nombre des peuples?

Craignons pour notre patrie la justice de Dieu, multiplions les œuvres de la foi et de la charité pour compenser les crimes publics. C'est le seul moyen de conjurer, ou du moins de retarder les grands malheurs qui nous menacent.

Pervenit enim ira Dei super illos. Dès l'an 38, quatre ans après la mort de Notre-Seigneur, la vengeance de Dieu éclata sur les Juifs, dont un grand nombre furent massacrés dans Alexandrie; et dix-huit ans après cette lettre de saint Paul, Jérusalem fut détruite par Titus, l'an 70.

Usque in finem. Les Juifs ouvriront les yeux et se convertiront dans les derniers temps du monde. Mais la colère de Dieu demeurera sur la génération présente, qui l'a renié. La terre qu'elle habite est réprouvée, Jérusalem est maudite pour toujours, comme Sodome et Gomorrhe, et son temple ne sera jamais rebâti.

17. *Nos autem, fratres, desolati a vobis, ad tempus horæ, aspectu, non corde, abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio.* Maintenant saint Paul montre aux Thessaloniciens combien il les aime. Ce qui le prouve, c'est qu'étant éloigné d'eux, malgré lui, pour un peu de temps, il se considère comme un père privé de ses enfants. Quoique son cœur soit uni au leur, il souffre de ne point voir leur visage. C'est pourquoi il s'est empressé de prendre des mesures pour retourner auprès d'eux.

Desolati a vobis, ἀπορφανισθέντες ἀφ' ὑμῶν, expression extrêmement tendre, qui se rend faiblement en latin par *orbatus*. Ce mot désigne le dénuement d'un enfant, privé de ses parents, ou la tristesse inconsolable d'un père qui a perdu ses fils. Après s'être comparé à un père et à une mère, il semble leur dire : Ce n'est pas vous qui êtes orphelins, c'est moi qui ai cette douleur.

Festinavimus, ἐσπουδάσαμεν, ne veut pas dire qu'il se soit mis en marche pour se rendre à Thessalonique, mais qu'il a cherché avec diligence les moyens d'y retourner.

18. *Quoniam voluimus venire ad vos, ego quidem Paulus, et semel et iterum. Sed impedivit nos Satanas.* « C'est pourquoi, pressés par ce désir, nous avons voulu retourner vers vous ; et moi, Paul, j'en ai formé le dessein et j'ai préparé mon départ deux fois ; mais Satan nous a toujours empêchés ».

Voluimus. Ce pluriel indique que saint Paul et ses compagnons avaient résolu d'entreprendre ce voyage.

Ego quidem Paulus et semel et iterum. C'est ainsi que nous divisons cette phrase, faisant rapporter *semel et iterum* seulement à *Paulus*. « Pour moi, Paul, j'ai été deux fois tout près de partir ».

Sed impedivit nos Satanas. « Mais à chaque fois, il s'est rencontré des obstacles qui ne pouvaient venir que de Satan ». Saint Paul choisit ce nom du démon, parce que Satan signifie l'adversaire. Nous ne saurions entreprendre une bonne œuvre sans que le démon s'y oppose. Mais Dieu soutient ses serviteurs et les aide à faire le bien qu'il leur inspire. Ordinairement la bonne œuvre s'accomplit tôt ou tard, quand on persévère courageusement dans l'action et la prière. Que si le démon empêche nos bons desseins, Dieu, qui considère la volonté, nous récompense comme si nous avions réussi.

19. *Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis, in adventu ejus ?* Cette affection que nous avons pour vous n'est pas sans motif. « Car quelle est notre espérance, notre joie, notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes maintenant en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui le serez surtout au jour de son avènement ? »

Spes. Quelle est la raison et le fondement de notre espérance ? Ce sont les fruits de salut que nous avons produits au milieu de vous.

Gaudium. Quelle ne sera pas ma joie en ce grand

jour, quand je vous verrai tous admis au bonheur du ciel !

Corona gloriæ. En grec, στέφανος καυχήσεως, *corona gloriationis,* autrement *corona de qua gloriabor.* N'est-ce pas votre conversion et vos vertus qui me mériteront la couronne que Jésus-Christ posera sur ma tête, et dont je me glorifierai aux yeux de tout l'univers ?

Par *corona gloriæ*, on peut aussi entendre les Thessaloniciens eux-mêmes, qui environneront saint Paul et formeront autour de lui une glorieuse couronne.

Nonne vos estis ? En grec ἢ οὐχὶ καὶ ὑμεῖς; *nonne et vos ?* D'autres contribueront, je l'espère, à la récompense que j'attends de mon juge. Mais vous, Thessaloniciens, vous serez un des plus précieux ornements de ma couronne.

In adventu ejus. Il désigne le dernier avènement de Jésus-Christ, lorsqu'il viendra à la fin du monde rassembler toutes les générations devant son tribunal et rendre à chacun selon ses œuvres.

20. *Vos enim estis gloria nostra et gaudium.* C'est la même pensée qu'il répète pour l'affirmer avec plus d'énergie. « Oui, vous êtes notre gloire et notre joie en présence de Dieu ». Jamais, dit saint Chrysostome, un père et une mère, en réunissant leur amour, n'auraient pu dire quelque chose de plus tendre.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

1. Saint Paul, poursuivi de ville en ville par la haine des Juifs, craignant que les persécutions n'eussent ébranlé les Thessaloniciens, leur avait envoyé Timothée pour les affermir dans la foi. (1-5.)

2. Il rend grâces à Dieu des heureuses nouvelles que son disciple lui a rapportées. (6-9.)

3. Il demande instamment à Dieu de faciliter son retour vers eux, afin qu'il achève de les instruire de la religion. En attendant, il conjure le Seigneur de les affermir dans la charité. (10-fin.)

---

1. Ainsi, ne pouvant souffrir plus longtemps de n'avoir point de vos nouvelles, j'aimai mieux rester seul à Athènes;

2. Et je vous envoyai Timothée, notre frère, qui est ministre de Dieu dans la prédication de l'Evangile du Christ, afin de vous fortifier et de vous exhorter à demeurer fermes dans votre foi :

3. Pour que personne ne fût ébranlé à cause de ces persécutions qui nous arrivent; car vous savez vous-mêmes que c'est à quoi nous sommes destinés.

4. Dès le temps même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des tribulations à souffrir : nous en avons eu en effet, comme vous le savez.

5. Ne pouvant donc attendre plus longtemps, je vous envoyai Timothée pour reconnaître où en était votre foi; car je craignais que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne devînt inutile.

1. *Propter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis, solis :*

2. *Et misimus Timotheum fratrem nostrum et ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, et exhortandos pro fide vestra* (Act. Ap., XVI, 1) :

3. *Ut nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus.*

4. *Nam et quum apud vos essemus, prædicebamus vobis passuros nos tribulationes, sicut et factum est, et scitis.*

5. *Propterea et ego amplius non sustinens, misi ad cognoscendam fidem vestram : ne forte tentaverit vos is qui tentat, et inanis fiat labor noster.*

6. *Nunc autem reniente Timotheo ad nos a vobis, et annuntiante nobis fidem et charitatem vestram, et quia memoriam nostri habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut et nos quoque vos :*

6. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus, et nous ayant rendu témoignage de votre foi, de votre charité et du souvenir plein d'affection que vous conservez toujours de nous (souvenir qui vous porte à souhaiter de nous revoir, comme nous avons aussi le même désir à votre égard) :

7. *Ideo consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate et tribulatione nostra, per fidem vestram :*

7. Ces nouvelles, et surtout la constance de votre foi, nous ont consolés dans toutes nos afflictions et dans tous les maux qui nous arrivent.

8. *Quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.*

8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. *Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum,*

9. Et certes quelles dignes actions de grâces pouvons-nous rendre à Dieu pour toute la joie dont nous nous sentons comblés devant lui à cause de vous ?

10. *Nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, et compleamus ea quæ desunt fidei vestræ ?*

10. Aussi nous le prions jour et nuit avec ardeur, pour qu'il nous accorde d'aller vous voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

11. *Ipse autem Deus et Pater noster, et Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.*

11. Plaise à Dieu, notre Père, et à Jésus-Christ, notre Seigneur, de nous conduire vers vous !

12. *Vos autem Dominus multiplicet, et abundare faciat charitatem vestram in invicem et in omnes, quemadmodum et nos in vobis :*

12. Que le Seigneur fasse croître de plus en plus votre nombre, et qu'il augmente la charité que vous avez les uns pour les autres et envers tous les hommes, et qu'il la rende telle qu'est notre affection pour vous !

13. *Ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum et Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus. Amen.*

13. Qu'il affermisse vos cœurs en vous rendant irréprochables dans la sainteté, devant Dieu notre Père, au jour où le Seigneur Jésus-Christ paraîtra avec tous ses saints ! Amen.

COMMENTAIRE

1. *Propter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis, solis.* Le nominatif latin *sustinentes,* suivi de *placuit,* est une anacoluthe dont on trouverait peu d'exemples chez les auteurs classiques ; mais le grec est irréprochable : μηκέτι στέγοντες εὐδοκήσαμεν καταλειφθῆναι ἐν Ἀθήναις μόνοι. Le commentaire ambrosien rend ainsi : *Idcirco jam non amplius tolerantes, optimum duximus, ut Athenis soli relinqueremur.* Notre affection pour votre Eglise naissante, qui nous donnait de si belles espérances, ne nous permettait pas de rester plus longtemps dans l'incertitude à votre égard. Afin d'avoir de vos nouvelles, nous résolûmes de nous priver d'un collègue qui nous était nécessaire et de demeurer nous-même seul à Athènes.

Solis. Nous voyons dans les Actes des Apôtres (xvii, 15) que saint Paul, en quittant Bérée, fut conduit par les chrétiens jusqu'à Athènes, mais que Silas et Timothée étaient restés en Macédoine. Comme ceux qui l'avaient accompagné retournaient en leur pays, saint Paul les chargea de dire à Silas et à Timothée de venir le rejoindre à Athènes. Nous ignorons s'ils trouvèrent alors Silas ; mais Timothée étant revenu auprès de son maître, fut renvoyé d'Athènes à Thessalonique pour encourager les nouveaux chrétiens dans la persécution. Saint Paul, resté seul, quitta lui-même bientôt Athènes pour se rendre à Corinthe, où Timothée et Silas vinrent de Macédoine le rejoindre. C'est alors que saint Paul écrivit aux Thessaloniciens la lettre que nous expliquons maintenant.

Placuit nobis. Il est manifeste que saint Paul emploie ici le pluriel en parlant de lui seul.

2. *Et misimus Timotheum fratrem nostrum, et ministrum Dei in Evangelio Christi.* « Et nous vous envoyâmes Timothée, qui est notre frère et ministre de Dieu pour la prédication de l'Evangile du Christ ». En parlant ainsi de

Timothée, il se propose deux fins : d'abord il veut montrer l'affection qu'il porte à leur Eglise, parce qu'il s'est privé pour eux d'un frère qui lui est si cher et si utile ; ensuite il désire leur faire comprendre quel homme il leur a envoyé, afin qu'ils n'oublient ni sa doctrine ni ses exhortations (1).

Ad confirmandos vos et exhortandos pro fide vestra. Je vous ai envoyé Timothée, leur dit-il, afin de vous fortifier dans vos généreuses dispositions et de vous exhorter à persévérer dans votre foi.

3. *Ut nemo moveatur in tribulationibus istis,* « afin que personne parmi vous ne soit ébranlé à cause des persécutions qui nous arrivent ». Sont-ce les tribulations que les Thessaloniciens avaient endurées de la part de leurs concitoyens infidèles ? Il vient d'en parler tout à l'heure (II, 14) ; mais l'Apôtre semble ici désigner surtout les persécutions dont il est lui-même l'objet. Car, au lieu de *moveatur*, on lit en grec σαίνεσθαι, mot qui se dit de l'impression fâcheuse que fait sur nous la vue d'un objet désagréable ou le bruit d'un son qui agace les nerfs. Saint Paul craignait que les nouveaux chrétiens, le voyant ainsi haï en tous lieux et chassé de partout, de Philippes, de Thessalonique, de Bérée, ne fussent scandalisés, et ne se demandassent si des hommes ainsi détestés du genre humain pouvaient bien être les messagers d'un Dieu.

C'est la pensée du pieux Hervé. L'Apôtre craignait, dit-il, que ses disciples, le voyant accablé d'outrages, ne rougissent de croire en un Dieu qui laissait insulter les prédicateurs de sa religion (2).

Saint Jean Chrysostome l'entend de même. Car les disciples, ajoute-t-il, sont moins troublés de leurs propres tentations que de celles de leur maître : comme dans une

(1) *Ministrum Dei.* Des éditions grecques ajoutent : καὶ συνεργὸν ἡμῶν, *et cooperatorem nostrum.* C'est peut-être une glose, qui aura passé dans le texte ; on la trouve dans saint Chrysostome. Elle manque dans le manuscrit sinaïtique qui est conforme à la Vulgate.

(2) *Metuebat nimis, ne ejus discipuli in prædicatore suo tot persecutionum probra cernentes, fidem in Deo despicerent, contra quam imminentes passionum contumeliæ prævalerent.*

bataille, un soldat ne s'effraye pas tant de sa propre blessure que de celle de son général. (Hom. III, n. 3.) Ce sens ne paraît donc pas douteux. Il s'accorde bien d'ailleurs avec la suite.

Ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus. Vous ne devez pas être surpris que l'on nous traite ainsi, moi et mes collègues. Car vous savez vous-mêmes que c'est à quoi nous sommes destinés, comme je vous en ai avertis. Saint Paul semble faire allusion aux paroles que le Seigneur avait dites à Ananie : Je l'ai choisi, pour qu'il porte mon nom devant les nations, les rois et les enfants d'Israël. Car je lui montrerai combien il doit souffrir pour mon nom. *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel. Ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* (Act., IX.) D'ailleurs Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit à ses Apôtres : Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ? Et ne leur avait-il pas prédit qu'ils seraient persécutés, comme il l'avait été lui-même ?

Ne vous troublez donc pas, leur dit saint Paul, ni de ce qui m'est arrivé, ni des nouvelles persécutions que je dois subir encore : c'est notre destinée, *in hoc positi sumus.*

Le verset suivant confirme ce sens.

4. *Nam et quum apud vos essemus, prædicebamus vobis passuros nos tribulationes.* « En effet, dans le temps même que nous étions chez vous, nous vous prédisions que nous aurions des tribulations à souffrir, comme nous en avons eu en effet, ainsi que vous le savez ». Puisqu'elles étaient prédites, elles ne doivent pas vous scandaliser ni vous surprendre. Il rappelle le tumulte excité contre lui par les Juifs dans Thessalonique, et son expulsion de Bérée.

Passuros nos. Ce mot *nos*, et non *vos,* fait entendre qu'il s'agit des tribulations de saint Paul, et non de celles des Thessaloniciens ou des autres fidèles en général. Que les disciples de Jésus-Christ doivent souffrir en ce monde, c'est une vérité que saint Paul inculque ailleurs aux fidèles (Act. Ap., XIV, 21 ; II Tim., III, 12) ; mais ici il parle

des tribulations qui attendent spécialement les prédicateurs de l'Evangile.

5. *Propterea non amplius sustinens, misi ad cognoscendam fidem vestram.* C'est pourquoi, ne pouvant attendre plus longtemps ni rester dans l'inquiétude à votre égard, j'ai envoyé prendre des informations sur votre foi. Ce qu'il avait dit au pluriel, *misimus,* il le répète ici au singulier, *misi.* C'est comme s'il disait : Tel est le motif pour lequel je vous ai envoyé Timothée. Je ne pouvais plus rester dans l'incertitude au sujet de votre foi. Je voulais apprendre si vous étiez demeurés fermes après mon départ, ou si votre constance s'était laissé ébranler par la tempête.

Ne forte tentaverit vos is qui tentat. Car je craignais que le tentateur ne vous eût tentés, et qu'il n'eût profité de ces tribulations pour vous inspirer des doutes sur les vérités que je vous ai prêchées. *Is qui tentat,* en grec ὁ πειράζων ; ce participe fait entendre que l'occupation habituelle de Satan est de tenter les hommes.

Et inanis fiat labor noster. « Je craignais donc qu'une séduction de Satan ne rendît notre travail inutile pour vous », et que l'Eglise de Thessalonique ne fût renversée après avoir donné de si belles espérances.

6. *Nunc autem veniente Timotheo ad nos a vobis, et annuntiante nobis fidem et charitatem vestram; et quia memoriam nostri bonam habetis semper, desiderantes nos videre, sicut nos quoque vos : ideo consolati sumus.* « Mais maintenant que Timothée vient d'arriver ici de chez vous, et qu'il nous a apporté l'heureuse nouvelle de votre persévérance dans la foi et dans la charité, nous attestant même le souvenir plein d'affection que vous conservez toujours pour nous, et qui vous porte à désirer de nous revoir, comme nous avons aussi le même désir à votre égard : ces nouvelles nous ont consolés ».

Nunc paraît se construire avec *veniente,* et non avec *consolati sumus* qui termine la période. Car on lit en grec, ἄρτι δὲ ἐλθόντος, *nuper autem quum venerit,* Timothée étant récemment arrivé.

Timotheo. On voit dans les Actes des Apôtres (XIII, 5), que Silas et Timothée revinrent de Macédoine auprès de saint Paul à Corinthe. Cependant saint Paul ne parle ici que de Timothée. C'est que Silas ne revenait point du même endroit de la Macédoine. Car Timothée était retourné à Thessalonique, et il paraît que Silas était resté soit à Bérée, soit à Philippes, soit dans quelque lieu voisin.

Annuntiante nobis. En grec εὐαγγελισαμένου, *quum lætum nuntium nobis attulerit.* Timothée rapporte à saint Paul trois excellentes nouvelles : la fermeté des Thessaloniciens dans la foi, leur charité, et leur attachement à leur Apôtre.

Fidem et charitatem. Nous qui tremblions pour votre foi, dit-il, nous apprenons avec joie que non-seulement elle résiste à l'épreuve, mais qu'elle produit en vous les œuvres de la charité.

Memoriam nostri bonam habetis semper. Ce bon souvenir n'est pas seulement gravé dans leur cœur, il se manifeste par des paroles de respect, de reconnaissance et d'affection pour saint Paul. Là-dessus Théophylacte fait cette sage réflexion : Disciples, écoutez ; apprenez à ne parler qu'avec éloge de vos maîtres. C'est votre intérêt plus que le leur. *Audite, discipuli, et discite præceptorum vestrorum facere semper cum laude mentionem. Id enim vobis ipsis, non illis proderit.* En parlant ainsi, Théophylacte ne faisait que répéter ce qu'il avait lu dans saint Chrysostome. Aimons et louons nos maîtres, à l'exemple des Thessaloniciens, disait le saint docteur. Nos louanges nous honorent plus que ceux que nous aimons. *Nos ipsos juvamus, non eos quos diligimus.* Dans tous les pays du monde, on méprise l'homme qui manque de respect aux maîtres qui ont élevé sa jeunesse.

Desiderantes nos videre, sicut nos quoque vos. Ne l'oublions pas ; l'amour des fidèles pour leurs pasteurs, comme celui des pasteurs pour les fidèles, est une très importante partie de la religion. Le respect et l'affection pour l'évêque et pour le prêtre sont un heureux indice de

salut. Au contraire, Dieu repousse les hommages de ceux qui se révoltent contre ses ministres, comme il engloutit au sein de la terre Coré, Dathan et Abiron, dans le temps même que ces séditieux lui offraient de l'encens.

Sicut nos quoque vos. Un laboureur apprenant qu'un champ cultivé de ses mains se couvre de riches épis, aime à voir de ses yeux cette belle moisson : ainsi l'Apôtre de Thessalonique souhaitait de contempler les fruits que sa parole et ses labeurs produisaient en Macédoine.

7. *Ideo consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate et tribulatione nostra, per fidem vestram.* C'est pourquoi, mes frères, nous avons été consolés à cause de vous dans toutes nos peines et dans toutes les tribulations qui nous arrivent. Oui, nous avons oublié tous nos maux, en apprenant la constance de votre foi.

Necessitas, ἀνάγκη. Ce mot ne désigne pas seulement la pauvreté et le manque des choses nécessaires à la vie, il signifie aussi, dans les bons écrivains, « péril, extrémité, situation critique ». Pour saint Paul, pour les autres apôtres et pour les premiers chrétiens, si l'oppression n'était pas continuelle, le péril l'était toujours.

8. *Quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.* Car nous respirons, nous oublions nos douleurs et la mort qui nous environne, si vous demeurez fermes et constants dans la foi, dans la religion, et dans l'amour du Seigneur Jésus-Christ.

Vivimus. La vie de l'Apôtre environné de périls et manquant de tout, en butte aux chagrins et aux contradictions, n'était pas une véritable vie, mais plutôt une mort continuelle, comme il le dit lui-même : *Quotidie morior.* (I Cor., XV, 31.) Mais en apprenant que les Thessaloniciens persévèrent dans la foi, il se sent vivre et goûte un moment de bonheur.

9. *Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum* ? En effet, quelles dignes actions

de grâces pouvons-nous rendre à Dieu à votre sujet ? Pouvons-nous assez le remercier pour toute la joie dont nous sommes comblés devant notre Dieu à cause de vous ?

Pro vobis. Non, il n'y a point d'action de grâces qui soit digne du bienfait que vous avez reçu, et nous, prêtres et Apôtres du Seigneur, nous devons le remercier de tout le bien qu'il fait aux hommes.

In omni gaudio quo gaudemus. Nous ne devons pas seulement remercier Dieu de la grâce qu'il vous a faite, mais encore de la joie immense dont il nous a comblés nous-mêmes. *Ante Deum nostrum*, joie spirituelle et sainte, joie que Dieu lui-même approuve.

La foi des Thessaloniciens et la joie spirituelle de saint Paul sont donc des bienfaits de Dieu, puisqu'il faut l'en remercier. Car, dit très-bien Estius, *gratiarum actio non est nisi de beneficiis acceptis.*

10. *Nocte ac die abundantius orantes ut videamus faciem vestram, et compleamus ea quæ desunt fidei vestræ.* « Nous prions Dieu jour et nuit avec une ardeur extrême, afin qu'il nous accorde d'aller vous voir face à face, pour suppléer ce qui manque encore à votre foi ».

Abundantius, ὑπερεκπερίσσου, *abundantissime* ou *supra modum.* Cette expression désigne la ferveur avec laquelle prie saint Paul, comme *nocte ac die* marque la continuité et la persévérance de sa prière. Pourquoi donc désire-t-il ainsi de les voir ? Le grand Apôtre ne cède point à une affection humaine : c'est la gloire de Dieu et le salut des Thessaloniciens qui occupent sa pensée, comme il va le dire.

Et compleamus ea quæ desunt fidei vestræ. « Nous voudrions compléter ce qui manque encore à votre foi ». Saint Paul avait commencé d'instruire les Thessaloniciens ; mais la sédition excitée par les Juifs l'avait forcé de les quitter avant de leur avoir enseigné toute la doctrine chrétienne. *Non omnem perceperant doctrinam, neque didicerant quæcumque oportuit discere.* (S. Chrys.)

Compleamus, καταρτίσαι. Il y a dans votre foi des choses

qui manquent, ὑστερήματα. Vous connaissez les dogmes essentiels ; mais vous ignorez encore certaines vérités importantes qui les relient entre eux. Parmi les vérités mêmes que je vous ai enseignées, il y a des points obscurs que je n'ai pas eu le temps d'éclaircir. Je voudrais vous instruire plus à fond, et combler toutes ces lacunes, afin que vous ayez un corps de doctrine complet et qui satisfasse pleinement l'esprit, dont toutes les parties se tiennent et présentent un front inattaquable. Καταρτίσαι signifie arranger, mettre en ordre, réunir et parfaire.

11. *Ipse autem Deus et Pater noster, et Dominus noster Jesus Christus dirigat viam nostram ad vos.* Ainsi je supplie Dieu notre Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur de diriger notre voie de manière à nous conduire vers vous. Cette prière de saint Paul fut-elle exaucée ? l'on n'en est pas absolument certain ; mais les Actes des Apôtres (xx, 1-4) permettent de le conjecturer avec une grande vraisemblance, puisqu'on y voit saint Paul faire coup sur coup deux voyages en Macédoine, et parcourir diverses contrées de cette province, étant même accompagné d'Aristarque et de Secundus, chrétiens de Thessalonique.

12. *Vos autem Dominus multiplicet, et abundare faciat charitatem vestram in invicem et in omnes.* Que le Seigneur vous multiplie et qu'il fasse croître le nombre de ses adorateurs dans Thessalonique; qu'il fasse aussi abonder de plus en plus votre charité les uns envers les autres, et à l'égard de tous les hommes.

Le grec porte : Ὑμᾶς δὲ ὁ Κύριος πλεονάσαι, καὶ περισσεύσαι τῇ ἀγάπῃ εἰς ἀλλήλους. Ce texte peut former deux propositions distinctes, comme dans la Vulgate : 1° Que Dieu multiplie votre nombre ; 2° qu'il augmente votre charité. Mais plusieurs réunissent le tout dans une seule proposition et traduisent : *Vos autem Dominus abundare et exuberare faciat mutua inter vos charitate.* Ils donnent ainsi le mot *charitate* comme complément indirect aux deux verbes *abundare* et *exuberare*. Cette interprétation est acceptable; la grammaire l'autorise. Cependant on se demande pourquoi ces deux verbes synonymes

πλεονάσαι et περισσεύσαι, lorsqu'un seul suffit. Le sens de la Vulgate, aussi naturel et aussi grammatical que l'autre, a l'avantage d'assigner aux deux verbes leur fonction propre, en ajoutant une idée qui a son importance, l'extension du règne de Jésus-Christ dans Thessalonique. Ainsi le comprenait Théodoret : *Orat ut illi et numero crescant, et charitate augeantur.* Εὔχεται αὐτοὺς καὶ τῷ ἀριθμῷ πλεονάσαι, καὶ τῇ ἀγάπῃ περισσεῦσαι.

Nous pensons que l'auteur de la Vulgate a bien entendu le texte et l'a bien rendu. Quelques-uns lui reprochent l'addition de *vestram* qui, disent-ils, n'est pas dans le grec. Ils ne réfléchissent pas que ces deux phrases, *vos abundare faciat charitate,* et *abundare faciat charitatem vestram*, sont identiques : le mot *vestram* de la seconde, qui est adopté par notre traducteur, remplace le mot *vos* de la première; il n'y a donc point d'addition.

Ce sont là de bien menus détails, je l'avoue ; mais comme rien n'est à négliger dans la parole de Dieu, j'espère qu'on me les pardonnera. Je suis d'ailleurs bien aise de rendre hommage à la Vulgate, que des savants prétendent corriger, et que d'autres savants justifient.

Et in omnes. Ne vous contentez pas de vous aimer les uns les autres. Que votre charité s'étende à tous les hommes. Aimez-les tous, même les infidèles, même vos persécuteurs. Tâchez de les gagner à Jésus-Christ. Car la charité selon Dieu embrasse tous les hommes ; elle veut, comme Dieu , le salut de tous les hommes. Si vous aimez celui-ci et non celui-là, votre charité n'est plus divine : ce n'est qu'une amitié humaine, dit saint Chrysostome.

Quemadmodum et nos in vobis. « Que votre amour pour vos frères et pour tous les hommes soit semblable à notre affection pour vous ». *Nos,* en grec ἡμεῖς, est au nominatif, ce qui avertit de compléter ainsi la phrase : καθάπερ καὶ ἡμεῖς περισσεύομεν τῇ ἀγάπῃ εἰς ὑμᾶς. *Quemadmodum et nos charitate abundamus erga vos.* Cette ellipse est d'autant plus naturelle qu'en grec le verbe περισσεύειν étant actif et neutre, est exprimé à l'actif dans la pre-

mière phrase, et sous-entendu au neutre dans la seconde.

13. *Ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate.* Que Dieu augmente votre charité « pour affermir vos cœurs et pour les rendre irréprochables dans la sainteté ».

Ces mots *ad confirmanda corda vestra* se lient à ceux-ci : *Dominus abundare faciat charitatem vestram in invicem et in omnes.* Car la petite phrase *quemadmodum et nos in vobis* est une parenthèse.

Ainsi donc, ce qui affermit le cœur dans la vertu et dans une sainteté irréprochable, c'est la charité mutuelle. Un moyen d'assurer notre salut est de désirer ardemment celui de notre prochain.

Ante Deum. Et cette sainteté affermie et perfectionnée par la charité peut être irrépréhensible non-seulement aux yeux des hommes, qui ne voient que ce qui paraît au dehors, mais même « devant Dieu », qui voit le fond des cœurs. La sainteté n'est donc pas seulement une justice imputée aux hommes, comme le disent les protestants, mais elle est véritable et inhérente à l'âme ; elle est capable de soutenir les regards de Dieu lui-même.

In adventu Domini nostri Jesu Christi. Toutefois, comme elle n'est jamais entièrement semblable au divin modèle qui nous est proposé, il faut travailler durant toute la vie à l'augmenter et à la perfectionner, afin qu'au dernier jour, à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous ayons atteint la sainteté que Dieu exige de nous et qu'il veut glorifier aux yeux de tout l'univers.

In adventu cum omnibus sanctis suis. Lorsqu'il viendra avec tous ses saints juger les vivants et les morts. C'est comme s'il y avait : *Quando veniet cum omnibus sanctis suis.* Saint Paul fait allusion à ce texte de Zacharie : *Veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.* (Zach., XIV, 5.)

Amen. Ce dernier mot manque dans bon nombre de manuscrits grecs ; mais il se lit dans l'alexandrin et le sinaïtique.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

1. Saint Paul exhorte les Thessaloniciens à garder fidèlement les préceptes qu'il leur a donnés. Et, comme ils vivent au milieu d'une nation corrompue, il leur rappelle tout spécialement l'obligation d'éviter la fornication et l'adultère. (1-8.)

2. Il fait l'éloge de leur charité envers les frères ; mais, pour que les pauvres n'abusent pas de la générosité des riches, il leur recommande de fuir l'oisiveté et de travailler de leurs mains, afin de se procurer eux-mêmes les choses nécessaires. (9-11.)

3. Ayant appris que les Thessaloniciens pleuraient la mort de leurs proches avec une douleur excessive, il les console en leur expliquant le dogme de la résurrection future. (12-fin.)

---

1. *De cætero ergo, fratres, rogamus vos et obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis a nobis quomodo oporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis, ut abundetis magis.*

2. *Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.*

3. *Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra : ut abstineatis vos a fornicatione,*

4. *Ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore ;*

5. *Non in passione desiderii, sicut et gentes quæ ignorant Deum.*

1. Au reste, mes frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire pour plaire à Dieu, nous vous supplions et nous vous conjurons, par le Seigneur Jésus, de marcher dans cette voie, de telle sorte que vous y avanciez de plus en plus.

2. Vous savez, en effet, quels sont les préceptes que je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus.

3. La volonté de Dieu est que vous soyez saints, que vous évitiez la fornication,

4. De sorte que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et l'honneur,

5. Et non point en suivant les mouvements de la concupiscence, comme font les nations qui ne connaissent point Dieu.

6. Que personne aussi ne circonvienne son frère et ne lui fasse tort en aucune chose. Car le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme nous vous l'avons déclaré et attesté de sa part.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté.

8. Celui donc qui méprise ces ordonnances ne méprise pas un homme, mais Dieu, qui nous a même donné son Saint-Esprit pour habiter en nous.

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, il n'est pas nécessaire que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Car vous le faites à l'égard de tous nos frères qui sont dans la Macédoine entière. Seulement nous vous exhortons, mes frères, à croître de plus en plus dans cet amour.

11. Prenez soin aussi de vivre en repos, de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, de travailler de vos mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné : afin de vous conduire honorablement en présence de ceux qui sont hors de l'Église, et afin de n'avoir besoin de personne.

12. En outre, mes frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez ce qui concerne ceux qui dorment, afin que vous ne vous attristiez pas comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance.

13. Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, Dieu amènera de même avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui.

14. Car voici ce que nous vous déclarons selon la parole du Seigneur : Nous qui vivons, nous qui sommes réservés pour son avènement, nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans le sommeil.

15. Car aussitôt que le signal aura été donné, par la voix de l'Archange et par le son de la trompette de

6. *Et ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum : quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis et testificati sumus :*

7. *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.*

8. *Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.*

9. *De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis : ipsi enim vos a Deo didicistis ut diligatis invicem.* (Joann., XIII, 34 ; XV, 12, 17.)

10. *Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis.*

11. *Et operam detis ut quieti sitis, et ut vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis ; et ut honeste ambuletis ad eos qui foris sunt, et nullius aliquid desideretis.*

12. *Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.*

13. *Si enim credimus quod Jesus mortuus est et resurrexit, ita et Deus eos qui dormierunt per Jesum adducet cum eo.*

14. *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos qui dormierunt.* (I Cor., XV, 23.)

15. *Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei, descendet de cœlo;*

et mortui qui in Christo sunt resurgent primi.

16. *Deinde nos, qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera, et sic semper cum Domino erimus.*

17. *Itaque consolamini invicem in verbis istis.*

Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et les morts, qui sont en Jésus-Christ, ressusciteront les premiers.

16. Puis nous, qui sommes vivants, nous qui sommes laissés sur la terre, nous serons emportés avec eux, sur les nuées, au-devant du Seigneur dans les airs : et ainsi nous serons pour jamais avec le Seigneur.

17. Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles.

COMMENTAIRE

1. *De cætero ergo* (1), *fratres, rogamus vos et obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis a nobis quomodo oporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis ut abundetis magis.* Au reste, mes frères, pour marcher sans reproche dans la sainteté, nous vous supplions et nous vous conjurons, par le Seigneur Jésus, de suivre les enseignements que nous vous avons donnés. Vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire pour plaire à Dieu : marchez donc en cette voie, de telle sorte que vous y fassiez de jour en jour de nouveaux progrès.

De cætero. Jusqu'ici l'Apôtre a loué les Thessaloniciens de leur constance dans la foi. Une chose lui reste à faire : c'est de les exhorter à garder les saints préceptes qu'il leur a donnés.

Sic et ambuletis ut abundetis magis (2). Une loi du chris-

(1). *Ergo.* Cette pensée se lie à la précédente : *ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate*, Que Dieu confirme vos cœurs dans une sainteté irréprochable.

(2) On dit que ces mots *sic et ambuletis* ne sont pas dans le grec. (*Editio recepta.*) En y regardant de plus près on les y trouverait peut-être. Car cette phrase, παρακαλοῦμεν, καθὼς παρελάβετε παρ' ἡμῶν τὸ πῶς δεῖ ὑμᾶς περιπατεῖν, ἵνα περισσεύητε μᾶλλον, équivaut à celle-ci : παρακαλοῦμεν, καθὼς παρελάβετε παρ' ἡμῶν τὸ πῶς δεῖ ὑμᾶς περιπατεῖν, περιπατεῖν ἵνα περισσεύητε μᾶλλον.

tianisme est qu'il faut toujours avancer dans la vertu. La vie du chrétien est une marche continuelle vers la perfection. S'arrêter, c'est reculer ; et ne pas monter, c'est descendre. *Nemo perfectus est qui perfectior esse non appetit,* dit saint Bernard. Prenons donc pour notre devise cette parole du Roi prophète : « Ils iront de vertus en vertus ». *Ibunt de virtute in virtutem.* (Ps. LXXXIII.)

2. *Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.* C'est l'explication de ces mots : *Quemadmodum accepistis a nobis, quomodo oporteat vos ambulare.* Les préceptes que nous vous avons donnés, lorsque nous étions au milieu de vous, n'étaient pas nos préceptes, mais les commandements du Seigneur Jésus. C'est ainsi qu'il dit aux Corinthiens : *Præcipio non ego, sed Dominus.* (I Cor., VII, 10.)

Dederim ; en grec ἐδώκαμεν, *dederimus.* L'auteur de la Vulgate aura peut-être lu en deux mots εδωκα μεν.

Il va maintenant leur rappeler de nouveau ces préceptes.

3. *Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra.* Car je vous l'ai dit et je vous le répète, ce que Dieu veut de chacun de vous, c'est que vous gardiez votre âme dans la pureté. Tel est le sens propre du mot ἁγιασμὸς, le soin de se purifier et de se maintenir chaste, exempt de toute souillure. Après l'intégrité de la foi, il n'est rien que saint Paul recommande avec plus de soin que la chasteté. Qu'il écrive aux Hébreux, aux Corinthiens, aux Romains, à son cher disciple Timothée, partout il répètera : « Persévérez dans le jeûne et la chasteté (II Cor., VI, 6) ; conservez-vous chastes (I Tim., V, 22) ; car, sans la chasteté, nul ne verra Dieu. (Hebr., XII, 14.)

Rogamus vos, quemadmodum accepistis a nobis quomodo oporteat vos ambulare, ambulare ut abundetis magis. « Nous vous prions de marcher, comme vous avez appris de nous qu'il fallait marcher, de manière à faire des progrès. » Le latin n'a donc fait qu'exprimer, pour plus de clarté, le second περιπατεῖν, omis en grec par ce principe qu'un mot amené deux fois de suite dans la phrase, par la pensée, se sous-entend une fois. — De bonnes éditions et de bons manuscrits insèrent avant ἵνα ces trois mots καθὼς καὶ περιπατεῖτε. Cette parenthèse est un éloge poli des Thessaloniciens. On peut l'admettre ; mais la leçon de la Vulgate conserve son autorité.

Ut abstineatis vos a fornicatione. Ils éviteront donc la fornication, c'est-à-dire toute union charnelle en dehors du mariage. Mais saint Chrysostome et Théodoret lisent ἀπὸ πάσης πορνείας, *ab omni fornicatione.* Il n'est pas douteux que ce ne soit l'idée, sinon la lettre. Saint Paul défendant ici la fornication, comme Moïse nommant l'adultère dans le décalogue, entend réprouver toute impureté. C'est l'espèce pour le genre, figure que les grammairiens appellent synecdoque.

4. *Ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore.* « Dieu veut que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la pureté et dans l'honneur ». Les verbes *ut abstineatis* et *ut sciat* dépendent tous deux de *hæc est voluntas Dei.*

Vas suum. Chez les Hébreux et chez les Grecs, le terme qui répond à ce mot désigne non-seulement un « vase » propre à contenir quelque chose, mais encore un instrument, comme des armes, que les Hébreux appellent *vasa belli.* (Jerem., XXI, 4.) Le corps est appelé *vas,* pour ces deux raisons. C'est un vase où l'âme spirituelle est répandue et contenue, comme dit Cicéron : *Corpus quidem quasi vas est aut aliquod animi receptaculum.* (Tuscul., l. I, c. XXII.) En outre, le corps est un instrument nécessaire à l'âme pour toutes ses opérations.

Ut sciat. La chasteté n'est pas seulement une force qui comprime la passion brutale ; c'est encore une science, un art, une discipline. Il y a des leçons qui nous apprennent à être chaste. Jésus-Christ nous les a données dans l'Evangile : prier, jeûner, s'arracher l'œil, se couper le pied, amputer sa main ; c'est-à-dire fuir les occasions du péché, et mortifier ses sens.

Quel courage ne faut-il pas pour se laisser couper une main gangrenée ? On se résigne pourtant à cette douleur. S'il faut aussi du courage pour rompre avec une occasion dangereuse, pensons que le salut est à ce prix.

In honore. En réalité, le monde lui-même n'honore que l'homme chaste. Quand on célèbre un grand homme, si ses mœurs sont scandaleuses, la conscience générale

proteste contre l'éloge, et fait ses réserves. Au contraire, le saint prêtre et la sainte religieuse sont considérés par les peuples civilisés et par les barbares mêmes, comme des personnes augustes, élevées au-dessus de la nature humaine.

5. *Non in passione desiderii, sicut et gentes quæ ignorant Deum.* « Et ne vous abandonnez point aux désirs de la concupiscence, comme font les nations qui ne connaissent pas Dieu ».

Passio desiderii, πάθος ἐπιθυμίας, désigne les actions infâmes auxquelles porte la passion insatiable de la luxure. Une profonde corruption a régné chez toutes les nations qui n'ont pas connu le vrai Dieu ; car la crainte d'un Dieu saint est le seul frein qui puisse comprimer la violence de cette passion. Les chrétiens mêmes ont peine à s'en garantir, s'ils ne mènent une vie pieuse et occupée. Car la mollesse, la bonne chère et l'oisiveté allument les feux de la luxure, dit saint Chrysostome (1).

6. *Et ne quis supergrediatur neque circumveniat in negotio fratrem suum.* « Et que personne ne transgresse le droit de son frère et ne le circonvienne dans l'affaire » qu'il traite avec lui. Tel paraît être le sens du latin, et c'est ainsi que l'entendent Hervé et saint Thomas. Toutefois on est surpris de voir cette condamnation de l'injustice et de la fraude, placée au milieu d'un passage relatif à l'impureté. Il faut en outre remarquer que le verset 6 commence par τὸ μὴ ὑπερβαίνειν. L'article τὸ rattache ce verbe à κτᾶσθαι, *possidere*, dont il devient comme l'apposition et l'explication. Nous offrons ce passage dans les trois langues, tel que nous le comprenons.

Voici d'abord le texte grec, donné par toutes les éditions, sauf le signe de la parenthèse.

Εἰδέναι ἕκαστον ὑμῶν τὸ ἑαυτοῦ σκεῦος κτᾶσθαι ἐν ἁγιασμῷ καὶ τιμῇ (μὴ ἐν πάθει ἐπιθυμίας, καθάπερ καὶ τὰ ἔθνη τὰ μὴ εἰδότα τὸν

(1) Καὶ γὰρ καὶ τρυφὴ, καὶ πλοῦτος, καὶ ῥᾳθυμία, καὶ ἀργία, καὶ σχολὴ, καὶ ἅπαντα ταῦτα εἰς ἐπιθυμίαν ὑμᾶς ἐξάγει τὴν ἄτοπον. (Hom. v, 1.) Que le prêtre non-seulement prie, mais s'adonne à de graves études : il s'épargnera bien des tentations importunes et dangereuses.

Θεὸν), τὸ μὴ ὑπερβαίνειν καὶ πλεονεκτεῖν ἐν τῷ πράγματι τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ.

Voici le latin de la Vulgate, éclairci par une légère modification : *Sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore (non in passione desiderii, sicut et gentes quæ ignorant Deum), non supergredi neque circumvenire in isto negotio fratrem suum.*

Je propose enfin cette dernière traduction française : « Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et l'honneur (et non en s'abandonnant aux désirs de la concupiscence, comme les nations qui ne connaissent pas Dieu) ; je veux dire qu'il ne dépasse point ses droits, ne viole point ceux des autres en cette œuvre, et ne circonvienne point son frère. »

Il s'agit donc ici de l'adultère. *Hic loquitur de adulterio,* dit saint Chrysostome. *Circumventionem hoc loco vocavit adulterium ; quod enim ad se non pertinet invadit qui alienum violat matrimonium ,* dit aussi Théodoret. Le mot τὸ πρᾶγμα est une expression décente qui fait entendre ce que la pudeur évite de nommer. Ce terme se trouve employé avec le même sens dans les Constitutions apostoliques, attribuées à saint Clément. L'on y parle des jeunes veuves que l'on ne doit pas accepter dans l'ordre des Veuves, de peur que, venant à se remarier, ἐν πράγματι γένωνται, *in negotio inveniantur.* (Constit. Ap., l. III, c. II.)

Cette interprétation s'accorde bien avec le contexte, elle est conforme à la syntaxe, elle ne répugne point à l'usage des mots, elle est donnée par saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte , OEcuménius , saint Jérôme , et adoptée par Estius et Corneille Lapierre. Rien d'ailleurs n'empêche d'interpréter la Vulgate dans le même sens.

Mais pourquoi saint Paul ajoute-t-il cette phrase *: Ne quis supergrediatur?* C'est afin d'expliquer et de restreindre le précepte de la chasteté. En défendant de violer la couche des frères, il constate le droit d'user du mariage légitime, et il fait entendre que l'œuvre conjugale n'em-

pèche point le chrétien de conserver son corps dans la sainteté et l'honneur.

Quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, et testificati sumus. « Car le Seigneur venge et punit tous ces péchés, comme nous vous l'avons déjà déclaré lorsque nous étions au milieu de vous, et comme nous vous l'avons attesté de la part de Jésus-Christ ».

Testificati sumus, διεμαρτυράμεθα. Ce verbe signifie attester et affirmer un fait dont on a été le témoin, ou rapporter fidèlement une parole qu'on a entendue.

7. *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* « Car Dieu ne nous a pas appelés à la lumière de son Evangile et nous n'avons pas été faits chrétiens pour nous livrer à l'impureté, mais pour mener une vie sainte. L'Apôtre insiste avec force sur la chasteté, parce que les Gentils considéraient la fornication comme permise, et les autres péchés d'impureté n'étaient à leurs yeux que des licences excusables, sauf l'adultère, qui était puni par les lois civiles.

8. *Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.* Puisque nous vous transmettons ces commandements de la part de Jésus-Christ, celui qui les méprise ne méprise pas un homme, mais Dieu qui les a dictés, Dieu qui nous a même donné son Esprit-Saint pour habiter en nous, comme dans son temple. Ainsi toute action contre la chasteté viole une défense de Dieu et outrage l'Esprit de sainteté.

9. *De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis.* Comme les Thessaloniciens avaient participé aux désordres du paganisme avant leur conversion, saint Paul a dû leur inculquer de nouveau et par écrit la sainteté des mœurs chrétiennes. « Mais en ce qui concerne la charité avec laquelle les frères doivent s'aimer les uns les autres, il n'est point nécessaire, leur dit-il, que je vous écrive à ce sujet. Car vous avez appris de Dieu lui-même à vous aimer les uns les autres. Disciples d'un Dieu, vous n'avez pas besoin des leçons d'un

homme. *Ipsi enim a Deo didicistis ut diligatis invicem.* Toutefois il y a deux manières d'être disciples : d'abord connaître ce qu'enseigne le maître; ensuite aimer et pratiquer ce qu'il enseigne. Cette double discipline est marquée dans cette parole de Notre-Seigneur : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* C'est aussi la leçon pratique que le roi prophète demandait pour lui-même, lorsqu'il disait humblement : « Apprenez-moi, Seigneur, à faire votre volonté. *Doce me facere voluntatem tuam.* (Ps. CXLII.) Saint Paul rend témoignage aux Thessaloniciens qu'ils possédaient cet enseignement efficace.

10. *Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia.* « Car c'est là, dit-il, ce que vous pratiquez à l'égard de tous les frères qui sont répandus dans la Macédoine entière. » Non-seulement vous les aimez dans votre cœur, mais vous manifestez votre amour par des bienfaits.

Les deux dernières phrases de l'Apôtre contiennent deux enthymèmes. 1° Dieu vous a enseigné la charité fraternelle : donc vous la pratiquez. Car un tel docteur donne la force de faire ce qu'il enseigne. *Sic enim docet Deus eos qui secundum propositum vocati sunt, simul donans et quid agant scire, et quod sciunt agere.* (S. Aug., *de Grat. Christi,* c. XII.) 2° Vous pratiquez la charité fraternelle : donc Dieu vous l'a enseignée. Car cette vertu n'était point connue des hommes avant que Jésus-Christ l'eût apportée sur la terre : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* (Joann., XII, 34.)

Alors, que nous reste-t-il à faire, dit saint Paul, sinon de vous engager à profiter des leçons d'un tel maître, en avançant toujours dans la voie où vous marchez ? Nous vous exhortons donc, mes frères, à croître de plus en plus dans l'amour du prochain. *Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis.*

Illud facitis in universa Macedonia. Ainsi l'Evangile avait heureusement fructifié dans la Macédoine. De Philippes, de Thessalonique, de Bérée il s'était promptement répandu dans toute la province.

11. *Et operam detis ut quieti sitis.* Saint Paul vient de louer la charité des Macédoniens envers les frères ; mais plusieurs abusaient de la générosité des riches pour se livrer à l'oisiveté. Ils allaient de maison en maison s'enquérir des nouvelles et vivaient à ne rien faire aux dépens du public. Saint Paul s'efforce de corriger cet abus, sur lequel il reviendra dans sa seconde Epître. (c. III, v. 11.) Il leur dit donc ici : Appliquez-vous à vivre en repos, que ce soit là votre ambition (c'est le sens de *operam detis*, φιλοτιμεῖσθαι) ; et ne courez point de maison en maison pour y chercher et porter des nouvelles.

Et ut vestrum negotium agatis. Au lieu de vous mêler sans cesse des affaires d'autrui, appliquez-vous chacun à bien faire les vôtres.

Et operemini manibus vestris. Le travail des mains est salutaire pour l'âme et pour le corps, et il ne déshonore personne.

Sicut præcepimus vobis. Lorsque nous étions parmi vous, nous vous en donnions le précepte et l'exemple. N'est-ce pas une honte de demander au prochain ce que l'on peut se procurer soi-même ? D'ailleurs la paresse est un péché, et le travail un commandement de Dieu imposé à tous les hommes.

Manibus. Même dans l'état d'innocence, l'homme devait travailler de ses mains. *Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illud.* (Gen., II, 15.) Le travail n'était alors pour l'homme qu'une douce occupation. Mais lorsqu'il eut péché, le travail lui fut imposé comme une pénitence : *Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. In sudore vultus tui vesceris pane.* (Gen., III, 17.) Saint Paul, comme la Genèse à laquelle il fait allusion, désigne le travail des mains ; c'est celui qui convient à la plupart des hommes, et celui auquel devaient se livrer les oisifs de Thessalonique.

Et ut honeste ambuletis ad eos qui foris sunt, et nullius aliquid desideretis. Si vous travaillez ainsi paisiblement, il en résultera deux bons effets : d'abord votre conduite

honorable sera estimée des infidèles; tandis que c'est une honte et un scandale de voir un chrétien fainéant mendier son pain. Ensuite votre industrie vous procurera tout ce qui vous est nécessaire, et vous ne désirerez point le bien d'autrui, parce que vous n'aurez besoin de rien. *Nullius aliquid desideretis;* en grec, μηδενὸς χρείαν ἔχητε, *ut nullius indigeatis.* En général le travail des mains suffit, dans tous les pays, à la subsistance de l'homme sobre. C'est la paresse qui est la mère de l'indigence; et l'indigence produit le larcin, qui est un crime; ou elle engendre la mendicité, qui est à charge au prochain. *Otium penuriam parit, penuria fures facit aut mendicos*, dit Corneille Lapierre.

Il y a cependant une mendicité, non-seulement glorieuse, mais héroïque; c'est la mendicité que l'Eglise approuve, comme celle des fils du séraphique saint François d'Assise.

12. *Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus.* « Mais voici une chose, que nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez : il s'agit de ceux qui dorment ». L'Apôtre avait certainement fait connaître aux Thessaloniciens la résurrection des morts. C'est une vérité importante, insérée au Symbole, dès l'origine de l'Eglise. Mais les Thessaloniciens continuaient de se désoler de la perte de leurs morts, comme ils faisaient avant d'avoir connu l'Evangile. Saint Paul va donc leur exposer de nouveau ce dogme consolant et leur expliquer la résurrection dans ses principaux détails, afin d'en instruire avec eux toute la postérité.

Nolumus vos ignorare. Les pasteurs doivent être profondément pénétrés de cette vérité, afin de la bien inculquer aux fidèles. Souvent les prédicateurs font sur ce sujet des tableaux poétiques, qu'ils puisent dans leur imagination. L'Ecriture bien étudiée serait plus utile aux peuples, et elle suffit à l'éloquence.

De dormientibus. Ce mot change tout à coup l'aspect du genre humain. Les générations des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament n'ont point péri : elles dor-

ment. Nos proches ne sont pas morts, ils se réveilleront. *Quum dormientes audimus, evigilaturos minime desperemus,* dit saint Augustin (Serm. 172.) C'est pourquoi les chrétiens ont, dès l'origine, appelé leurs lieux de sépulture des « dortoirs », κοιμητήρια. De là est encore venue cette locution si familière aux écrivains ecclésiastiques, en parlant d'un saint personnage : « Il s'est endormi dans le Seigneur », *obdormivit in Domino,* au lieu de *mortuus est.*

Ajoutons une remarque ingénieuse de saint Thomas. Celui qui s'endort fait trois choses : il se couche dans l'espoir de se relever ; son âme veille ; et il se relève ensuite plus fort et plus vigoureux (1).

Ut non contristemini, sicut cæteri. « Nous ne devons point nous attrister comme les autres hommes ». Saint Paul ne défend pas aux chrétiens de pleurer leurs morts ; mais leur tristesse ne doit point ressembler à celle des païens. Saint Augustin commente heureusement cette parole de l'Apôtre : *Permittantur itaque pia corda de carorum suorum mortibus contristari dolore sanabili; et consolabiles lacrymas fundant conditione mortali, quas cito reprimat fidei gaudium, qua creduntur fideles, quando moriuntur, paululum a nobis abire et ad meliora transire.* (*Serm. de Verbis Apostoli,* 172, *n.* 3.)

Qui spem non habent. Toutes les nations de l'antiquité ont cru à la persistance de l'âme après la dissolution du corps ; mais le dogme de la résurrection de la chair ne s'était conservé que parmi le peuple juif.

13. *Si enim credimus quod Jesus mortuus est et resurrexit, ita et Deus eos qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.* « Si nous croyons ». Le *si* n'exprime pas le doute, mais montre la relation qui existe entre la résurrection de Jésus-Christ et la nôtre, comme entre la cause et son effet nécessaire. Telle est donc la pensée : Puisque nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous

(1) *Dormiens tria facit. Cubat in spe surgendi; anima ejus vigilat, et postea homo resurgit magis refectus et vegetus.* (S. Thom., in h. l.)

devons croire aussi fermement que Dieu amènera avec Jésus ceux qui dorment.

Per Jesum. Ces mots dépendent-ils de *dormierunt* ou de *adducet?* Faut-il traduire : Dieu amènera par Jésus avec Jésus les fidèles qui dorment? Ou bien rendrons-nous : Il amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis dans la foi de Jésus? Saint Chrysostome présente les deux sens et ne se prononce point (1). Nous croyons que *per Jesum* se rapporte en effet aux deux verbes entre lesquels il est placé. Le sens est donc : Dieu amènera avec Jésus, et par Jésus, ceux qui se sont endormis dans la foi de Jésus.

Ne pourrait-on point aussi traduire littéralement : *qui dormierunt per Jesum*, τοὺς κοιμηθέντας διὰ τοῦ Ἰησοῦ, « ceux qui ont été endormis par Jésus », ceux qu'il a appelés du travail au repos, et de la fatigue au sommeil? Jésus, qui dit à ses amis fatigués : « Dormez maintenant », et qui les réveille, semble une assez belle idée.

Adducet. Dieu les amènera. Voyez-vous qu'ils n'étaient pas morts? Il les réveillera dans leur couche et les amènera où est Jésus.

Cum eo. En effet Jésus est le chef et les chrétiens sont les membres : il faut bien que les membres soient réunis à leur chef. Cette preuve de notre résurrection future est amplement développée dans la première Épître aux Corinthiens (c. xv).

Eos qui dormierunt, τοὺς κοιμηθέντας. On peut aussi traduire : *eos qui dormierint*, ceux qui déjà sont morts et tous ceux qui seront morts à la fin des siècles.

14. *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini.* L'Apôtre va dire comment se fera la résurrection. Il a soin de les avertir auparavant qu'il ne va point leur développer ses conceptions ou ses raisonnements. Il ne fera que leur répéter les paroles qu'il a lui-même apprises du Seigneur. Ainsi toutes ses expressions méritent d'être pesées.

Quia nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Do-

(1) « *Eos qui dormierunt per Jesum* ». *Vel hoc dicit, quod in fide Jesu mortui sint; vel quod per Jesum adducturus sit eos qui dormierunt, id est fideles.* (S. Chrys., Hom. VII, 1.)

mini. « Car nous qui vivons, nous qui sommes laissés sur la terre pour l'avènement du Seigneur ». Cette parole nous étonne. Saint Paul semble croire qu'il sera témoin de la fin du monde, ou du moins que ses contemporains verront Jésus descendre des cieux pour juger les vivants et les morts.

N'est-ce pas là une erreur manifeste, puisqu'après dix-huit siècles passés, le monde dure encore ? Voici la réponse naturelle à cette difficulté. Premièrement, quand saint Paul dit *nos,* il ne parle pas de lui-même, mais des chrétiens en general, dont la société doit se perpétuer jusqu'à la fin du monde, quelle qu'en soit la durée (1). Secondement, nous ignorons quand Jésus-Christ viendra ; l'époque de sa venue est cachée et nul prophète ne saurait la prédire ; mais nous devons toujours attendre son avènement. Ainsi nous qui sommes vivants, nous ne savons pas si la génération qui s'élève, si les enfants que nous baptisons ne verront point Jésus-Christ descendre des cieux pour juger le monde. Cela est possible. Il en était de même au temps de saint Paul. Il ne savait pas si la durée du monde se prolongerait au delà du second siècle, et nous ignorons si le vingtième, qui va commencer, achèvera son cours.

Nous donc qui vivons, nous qui sommes jusqu'ici laissés sur la terre, qui voyons nos amis s'endormir l'un après l'autre, nous attendons, comme saint Paul, l'avènement du Seigneur.

Non præveniemus eos qui dormierunt. Les Thessaloniciens demandaient si Dieu ressusciterait les cadavres depuis longtemps dissous. Quelle difficulté y voyez-vous, répond saint Paul ? Est-il rien d'impossible à un Dieu tout-puissant ? Il ressuscitera les corps réduits en poudre depuis les premiers siècles du monde, aussi facilement qu'il ressuscita la jeune fille de Jaïre qui venait d'expirer. Toute cette poussière se rassemblera, et les corps renouvelés en un clein d'œil sortiront de leurs tombeaux si

(1) *Illud autem Nos non de se ipso dicit ; non erat enim usque ad resurrectionem mansurus, sed dicit fideles.* (S. Chrys., Hom. VII, 2.)

rapidement, que les hommes qui vivront au dernier jour n'arriveront pas plus vite qu'eux auprès de Jésus, quand il descendra des cieux (1).

15. *Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei descendet de cœlo.* « Car le Seigneur Jésus lui-même en personne, revêtu de son corps ressuscité, descendra du ciel ». Cela est conforme aux paroles que les Anges adressèrent aux Apôtres sur la montagne des Oliviers : *Hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.* (Act. A., I, 11.)

In jussu, ἐν κελεύσματι. Ce mot désigne le signal donné par le chef d'une armée, d'un navire, d'un groupe d'hommes qui doivent exécuter ensemble un mouvement. Tous les ministres du Seigneur chargés d'exécuter ses ordres se tiendront attentifs. Le moment venu où le monde actuel doit cesser, Jésus Christ donnera le signal. Aussitôt les anges, les archanges, les principautés, les puissances, tous les habitants des cieux accompagneront Jésus-Christ descendant sur la terre et accompliront ses ordres.

In voce Archangeli. L'Archange qui fera entendre une grande voix, sera saint Michel, le chef de la milice céleste, comme le pense saint Thomas : *Hic est Michael princeps Ecclesiæ.* Il semble que la voix de saint Michel répètera aux neuf chœurs des anges l'ordre donné par Jésus-Christ.

Et in tuba Dei. On peut croire que c'est la voix même de Jésus-Christ. Elle retentira par toute la terre comme le son bruyant d'une trompette et ira réveiller ceux qui dorment au fond des mers, dans les déserts, dans les monuments. Notre-Seigneur dit lui-même : *Omnes qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei.* (S. Joann., v, 28.) En entendant la voix de Jésus-Christ, tous les morts s'é-

(1) *Tanta enim fiet celeritate resurrectio mortuorum, ut vivi, quos in corporibus suis consummationis tempus invenerit, mortuos de inferis resurgentes prævenire non valeant,* dit Théodore d'Héraclée cité par saint Jérôme. (Epist. CXIX.)

lanceront de leurs tombeaux, comme fit Lazare quand Jésus lui cria : *Lazare, veni foras.*

Les anges sonneront aussi de la trompette, nous dit encore Jésus-Christ, car aussitôt que les morts seront ressuscités, les anges se répandront par toute la terre pour les rassembler au lieu du jugement : *Tunc mittet Filius hominis angelos suos cum tuba et voce magna, et congregabunt electos ejus a quatuor ventis.* (S. Matth., XXIV, 31.)

Tuba. Est-ce une véritable trompette qui retentira au dernier jour? Nous répondrons que ni Dieu ni les anges n'ont besoin d'un instrument de métal pour agiter l'air et produire des sons. Ce qui est certain, c'est qu'un bruit de trompette sera entendu par toute la terre. Ces paroles de saint Paul, *canet enim tuba*, sont trop expresses pour qu'on puisse en douter (1).

Et mortui qui in Christo sunt resurgent primi ou *primum* (car les éditions grecques varient entre πρῶτοι et πρῶτον). Les fidèles qui seront morts en union avec Jésus-Christ, et membres de Jésus-Christ, ressusciteront d'abord au son de la trompette, pendant que Jésus-Christ descendra des cieux. *In novissima tuba (canet enim tuba), et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur,* dit saint Paul aux Corinthiens. (I Cor., XV, 52.)

16. *Deinde nos qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus, obviam Christo, in aera.* Ensuite, aussitôt après la résurrection des morts, nous, qui sommes laissés vivants sur la terre pour être témoins

(1) Tel est, croyons-nous, le sens de ce verset. De graves commentateurs en donnent une interprétation un peu différente. Selon Corneille Lapierre, *in jussu et in voce Archangeli* signifient « le signal donné par la voix de l'Archange » à la troupe des anges, de sorte que *jussus* et *vox* sont la même chose. Ce sens est plausible. Mais selon lui, *tuba Dei* est la trompette dont sonnent les anges par l'ordre de Dieu, qui leur donne la puissance de ressusciter les morts. Nous préférons l'explication de saint Chrysostome, qui attribue immédiatement à Jésus-Christ le grand miracle de la résurrection générale. Comme Jésus-Christ nous a créés lui-même, et qu'il nous a rachetés lui-même, nous pensons qu'il nous ressuscitera lui-même. *Quod resurgant est Dei potentiæ jubentis terram dimittere depositum, nec ullus est qui inserviat : sicut tunc vocavit Lazarum, Lazare veni foras. Adducere autem est ministrorum.* (In I Thess. Hom. VIII, n. 1.) Selon le saint Docteur, la voix de Jésus réveille les morts, et la trompette des anges les rassemble.

de l'avènement de Jésus-Christ, nous serons emportés avec eux dans des nuées, au-devant du Seigneur: au milieu des airs (1).

Deinde nos qui vivimus. Ensuite, nous qui sommes vivants (c'est-à-dire ceux des chrétiens qui vivront alors), après avoir passé rapidement de la vie mortelle à l'immortalité, nous serons, en un clin d'œil, emportés sur un char de nuées avec les morts ressuscités, et nous irons tous ensemble au-devant de Jésus-Christ dans les airs.

Rapiemur in nubibus, ἁρπαγησόμεθα ἐν νεφέλαις. Des nuées s'abaisseront sur la terre et nous enlèveront, comme Elie fut emporté sur un char de feu dans les cieux.

Nos qui vivimus rapiemur. Saint Paul ne mentionne point la mort de ceux qui vivront au dernier jour du monde. Il ne met point d'intervalle entre *vivimus* et *rapiemur*. Il semblerait donc, d'après cette parole, qu'ils passeraient de la mortalité à l'immortalité sans mourir, et que la transformation des vivants se ferait en un clin d'œil, en même temps que la résurrection des morts, ou aussitôt après. *In momento,* dit ailleurs saint Paul, *in ictu oculi, in novissima tuba (canet enim tuba), et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur.* (I Cor., xv, 52.) Cependant l'opinion commune est que tous les hommes mourront, même ceux qui verront le dernier jour du monde. *Nec illi per immortalitatem vivificabuntur,* dit saint Augustin, *nisi, quamlibet paululum, tamen ante moriantur ; ac per hoc a resurrectione non erunt alieni, quando dormitio præcedit, quamvis brevissima, non tamen nulla.* (S. Aug., *Civit. Dei*, l. XX, c. xx, n. 3.)

Rapiemur in nubibus. Nous serons enlevés comme sur

(1) *Qui relinquimur*, ou *qui residui sumus*, οἱ περιλειπόμενοι. « *Qui sint autem residui verbis discimus Salvatoris :* « *Sicut in diebus Noe ducebant uxores, et nubebant ; et repente venit diluvium, et tulit omnes, sic erit adventus Filii hominis* ». (Matth., xxiv.) *Quibus sermonibus approbatur in fine mundi multos vivos et adhuc in corporibus reperiendos.* (Acace, cité par saint Jérôme, Ep. cix, n. 8.) Des paroles de l'Apôtre, comme de celles de Notre-Seigneur, il résulte que la terre entière n'aura pas été consumée par le feu quand Jésus-Christ descendra des cieux, mais qu'il la trouvera peuplée, comme lorsque le déluge vint surprendre le genre humain.

un char de nuages. La résurrection dotera nos corps de l'agilité, en sorte qu'ils pourront se transporter eux-mêmes de la terre au ciel par leur propre force. Mais les justes qui vivront au dernier jour seront-ils déjà ressuscités au moment où ils seront enlevés ? Saint Augustin présume que le passage rapide de la vie à la mort, et de la mort à la vie nouvelle, aura lieu dans l'instant même où ils seront saisis par la nuée et transportes à la rencontre du Christ au milieu des airs. *Si sanctos, qui reperientur Christo veniente viventes, eique in obviam rapientur, crediderimus in eodem raptu de mortalibus corporibus exituros, et ad eadem mox immortalia redituros, nullas in verbis Apostoli patiemur angustias.* (*De Civ. Dei,* l. XX, c. xx, n. 3.)

Rapiemur obviam Christo, nous serons emportés au-devant du Christ. Il en est ainsi quand un prince entre dans une ville de ses Etats. Les magistrats et les grands vont au-devant de lui pour le recevoir et l'accompagner, tandis que les criminels l'attendent au fond de leurs prisons. Ainsi les justes se porteront au-devant de Jésus (sa gloire et leur amour l'exigent), pendant que les coupables l'attendront sur la terre, rangés et tremblants autour de son tribunal.

Il y en a qui entendent le mot *rapiemur* de l'ascension des justes au ciel avec Jésus-Christ, après la sentence du jugement. Nous croyons qu'ils se trompent. *Rapiemur obviam Christo* ne veut pas dire que nous nous transporterons au ciel avec le Christ, mais que nous serons transportés à sa rencontre dans les airs. Nous nous élancerons vers lui, quand nous entendrons cette bienheureuse parole : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* (S. Matth., xxv, 6.)

Après cela viendra le jugement. Les justes n'y comparaîtront point comme accusés ; mais leur justice et leur récompense y seront proclamées aux yeux de tout l'univers.

Et sic semper cum Domino erimus. « Et une fois réunis au Seigneur, nous ne le quitterons plus, mais nous serons

éternellement avec lui ». Notre vie ne finira pas plus que la sienne ; ce qui réfute l'erreur d'Origène, qui prétendait que la félicité des justes ne durerait pas toujours. Le même texte condamne les millénaires, qui font régner les justes mille ans sur la terre, après la résurrection, avant d'aller régner avec Jésus-Christ dans le ciel.

17. *Itaque consolamini invicem in verbis istis.* Consolez-vous donc les uns les autres en vous rappelant mutuellement ces paroles. Entretenez-vous du bonheur qui vous attend après cette vie si courte. Que la foi dans la résurrection et l'espérance de la bienheureuse immortalité adoucissent l'amertume des pleurs que nous versons en déposant nos proches dans la tombe.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

1. Saint Paul finissait le chapitre précédent en expliquant la résurrection des élus. Quant à l'époque où aura lieu ce grand évènement, il se contente de dire que le jour du Seigneur surprendra les impies et que la perdition tombera sur leur tête à l'improviste. Pour vous, mes frères, il n'en sera pas ainsi, ajoute-t-il ; car vous êtes les enfants de la lumière et vous en faites les œuvres. Continuons donc de veiller et ne nous endormons pas dans le péché, comme les infidèles. Soyons plutôt comme des soldats prudents, toujours revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité, toujours protégés par le casque de l'espérance. (1-11.)

2. Quelques préceptes moraux terminent sa lettre. Il recommande spécialement aux fidèles le respect et la docilité envers les chefs de l'Eglise, dont il confirme l'autorité et trace les devoirs. (12-22.)

3. Enfin, après un dernier encouragement, il se recommande à leurs prières, et leur souhaite la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

---

1. *De temporibus autem, et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis.*

2. *Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.* (II Petr., III, 10 ; Apoc., III, 3 ; XVI, 15.)

3. *Quum enim dixerint : Pax et securitas ! tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient.*

4. *Vos autem, fratres, non*

1. Or, pour ce qui regarde les temps et les moments, il n'est pas besoin, mes frères, de vous en écrire ;

2. Parce que vous savez très bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.

3. Car, lorsqu'ils diront : Paix et sûreté ! ils seront tout à coup surpris d'une ruine imprévue, comme lorsqu'une femme enceinte est saisie par les douleurs de l'enfantement ; et ils n'échapperont point.

4. Mais quant à vous, mes frères,

vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que ce jour-là vous surprenne comme un voleur.

5. Car vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour ; nous ne sommes point enfants de la nuit ni des ténèbres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres hommes, mais veillons et soyons sobres.

7. Car ceux qui dorment, dorment pendant la nuit, et ceux qui s'enivrent, s'enivrent pendant la nuit.

8. Mais nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres et vigilants ; prenons pour cuirasse la foi et la charité, et pour casque l'espérance du salut.

9. Car Dieu ne nous a pas destinés pour être l'objet de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

10. Qui est mort pour nous, afin que, veillant ou dormant, nous vivions toujours avec lui.

11. Consolez-vous donc mutuellement et édifiez-vous les uns les autres, comme vous le faites.

12. Nous vous prions aussi, mes frères, de considérer ceux qui travaillent à l'Evangile parmi vous, ceux qui vous président dans le Seigneur et qui vous avertissent.

13. Ayez pour eux une charité particulière, à cause de l'œuvre qu'ils accomplissent. Conservez la paix avec eux.

14. Je vous fais encore une prière, mes frères. Reprenez ceux qui troublent la paix ; consolez ceux qui ont l'esprit abattu ; venez en aide aux faibles et soyez patients envers tous.

15. Prenez garde que nul ne rende à quelqu'un le mal pour le mal : au contraire appliquez-vous à faire toujours du bien à vos frères et à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat :

5. *Omnes enim vos filii lucis estis, et filii diei ; non sumus noctis neque tenebrarum.*

6. *Igitur non dormiamus sicut et cæteri, sed vigilemus et sobrii simus.*

7. *Qui enim dormiunt, nocte dormiunt ; et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.*

8. *Nos autem, qui diei sumus, sobrii simus, induti loricam fidei et charitatis, et galeam spem salutis.* (Is., LIX, 17 ; Eph., VI, 14, 17.)

9. *Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum :*

10. *Qui mortuus est pro nobis, ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.*

11. *Propter quod consolamini invicem ; et ædificate alterutrum, sicut et facitis.*

12. *Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, et præsunt vobis in Domino, et monent vos,*

13. *Ut habeatis illos abundantius in charitate propter opus illorum : pacem habete cum eis.*

14. *Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.*

15. *Videte ne quis malum pro malo alicui reddat : sed semper quod bonum est sectamini in invicem et in omnes.* (Prov., XVII, 13 ; XX, 22 ; Rom., XII, 17 : I Petr., III, 9.)

16. *Semper gaudete.*

17. *Sine intermissione orate.* (Eccli., xviii, 22 ; Luc., xviii, 1 ; Coloss., iv, 2.)

18. *In omnibus gratias agite : hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu in omnibus vobis.*

19. *Spiritum nolite extinguere.*

20. *Prophetias nolite spernere.*

21. *Omnia autem probate ; quod bonum est tenete.*

22. *Ab omni specie mala abstinete vos :*

23. *Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia ; ut integer spiritus vester, et anima, et corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.*

24. *Fidelis est qui vocavit vos ; qui etiam faciet.* (I Cor., i, 9.)

25. *Fratres, orate pro nobis.*

26. *Salutate fratres omnes in osculo sancto.*

27. *Adjuro vos per Dominum ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus.*

28. *Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.*

17. Priez sans cesse.

18. Rendez grâces en toute chose. Car c'est ce que la volonté de Dieu demande de vous tous par Jésus-Christ.

19. N'éteignez pas l'Esprit-Saint.

20. Ne méprisez pas les prophéties.

21. Mais éprouvez tout et retenez ce qui est bon.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a l'apparence du mal.

23. Enfin, que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière ; afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conserve sans tache, pour l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ.

24. Celui qui vous a appelé est fidèle : il fera lui-même ce qu'il vous ordonne.

25. Mes frères, priez pour nous.

26. Saluez tous nos frères en leur donnant le saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire en sorte que cette lettre soit lue à tous les saints frères.

28. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen.

COMMENTAIRE

De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis. « Or, pour ce qui concerne les temps et les moments où s'accompliront ces choses, mes frères, vous n'avez pas besoin que je vous écrive à ce sujet ». Saint Paul réprime ici la curiosité humaine qui, non contente de savoir ce que Dieu lui découvre, cherche à pénétrer ce qu'il lui cache. Les morts ressusciteront à la

fin du monde, et Jésus-Christ viendra juger tous les hommes. Voilà ce qu'il nous importe de connaître. Mais combien de temps le monde durera-t-il encore ? C'est le secret de Dieu, que Jésus-Christ n'a pas voulu révéler à ses Apôtres : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate.* (Act. Ap., I, 7.) Car c'est à cette parole que saint Paul semble faire allusion (1).

Il dit donc aux Thessaloniciens : Vous aviez besoin de connaître l'avènement futur de Jésus-Christ et de savoir que les justes ressusciteront, pour vous consoler de la perte de ceux qui vous sont chers. Mais quant à l'époque précise où ces choses arriveront, il n'est point nécessaire que je vous en parle, et il m'est d'ailleurs impossible de vous l'apprendre, car c'est un mystère que les anges mêmes ignorent. *De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cœlorum.* (S. Matth., XXIV, 36.)

Non indigetis, οὐ χρείαν ἔχετε. Cette connaissance vous serait inutile. A quoi nous servirait d'apprendre que le monde finira dans deux cents ans ou dans mille ans? Il nous suffit de savoir que la mort est pour chacun de nous la fin du monde.

Quant à l'heure de notre propre mort, c'est un grand bienfait qu'elle nous soit cachée. Dites-moi, si un prophète vous annonçait que vous mourrez dans un an, pourriez-vous goûter un instant de joie ? Ne seriez-vous pas désormais plongé dans une profonde tristesse ?

D'un autre côté, cette connaissance nous enlèverait le mérite de nos plus belles actions. Quelle gloire y aurait-il à soigner les pestiférés, si l'on était sûr de n'être pas atteint de la contagion ? Admirerait-on Abraham, s'il eût su, en levant son glaive, que son fils n'allait pas mourir ?

Enfin, Dieu nous cache le dernier jour, afin que nous soyons vigilants tous les jours, dit saint Augustin : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.*

Prenons pour nous ce conseil de saint Jérôme à un de

(1) *Tempus*, χρόνος, est le temps considéré en général, une durée indéterminée. *Momentum*, καιρός, est un temps déterminé, une époque ou un moment favorable, choisi pour faire quelque chose.

ses amis. Rien ne vous aidera à modérer vos désirs, comme de penser que la vie est courte et incertaine. Dans toutes vos actions voyez en face de vous la mort. *Nihil æque tibi proficiet ad temperantiam omnium rerum, quam cogitatio brevis ævi et hujus incerti. Quidquid facies, respice mortem.* (Ep. ad Heliod.)

2. *Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.* « Car nous avons eu soin de vous apprendre et vous savez vous-mêmes parfaitement que le jour du Seigneur viendra soudain, comme un voleur qui vient pendant la nuit, quand on ne l'attend pas (1) ».

Il y aura cependant des signes au ciel, qui annonceront la prochaine arrivée de Jésus-Christ. (Saint Luc, XXI.) Comment donc les hommes seront-ils surpris, puisqu'ils verront ces signes prédits par Notre-Seigneur? Ils les verront, mais ils ne les comprendront pas et ils n'y croiront pas : comme les contemporains de Noé virent bâtir l'arche, y travaillèrent même de leurs mains, et n'en furent pas moins surpris par le déluge.

Dies Domini ita veniet. Ce qui est vrai du jugement général, l'est aussi du jugement particulier. Presque tous les hommes sont surpris par la mort ; et nous voyons continuellement s'accomplir cette parole de Notre-Seigneur : *Qua hora non putatis Filius hominis veniet.* (Luc, XII, 40.)

3. *Quum enim dixerint, Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus.* « Car lorsque les hommes diront : Nous voici maintenant en paix et en sûreté, ils se trouveront tout à coup surpris par une perdition imprévue ». A la vue des signes qui paraîtront dans le soleil, dans la lune, dans les planètes et les étoiles, les peuples se demanderont sans doute avec inquiétude ce que signifient ces phénomènes étranges ; mais les astro-

(1) *Diligenter*, ἀκριβῶς, *exacte, plane.* Ce que nous ignorons absolument, c'est le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin du monde. Mais il y a une chose que nous savons très bien, c'est que ce jour viendra comme un voleur. *Veniet*, ἔρχεται, *venit.* Nous avons vu plusieurs fois que ce présent ἔρχεται a le sens du futur ἐλεύσεται, *veniet.*

nomes, les physiciens, les savants les rassureront ; les gouvernements mêmes essaieront de dissiper les terreurs. Il sera peut-être défendu aux évêques et aux prêtres de troubler les esprits en expliquant l'Evangile. Partout on répètera : Paix et sécurité ! Il n'y a rien à craindre ; les perturbations qui effraient le vulgaire sont des phénomènes naturels, comme les éclipses de lune et de soleil.

Mais pendant qu'ils disserteront savamment et railleront la simplicité des chrétiens, la terre tremblera, et Jésus-Christ descendra du ciel.

Superveniet, ἐφίσταται, *imminet*, *ingruit*. Ce présent est beaucoup plus vif que le futur. « Voilà que soudain la perdition est suspendue sur leur tête ».

Sicut dolor in utero habenti. La perdition tombera sur eux, comme les douleurs de l'enfantement saisissent tout à coup une femme grosse (1).

La femme sait qu'elle enfantera ; mais le jour et le moment lui sont inconnus : en sorte qu'elle peut être saisie à l'improviste, soit dans les champs, soit au milieu d'un voyage. Celles donc qui sont prudentes se tiennent toujours prêtes, quand elles sentent approcher le terme.

Et non effugient. La perdition que les hommes verront suspendue sur leur tête fondra sur eux, et ils n'échapperont pas. En grec, οὐ μὴ ἐκφύγωσιν. Le subjonctif avec la double négation marque une absolue certitude : « Et il leur sera impossible d'échapper ».

4. *Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa, tanquam fur, comprehendat.* « Mais vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que ce jour redoutable puisse vous surprendre, comme un voleur qui vient pendant la nuit. Il surprendra les méchants et les infidèles, qui sont dans les ténèbres de l'ignorance et du péché. Mais vous qui êtes illuminés par la foi et qui marchez à la lumière de l'Evangile, vous n'êtes point dans la nuit de l'impiété et du vice. Le Fils de l'homme viendra sans vous prévenir, mais vous serez prêts à le recevoir. La

(1) *Dolor*, ὠδὶς, se rend exactement en latin par *dolor parturientis*.

terreur du dernier jour n'est donc pas pour vous. Au contraire, vous lèverez la tête et vous vous réjouirez, quand les méchants trembleront. Les bons chrétiens appliqués à purifier leur conscience et à se détacher du monde ne redoutent pas l'avènement de Jésus-Christ, ils le désirent. Est-ce que l'on craint l'arrivée de celui que l'on aime? *Perversum omnino est, quem diligis timere ne veniat,* dit saint Augustin. (In Ps. CXLII.)

Ut vos dies illa, tanquam fur, comprehendat. Sur quoi saint Augustin fait cette importante réflexion : Le dernier jour viendra, comme un voleur, surprendre le serviteur infidèle. C'est ce que chacun doit craindre pour la fin de sa propre vie. Car le dernier jour du monde trouvera chaque homme dans l'état où il aura été trouvé à son dernier jour ; et tels nous mourrons, tels nous serons jugés à la fin des siècles. *Eum* (*servum*) *tanquam fur dies ille comprehendet : quod unusquisque debet etiam de die hujus vitæ suæ novissimo formidare. In quo enim quemque invenerit suus novissimus dies, in hoc eum comprehendet mundi novissimus dies : quoniam qualis in die isto quisque moritur, talis in die illo judicabitur.* (Aug., Ep. 199, n. 2, ad Hesychium.)

5. *Omnes enim vos filii lucis estis et filii diei ; non sumus noctis neque tenebrarum.* « Car vous êtes tous enfants de la lumière et enfants du jour; nous chrétiens, nous ne sommes point enfants de la nuit et des ténèbres (1) ».

Lucis, tenebrarum. La lumière et les ténèbres, comme le jour et la nuit, sont une métaphore employée souvent par Jésus-Christ et les Apôtres, pour signifier la foi et l'infidélité, la vertu et le vice. Lors donc que saint Paul dit : Vous êtes des enfants de lumière, il veut dire : Vous êtes éclairés par les lumières de la foi et vous en faites les œuvres.

(1) *Filii lucis.* C'est un hébraïsme. *Filius*, avec un nom de vice ou de vertu au génitif, désigne un homme qui a ce vice ou cette vertu. Exemple : *filius roboris, vir robustus ; filius nequitiæ, homo nequam ; filius inobedientiæ, homo inobediens.* On dit de même *filius gehennæ, filius mortis*, c'est à dire : *Homo faciens digna gehennæ, morte.*

Omnes. Affirme-t-il que tous les Thessaloniciens sont justes devant Dieu ? Non, Dieu seul connaît les consciences ; mais, extérieurement et aux yeux de l'Eglise, tous les fidèles auxquels on ne reproche aucun péché grave sont justes, parce qu'ils professent et pratiquent l'Evangile.

Non sumus noctis. Il parle maintenant à la première personne ; car ce qu'il va dire ne s'adresse plus seulement aux habitants de Thessalonique, mais à tous les chrétiens.

6. *Igitur non dormiamus sicut et cæteri, sed vigilemus et sobrii simus.* La métaphore de la nuit et du jour lui suggère une belle exhortation morale. « Puisque nous ne sommes pas les enfants de la nuit, mais les enfants du jour, ne dormons pas comme font les autres hommes, mais veillons et soyons sobres ». La vie des infidèles et des pécheurs, quoique très-occupée, n'est qu'un sommeil, parce que leur esprit s'agite comme dans un rêve, et court après de vains fantômes sans apercevoir la réalité ! Pour nous, ne nous endormons pas de ce sommeil mortel ; mais veillons comme on veille pendant le jour ; c'est-à-dire préparons-nous à recevoir Jésus-Christ qui va descendre du ciel : *Vigilemus.* Et afin de nous tenir toujours éveillés, prenons garde de nous laisser appesantir par le vin et la bonne chère : et *sobrii simus,* νήφωμεν, verbe qui signifie tout à la fois être sobre et vigilant.

7. *Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.* Car nous savons que les hommes choisissent la nuit pour dormir et pour s'enivrer ; parce que les ténèbres sont favorables au sommeil et à l'ivresse : deux choses qui, aux yeux du monde, sont regardées comme malséantes pendant le jour.

Ainsi les païens, qui sont enveloppés dans la nuit de l'erreur, dorment d'un sommeil fatal, sans penser à leur salut, et ils s'enivrent du vin de leurs passions. Car l'amour de l'argent ou des beautés charnelles est l'ivresse de l'âme, dit saint Chrysostome. *Pecuniarum concupiscentia et corporum amor, ebrietas animi est.*

8. *Nos autem qui diei sumus, sobrii simus.* Pour nous chrétiens, qui sommes enfants du jour, évitons la torpeur du sommeil, les illusions des rêves et les hontes de l'ivresse. Au contraire soyons sobres, vigilants, actifs, et livrons-nous aux œuvres de la charité.

Induti loricam fidei et charitatis. Soyons revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité. Les enfants de la lumière doivent non-seulement veiller, mais être prêts au combat. *Induti,* ἐνδυσάμενοι. Il ne dit pas *induamur,* revêtons-nous ; mais il dit : Veillons comme un soldat prudent qui est toujours armé, qui repose même le casque en tête et la cuirasse sur la poitrine.

Loricam fidei et charitatis. Dans l'Epître aux Ephésiens (VI, 14) où saint Paul décrit l'armure du chrétien, il dit *loricam justitiæ.* Il n'y a point de contradiction ; car la justice vient de la foi qui opère par la charité, selon cette parole : *Justus ex fide vivit.* Si donc vous avez une foi ferme et une charité active, ces deux vertus formeront autour de votre cœur une cuirasse de justice qui sera impénétrable aux traits de l'ennemi.

Galeam spem salutis. Dans l'Epître aux Ephésiens on lit : *Galeam salutis assumite,* « Prenez le casque du salut ». Ici l'Apôtre dit plus clairement : Prenons pour casque l'espérance du salut. Pourquoi l'espérance du salut est-elle un casque qui protège notre tête? C'est parce que l'espérance des biens futurs, dans lesquels consiste le salut, nous rend supérieurs à toutes les tentations. Le monde n'a point de promesses ni de menaces qui puissent nous ébranler, quand nous espérons fermement, comme saint Paul, la couronne de justice qui nous est réservée : *Reposita est mihi corona justitiæ.* Quel tyran peut effrayer un chrétien qui lui répond : J'aspire à mourir pour être avec le Christ ? *Cupio dissolvi et esse cum Christo !*

9. *Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis.* Il prouve que notre espérance est solide et propre à faire une armure invincible. Car, dit-il, Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais au salut. Il est

vrai qu'il ne nous le donnera pas gratuitement, mais nous avons la faculté de l'acquérir, *in acquisitionem salutis*. Dieu nous a tirés de la masse réprouvée et il nous a prédestinés à la grâce. Or, avec la grâce, nous sommes, si nous le voulons, assurés du salut et de la gloire.

C'est là une douce parole qui rend la paix aux âmes troublées par le mystère de la prédestination. Elles se consolent en entendant le Saint-Esprit leur dire au fond du cœur : Dieu ne destine pas à la colère ceux qu'il a appelés à la foi. Il les destine au contraire à l'acquisition du salut.

Per Dominum nostrum Jesum Christum. Premier sens : c'est par le Christ et en vertu de ses mérites, que Dieu nous a élus pour l'Evangile et pour le ciel : *posuit nos per Christum.* Second sens : c'est par le Christ et par le secours de sa grâce, que nous acquerrons le salut : *in acquisitionem salutis per Christum.* Ces deux sens ne s'excluent pas, mais se complètent.

10. *Qui mortuus est pro nobis.* Jésus-Christ est né, a vécu, est monté au ciel pour notre salut ; mais c'est principalement par sa mort qu'il nous l'a mérité. Il est mort sur la croix, pour que nous vivions éternellement.

Mortuus pro nobis. Son sang a été versé pour la rédemption de tous ; mais ces mots *pro nobis* désignent spécialement les fidèles et les élus ; car ce sont eux qui en ont profité. C'est le sens que Notre-Seigneur fait entendre, quand il dit qu'il donne sa vie pour ses brebis. *Animam meam pono pro ovibus meis.* (Joann., x, 15.)

Ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus. C'est du sommeil de la mort que parle ici l'Apôtre. Si *dormiamus* désigne la mort, *vigilemus* doit signifier la vie présente. La pensée de saint Paul est donc celle-ci : « Jésus-Christ est mort pour nous, afin que, soit vivants, soit morts, nous vivions toujours avec Jésus-Christ, maintenant de la vie de la grâce, et plus tard de la vie de la gloire. Il nous est donc indifférent de vivre ou de mourir, puisque, vivants ou morts, nos âmes vivent toujours avec Jésus-Christ.

11. *Propter quod consolamini invicem.* « Consolez-vous donc les uns les autres en méditant la résurrection des morts et la vie bienheureuse dont vous jouirez éternellement avec Jésus-Christ, comme je viens de vous l'exposer ». Il répète ce qu'il avait dit plus haut : *Itaque consolamini invicem in verbis istis.* (IV, 17.)

Et ædificate alterutrum. Edifiez-vous mutuellement. Aidez-vous à vous sauver les uns les autres par de pieuses conversations, et que chacun exhorte son frère à la vertu par la pensée de la vie future.

Alterutrum, εἷς τὸν ἕνα, *unus unum.* Ne dites pas : La charge d'exhorter les autres regarde les pasteurs et les docteurs. Sans doute, mais ce soin vous regarde aussi. Le salut d'aucun de vos frères ne saurait vous être indifférent : *Mandavit unicuique de proximo suo.* (Eccli., XVII, 12.)

Sicut et facitis. Je le sais, vous faites ces choses ; mais que votre zèle ne se ralentisse pas. Les chrétiens de Thessalonique se soutenaient dans la foi, au milieu des païens, en s'encourageant mutuellement. Il est grand besoin que les chrétiens de nos jours les imitent. Unissons-nous pour résister aux scandales ; formons entre nous de pieuses sociétés : nous nous sauverons les uns par les autres.

12. *Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, et præsunt vobis in Domino, et monent vos.* Aux instructions dogmatiques qu'il vient de donner, saint Paul ajoute plusieurs préceptes moraux qui concernent le règlement de la vie chrétienne. Un des points les plus importants est le respect pour les chefs de l'Eglise. « Nous vous prions, mes frères, d'être pleins de considération pour ceux qui travaillent au milieu de vous à l'œuvre de l'Evangile, qui président à votre Eglise, et qui vous donnent des avis salutaires ».

Noveritis. Reconnaissez les services qu'ils vous rendent, respectez leur autorité, recevez avec docilité leurs conseils. Tel est le sens de *noveritis.*

Eos qui laborant, τοὺς κοπιῶντας, *multa fatigatione laborantes.* Ce n'était certes pas un médiocre travail que

celui d'un pasteur mis à la tête d'une Eglise récemment fondée. Instruire les catéchumènes, expliquer la doctrine aux fidèles, présider les assemblées, confondre les juifs, résister aux païens, réfuter les philosophes, soulager les indigents, visiter les malades, consoler les affligés, éteindre les dissensions naissantes, relever ceux qui tombaient : voilà ce que faisaient les chefs des nouvelles chrétientés, c'est-à-dire des hommes que l'on venait de baptiser et qui sortaient des ténèbres du paganisme. Au milieu de tant d'occupations, il leur fallait lire assidûment les saints Livres, afin d'apprendre eux-mêmes ce qu'ils devaient enseigner aux autres.

Et præsunt vobis. Connaissez, distinguez, respectez, entre tous les frères, ceux qui vous président; car ils ont droit non-seulement à votre reconnaissance, comme de bons ouvriers de l'Evangile, mais encore à votre soumission, parce qu'ils sont vos chefs. Naguères ils étaient vos égaux, maintenant ils sont revêtus d'une autorité sacrée.

Præsunt in Domino. Ils tiennent pour vous la place de Dieu même, parce qu'ils président au nom du Seigneur.

Et monent vos. Ecoutez-les avec docilité lorqu'ils vous admonestent (c'est le sens de *monent*, νουθετοῦντας) ; car il vous est utile d'être repris quand vous vous exposez à tomber.

13. *Ut habeatis illos abundantius in charitate propter opus illorum.* « Ayez pour eux une charité plus abondante à cause de l'œuvre qu'ils accomplissent ». Par là il fait entendre que les fidèles doivent subvenir généreusement aux besoins de leurs chefs. La justice aussi bien que la charité l'exigent, puisque ces hommes dévoués abandonnent le soin des affaires temporelles pour se livrer tout entiers au salut de leurs frères. Ce tribut que saint Paul nomme ici « charité », il l'appelle ailleurs « honneur ». *Qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina.* (I Tim., v, 17.)

Pacem habete cum eis. « Vivez en paix avec eux ». Que tout germe de discorde entre le pasteur et les fidèles soit

étouffé. Car le ministère évangélique devient inefficace, lorsque la division règne entre le prêtre et le peuple qu'il doit sauver.

Voyez comme il éteint les dissensions dans leur germe. Il n'ordonne pas seulement d'obéir aux pasteurs, mais de leur porter une grande affection, comme des enfants qui chérissent leur père. Songez que par eux vous avez été arrachés de l'abîme, et engendrés à la vie éternelle ; par eux vous avez acquis une couronne et un royaume ; par eux les portes du ciel vous ont été ouvertes. Quiconque aime le Christ aimera le prêtre, quel qu'il soit, dit saint Chrysostome, parce que c'est par ses mains qu'il a reçu les augustes sacrements (1).

14. *Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos.* « Nous vous engageons aussi, mes frères, à reprendre ceux qui troublent la paix ».

Rogamus, παρακαλοῦμεν, *hortamur.* On convient que cette exhortation s'adresse aux chefs de l'Eglise, qui ont autorité pour reprendre.

Corripite inquietos, νουθετεῖτε τοὺς ἀτάκτους, *monete inordinatos.* Admonestez et reprenez les hommes inquiets, remuants, et qui ne peuvent se tenir à leur place, semblables à des soldats indisciplinés qui abandonnent leurs rangs. On ne manque pas de ces présomptueux, qui se mêlent de tout, censurent tout, et portent le désordre partout où ils paraissent.

Consolamini pusillanimes, παραμυθεῖσθε τοὺς ὀλιγοψύχους. Les pusillanimes sont ceux à qui le courage manque pour exécuter les choses difficiles. Les premiers chrétiens n'étaient pas tous des héros; beaucoup étaient faibles et timides : il fallait les consoler, les encourager à souffrir

(1) Ὁ τὸν Χριστὸν ἀγαπῶν, οἷος ἂν ᾖ ὁ ἱερεύς, ἀγαπήσει αὐτὸν ὅτι, δι' αὐτοῦ τῶν φρικτῶν μυστηρίων ἐπέτυχεν. (S. Chrys., Hom. x, 1.) — Plusieurs bons manuscrits (notamment ABD) portent εἰρηνεύετε ἐν ἑαυτοῖς, *pacem habete inter vos.* Ce qui signifierait : Conservez la paix entre vos chefs et entre vous. Car il n'est pas possible que la paix règne dans une Eglise, quand elle ne règne pas entre les pasteurs et les fidèles. Au reste on peut conserver la leçon de la Vulgate respectée par Théophylacte, et suivie par saint Chrysostome, ainsi que par la version syriaque.

pour Jésus-Christ, leur montrer la couronne qui les attendait, et les assurer de la grâce de Dieu qui les ferait triompher de tous les périls.

Suscipite infirmos, ἀντέχεσθε τῶν ἀσθενῶν, venez en aide aux faibles dans la foi et dans la vertu, prenez-les comme par la main, efforcez-vous de les soutenir et empêchez-les de tomber. Tel est le sens de ἀντέχεσθαί τινος. Saint Paul exprime ailleurs la même pensée : *Infirmum autem in fide assumite.* (Rom., XIV, 1.)

Patientes estote ad omnes. Supportons les défauts des autres avec douceur et patience. C'est une justice, puisque nous avons nous-mêmes nos défauts qui sont à charge au prochain. L'homme impatient qui ne veut commander qu'à des hommes parfaits, n'est propre à gouverner ni un empire, ni un diocèse, ni une paroisse, ni sa propre maison.

Pasteurs zélés, soyez patients à l'égard des pécheurs. Dieu, qu'ils offensent, les supporte, leur fait du bien, les attend. Imitez sa bonté, vous en gagnerez plusieurs.

15. *Videte ne quis malum pro malo alicui reddat.* « Prenez garde qu'aucun frère ne rende le mal pour le mal à qui que ce soit ».

Videte. Il s'adresse aux chefs de l'Eglise. Les chrétiens de Thessalonique ont été dépouillés et maltraités par les Juifs et les païens; l'occasion de se venger peut facilement se présenter. Qu'ils se gardent bien de le faire; ceux qui ont autorité dans l'Eglise doivent veiller à ce que personne ne cède à un pareil sentiment. Car le Seigneur a dit : Je me suis réservé la vengeance; c'est moi qui punirai ceux qui vous font du mal : *Mihi vindicta, ego retribuam.* (Rom., XII, 19.)

Sed semper quod bonum est sectamini in invicem, et in omnes. « Au contraire, appliquez-vous à faire toujours du bien à vos frères et à tout le monde ». Faire du bien quand l'occasion s'en présente, ce n'est pas assez pour un chrétien, il faut la chercher : *Sectamini*, διώκετε. N'attendez pas qu'on vous demande un service : prévenez ceux qui en ont besoin; et que ce soit là votre attention

habituelle, *semper*. Ne bornez pas votre charité aux membres de l'Eglise, mais faites aussi du bien aux infidèles, et même à ceux qui vous haïssent : *in invicem et in omnes.*

16. *Semper gaudete.* Comment est-il possible d'être toujours dans la joie, même au milieu des tribulations? C'est que nos peines sont la source de nos mérites, le titre de nos récompenses, et la preuve de notre amour pour Jésus-Christ. Le chrétien ne s'afflige que d'une chose, du péché. Saint Paul dit de même aux Philippiens : *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete.* (Philipp., IV, 4.)

17. *Sine intermissione orate.* L'Apôtre ne fait que rappeler le commandement de Notre-Seigneur : *Oportet semper orare, et non deficere.* (S. Luc, XVIII, 1.) Mais comment observer ce précepte? Les théologiens et les saints Pères se sont posé cette question. Suffit-il de prier aux heures réglées par l'Eglise ou établies par l'usage, par exemple, le matin, à midi, le soir, avant et après les repas? Ce n'est pas assez pour justifier les termes *semper, sine intermissione*, ἀδιαλείπτως. Ne disons pas que c'est là une hyperbole; car on évite l'hyperbole en formulant un précepte. Il faut prendre les mots à la lettre. Voici la solution qui nous paraît la plus juste. On distingue deux prières, l'une actuelle, et l'autre habituelle. On satisfait au précepte de la prière actuelle en priant fréquemment soit de cœur, soit des lèvres, selon que les occupations le permettent à chacun. Mais la prière habituelle, c'est-à-dire la disposition de notre cœur à prier, doit persévérer toujours. Saint Thomas le dit formellement. *Licet enim non continuo in actu possimus orare, tamen semper ex habitu charitatis debemus orare.* (Col., I, 3.) Cette préparation de la volonté ne doit donc pas cesser ni pendant le travail, ni même pendant le sommeil, selon cette parole : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* (Cant., V, 2.) Saint Augustin explique ce précepte, lorsqu'il dit : *Quod ait Apostolus, sine intermissione orate, quid est aliud quam beatam vitam sine intermissione desiderate?* (Ep. 130, ad

Probam, n. 18.) Celui qui désire le ciel, le désire lors même qu'il n'y pense pas. Or, le désirer, c'est le demander. Au reste, la prière étant une élévation de l'âme à Dieu et l'âme étant élevée à Dieu par la charité, il s'ensuit que l'âme qui conserve la charité prie toujours (1). Saint Basile l'entend bien ainsi, lorsqu'il dit dans un beau commentaire de cette parole : *Sic orabis sine ulla intermissione, si modo non in verbis precem concludas, sed te ipse Deo conjunxeris per totam vivendi rationem : adeo ut jugis assiduaque precatio vita tua sit.* (In. mart. Julitt., c. IV.) Etre uni à Dieu toujours, c'est louer toujours, remercier toujours, prier toujours.

18. *In omnibus gratias agite.* Il faut rendre grâces à Dieu dans la prospérité et dans l'adversité, dans la santé et dans la maladie, dans la joie et dans l'affliction. Car lors même que Dieu nous reprend quelques-uns de ses dons, il nous en laisse d'autres qu'il ne nous doit pas ; et d'ailleurs il n'y a point de maux que sa bonté ne fasse tourner à notre avantage, si nous les supportons avec patience. Il nous aime, il sait ce qui nous est utile, et lorsqu'il nous frappe, il nous sauve. Ayons donc souvent sur nos lèvres et toujours dans notre cœur cette belle parole : *Deo gratias. Quid melius et animo geramus, et ore promamus, et calamo exprimamus, quam* « *Deo gratias?* » dit saint Augustin. (Ep. 77.)

Hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu in omnibus vobis. « Car c'est là ce que Dieu demande de vous tous : c'est la volonté qu'il vous manifeste par Jésus-Christ ». Notre-Seigneur nous a enseigné l'action de grâces, premièrement par son exemple ; car dans l'Evangile on le voit souvent rendre grâces à Dieu son Père ; secondement par ses paroles : « Personne n'est venu rendre grâces à Dieu, excepté cet étranger », dit-il après avoir guéri les

(1) L'interprétation exagérée de ce précepte mal entendu a donné naissance à l'erreur des Euchites ou Massaliens. Ces hérétiques, condamnés au concile d'Ephèse en 431, prétendaient que la prière suffisait pour être sauvé, même sans le baptême, et ils menaient une vie oisive sous prétexte de prier continuellement.

dix lépreux. (S. Luc, xvii, 18.) Troisièmement en instituant le sacrifice eucharistique, qui est offert chaque jour dans tout l'univers pour rendre grâce à Dieu de ses bienfaits.

19. *Spiritum nolite exstinguere*, μὴ σβέννυτε. Une nuit épaisse couvre le monde et nous marchons dans les ténèbres, sans pouvoir trouver le chemin du salut. Dieu nous a donné son Saint-Esprit, comme un flambeau dont la lumière éclaire nos pas. Mais le souffle de l'orgueil incrédule, le vent de la dissipation, la boue des affections terrestres et charnelles éteignent ce flambeau, c'est-à-dire que le Saint-Esprit cesse d'éclairer ceux qui refusent sa lumière pour obéir à leurs passions. N'éteignez pas le flambeau de l'Esprit-Saint, dont la lumière vous conduit au salut. C'est ainsi que l'on interprète ce verset pris à part. Mais il présente un autre sens, si on le rapproche de la phrase suivante.

Spiritum nolite exstinguere. N'étaignez pas l'Esprit-Saint, je veux dire n'empêchez pas la manifestation de ses dons. Ainsi le don des langues et les autres grâces merveilleuses dont l'effusion accompagnait alors le baptême, se manifestaient dans l'Eglise de Thessalonique. Saint Paul ordonne aux chefs de l'assemblée de ne pas imposer silence aux fidèles que le Saint-Esprit fait parler. Il dira de même aux Corinthiens : *Loqui linguis nolite prohibere.* (I Cor., xiv, 39.) On écoutera donc ceux que l'Esprit de Dieu éclaire, en observant que tout se fasse dans l'ordre : *omnia autem honeste et secundum ordinem fiant.* (I Cor., xiv, 40.) Saint Chrysostome donne ce second sens, dont le verset suivant semble l'explication.

20. *Prophetias nolite spernere.* La prophétie était un de ces dons souvent mentionnés dans les Epîtres et dans les Actes des Apôtres. Un fidèle soudainement inspiré prenait la parole dans l'assemblée pour annoncer l'avenir, révéler des choses cachées, ou expliquer les mystères de la religion. Il ne faut pas mépriser ces discours inspirés de Dieu, ni faire taire ceux qui les prononcent.

Ce serait donc aller contre l'ordre de l'Apôtre que de

prétendre s'en tenir aux anciennes prophéties contenues dans l'Ecriture, et de rejeter en masse toute prophétie nouvelle, même celles qui émanent de saints personnages.

21. *Omnia autem probate ; quod bonum est tenete.* « Mais éprouvez tout, et retenez ce qui est bon ». Devait-on regarder comme révélations divines tout ce que disaient ceux qui se prétendaient inspirés de Dieu ? Assurément non. Car une imagination exaltée, la vanité, l'Esprit de ténèbres pouvaient faire naître des prophètes. Des fourbes mêmes pouvaient s'introduire dans l'assemblée et simuler l'inspiration divine. Il fallait donc distinguer le vrai du faux, et le divin du diabolique. Cet esprit de discernement, l'Eglise l'a reçu : il réside dans ses chefs, à qui il appartient d'enquérir et de juger. C'est principalement aux chefs que saint Paul dit : *omnia probate.* Chacun sans doute peut examiner selon sa prudence ; mais l'autorité a seule le droit de prononcer ; et quand elle le fait, tous les fidèles respectent sa décision. Elle éprouve tout ce qui est soumis à son examen, rejette ce qui est mauvais et garde ce qui est bon.

Ce mot *probate*, δοκιμάζετε, montre aussi qu'en fondant une Eglise, les Apôtres y instituaient un tribunal pour juger des questions religieuses. Voyez le même précepte donné aux Corinthiens. (I Cor., xiv, 29.) *Prophetæ duo aut tres dicant, et cæteri dijudicent.*

Les protestants abusent de ce mot *probate*, en supposant que saint Paul accorde à chaque fidèle le droit d'examen sur toute la doctrine évangélique. Mais l'examen dont parle saint Paul se borne aux manifestations de l'Esprit qui ont lieu dans les assemblées ; et la décision regarde non chaque membre, mais ceux qui président, c'est-à-dire l'évêque et le collège de prêtres qui forment son conseil. Les Eglises fondées par les Apôtres n'étaient point de petites républiques, où chacun croyait ce qu'il voulait, et faisait ce que bon lui semblait.

22. *Ab omni specie mala abstinete vos.* Abstenez-vous de tout ce qui a l'apparence du mal ». Il faut nous inter-

dire tout ce qui est mal, à cause de notre propre conscience ; et nous abstenir de tout ce qui a l'apparence du mal, à cause de la conscience d'autrui. Saint Paul fera l'application de ce principe et il le mettra en pleine lumière dans la première Epître aux Corinthiens, lorsqu'il traitera la question des viandes immolées (c. VIII et X). C'est le dernier précepte qu'il donne ici aux chrétiens de Thessalonique : qu'ils évitent avec soin tout ce qui pourrait scandaliser leurs frères ou donner aux païens une idée désavantageuse de la religion chrétienne. Le reste de l'Epître contient des souhaits, des bénédictions et des salutations, avec les derniers encouragements. Et comme les efforts de l'homme ne suffiraient pas pour accomplir ce qu'il leur a prescrit, il implore pour eux le secours de Dieu.

23. *Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia.* Quelques versets plus haut, saint Paul leur avait recommandé la paix : *Pacem habete* (v. 13) ; et dans le précédent chapitre, il leur avait dit que la volonté de Dieu était leur sanctification. Maintenant il réunit ces deux choses dans le souhait qui termine sa lettre : « Que Dieu, qui est l'auteur de la paix, vous donne la paix et vous rende parfaitement saints en toutes choses ». Au lieu de *per omnia*, on lit en grec ὁλοτελεῖς, *totos, integros ;* « qu'il vous rende saints tout entiers ». Or l'âme, quoique simple, se distingue en supérieure et en inférieure. L'âme supérieure, *spiritus*, comprend et aime les vérités qu'elle saisit par son intellect, et elle accueille avec docilité les mystères que Dieu lui révèle. L'âme inférieure, sensitive, *anima,* donne la vie au corps et elle reçoit par le corps les impressions du monde extérieur (1). Saint Paul souhaite aux Thessaloniciens que Dieu sanctifie en eux ces trois parties de l'homme : *Ut spiritus vester, et anima, et corpus, sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.* « Que Dieu vous sanctifie donc tout entiers, de sorte que votre esprit avec son intelligence,

(1) On entend dans le même sens ces paroles du Cantique des jeunes Hébreux : *Benedicite spiritus et animæ justorum Domino.*

votre âme avec toutes ses affections, et votre corps avec tous ses sens et tous ses organes, soient affermis et conservés dans une pureté irrépréhensible, jusqu'à l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ. *Sine querela,* ἀμέμπτως, *irreprehensibiliter, inculpate,* sans reproche.

24. *Fidelis est qui vocavit vos, qui etiam faciet.* Comment se conserver exempt de tout péché, au milieu de tant de scandales et de tentations? La faiblesse humaine ne le pourrait pas; mais Dieu vous a appelés à cette sainteté, et, en vous y appelant, il vous a promis son secours pour l'atteindre. Ayez donc confiance en Dieu : il est fidèle et il fera lui-même en vous ce que seuls vous ne pouvez pas faire.

25. *Fratres, orate pro nobis.* « Mes frères, priez pour nous ». Ce qu'ils demanderont surtout pour lui dans leurs prières, c'est que Dieu multiplie les fruits de sa prédication. *Orate pro nobis, ut sermo Dei currat et clarificetur.* (II Thess., III, 1.) Il est certain que les fruits de la prédication sont moins dus au talent du prédicateur, qu'aux prières qu'il fait lui-même ou qu'il sollicite des autres pour que Dieu bénisse sa parole.

Un des plus grands reproches que les protestants font à l'Eglise catholique, c'est d'adresser aux bienheureux qui règnent au ciel avec Jésus-Christ, cette invocation : *Orate pro nobis.* Mais comment cette prière serait-elle injurieuse au divin Médiateur, puisque nous voyons saint Paul adresser la même invocation aux simples fidèles de Thessalonique?

26. *Salutate fratres omnes in osculo sancto.* « Saluez tous les frères avec un saint baiser ». La salutation par le saint baiser se voit aussi dans l'Epître aux Romains (XVI, 16), et dans les deux Epîtres aux Corinthiens. (XVI, 20, et XIII, 12.) L'on peut dire que cette tradition nous vient de Jésus-Christ même, puisque les Apôtres le saluaient par le baiser, après une courte absence. Le baiser de paix est une touchante cérémonie conservée par la liturgie romaine.

27. *Adjuro vos per Dominum ut legatur Epistola hæc*

omnibus sanctis fratribus. Je vous en conjure au nom du Seigneur, faites en sorte que cette lettre soit lue à tous les saints frères de votre Eglise. Cette adjuration s'adresse encore aux chefs et non aux simples fidèles. Il veut que cette lettre soit lue à tous, parce qu'elle renferme des avis importants. Elle servira d'abord à l'affermissement de la foi, ensuite à la correction de certains défauts qu'il a touchés dans le chapitre IV, et sur lesquels il reviendra dans sa seconde Epître.

28. *Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.* Il finit en souhaitant aux Thessaloniciens la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Telle est la première des quatorze Epîtres de saint Paul. Le souhait final termine toutes les autres. Que pourrions nous en effet désirer de meilleur pour nous et pour notre prochain, que la grâce de Jésus-Christ, qui est le prix de son sang, qui justifie le pécheur, qui fortifie le juste, et qui donne la vie éternelle?

COMMENTAIRE

SUR

LA DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX THESSALONICIENS

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PRÉFACE.

Plusieurs raisons déterminèrent saint Paul à écrire cette seconde lettre aux Thessaloniciens peu de temps après la première. D'abord il avait manifesté dans la première Epître l'intention de retourner à Thessalonique pour achever de les instruire de l'Evangile. Comme il lui était alors impossible d'accomplir ce dessein, il y supplée en leur écrivant.

En second lieu, ce qu'il leur avait dit dans sa première lettre touchant la résurrection des morts et le dernier avènement de Jésus-Christ les avait troublés. Ils croyaient que saint Paul leur annonçait ces choses comme devant arriver prochainement. L'Apôtre les rassure, en leur déclarant que la venue du Seigneur sera précédée du règne de l'Antechrist.

Enfin, dans sa première lettre il avait admonesté plusieurs chrétiens oisifs et turbulents ; comme ils ne s'étaient pas corrigés, il les reprend de nouveau, et prescrit de les éviter, s'ils ne réforment pas leur conduite.

Cette Epître, qui est la seconde selon l'ordre des temps, fut écrite de Corinthe, l'an 52 ou 53.

La seconde Epître aux Thessaloniciens n'est pas moins authentique que la première. Saint Justin, martyr, fait évidemment allusion au second chapitre,

lorsqu'il dit en parlant de l'Antechrist : Μετὰ δόξης ἀπὸ τῶν οὐρανῶν παρέσται (ὁ Χριστὸς), ὅταν καὶ ὁ τῆς ἀποστασίας ἄνθρωπος, ὁ καὶ εἰς τὸν ὕψιστον ἔξαλλα λαλῶν ἐπὶ τῆς γῆς, ἄνομα τολμήσῃ εἰς ἡμᾶς Χριστιανούς. *Cum gloria Christus aderit cœlitus, quando et defectionis homo adversus ipsum Altissimum grandia loquens in terris, iniqua in nos Christianos committere audebit.* (Dial. cum Tryph., p. 336, éd. Paris., 1615.)

Saint Irénée transcrit en toutes lettres ce passage du second chapitre : *Et iterum in secunda ad Thessalonicenses, de Antichristo dicens : « Et tunc revelabitur iniquus, quem Dominus Jesus Christus interficiet spiritu oris sui, cujus est adventus secundum operationem Satanæ. »* (Adv. Hær., l. III, c. VII.)

Clément d'Alexandrie cite aussi ces paroles du chapitre III : Φησὶν ὁ Ἀπόστολος, « προσεύχεσθε δὲ ἵνα ῥυσθῶμεν ἀπὸ τῶν ἀτόπων καὶ πονηρῶν ἀνθρώπων, οὐ γὰρ πάντων ἡ πίστις. *Dicit Apostolus : Orate autem ut liberemur ab importunis et malis hominibus.*

Ces témoignages suffisent aux critiques les plus difficiles.

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

1. Saint Paul loue d'abord les Thessaloniciens de leurs progrès dans la foi et la charité, et du courage avec lequel ils supportent les persécutions. (1-4.)

2. Il leur met devant les yeux les magnifiques récompenses qu'ils recevront au jour du jugement, et les supplices qui attendent leurs persécuteurs. (5-10.)

3. Il prie Dieu d'achever l'œuvre de leur foi, en accomplissant entièrement sur eux les desseins de sa miséricorde.

---

1. *Paulus, et Silvanus, et Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium, in Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.*

2. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.*

3. *Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, fratres, ita ut dignum est: quoniam supercrescit fides vestra, et abundat charitas uniuscujusque vestrum in invicem :*

4. *Ita ut et nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei, pro patientia vestra et fide, et in omnibus persecutionibus vestris et tribulationibus quas sustinetis,*

5. *In exemplum justi judicii Dei, ut digni habeamini in regno Dei, pro quo et patimini :*

1. Paul, Silvain et Timothée à l'Eglise de Thessalonique, réunie en Dieu notre Père et en Jésus-Christ notre Seigneur.

2. Que la grâce et la paix soient répandues sur vous par Dieu notre Père, et Jésus-Christ notre Seigneur.

3. Nous devons rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, mes frères; et il est juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la charité que vous avez les uns pour les autres prend de nouveaux accroissements.

4. Aussi nous nous glorifions nous-mêmes en vous devant les Eglises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi au milieu de toutes les persécutions et de toutes les afflictions que vous supportez.

5. Par là vous êtes un exemple du juste jugement de Dieu, afin d'être reconnus dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez :

6. Si toutefois il est juste devant Dieu que l'affliction soit rendue à ceux qui vous affligent ;

7. Et que vous soyez consolés avec nous, vous qui êtes dans l'oppression, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel avec les anges de sa puissance ;

8. Et quand il viendra avec la flamme ardente se venger de ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui n'obéissent pas à l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9. Alors ils subiront des peines éternelles dans la perdition, chassés de la face du Seigneur et loin de la gloire de sa puissance,

10. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, et pour paraître admirable dans tous ceux qui ont cru en lui. Et vous serez du nombre en ce grand jour, vous qui avez cru au témoignage que nous avons rendu parmi vous.

11. C'est pourquoi, nous prions sans cesse pour vous, et nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende dignes de son appel, qu'il accomplisse tous les desseins favorables de sa bonté, et qu'il perfectionne l'œuvre de votre foi par sa puissance :

12. Afin que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui, par la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

6. *Si tamen justum est apud Deum retribuere tribulationem iis qui vos tribulant ;*

7. *Et vobis, qui tribulamini, requiem nobiscum, in revelatione Domini Jesu de cœlo cum angelis virtutis ejus,*

8. *In flamma ignis dantis vindictam iis qui non noverunt Deum, et qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi :*

9 *Qui pœnas dabunt in interitu æternas a facie Domini, et a gloria virtutis ejus,*

10. *Quum venerit glorificari in sanctis suis, et admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt, (quia creditum est testimonium nostrum super vos) in die illo.*

11. *In quo etiam oramus semper pro vobis, ut dignetur vos vocatione sua Deus noster, et impleat omnem voluntatem bonitatis, et opus fidei in virtute ;*

12. *Ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis, et vos in illo, secundum gratiam Dei nostri, et Domini Jesu Christi.*

COMMENTAIRE

1. *Paulus, et Silvanus, et Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium in Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* Ce titre est le même que celui de la première Epître, sauf qu'au lieu de *in Deo Patre,* il met ici *in Deo Patre nostro.* Ce mot *nostro* marque la dignité de notre vocation, puis-

que nous sommes les enfants de Dieu, et que nous avons le droit de l'appeler notre Père.

Silvanus et Timotheus. Comme Silvain et Timothée se trouvaient encore auprès de saint Paul, c'est un motif de croire que cette seconde Epître suivit de près la première.

2. *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* Saint Paul ne craint pas de répéter ces mots : « Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur ». L'amour ne se lasse pas de prononcer le nom de celui qu'il aime.

3. *Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, fratres.* Nous devons rendre à Dieu de continuelles actions de grâces pour vous, mes frères. *Semper*, c'est-à-dire, toutes les fois que nous offrons à Dieu des actions de grâces, nous ne devons pas omettre de lui en rendre pour vous.

Voyez-vous comme il élève leur âme dès le début de sa lettre ? dit saint Chrysostome. Ce qu'ils souffrent pour la foi, bien loin de mériter leurs larmes, exige au contraire qu'ils rendent à Dieu des actions de grâces. *Quæ patiuntur non digna sunt lacrymis, sed gratiarum actione.*

Ita ut dignum est. Cette parenthèse est l'explication de *debemus*. Au fond, il est juste que nous rendions à Dieu de continuelles actions de grâces, pour deux raisons : la première, parce que tous les efforts de notre reconnaissance ne sauraient égaler un seul des bienfaits de Dieu ; la seconde, parce que Dieu ne cesse de nous combler de biens spirituels et temporels. Non-seulement il nous a tirés du néant, mais chaque instant de notre vie et chacune de nos respirations sont des dons de son amour. Puisqu'il donne toujours, nous devons remercier toujours.

C'est de ce passage que semblent tirées les paroles que le prêtre chante à l'autel : *Gratias agamus Domino Deo nostro. Dignum et justum est nos tibi semper et ubique gratias agere.* Toutefois, comme ces paroles liturgiques sont très-anciennes, on peut demander si elles ont été empruntées à saint Paul, ou si saint Paul ne les au-

rait pas prises lui-même dans les saintes formules instituées dès lors par les Apôtres.

Quoniam supercrescit fides vestra, et abundat charitas uniuscujusque vestrum in invicem. « Nous devons rendre grâces à Dieu non-seulement de l'augmentation de votre foi, mais encore de l'accroissement de votre charité, dont la ferveur et la générosité se manifestent par les bons offices que vous vous rendez chaque jour les uns aux autres ». Un des effets de la persécution est d'augmenter la foi des bons chrétiens et de resserrer entre eux les liens de la charité.

Dans sa première Epître, il avait loué la foi et la charité des Thessaloniciens ; ici il constate l'accroissement de ces deux vertus, et il en rend grâces à Dieu. Car c'est à Dieu que nous devons le commencement, l'accroissement et la consommation de nos vertus.

4. *Ita ut et nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei.* « Votre foi et votre charité sont si éclatantes que nous nous glorifions nous-mêmes à votre sujet devant les Eglises de Dieu, et que nous leur citons votre exemple ». Par les Eglises de Dieu il entend celle de Corinthe où il résidait, les autres qu'il avait fondées dans la province, et celles avec lesquelles il se trouvait en communication au moyen des étrangers qui abordaient chaque jour en cette ville.

Pro patientia vestra et fide, et in omnibus persecutionibus vestris et tribulationibus, quas sustinetis. Ce qu'il loue dans les Thessaloniciens et ce qu'il propose pour modèle aux autres Eglises, c'est « la patience, et la foi, et les autres vertus qu'ils montrent dans toutes les persécutions et dans toutes les tribulations qu'ils endurent ».

Patientia et fide. La patience naît de la foi. La conjonction marque ici une addition et une explication. C'est comme s'il disait : Nous admirons votre patience et la grandeur de la foi qui vous inspire un tel courage. On peut voir au chapitre xi de l'Epître aux Hébreux quelle patience et quelle constance la foi inspirait aux saints de l'Ancien Testament.

In tribulationibus quas sustinetis in exemplum justi judicii Dei. Vous supportez ces persécutions et ces tribulations, comme un exemple et une preuve du juste jugement de Dieu (1).

Quelle est au fond la pensée de l'Apôtre ? C'est une de ces phrases qu'il jette quelquefois en avant pour les expliquer ensuite. Il ne faut donc pas interpréter ces mots pris à part, mais en chercher le sens dans ce qui vient après. Or la suite fait comprendre le sens que voici : Vos tribulations offrent un exemple du juste jugement de Dieu ; jugement qui récompense par un royaume céleste les peines passagères que vous souffrez ; jugement qui punit vos persécuteurs par des supplices éternels. *Utramque innuit eorum qui mala vel faciunt vel patiuntur remunerationem.* (S. Chrys.)

Ut digni habeamini in regno Dei, pro quo et patimini. Nous nous glorifions des tribulations que vous souffrez avec tant de constance, et dans lesquelles éclate un exemple du juste jugement de Dieu, lorsqu'il prononce que vous êtes dignes du royaume des cieux. Les anges, les saints, les réprouvés même reconnaîtront que Dieu est juste en vous admettant dans son royaume, où vous avez acquis le droit de cité par votre patience et votre courage.

Pro quo et patimini. Vous ne vous contentez pas de croire en ce royaume, de l'espérer et de le demander à Dieu, mais vous souffrez même pour le conquérir et le mériter. Aussi vous est-il assuré.

Tribulationibus quas sustinetis, ut digni habeamini. Vous souffrez ces tribulations, afin de mériter le royaume de Dieu et d'en être jugés dignes. Si donc les chrétiens sont opprimés sur la terre, dit saint Chrysostome, ce

(1) Ἐν θλίψεσιν αἷς ἀνέχεσθε, ἔνδειγμα τῆς δικαίας κρίσεως τοῦ Θεοῦ. *In tribulationibus quas sustinetis exemplum* ou *documentum justi judicii Dei.* Avec le verbe ἀνέχεσθε on peut sous-entendre le participe ὄντες : Vous supportez ces tribulations, « étant vous-mêmes » un exemple du juste jugement de Dieu. On peut aussi très-bien considérer ἔνδειγμα comme régime de ἀνέχεσθε. Vous supportez ces tribulations, qui sont un exemple du juste jugement de Dieu. Ce second sens nous paraît le meilleur.

n'est point parce que les méchants sont plus puissants que les justes. Car rien ne serait si facile à Dieu que de donner la domination à ses amis. Il ne le veut pas; il est réglé dans son conseil éternel que le chrétien doit souffrir pour entrer dans le royaume des cieux. *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.* (Act. Ap., XIV, 21.) N'espérons donc pas de voir jamais la justice et la piété régner paisiblement dans l'univers. L'Eglise gémira toujours dans cette vallée de larmes. Ne soyons pas étonnés que la puissance soit donnée aux nations païennes, musulmanes, schismatiques, hérétiques. Leur mission providentielle est d'exercer la patience des saints. Il faut que nous soyons humiliés ici-bas pour être glorifiés dans les cieux : *Ut digni habeamini in regno Dei, pro quo et patimini* (1).

6 et 7. *Si tamen justum est apud Deum retribuere tribulationem iis qui vos tribulant, et vobis qui tribulamini, requiem nobiscum.*

Il ne faut point séparer ces deux versets; car ils ne forment qu'une phrase, dont les deux membres exposent le juste jugement de Dieu annoncé au verset précédent.

Vous êtes un exemple du juste jugement de Dieu, si toutefois il est juste devant Dieu... Ce n'est pas un doute, mais une affirmation présentée sous une forme dubitative. C'est comme s'il y avait : « N'est-il pas juste en effet non-seulement aux yeux des hommes, mais devant Dieu qui est la justice même, que l'affliction soit rendue à ceux qui vous affligent, et que vous, qui êtes maintenant opprimés, vous receviez le repos et la consolation avec nous? » Ainsi, mes frères, ce que nous voyons s'accomplir à votre occasion présente un double exemple de la justice de Dieu : d'abord par la récompense que vous recevez : ensuite par le châtiment de vos persécuteurs.

La justice de Dieu exige qu'il punisse les persécuteurs des chrétiens innocents. La même justice veut qu'il récompense ceux qui souffrent pour son nom. Donc

(1) En grec, *εἰς τὸ καταξιωθῆναι ὑμᾶς τῆς βασιλείας τοῦ Θεοῦ*, *ut digni habeamini regno Dei*, sans *in*.

la récompense des justes n'est pas un don gratuit. Saint Paul reconnaît que le juste jugement de Dieu les déclare dignes du royaume céleste. Ils le méritent en effet par leur patience et leurs bonnes œuvres. C'est une couronne de justice qui leur est due, comme les méchants méritent la condamnation et le supplice pour leurs péchés. La suite l'explique mieux encore.

In revelatione Domini Jesu de cœlo, cum angelis virtutis ejus. Cette double sentence, heureuse pour vous, terrible pour vos ennemis, le juste Juge la prononce dès maintenant du haut des cieux. Mais plus tard elle sera aussi proclamée sur la terre ; et elle s'accomplira « lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et manifestera sa gloire, lorsqu'il paraîtra environné des anges qui seront les ministres de sa puissance ». Les anges alors rassembleront tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, ils sépareront les bons d'avec les méchants, et quand la sentence sera prononcée, ils précipiteront les damnés avec les démons dans l'enfer. *Angelis virtutis ejus.* Ces anges seront armés, non-seulement de leur force naturelle, mais de la puissance divine, et rien ne pourra leur résister.

8. *In flamma ignis.* « Quand il viendra avec la flamme de feu. » En grec ἐν πυρὶ φλογὸς, « lorsqu'il viendra avec un feu de flamme », c'est-à-dire, avec un feu ardent et flamboyant. C'est ce feu dont parle David quand il dit : « Le feu s'allumera en sa présence ; la flamme le précédera et enveloppera ses ennemis ». *Deus manifeste veniet, Deus noster, et non silebit. Ignis in conspectu ejus exardescet.* (Ps. XLIX.) Ailleurs : *Ignis ante eum præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus.* (Ps. XCVI.) Mais saint Pierre est encore plus explicite : *Adveniet autem dies Domini ut fur ; in quo cœli magno impetu transient, elementa vero calore solventur ; terra autem et ea quæ in ipsa sunt opera exurentur.* (I Petr., III, 10.)

Ce feu terrible consumera les pécheurs et les ouvrages des hommes ; mais il est probable qu'il ne nuira point aux justes : ils verront Jésus-Christ descendre avec ma-

jesté du haut des cieux ; et, transformés dans un instant rapide, ils passeront en un clin d'œil de la mortalité à l'immortalité. (I Cor., xv, 52.)

Dantis vindictam. Ce participe *dantis* ne se rapporte pas à *ignis*, mais à *Domini Jesu.* Cela est manifeste, en grec, où le masculin δίδοντος ne peut se rapporter au féminin φλογός. Il faut donc construire *In revelatione Domini Jesu, dantis vindictam in flamma ignis,* Ἰησοῦ δίδοντος ἐκδίκησιν ἐν πυρὶ φλογός.

Dantis vindictam iis qui non noverunt Deum et non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi. Le Seigneur Jésus viendra, précédé d'une flamme ardente ; et avec ce feu dévorant il exercera sa vengeance contre ceux qui ne connaissent pas Dieu et contre ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile. Ce texte montre qu'il suffit d'ignorer Dieu pour mériter le supplice éternel. Ne pas connaître Dieu, c'est être digne de la réprobation : car l'ignorance de Dieu est inexcusable ; le monde qu'il a créé suffit pour le faire connaître à tous les hommes doués de raison. Aussi David disait-il : *Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt, et in regna quæ nomen tuum non invocaverunt.* (Ps. LXXVIII.)

Mais ce n'est pas assez de connaître le Créateur : il faut aussi connaître le Rédempteur et obéir à son Evangile ; car le moyen d'arriver à cette connaissance est offert à tous les hommes, s'ils profitent de la grâce.

Dieu ne parle pas seulement à leurs yeux par le spectacle de la nature, il agit encore intérieurement sur leur esprit, parce qu'il veut que tous soient sauvés, en arrivant à la connaissance de la vérité. Ainsi, l'infidèle qui ne connaît pas Dieu sera sans excuse, et le Juif qui n'adore pas Jésus-Christ sera condamné (1). Tous ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile n'ont point de salut à atten-

(1) *Qui non noverunt Deum, et qui non obediunt Evangelio.* En grec, τοῖς μὴ εἰδόσι Θεὸν, καὶ τοῖς μὴ ὑπακούουσι τῷ εὐαγγελίῳ. Comme l'article τοῖς est répété, l'Apôtre fait entendre qu'il désigne deux classes de réprouvés, savoir : les païens, parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Dieu, qu'ils pouvaient connaître ; et les Juifs qui adorent le vrai Dieu, mais ne veulent pas obéir à son Christ.

dre ; et c'est une vérité certaine affirmée par saint Pierre, que le nom de Jésus est le seul sous le ciel par qui nous puissions être sauvés. (Act., IV, 12.) Cette doctrine, contre laquelle luttent en vain les rationalistes, est conforme à la parole de Notre-Seigneur : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (S. Joann., XVII, 3.)

Qui non obediunt Evangelio, ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile ; c'est-à-dire, ceux qui n'y croient pas. Dans saint Paul et dans les Actes des Apôtres (VI, 7), *obedire Evangelio*, ou *fidei*, signifie soumettre son esprit à l'Evangile, à la foi. Car la foi est un acte d'obéissance volontaire : *Nemo credit nisi volens*, dit saint Thomas. Pour être sauvé, il faut connaître l'Evangile, croire l'Evangile, et pratiquer l'Evangile.

9. *Qui dabunt pœnas in interitu æternas.* En grec, δίκην τίσουσιν ὄλεθρον αἰώνιον, *pœnam luent perditionem æternam.* « Le châtiment qu'ils subiront sera la perdition éternelle ». Leur corps et leur âme ne seront pas séparés, mais réunis pour endurer des supplices qui ne finiront jamais.

A facie Domini et a gloria virtutis ejus. « Ils seront bannis de la face du Seigneur, et loin de la gloire de sa puissance ». C'est l'exécution de la sentence qui sera portée contre eux par le Seigneur : Retirez-vous de moi, maudits. Ils existeront, mais leur existence privée de tout bien sera pire que l'anéantissement.

On voit dans ce texte la double peine des réprouvés : celle du feu : *in flamma ignis ;* et celle du dam : *a facie Domini.* Enfin l'éternité du supplice y est marquée : *pœnas dabunt in interitu æternas.* On ne saurait enseigner plus clairement l'éternité de l'enfer. Que ceux donc qui croient aux saintes Ecritures méditent ce texte.

Au temps de saint Chrysostome il y avait des chrétiens qui se rassuraient contre les terreurs de l'enfer, non sur la pureté de leur conscience, mais parce qu'ils prétendaient que les peines seraient moins redoutables qu'on ne le disait, et qu'elles ne dureraient pas toujours. Le

grand Docteur les réfute en leur opposant ces deux mots de saint Paul : ὄλεθρον αἰώνιον, la perdition éternelle ! (Hom. III.)

Plusieurs expliquent autrement ces mots : *a facie Domini et a gloria virtutis ejus.* Saint Paul, disent-ils, montre avec quelle facilité Dieu punira ses ennemis. « Le Seigneur Jésus n'aura qu'à paraître : à la vue de la majesté de son visage, les pécheurs foudroyés par une puissance invincible seront précipités dans le supplice éternel ». La première interprétation nous semble préférable.

10. *Quum venerit glorificari in sanctis suis, et admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt.* Ces choses auront lieu « en ce grand jour où il viendra pour être glorifié dans ses saints et pour paraître admirable dans tous ceux qui ont cru en lui. » Saint Paul répète ici deux fois la même chose. *Glorificari* et *admirabilis fieri* sont deux synonymes, et « les croyants » sont les mêmes que « les saints. » Ce parallélisme, qui est le caractère de la poésie hébraïque, montre l'enthousiasme dont saint Paul est ravi en contemplant la gloire de Jésus-Christ et celle dont il comblera ses saints au jour du jugement.

Il dit *crediderunt* et non pas *credunt ;* car, en ce jour, le temps de la foi sera passé et remplacé par la claire vue.

Admirabilis fieri. Dieu est admirable dans la fleur des champs, comme dans les astres qui ornent les cieux. Mais il est admirable surtout dans les saints, dans les apôtres, dans les martyrs, dans les vierges. La sainteté d'une âme, ouvrage de la grâce divine, est un chef-d'œuvre plus admirable que toutes les créatures visibles. *Mirabilis Deus in sanctis suis.* (Ps. LXXVII.)

Dieu sera admiré en ce jour, d'abord à cause de la beauté ravissante dont il a orné l'âme des saints ; ensuite à cause de la gloire immense dont il récompensera leur vertu.

Quia creditum est testimonium nostrum super vos. Quand je dis que Dieu sera glorifié dans tous ceux qui auront cru, j'entends que vous serez du nombre, fidè-

les Thessaloniciens. Car vous avez admis le témoignage que nous avons rendu à Jésus-Christ au milieu de vous, et vous avez cru docilement à notre parole.

In die illo. Faut-il rattacher ces mots au membre de phrase qui précède immédiatement et dire : *Quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo ?* Ce qui voudrait dire : Car vous avez cru à notre témoignage en ce jour? Cela présenterait un sens peu satisfaisant. Il vaut mieux voir ici une parenthèse. Alors ces mots *in die illo* se joindront à *quum venerit glorificari et admirabilis fieri ;* et l'on traduira : Les incrédules seront punis « lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints et paraître admirable en ce grand jour. » Toutefois ce n'est pas sans motif que l'écrivain place à la fin de sa phrase ces mots *in die illo.* Il veut fixer l'attention sur ce jour terrible pour les incrédules et glorieux pour Jésus-Christ et ses amis. C'est comme s'il disait : Et voilà ce qui arrivera en ce grand jour, qui sera le dernier des jours !

11. *In quo*, en grec εἰς ὅ, *in quod* ou *propter quod*, « c'est pourquoi ». Cet ablatif latin avec *in*, au lieu de l'accusatif, n'est point une syntaxe rare dans la Vulgate. (Voyez plus bas, II, 13.)

In quo etiam oramus semper pro vobis ut dignetur vos vocatione sua Deus noster. C'est pourquoi, sachant la gloire que Dieu réserve en ce jour à ceux qui croient en lui, nous prions sans cesse notre Dieu et nous lui demandons qu'il daigne vous appeler à son royaume. Le verbe *dignari* ne signifie pas rendre digne, mais juger digne, accepter comme digne, ou daigner. *Dignetur vos vocatione sua,* ἀξιώσῃ τῆς κλήσεως. peut se traduire ainsi : « Que Dieu daigne vous accorder sa vocation la plus excellente ». Il vous a déjà appelés à la foi : qu'il vous conserve cette première vocation, et qu'il la consomme par celle de la gloire qui en est la fin.

Et impleat omnem voluntatem bonitatis, « et qu'il accomplisse tous les desseins de bonté que sa volonté généreuse a formés pour vous ». Au lieu de *omnem voluntatem bonitatis*, on lit en grec πᾶσαν εὐδοκίαν ἀγαθωσύνης, *omne*

beneplacitum bonitatis. C'est ce que saint Paul nomme ailleurs *propositum voluntatis suæ.*

Par cette expression les théologiens entendent le dessein que Dieu a formé de toute éternité en faveur de ceux qu'il veut conduire au salut : *Æternum Dei propositum erga eos quos vult ad salutem perducere* (Estius). C'est ce que nous appelons d'un seul mot « élection ou prédestination ». Saint Paul dit donc aux Thessaloniciens : Je prie Dieu d'accomplir le dessein éternel qu'il a conçu de vous faire partager la gloire de son Fils. C'est la grâce que Dieu accorde, lorsqu'il donne la persévérance finale à ceux à qui il a donné la foi.

Et opus fidei in virtute. « Et qu'il achève et perfectionne l'œuvre de votre foi par sa puissance ».

Opus fidei. La foi ne doit donc pas s'arrêter à l'affirmation de la vérité, mais passer à l'action et faire une œuvre. Cette œuvre consiste premièrement à endurer tous les maux plutôt que de se laisser ébranler dans la foi ; secondement à pratiquer tout ce que la foi commande : deux choses qui sont au-dessus de nos forces, mais que la puissance de Dieu nous rend faciles : *in virtute.*

Opus fidei. Cependant cette expression « l'œuvre de la foi », prise au pied de la lettre, peut signifier que la foi est elle-même une œuvre, et c'est vrai. L'âme fait une sainte et magnifique opération, lorsque son intelligence et sa volonté prononcent : Je crois la parole de Dieu. Cet acte de foi est une chose tellement excellente que, produisant le repentir du péché, avec la confiance en Dieu et l'amour de Dieu, cet acte suffit pour mériter le ciel à celui qui meurt aussitôt après son baptême.

12. *Ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis.* Telle est la fin que saint Paul n'oublie jamais : la gloire de Dieu au ciel et sur la terre. Le nom de Jésus-Christ sera glorifié par la foi, par la patience, par toutes les vertus des Thessaloniciens ; car les vertus des disciples sont la gloire du maître.

Et vos in illo. A la fin principale, l'Apôtre ajoute la fin secondaire, qui est la glorification de la créature en Dieu,

conformément au plan de l'incarnation du Verbe ; car le Verbe, en se faisant homme, a voulu premièrement rendre à Dieu la gloire qui lui est due ; et secondement sauver l'homme.

Secundum gratiam Dei nostri et Domini Jesu Christi. Mais un but si élevé ne saurait être atteint par nos propres forces : il ne le sera que par la grâce de notre Dieu, qui nous accordera libéralement cette faveur, et par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous l'a méritée.

Ut clarificetur in vobis et vos in illo. Jésus-Christ a reçu de ses adorateurs la plus grande gloire que puissent donner les hommes, puisqu'ils l'ont aimé jusqu'à mourir pour lui. Et les chrétiens ont reçu de Jésus-Christ, même en ce monde, une gloire incomparable, puisqu'il les a revêtus d'une force invincible, et qu'il les a rendus supérieurs à toute puissance humaine.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Les Thessaloniciens s'étaient laissé effrayer par la crainte de la fin du monde qu'ils regardaient comme prochaine. Saint Paul les rassure, en leur marquant deux signes qui doivent précéder le jour du Seigneur : ce sont l'apostasie et le règne de l'Antechrist. (1-3.)

1. Il fait le portrait de l'Antechrist, et dépeint son orgueil, son impiété, ses faux miracles, sa fin. (4-11.)

2. Il rend grâces à Dieu de ce que les Thessaloniciens ont été choisis pour être les prémices du salut ; il les exhorte à garder fidèlement les traditions qu'ils ont reçues, la doctrine qu'il leur a exposée dans sa lettre, et l'enseignement qu'il leur a donné de vive voix. (12-14.)

3. Enfin il prie le Seigneur de les confirmer dans la bonne doctrine et dans les bonnes œuvres.

---

1. Or, nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par notre réunion avec lui,

2. De ne pas vous laisser légèrement ébranler dans vos sentiments, et de ne pas vous effrayer en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur un discours, ou une lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur est près d'arriver.

3. Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit. Car le jour du Seigneur ne viendra point avant que l'apostasie n'ait eu lieu d'abord, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de la perdition,

1. *Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, et nostræ congregationis in ipsum,*

2. *Ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.*

3. *Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,* (Ephes., v, 6.)

4. *Qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.*

4. Qui s'oppose à Dieu et qui s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

5. *Non retinetis quod, quum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis ?*

5. Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses lorsque j'étais avec vous ?

6. *Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.*

6. Et vous savez ce qui empêche maintenant qu'il ne vienne, pour qu'il paraisse en son temps.

7. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.*

7. Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent. Seulement, que celui qui tient maintenant, tienne bien jusqu'à ce qu'il disparaisse.

8. *Et tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui,* (Is., XI, 4.)

8. Et alors on verra l'impie, que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence ;

9. *Eum cujus est adventus secundum operationem Satanæ, in omni virtute, et signis et prodigiis mendacibus,*

9. Cet impie, qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, faisant toute sorte de miracles, de signes et de prodiges mensongers.

10. *Et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt : eo quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent. Ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio ;*

10. Il viendra avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra l'opération de l'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge ;

11. *Ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.*

11. Afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité, mais ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

12. *Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione spiritus et in fide veritatis.*

12. Quant à nous, frères chéris du Seigneur, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, parce qu'il vous a choisis comme les prémices du salut, afin que vous soyez sauvés par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité.

13. *In qua et vocavit vos per Evangelium nostrum, in aquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.*

13. Car c'est à cette foi qu'il vous a appelés par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

14. *Itaque, fratres, state ; et tenete traditiones quas didicistis sive per sermonem sive per epistolam nostram.*

14. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre lettre.

15. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ et que Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui nous a donné, par sa grâce, une consolation éternelle et une heureuse espérance,

16. Exhorte lui-même vos cœurs, et vous affermisse dans toute sorte de bonnes œuvres et dans la bonne doctrine.

15. *Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, et Deus et Pater noster, qui dilexit nos, et dedit consolationem æternam et spem bonam in gratia,*

16. *Exhortetur corda vestra, et confirmet in omni opere et sermone bono.*

COMMENTAIRE

1. *Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi et nostræ congregationis in ipsum.* Saint Paul arrive à l'objet principal de sa lettre, qui est de rassurer les Thessaloniciens contre la crainte de la fin prochaine du monde. « Nous vous en conjurons », dit-il, « par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par la gloire que nous aurons d'aller nous réunir à notre Sauveur quand il descendra des cieux, ne vous laissez point troubler ».

Nostræ congregationis in ipsum. Ces mots rappellent ce qu'il a dit dans sa première Epître : *Simul rapiemur in nubibus obviam Christo in aera;* et il paraît faire allusion à cette parole de Notre-Seigneur : *Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabantur et aquilæ.* (S. Luc, XVII, 37.) En quelque lieu de la terre que soient les justes, ils seront transportés en un clin d'œil auprès de Jésus-Christ dans les airs, comme on voit les aigles accourir des différents points de l'horizon et se réunir autour d'un corps qui leur sert de pâture. L'avènement de Jésus-Christ, loin d'être redoutable pour les justes, sera au contraire la consommation de leur bonheur, puisqu'en ce jour ils se réuniront tous auprès de lui pour n'en être plus séparés.

Et nostræ congregationis in ipsum. Ce génitif dépend de *per adventum.* Je vous conjure par le bienheureux avènement de notre réunion avec Jésus-Christ. Le grec

permet de traduire *per nostram congregationem in ipsum,* ὑπὲρ ἡμῶν ἐπισυναγωγῆς ἐπ' αὐτόν.

2. *Ut non cito moveamini a vestro sensu.* « Nous vous conjurons de ne point vous laisser promptement ébranler dans ce que vous avez cru jusqu'à ce jour, ni dans les idées que vous avez conçues d'après notre enseignement. » La saine doctrine habite toujours dans l'Eglise; ce que les pasteurs enseignent et ce que les fidèles croient est la vérité. De là il résulte qu'on doit se méfier de toute doctrine nouvelle qui contredit l'opinion reçue. Comme cependant une Eglise particulière peut tomber dans l'erreur, saint Paul ne dit pas aux Thessaloniciens : *Numquam moveamini a vestro sensu*, mais *non cito moveamini;* attendez pour modifier votre croyance qu'on vous ait montré qu'elle est opposée à la règle de la foi, et désapprouvée de l'autorité principale, dont l'enseignement est infaillible.

Neque terreamini, μηδὲ θροεῖσθαι, *neque turbemini, neque aures vestras obtundi sinatis.* Le mot θροέω signifie faire du bruit, étourdir et effrayer par des clameurs.

Neque terreamini neque per spiritum. Cela prouve que des chrétiens, trompés par l'esprit de mensonge, avaient annoncé que le jugement dernier était proche et que Jésus-Christ allait descendre du ciel. Nous savons d'ailleurs par saint Jean que, dans les temps apostoliques, il y avait des prophètes qui étaient inspirés par le démon. *Charissimi,* dit-il, *nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus si ex Deo sint : quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum.* (I Joan., IV, 1.) Le même phénomène s'est reproduit de nos jours.

On ne doit pas oublier que le démon, par la supériorité de son intelligence, peut jusqu'à un certain point conjecturer ou prévoir l'avenir. Il peut du moins révéler des choses cachées; et par ce moyen il séduit les esprits légers, portés à la vanité; il leur fait croire qu'ils sont inspirés de Dieu, les entête et les jette dans la révolte.

Même lorsque le démon cède aux exorcismes de l'Eglise, il faut encore se méfier de ses paroles, parce

qu'il est l'esprit de mensonge, et tromper est sa nature.

Neque per sermonem. Pour prouver que la fin du monde était proche, on répétait certaines paroles que l'on attribuait à saint Paul ou à ses collègues ; mais c'étaient des paroles infidèlement rapportées, ou même inventées par des imposteurs.

Neque per epistolam tanquam per nos missam. Il y avait aussi des faussaires qui montraient une prétendue lettre de saint Paul, et qui s'appuyaient sur les termes de cette lettre pour prouver que Jésus-Christ allait prochainement descendre du ciel (1).

Quasi instet dies Domini. Il importait de combattre cette opinion. Car si on laissait croire aux fidèles que les Apôtres annonçaient la fin prochaine du monde, les peuples voyant que cette prédiction ne s'accomplissait pas, en auraient conclu que les Apôtres les avaient trompés. Toute la religion chrétienne était par là même ébranlée. C'est la remarque de saint Augustin. *Ideo nolebat* (*Paulus*) *ut crederent eis a quibus audiebant instare diem Domini, ne forte, quum transisset tempus quo eum crediderant esse venturum et venisse non cernerent, etiam cætera fallaciter sibi promitti arbitrantes, et de ipsa mercede fidei desperarent.* (S. Aug., Epist. 199, ad Hesych., n. 15.)

3. *Ne quis vos seducat ullo modo.* « Que personne donc ne vous séduise et ne vous abuse ni par des prophéties, ni par des discours ou des écrits qui nous seraient imputés, ni de quelque manière que ce soit ». Sans leur apprendre quand Jésus viendra (ce qu'il ignore lui-même), il va du moins leur marquer deux signes qui doivent précéder sa venue.

Quoniam nisi venerit discessio primum. « Car le Fils de l'homme ne descendra pas du ciel, dit saint Paul, avant que l'Apostasie ne soit consommée ». *Discessio,* ἡ ἀποστασία. Toute hérésie et tout schisme est une apostasie.

(1) *Tanquam per nos missam.* Le mot *missam* est ajouté par le traducteur. Car dans le grec, on lit simplement ὡς δι' ἡμῶν, *tanquam per nos*; ce que l'on pourrait aussi rapporter à *sermonem.*

Les trois principales qui ont eu lieu sont celles d'Arius, de Photius et de Luther. La quatrième semble être la Révolution moderne. Sous le nom de séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle chasse Notre-Seigneur Jésus-Christ de toutes les institutions politiques, le bannit de la société civile, et met Dieu hors la loi. Nous sommes portés à croire que c'est la grande et dernière Apostasie des peuples. Elle gagne du terrain, mais elle n'est pas achevée, et grâce à Dieu la lutte dure encore. Cependant on pressent que cette Révolution satanique, après avoir été vaincue, finira par l'emporter. Lorsqu'il n'y aura plus de nation catholique, sa victoire sera complète. Il y aura toujours des chrétiens nombreux sur la terre, puisque l'Eglise subsistera jusqu'à la fin et sera toujours catholique; mais dans tout l'univers, l'Etat ne connaîtra plus ni Dieu ni son Christ. Les lois et les gouvernements seront athées. Cette Apostasie, en préparant les voies à l'Antechrist, est un des signes qui annonceront l'approche du dernier jour.

Et revelatus fuerit homo peccati. Le second événement qui précédera la venue de Jésus-Christ, est l'apparition de l'Antechrist.

Homo. Il sera donc un homme et non pas Satan revêtu d'un corps humain, comme quelques-uns l'ont cru. *Homo.* Il sera un individu, et non pas une collection d'impies ou de persécuteurs, comme d'autres l'ont pensé, en interprétant mal un texte de saint Jean (I Ep., II, 18), et en confondant l'Antechrist avec ses précurseurs.

Homo peccati, « l'homme de péché ». Il ne pensera, n'agira, ne vivra que pour pécher ; il aura dans un degré suprême l'intelligence, la volonté, la puissance de pécher lui-même et de faire pécher les autres hommes.

Saint Thomas explique avec autant de justesse que de clarté cette expression : *sicut in Christo abundavit plenitudo virtutis, ita in Antichristo multitudo omnium peccatorum. Et sicut Christus melior est omnibus sanctis, sic ille pejor omnibus malis. Et propter hoc homo peccator dicitur, quod totaliter erit peccato deditus.* Comme tous les

justes figurent quelque trait de la sainteté du Christ, de même tous les impies retracent quelque image de l'Antechrist.

Filius perditionis, « le fils de perdition ». Il se damnera et il en damnera une infinité d'autres. « Fils de perdition » est une locution hébraïque qui veut dire « digne de la perdition et destiné à la perdition ». Notre-Seigneur donne le même nom à Judas. (S. Joan., XVII, 12.)

On observe avec justesse que saint Paul n'appelle l'Antechrist fils de perdition, qu'après l'avoir nommé l'homme de péché. C'est en effet son péché qui sera la cause de sa perte.

4. *Qui adversatur,* ὁ ἀντικείμενος, « l'Adversaire », celui qui s'opposera en tout à Jésus-Christ, celui qui voudra ruiner son Eglise de fond en comble, détruire sa religion dans tout l'univers, effacer jusqu'aux derniers vestiges de l'Incarnation et abolir tout culte de Dieu. En un mot l'Antechrist sera l'organe de Satan, qui habitera en lui et agira par lui : *In quo totus Satan habitaturus sit corporaliter.* (S. Hieron., in Dan., VII.) Quand viendra-il ? nous l'ignorons ; mais il semble que son règne se prépare dans les antres ténébreux des sociétés secrètes ; et si la marche ordinaire des choses humaines fait présumer que ce jour est encore éloigné, nous devons nous rappeler que les événements se précipiteront à la fin des temps : *Propter electos breviabuntur dies illi.* (S. Matth., XXIV.)

Et extollitur supra omne quod dicitur deus, aut quod colitur. « Il s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte sacré. Dans son orgueil, il s'exaltera au-dessus de toute divinité vraie ou fausse ; et il voudra abolir toute religion pour être lui-même adoré seul par toute la terre (1). Il renouvellera ainsi ce qu'avait autrefois tenté Nabuchodonosor, qui voulait exterminer

(1) *Supra omne quod dicitur deus.* On lit dans le grec, ἐπὶ πάντα λεγόμενον θεὸν, *supra omnem qui dicitur deus.* L'auteur de la Vulgate lisait : ἐπὶ πᾶν τὸ λεγόμενον θεόν, leçon qui semble préférable et qui s'accorde mieux avec le mot suivant σέβασμα, objet d'un culte.

tous les dieux de la terre pour être seul appelé Dieu : *Ut ipse solus diceretur deus.* (Judith, III, 13.)

Ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus. Il s'exaltera au-dessus de toute divinité, au point qu'il aura l'impudence d'aller s'asseoir dans le temple de Dieu, et de se montrer lui-même comme un Dieu. En grec, ἀποδεικνυντα ἑαυτὸν ὅτι ἐστὶ θεός, *ostendens quod ipse sit Deus.* Après avoir aboli le culte du vrai Dieu, il envahira ses temples, et il s'y fera adorer lui-même.

Mais quel sera ce temple de Dieu (τὸν ναὸν τοῦ Θεοῦ) dans lequel il ira s'asseoir ? Ce sera peut-être une des plus augustes églises de Rome, comme la basilique de Saint-Pierre, ou peut-être le temple du Saint-Sépulcre à Jérusalem ; car plusieurs pensent que Jérusalem sera la capitale de son empire.

Sedeat. Prenons ce mot à la lettre : il signifie que l'Antechrist s'assiéra en personne dans un des temples de Dieu pour s'y faire adorer ; et l'on peut supposer qu'il présidera dans les autres par son image et par ses ministres.

5. *Non retinetis quod quum essem apud vos, hæc dicebam vobis ?* « Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses, lorsque j'étais encore au milieu de vous ? » Ce que saint Paul dit ici de l'Apostasie et de l'Antechrist n'est qu'un résumé de ce qu'il leur avait développé de vive voix ; et la suite prouve que cette Epître ne contient pas tout ce qu'il leur avait enseigné.

6. *Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.* « Et vous savez quelle est la cause qui retarde maintenant la venue de l'Antechrist. Car je vous ai dit ce qui aura lieu avant qu'il se manifeste en son temps ».

Ce verset a beaucoup exercé les commentateurs anciens et modernes. Ce que savaient les Thessaloniciens, nous ne le savons plus. La tradition ne nous l'a point conservé d'une manière certaine, et nous sommes réduits à des conjectures. Néanmoins ce que saint Paul a dit à Thessalonique, il l'avait répété sans doute à Corinthe, à Ephèse, à Rome et dans beaucoup d'autres lieux. Or les

anciens Pères qui ont recueilli les enseignements apostoliques, alors qu'ils retentissaient pour ainsi dire encore dans le monde, pensent que ces paroles désignent l'empire romain. Tant que durera le siècle, dit Tertullien, l'empire romain durera. (Ad Scap., I.) Et ailleurs : Nous prions pour l'empire romain ; car nous savons que la fin du monde est retardée par le maintien de cet empire. *Ipsam clausulam sæculi, acerbitates horrendas comminantem, Romani imperii commeatu scimus retardari. Itaque nolumus experiri, et dum precamur differri, Romanæ diuturnitati favemus.* (Apol., c. XXXII.)

Si l'Apôtre n'a pas voulu s'expliquer plus clairement dans cette lettre, c'est, disent-ils, pour ne pas choquer les Romains qui croyaient leur empire éternel (1).

Or l'empire romain n'existe plus aujourd'hui. Celui d'Orient est tombé à la prise de Constantinople par les Turcs ; et celui d'Occident, relevé dans la personne de Charlemagne, a fini au commencement même de ce siècle. Ce n'est donc plus l'empire romain qui retarde la venue de l'Antechrist. Mais combien de temps viendra-t-il après la chute de cet empire ? nous l'ignorons. C'est la réflexion que fait saint Augustin sur cet autre signe donné par Notre-Seigneur. « L'Evangile sera prêché par tout l'univers, et alors viendra la fin, *et tunc veniet finis* ». *Tunc veniet*, reprend le saint docteur, *quid est, nisi ante non veniet? Quanto post ergo veniat, incertum nobis est.* (S. Aug., Ep. 97, ad Hesych., n. 4.) De même nous ignorons l'intervalle qui séparera la chute de l'empire romain de l'apparition de l'Antechrist. Mais enfin l'empire romain

(1) *Nec vult aperte dicere Romanum imperium destruendum, quod ipsi qui imperant æternum putant.* (S. Hieron., Ad Algas., Ep. 122, c. XI.) *Quoniam hoc dicit de Romano imperio, merito jam ænigmatice et umbratice est locutus; neque enim volebat supervacaneas suscipere inimicitias et inutilia pericula. Nam si dixisset futurum jam ut paulo post Romanum everteretur imperium, cum protinus tanquam exitiosum et pestiferum hominem in terra defodissent, omnesque fideles, ut qui sub eo viverent et militarent.* (S. *Chrys.*, in II Thessalon. Hom. IV, n. 1.) *Veniet autem hic prædictus Antichristus, quum impleta fuerint tempora imperii Romani, et mundi consummatio appropinquabit.* (S. Cyrille, Catech. XV, n. 4.)

est tombé : il n'en reste rien. Cet obstacle qui arrêtait sa venue est renversé.

7. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis.* L'Antechrist paraîtra dans son temps. En effet, ajoute-t-il, le mystère d'iniquité, qui doit préparer sa venue, se travaille déjà dans l'ombre et nous sentons son action. Quelle est ce mystère d'iniquité, qui déjà luttait contre l'Evangile dès le temps de saint Paul ? Ce sont les combats contre l'Eglise. C'est la ligue des Juifs et des hérétiques, celle des prêtres des idoles et des philosophes païens, celle des légistes et des magistrats de l'Empire ; ligue formée d'abord dans la synagogue, puis dans le conseil des Césars ; ligue composée de sectes divisées entre elles, mais toutes réunies par la haine du Christ et de son Eglise. Cette ligue vivace, inexterminable comme Satan, a traversé les siècles en prenant diverses formes ; et elle embrasse aujourd'hui le monde entier. Tantôt elle livre une guerre ouverte à la religion ; tantôt, opérant dans l'ombre, elle s'efforce de pervertir les nations, par la sinistre influence des sociétés secrètes.

Ainsi la lutte contre le Christ, qui doit atteindre sa suprême puissance à la fin du monde, était commencée au temps des Apôtres ; et dès cette époque l'Antechrist avait des précurseurs, non seulement dans les empereurs et les tyrans, mais dans une foule d'esprits orgueilleux et corrompus qui s'opposaient à l'Evangile. Saint Jean l'exprime très-clairement dans sa première Epître : *Filioli, novissima hora est : et sicut audistis quia Antichristus venit, et nunc Antichristi multi facti sunt* (c. II, 18). Plus loin il répète encore la même pensée : *Et omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est ; et hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit ; et nunc jam in mundo est* (c. IV, 3).

Jam operatur. Un feu caché sous des matières inflammables se communique lentement et s'étend sans cesse, jusqu'à ce qu'il éclate en un vaste incendie. De même le mystère d'iniquité, déposé par le démon dès l'origine dans les entrailles de la société, et fomenté dans le sein

même de l'Eglise, opère sourdement son œuvre; il lance par intervalles un blasphème, une hérésie, une persécution sanglante, jusqu'à ce qu'après avoir de proche en proche embrasé tout l'univers, il se manifestera pleinement dans l'Antechrist.

Tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat (1). Ces paroles obscures étaient claires pour les Thessaloniciens, parce qu'elles leur rappelaient ce que leur avait expliqué saint Paul. Voici le sens qui nous paraît le plus vraisemblable. Que l'Empire, qui tient maintenant la puissance, la garde bien jusqu'à ce qu'il disparaisse. Et alors, quand cet empire sera entièrement détruit, l'impie révèlera sa présence.

8. *Et tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui.* « Et alors se manifestera l'impie, que le Seigneur Jésus tuera du souffle de sa bouche, et qu'il détruira par l'éclat de sa présence ». Ces mots *et tunc revelabitur* font entendre que l'Antechrist aura longtemps préparé dans l'ombre ses desseins funestes.

Ille iniquus, en grec ὁ ἄνομος, *qui est sine lege,* l'homme d'iniquité plus que tous les autres impies, celui qui ne connaît aucune loi divine ni humaine. — « Le Seigneur Jésus le tuera par le souffle de sa bouche ». Saint Paul emploie les expressions d'Isaïe pour faire entendre que l'Antechrist est bien celui dont parlait ce prophète, lorsqu'il dit que le Seigneur le tuera par le souffle de ses lèvres : *Et percutiet terram virga oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium.* (Is., xi, 4.) C'est lui aussi

(1) *Tantum ut qui tenet nunc, teneat donec de medio fiat. Hoc est, quando Romanum imperium de medio fuerit sublatum, tunc ille veniet.* (S. Chrys. Hom., iv in II Thessal.) Saint Jérome voyant l'empire romain succomber sous l'invasion des Barbares, écrivait aussi : *Qui tenebat de medio fit, et non intelligimus Antichristum appropinquare, quem Dominus Jesus Christus interficiet spiritu oris sui!* (Hieron., Ep. 123 ad Ageruch.) — *Teneat.* Ce mot est ajouté par le traducteur; car la phrase grecque est elliptique. Elle porte seulement : Μόνον ὁ κατέχων ἄρτι, ἕως ἐκ μέσου γένηται. On la complète en répétant κατέχων, selon le principe de syntaxe qui permet de n'exprimer qu'une fois un mot que le sens appelle deux fois de suite. La phrase entière serait donc : Μόνον ὁ κατέχων ἄρτι, κατεχων ἔστω ἕως ἐκ μέσου γένηται. C'est d'ailleurs une réticence qui convient à la menace.

que désigne Daniel sous la figure d'Antiochus : *Contra principem principum consurget, et sine manu conteretur.* (Dan., VIII, 25.) — Jésus-Christ le tuera du souffle de ses lèvres, c'est-à-dire le fera périr si facilement et d'une manière si étrange, que tous les hommes reconnaîtront dans sa mort la vengeance du Christ.

Et destruet illustratione adventus sui. Comme la lumière dissipe les ténèbres, ainsi Jésus-Christ n'aura qu'à se montrer, et son insolent ennemi disparaîtra avec sa puissance. *Quomodo tenebræ solis fugantur adventu, sic illustratione adventus sui eum Dominus destruet atque delebit.* (S. Hieron., Ad Algas., n. 11.)

Adventus sui. Est-ce au dernier jour du monde, quand Jésus-Christ descendra du ciel pour juger les hommes? Ou bien le monde subsistera-t-il encore quelque temps après la mort de l'Antechrist? Ni ces paroles de saint Paul ni les autres Ecritures ne sont point assez précises pour qu'on puisse résoudre cette question avec certitude.

9. *Eum cujus est adventus secundum operationem Satanæ, in omni virtute, et signis, et prodigiis mendacibus.* Il détruira cet impie, qui signalera son avènement par l'opération de Satan ; car, avec la puissance de Satan qui résidera en lui, il fera toute sorte de miracles, de signes et de prodiges trompeurs (1).

Secundum operationem Satanæ, κατ' ἐνέργειαν τοῦ Σατανᾶ. Satan, le prince et le plus puissant des démons, se servira de l'Antechrist comme d'un instrument; et afin de

(1) *Eum.* Dans toutes les éditions latines, on divise ainsi : *Ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui eum : cujus est adventus secundum operationem Satanæ.* Nous sommes persuadé que cette division n'est pas juste. Le deux-points doit se placer avant *eum.* Car le pronom *eum* n'est pas dans le grec ; l'auteur de la Vulgate l'a ajouté pour plus de clarté, le donnant comme antécédent à *cujus* trop éloigné de *ille iniquus.* Sans *eum* le lecteur embarrassé eût pu rapporter *cujus* à *adventus sui,* qui précède immédiatement. On objecte que la phrase, *quem interficiet eum,* est un hébraïsme. Nous le savons bien. Si saint Paul avait fait cet hébraïsme, la Vulgate aurait pu le respecter ; mais puisqu'il n'est pas dans le texte, on ne peut guère supposer que le traducteur ait voulu l'ajouter ; il s'est contenté de donner un antécédent à *cujus.* — Saint Irenée a noté cette hyperbate. (Adv. Hær., l. III, c. VII.)

tromper les hommes, il déploiera par lui toute la force qu'il possède sur les éléments.

In omni virtute, et signis, et prodigiis. Le démon possède une science de la nature et une puissance sur la matière qui lui permettent de faire des choses impossibles à l'homme. Ainsi il peut exciter des tempêtes, causer certaines maladies ou les guérir, révéler des choses cachées ou qui se passent à d'immenses distances. L'Antechrist, armé de la puissance de Satan, fera des prodiges si étonnants qu'il séduira une foule d'hommes, et que les justes eux-mêmes auront besoin de s'attacher fortement à l'autorité de l'Eglise pour n'être pas entraînés dans l'erreur. (S. Matth., xxiv, 24.) Il semble que le spiritisme, qui a eu tant de vogue de nos jours, soit un prélude de ce que fera l'Antechrist.

Prodigiis mendacibus, en grec τέρασι ψεύδους, *prodigiis mendacii.* Comment les miracles de l'Antechrist seront-ils des prodiges de mensonge ?

Premièrement, parce qu'ils auront pour but de tromper les hommes et de les entraîner dans l'erreur et l'impiété.

Secondement, parce qu'une grande partie de ces prodiges ne seront que des prestiges et des illusions ; par exemple, il ressuscitera des hommes qui semblaient morts, mais qui ne l'étaient pas.

Troisièmement enfin, lors même que les faits prodigieux seront réels, ils ne dépasseront point la force de la créature, et l'Eglise saura discerner ces faux miracles de ceux qui sont marqués du doigt de Dieu. Mais en ce temps-là plus que jamais, les hommes vains, curieux et indociles seront exposés à perdre la foi ; comme saint Paul l'ajoute (1).

10. *Et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt.*

(1) *Prodigiis mendacibus.* Les théologiens font ici une importante réflexion. Un vrai miracle ne peut venir que de Dieu. Or Dieu ne peut attester le mensonge. Donc celui qui prêche une doctrine fausse ne peut faire de vrais miracles, quoique celui dont la vie est mauvaise et la doctrine orthodoxe pût en faire. Ajoutons que Dieu ne permettra jamais, en faveur d'une doctrine fausse, des miracles tels que les hommes puissent être invinciblement trompés.

Par là on voit que l'Antechrist n'emploiera pas seulement la magie et les fausses merveilles pour séduire les hommes; il mettra en œuvre tous les moyens de séduction et de corruption, la flatterie et l'éloquence, les largesses et les promesses, l'appât des voluptés et les menaces.

In seductione iniquitatis. Cette expression veut dire une séduction qui conduit à l'iniquité, comme *via salutis* est le chemin qui conduit au salut.

Iis qui pereunt. Ce sont les réprouvés, dont la perte commence par le choix de leur liberté, et se consomme par l'impénitence finale. Ils eussent péri, du moins la plupart, lors même que l'Antechrist ne serait pas venu; car faire le mal et croire le mensonge est leur passion, leur volonté fixe et la part qu'ils ont choisie. Placez-les au premier siècle : s'ils sont juifs, ils crucifieront Jésus; s'ils sont gentils, ils persécuteront les chrétiens. Sont-ils chrétiens ? ils se feront hérétiques. Le sceau de la révolte est imprimé sur leur front. Il en est de même des impies modernes : s'ils eussent vécu dans les siècles précédents, ils auraient été ariens, nestoriens, manichéens, luthériens, jansénistes, ou du moins catholiques révoltés. Saint Paul ajoute ces mots : *iis qui pereunt,* afin de rassurer les justes, en leur faisant entendre que la séduction de l'iniquité ne prévaudra pas contre eux. Notre-Seigneur disait de même à ses Apôtres : *Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetæ; et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur* (*si fieri potest*) *etiam electi.* (S. Matth., XXIV, 24.) Par ces mots, *si fieri potest,* il donne à comprendre que les élus ne seront pas induits en erreur, mais qu'ils sauront discerner la vérité du mensonge.

Eo quod charitatem veritatis non receperunt, ut salvi fierent. « Ils périront, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés ». Saint Paul soulève ici le voile qui couvre le mystère de la réprobation des méchants. La grâce de connaître et d'aimer la vérité ne leur a pas manqué : elle leur a été offerte, mais ils n'ont pas

voulu la recevoir : *Non receperunt.* C'est pourquoi leur condamnation est juste, et leur aveuglement sans excuse.

Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio. Parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir la vérité qui leur était prouvée par les miracles divins les plus éclatants, parce qu'ils l'ont haïe, persécutée, insultée, Dieu, pour se venger, leur enverra un imposteur qu'ils accepteront; cet imposteur opérera sous leurs yeux de faux-miracles, et ils croiront ses mensonges.

Ainsi l'on verra deux choses également surprenantes : l'entêtement des impies qui s'obstineront à rejeter les vérités les plus manifestes; et la facilité avec laquelle ces incrédules croiront le faux et même l'absurde.

Mittet ut credant mendacio. Dieu, qui est la vérité et la sainteté, ne donnera point à l'Antechrist la mission de tromper les hommes. Mais sa justice punira l'incrédulité des impies, en permettant à l'imposteur de les abuser par de vains prodiges. *Mittet autem dicit, pro permittet fieri.* (S. Cyrill., Catech. xv, n. 8.)

Le grand châtiment que Dieu inflige en ce monde à ceux qui repoussent la vérité, c'est, dit saint Augustin, de les laisser embrasser l'erreur et le mensonge pour leur perte éternelle. (Contra Julian., l. V.)

11. *Ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.* « Dieu les livrera au séducteur, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui se sont complus dans l'iniquité, soient jugés et condamnés ».

Ut, ἵνα, « afin que », présente ici le même sens que « de sorte que ».

Judicentur. Ce verbe a souvent dans l'Ecriture le sens de « condamner ».

Qui non crediderunt veritati. Il désigne ici les Juifs qui ont rejeté le Christ, les païens qui ont repoussé l'Evangile, et les hérétiques qui n'ont pas voulu écouter l'Eglise.

Consenserunt, εὐδόκησαν, ils ont mis leur bon plaisir dans l'erreur, ils se sont complus dans le mensonge, et ils ont approuvé l'iniquité.

Iniquitati. La première iniquité, et celle qui est la source de toutes les autres, c'est de refuser de croire à la parole de Dieu.

Voilà ce que saint Paul avait enseigné de vive voix aux Thessaloniciens, touchant l'Antechrist et les méchants qu'il séduira; et c'est par l'inspiration divine qu'il donne la même instruction à tous les siècles, parce que, dans tous les siècles, il y aura des précurseurs de l'Antechrist.

On trouve dans l'Ecriture plusieurs autres traits qui concernent l'Antechrist. Voici les principaux.

L'opinion commune des saints Pères est qu'il sera juif.

Quoiqu'on ignore son nom, l'on sait cependant que les lettres numérales que ce nom contiendra, étant additionnées, donneront le nombre six cent soixante-six, en chiffres romains, DCLXVI. (Apoc., XIII, 18.)

Son origine sera petite, mais il vaincra trois rois et il s'élèvera à une grande puissance. (Dan., VII, 8.) Il soumettra à son empire toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation. (Apoc., XIII, 7.)

Plusieurs pensent qu'il établira le siège de son immense empire à Jérusalem. (Apoc., XI, 8.)

Il ordonnera que tous ses sujets, grands et petits, pauvres et riches, portent son nom ou son chiffre imprimé sur leur front ou sur leur main droite; et il sera défendu de vendre ou d'acheter sans avoir la marque de son nom. (Apoc., XIII, 17.)

Sa bouche prononcera des paroles pleines d'orgueil et de blasphème. (Dan., VII, 8, 20, 25; Apoc., XIII, 5, 6, 7.)

Il fera la guerre à l'Eglise, et cette persécution surpassera toutes les autres en perfidie et en cruauté. (Dan., VII, 21; Apoc., XIII, 7.)

Il tuera les deux prophètes, que l'on croit être Hénoch et Hélie. (Apoc., XI, 7.)

Les jours de sa puissance sont comptés : il règnera mille deux cent quatre-vingt-dix jours, c'est-à-dire trois ans, et un peu plus de six mois. (Dan., XII, 11; Apoc., XI, 2 et XIII, 5.)

On peut voir encore quelques autres détails moins

certains dans Corneille Lapierre. (In II Thess., II.)

12. *Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem.* « Quant à nous, frères chéris du Seigneur, nous devons rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'il vous a choisis pour être les prémices du salut ». Que les Thessaloniciens se rassurent : ils n'ont rien à craindre du châtiment réservé à l'Antechrist et à ses partisans. Car ils sont aimés de Dieu : *dilecti a Deo ;* et Dieu, qui les aime, les a séparés des impies destinés à la perdition ; il les a élus pour les sauver : *quod elegerit vos.* Ils ont même la gloire d'être précieux devant Dieu, comme étant les prémices du salut ; *primitias in salutem* (1). Si saint Paul et ses collègues doivent remercier Dieu de ce qu'il sauve les Thessaloniciens par leur ministère, combien les Thessaloniciens ne sont-ils pas obligés eux-mêmes à la reconnaissance envers Dieu leur Sauveur ?

In sanctificatione Spiritus et in fide veritatis. « Dieu vous a choisis pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité ». Quels moyens Dieu a-t-il employés pour vous sauver ? C'est d'abord la prédication de l'Evangile : il vous a fait annoncer la vérité et vous a donné la grâce d'y croire : *in fide veritatis.* C'est ensuite le baptême, dans les eaux duquel tous vos péchés ont été lavés, pendant que vos âmes étaient ornées de pureté et de justice par le Saint-Esprit : *in sanctificatione Spiritus.* La même idée se trouve exprimée en termes presque semblables dans saint Pierre : *Electis... secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus.* (I Petr., I, 2.)

Mais pourquoi saint Paul a-t-il interverti l'ordre, en nommant d'abord la sanctification et ensuite la foi ? C'est

(1) Au lieu de *primitias,* on lit dans le grec ἀπ' ἀρχῆς, *ab initio.* L'on traduira donc : Nous devons rendre grâces à Dieu, parce qu'il vous a élus dès le commencement et de toute éternité pour le salut. Mais de bonnes éditions et le manuscrit du Vatican donnent ἀπαρχήν, *primitias,* leçon qu'a suivie l'auteur de la Vulgate.

qu'après avoir été sanctifiés, nous avons encore besoin d'une grande foi pour ne pas retomber dans le péché, dit saint Chrysostome. (Hom., IV, n. 2.)

13. *In qua et vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.* « Car c'est à cette foi et à cette sainteté que vous avez été appelés par notre Evangile ; et le fruit de notre prédication était de vous faire acquérir la gloire même de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

In qua (*fide*) *vocavit vos.* En vous appelant à la foi, il vous a appelés à être saints et à partager la gloire de Jésus-Christ. L'on distingue ici trois vocations. D'abord la vocation à la foi : les Thessaloniciens y correspondent en croyant à l'Evangile. Secondement, la vocation à la justification par le baptême : ils l'ont reçu. Troisièmement, la vocation à la gloire : ils l'acquerront en conservant la foi et en faisant les œuvres de la foi, comme il va l'expliquer tout à l'heure.

In qua, en grec εἰς ὅ, *in quod,* « en vue de quoi ». Reprenons ces pensées pour en suivre la liaison. Dieu vous a élus pour être les prémices du salut. Or, vous acquerrez le salut par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité. Et c'est à ce bienheureux état (c'est-à-dire à la sanctification par l'Esprit divin et par la croyance à la vérité) que vous avez été appelés par notre prédication.

Per Evangelium nostrum veut dire la prédication de l'Evangile faite par saint Paul et ses compagnons.

Vocavit vos. « C'est Dieu qui vous a appelés ». En effet saint Paul est passé en Macédoine par l'ordre de Dieu, laissant la Bithynie, traversant la Mysie, et quittant Troade pour obéir à la volonté divine.

In acquisitionem. Remarquons bien que la gloire du ciel n'est pas un don gratuit : Dieu l'offre; mais il faut l'acquérir.

In acquisitionem gloriæ Domini. La gloire des saints, comme leur joie, n'est pas différente de celle de Dieu, c'est la même : *Intra in gaudium Domini tui; in acquisi-*

tionem gloriæ Domini. Est-ce qu'une telle gloire et un tel bonheur pourraient coûter trop cher? Est-il rien qu'on ne doive faire et souffrir pour posséder le bonheur et la gloire même d'un Dieu?

14. *Itaque, fratres, state, et tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per Epistolam nostram.* « C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et conservez les traditions, dont vous avez été instruits, soit par nos discours, soit par notre lettre ».

Itaque. Puisque vous avez reçu l'Evangile avec le baptême, que vous reste-t-il à faire pour acquérir la gloire divine? Une seule chose : demeurez fermes dans l'état où vous êtes : *State.* Et pour cela, gardez fidèlement les traditions. Ces traditions sont partout les mêmes, quel que soit le prédicateur. Elles consistent dans un ensemble de doctrines et de préceptes que nous avons reçus du Seigneur et que nous vous avons transmis. C'est le sens du mot *traditiones,* en grec τὰς παραδόσεις, l'article donnant à ce mot un sens connu et déterminé.

Quas didicistis sive per sermonem, sive per Epistolam nostram. Il faut remarquer que l'enseignement oral est placé le premier : *sive per sermonem.* Les Apôtres se conformaient à l'ordre de Notre-Seigneur, qui leur avait dit : *Prædicate,* et non *Scribite.* Il garantissait lui-même l'authenticité de la doctrine qu'ils prêchaient de vive voix : *Ego vobiscum sum ;* et il s'engageait à la maintenir dans sa pureté jusqu'à la consommation des siècles, en dirigeant l'enseignement de leurs successeurs : *Usque ad consummationem sæculi.* Quelques-uns des Apôtres écrivirent sous la dictée de l'Esprit-Saint, mais ce ne fut que plus tard, à mesure que les besoins se présentaient, et pour compléter ou rappeler l'enseignement oral.

De là il résulte que la règle de la foi ne réside pas précisément dans l'Ecriture inspirée, quelque divine qu'elle soit, mais dans l'autorité de l'Eglise qui interprète l'Ecriture, garde la tradition et définit le dogme. Les premiers fidèles apprenaient ce qu'il faut croire en

écoutant les Apôtres ; et nous, nous savons ce que nous devons croire en écoutant l'enseignement du Pape et des évêques unis au Pape. Ainsi l'infaillibilité du Pontife suprême, successeur de saint Pierre, est clairement contenue dans l'Ecriture ; et cependant elle n'a été un dogme de foi exigeant la croyance explicite de tous les fidèles, que depuis la définition du concile du Vatican, confirmée par Pie IX.

Sive per sermonem. Saint Chrysostome, commentant ce texte, fait cette précieuse remarque : « Il est donc évident, par cette expression même, que les Apôtres n'ont pas renfermé toute la doctrine dans leurs Epîtres, mais qu'ils ont enseigné beaucoup de vérités sans les écrire. Les unes et les autres méritent également notre croyance. C'est pourquoi nous devons accepter la tradition de l'Eglise comme digne de foi. Lorsqu'on nous dit : « C'est la tradition », ne demandons rien de plus.

Voilà un texte précis, décisif, qui établit contre les protestants l'autorité de la tradition (1).

15 et 16. *Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, et Deus et Pater noster, qui dilexit nos, et dedit consolationem æternam, et spem bonam in gratia, exhortetur corda vestra, et confirmet in omni opere et sermone bono.*

Qu'ajouterai-je à ce que je viens de vous dire, mes chers frères ? Je prierai Notre-Seigneur Jésus-Christ et Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle et une heureuse espérance, d'exhorter lui-même vos cœurs, de les consoler, de vous confirmer dans les bonnes œuvres, et de vous fixer dans la bonne doctrine.

Ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre a mis au singulier ces quatre verbes *dilexit, dedit, exhortetur* et *confirmet*, quoiqu'ils aient pour sujet *Christus* et *Pater* ; il laisse

(1) *Hinc est perspicuum quod non omnia tradiderunt per epistolam, sed multa etiam sine scriptis. Similiter autem hæc et illa fide digna sunt. Quamobrem Ecclesiæ quoque traditionem censeamus esse fide dignam. Est traditio : nihil quæras amplius;* παράδοσίς ἐστι, μηδὲν πλέον ζήτει. (S. Chrys., Hom. IV, n. 2.)

entendre que Christ et le Père ne font qu'un seul Dieu et que tout ce que fait le Père, le Christ le fait également : *Quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit.* (S. Joan., v, 19.)

Dedit consolationem æternam. Il nous a donné pour consolation des biens éternels ; c'est-à-dire l'espérance du bonheur céleste, *et spem bonam.* Ces derniers mots, *spem bonam,* sont l'explication de *consolationem æternam.*

In gratia. Un tel bonheur ne saurait être acquis par les forces naturelles de l'homme ; il faut des œuvres animées par la foi et accomplies avec la grâce du Saint-Esprit.

Exhortetur corda vestra, παρακαλέσαι ὑμῶν τὰς καρδίας. Le verbe παρακαλεῖν signifie exhorter et consoler. Il a ici les deux sens, mais celui qui domine est celui qu'a choisi la Vulgate, *exhortetur.* Car ce que l'Apôtre souhaite avant tout, c'est que les Thessaloniciens soient enflammés d'ardeur pour mériter les biens du ciel. Que Dieu remplisse donc vos cœurs de courage, leur dit-il.

Et confirmet. Il y a peu de chrétiens qui n'aient été bons pendant quelque temps. D'où vient donc qu'un si grand nombre se perdent ? C'est qu'il ne suffit pas de bien commencer ; il faut persévérer dans la justice. Or, Dieu seul peut fixer notre inconstance et affermir notre fragilité. *Ipse confirmet.*

In omni opere et sermone bono. Ne séparons point les œuvres de la doctrine. Il ne suffit pas de bien croire, il faut aussi bien faire.

Mais pourquoi saint Paul finit-il par la doctrine, *et sermone bono ?* Est-ce que la foi ne précède pas les œuvres ? Sans doute. Mais il veut avant tout fixer la pensée sur la foi. C'est en vain que vous me citerez des Juifs profondément religieux, des philosophes austères, des hérétiques pleins d'humanité, des chrétiens même dont on vante la piété et les bonnes œuvres ; si leur croyance est indocile et si leur foi n'admet pas sincèrement toute la doctrine enseignée par l'Eglise, quelles que soient leurs vertus, ils ne sauraient plaire à Dieu. *Sine fide impossibile est placere Deo.* (Hebr., xi. 6.)

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

1. Saint Paul demande aux Thessaloniciens leurs prières afin qu'ils l'aident à surmonter les obstacles que lui opposent les adversaires de l'Evangile. Lui-même prie Dieu de les affermir dans la pratique des saintes règles qu'il leur a données, dans la charité et dans l'attente de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (1-5.)

2. Il reprend les oisifs, qui introduisent le trouble dans l'Eglise, et il ordonne que, s'ils ne travaillent pas, on se sépare de leur société, afin qu'une confusion salutaire les détermine à demeurer en repos et à gagner leur subsistance par leur travail. (6-15.)

3. Enfin il leur souhaite la paix et la grâce, puis il écrit de sa main la salutation de sa lettre.

---

1. *De cætero, fratres, orate pro nobis ut sermo Dei currat et clarificetur, sicut et apud vos:* (Ephes., VI, 19; Coloss., IV, 3.)

1. Au reste, mes frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu coure et soit glorifiée comme elle l'est parmi vous;

2. *Et ut liberemur ab importunis et malis hominibus: non enim omnium est fides.*

2. Et afin aussi que Dieu nous délivre des hommes hostiles et méchants: car la foi n'est pas commune à tous.

3. *Fidelis autem Deus est, qui confirmabit vos, et custodiet a malo.*

3. Mais Dieu est fidèle, il vous affermira et vous gardera de l'esprit mauvais.

4. *Confidimus autem de vobis in Domino, quoniam quæ præcipimus, et facitis, et facietis.*

4. Nous avons cette confiance en vous qu'avec la grâce du Seigneur vous accomplissez et vous accomplirez ce que nous vous ordonnons.

5. *Dominus autem dirigat corda vestra in charitate Dei, et patientia Christi.*

5. Que le Seigneur vous donne un cœur droit dans l'amour de Dieu et dans la patience de Jésus-Christ.

6. Or, mes frères, nous vous recommandons, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de vous retirer de tout frère qui se conduit d'une manière désordonnée et non selon la tradition que l'on a reçue de nous.

7. Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter, puisqu'il n'y a eu rien de déréglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous.

8. Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne; mais nous avons travaillé de nos mains jour et nuit, avec peine et fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

9. Ce n'est pas que nous n'eussions le pouvoir de recevoir de vous notre subsistance; mais nous voulions vous donner, en notre personne, un exemple à imiter.

10. Car, lorsque nous étions chez vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger.

11. Cependant nous apprenons qu'il y a parmi vous des gens inquiets, qui ne travaillent point et se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Nous prescrivons à ceux qui se conduisent ainsi, et nous les conjurons par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence.

13. Pour vous, mes frères, ne vous lassez point de faire le bien.

14. Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par cette lettre, notez-le et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion.

15. Ne le considérez pas, néanmoins, comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère.

16. Enfin je prie le Dieu de paix de vous donner la paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Je vous salue de ma propre

6. *Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate, et non secundum traditionem quam acceperunt a nobis.*

7. *Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos : quoniam non inquieti fuimus inter vos.*

8. *Neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore et in fatigatione, nocte et die operantes, ne quem vestrum gravaremus.* (Act. Ap., xx, 34 ; I Cor., iv, 12 ; I Thess., II, 9.)

9. *Non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos.*

10. *Nam et quum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis : quoniam si quis non vult operari, nec manducet.*

11. *Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquiete, nihil operantes, sed curiose agentes.*

12. *Iis autem qui ejusmodi sunt denuntiamus, et obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent.*

13. *Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.* (Psal. vi, 9.)

14. *Quod si quis non obedit verbo nostro per epistolam, hunc notate, et ne commisceamini cum illo, ut confundatur.*

15. *Et nolite quasi inimicum existimare, sed corripite ut fratrem.*

16. *Ipse autem Dominus pacis det vobis pacem sempiternam in omni loco. Dominus sit cum omnibus vobis.*

17. *Salutatio, mea manu Pauli,*

quod est signum in omni epistola : ita scribo.

18. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.*

main, moi, Paul. C'est là mon seing dans toutes mes lettres : j'écris ainsi.

18. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

COMMENTAIRE

1. *De cætero, fratres, orate pro nobis.* Ce qui me reste à vous dire, mes frères, c'est de vous exhorter à prier pour nous. Car il est juste que tous nous apportent le secours de leurs prières, puisque nous travaillons pour le bien commun de l'Eglise.

Orate pro nobis. Les armes de saint Paul étaient ses prières et celles des chrétiens. Avec ces armes il a vaincu tous ses ennemis. Employons les mêmes armes, elles nous assureront les mêmes triomphes. (S. Chrys.)

Ut sermo Dei currat. « Priez afin que la parole de Dieu coure » de province en province, qu'elle se répande non-seulement par notre prédication, mais encore par celle de nos disciples ; en sorte que tout chrétien devienne un apôtre, et que le nom de Jésus-Christ soit porté jusqu'au bout de l'univers. *Currat,* que ses ennemis mêmes contribuent par leurs attaques à le faire connaître. *Sermo Dei currat,* allusion au psaume CXLVII : *Velociter currit sermo ejus.*

Et clarificetur. Que l'Evangile soit glorifié par les miracles qui l'accompagnent et par la sainte vie de ceux qui l'embrassent.

Sicut et apud vos. Eloge délicat donné aux Thessaloniciens pour les encourager à la persévérance.

2. *Et ut liberemur ab importunis et malis hominibus.* Partout où nous allons, nous rencontrons des hommes hostiles et méchants ; ils s'opposent à l'Evangile et s'efforcent de ruiner nos travaux. Priez afin que nous soyons délivrés de ces adversaires.

Importunis. Le mot grec ἄτοπος, selon l'étymologie,

veut dire « qui n'est pas en son lieu ». De là, étrange ; puis déraisonnable, absurde. Il signifie encore fâcheux, insupportable. C'est à peu près le sens qu'a voulu rendre l'auteur de la Vulgate. *Importunis hominibus*, des hommes hostiles et acharnés contre nous sans aucune raison. *infestis*. Saint Paul désigne spécialement les Juifs, qui l'avaient chassé de Thessalonique et de Bérée, qui le poursuivaient de ville en ville, ne le laissaient pas tranquille dans Corinthe, et lui dressaient des embûches pour le faire périr. (Act. Ap., XIII, 50 ; XIV, 18 ; XVII, 5 et 13 ; XX, 3.)

Importunis et malis hominibus. Voilà les ennemis de la religion peints en deux mots. *Importuni*, ἄτοποι, *stulti, absurdi*. Quelques talents qu'ils aient d'ailleurs, ce sont des esprits déraisonnables, entêtés, passionnés pour le faux. *Mali*, πονηροί, ce sont des hommes dont le cœur est mauvais, corrompu et méchant.

Liberemur. Dieu ne nous délivre pas ordinairement des hommes mauvais ; mais il nous soutient contre leurs efforts et il nous fait accomplir son œuvre, malgré leur opposition.

Non enim omnium est fides. Il n'est pas étonnant que nous rencontrions des adversaires. Car la foi, pour être offerte à tous, n'est pas acceptée de tous, et un grand nombre de ceux à qui l'Evangile est annoncé refusent de s'y soumettre : *Non omnes obediunt Evangelio*. (Rom., X, 16.)

3. *Fidelis autem Dominus est, qui confirmabit vos et custodiet a malo*. Quoique notre sainte religion soit attaquée par des adversaires dangereux et puissants, ne craignez pas : « Dieu est fidèle dans ses promesses, il vous affermira par sa grâce dans la foi que vous avez embrassée, il vous gardera de l'esprit mauvais », et vous donnera la victoire sur tous les impies qui sont les ministres de Satan. Votre triomphe est certain du côté de Dieu. Seulement, comme il est fidèle en ses promesses, soyez vous-mêmes fidèles à sa grâce.

A malo, ἀπὸ τοῦ πονηροῦ, il vous délivrera de celui qui est mauvais, c'est-à-dire du démon. On peut aussi en-

tendre qu'il vous délivrera de ce qui est mauvais, du péché.

4. *Confidimus autem de vobis in Domino, quoniam quæ præcipimus et facitis et facietis.* « Or, nous avons en vous cette confiance, mes frères, qu'avec la grâce de Dieu vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons, comme vous le faites déjà. »

Quæ præcipimus. Par ce mot il entend ce qu'il a réglé de vive voix lorsqu'il les instruisait à Thessalonique, ce qu'il leur a recommandé dans sa première lettre, et ce qu'il ajoute en celle-ci.

Et facitis. Il savait que plusieurs gardaient mal ses préceptes. Il dit cependant *facitis,* car la plus grande partie les observaient docilement, ce dont il les loue.

En ajoutant le mot *et facietis,* qui est le mot principal, il fait entendre qu'il espère que ceux qui sont fidèles persévéreront, et que tous les autres les imiteront.

5. *Dominus autem dirigat corda vestra in charitate Dei, et in patientia Christi.* « Aussi je prie le Seigneur de diriger vos cœurs dans l'amour de Dieu et dans la patience de Jésus-Christ ». La Trinité apparaît dans ce verset. Car le Seigneur qui dirige dans l'amour de Dieu le Père et dans la patience du Christ, est le Saint-Esprit, dit Théodoret.

Au lieu de *in charitate*, le grec met l'accusatif, εἰς τὴν ἀγαπήν. Que le Seigneur porte vos cœurs à l'amour de Dieu ! Qu'il dirige tous vos sentiments et toutes vos affections vers cet amour ! *Dirigat,* κατευθύναι, qu'il vous y fasse marcher droit et d'un pas ferme, sans que rien puisse vous écarter de cette voie !

De même, au lieu de *in patientia,* on lit εἰς τὴν ὑπομονήν. *in patientiam.* L'on peut aussi traduire *in patientem expectationem.* Car le verbe ὑπομένω, *sustineo,* signifie attendre avec une ferme constance, que rien ne décourage. C'est le sens qu'il a dans ce verset du psaume : *Universi qui sustinent te non confundentur* (Ps. XXIV), et dans beaucoup d'autres passages de l'Ecriture. Le substantif ὑπομονὴ, qui en dérive, signifie de même

« patience ou attente ». Saint Chrysostome admet la double interprétation. *Quid est « in patientiam ? »* demande-t-il ; et il répond : *Ut patiamur sicut ille passus est, aut etiam ut eum exspectemus cum patientia.* L'on pourrait ainsi rendre la pensée de l'Apôtre : Que l'Esprit-Saint vous donne de souffrir avec patience vos tribulations à l'exemple de Jésus-Christ, et d'attendre avec confiance le jour où il viendra vous délivrer !

6. *Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate.* Or, nous vous enjoignons, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en vertu de l'autorité qu'il nous a confiée, de vous retirer et de vous séparer de tout frère qui se conduit d'une manière désordonnée, et non selon la tradition que vous avez reçue de nous, tant par nos instructions que par nos exemples.

Denuntiamus, παραγγέλλομεν, *præcipimus.* En effet παραγγέλλω signifie prescrire, ordonner, enjoindre. Il faut donc reconnaître ici un précepte et non une simple exhortation.

In nomine Domini nostri Jesu Christi. Il commande au nom de Jésus-Christ, comme étant dépositaire de son autorité. Ainsi l'Eglise a le pouvoir non-seulement de faire exécuter les commandements de Dieu, mais d'établir elle-même des lois qui obligent les fidèles en conscience ; et lorsqu'elle commande, c'est Jésus-Christ qui commande.

Ut subtrahatis vos. Il n'ordonne pas de chasser de l'assemblée le frère qui viole la règle et trouble le bon ordre ; mais il veut que l'on s'éloigne de lui. *Ne commisceamini cum illo,* dira-t-il plus bas. Cette espèce de censure, qui déjà n'était plus en usage au temps de saint Jean Chrysostome, tenait le milieu entre l'excommunication majeure qui retranche le pécheur du corps de l'Eglise, et l'excommunication mineure qui le prive des sacrements.

Ambulante inordinate. Ce sont les mêmes hommes qu'il

a déjà repris dans sa première lettre. *Corripite inquietos* (c. v, 14). Ils sont oisifs, brouillons, ne peuvent demeurer tranquilles, ni laisser les autres en paix. Estius les peint en deux mots : *Quod sui est ordinis non faciunt, et facientes turbant.*

Inordinate, ἀτάκτως, nous avons déjà dit que cette expression paraît empruntée à l'art militaire. Les soldats indisciplinés se nomment ἄτακτοι. Le mépris de la discipline engendre l'oisiveté; celle-ci produit les murmures, la sédition, la révolte. Voilà le mal dont saint Paul veut préserver l'Eglise de Thessalonique.

Et non secundum traditionem quam acceperunt a nobis. « Ils ne marchent pas selon la tradition qu'ils ont reçue de nous ». Il avait rappelé ces instructions orales dans sa première Epître : *Obsecramus ut, quemadmodam accepistis a nobis quomodo oporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis* (c. IV, 1). Et plus bas : *Et operam detis ut quieti sitis; et ut vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis* (v. 11).

7. *Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos : quoniam non inquieti fuimus inter vos.* Les instructions que nous vous donnions de vive voix s'accordaient avec nos exemples; « car vous savez, mes frères, ce que vous devez faire pour nous imiter. L'on ne nous a pas vus, ni moi ni mes collègues, mener au milieu de vous une vie oisive et désordonnée », comme ces fainéants qui vont de maison en maison quêter leurs repas, en censurant la conduite des autres, ou en débitant et cherchant des nouvelles. Οὐκ ἠτακτήσαμεν, *non inordinate gessimus nos inter vos,* comme traduit Erasme.

8. *Neque gratis panem manducavimus ab aliquo.* « Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne ».

Panem, synecdoque familière aux Hébreux, qui entendent par là toute espèce de nourriture.

Gratis. Tous les repas que nous avons pris dans Thessalonique, nous les avons payés, soit en argent, soit par le travail de nos mains.

Sed in labore et fatigatione, ἐν κόπῳ καὶ μόχθῳ. Le pre-

mier mot désigne un travail pénible, et le second un travail que l'on prolonge encore après que les forces sont épuisées. Saint Paul avait déjà réuni ces deux expressions dans sa première Epître. (I Thessal., II, 9.)

Nocte et die operantes. Nous avons mangé notre pain en travaillant de nos mains jour et nuit, sans relâche, pendant tout le temps que nous laissait la prédication, prenant même sur le sommeil qui nous était nécessaire.

Ne quem vestrum gravaremus. Nous agissions ainsi, n'épargnant aucune fatigue, pour n'être à charge à personne d'entre vous. Il dit la même chose aux Corinthiens. (II Cor., XI, 9.)

Operantes. Le travail des mains était honorable chez les Hébreux. Les rabbins conseillaient à leurs disciples de joindre quelque travail manuel à l'étude des saintes Ecritures. Car ce travail est un délassement pour l'esprit, un exercice salutaire pour le corps, une précieuse ressource dans l'infortune, et surtout un moyen d'éviter l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. En exerçant un métier, saint Paul suivait les conseils de Gamaliel son maître. On voit dans les Constitutions apostoliques que les premiers ouvriers évangéliques imitaient cet exemple. « Nous qui annonçons l'Evangile, y est-il dit, nous ne perdons pas nos heures de loisir. Les uns pêchent, les autres font des tentes, et d'autres cultivent la terre, afin de n'être jamais oisifs : *Ne unquam otiosi simus* ». (Const. Ap., l. I, c. LXVII.) L'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler, a dit Job, *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum* (v. 7). Aussi les chrétiens mêmes que leur grande fortune élève au-dessus du besoin n'oublient pas la pénitence imposée à l'homme pécheur ; ils se livrent à des occupations honorables et utiles.

Un travail modéré fortifie le corps et délasse l'esprit. Le corps est plus sain et l'esprit plus libre, plus lucide, chez les hommes dont le temps se partage entre la prière, l'étude et le travail des mains, comme dans plusieurs monastères.

9. *Non quasi non habuerimus potestatem.* « Ce n'est pas que nous n'eussions le droit de recevoir de vous ce qui était nécessaire à notre subsistance ». Quoique l'Apôtre n'use pas de son droit, il a soin de le constater. Car il importe que les fidèles connaissent leurs devoirs envers les ministres de la religion. Il est d'ailleurs à remarquer que la libéralité envers le prêtre attire la bénédiction de Dieu sur le peuple.

Sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos. Mais nous voulions, en travaillant de nos mains, vous donner un exemple à imiter. Nous voulions vous apprendre à vous suffire par votre travail et à ne rien demander à personne. Car si nous n'avons rien reçu de votre part, nous à qui Jésus-Christ donne le droit de vivre de l'Evangile, comment ceux qui ne veulent pas travailler prétendent-ils que leurs frères doivent les nourrir?

10. *Nam et quum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis non vult operari, nec manducet.* Ce n'est point un précepte nouveau que nous faisons aujourd'hui ; « car dès le temps que nous étions chez vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger ».

Le mot *operari*, ἐργάζεσθαι, désigne le travail des mains, qui est expressément marqué dans la première Epître : *Et operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis* (IV, 11). Au reste, tout travail honnête satisfait au commandement de Dieu.

Il faut remarquer que saint Paul ne dit pas *si quis non operatur*, mais *si quis non vult operari*, car un homme réduit à l'inaction par la maladie ou la vieillesse ne tombe point sous la loi. Il en est autrement des paresseux valides, qui ne veulent rien faire. Ceux-là désobéissent à Dieu, se remplissent de toutes sortes de vices, et deviennent la honte de la société, quand ils n'en sont pas le fléau. Noublions jamais cette parole du Sage : *Multam malitiam docuit otiositas.* (Eccli., XXXIII, 9.) *Otia si tollas, periere Cupidinis arcus*, disait Ovide ; et saint Augustin fait

cette profonde remarque historique : *Otio perit Roma, deleta Carthagine.* (Civ., I.)

Nec manducet. C'est la conséquence de la loi imposée à l'homme déchu. Il doit tirer son pain du sein de la terre par son travail : *In sudore vultus tui vesceris pane.* Donc, s'il ne veut pas travailler, il ne doit pas manger. L'aumône n'est point due aux paresseux. « On ne doit l'aumône qu'à ceux qui ne peuvent vivre du travail de leurs mains, ou à ceux dont le temps est absorbé par l'enseignement de la religion, dit saint Chrysostome. Car celui qui prêche n'est certes pas oisif, ajoute-t-il. Il ne fait que recevoir le salaire d'un grand et pénible travail ». (Hom., v, n. 2.)

Voilà ce que saint Paul disait aux Thessaloniciens, quand il était au milieu d'eux. Mais plusieurs n'avaient point profité de cette leçon ; c'est en vain même qu'il l'avait rappelée dans sa première lettre.

11. *Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquiete.* « Car, ajoute-t-il, nous avons appris qu'il s'en trouve encore parmi vous qui ne vivent point dans l'ordre, ne font rien et se mêlent de ce qui ne les regarde pas. *Nihil operantes, sed curiose agentes.* Le grec présente une antithèse élégante : μηδὲν ἐργαζομένους, ἀλλὰ περιεργαζομένους, expressions qui répondent à peu près à notre français « ne rien faire et faire des riens ». Le mot περιεργάζεσθαι signifie se donner des soins pour faire des choses inutiles, s'empresser à de vaines occupations, ou négliger sa besogne pour observer et censurer les autres. Les fainéants sont curieux, et les curieux médisants et brouillons.

12. *Iis autem qui ejusmodi sunt denuntiamus et obsecramus in Domino Jesu Christo.* « Or nous enjoignons à ceux qui se conduisent ainsi, et nous les conjurons au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Admirable mélange d'autorité et de charité ! Il ordonne et il supplie ; et lorsqu'il supplie, il emploie le motif le plus tendre : le nom et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ut cum silentio operantes panem suum manducent. Nous les conjurons par Notre-Seigneur Jésus-Christ de manger leur pain en travaillant en silence et en paix.

Cum silentio, μετὰ ἡσυχίας, *cum quiete,* en se tenant en paix au lieu de courir çà et là pour troubler le repos des autres. Il corrige ainsi leurs défauts, en opposant la paix à la curiosité, et le travail à l'oisiveté.

N'oublions pas de remarquer le mot *panem suum,* qu'ils mangent leur pain, qu'ils ont gagné par leur travail, et non celui des autres, comme font les parasites.

13. *Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.* Il s'adresse aux chrétiens dociles, qui gardaient fidèlement ses ordonnances. Sans doute les paresseux qu'il réprimande sont peu dignes de leur générosité ; mais il en est beaucoup d'autres qui méritent leur compassion et leurs largesses. « Pour vous, mes frères, leur dit-il, ne vous lassez pas de faire le bien », et que la vue de ces hommes oisifs ne resserre point vos entrailles à l'égard des pauvres qui ont de véritables besoins. Sachez d'ailleurs que votre miséricorde sera bénie de Dieu, quand même ceux que vous assistez vous tromperaient. Que leurs vices ne soient pas un obstacle à votre bonté.

Benefacientes, καλοποιοῦντες. Ce mot signifie « faire une bonne action » dans son sens le plus étendu, mais surtout un acte de bienfaisance.

14. *Quod si quis non obedit verbo nostro per Epistolam, hunc notate.* Il leur avait ordonné plus haut d'éviter la société de tout frère ennemi du travail. Ici il leur indique la manière d'appliquer cette règle. « Si désormais un frère n'obéit pas aux prescriptions marquées dans cette lettre, et s'il continue de mener une vie oisive, notez-le, *hunc notate,* σημειοῦσθε. Cela ne veut pas seulement dire : remarquez-le ; mais l'expression contient une censure. Les chefs de l'Eglise, après avoir constaté sa faute, publieront son nom dans l'assemblée, et tous les fidèles s'éloigneront de celui qui aura été ainsi dénoncé. Le mot *hunc notate* regarde donc les chefs de l'Eglise, à qui il appartient de prononcer la censure ; tandis qu'il adresse à tous cette injonction : *Ne commisceamini cum illo,* cessez tout rapport avec lui ».

Puis il ajoute le motif de cette mesure : *Ut confunda-*

tur, « afin que, se voyant rejeté de tout le monde, il ait honte de lui-même et se corrige ».

15. *Et nolite quasi inimicum existimare.* Quoique sa conduite soit très-répréhensible, toutefois ne le considérez pas comme un ennemi. Son péché tient plus de la faiblesse que de la malice. Reprenez-le donc comme on reprend un frère, *sed corripite ut fratrem;* et même, après l'avoir noté dans l'assemblée, ne cessez pas de lui montrer votre charité en lui donnant de bons avis.

Sed corripite ut fratrem. Dans sa première Epître il avait dit : *Corripite inquietos.* (I Thessalon., v, 14.) Si maintenant il ordonne d'éviter leur société, il ne retire point son premier conseil. En vous éloignant d'un frère indocile, ne cessez point de vous occuper de son salut, dit-il; reprenez-le avec bonté, exhortez-le avec charité comme un frère ; car il l'est toujours, et la mesure sévère que l'on prend à son égard ne le sépare point de l'Eglise.

16. *Ipse autem Dominus pacis det vobis pacem sempiternam in omni loco.* Il est difficile d'agir contre un coupable sans occasionner des murmures; car ceux que la punition atteint trouvent facilement des amis qui les soutiennent et critiquent l'autorité. C'est pourquoi saint Paul, après avoir prescrit la sévérité à l'égard de plusieurs, souhaite aux Thessaloniciens « que le Seigneur, qui est l'auteur de la paix, leur donne en tout lieu et leur conserve en tout temps une paix que rien ne puisse troubler ».

Dominus sit cum omnibus vobis. Que le Seigneur soit avec vous tous! Il désire voir se réaliser en eux cette parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (S. Matth., xxviii, 20.) L'Eglise a multiplié dans sa liturgie cette prière excellente : *Dominus vobiscum!* Cette parole remplissait de confiance le prophète David, lorsqu'il s'écriait : Quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, parce que vous êtes avec moi, Seigneur. *Nam et si ambulavero in*

medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es. (Ps. XXII.)

17. *Salutatio mea manu Pauli.* « J'ajoute ici la salutation de ma propre main, moi Paul ». On trouve la même phrase à la fin de la première Epître aux Corinthiens et de celle aux Colossiens.

Quod est signum in omni Epistola. Il prend, dans cette Epître, la précaution d'écrire la salutation de sa propre main, afin que l'on puisse discerner ses lettres authentiques d'avec celles qui lui seraient faussement attribuées. Car nous avons vu plus haut (c. II, 2) que les imposteurs n'avaient pas reculé devant cette fraude. Ainsi donc, après avoir dicté à un secrétaire tout ce qui précède, il prend ici la plume et écrit de sa main ce mot *salutatio*, et le reste.

Signum. Par ce mot il n'entend pas un signe particulier, comme serait une croix ou un paraphe. Ce signe est d'abord son nom écrit de sa main; c'est en outre le caractère de son écriture, ces traits particuliers à chaque écrivain, et qu'il est impossible ou du moins très-difficile d'imiter : *ita scribo,* « voilà comme j'écris ». Il faut y ajouter la sentence ou la salutation par laquelle il termine toutes ses Epîtres. Les Grecs disaient ἐρρῶσθαι, et les latins disaient : *Vale:* « portez-vous bien ». La salutation de saint Paul sera : *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis.* Il abrégera quelquefois cette formule, mais elle ne manquera dans aucune de ses lettres; et c'est encore un signe auquel on pourra les reconnaître; car on ne retrouve point ailleurs cette salutation, même dans les écrits des autres Apôtres, excepté la première Epître de saint Pierre.

In omni Epistola. Avant cette lettre, saint Paul en avait-il écrit d'autres que la première aux Thessaloniciens? On l'ignore. Mais rien n'autorise à croire qu'il ait écrit d'autres lettres inspirées, que les quatorze que nous possédons et qui font partie de la sainte Ecriture.

18. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.* « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ

soit avec vous tous. Amen ». Il souhaite la grâce à tous, il les salue tous avec affection, sans excepter ceux mêmes dont il a blâmé la conduite. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'insinuant dans tous vos cœurs, en ôte le mal et y confirme le bien, leur dit-il.

Gratia. Il avait commencé son Epître par la grâce : *Gratia vobis;* il la finit aussi par la grâce, munissant ainsi de tous côtés l'autorité de ses paroles, posées sur un ferme fondement et protégées par un couronnement solide, dit saint Chrysostome.

Que pourrions-nous souhaiter nous-même de meilleur à tous ceux qui liront ce commentaire?

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Epître aux Galates	1
Epître aux Ephésiens	139
Epître aux Philippiens	279
Epître aux Colossiens	374
Première Epître aux Thessaloniciens	466
Deuxième Epître aux Thessaloniciens	568

Bar-le-Duc — Typ. de l'Œuvre de Saint-Paul — L. Philipona. — 17.

BS 2685 .M337 1880
SMC
Maunoury, A.-F. (Auguste
Frangois), b. 1811.
Commentaire sur les
ipîtres de Saint Paul
BBC-7961 (mcsk)